



**HAL**  
open science

# La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité carnute aux IIe et Ier s. av. J.-C : aspects typo-chronologiques et culturels

Sandrine Linger-Riquier

► **To cite this version:**

Sandrine Linger-Riquier. La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité carnute aux IIe et Ier s. av. J.-C : aspects typo-chronologiques et culturels. Archéologie et Préhistoire. Université François Rabelais, Tours, 2008. Français. NNT: . tel-04249728

**HAL Id: tel-04249728**

**<https://hal.science/tel-04249728>**

Submitted on 19 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS, TOURS

École Doctorale : Science de l'Homme et de la Société

Année Universitaire : 2007-2008

**THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Discipline : Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement

**Sandrine Riquier**

Le 2 avril 2008

**LA CÉRAMIQUE DE L'OPPIDUM DE CENABUM  
ET LA CITÉ CARNUTE AUX II<sup>ème</sup> ET I<sup>er</sup> S. AV. J.-C.,  
ASPECTS TYPO-CHRONOLOGIQUES ET CULTURELS.**

Sous la direction d'Olivier Buchsenschutz

**Volume I :  
Texte**

**JURY :**

**Philippe BARRAL**, expert, Ingénieur, UMR 6249 Laboratoire de Chrono-Environnement, Besançon.

**Michel BATS**, Directeur honoraire de Recherches au CNRS, UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes.

**Olivier BUCHSENSCHUTZ**, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 8546 Archéologie d'Orient et d'Occident, ENS, Paris I (directeur de thèse)

**Alain FERDIÈRE**, Professeur émérite d'archéologie, UMR 6173 CITERES, Tours.

**Stephan FICHTL**, Professeur d'archéologie, UMR 6173 CITERES, Tours.

**Katherine GRUEL**, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 8546 Archéologie d'Orient et d'Occident, ENS, Paris I.

## REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, j'adresse ici mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Tout d'abord, aux personnels du service régional de l'archéologie de la Région Centre, qui m'ont permis d'exploiter la documentation présentée dans cette recherche : Laurent Bourgeau, Philippe Brunet, Christian Cribellier, Damien Leroy, Olivier Ruffier et Virginie Sernat.

Merci à l'Inrap, mon employeur pour m'avoir accordé un congé de trois mois pour achever la rédaction de ce travail.

Je remercie également les nombreux collègues qui partagent cet intérêt pour les sociétés de l'Âge du Fer et avec qui les échanges m'ont beaucoup apporté : Philippe Barral, Yann Deberge, Thierry Dechezleprêtre, Armand Desbat, Sébastien Ducongé, Alain Duval, Alain Ferdière, Stéphane Fichtl, Jean-Philippe Gay, Katherine Gruel, Vincent Guichard, Peter Jud, David Josset, Gilbert Kaenel, Sophie Krausz, Thierry Lejars, Stéphane Marion, Laurent Mazuy, Pierre-Yves Milcent, Olivier Nillesse, Lionel Pernet, Matthieu Poux, Guillaume Verrier, Murielle Troubady.

Merci à mes collègues, acteurs de l'archéologie régionale, qui m'ont permis d'exploiter une documentation inédite : Céline Barthélémy-Sylvain, Simon Bryant, Didier Josset, Eric Frénée, Tony Hamon, Sébastien Jesset, Dominique Joly, Pascal Joyeux, Alexis Luberne, Dorothée Lusson, Thierry Massat, Jean-Michel Morin, Hervé Sellès, Franck Verneau.

Ma gratitude va tout autant à mes collègues et amis, qui ont souvent suivi les péripéties et joué un rôle à des degrés divers ou à leur manière, indispensables à l'aboutissement de ce travail : Dominique Canny, Marie-Pierre Chambon, Fabrice Couvin, Francesca di Napoli, David Josset, Lucia Lanzarone, Dorothée Lusson et Gaëlle Robert.

Merci à Pascal Amelin, Olivier Buchsenschutz, Fabrice Couvin, Alain Duval, Alain Ferdière, Stéphane Marion, Marie-Agnès Riquier-Guillot, Serge et Jean-Pierre Pasteau à qui la lourde tâche de relecture de tout ou partie du manuscrit a été confiée.

Merci à Serge et à l'agence du Crédit Mutuel de la rue du Faubourg Bannier d'Orléans qui a assuré la reproduction du manuscrit.

Merci à Sylvie et Pierre-Antoine Abenza qui ont assuré à Camille quelques journées hebdomadaires bien sympathiques.

Un clin d'œil spécial à Gaby, Afida, Dibule et Jeannot, pour leur bonne humeur salutare,

A Christian, Danièle, Christine, Marie et Isabelle Riquier, ma famille, toujours présente aux heures difficiles.

A tous ceux qui ont dû subir les désagréments engendrés par une telle aventure...

Enfin et surtout, surtout : à Camille,  
à qui tant d'heures ont été volées...

***La céramique de l'oppidum de Cenabum et de la cité carnute  
aux IIe et Ier s. av. J.-C.  
Aspects typo-chronologique et culturel.***

**SOMMAIRE**

REMERCIEMENTS .....	1
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : BASE DOCUMENTAIRE ET MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>7</b>
1.1. HISTORIQUE DE LA RECHERCHE.....	7
1.1.1. <i>L'étude de la céramique commune de La Tène finale en Gaule interne</i> .....	7
1.1.2. <i>L'étude de la céramique gauloise en pays carnute et à Orléans</i> .....	10
1.1.3. <i>Choix du corpus et objectifs de l'étude</i> .....	11
1.1.3.1. Le choix du corpus .....	11
1.1.3.2. Limites et contraintes de la documentation : .....	12
1.1.3.3. Objectifs de l'étude .....	12
1.2. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.....	14
1.2.1. <i>Situation du territoire carnute</i> .....	14
1.2.2. <i>Les Carnutes et Cenabum dans les sources</i> .....	16
1.2.2.1. Les Carnutes dans les sources .....	16
1.2.2.2. <i>Cenabum</i> dans les sources historiques .....	17
1.2.3. <i>Orléans gaulois : état de la recherche archéologique</i> .....	18
1.2.3.1. Historique de l'archéologie orléanaise .....	18
1.2.3.2. Orléans gaulois : état de la recherche .....	20
1.3. MÉTHODOLOGIE .....	41
1.3.1. <i>Sélection des ensembles retenus pour l'étude</i> .....	41
1.3.2. <i>Les catégories de pâtes</i> .....	42
1.3.2.1. Les productions régionales ou locales.....	42
1.3.2.2. Les productions gauloises .....	44
1.3.2.3. Les productions méditerranéennes .....	47
1.3.3. <i>Classement morphologique</i> .....	53
1.3.3.1. Les formes ouvertes à profil continu .....	54
1.3.3.2. Les formes basses à moyennes, à profil discontinu :.....	54
1.3.3.3. Les formes hautes : .....	57
1.3.3.4. Les <i>dolia</i> :.....	60
1.3.3.5. Les fonds présentant des caractères particuliers :.....	60
1.3.3.6. Les couvercles :.....	60
1.3.3.7. Les décors :.....	60
1.3.4. <i>Gestion et organisation des informations : les bases de données</i> .....	61
1.3.4.1. Le fichier des ensembles domestiques .....	61
1.3.4.2. Le fichier des sépultures.....	62
1.3.4.3. Le fichier des céramiques peintes.....	62
1.3.4.4. Le fichier des vases à décor estampé.....	63
1.3.5. <i>Méthode d'analyse</i> .....	63
1.3.5.1. Tri et comptage du mobilier .....	63
1.3.5.2. Constitution des horizons chronologiques : méthodologie.....	64



<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU CORPUS .....</b>	<b>70</b>
2.1. CHRONOLOGIE RELATIVE DES ENSEMBLES .....	70
2.1.1. <i>Classification des ensembles : les horizons chronologiques</i> .....	70
2.1.2. <i>Composition générale des horizons chronologiques</i> .....	73
2.1.2.1. Horizon 1 .....	73
2.1.2.2. Horizon 2.....	76
2.1.2.3. Horizon 3.....	79
2.1.2.4. Horizon 4.....	83
2.1.2.5. Horizon 5.....	87
2.1.2.6. Horizon 6.....	92
2.1.2.7. Horizon 7.....	98
2.1.2.8. Horizon 8.....	103
2.1.2.9. Horizon 9.....	107
2.1.2.10. Horizon 10.....	110
2.1.3. <i>La datation des horizons</i> .....	114
2.1.3.1. Le système de datation .....	114
2.1.3.2. La datation des horizons orléanais .....	115
2.1.4. <i>Aperçu des éléments caractéristiques par horizon</i> .....	125
2.1.4.1. Horizon 1 .....	126
2.1.4.2. Horizon 2 : .....	129
2.1.4.3. Horizon 3 : .....	131
2.1.4.4. Horizon 4 : .....	133
2.1.4.5. Horizon 5 : .....	135
2.1.4.6. Horizon 6 : .....	137
2.1.4.7. Horizon 7 : .....	139
2.1.4.8. Horizon 8 : .....	141
2.1.4.9. Horizon 9 : .....	143
2.1.4.10. Horizon 10 : .....	145
2.1.5. <i>L'origine de l'occupation orléanaise : l'horizon 0</i> .....	147
2.2. ÉVOLUTION MORPHO-TYPOLOGIQUE DES VASES .....	150
2.2.1. <i>Évolution quantitative des catégories de céramiques</i> .....	150
2.2.2. <i>Évolution technologique : mode de fabrication et de cuisson des productions régionales</i> ...	151
2.2.2.1. Les modes de fabrication.....	151
2.2.2.2. Les modes de cuisson .....	153
2.2.3. <i>Évolution morpho-typologique des productions gauloises</i> .....	153
2.2.3.1. Les vases modelés .....	153
2.2.3.2. Les céramiques communes tournées .....	159
2.2.3.3. Les céramiques communes importées du domaine gaulois.....	194
2.2.3.4. La céramique de type Besançon.....	197
2.2.3.5. Les céramiques à engobe micacé et à engobe mixte .....	202
2.2.3.6. Les céramiques peintes.....	208
2.2.3.7. Les céramiques à engobe rouge.....	223
2.2.3.7. Les céramiques ardoisées et la terra nigra.....	227
2.2.4. <i>Évolution des productions méditerranéennes ou de tradition méditerranéenne</i> .....	231
2.2.4.1. Les amphores.....	231
2.2.4.2. Les céramiques campaniennes .....	236
2.2.4.3. La céramique pré-sigillée et la sigillée italique.....	239
2.2.4.4. Les cruches importées et gauloises .....	241
2.2.4.5. Les céramiques à paroi fine : les gobelets .....	244
2.2.4.6. Les lampes.....	247
2.2.4.7. La vaisselle métallique .....	247

2.3. ÉVOLUTION DES RÉPERTOIRES ET DES MANIÈRES DE TABLE À <i>CENABUM</i> .....	249
2.3.1. <i>Les aliments</i> .....	249
2.3.1.1. Les données générales des sources écrites .....	249
2.3.1.2. Les études carpologiques et archéozoologiques à Orléans .....	250
2.3.2. <i>Le classement fonctionnel des vases</i> .....	250
2.3.3. <i>La vaisselle culinaire</i> .....	252
2.3.4. <i>La vaisselle de table</i> .....	254
2.3.4.1. Les vases de préparation / consommation .....	254
2.3.4.2. Les vases à liquide .....	256
2.3.4.3. Les vases à boire .....	257
2.3.4.4. Entre <i>dolia</i> et amphores .....	258
2.3.5. <i>Les ustensiles</i> .....	259
2.3.5.1. Les passoires .....	259
2.3.5.2. Les vases à perforation .....	260
2.3.5.3. Les mortiers .....	262
2.3.5.4. Des pots à mesure ? .....	264
2.3.5.5. Les chenets .....	265
2.3.6. <i>Conclusion : les pratiques culinaires et des manières de table à Cenabum</i> .....	266
2.3.6.1. L'évolution des modes de préparation ? .....	266
2.3.6.2. L'assimilation de nouvelles manières de table .....	267
<b>TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSE</b> .....	<b>269</b>
3.1. CONTRIBUTION DES VAISSELIERS À LA CONNAISSANCE DE L'ÉVOLUTION DU SITE DE <i>CENABUM</i> .....	269
3.1.1. <i>Évolution du site de Cenabum</i> .....	269
3.1.1.1. Naissance et émergence de l'agglomération .....	269
3.1.1.2. De l'enclave isolée... ..	270
3.1.1.3. ... au pôle commercial .....	274
3.1.2. <i>Le réseau d'approvisionnement de Cenabum</i> .....	277
3.2. APPROCHE CULTURELLE DU TERRITOIRE CARNUTE .....	279
3.2.1. <i>Céramiques et faciès de consommation : les facteurs de conditionnement</i> .....	279
3.2.1.1. Situation géographique, axes de circulation et diffusion .....	279
3.2.1.2. Les manières de table : des marqueurs socio-économiques ou socioculturels ? .....	281
3.2.1.3. Entre acculturation et conservatisme .....	283
3.2.1.4. Des chronologies distinctes des céramiques indigènes .....	290
3.2.2. <i>Les pratiques funéraires</i> .....	297
3.2.2.1. Les données funéraires de La Tène finale en secteur carnute .....	297
3.2.2.2. Des tombes à armes en marge du secteur d'étude .....	308
3.2.3. <i>Contribution des données numismatiques</i> .....	311
3.2.3.1. Données générales .....	311
3.2.3.2. Chronologie des monnaies .....	312
3.2.3.3. Fréquence et répartition des séries monétaires .....	314
3.2.4. <i>Conclusion : un territoire bipolaire</i> .....	315
CONCLUSION .....	318
<i>BIBLIOGRAPHIE</i> .....	321
<i>ANNEXES</i> .....	348
<i>Table des figures</i> .....	365

## INTRODUCTION

En tant que témoin archéologique, la céramique constitue une source documentaire d'une valeur intrinsèque de premier ordre pour l'étude d'un site. Outre sa valeur chronologique, la composition des assemblages, la fragmentation et l'état de conservation fournissent de précieuses indications sur la nature des contextes fouillés, pour peu qu'on confronte son analyse à celle des autres données immobilières et mobilières.

À la base de toute étude céramologique, l'aspect chronologique constitue une première étape pour se positionner dans un cadre historique, mais ne constitue pas une fin en soi. Il s'agit d'une étape préliminaire indispensable à l'examen culturel et socio-économique des mobiliers dans la durée, à l'échelle de la Gaule ou d'un territoire, pendant cette période de contacts et de mutation sociale qui caractérisent la fin du second Âge du Fer.

Au sein des répertoires, la part des importations de vaisselle permet d'aborder le domaine économique et social, en ce sens qu'elle contribue à évaluer la capacité économique et la volonté de la population d'acquérir des biens importés, originaires du domaine méditerranéen ou d'autres territoires gaulois.

L'examen de la vaisselle de cuisine et de table, touche plus précisément à l'identité culturelle du consommateur. Elle illustre son ouverture à une culture matérielle étrangère, en particulier méditerranéenne. L'éventuelle intégration d'une nouvelle forme au répertoire local permet de suivre son processus d'acculturation et son évolution sous l'effet de différents facteurs. Ces aspects sont loin d'être homogènes et permettent d'aborder les vecteurs potentiels qui influent sur les disparités culturelles, qu'ils soient d'origine économique, géographique ou sociale.

Les informations recherchées se placent dans le cadre domestique du quotidien, en dehors de tout aspect exceptionnel, comme celui du banquet, et sur des sites qui ont livré un abondant mobilier, comme les habitats groupés.

L'étude proposée ici repose sur la documentation archéologique disponible sur l'*oppidum* carnute de *Cenabum*/Orléans (Loiret), depuis ses origines, au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., jusqu'à la fin de l'époque augustéenne, soit pendant un peu plus de deux siècles. Les mobiliers et notamment les céramiques, sont largement mises à profit pour aborder les problématiques liées à l'émergence de cet *oppidum*, par le biais de la culture matérielle et de ses aspects socio-économiques. Elle nécessite cependant de nombreuses analyses avant de contribuer à l'élaboration d'un discours historique.

Il s'agit donc en premier lieu d'établir une chronologie aussi fine que possible et de proposer un référentiel typo-chronologique régional à un secteur quasi vierge de toute étude de la culture matérielle pour la fin du second Âge du Fer. Pour ce faire, on s'appuie sur des ensembles céramiques issus de contextes stratifiés de l'*oppidum*, à même de fournir de précieux éléments en matière de chronologie relative. Les autres mobiliers archéologiques associés contribuent à affiner cette étude.

L'évolution morphologique des vases est ensuite suivie dans la durée, par catégorie de production. La fréquence et la distribution de certaines formes permettent de discerner des spécificités locales ou régionales propres à définir une identité culturelle carnute.

Ensuite, la composition des répertoires est examinée par groupe fonctionnel (vaisselle de préparation, culinaire et de table), afin de suivre l'évolution des manières de tables, soumises à diverses influences culturelles, en cette période charnière de romanisation et d'acculturation.

Enfin, les mobiliers et les informations d'ordre socio-économiques et culturelles sont alors réintégrés dans leur contexte de consommation et confrontés aux données historiques disponibles pour le site de *Cenabum*. Ils permettent de suivre la genèse de *Cenabum*, depuis les origines de l'*oppidum*, qui sert de point de ravitaillement aux légions lors de la conquête césarienne, jusqu'à l'*emporion* augustéen mentionné par Strabon.

Pour ce faire, des données sur la culture matérielle provenant d'autres sites du territoire carnute sont intégrées, afin d'évaluer l'importance et le rôle de cette ville au sein du territoire.

La confrontation des répertoires de *Cenabum* et d'une agglomération ouverte comme celle de Saumeray, permet d'aborder les facteurs, tant géographiques que socioculturels, susceptibles de conduire à l'élaboration de différents faciès de consommation constatés sur différents sites dont les capacités économiques semblent pourtant à peu près équivalentes. Ils permettent, en outre, de nuancer la période d'utilisation des céramiques de production locale sur des sites moins dynamiques que l'*oppidum*.

Enfin, on verra que la confrontation avec d'autres données matérielles comme les pratiques funéraires et la circulation monétaire permet de définir au moins deux zones qui semblent fonctionner de façon indépendante au sein de ce vaste territoire.

# PREMIÈRE PARTIE : BASE DOCUMENTAIRE ET MÉTHODOLOGIQUE

## 1.1. HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

### *1.1.1. L'étude de la céramique commune de La Tène finale en Gaule interne*

En 1914, J. Déchelette affirmait que « *la céramique de la dernière phase de La Tène est très connue* » (DÉCHELETTE 1914 : 987-994). Sa présentation se résumait à trois formes les plus communes : un pot ovoïde à col fermé, un pot à ouverture large et une jatte à bord rentrant, assorties de la description de quelques décors (lignes ondées, décors à la roulette, décor à « représentation d'yeux »). La céramique peinte était, quant à elle, reconnue comme la « production la plus active dans la seconde moitié du dernier siècle avant l'ère chrétienne » (*ibidem* : 994-1000). En fait, l'étude de la céramique indigène de La Tène III – non discernée de l'époque augustéenne – se heurte alors à un problème fondamental : la méthode de fouille, qui ne prend en compte ni la stratification des couches, ni les associations de mobiliers. Cette céramique apparaît donc « remarquablement homogène », tant du point de vue des formes et que des techniques de fabrication (*cf.* BUCHSENSCHUTZ 1981 : 336).

L'étude des céramiques indigènes débute réellement dans les années 1940, grâce notamment aux recherches de J.-J. Hatt sur les nécropoles de Champagne. Il adopte la chronologie tripartite (La Tène I, II et III), établie dès 1885 par O. Tischler à partir de l'étude des ensembles funéraires de Champagne et d'Allemagne du sud, des mobiliers du site de La Tène et des *oppida* gaulois de France<sup>1</sup>. J.-J. Hatt l'enrichit des céramiques associées et de ses propres conceptions. Il propose, en outre, des comparaisons des céramiques notamment Gergovie, Aulnat (le premier village ouvert reconnu en France) et Bibracte : les céramiques indigènes lui apparaissent complémentaires du mobilier métallique. Cette approche permet notamment de distinguer le mobilier de l'époque « gallo romaine précoce » du mobilier antérieur, jusque là non défini (HATT 1945). Elle sert de support à l'hypothèse novatrice d'une succession des occupations des sites de la région de Clermont-Ferrand, de l'habitat de plaine à l'*oppidum*.

Les recherches effectuées sur les camps militaires du *limes* romain, bien datés par les textes et occupés pendant de courtes périodes, comme Haltern (7av.-9ap. J.-C. : LOESCHCKE 1909 ; VON SCHNURBEIN 1982), Oberaden (11-9 av. : ALBRECHT 1938 ; LOESCHCKE 1942), puis Rödgen (12-9 av. J.-C. : SCHÖNBERGER, SIMON 1976), Nimègue (installation vers 15 av. : HAALBOS 1977) et Dangstetten (15-9 av. J.-C. : FINGERLIN 1986), apportent de sérieux points d'ancrage pour cette période.

Dans les années 1950-1960, des études sur le mobilier datant du second Âge du Fer sont entreprises, sur la base des fouilles de sites identifiés et mis en relation avec les événements de la

---

<sup>1</sup> Cette chronologie fut reprise par D. Viollier en 1920 pour la chronologie des mobiliers des tombes des nécropoles du plateau suisse, dans lesquelles les céramiques n'apparaissent que sporadiquement (VIOLLIER 1920 : 6).

conquête de la Transalpine, comme Ensérune (BENOÎT 1968) et des épaves du pourtour méditerranéen, qui enrichissent la typologie des amphores établie par H. Dressel et permettent de préciser leur chronologie, grâce notamment aux marques consulaires (LAMBOGLIA 1955 ; BENOÎT 1957 ; 1961). La première classification des céramiques campaniennes est publiée (LAMBOGLIA 1952a, 1952b). Elle reste encore largement utilisée aujourd'hui. En 1968, C. Goudineau publie la première typologie de la « céramique arétine lisse », d'après les fouilles de Bolsena (GOUDINEAU 1968).

En Gaule interne, l'application de ces nouvelles données chronologiques permet par exemple de distinguer trois périodes d'occupation sur l'*oppidum* de Châteaumeillant: la plus ancienne caractérisée par la présence de Dressel 1A, la phase moyenne par des comparaisons de céramiques avec celle d'Aulnat et de Bâle et la phase tardive correspondant à la période gallo-romaine précoce définie par J.-J. Hatt (GOURVEST, HUGONOT 1957 ; HUGONOT, GOURVEST 1961 ; HUGONOT 1963).

La typologie et la chronologie des fibules font l'objet de nombreuses études (LERAT, BLIN 1956 ; LERAT 1957 ; DUVAL 1974 ; TENDILLE 1978 ; FEUGÈRE 1988). La découverte de fibules de Nauheim, antérieures au *murus gallicus* de Châteaumeillant ou de Berne, lui font bénéficier d'une attention particulière. On lui attribue désormais une chronologie plus haute que celle proposée par J. Werner (1955), qui la situait dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Les parures en lignite et en verre deviennent autant de fossiles directeurs pour caractériser une période (HAEVERNICK 1960 ; STÖCKLI 1974 ; HATT, ROUALET 1977 ; GEBHARD 1989).

À partir des années 1970, les recherches s'orientent également vers les villages ouverts découverts grâce aux grands décapages. La plupart de ces sites, dépourvus de stratigraphie verticale, livrent un abondant mobilier détritique concentré dans des structures en creux. De tels contextes nécessitent la mise au point d'une approche scientifique adaptée, basée sur des données quantitatives et des associations de mobiliers (BUCHSENSCHUTZ 1981b ; 1981c ; SOYER 1984). L'intérêt pour le mobilier indigène qui constitue souvent le seul indice chronologique des contextes étudiés se renforce (PÉRICHON 1977). De nouvelles catégories typologiques à large diffusion peuvent ainsi être identifiées. C'est notamment le cas des pots dits « de type Besançon » (FERDIÈRE 1972a).

En 1973, J.-B. Colbert de Beaulieu publiait son *Traité de numismatique celtique* dans lequel il expose sa théorie essentiellement basée sur des arguments historiques, selon laquelle la chronologie relative du monnayage gaulois peut être rattachée à la chronologie absolue en utilisant les événements marquants de la Conquête comme point de repère. La conséquence directe fut de « tasser » toutes les datations des mobiliers de La Tène III autour du milieu du Ier s. av. J.-C. (cf. BUCHSENSCHUTZ 1981 : 336).

En 1976, la typologie des céramiques indigènes est encore fragile et les datations mal assurées – malgré des potentialités chronologiques intrinsèques reconnues depuis les travaux de J.-J. Hatt – en l'absence de repères chronologiques fiables (*La Préhistoire ... 1976*). Seul le Bassin parisien offrait alors des ensembles céramiques importants et notamment pour La Tène moyenne (DUVAL 1976 : 457-483), grâce surtout aux données funéraires. En Gaule méridionale, la chronologie de l'*oppidum* de Nages est établie (PY 1978) et sert de point d'accroche à un certain nombre de sites de Gaule celtique.

Les travaux menés à Manching (KRÄMER 1962 ; KRÄMER, SCHUBERT 1986), Breisach-Hochstetten et Bâle (FURGER-GUNTI 1979 ; FURGER-GUNTI, BERGER 1980), puis à Levroux (BOUYER, BUCHSENSCHUTZ 1983), et la confrontation des chronologies, conduisent à attribuer à ces villages une chronologie antérieure à celle des *oppida* situés à proximité. L'hypothèse est largement contestée par les numismates. Ils rejettent en bloc la possibilité d'une apparition des monnaies gauloises de faible valeur, les potins, antérieurement à la Conquête, dans un système économique non monétarisé (cf. COLLIS, DUVAL, PÉRICHON 1983).

En parallèle, des études sont conduites sur les campagnes et notamment les « fermes indigènes » (les *aedificiae* de César), découvertes grâce aux prospections aériennes, notamment de R. Agache (1976 ; 1978 ; puis FERDIÈRE 1988 ; BAYARD, COLLART 1996).

Les études de A. Tchernia, de F. Laubenheimer et de A. Hesnard sur les amphores, et de J.-P. Morel sur les céramiques campaniennes soulignent la complexité des problèmes typo-

chronologiques et la nécessité de réexaminer la datation d'un certain nombre de sites, terrestres ou maritimes, sur lesquels se calent les chronologies méditerranéennes, à l'origine des datations des sites de Gaule interne par le biais des importations méditerranéennes. Les différents problèmes chronologiques rencontrés aboutissent à la publication d'une mise au point sur un certain nombre de mobilier datant des IIe et Ier s. av. J.-C., lors du colloque de Valbonne de 1986, qui propose enfin une confrontation des arguments chronologiques entre deux traditions de recherche : celle des protohistoriens de l'Europe moyenne et celle des spécialistes de l'antiquité méditerranéenne (DUVAL, MOREL, ROMAN 1990).

Les méthodes pour dater les céramiques indigènes varient en fonction des chercheurs et des potentialités informatives des sites (FLOUEST 1990 : 114-130) : le classement chronologique peut être établi par des méthodes indirectes (association de mobilier, comparaison entre sites), par la méthode stratigraphique (présentation des mobiliers par U.S., étude de la variation de leur composition), par classement stratigraphique et statistique (définition de type permanent ou de type spécifique à une période donnée) ou enfin, par l'ensemble de ces méthodes, avec, en plus une sériation du mobilier et des comparaisons entre sites d'une même région et prendre en compte des variations des proportions de certains type de forme, quitte à rester prudent sur les datations, comme à Levroux (SOYER 1983).

La publication de J.-L. Brunaux et de K. Gruel (1987) puis de l'article de synthèse de 1993 sur le problème de la circulation des monnaies de potins en Gaule interne antérieurement à la Guerre des Gaules (GUICHARD *et al.* 1993) a largement contribué au « débloqué » de l'attribution chronologique des céramiques de La Tène III, qui peut désormais « s'étaler » sur les IIe et Ier s. av. J.-C. La chronologie de certains sites est alors révisée, comme Villeneuve-Saint-Germain (DEBORD 1982 ; DEBORD, ROBERT 1986 ; GUICHARD *et al.* 1993) ou Variscourt/Condé-sur-Suippe (CONSTANTIN, ILETT-FLEURY 1982 ; PION *et al.* 1997).

À la suite des premiers colloques rassemblant les chercheurs travaillant sur l'Âge du Fer, dont le premier s'est tenu à Sens en 1977 (prémices des colloques de l'AFEAF, fondée officiellement en janvier 1983), et des découvertes se multipliant grâce aux grands décapages de l'archéologie de sauvetage, les études de sites, par catégorie de production, se multiplient. Des protocoles d'études et de quantifications sont exposés (ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998). Les fossiles directeurs que constituent les mobiliers d'importations, des fibules et les bracelets en verre, voire des informations stratigraphiques lorsqu'elles sont disponibles, fournissent autant de points de repères chronologiques qui permettent à la céramique indigène d'être réexaminée dans son contexte.

Cette dernière prend alors une place de plus en plus importante, comme pour les sites d'Aulnat (COLLIS 1983), Levroux (BUCHSENSCHUTZ 1981 ; BOYER, BUCHSENSCHUTZ 1983 ; SOYER 1984 ; COLIN 1998 ; BUCHSENSCHUTZ *et al.* 1994 ; 2000), Roanne (BESSOU 1976 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1997), Goincet (VAGINAY 1984), Feurs (VAGINAY, GUICHARD 1988), Besançon (GUILHOT, GOY 1992), le Titelberg (METZLER 1995), Acy-Romance (LAMBOT, FRIBOULET 1996) ou Bibracte (BARRAL, HUET 1998 ; BARRAL *et al.* 1998). Des productions spécifiques sont définies et examinées individuellement, comme les céramiques peintes par exemple (GUICHARD 1987 ; 1988 ; *La céramique peinte...* 1991). Leur fonction et les problèmes d'acculturation des mobiliers dans des contextes de contacts entre population culturellement distinctes sont également examinés (BATS 1988 ; 1994).

La multiplication des études de sites, grâce notamment aux découvertes réalisées à l'occasion des grands travaux d'aménagements, permettent alors de confronter les informations chronologiques et culturelles à l'échelle d'un territoire ou d'une région (BARRAL 1994 ; PION 1996 ; DEBERGE *et al.* 2002a ; 2002b). La situation s'avère par ailleurs complexe en examinant les données au sein d'une région, où les répertoires céramiques permettent de distinguer des groupes en fonction de la situation géographique ou de l'importance (*oppidum*, établissement rural) des sites (BARRAL 2003).

La diversité des études et des angles d'approche de ce matériau abouti à une situation complexe, dans laquelle la variabilité des corpus de céramique indigène ne peut plus s'interpréter de manière univoque selon le seul axe chronologique : malgré un fond commun (écuelle à bord rentrant, jatte à profil en S, vase à profil balustre, pots ovoïdes, décor de baguettes...), chaque secteur est doté d'un répertoire propre, qui évolue en fonction de multiples critères, et indépendamment d'une région à l'autre (PLOUIN, JUD 2003 ; COLLIS 2003). Les confrontations avec d'autres sources d'informations, notamment le maillage des sites, les pratiques funéraires, les circulations monétaires, la localisation des sanctuaires, permettent d'appréhender la structuration d'un territoire celtique et leur relation (cf. les contributions dans les actes du colloque de Martigues : GARDIA, VERDIN 2002 ; GINOUX, POUX 2002 ; DECHEZLEPRÊTRE 2002 et MARION 2004).

Au sein d'un même site, des différences de faciès de consommation se font jour, pour peu que l'on prenne en compte toutes les informations disponibles, comme le type de structure ou la qualité du mobilier associé, tant métallique que les restes de faune (KRAUSZ 1994 ; MENIEL 1996). Ils permettent de distinguer, de hiérarchiser des quartiers, voire des unités d'habitats auxquels on peut rattacher un certain type de population (ex. : Acy-Romance : LAMBOT 1999 ; MENIEL 1999 ; LAMBOT 2002a).

La céramique indigène peut aujourd'hui pleinement prétendre à contribuer à définir la chronologie, la hiérarchie sociale et la culture de la population étudiée, pour peu que l'on tienne compte des différences de nature des contextes.

### ***1.1.2. L'étude de la céramique gauloise en pays carnute et à Orléans***

L'étude de la céramique gauloise en pays carnute est assez récente. Dès les années 70, Alain Ferdière posait les premières bases, avec la publication d'un article sur la céramique de type Besançon (FERDIÈRE 1972a). En 1985, la région fut le siège du 9<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF à Châteaudun (Eure-et-Loir), publié en 1989 dans la *Revue Archéologique du Centre de la France*. La tenue de ce colloque était notamment motivée par les découvertes effectuées grâce au développement de l'archéologie urbaine depuis les années 1977-78, comme à Chartres (BRUNET 1985 : 64-69), Orléans (FERDIÈRE 1970 ; PETIT 1985), Châteaudun (ROBREAU, BARBE 1989). Quelques établissements ruraux, découverts grâce aux prospections aériennes d'Alain Lelong ou aux surveillances de travaux, comme à Dambron (VILLES 1982), Meung-sur-Loire (MILIÈRE, VILLES 1985), Échilleuses (SIMONIN 1989), Alluyes-Saumeray (LELONG 1985) ou Meulan (TROMBETTA 1985), ainsi que la reprise des recherches sur l'*oppidum* du Ford-Harrouard (cf. MOHEN, ROUSSOT-LARROQUE, VILLES 1985). Alain Ferdière et Alain Villes soulignaient alors, d'une part, les nouvelles perspectives ouvertes sur la question de la proto-urbanisation des *oppida* et de leur relation avec les sites ruraux, et d'autre part l'abondant mobilier qui offrait « *la perspective de séries typologiques à comparer à celles des niveaux proto-urbains des grands centres, tout en révélant une parfaite identité culturelle de la région étudiée ici avec le reste de la Gaule septentrionale et les centres un peu plus méridionaux (Amboise, Levroux...)* » (1985c : 11).

Force est de constater que, vingt ans plus tard, la plupart de ces études n'a été achevée. Pour la culture matérielle, seules les monnaies font l'objet d'études et de publications, conduites notamment par Brigitte Fischer.

Les informations concernant le mobilier céramique restent lacunaires et les études ne verront le jour que dans des notices du catalogue (VILLES 1985) et leur (brève) présentation dans les actes du colloque (SIMONIN 1989 ; ROBREAU, BARBE 1989). Concernant les *oppida*, la plupart des niveaux gaulois, associés à des monnaies, restent datés des alentours de la Conquête, malgré les présomptions d'une datation plus ancienne (non publiées) de Dominique Petit pour le site de l'îlot Saint-Germain à Orléans (1985 : 71-73).



Ce n'est qu'une dizaine d'année plus tard que des études ponctuelles sur les mobiliers pourront voir le jour, suite à la découverte d'importants sites du second Âge du Fer, effectuées dans le cadre de l'archéologie de sauvetage. Avec la prise en compte quasi systématique du patrimoine enfoui avant les travaux d'aménagement, les découvertes se multiplient, mais les études systématiques ne sont pas toujours finalisées, faute de temps et de moyens adéquats. À partir de cette période (le milieu des années 90), les études de mobilier céramique commencent à voir le jour, comme celles des établissements ruraux de Beaugency « Les Hauts de Lutz », de Meung-sur-Loire « Le Caillou » (CORNU 1996), de Saumeray « Le Bas-des-Touches » en Eure-et-Loir (RIQUIER 1996 ; 1997), de Vimory « Les Petits Noyers 1 », situé à l'est du Loiret sur le tracé de l'A77 (SANDOZ 1997), de Saint-Aignan-des-Gués « Les Vallées » (ROBERT 1998), puis de mobilier en contexte culturel, notamment à Bennecourt (BOURGEOIS 1999).

À Chartres, un nouvel examen du mobilier issu des fouilles des années 70 de la Rue Sainte-Thérèse, a déjà permis de mettre en évidence, sur la base de la seule étude des amphores, une occupation continue depuis la fin du IIe s. av. J.-C. (POUX, SELLÈS 1998).

L'avancée de nos connaissances en matière de mobilier céramique et de chronologie ont été plus fructueuses grâce à la fouille et l'étude des niveaux stratifiés du site d'Orléans Ilot de la Charpenterie (RIQUIER 1999 ; 2005), puis des Halles-Châtelet (Riquier, *in* : MASSAT *et al.* 2003). La reprise de l'ensemble des données est présentée ci-après.

Depuis quatre ans, un groupe de travail, financé par l'Inrap dans le cadre d'une Action Collective de Recherche, s'est constitué, sous la direction de Thierry Lejars, puis Katherine Gruel, dans l'optique de fournir un référentiel typo-chronologique au secteur carnute sur la base de l'ensemble du mobilier datant, parure, armement, monnaie, amphore et céramique<sup>2</sup>.

Enfin, sur les opérations de l'autoroute A.19, dont les études sont en cours, les découvertes pour le second Âge du Fer ont été particulièrement fructueuses. Son tracé est-ouest, reliant l'A.10 à Arthenay et l'A6 à Courtenay, offre une remarquable occasion de préciser la chronologie (notamment pour le IIIe s. av. J.-C.) et d'étudier la zone frontalière (et ses fluctuations éventuelles) Carnute-Sénon, tant du point de vue de la culture matérielle (faciès céramologique et monétaire) que des pratiques funéraires.

### ***1.1.3. Choix du corpus et objectifs de l'étude***

#### **1.1.3.1. Le choix du corpus**

Pour répondre aux problématiques chronologiques et socioculturelles de l'étude, le mobilier de l'*oppidum* de *Cenabum*/Orléans paraît le plus approprié. En effet, ce site est exceptionnel à plus d'un titre.

En premier lieu, on dispose d'informations historiques, fournies par les textes de César puis de Strabon, qui définissent sa nature et sa fonction pour la fin de la période traitée. À l'époque de la Conquête, il s'agirait d'un *oppidum*, dans lequel des romains sont installés pour faire du commerce et où des légions hivernent (César). À l'époque augustéenne, la ville, à la population mélangée, serait un port de commerce (Strabon).

Cet *oppidum Carnutum Cenabo* (César, *B.G.*, VIII, 6), est le seul, explicitement mentionné et identifié par des données épigraphiques, pour ce territoire : il permet d'appréhender et de définir une originalité carnute par le faciès culturel local.

Ensuite, il présente une chronologie longue, en contextes stratifiés, et de nombreuses importations, tant d'origine méditerranéenne que gauloise, sur lesquelles on peut s'appuyer pour mettre en place et

---

<sup>2</sup> Etudes des monnaies : B. Fischer, K. Gruel, M. Troubady, de l'armement : T. Lejars, D. Josset, des parures : D. Lusson, des amphores : C. Barthélémy-Sylvand et des céramiques par moi-même.

affiner la chronologie de la période traitée (de son émergence jusqu'à l'époque augustéenne). On soulignera la qualité et la quantité du mobilier livré par les différents niveaux d'occupations gaulois, qui apparaissent tout à fait exceptionnels à l'échelle du territoire.

Outre la chronologie fine que ce site permet d'élaborer, les informations historiques, mises en parallèle avec les données mobilières, éclairent certains phénomènes observés sur l'évolution de ses répertoires et éventuellement la population susceptible de les utiliser.

### **1.1.3.2. Limites et contraintes de la documentation :**

Le mobilier de ce site présente cependant un certain nombre de spécificités qui imposent des limites aux interprétations que l'on peut en tirer. En premier lieu, il s'agit d'un site à caractère privilégié (en tant qu'*oppidum*), excentré par rapport au territoire, qui n'est pas représentatif des données socioculturelles de l'ensemble de la cité, ni même de l'ensemble du site, puisqu'ils restent cantonnés à leur secteur de découverte.

Les ensembles de mobiliers, sont classiquement issus de fosses dépotoirs ou de niveaux de remblais qui constituent autant de poubelles riches en informations. Il s'agit de dépotoirs secondaires (et probablement collectifs dans un contexte à occupation dense), mêlant des mobiliers de provenances diverses. L'étude de l'organisation spatiale reste difficilement perceptible dans les espaces fouillés ou de faible extension et partiellement détruits par les occupations postérieures. Il s'avère impossible d'associer un bâtiment à son dépotoir. Même s'ils sont peu éloignés de leur zone d'utilisation, les assemblages de céramiques se révèlent impropres pour l'identification d'un vaisselier<sup>3</sup> utilisé à l'échelle d'une unité d'habitat. De fait, ils doivent donc être traités dans leur globalité.

Par ailleurs, s'agissant d'un site à occupation longue et dense, le mobilier résiduel, inévitable dans ce type de gisement, qui n'est pas toujours isolable et quantifiable, biaise l'analyse de la composition des ensembles. Ce type de site ne peut donc répondre aux questions liées aux arrêts de productions ou de circulation des mobiliers importés ou de production régionale.

### **1.1.3.3. Objectifs de l'étude**

Face aux difficultés rencontrées pour dater les céramiques dans ce secteur géographique, malgré la masse documentaire disponible, il s'est avéré nécessaire, dans un premier temps, de réaliser un travail de fond sur les céramiques de production locale et régionale, afin d'en établir la chronologie. Pour ce faire, on proposera la définition d'un référentiel typo-chronologique spécifique à ce secteur géographique. Sa construction peut s'appuyer sur des horizons relatifs destinés à combler les lacunes de nos connaissances dans ce domaine.

La mise en place de cette chronologie relative des mobiliers s'appuie largement sur les ensembles stratifiés de *Cenabum*, depuis ses origines jusqu'au début du Ier s. ap. J.-C. Leur calage en chronologie absolue reste, dans un premier temps tributaire des importations qui offrent autant de repères chronologiques fiables aux ensembles associés ; l'objectif à terme étant d'inscrire les productions locales ou régionales dans une chronologie propre, en s'exonérant des mobiliers importés ou des parures, pour permettre de dater les sites qui en sont dépourvus.

L'étude chronologique, basée essentiellement sur le mobilier provenant d'un *oppidum*, se doit de tenir compte de ce contexte particulier. Lors de différentes études sur des ensembles de mobilier en secteur carnute, on a pu constater des associations qui apparaissent anachroniques. Ce phénomène s'explique par la nature et l'importance des sites. Ce type d'association semblait cependant trop récurrent pour être mis sur le compte de contextes douteux (mêlant des éléments résiduels à des mobiliers en usage). Il convient alors, d'une part, de s'interroger sur la possibilité d'utiliser la

---

<sup>3</sup> Le terme vaisselier est employé ici pour désigner l'ensemble de la vaisselle céramique, et non l'armoire qui la contient.

chronologie établie à partir d'un site à caractère privilégié comme Orléans pour dater un autre site, à l'histoire et à la population distincte, même s'il se trouve sur le même territoire (donc *a priori* dans la même entité culturelle). Les données chronologiques fines obtenues sur l'*oppidum* ne sont sans doute pas directement transposables à un établissement rural économiquement moins dynamique : des comparaisons avec l'agglomération ouverte de Saumeray (Eure-et-Loir, Pl. 154 à 187) illustrent parfaitement cet aspect et permet de nuancer les datations en fonction de la nature du site, de son histoire et du groupe social représenté.

Il s'agit ensuite d'examiner les évolutions morphologiques et de souligner les éventuels particularismes propres à ce secteur géographique qui permettraient de distinguer et d'identifier culturellement le secteur carnute. À l'échelle du site, l'étude de la culture matérielle permet de définir un faciès local dont l'évolution est soumise à diverses influences, durant cette période charnière d'acculturation.

L'examen des répertoires céramiques offre la possibilité en parallèle, de suivre l'évolution des pratiques culinaires ; les lacunes de la documentation ne permettant pas d'examiner les répertoires depuis le III<sup>e</sup> s. av. J.-C., tant dans l'*oppidum* de *Cenabum* que sur l'ensemble du territoire carnute. On prend donc comme référence de départ les mobiliers attribués à La Tène C2, soit une période antérieure à la conquête de la Narbonnaise et au développement du grand commerce, tout en ayant conscience qu'un « point zéro » n'existe pas ou reste très difficile à définir dans des situations de contacts permanents, comme cela semble être le cas à *Cenabum*. Ces modifications sont généralement considérées comme consécutives à la Conquête et aux influences exogènes au territoire d'étude. Il s'agit alors d'examiner quels sont les répertoires concernés, à partir de quand ces modifications sont perceptibles et s'ils sont effectivement tributaires de facteurs externes.

Les différences constatées entre le faciès de consommation de cette ville et celui d'une agglomération comme celle de Saumeray, conduisent à s'interroger sur les facteurs économiques, sociologiques ou culturels susceptibles de conditionner le faciès de consommation d'un site.

L'établissement d'une chronologie fine pour le site de *Cenabum* contribue ensuite à replacer les mobiliers dans leur contexte de consommation et à les rapprocher des informations historiques livrées par César puis Strabon. L'intégration d'informations obtenues sur quelques sites des environs immédiats permet de suivre son évolution, son intégration au sein du territoire et d'aborder le problème des relations de ce site avec la campagne environnante. La notion archéologique d'un *oppidum* appliquée au site de *Cenabum* pourra alors être abordée.

L'approche culturelle du territoire pourra être abordée par la confrontation des productions locales et régionales, de leur distribution géographique, de l'origine des importations et de leur cheminement aux pratiques funéraires et aux données numismatiques.

## 1.2. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

### 1.2.1. Situation du territoire carnute

Située au sud du Bassin parisien, la *civitas* carnute, intégrée à la Gaule Lyonnaise à l'époque impériale (Pline, Hist. Nat., I, 107), s'étend sur les actuels départements de l'Eure-et-Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher, une partie des Yvelines et de l'Essonne (**Fig. 1**), d'après les limites des diocèses de l'ancien régime (DEBAL 1974 : fig. 15, d'après LONGNON 1907).

À l'aube de notre ère, son importance dans la géographie humaine et économique de la Gaule était déjà soulignée par le géographe grec Strabon : la Loire, par sa disposition permet une relation relativement aisée entre le monde méditerranéen et la façade atlantique (*Géo.* IV, 1, 14). Sa situation sur le cours moyen de ce fleuve, est donc privilégiée.

Il compte deux villes principales : Chartres / *Autricum*, traditionnellement considérée comme la capitale du territoire (mentionnée comme telle par Ptolémée au IIe s. ap. J.-C. : *Géo.*, II, 8, 10) et Orléans / *Cenabum* (mentionné par César) au sud.

Nos connaissances sur l'occupation domestique gauloise de Chartres restent encore très limitées, mais celles dont on dispose désignent un lieu où les pratiques religieuses apparaissent également prépondérantes. Le vaste sanctuaire (316 m de longueur) mis en évidence par H. Sellès au pied de l'éperon et le lieu de rassemblement à caractère communautaire de la rue Sainte-Thérèse (SELLÈS 1999 : 317-320 ; POUX, SELLÈS 1998), inscrit au cœur d'un espace ceint de plus de 200 ha, se font l'écho d'un centre de pouvoir politico-religieux sans doute primordial pour ce territoire, et jusqu'au-delà de ses frontières. Ces indices inviteraient même à y localiser le fameux *locus consecratus* mentionné par César (FERDIÈRE 1989 ; SELLÈS 2001b).

Le territoire est traversé par la Loire au sud, le Loir à l'ouest, l'Eure au nord-ouest et l'Essonne et le Loing, à l'est, tous trois affluents de la Seine qui borde le territoire au nord. Il englobe le Val de Loire, la Beauce, la frange orientale des collines du Perche, le Thymerais jusqu'à la Seine et la Sologne. La topographie se caractérise par de vastes plaines limoneuses au relief peu accentué et de vastes étendues boisées, comme la forêt de Marchenoir et la forêt d'Orléans à l'est.

Ce vaste territoire est bordé au nord par le territoire des Vélocasses et des *Parisii*, à l'est par celui des Sénon, au sud-est par les Éduens, au sud par les Bituriges Cubes, à l'ouest par les Turons et les Cénomans et au nord-ouest par les Aulerques Eburovices

Les frontières du territoire à l'époque de l'indépendance restent inconnues. Pour cette période, l'un des meilleurs critères de territorialité, indissociable d'une autonomie politique et économique, est donné par les monnayages et leur diffusion, même si un certain nombre de précautions doivent être prises (GRUEL 2002).

Les études actuellement disponibles concernent essentiellement l'Ile-de-France (la frontière avec les Parisis et les Vélocasses pour ce qui nous concerne : GRUEL 2002 ; GINOUX, POUX 2002 ; BULARD, DROUHOT 2002 ; BOURGEOIS 1999 ; DECHEZLEPRÊTRE 2002).

À l'est, la frontière avec le secteur Sénon, esquissée en 1996 par S. Pénéla, pourra être précisée à l'issue des études de l'autoroute A19.

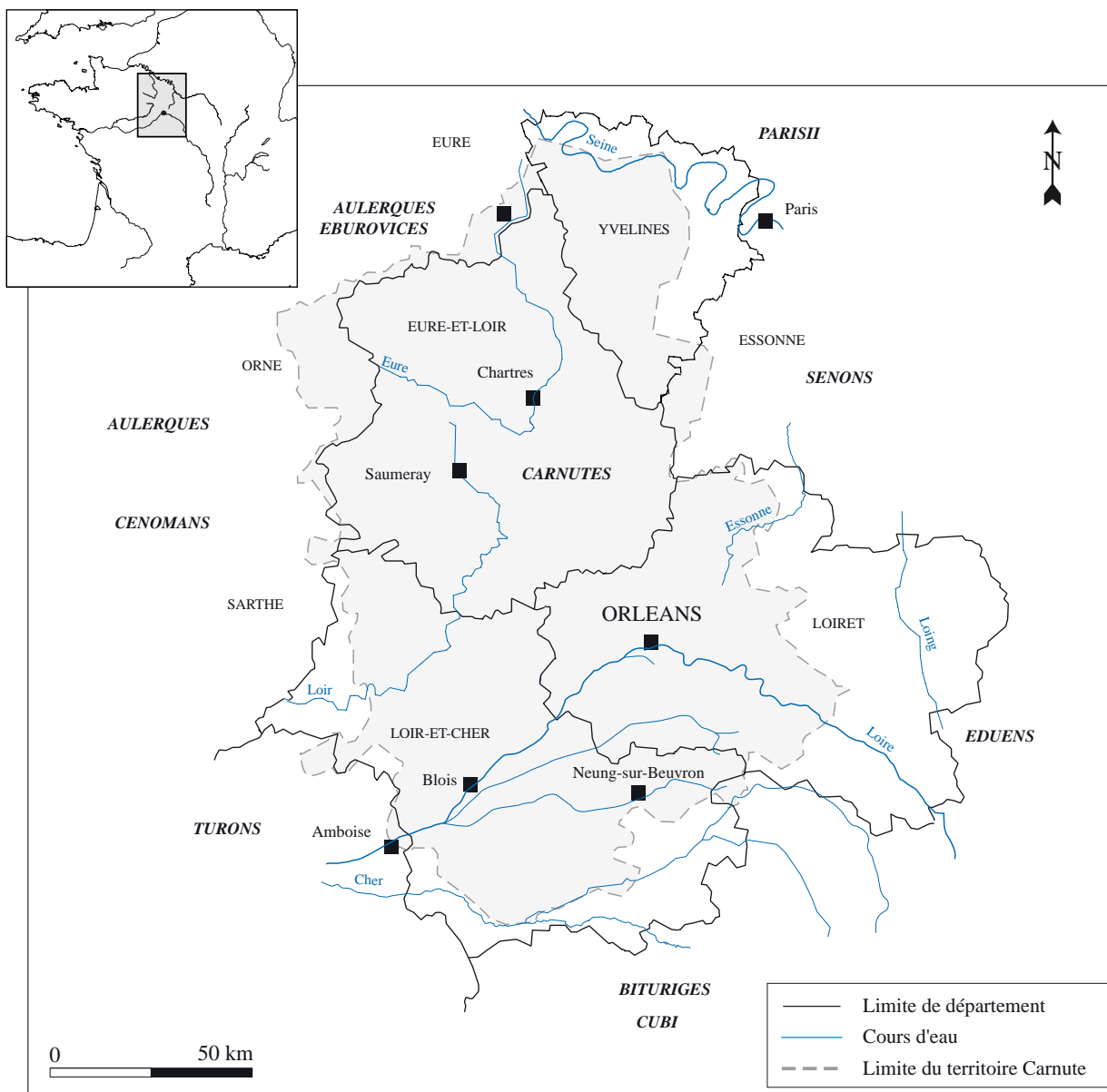


Figure 1 : Situation du territoire carnute et d'Orléans.

La frontière sud du territoire, localisée sur la Sauldre, en pleine Sologne, est sans doute la plus discutée. César précise qu'il « passe la Loire et arrive dans le pays des Bituriges » (*B.G.*, VII, 11). Cependant, la limite est généralement placée sur La Sauldre, en pleine Sologne, alors même que l'*oppidum* de *Noviodunum* / Neung-sur-Beuvron, situé à une quinzaine de kilomètres au nord de la Sauldre, est explicitement désignée comme un *oppidum* biturige (*B.G.*, VII, 12). Comme le souligne A. Ferdière, il est rare – voire exceptionnel et donc peu probable – qu'une région naturelle homogène, comme la Sologne « des Étangs » soit découpée entre plusieurs cités sous l'Indépendance et au début de l'Empire (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 276-277). De plus, la tombe à urne de Ménestreau-en-Villette (Loiret), située à 20 km au sud d'Orléans et à 25 km au nord de cette frontière supposée, qui a livré amphore et urne, présente un faciès biturige (*idem* : 220).

Les prospections pédestres, réalisées par P. Amelin entre les secteurs de Lamotte-Beuvron (à 10 km au sud de Ménestreau-en-Villette) et Salbris (sur le cours de la Sauldre), qui ont pourtant livré de nombreux sites du Paléolithique au Haut-Moyen-Âge, n'ont révélé aucune occupation attribuable à l'époque gauloise (information du prospecteur et examen personnel du mobilier). Cette limite, dont le tracé ne peut être précisé en l'état, ne correspondait sans doute pas à un tracé précis dans une zone peuplée de confins (DELÉTANG 1999 : 174 ; ROBREAU à paraître). Cette frontière correspond également à celle de la Gaule Lyonnaise et de l'Aquitaine à l'époque impériale (DELÉTANG 1975).

La frontière ouest avec le territoire des Turons a fait l'objet d'une étude récente et semble pouvoir être fixée à Amboise (HERVÉ, RIQUIER, TROUBADY à paraître ; RIQUIER, TROUBADY 2007). Les informations sur la zone de transition avec les Aulerques Eburovices et les Cénomans, restent trop lacunaires pour préciser l'information.

L'étude des monnayages carnutes, actuellement en cours par M. Troubaday, dans le cadre de sa thèse de Doctorat, permettra d'examiner la situation de l'intérieur du territoire.

## 1.2.2. Les Carnutes et Cenabum dans les sources

### 1.2.2.1. Les Carnutes dans les sources

Selon Tite-Live, les Carnutes, alors soumis aux Bituriges, auraient participé à l'expédition légendaire de Bellovèse en Italie du nord, mais on ne sait rien de leur établissement dans cette région de la Gaule centrale (*Hist. Rom.*, V, 34).

Les mentions dans la *Guerre des Gaules* sont plus nombreuses et explicites : le territoire des Carnutes occupe une place centrale, tant géographique que politico-juridique et religieuse, puisqu'il abrite le fameux *locus consecratus*, lieu d'assemblées confédérales annuelles des druides, où les décisions politiques étaient prises (*B.G.*, VI, 13)<sup>4</sup>.

Ce territoire comporte plusieurs villages [*uicis*] et villes [*oppidisque*] (*B.G.*, VIII, 5). César ne mentionne jamais Chartres / *Autricum*, traditionnellement considérée comme la capitale de la Cité, mais qui n'est désignée comme telle qu'au IIe s. ap. J.-C. par Ptolémée (*Géog.*, II, 8, 10).

Ils fournissent à l'armée de secours un contingent de 12 000 hommes (*B.G.*, VII, 75).

En 57, une partie des légions prend ses quartiers d'hiver chez les Carnutes (*B.G.*, II, 35). C'est probablement à cette date que César impose le Carnute Tasgetios comme roi, un homme de lignée royale. Il est assassiné trois ans plus tard par ces propres concitoyens. Ce n'est qu'alors que le général craint la défection de cette cité qui paraissait jusque là soumise est sûre (*B.G.*, V, 25).

Les Carnutes sont clients des Rèmes, fidèles alliés et amis des Romains (*B.G.*, VI, 4). En 53, un accord politique est passé entre les Carnutes et les Sénons (*B.G.*, V, 56 ; VI, 2, 3, 44).

Ils ne se soumettent qu'en 51 (*B.G.*, VIII, 38), après avoir perdu un grand nombre de villes et une grande partie de leurs (*B.G.*, VIII, 5).

<sup>4</sup> Sur cet aspect, voir en dernier lieu : FERDIÈRE 1989.

Comme pour d'autres territoires, le récit de César donne l'image d'un peuple divisé, n'adhérant pas d'une voix unanime à la soumission à Rome. Des divergences politiques se font clairement jour à travers plusieurs événements : l'assassinat de Tasgetios en 54, la conjuration d'une partie des Carnutes avec les Sénons en 53 et l'assassinat des commerçants romains en 52, œuvres de quelques chefs gaulois dissidents (dont Cotuatos et Conconnetodumnos) « *dont on ne pouvait attendre que des folies* » (*B.G.*, VI, 2). Le châtement du principal coupable et responsable de la Guerre (Gutuater, probablement Cotuatos ?), promptement livré par ses propres concitoyens, permet de libérer l'ensemble de la population (*B.G.*, VIII, 38). De même, en 53, c'est avec le soutien des Rèmes, que les Carnutes obtiennent volontiers le pardon de Rome, à la suite de l'échec de leur conjuration avec les Sénons (*B.G.*, VI, 4).

Ces événements, bien que très graves (le meurtre de citoyens romains constitue un sacrilège), n'hypothèquent pas le devenir de la cité à l'époque impériale, puisqu'elle obtient le statut de *civitas federata*, au même titre que les Éduens (frères de sang traditionnels, malgré quelques défaillances), les Rèmes (amis fidèles), les Helvètes et les Lingons (Pline, *Hist. Nat.*, IV, 18, 107). Un traité en bonne et due forme a donc été conclu, à un moment donné, avec Rome (GOUDINEAU 2000 : 354-356).

En 21 ap. J.-C., quand la révolte gronde en Gaule face à la lourdeur du tribut, les Carnutes ne participent pas au conflit.

À la fin du IIIe s. ou au début du IVe s. ap. J.-C., la Cité est scindée en deux : la moitié nord devient la *civitas Carnutum*, avec *Autricum* / Chartres pour capitale et la partie méridionale prend le nom de *civitas Aurelianorum*, avec *Cenabum* / Orléans pour capitale (LONGNON 1878 ; DEBAL 1974 : 38).

### 1.2.2.2. *Cenabum* dans les sources historiques

Les événements majeurs survenus à *Cenabum* relaté dans la *Guerre des Gaules* par César, ont longtemps constitué l'essentiel de nos connaissances sur ce site et justifié son importance au milieu du Ier s. av. J.-C. (Annexe 1.1).

En premier lieu, César le désigne comme un *oppidum*, doté de plusieurs portes (*B.G.*, VII, 11 ; VIII, 5). La ville possède un pont qui franchit la Loire. Il est étroit et plusieurs chemins y mènent (*B.G.*, VII, 11). La population serait nombreuse (*B.G.*, VII, 11).

En cette période de conquête, *Cenabum* constitue un point de ravitaillement des légions, dont l'intendance est confiée à un certain C. Fufius Cita, honorable chevalier romain, qui figure parmi les négociants romains installés en ces lieux pour faire du commerce (*B.G.*, VII, 3).

En 53 av. J.-C., c'est dans cette ville que le signal de la révolte générale de la Gaule est donné sous la conduite de Cotuatos et Conconnetodumnos, par le massacre des citoyens romains (*B.G.*, VII, 3). En répression, l'année suivante, la ville est pillée par les légions, détruite et la population réduite en esclavage (*B.G.*, VII, 11). Deux légions y prennent leurs quartiers d'hiver (*B.G.*, VIII, 5, 6).

Une soixantaine d'années plus tard, Strabon emploie le vocable d'*emporion*, ville à la population mélangée, qui souligne l'importance économique et stratégique de l'agglomération, bâtie au milieu du parcours navigable de la Loire (*Géog.*, IV, 2, 3).

Un document épigraphique, découvert vers 1843-1846, mentionne la présence d'un curateur sénon dans la ville, indiquant ainsi que *Cenabum* possède le statut de *municipium* à la fin du Ier s. ap. J.-C. (DEBAL 1974 : 69-71 et annexe 1.2). À la fin du IIIe s. ou du début du IVe s., lorsque la cité est scindée en deux, elle passe du statut d'agglomération secondaire à celui de chef-lieu de cité des *Aureliani*. En 343, la ville est mentionnée comme étant le siège d'une résidence épiscopale et ne cessera de l'être jusqu'à nos jours (DEBAL 1998 : 15-41).

### ***1.2.3. Orléans gaulois : état de la recherche archéologique***

#### **1.2.3.1. Historique de l'archéologie orléanaise**

Résumée en 1988 par Dominique Petit aujourd'hui disparu, l'archéologie orléanaise a une longue histoire, dont les principales étapes sont résumées ici (PETIT 1988 : 1-28).

Du XVe au XVIIe s., Pyrrhus d'Angleberme, Raymond de Massac ou François Lemaire se sont essayés à dresser des Histoires d'Orléans, où les « preuves archéologiques » apparaissent, mais ne sont étayées par aucune donnée archéologique. Au XVIIIe et au début du XIXe s., le développement des sociétés savantes et la mise en place d'un réseau d'ingénieurs et de géomètres comme P. Perdoux ou J.-B. Jollois (**Fig. 2**). Ils dressent des plans qui offrent une vision spatiale et urbaine de la ville. Parallèlement, les grands travaux d'aménagement urbain, comme la percée de la rue Royale, la destruction des vieilles murailles et le comblement des fossés au profit des boulevards, la construction de l'Hôtel de la Motte Sanguin, mettent au jour le *forum* et le théâtre romain notamment.

En 1848, la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais est fondée sous l'impulsion de l'abbé Desnoyers dont les travaux serviront de base à la gestion du patrimoine archéologique pendant plus d'un siècle<sup>5</sup>.

Jusqu'aux années 1970, sous sa conduite, puis celle de L. Dumuys, du chanoine Chenesseau et de J. Debal notamment, chaque aménagement fait l'objet de surveillance et d'un rapport d'observation. Le manque de temps limite bien souvent la portée des investigations, même si elles sont à la base d'une part importante de nos connaissances sur la trame principale du passé de cette ville.

Des années 1970 aux années 1990, se déroule la phase que Dominique Petit appelait « les grands principes », qui correspondent au développement de l'archéologie urbaine moderne, c'est à dire dans un cadre préventif. En premier lieu, un Plan d'Occupation des Sols est mis en place. Prescrit en 1971, il est muni d'une annexe archéologique conçue par Jean-François Barratin en 1977. Il est publié en 1980, grâce à la volonté politique locale. La professionnalisation de la discipline démarre avec l'arrivée d'Alain Ferdière en 1968 (assistant du directeur des Antiquités), puis de Jean-François Barratin (premier poste d'archéologue départemental en 1971), puis de celle d'Yves de Kisch (directeur des Antiquités en 1974). Les travaux d'urbanisme, qui donnent accès à de vastes surfaces, aux abords de la cathédrale (Saint-Pierre-Lentin, Saint-Michel et Mail Pothier, Chats Ferrés, Campo Santo), conduisent ces mêmes personnes à mettre en place une méthodologie rigoureuse, basé sur un enregistrement et une gestion raisonnée des données, permettant d'effectuer des choix de fouilles qui suivront comme la place Louis XI, l'îlot Saint-Germain ou encore la place du Martroi. Depuis le décès de Dominique Petit, le flambeau est repris par Olivier Ruffier.

Suivra la création de l'Association pour le développement de l'Archéologie en Région Centre et de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, œuvrant pour le passé d'Orléans, financés par le Ministère de la Culture grâce à la création du Fonds d'Intervention pour l'Archéologie de Sauvetage (dont Orléans sera la première ville à bénéficier en France).

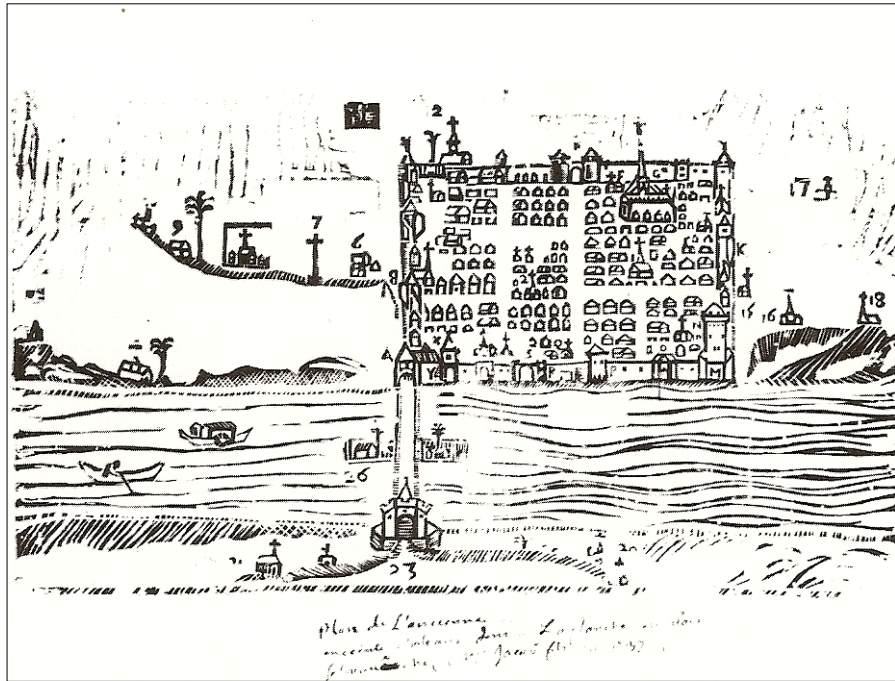
En 1992, la municipalité, soucieuse de préserver son patrimoine enfoui, se dote d'un service archéologique municipal, avec Pascale Dupont à sa tête, secondée par Laurent Mazuy.

À partir de cette période les travaux de réhabilitation et de réaménagement se multipliant, les équipes de l'AFAN puis de l'INRAP mènent la plupart des grandes opérations, selon les principes établis dès la fin des années 70. Elles sont généralement conduites sous la responsabilité de Thierry Massat, Pascal Joyeux et Sébastien Jesset.

---

<sup>5</sup> Pendant la seconde guerre mondiale, le musée Archéologique et Historique est détruit, comme la plupart des archives et des mobiliers archéologiques qui s'y trouvaient alors.





Le plus ancien plan connu d'Orléans. "Plan de l'ancienne enceinte d'Orléans dont la planche en bois se trouve chez Mr. Jacob fils en 1737 (coll. part.) Tirage du XVIIIe siècle



BMO Res ZH 11 : "Aurelia Franciae civitas ad ligeri flu : sita" (1581) (cliché SAMO).

Figure 2 : ORLEANS, plan le plus ancien connu et vue de la ville au XVIe s.

Chacune des opérations menées à Orléans a contribué à la compréhension globale de l'évolution de la ville (**Fig. 3**). Les premières fouilles, menées aux abords de la cathédrale, ont mis en évidence la création du tissu urbain au début du Ier s. ap. J.-C. et son évolution jusqu'au réaménagement du quartier à l'époque médiévale (Collectif 1983). Les suivantes ont permis de reconnaître les premiers vestiges gaulois, les limites de la ville du Haut-Empire, les principaux axes viaires, la fixation du tissu urbain à partir du XIVe s. (PETIT 1988). Les opérations menées dans les années 90 dans le quartier Dessaux conduisent à la découverte d'installations portuaires du Haut-Empire et montrent la faible densité de l'occupation à l'intérieure de l'enceinte monumentale du Bas-Empire. La réhabilitation du quartier de La Charpenterie en 1969 a conduit à la première fouille de sauvetage d'Orléans, conduite sous la direction d'Alain Ferdière. Faute de temps, les niveaux antiques n'ont pu être atteints, mais une occupation gauloise de première importance était largement pressentie (FERDIÈRE 1970).

### 1.2.3.2. Orléans gaulois : état de la recherche

Malgré la découverte vers 1843-1846 d'une stèle mentionnant le vocable *cenab*, les érudits locaux se sont longtemps affrontés sur l'attribution du site de *Cenabum*, à Orléans ou à Gien. Il faut attendre la fin des années 1970 et les premières découvertes de niveaux gaulois *in situ*, sur le site de Saint-Pierre-Lentin (1978-1979, qui a notamment livré un denier de César), et celui de l'îlot Saint-Germain en 1983-1984, puis sur la place du Martroi (1985-1986), pour régler définitivement la question de la localisation du site mentionné par César (PETIT 1986).

« De l'*emporium* des carnutes, de l'*oppidum* rebelle nous ne connaissons rien... sinon...les passages de Strabon et de César », écrivait Dominique Petit en 1988 (PETIT 1988 : 37).

Depuis, plusieurs opérations ont confirmé l'importance de l'occupation gauloise et son caractère domestique, artisanal et funéraire, grâce aux découvertes du cinéma le Rio, du 191, rue de Bourgogne (site 072, 1996), du 18, rue Porte Saint-Jean (site 097, 1998-1999), de la Charpenterie (sites 093 I et II, 1997-2000), des Halles-Châtelet (site 101, 2001), de la place de Gaulle (site 106, 2001) et du 8-10, rue Porte Madeleine (site 126, 2005) et dernièrement de la Zac des Halles et rue des Halles (sites 165 et 166, 2007).

Les informations archéologiques dont on dispose sur *Cenabum* ont été inventoriées par T. Massat dans le cadre d'un diplôme de maîtrise (MASSAT 2003). L'examen chronologique du mobilier, précisé depuis, me permet ici d'en présenter la trame générale.

La ville gauloise est implantée sur la rive droite de la Loire, à proximité immédiate du fleuve (**Fig. 4**). À son emplacement, le relief accuse un dénivelé d'une vingtaine de mètres, entre le sommet du coteau et la Loire, sur une distance d'environ 400 m. L'accès au site est facilité par l'absence de toute contrainte topographique. La rive gauche du fleuve, située en zone inondable, n'est occupée densément que plus tardivement à l'époque gallo-romaine.

Différentes observations effectuées lors des fouilles de l'îlot de La Charpenterie et du Quartier Dessaux (sites 080 et 081) permettent de restituer la berge naturelle à la cote de 93 m N.G.F., soit à environ 80 m environ en retrait des quais actuels (MAZUY 2005 : 4).

Par ailleurs, la topographie originelle du site reste très mal connue. Les rares informations dont on dispose sont livrées par les relevés hypsométriques du XIXe s. qui semblent dessiner une succession de thalwegs d'orientation qui entaillent régulièrement le bord du coteau et entre lesquels est implantée l'occupation. Cependant, les observations sont trop ponctuelles pour préciser s'ils ont une origine naturelle ou anthropique. En effet, on constate qu'au moins trois d'entre eux sont alignés sur les fossés des remparts de l'enceinte du Bas-Empire d'une part (thalwegs de la rue Sainte-Catherine et du Bourdon Blanc) et de l'extension de l'enceinte du XVe s. d'autre part (rue Sainte-Catherine, DEBAL 1980 : fig. 10). Des observations effectuées lors d'interventions archéologiques sur ceux des rues Sainte-Catherine et de la Poterne confirment qu'ils étaient en eau à l'époque gauloise et qu'ils ont été probablement entretenus jusqu'à leur comblement au Moyen Âge.



01	3, rue Saint-Pierre Lentin	1977	53	Parking Rocheplatte	1992
02	Eglise Saint-Pierre Lentin	1977-1979	54	44, rue du faubourg Bourgogne (hors plan)	1991
03	Campo Santo	1978	55	1, rue Parisie	1992
04	Parking Saint-Pierre Lentin	1978-1979	56	19, rue Coquille	1996
05	Eglise Saint-Michel	1979-1980	57	Impasse du Brésil	1992
06	Châtelet (centre commercial)	1973-1975	58	Loire "pont romain"	1994
07	Tour du Haume	1973	59	Médiathèque	1992
08	Dessaux/Saint-Flou	1984	60	Place Abbé Desnoyers	1992
09	Charpenterie	1968	61	Lit de la Loire	1994
10	22, quai du Châtelet	1981	62	Carré Saint-Vincent	1993
11	Saint-Paul	1973	63	Moutarderie Blanche	1993
12	Mail Pothier	1980-1981	64	4, quai du Châtelet	1994
13	Palais de justice	1980-1981	65	29, rue de la Porte Saint-Jean	1994-1996
14	Plat d'Etain	1980	66	51, rue de la Porte Saint-Jean	1995
15	Place Louis XI-Sainte-Catherine	1981	67	Parc Léon Chenault	1995
16	Loire-est / Pont Royal	1984	68	6, rue de la Manufacture	1995
17	Saint-Eloi	1968	72	191, rue de Bourgogne	1996
18	Ilot Saint-Germain	1983-1984	73	"Bretignolles" (hors plan)	1881
19	9, rue Tudelle	1982	74	Rue Michelet	1996
20	Rue du Faubourg Bourgogne (hors plan)	1973	75	Quai des Augustins (hors plan)	1996
21	3-5, place de Châtelet	1985	76	39, rue d'Illiers	1996
22	Place du Martroi	1985-1986	77	Rue d'Illiers	1996
23	Hôtel Pommeret	1987	78	6 ter, rue Croix-de-Bois	1996
24	Rue Muzène, rue de l'Ecu d'or	1986	79	29, rue du Colombier	1997
25	Crypte cathédrale Sainte-Croix	1987	80	Dessaux-Ilot du Jeu de Paume	1993
26	Boulevard de Verdun	1987	81	Dessaux-Ilot Nazareth	1994
27	ZAC Cigogne	1987	82	Rue des Tanneurs	1995-1998
28	Boulevard Alexandre-Martin	1987	83	Rue Saint-Flou "Tour Blanche"	1995-1998
29	Place Isaac Jogues	1987-1988	84-90	N° réservés au quartier Dessaux	
30	Abattoirs - la Madeleine (hors plan)	1987	91	9 à 13bis, quai du Roi	1997-1998
31	Saint-Phallier (hors plan)	1987	92	Centre de conférence	1997-1998
32	36 bis, Quai du Châtelet	1987	93	Ilot de la Charpenterie	1997-2000
33	Bibliothèque		94	Rue Porte Madeleine	1998-1999
34	Parking des Chats ferrés	1980	95	Faubourg Madeleine, pont ouest (hors plan)	1998-2000
35	Fontaine de l'Etuvée (hors plan)	1969-1975	96	Rue du Brésil	1998-1999
36	4, rue du chêne percé		97	18, rue Porte Saint-Jean	1998-1999
37	6-8, rue Etienne Dolet		98	41, avenue Dauphine (hors plan)	1998
38	Lycée Saint-Euverte	1989/1996	99	rue du Puits Saint-Laurent (hors plan)	1999-2000
39	Carrefour Bourgogne	1989	100	Tramway sections 4 et 5	1997-1998
40	25, rue Tudelle	1989	101	Halles Châtelet (square)	2001
41	Lycée Saint-Charles	1989-1990	102	Boulevard Rocheplatte	2000
42	Z. A. D. Saint-Marceau	1989	103	10, Boulevard Rocheplatte	2000
43	Saint-Pierre-le-Puellier	1975	104	9, square des Plantes	2000
44	Saint-Aignan	1953	105	6, rue des Cordiers (hors plan)	2001
45	Saint-Pierre-du-Martroi		106	Place de Gaulle	2001
46	Université de la poste	1990	126	8-10, rue Porte Madeleine	2005
47	41, rue du Poirier	1990	165	Zac des Halles	2007
48	Les jardins du théâtre	1990	166	Rue des Halles	2007
49	141, rue du Petit Pont (hors plan)	1990	A	Rue Ducerceau	1902
50	Parc Pasteur (hors plan)	1991	B	Théâtre antique	1821
51	Champ-Chardon (hors plan)	1991	C	Ilot 4, rue d'Illiers	1945
52	Voie G	1991			

Liste des opérations réalisées dans le centre d'Orléans, de 1902 à 2005.

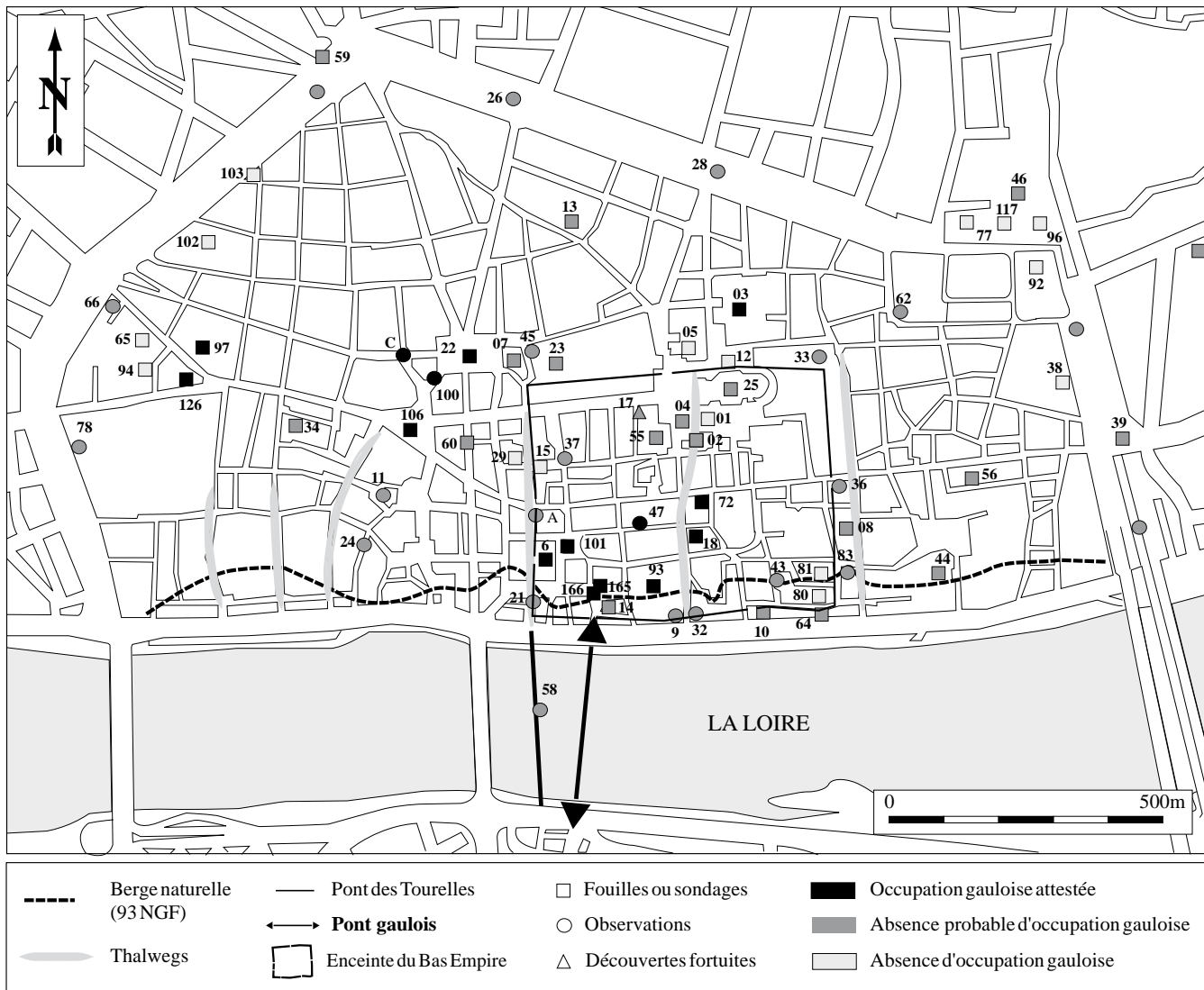


Figure 4 : ORLEANS, localisation des opérations ayant livré des niveaux d'occupation gaulois (d'après MASSAT 2003 : fig. 14).



## *L'espace domestique : rues, bâtiments et activités artisanales*

### *Les rues*

Au moins deux thalwegs traversent l'occupation gauloise. Ils constituaient des contraintes topographiques fortes pour le plan et l'organisation spatiale de l'occupation. De fait, ils pouvaient naturellement délimiter des quartiers et ont imposés l'aménagement de points de franchissement. L'espace ainsi façonné a certainement conditionné la disposition et l'orientation des rues, mais les axes viaires observés sont peu nombreux pour le confirmer.

Dans un cas, une bande de circulation en gravier d'orientation est-ouest, parallèle à la Loire, a été observée sur le site de la Place de Gaulle. Elle est en usage pendant au moins la première moitié du Ier s. av. J.-C. Elle présente un profil bombé sur la largeur observée (de 1,75 m) et son emprise totale pouvait atteindre 3,80 m environ (JOYEUX 2002 ; JOYEUX à paraître).

Sur le site de La Charpenterie, les espaces de circulation extérieurs sont signalés par l'absence de bâtiment le long de la limite sud du décapage. Des espaces de moins de 2 m de largeur définissent des venelles desservant les différentes constructions. L'une d'elles est matérialisée par un empierrement en avant de la structure 35 (Pl. 37).

Sur le site des Halles-Châtelet, un chemin large d'1,80 m semble mis en place dès La Tène D1a et perdure jusqu'à La Tène D2b. Il est bordé au nord par des bâtiments incendiés et reconstruit au même emplacement à de multiples reprises, jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. (Pl. 3 et **Fig. 5**). Cette partie du site sert ensuite de dépotoir pendant une durée mal définie et ne semble plus aussi densément occupée ensuite.

Dans la partie sud du même site, le fossé F.250, axé est-ouest, est comblé vers le milieu du Ier s. av. J.-C. Un fossé (F.251), sensiblement de même orientation et implanté 5 m plus au sud, semble lui succéder. Il est comblé à la fin de l'époque augustéenne. Son axe est parallèle à celui de l'actuelle rue de La Charpenterie à l'est et débouche à l'emplacement de la porte ouest de l'enceinte du Bas-Empire (**Fig. 6**).

### *Les bâtiments*

Des bâtiments<sup>6</sup> ont été repérés sur la plupart des opérations. Les zones les plus densément bâties se situent dans la ville basse. Sur le site de La Charpenterie, 58 murs, 53 sols et 6 foyers permettent de restituer 32 bâtiments pour l'époque gauloise (MASSAT 2003 : 78-82).

Les perturbations postérieures interdisent bien souvent d'appréhender un bâtiment dans sa globalité, mais les multiples incendies<sup>7</sup> ont permis la conservation d'un certain nombre de leurs fondations, ce qui permet de comprendre leur mode de construction (MASSAT 2003 : 78-89). Ils semblent respecter une orientation similaire, axée nord-sud et est-ouest tout au long de la période (MASSAT *et al.* 2002 : 182-185).

Sur le site des Halles-Châtelet, l'organisation semble se structurer à partir de l'horizon 3, notamment dans la partie nord du site.

---

<sup>6</sup> Les bâtiments sont en cours de réexamen par Gaëlle Robert (Inrap CIF) dans le cadre du projet « Orléans gaulois ».

<sup>7</sup> Face à la fréquence des incendies qui ravagent régulièrement les bâtiments, il me semble illusoire d'en attribuer un en particulier à la destruction de la ville par César.

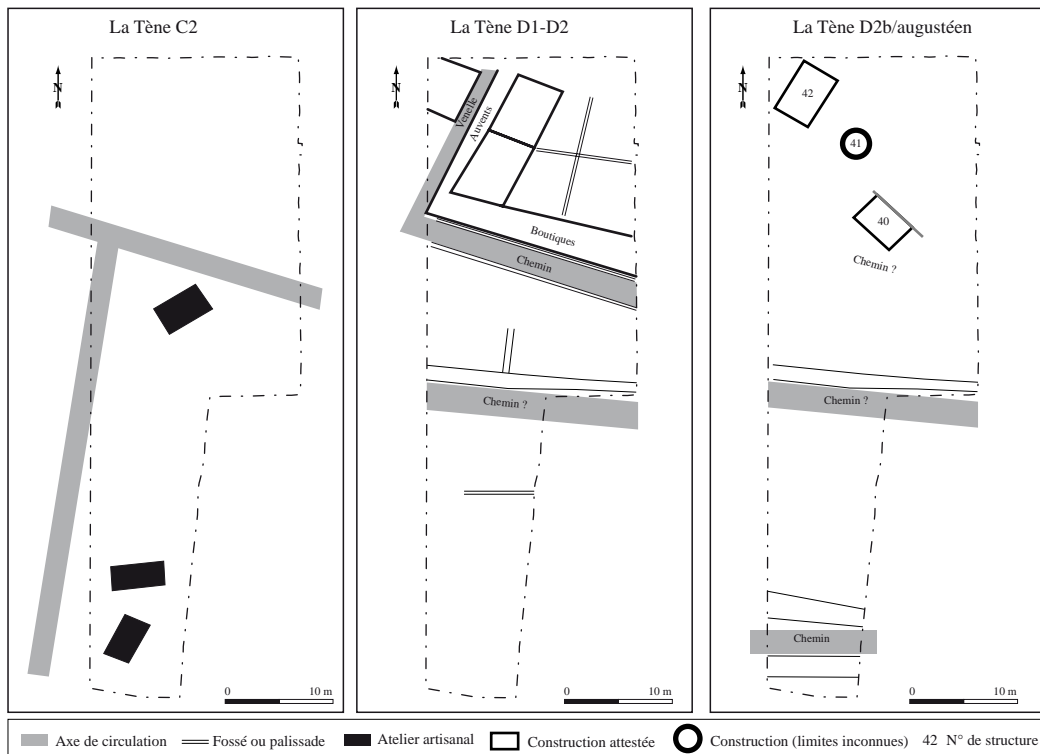


Figure 5 : schéma d'évolution de l'organisation spatiale du site des Halles Châtelet (101) (d'après MASSAT, JOSSET 2002 : fig. 103, 105, 106).

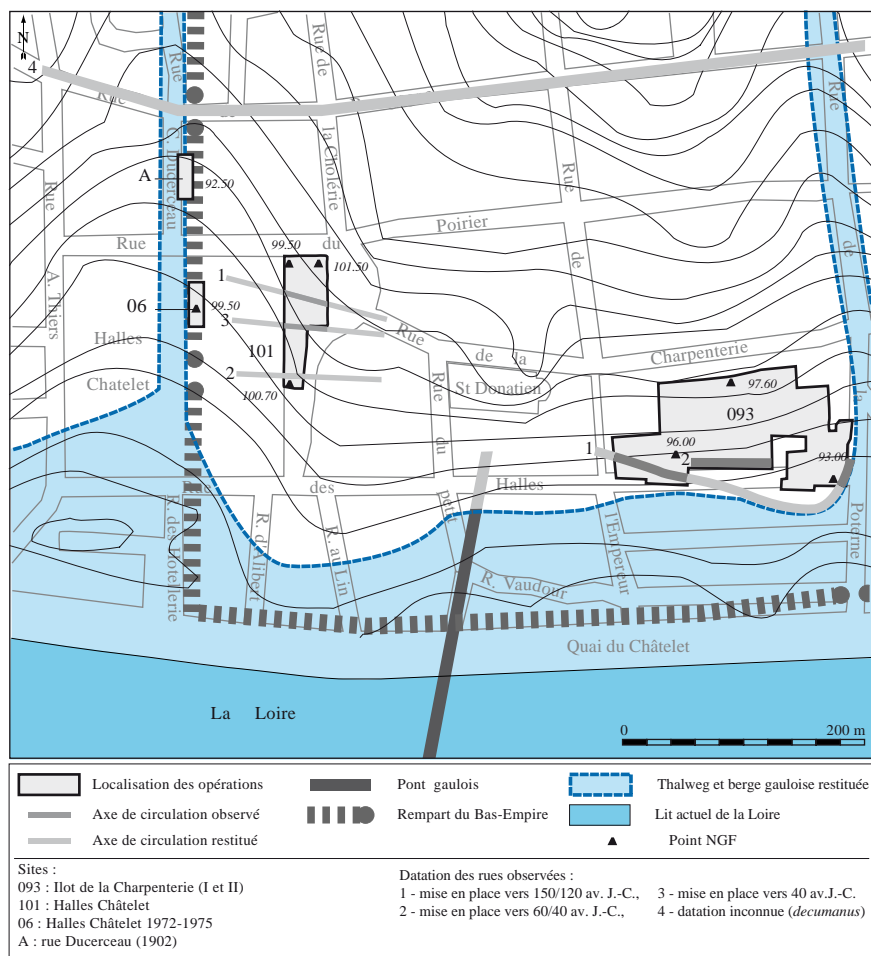


Figure 6 : secteur Châtelet/Charpenterie, topographie primitive du site, situation des thalwegs et des rues observées (d'après MASSAT 2003 : fig. 25).

Sur la fouille de La Charpenterie, les bâtiments sont distribués le long d'un espace de circulation implanté au sud et orienté est-ouest. Cet axe, perceptible à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'époque augustéenne (**Fig. 7** et Pl. 37 à 40).

Les premiers plans reconnus sont datés de La Tène D1a. Il s'agit de bâtiments construits sur poteaux et sablières basses. Leur sol est généralement en terre battue, mais quelques uns, à partir de La Tène D1b sont en calcaire damé. La surface de l'un d'eux est évaluée à 14 m<sup>2</sup> (Pl. 36 : Str.142). Ce bâtiment est reconstruit à quatre reprises suivant le même plan. Il atteint environ 24 m<sup>2</sup> à La Tène D2a, avec l'ajout d'un auvent le long du mur nord (Pl. 37 : Str.109). La str.42, dont les limites sont inconnues, est bordée au sud par une palissade orientée est-ouest qui pourrait délimiter un axe de circulation (Pl. 37 : str.47). Ce bâtiment est également reconstruit à plusieurs reprises et selon le même plan.

Les constructions du milieu du Ier s. av. J.-C. correspondent essentiellement à des réfections de bâtiments précédents. Des partitions internes sont mises en place à cette période (Pl. 38 : Str. 37). Des sols sont en terre battue, d'autres recouverts de calcaire damé. Certains possèdent un foyer constitué de calcaire pilé et damé parfois posé sur un hérisson de galets ou de tessons de céramiques. Ces bâtiments comptent en général une unique pièce et se développent sur 20 à 40 m<sup>2</sup>.

Quelques bâtiments des années 40-30 av. J.-C. sont construits sur solin de bois (Pl. 39 : str.34). En avant, les zones de circulation sont aménagées avec des remblais de galets et des cailloutis.

Rapidement, l'ensemble est remblayé et une nouvelle campagne de construction est entreprise. L'espace est réinvesti par de vastes constructions édifiées simultanément aux alentours des années 20 av. J.-C. L'ensemble est assez mal conservé mais permet néanmoins de restituer plusieurs corps de bâtiments organisés autour d'espaces extérieurs. L'un d'eux se développe sur plus de 130 m<sup>2</sup> (Pl. 40 : str.13/33). Il est divisé en huit pièces au moins. Les murs en pans de bois hourdis de torchis sont élevés sur des sablières posées sur solins de pierres sèches. Certains sont recouverts de mortier de chaux lissé et disposent de plinthes en adobe. La couverture, qui n'a laissé aucune trace, était probablement en matériaux périssables (seulement deux fragments de *tegulae* proviennent des niveaux de destruction). Ce bâtiment est bordé sur deux côtés au moins par des espaces extérieurs, probablement des cours (Fig. 7). On note par ailleurs l'absence de fosses-dépotoirs dans les environs immédiats, contrairement aux périodes précédentes.

Scellé par l'incendie qui ravage le bâtiment, le mobilier est essentiellement composé d'importations d'origine méditerranéennes et gauloises, d'un récipient en fer et d'une plaque-boucle bimétallique de baudrier ou de cuirasse segmentée (Pl. 68 : 093-ph.457).

Les dimensions, le plan et la qualité de la construction (présence d'adobe et de mortier de chaux), manifestent des signes de romanisation, même si le plan, incomplet, empêche toute restitution (PAUNIER, DESBAT, MEYLAN 2002 : 272-273). Ces éléments, pleinement confirmés par l'assemblage du mobilier et la proximité de la Loire, contribuent à identifier des bâtiments d'habitation de la classe dirigeante et militarisée, probablement en charge du contrôle du trafic transitant par *Cenabum* à la fin du Ier s. av. J.-C. Ils pourraient être en relation avec les installations portuaires attestées plus à l'est, dans le quartier Dessaux (MASSAT, RUFFIER 2001 : 42-43).

Même si l'organisation générale des bâtiments et leur emprise restent mal connues, la perdurance de ces structures aux mêmes emplacements, depuis leur origine, suggère que l'organisation générale de l'espace était définie, ceci peut-être dès La Tène D1. Ce qui traduit probablement une organisation en îlots, dont la trame reste à préciser.





Figure 7 : évolution des bâtiments du secteur sud-est de La Charpenterie, entre l'horizon 5 et l'horizon 8 (d'après des documents de T. Massat).

## Les activités artisanales

Quelques activités artisanales peuvent être évoquées par l'étude des déchets qu'elles ont produits. Les outils inventoriés sont tout aussi discrets et n'apportent pas d'informations complémentaires (2 alènes en os, 1 ciseau, quelques couteaux et douilles en fer).

Les déchets se répartissent sur l'ensemble de la surface explorée du site de La Charpenterie. Il apparaît donc que les activités artisanales sont exercées à proximité immédiate des bâtiments domestiques.

Certaines activités sont régulièrement attestées sur bon nombre de sites du second Âge du Fer : la meunerie, le tissage, la boucherie, qui rentrent dans le cadre d'activités de subsistance.

L'analyse de la composition du mobilier issu de la structure 101-F.287 (Pl. 7 à 12) révèle un autre type d'activité qui reste mal définie et impossible à identifier (*cf. infra* § 2.3.5.2).

Par ailleurs, la sidérurgie est attestée sur tous les sites. Dès La Tène C2, on observe des résidus liés à une activité de forge (fours, battitures, scories et fragments de tuyères dans la structure 101-F.287). Elle paraît en étroite relation avec de vastes excavations à bords droits et fond plat, d'environ 14 m<sup>2</sup> (101-F.287, 101-F.329), en usage jusqu'à La Tène D1a (093-F.295), qui pourraient correspondre à des ateliers semi-excavés. En termes quantitatifs, les périodes qui concentrent le plus de déchets correspondent à la première moitié du Ier s. av. J.-C.

L'étude de la faune, réalisée par S. Frère, pour l'heure cantonnée à 14 structures seulement (soit 3 536 restes), apporte des informations complémentaires (FRÈRE 2002 : 73-80). Le comblement de la structure 093-F.295 contenait une proportion élevée de cornes sciées. La récupération de l'étui corné demeure relativement rare au regard du nombre de sites étudiés : elle est attestée à Levroux (Indre), Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), Acy-Romance (Ardennes) et Montmartin (Oise) (MÉNIEL 2000). Cette corne peut être utilisée comme fondant pour la métallurgie ou la trempe de l'acier (KRAUSZ 1992 : 51). Elle permet également d'obtenir, une fois déroulée, des pièces rectangulaires pour le placage de meubles ou de manches de couteaux (FRÈRE 2002 : 76).

Dans le cellier 093-F.462, la composition de la faune est tout aussi singulière : elle concentre une quantité anormalement élevée de mandibules de bœufs (53 % du N.R. pour un minimum de 33 individus). La découpe des mandibules est systématique et suit une chaîne opératoire spécifique : exposition au feu (40 % des cas) ; coup de couperet pour séparer la partie incisive de la molaire ; séparation des prémolaires ; séparation des molaires de la branche montante. Ce procédé est manifestement destiné à récupérer la moelle osseuse du *foramen*. Le liquide ainsi obtenu serait utilisé lors d'opérations de trempe douce pour obtenir des tranchants d'une grande résistance grâce à un refroidissement lent (cité par S. Frère, d'après une communication orale A. Rapin). Il est donc possible qu'une partie au moins des objets fabriqués sur le site soit des lames (couteaux, épées ?).

Les types et la variété des objets en fer fabriqués restent indéterminés, tout comme il est difficile - sinon impossible - d'évaluer le nombre d'objets produits. La quantité de déchets reste somme toute assez limitée et il n'est pas certain que des surplus aient été dégagés au-delà des besoins propres de l'agglomération. Il paraît plus vraisemblable de les rattacher à des productions de subsistance et non destinées à être commercialisées hors de la ville.

L'artisanat du bronze apparaît sur le site de La Charpenterie pendant La Tène D2, avec un creuset, quatre petits fours circulaires<sup>8</sup> et des résidus de bronze coulé. Par ailleurs, deux flans non

---

<sup>8</sup> Ces petits fours circulaires, similaires à ceux découverts au Mont Beuvray, pourraient correspondre, selon J.-P. Guillaumet à des fours de séchage de moules. Aucun fragment de moule n'a cependant été découvert.

frappés (093-ph.454/455 et ph.411/416) et deux autres attachés (en contexte résiduel) signalent une production monétaire à proximité immédiate<sup>9</sup> (**Fig. 8**).

Certains vases ont manifestement été réemployés comme bacs de trempage : l'un d'eux était enfoui aux trois quarts dans le sol à proximité immédiate d'un four. Il était comblé de cendres et de charbon de bois. Sa surface interne est recouverte d'un dépôt blanchâtre et charbonneux et de mouchetures ferrugineuses (**Fig. 8**). Une dizaine d'autres vases du site comportaient des résidus similaires (Pl. 81 : F.999-54).

Sur la fouille des Halles-Châtelet, des petits fours similaires, associés à des fragments de moules à alvéoles et des creusets pourraient signaler un atelier d'orfèvrerie (MASSAT 2003 : 97), qui confère au site, au même titre que la production monétaire, un statut privilégié.

### *L'espace funéraire*

Actuellement, sept à huit tombes gauloises sont connues à *Cenabum* (cf. Vol. III.1 : n° 45.05 à 45.12). Les plus anciennes se situent à 400 m à l'ouest de la Place de Gaulle (**Fig. 9**).

Les trois premières sont des tombes d'enfants de moins de deux ans, inhumés durant La Tène C2, et concentrées sur une surface de 5 m<sup>2</sup> (18, rue Porte Saint-Jean : n° 45.05 à 07). Une large partie du site était recouverte d'une épaisse couche de terre noire qui n'a pas été explorée et qui masquait peut-être d'autres sépultures.

Les deux sépultures du 8-10, rue Porte Madeleine (n° 45.08 et 09) sont celles de jeunes adultes, âgés de 18 à 25 ans, datables de La Tène D1a. Elles sont situées à proximité immédiate d'au moins quatre fosses contenant des dépôts d'animaux complets. Ces creusements, de forme irrégulière, contenaient d'une à quatre brebis immatures. Une d'entre elles contenait trois squelettes de pygargues : une femelle est encadrée par deux mâles, déposés complets, sur le ventre, ailes repliées et pattes étendues. La contemporanéité de ces dépôts (auxquels aucun mobilier n'est associé) et des tombes est possible, bien que rien ne permette de l'assurer<sup>10</sup>.

Les deux autres tombes plus tardives sont situées au cœur de l'espace domestique. Elles correspondent toutefois à des cas particuliers.

La première (Ilot de la Charpenterie, n° 45.11), est celle d'un nourrisson décédé pendant La Tène D2a et inhumé sous le sol d'un bâtiment domestique.

La seconde est celle d'un jeune adulte, probablement un homme, inhumé à proximité d'un fossé du site des Halles-Châtelet (n° 45.10). Elle paraît plus exceptionnelle. En effet, cette tombe n'a livré aucun mobilier et aucun soin n'a été apporté au creusement de sa fosse. Le squelette est mal conservé et n'apporte aucune information complémentaire. La datation radiocarbone situe cette inhumation entre 91 av. J.-C. et 59 ap. J.-C. (Annexe 7). Sa situation, le long du fossé F.250 daté des années 60-40 av. J.-C., invite à lui attribuer la même datation.

Ce fossé offre par ailleurs un comblement singulier, composé notamment d'amphores décollétées, d'un casque fragmentaire mutilé et d'un ensemble de mobilier fortement « méditerranisé » (Pl. 23 à 28), que je mets volontiers en relation avec les événements relatés par César à *Cenabum*. Il n'est donc pas impossible que ce défunt, inhumé au cœur de l'habitat, dans un secteur déserté pendant quelques mois, soit en relation directe avec ces événements.

---

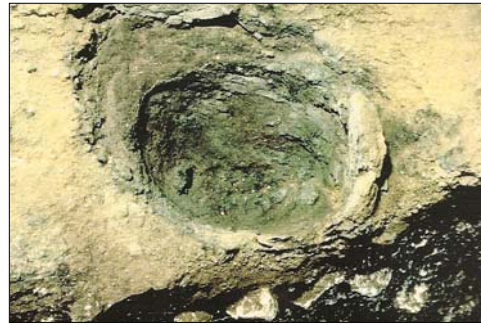
<sup>9</sup> Il pourrait s'agir des types LT6088 ou 6108, particulièrement fréquents sur le site et dans la région orléanaise (M. Troubady, étude en cours).

<sup>10</sup> L'étude est toujours en cours. La fosse aux pygargues est recoupée par un bâtiment augustéen.

### 093. La Charpenterie



Cliché : P. Foulon, Camara-Burgevin.

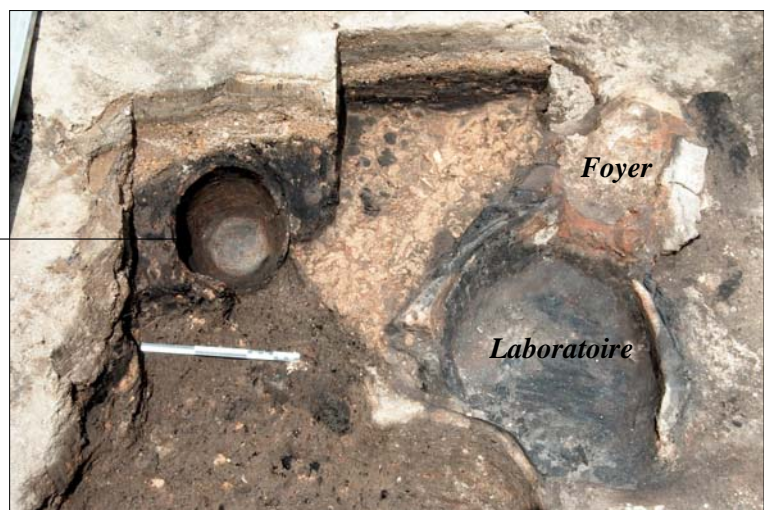
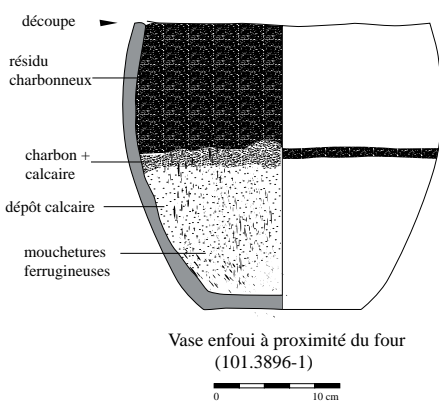


Cliché : P. Juge.



Cliché : P. Juge.

### 101. Halles-Châtelet



Cliché : P. Juge

Figure 8 : ORLEANS : La Charpenterie : flancs monétaires liés par leur queue de coulée, creuset et four de bronzier (d'après : MASSAT *et al.* 2002 : photo 19 et MASSAT *et al.* 1999 : photos 19 et 20)., Halles Châtelet : vue générale du four F.472 et situation du vase réutilisé en bac de trempage.

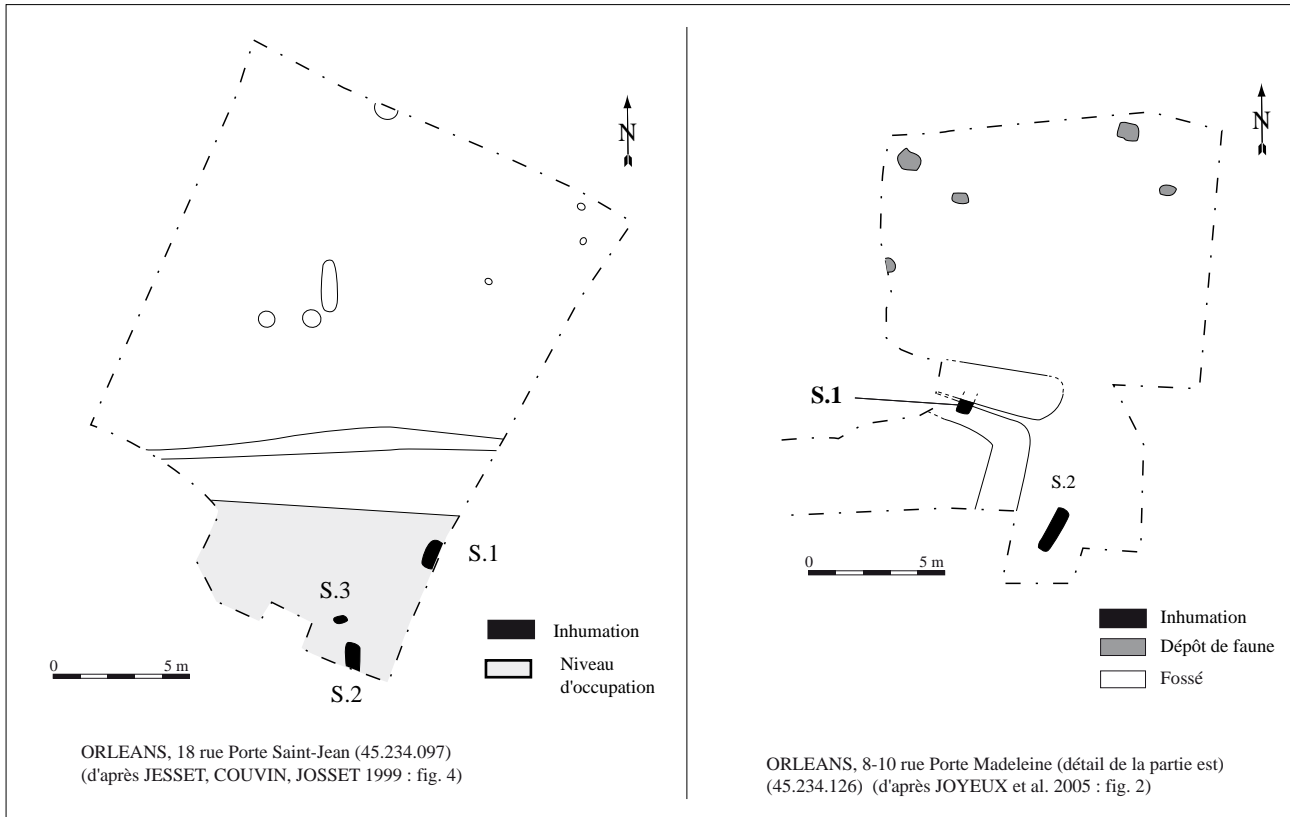
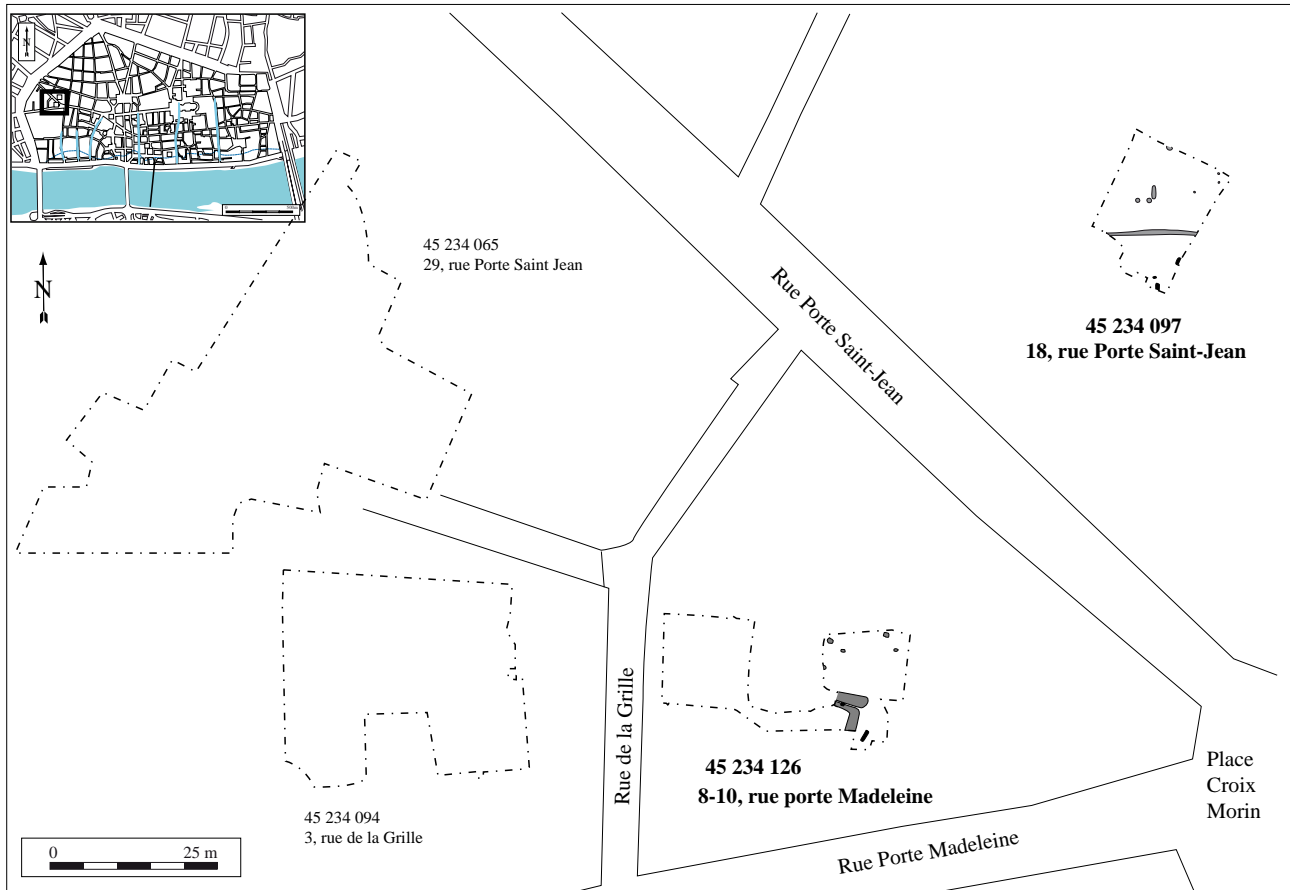


Figure 9 : ORLÉANS, quartier ouest : interventions archéologiques et localisation des structures et des sépultures gauloises (d'après CANNY 2001 : fig.2 ; JOYEUX *et al.* 2005 : fig.2 ; JESSET, COUVIN, JOSSET 1999 : fig.4).

On mentionnera également la découverte ancienne d'une tombe au nord-est de la place du Martroi : un adulte, inhumé nord-sud, est accompagné d'un « vase en terre noire près de la tête » (JOUVELLIER 1945 : 31 ; cf. catalogue funéraire : tombe n°45.12). Le vase en question n'ayant pas été retrouvé avec certitude, son attribution à la période gauloise reste hypothétique<sup>11</sup>.

Enfin, on relève au moins deux ossements humains dans les dépotoirs de l'espace domestique : une mandibule d'enfant d'une dizaine d'année provient du site de la Place de Gaulle (Pl. 130) et un fragment d'os humain (non précisé) du silo F.229 du site de La Charpenterie (FRÈRE 2002 : 76). Ces éléments isolés n'ont rien d'exceptionnel et sont de plus en plus couramment signalés sur les sites comme à Manching, Bâle, Acy-Romance, Roanne, Levroux ou Saumeray. Ils peuvent provenir soit de tombes détruites, soit de reliques conservées dans la sphère domestique, dans le cas d'individus privés de sépulture par leur statut social (LAMBOT 1998 : 84 ; LAMBOT, MÉNIEL 2000 : 108).

### ***Un espace à caractère communautaire ?***

L'opération réalisée au 191, rue de Bourgogne / Cinéma Le Rio (Fig. 4 : site 072) a permis de localiser un fossé d'orientation nord-sud, comblé de rejets composés à plus de 40 % d'amphores italiques de type Dressel 1. Le corpus se compose de 21 individus concentrés sur seulement 5 m<sup>2</sup> (Pl. 131-132).

Ces amphores ont manifestement subi un traitement spécifique. De nombreux fragments portent des traces d'impacts répétés et violents (traces de lame, de pic, cassures hélicoïdales ou en étoile). Une telle concentration d'amphores et de traces de bris ont rarement été observées dans les structures de l'habitat des autres sites orléanais, mis à part dans le fossé F.250 du site des Halles-Châtelet (Pl. 27 : n° 27).

La proportion élevée de Dressel 1 et les traces de bris volontaires relèvent de contextes particuliers observés entre autres sur le site de la rue Sainte-Thérèse à Chartres, dans les fossés du Verbe Incarné et de l'Hôpital Sainte-Croix à Lyon (POUX 2004). Il pourrait s'agir d'une zone de rejet située à proximité immédiate d'un lieu de rassemblement à caractère communautaire, de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

Cette hypothèse semble confortée par la présence d'un bâtiment puissamment fondé mis en relation avec le centre monumental, cœur administratif de la cité, implanté dès la fin de l'époque augustéenne au-dessus de ce fossé, comme cela a été par ailleurs observé sous le *forum* de Chartres (POUX, SELLÈS 1998).

Cette zone, à l'extrémité orientale de l'occupation gauloise reconnue, est séparée du reste de l'occupation par le thalweg de la rue de la Poterne (Fig. 4). Cette configuration serait similaire à celle observée au Titelberg (FICHTL, METZLER, SIEVERS 2000 : ill. 3).

### ***Le pont gaulois***

Dans les années 1970, différents vestiges ont été observés dans le lit de la Loire par C. Sauvé. Il décrit « un alignement de structures de forme triangulaire dont un des angles est pointé vers l'amont », situé à environ 70 mètres en amont du pont médiéval. Ces structures sont composées de pieux de bois battus (SAUVÉ 1977 : 7). Quelques années plus tard, des reconnaissances complémentaires en plongée ont confirmé l'identification comme des piles de pont (PROVOST

---

<sup>11</sup> Je remercie Sébastien Jesset d'avoir attiré mon attention sur cette découverte. Récemment, j'ai examiné deux vases gaulois, un bol de type 161b et une jatte carénée de type 128, conservés au musée Historique et Archéologique d'Orléans sous le n° 3862. Ils proviennent d'Orléans « travaux d'excavation îlot n°4 entre rue du Colombier, Bannier et Martroi (juin 1946) ». Ils semblent donc provenir, à défaut de la tombe en question, du moins de son environnement immédiat. Ils sont datables de La Tène D1 (cf. *infra*).

1988 : 86). En 1991, de nouvelles plongées ont permis de prélever deux madriers en chêne de 7 m de longueur portant des encoches à mi-bois, qui pourraient correspondre à des éléments de tablier (PETIT 1994 : 101). Le seul élément de datation disponible alors était un scramasaxe du VIIe s. fiché dans l'une des piles. Les très nombreuses découvertes de monnaies et de mobilier en céramique gaulois et antiques le long de son tracé supposé viennent renforcer cette hypothèse. L'axe de ce pont varie en fonction des auteurs : il déboucherait sur la rue du Lin selon D. Petit (1994 : 101) ou sur la rue du Petit Puits selon L. Mazuy (2005 : 11).

Les investigations menées en 2005 par E. Miéjac (Inrap, GSO) et V. Sernat (SRA Centre) ont permis de dresser l'inventaire des nombreuses découvertes effectuées dans la Loire en amont du pont du XVIIIe s. (MIÉJAC 2007). Parmi elles, trois séries de pieux ont été repérées et relevées.

L'un des pieux a été prélevé et daté par dendrochronologie au laboratoire du C.E.D.R.E. à Besançon. Ce pieu en chêne comporte 58 cernes dont le dernier donne le *terminus post quem* de 159 av. J.-C. Cependant, l'aubier et une partie du bois de cœur étant absents, il convient d'ajouter quelques décennies. Le pont mentionné par César aurait donc été construit au plus tôt au début du Ier s. av. J.-C., soit à la fin de l'horizon 4 ou pendant l'horizon 5 (Annexe 7)<sup>12</sup>. Il semble avoir été utilisé jusqu'à son remplacement par le pont des Tourelles au XIIe s. (PETIT 1994 : 101-102).

L'organisation des séries de pieux semble correspondre à des éléments de fondation d'une structure en élévation (MIÉJAC 2007). L'axe obtenu par le relevé des pieux sur une longueur de 38 m semble confirmé par une rue d'environ 4 m de largeur bordée de fossés, récemment observée au débouché de la rue du Petit Puits, à 2,50 m sous le niveau de la rue actuelle (F. Méténier *et al.* étude en cours).

En rive gauche, le pont aboutirait sur la rue Saint-Marceau (**Fig. 10**). Cette voie gallo-romaine existe donc dès l'époque gauloise et constitue une route terrestre vers les territoires biturige et arverne<sup>13</sup>.

### ***Le port gallo-romain***

En 1996, P. Dupont (archéologue municipale de la ville d'Orléans) découvre des quais et des entrepôts qui ont fonctionné entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le début du IIe s. ap. J.-C. dans le quartier Dessaux (Fig. 3 : sites 080 et 081) (DUPONT 1996). L'opération menée dans l'Ilot du Jeu de Paume (site 080) a permis de localiser cinq quais successifs, aménagés entre le dernier quart du Ier s. av. J.-C. et les années 60 ap. J.-C. Ils témoignent d'une avancée d'au moins 22 m sur la rive de la Loire (DUPONT 1996 : 6) : le dernier est situé à 72 m au nord des quais actuels, le troisième gagne 5 m, le second 7 m vers le sud. Le premier quai observé est situé en limite de l'emprise de la fouille (**Fig. 11**).

Une esplanade, située à l'ouest des quais, semble correspondre à une zone de déchargement. À l'arrière, de puissants bâtiments sont interprétés comme des entrepôts (site 081 : DUPONT 1996 : 19). Ces ensembles ont fonctionné entre le dernier quart du Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C.

Cette succession de quais pendant plus d'un siècle invite à y situer d'éventuels aménagements antérieurs. De fait, un espace disponible d'environ 5 à 7 m entre le premier quai et la berge primitive (sous la rue de la Folie ou en limite sud de l'Ilot du Jeu de Paume) laisse la place à un tel aménagement.

L'existence éventuelle de quais plus anciens n'a pu être déterminée dans l'emprise explorée.

---

<sup>12</sup> Avant sa construction, la traversée de la Loire devait s'effectuer à gué, en passant sur les îles, face à l'agglomération, à moins qu'il n'ait existé un pont antérieur.

<sup>13</sup> Un témoignage indirect est donné par César, lorsqu'il relate, suite au massacre des citoyens romains de *Cenabum*, que la nouvelle est parvenue chez les Arvernes en moins d'une journée (« *entre le lever du jour et la fin de la première veille, à une distance d'environ 160 milles* » (B.G., VII, 3).



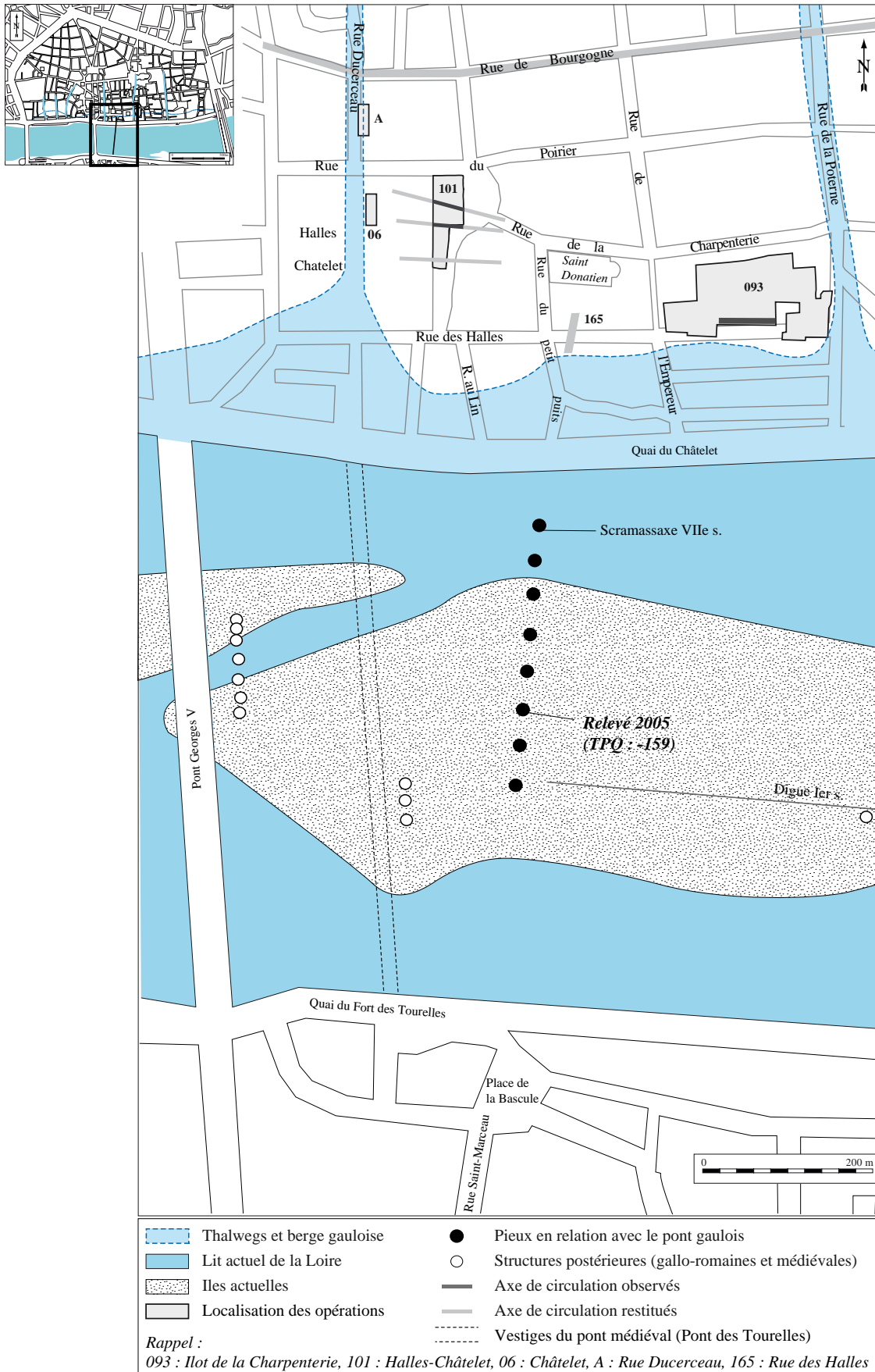


Figure 10 : ORLEANS, situation du pont gaulois (d'après MIEJAC 2007).



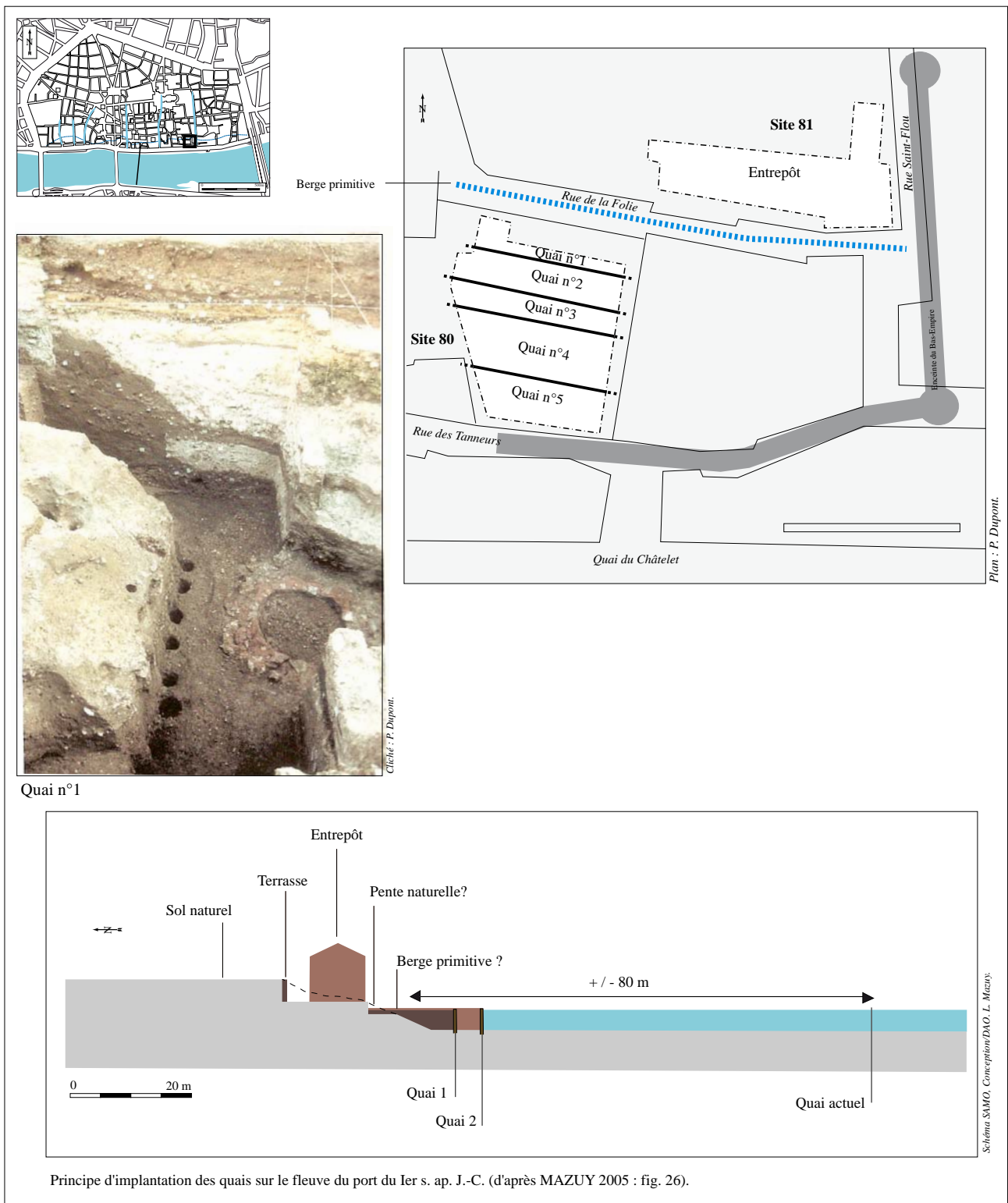


Figure 11 : les quais gallo-romains d'Orléans, Quartier Dessaux, fouilles de l'Îlot du Jeu de Paume (site 80) et de l'Îlot Nazareth (site 81) (d'après DUPONT 1996, MAZUY 2005 ).

Au vu de la situation géographique (au sommet de l'axe ligérien) et topographique (sur les pentes de la rive droite de la Loire) et de l'abondance des mobiliers importés en ces lieux depuis les origines, des aménagements de berge ont dû être accompagnés de quais et de chemins facilitant l'accès au fleuve, à l'exemple de ceux observés sur différents sites de bord de fleuve comme à Besançon (BARRAL, VAXELLAIRE, VIDEAU 2005 : fig. 5) par exemple.

Selon César, à l'époque de la Conquête, la ville constitue un centre de ravitaillement des légions (B.G., VII, 3) : cette fonction nécessite des infrastructures assez importantes pour assurer le stockage et les échanges des marchandises.

### ***Un aménagement de berge ?***

Différentes observations permettent de restituer la berge primitive à environ 80 m au nord des quais actuels (Fig. 6). Le niveau d'étiage moyen de la Loire à cette époque devait se situer à 2 ou 3 m au-dessus du niveau actuel (CHAUSSÉ 2002 : 22-23). Des phases de débordement ont été observées à plusieurs reprises jusqu'au début du premier Age du Fer. Le secteur ne connaît plus de phase de débordement majeur par la suite.

Sur ce site, les plus anciennes structures apparaissent à 1,40 m seulement au-dessus du niveau de la berge et aucun niveau d'inondation n'a été observé durant toute la durée de l'occupation. Seul l'angle sud-est de l'opération connaît ensuite des inondations en relation avec le thalweg qui borde le site à l'est (rue de la Poterne : Fig. 6).

L'absence de niveau d'inondation est surprenante pour un site implanté aussi près du fleuve<sup>14</sup>. Or, les difficultés de gestion des crues de la Loire, le déplacement de son lit mineur et des îles face au site constituent des problèmes récurrents dans les sources médiévales avant l'aménagement du duit (attesté dès 1360), une petite digue submersible qui assure la navigabilité d'un chenal le long des quais et l'endiguement du fleuve (MIÉJAC 2007).

Cette absence est très probablement liée à un aménagement de berge, dès le début de l'occupation, qui doit être situé entre la ligne de berge gauloise et l'enceinte du Bas-Empire<sup>15</sup>.

Dans cette zone, le début de l'occupation se caractérise en premier lieu par une mise en culture (CHAUSSÉ 2002 : 28) et les quelques fosses d'extraction de sable révèlent une fréquentation sporadique des lieux (Pl. 35). Ce n'est qu'à de La Tène D1a que les premiers bâtiments sont construits : cette modification dans la nature de l'occupation est probablement lié à la protection et l'assainissement du site, préalablement à l'implantation des premiers bâtiments.

### ***L'emprise de l'occupation gauloise***

Les données archéologiques et topographiques permettent d'estimer l'emprise de l'occupation gauloise et d'esquisser un schéma de son organisation.

---

<sup>14</sup> On pourra citer pour exemple le village de Meulan-L'Ile-Belle, totalement anéanti par une crue de la Seine durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (*Un port ...* : 8) ou le site de « Clocheville » à Tours, implanté en rive gauche, inondé durant le Haut-Empire (de FILIPPO à paraître).

<sup>15</sup> Lors des observations réalisées sur ce tronçon, les fondations de l'enceinte n'ont pas été atteintes (sites 9, 14 et 32). Au 22 quai du Châtelet (site 10), à l'est de la rue de la Poterne, la porte observée repose sur un remblai du Haut-Empire (branche est-ouest), mais le terrain naturel n'a pas été atteint (OLANIER-RIALLAND 1994 : 59). En 2006, les surveillances de travaux au débouché de la rue de la Poterne, à environ 80 m au sud de la rive gauloise, ont conduit à la découverte d'un aménagement de pieux (datation en cours), identifié comme une digue ou un quai que les mobiliers associés attribuent à l'époque moderne (SERRE, CASTANET 2006).

La cartographie des différents points d'observations archéologiques permet de délimiter la zone occupée à l'époque gauloise qui s'étend, d'est en ouest, entre la Place de Gaulle et l'Ilot Saint-Germain et du nord au sud entre la Place du Martroi et la berge gauloise (Fig. 12).

Les témoins d'occupation situés à l'ouest, à plus de 400 m, sont essentiellement de type funéraire (sépultures du 8-10, rue Porte Madeleine et du 18, rue Porte Saint-Jean).

Les opérations de la Place de Gaulle et de la Place du Martroi sont situées à l'ouest et dans le prolongement du thalweg situé sous la rue Notre-Dame de Recouvrance. Ceci laisse penser que l'une des limites de la ville se situerait le long de ce thalweg, selon le dispositif suivi pour l'enceinte du Bas-Empire, dont les murs est et ouest longent deux d'entre eux (respectivement les thalwegs de la rue du Bourdon Blanc et de la rue Sainte-Catherine).

Du côté est, une avancée dans la ligne de berge apparaît entre la rue de la Poterne et la rue des Bouchers, soit entre les opérations du 191 rue de Bourgogne et de l'Ilot Saint-Germain, d'une part, et les quais gallo-romains, d'autre part. Une anomalie similaire s'observe près de l'angle sud-est de l'enceinte du Bas-Empire. Elle pourrait indiquer l'existence d'une structure contre laquelle les alluvions se sont accumulées. De fait, à l'est de cette zone, aucun élément ne permet de signaler l'existence d'une occupation gauloise durable.

On peut mentionner le vase-balustre, retrouvé debout, intact, comblé de cendres et de charbon en petite quantité, découvert lors de la fouille du Grand Cimetière d'Orléans, au Campo Santo (Fig. 12, n°3). Il aurait été retrouvé au fond d'un puits, à plus de 10 m de profondeur (JOLLOIS 1831 : 24-25, pl. 9, fig.3)<sup>16</sup>. Malgré les incertitudes sur son contexte, ce vase pourrait attester l'existence d'une occupation gauloise dans un secteur qui paraissait vierge à l'époque gauloise.

Selon ces données, la superficie occupée par les installations domestiques et artisanales, est d'environ 750 m d'est en ouest et de 450 m du nord au sud, soit 20 à 25 ha (Fig. 12).

On sait par ailleurs qu'en 51, deux légions, la VI<sup>e</sup> et la XIV<sup>e</sup>, installent des campements et hivernent dans l'*oppidum* de *Cenabum* (*B.G.*, VIII, 4, 5, 6) : la ville serait donc en capacité d'accueillir deux légions, soit environ 8 000 hommes (FEUGÈRE 2002 : 46). On notera cependant que ces légions, devaient être amputées d'un certain nombre de soldats, suite aux différentes batailles (dont au moins un millier après l'attaque du camp de Cicéron à Atuatuca). À ce chiffre il convient d'ajouter les accompagnateurs (muletiers, valets, esclaves), qui devaient doubler les effectifs, que l'on estime à environ 10 000 personnes.

De fait, la superficie d'un *castrum* hébergeant deux légions représente un minimum nécessaire de 35 à 36 ha, d'après les camps augustéens de Mayence, de Haltern et d'Oberaden (LE BOHEC 1990 : 171), soit une superficie quasiment deux fois supérieure à celle estimée pour *Cenabum* d'après les données archéologiques.

Il est par ailleurs précisé qu'une partie des légionnaires est hébergée sous des tentes. En l'état, il semble impossible de préciser si cette mention fait référence à des espaces vides disponibles dans la place (antérieures ou consécutives à la destruction partielle de la ville) ou si une partie des campements est implantée à l'extérieur de la ville.

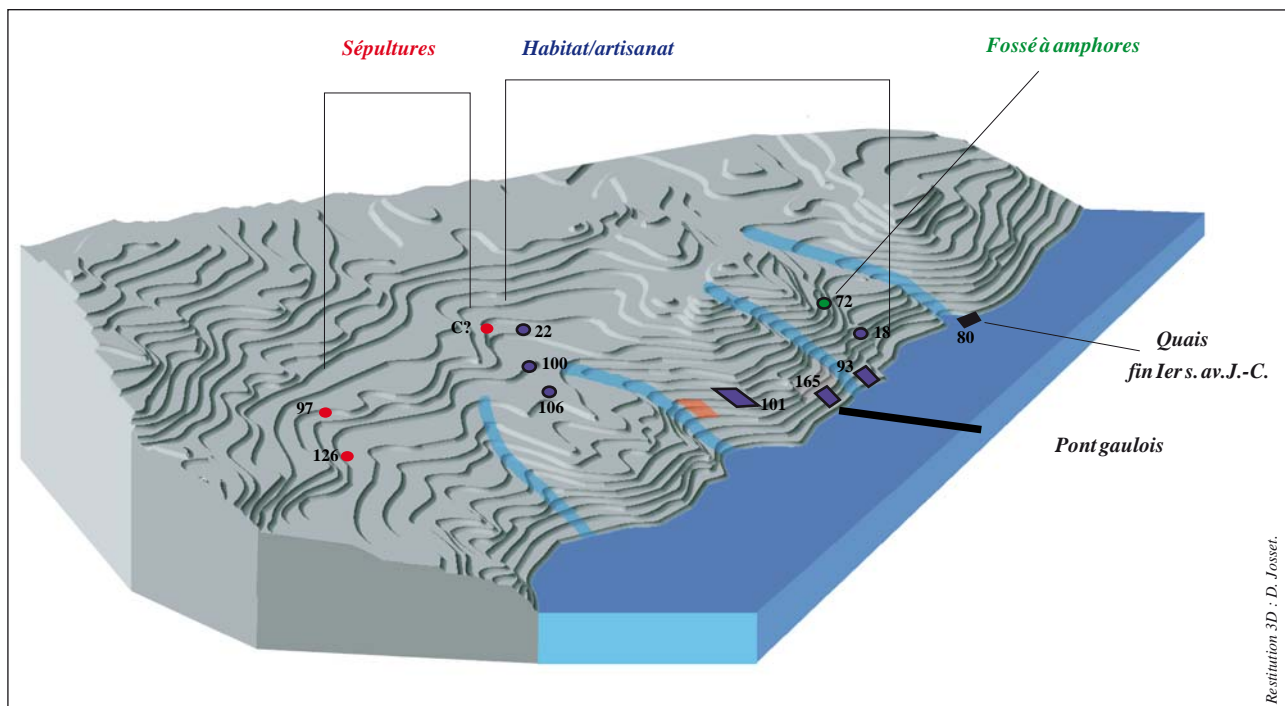
Le texte de César laisse entendre que la population civile n'est plus présente dans la cité lorsque les légions installent leurs campements : elle aurait fui à l'approche de l'armée romaine et les troupes se sont installées dans les maisons gauloises subsistantes (*B.G.*, VIII, 5)<sup>17</sup>.

Par ailleurs, aucun emplacement de tente ou d'élément s'y rapportant (piquet notamment) n'a été repéré. Les fibules, les clous de *caligae*, les monnaies républicaines et les amphores de Brindes, qui accompagnent généralement les militaires – et que l'on s'attendrait à trouver dans ce contexte – font totalement défaut. Les seules données archéologiques sont donc loin de témoigner de la forte présence militaire en ces lieux<sup>18</sup>.

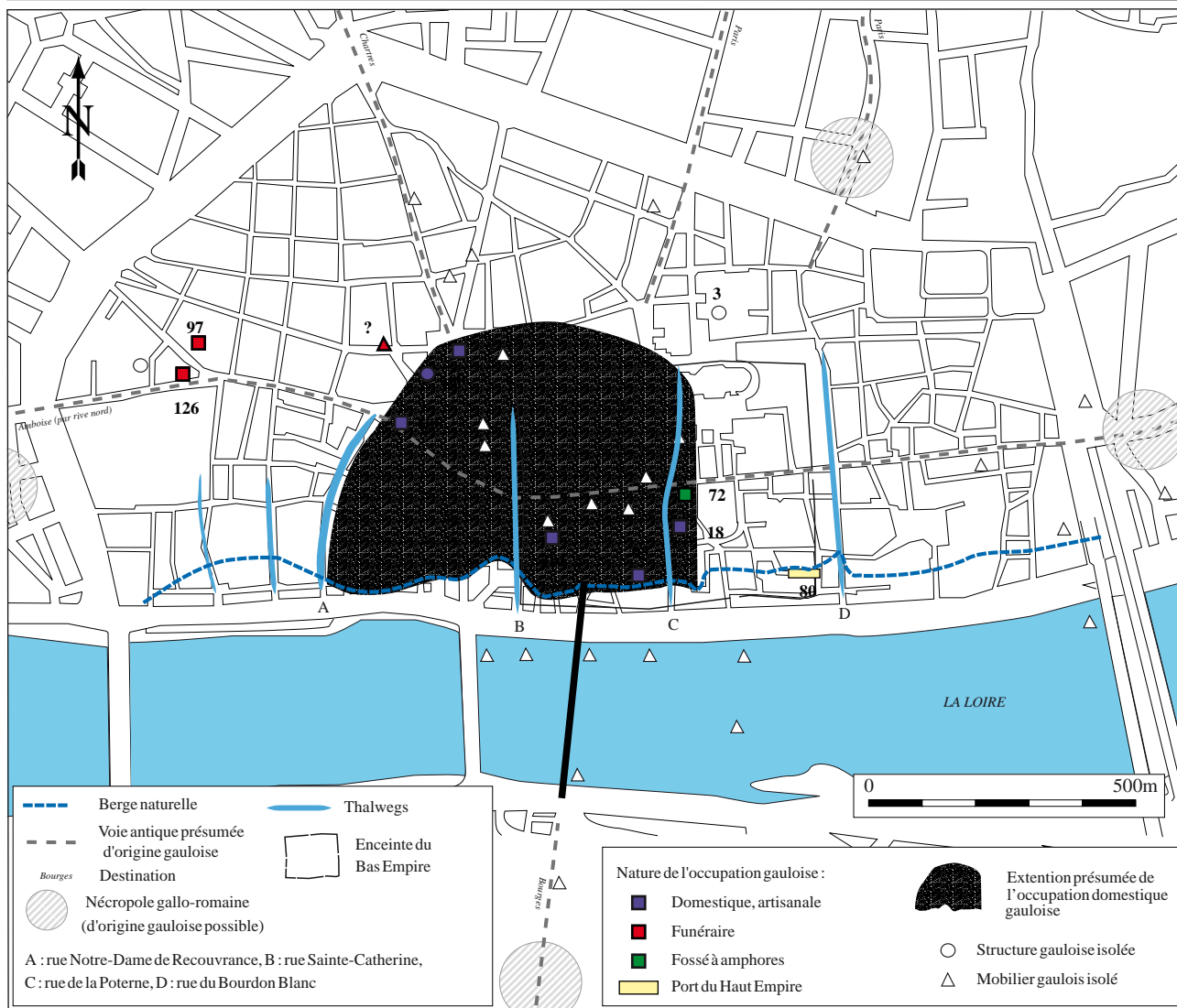
<sup>16</sup> Je tiens à remercier Sébastien Jesset de m'avoir communiqué cette information et les documents en question.

<sup>17</sup> Lors de l'installation du camp d'hivernage de Galba, César précise que la population civile est évacuée (*B.G.*, III, 1).

<sup>18</sup> Le mobilier métallique en cours de réexamen par D. Lussou, Inrap CIF, ne semble pas livrer plus d'éléments.



Restitution 3D : D. Josset.



Rappel : 3 : Campo Santo, 18 : Ilot Saint-Germain, 22 : place du Martroi, 72 : 191, rue de Bourgogne, 80 : Ilot du Jeu de Paume., 93 : Ilot de la Charpenterie, 97 : 18, rue porte Saint-Jean, 100 : tramway, section 4/5 (observation), 101 : Halles Châtelet, 106 : place de Gaulle, 126 : 8-10, rue porte Madeleine, C : ilot 4.

Figure 12 : ORLEANS, situation topographique des opérations mentionnées dans le texte (restitution d'après les courbes hypsométriques du XIXe s. (d'après MASSAT 2003 : fig. 14; MASSAT *et al.* 2002 : fig.2 et 4) et superficie occupée par l'occupation domestique et artisanale.

## La question du rempart

En 1902, L. Dumuÿs, qui réalise la première fouille archéologique à Orléans, à l'occasion du percement d'un tunnel sous la rue Ducerceau (Fig. 3, site A), observe un « *mur armé de poutres* » sous les fondations du mur ouest de l'enceinte du Bas-Empire, flanqué côté *extra muros* d'un aménagement de pieux qu'il identifie comme un batardeau. Ces éléments ont alors été interprétés comme le *murus gallicus* et les aménagements liés au port de l'*oppidum* gaulois « évoqué par César » (JOUVELLIER 1946 ; DEBAL 1977 : 51-52). Dans le contexte de l'époque et suite à la découverte de l'inscription épigraphique mentionnant le vocable « CENAB », il s'agissait surtout d'ancrer l'*oppidum* de *Cenabum* à Orléans plutôt qu'à Giens.

Pour séduisante qu'elle soit, cette interprétation ne peut objectivement être retenue aujourd'hui. Dès 1973, des observations effectuées à quelques dizaines de mètres au sud n'ont pas confirmé cet aménagement. L'enceinte repose sur « *une couche homogène, compacte et grasse, d'environ 0,30 m d'épaisseur, datée de La Tène III* » (BARRATIN 1977 : 40). Des observations postérieures semblent plaider pour un système de soutènement lié à une anomalie karstique sous-jacente perçue sur l'opération des Halles-Châtelet (PROVOST 1988 : 84, MASSAT, JOSSET 2002 : fig. 101).

De plus, on constate que le batardeau qui longe le tronçon ouest de l'enceinte du Bas-Empire se situe dans le prolongement du pont médiéval (pont des Tourelles) et il est donc probable qu'il soit contemporain de cette enceinte.

Dans le cas de *Cenabum*, en l'absence de découverte probante, l'hypothèse de l'existence d'un rempart repose en fait en partie sur la traduction (abusive) du texte de César par L.-A. Constans :

*« Ceux-ci [les Carnutes], qui venaient à peine d'apprendre que Vellaunodunum était assiégé, pensant que l'affaire traînerait quelque temps, s'occupaient de rassembler des troupes pour la défense de Cenabum, et se disposaient à les y envoyer. Mais en deux jours César y fut. Il campe devant la ville [oppidum], et l'heure avancée lui interdisant de commencer l'attaque, il la remet au lendemain ; il ordonne à ses troupes de faire les préparatifs ordinaires en pareil cas, et, comme il y avait sous les murs de la place un pont qui franchissait la Loire, craignant que les habitants ne prissent la fuite à la faveur de la nuit, il fait veiller deux légions sous les armes. Les gens de Cenabum, peu avant minuit, sortirent en silence de la ville et commencèrent à passer le fleuve. César, averti par ses éclaireurs, introduit, après avoir fait incendier les portes [portis], les deux légions qu'il tenait prêtes, et se rend maître de la place : il s'en fallut d'un bien petit nombre que tous les ennemis ne fussent faits prisonniers, car l'étroitesse du pont et des chemins qui y conduisaient avait bloqué cette multitude en fuite. César pille et brûle la ville, fait don du butin aux soldats, passe la Loire et arrive dans le pays des Bituriges » (B.G., VII, 11).*

En fait, dans le passage en question [*quod oppidum Cenabum pons fluminis Ligeris contingebat*], le mur n'est donc pas explicitement nommé. Il peut être traduit, selon O. Buchsenschutz, par : « comme il y avait un pont qui franchissait la Loire sous l'*oppidum* ».

Par ailleurs, dans ce passage, la prise de l'*oppidum* est immédiate, mais ceci tient surtout au fait que César, alors même qu'il s'apprêtait à en faire le siège, profite de l'absence des troupes de défense à son arrivée : l'*oppidum* n'est donc pas défendu. De fait, la population de *Cenabum* est « seulement » réduite en esclavage, puisque, selon la loi de guerre, les habitants d'une ville peuvent être épargnés s'ils se rendent *avant que le bélier ait touché leurs murs*. Mais si des actes militaires ont été engagés, la loi de guerre donne au vainqueur « la libre disposition des personnes et des biens » (GOUDINEAU 2000 : 323). Aucun fait d'arme n'a donc été engagé<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Il en fut de même pour la population d'Atuatuca, épargnée mais vendue à l'encan, pour la punir de sa trahison (elle fut dénoncée alors qu'elle s'apprêtait à attaquer alors qu'elle s'était rendue) (GOUDINEAU 2000 : 323).

Cet épisode n'apporte, finalement, aucune précision sur la nature et l'existence même d'une fortification.

L'exemple de l'*oppidum* de *Cenabum* est similaire à celui de *Genava* / Genève (*B.G.*, I, 6, 7), qui ne possède aucune fortification reconnue à ce jour. Serions-nous en présence d'*oppida immunita*, c'est-à-dire sans rempart véritable, à l'exemple des mentions de Polybe et Tite-Live pour des sites d'Italie du Nord (TARPIN 2000 : 28, note 16) ?

Il ne semble cependant pas puisqu'à *Cenabum*, il est précisé que des portes sont brûlées et que les habitants sortent de la ville : ces mentions impliquent que l'*oppidum* est délimité, soit par une limite symbolique (sillon tracé à l'araire ?), soit, et plus vraisemblablement, par une fortification (mur, talus, fossé ou simple palissade ?) percée de portes en bois.

L'installation de camps d'hivernage de deux légions dans l'*oppidum* en 51 (*B.G.*, VIII, 5, 6), implique *de facto* la présence d'une fortification, qu'elle ait été préexistante ou construite par les légions, même si aucune trace n'a encore été découverte : il apparaît donc que ces absences semblent liées aux lacunes de la documentation archéologique<sup>20</sup>.

### **La notion d'*oppidum***

En fait, la polysémie du terme *oppidum* employé par César est admise, puisqu'il l'emploie aussi bien pour désigner des sites fortifiés tel que Bibracte, que des habitats plus modestes (à l'exemple des vingt villes mentionnées chez les Bituriges ou des douze *oppida* Helvètes) (FICHTL 2000 : 10-11 ; BUCHSENSCHUTZ 2002 ; JUD, KAENEL 2002). L'usage formulaire du mot *oppidum*, employé dans un récit de guerre, est sans doute en partie symbolique et destiné à renforcer les victoires acquises : en prenant un *oppidum*, le général affirmait qu'il avait soumis la cité entière (TARPIN 2000 : note 21).

Le mot *oppidum* est avant tout un terme juridique qui devait caractériser, dans l'Antiquité, la manifestation de la puissance, à la fois par la capacité de défense et par l'accumulation des richesses. C'est aussi l'endroit où siège le pouvoir, où l'on rend la justice et enregistre les personnes et les biens (TARPIN 2000 : 28-29).

Chez les archéologues, le terme *oppidum* est devenu l'un des premiers critères de définition d'un site pourvu d'un rempart, malgré l'absence d'homogénéité morphologique (surface, enceinte, architecture), culturelle et chronologique. Les autres critères tant morphologiques que fonctionnels retenus à partir de l'exemple des sites d'Allemagne et d'Europe centrale, comprennent généralement une topographie remarquable, une taille enclose importante (variable selon les auteurs, avec un *minimum* de 10 ha proposé par A. Duval), une concentration de population, une organisation interne, des rues, des activités artisanales variées et en séries, des échanges à longue distance (donc une place de commerce) et une fonction politique et religieuse (DEHN 1964 ; CAHEN-DELHAYE *et al.* 1984 ; METZLER 1995 ; COLIN 1998 : 16-17 ; BUCHSENSCHUTZ 2000 : 62 ; FICHTL 2000 : 12-14 ; GUICHARD, SIEVERS, URBAN 2000).

L'avancée des recherches et la multiplication des données sur ces sites permettent aujourd'hui de préciser ou nuancer ce modèle et de mettre en lumière la diversité des cas (FICHTL 2000, mises à jours 2005 ; KAENEL 2006 : 32-33).

Sans préjuger de ses attributs ni de sa nature, l'examen du site de *Cenabum*, permettra d'illustrer un autre exemple d'*oppidum*, mentionné à sept reprises par le terme *oppidum* dans la *Guerre des Gaules* (Annexe 1.1).

---

<sup>20</sup> L'emploi du terme *oppidum* dans la suite du texte, à ce stade de l'étude, s'entend donc comme une dénomination du site, selon le témoignage de César.

## 1.3. MÉTHODOLOGIE

### 1.3.1. Sélection des ensembles retenus pour l'étude

Lors de la phase de terrain, le mobilier a systématiquement été enregistré par unité stratigraphique (U.S). Cette distinction indispensable a souvent permis d'isoler des lots manifestement non homogènes ou de mettre en évidence, à l'issue de l'étude, différentes phases d'utilisation d'une même structure.

Pour chaque site, le mobilier a tout d'abord été observé globalement par U.S., dans l'ordre stratigraphique, du plus ancien au plus récent. Cette démarche vise à établir une première évaluation de l'état de conservation, de la chronologie et à détecter les ensembles remaniés ou en situation résiduelle, étape préliminaire à la sélection des lots à traiter plus en détail.

Les ensembles ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères :

- Tous ceux dont l'homogénéité est douteuse (mobilier intrusif) devaient être écartés d'emblée, à ce stade de l'analyse et parfois au détriment de leur qualité.
- Les structures en creux, de type silos, fosses, celliers ou fossés ont naturellement été privilégiées comme « ensembles clos ».
- D'importants niveaux de remblais, intercalés entre les différents aménagements, ont également été intégrés en raison de l'abondance, de la qualité et de la diversité de leur mobilier, même si la présence de mobiliers résiduels est manifeste dans ce type de contexte.
- La sélection a été opérée en général à partir d'un seuil de 20 formes par lot au minimum, pour ne pas mettre à l'écart un trop grand nombre d'ensembles, puisque la plupart des structures sont de taille relativement modeste, mis à part quelques gros silos et des celliers. Sept ensembles, composés de dix à quinze formes, ont cependant été pris en compte, en raison de la qualité de leur composition (importation, mobilier métallique) et surtout de leur situation stratigraphique significative par rapport aux autres ensembles.

Au final, la sélection porte sur 55 ensembles, soit 24 764 tessons (N.R), appartenant à 2 509 vases au moins (N.M.I.) (Annexe 3). Ils proviennent des opérations des « Halles-Châtelet » (site 101) (MASSAT, JOSSET 2002), de « La Charpenterie » (site 093) et de « La Charpenterie II » (site 093II) (MASSAT *et al.* 1999 ; MASSAT *et al.* 2002), de la « Place de Gaulle » (site 106) (JOYEUX 2002) et de quelques ensembles du diagnostic de la « Zac du Clos de la Fontaine » (site 161) (VERNEAU 2006). J'ai également joint quelques ensembles de la fouille plus ancienne de l' « Ilot Saint-Germain » (site 018) (PETIT 1984 a et b). Toutes ont livré une stratigraphie plus ou moins puissante, indiquant des occupations denses et *a priori* continues. Le mobilier provient pour l'essentiel de structures en creux, de types fosses, celliers, silos ou fossés, de remblais et de niveaux d'occupation.

La plupart de ces opérations, présentées en préambule du catalogue des mobiliers de chaque site, sont situées dans la partie basse de la ville, à proximité immédiate de la Loire.

Ce mobilier représente environ un tiers de l'ensemble du mobilier disponible sur les différents sites étudiés et près de la moitié si l'on exclue les amphores.

## 1.3.2. Les catégories de pâtes

### 1.3.2.1. Les productions régionales ou locales

Les productions de la vallée de la Loire et de ses affluents se caractérisent par l'utilisation d'argile à inclusions siliceuses et micacées, d'origine probablement alluviale. Les couleurs des pâtes varient du brun clair au noir en passant par le brun-rouge, selon le mode de cuisson. Les pâtes sont très homogènes et, en l'absence de caractérisation pétrographique, il demeure à ce jour particulièrement difficile de les distinguer. On ne connaît, pour l'heure, aucun atelier de production pour la période traitée ici<sup>21</sup>.

Les pâtes du Val-de-Loire se distinguent sans conteste, aussi bien au toucher qu'à l'œil nu, des productions du nord du secteur carnute. Celles-ci se caractérisent par l'utilisation d'argiles yprésiennes, fortement kaolonitique, dont les affleurements ne dépassent pas les vallées de l'Eure et de la Voise, à quelques kilomètres au sud de Chartres (ODIOT, POUPET 1980 ; SELLÈS, COUVIN 1993). Un second groupe de production est connu au sud-ouest de l'Ile-de-France. Il se caractérise par des inclusions de sable stampien, issu de la décomposition du grès de Fontainebleau. Il s'agit de la production dite « noire à pâte rouge » (JOBELOT, VERMEERSCH 1991 ; 1993 ; BARAT 1993). Cette production est rencontrée sur les sites implantés au sud de l'Ile-de-France, jusqu'à Saumeray, ainsi qu'en Gâtinais (COUVIN 2005 : 101-102).

#### - *Céramique non tournée (N.T) :*

Ce type de céramique se distingue nettement du type « Besançon » par des inclusions plus fines et moins abondantes, composées uniquement de sable et de mica. Les vases sont modelés, montés à la plaque ou au colombin.

Ils sont cuits le plus souvent en atmosphère dite primitive (mode B'), conférant aux vases une teinte hétérogène, variant du beige au noir en passant par toutes les teintes du rouge. Les surfaces sont brutes ou égalisées, parfois même sommairement lissées ou peignées, jamais lustrées.

#### - *Dolia (vases à provisions ou à cuire) :*

Céramique à pâte mi-fine à grossière, siliceuse et micacée, non tournée, à paroi épaisse. Comme les céramiques non tournées, les *dolia* sont cuits en mode B'.

Deux types de pâtes sont distingués.

- Le premier correspond à des *dolia* de module faible à moyen. La surface extérieure, brune à noire, présente des aspérités irrégulières, étirées et verticales sur la panse et horizontales à proximité de la jonction du col et de la panse. Ce traitement particulier de la paroi est destiné à la rendre rugueuse, pour faciliter sa préhension. La surface interne est égalisée et le col lissé, ce qui le rend identifiable même à l'état fragmentaire. La jonction col / panse est soulignée par une forte angulation.

Ce type correspond à la forme 253a de la typologie (Fig. 17). On remarquera que ces caractéristiques se rencontrent également, de façon plus exceptionnelle, pour des jattes de taille importante dans les ensembles les plus récents (type 253b).

- Le deuxième type est de plus grand module. Les pâtes sont beiges à brunes et les parois nettement plus épaisses que celle des pots du premier groupe (1 à 2 cm). La panse est brute, parfois rendue rugueuse par grattage. Le col est lissé, parfois poissé, comme la surface interne.

Ce groupe correspond aux formes 251 et 252 de la typologie (Fig. 17). Les *dolia* de type 252 possèdent les mêmes caractéristiques, mais ne sont jamais poissés. Ils sont montés par plaques.

---

<sup>21</sup> Le seul atelier actuellement connu pour la période de La Tène finale se situe dans l'Indre, à Villedieu-sur-Indre (COULON, ODIOT 1980).



**- *Céramique commune sombre tournée enfumée (C.S.T.E) :***

Céramique à pâte siliceuse et micacée, fine à mi-fine, tournée, bien cuite. Les inclusions ne dépassent pas 1 mm de diamètre. Il s'agit de la production locale la plus fréquente.

Les tessons ont souvent une tranche " sandwich " (cœur brun à rouge foncé, franges noir ou gris, brun) et une surface noir à brun sombre, satinée (lissée) ou brillante (lustrée), voire mate (dépourvue de traitement de surface). A l'instar des céramiques peintes, la couleur de la tranche varie pour un même individu : elle peut être brune, " sandwich " au niveau de la panse ou noire près du fond. Une distinction entre les différents modes de cuisson n'est pas envisageable.

Les imitations des formes du répertoire campanien sont réalisées dans ce type de pâte. Certaines ont une surface soyeuse au toucher, ce qui témoigne d'un polissage poussé. Elles sont signalées le cas échéant.

**- *Céramique commune sombre tournée (C.S.T) :***

Céramiques tournées à pâte siliceuse et micacée fine à mi-fine, bien cuite. Les couleurs varient du brun au noir. Les surfaces sont brutes ou lissées, parfois lustrées pour les pâtes les plus fines et non enfumées en post-cuisson.

**- *Céramique commune claire (C.C) :***

Les pâtes sont plus fines et plus denses que celles des céramiques communes sombres. Elles sont de teinte claire, dans les tons brun clair à orangé, à cœur souvent plus sombre (cuisson en mode A). Il s'agit d'une production locale qui reste marginale dans les ensembles, tout au long de la période chronologique considérée.

**- *Céramique peinte :***

Parmi les céramiques peintes répertoriées sur le site, seule une faible proportion peut être attribuée à une production locale ou régionale, à pâte brune, sableuse. Les peintures sont rouges, plus rarement brunes ou blanches, parfois associées à un engobe micacé interne. Le répertoire se limite à des pots, à des gobelets, à une jatte et à un couvercle.

**- *Céramiques à engobe micacé :***

Certains vases de cette catégorie présentent des pâtes brunes, assez micacées, identiques à celle des céramiques peintes. Il s'agit pour l'essentiel de gobelets.

**- *Céramiques à engobe mixte :***

On notera le cas particulier des céramiques à engobe mixte, associant deux revêtements différents :

- Dans un cas, il s'agit d'un revêtement micacé associé à un revêtement blanc, apposé en bandeaux alternés sur la surface externe. La pâte est fine, brune à cœur gris. La seule forme identifiée est un bol à panse ronde et à petit fond ombiliqué, décoré à la roulette sur la partie médiane de la panse.

- Dans l'autre cas, un revêtement rouge en surface externe est associé à un engobe micacé en surface interne, sur deux exemplaires trouvés à Orléans. Ces vases sont comptabilisés parmi les céramiques peintes et mentionnés dans le texte.

**- Céramiques à engobe rouge lustré :**

Pâte épurée siliceuse, finement micacée, à cœur noir, qui apparaît à la fin de la période chronologique traitée. Malgré l'homogénéité apparente des pâtes, différentes provenances peuvent être envisagées. D'après leur répartition, ces bouteilles-balustres semblent originaires d'Orléans ou de l'Orléanais (COUVIN 2005 : 127).

**- Céramique à engobe blanc :**

Céramique à pâte fine siliceuse et micacée, tournée, de teinte brune. La surface externe est enduite d'un engobe blanc. Les formes de cette catégorie regroupent essentiellement des cruches.

**- Céramique noire à pâte rougeâtre (N.P.R) :**

Les pâtes sont fines, bien cuites, à inclusions de sable dit « stampien » du nord du territoire (décomposition des grès de Fontainebleau) (SELLÈS 2001a : 14). Les tranches sont rouges à brunes et les surfaces noires intenses, parfaitement polies. Cette production spécifique a été caractérisée par N. Jobelot et D. Vermeersch (1991). Essentiellement diffusée en Ile-de-France et dans la partie septentrionale du secteur carnute, elle reste très marginale dans les contextes orléanais.

### **1.3.2.2. Les productions gauloises**

Les propositions de provenance des « importations gauloises » reposent, en l'absence d'analyse physico-chimique, sur l'examen visuel des pâtes et sur des comparaisons d'ordre morpho-typologique.

Certaines pâtes (jaune et dense, claire, kaolinitique) se distinguent sans ambiguïté des productions régionales, mais d'autres, notamment celle des vases à pâte fine ou mi-fine brune, sont de facture très proche des productions locales ou régionales. Selon moi, l'examen sous binoculaire reste non discriminant en l'absence d'analyse.

La détermination de leur provenance est alors proposée, à titre préliminaire, d'après les données des différentes publications dont on dispose (morphologies particulières, décors et fréquence selon les secteurs d'étude). L'examen des pâtes de quelques exemplaires par des spécialistes (V. Guichard, A. Desbat, Y. Deberge, P. Barral, G. Verrier, J.-P. Gay) est venu confirmer ces propositions.

**- Céramique gauloise à paroi fine :**

Cette catégorie regroupe des gobelets que les caractéristiques de pâte attribuent au domaine gaulois.

La plupart semblent originaires des ateliers lyonnais (bols hémisphériques, gobelets cylindriques à base moulurée). Quelques autres, imitant les gobelets cylindriques ou d'Aco, restent d'origine indéterminée (identification A. Desbat).

**- Gobelets de type Beuvray :**

Traditionnellement dénommée gobelet de type Beuvray à la suite de J. Déchelette (1904), cette catégorie ne regroupe qu'une seule forme, un gobelet à paroi fine de forme tonnelet ou cylindrique, en fonction du secteur géographique.

La pâte est fine, claire, tournée au tour rapide, à fines inclusions de quartz et de mica. Les surfaces sont engobées. Le mode d'enfournement par empilement permet d'obtenir une teinte rouge en surface interne et au bas de panse externe. L'engobe apparaît brun sur le reste de la

panse. Des décors de palmettes et de chevrons réalisés à la molette ou des guillochis réalisés à la lame vibrante couvrent une bonne partie de la panse.

Les seuls ateliers actuellement connus sont situés à Nevers pour l'époque augustéenne (JOLY, MOUTON 2003) et à Roanne pour l'époque tibérienne (tessonière associée à un four qui a également produit des bols peints : LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 131).

#### **- Céramique de type Besançon :**

Cette catégorie de productions, définie par A. et M. Ferdière (FERDIÈRE 1972a), se caractérise par une pâte grossière non tournée, à dégraissant abondant, composé de silice, de feldspath et de mica. Les surfaces sont brutes de façonnage. Les couleurs varient du beige au noir en passant plus rarement par le rouge.

Cette catégorie, systématiquement présente dans les ensembles, correspond à un répertoire limité à trois formes principales, à lèvre systématiquement moulurée : un pot de différents gabarits, un *dolium* à lèvre massive et une jatte à profil tronconique.

Les pots et les *dolia* sont souvent décorés d'incisions sur l'épaule. Un enduit micacé est fréquemment appliqué sur le col des pots ou sur la totalité de la surface interne ou externe des jattes.

Depuis sa caractérisation en 1972, les études de P. Barral sur cette production spécifique, ont permis de rectifier considérablement, d'une part, sa période de production et de mettre en évidence son évolution morphologique, d'autre part (BARRAL 1998:376-380).

L'origine de cette production, qui semble remonter au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., semble située au sud du Morvan, entre Loire et Allier, où des ateliers sont aujourd'hui reconnus (LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005). Au vu de leur fréquence à Orléans, une production locale pourrait être envisagée<sup>22</sup>.

L'essor de cette catégorie est remarquable jusqu'à l'époque augustéenne, puisqu'elle est répertoriée jusqu'en Bretagne insulaire et en Suisse, ainsi qu'en Germanie, pour une phase tardive, en liaison avec la présence de l'armée romaine semble-t-il (TYERS 2001 : fig. 8 ; LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005 : 77).

#### **- Céramique peinte :**

Les pâtes sont en général finement micacées et bien cuites. La cuisson du vase est menée en mode A. Leur couleur varie du beige au brun et parfois jaunâtre. Environ la moitié des céramiques sont totalement réoxydées ; une fine âme grise n'est parfois visible que sur les parties les plus épaisses de la panse et du fond.

Les couleurs des pigments, utilisés pour la peinture sont le blanc (ou beige), le rouge, le brun (parfois brun jaune) et le noir. La couleur du fond est blanche ou rouge. Après l'apposition du décor, les vases sont recuits à basse température pour fixer la peinture.

Les motifs, géométriques ou zoomorphes sont surimposés ou en réserve.

Le répertoire typologique se compose essentiellement de formes hautes et fermées, mais on dénombre également quelques formes basses ouvertes.

Les céramiques peintes sont originaires du domaine gaulois et la plupart sont attribuables aux productions du Forez (GUICHARD 1987, 1994), du Bassin clermontois (GUICHARD 2003 ; DEBERGE *et al.* 2002 a, 2002 b) et dans une moindre mesure du sud de la Bourgogne (BARRAL 2003 ; BARRAL, HUET 1998). Quelques exemplaires sont manifestement d'origine régionale (*cf. infra*).

---

<sup>22</sup> Un atelier est par ailleurs connu dans la région, à Gièvres, La Plaine de la Morandière (Loir-et-Cher) (AMELIN, CHARTRAIN 1993). Il a fonctionné à l'époque augustéenne précoce et ses productions sont destinées à la consommation locale. Par ailleurs, les pâtes se distinguent sans ambiguïté des autres productions.

### **- Céramique à engobe rouge lustré :**

Plusieurs types de pâtes sont regroupés dans cette catégorie :

- Pâte mi-fine brune, siliceuse et micacée, souvent à cœur noir. La surface externe est recouverte d'un épais engobe rouge sombre, soigneusement lustré. Le répertoire se limite à des gobelets à panse bombée et petite lèvre ourlée, à des assiettes à bord oblique dérivées des Lamb.5/7 et à une patère à lèvre pendante inspirée de la forme Lamb.36.

Malgré des aspects de pâtes très similaires, leur origine n'est pas clairement définie et pourrait être multiple. Les répertoires désignent, selon leur répartition géographique, le secteur de confluence Seine-Yonne (SÉGUIER 1999 : 355 ; SÉGUIER, MALLET 2005 : 533, note 18) ou l'Auxois (BARRAL, HUET 2006) pour le service gobelet / assiette à bord oblique et le nord du Massif Central pour la patère (DEBERGE *et al.* 2006 : pl.6, n°8).

- Dans cette catégorie sont également classés les plats à enduit rouge interne, dit « enduit rouge pompéien » (GOUDINEAU 1970). Leur pâte est brune, finement micacée et dépourvue des minéraux volcaniques (pyroxènes noirs) qui caractérisent les productions campaniennes. De plus, l'aspect de leur vernis, non grésé, permet d'identifier des productions gauloises (DEBERGE *et al.* 2005).

### **- Céramique à engobe micacé :**

Cette catégorie est produite en pâte mi-fine, siliceuse et micacée, de couleur homogène, cuite en mode A. Toutes les formes sont tournées et bien cuites. L'engobe est soit couvrant, soit seulement apposé en bandeau sur la lèvre. Il est toujours de couleur doré.

Les différents types de pâtes correspondent à un répertoire spécifique :

- Quelques bols sont à pâte fine, sableuse et finement micacée, de teinte beige-jaunâtre en surface. Leur tranche est parfois de couleur plus sombre, gris ou noir. Ils sont pour la plupart décorés à la molette et portent un bandeau micacé sur le haut de la panse. Ces vases sont manifestement importés du nord de Massif Central (secteur arverne ou ségusiave), où ils semblent relativement fréquents (DEBERGE *et al.* 2005 : pl.6, n°1 à 3 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 118, pl.68, n°4, pl.70, n°13).

- Pour les productions à pâte mi-fine, brune, sableuse et micacée, les formes sont plus variées avec des jattes, des pots, des marmites, des couvercles, des gobelets et des cruches, en partie dérivés des répertoires italiques. Leur fréquence en Gaule du centre incite à y situer leur origine (BARRAL 1998 : 380 ; SÉGUIER 1998 : 355).

### **- Céramique à pâte claire à engobe blanc :**

Céramique à pâte fine siliceuse jaunâtre, finement micacée. Ce type de pâte est caractéristique du nord du Massif Central (information V. Guichard). La surface externe est enduite d'un engobe blanc. Seules des cruches sont identifiées.

### **- Céramique à pâte claire :**

La pâte est fine à mi-fine, siliceuse et micacée, bien cuite, de teinte beige-jaunâtre, à cœur gris. Les formes identifiées correspondent à des cruches ou à des vases décorés à la molette, fréquents sur les sites du nord du Massif Central (DEBERGE *et al.* 2002).

### **- Céramique fine sombre :**

Dans cette catégorie sont regroupés les vases qui diffèrent des précédents par la teinte sombre de la pâte (cuisson en mode B). Il s'agit essentiellement de vases à décors réalisés à la molette, fréquents en Auvergne et dans la basse vallée de l'Allier (DEBERGE *et al.* 2002 ; LALLEMAND 2005).

### **- Céramique ardoisée :**

Cette sous-catégorie de *terra nigra*, définie à partir d'exemplaires provenant de Roanne (GENIN, LAVENDHOMME, GUICHARD 1992 : 187), regroupe ici des vases à pâte kaolinitique, cuits en mode B. Leur pâte est finement micacée, à cœur très pâle, blanchâtre à gris-rosé, à surfaces gris foncé à noir, brillantes et soigneusement polies. Ce type de pâte semble caractéristique des productions de la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2006).

Le corpus se compose d'assiettes et de plats imités du répertoire campanien et de quelques formes fermées, comme des bols et des pots issus du répertoire indigène.

### **- Terra nigra :**

Cette terminologie est réservée ici aux vases à pâte fine siliceuse, cuits en atmosphère réductrice, à cœur gris, et fumigés en post-cuisson. Les exemplaires les plus anciens ont des surfaces non lissées. Ils semblent attribuables au « groupe du Centre ». La description des pâtes et le répertoire typologique correspondent aux productions de la vallée de l'Allier (MENEZ 1990 ; LALLEMAND 2005).

Les pâtes qui s'en distinguent sont mentionnées explicitement le cas échéant, notamment dans les ensembles de la fin de la période. Les typologies se réfèrent aux travaux d'Yves Menez dans l'ouest de la Gaule (1986) et dans le Bourbonnais (1990).

## **1.3.2.3. Les productions méditerranéennes**

### **- Amphore :**

Les amphores d'Orléans ont été étudiées par C. Barthélémy dans le cadre d'une thèse portant sur le commerce et les échanges dans la moyenne vallée de la Loire, entre le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le Ve s. ap. J.-C., soit globalement les trois territoires (biturige cube, carnute et turon) qui composent la Région Centre actuelle (BARTHELEMY-SYLVAND 2005)<sup>23</sup>. Ces conteneurs sont ici replacés dans leur contexte de consommation.

Seuls les types représentés dans les ensembles pris en compte et des considérations générales sur leur chronologie sont détaillés ci-après.

### *Les amphores italiennes :*

Le classement typo-morphologique des amphores vinaires italiennes de type Dressel 1 utilisé ici est celui défini par V. Guichard, pour les séries de Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : 133-135).

Les datations des amphores vinaires républicaines ont largement été débattues et exposées dans de nombreuses publications. On s'en tiendra donc ici à résumer leur période de circulation respective (Fig. 13).

- Les amphores de classe 1, de type gréco-italique, circulent globalement entre les années 200 et 130 av. J.-C., soit la fin de La Tène C2 et au début de La Tène D1 (POUX 2004 : 45). Elles sont massivement consommées à Lyon, dès le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (SFECAG 1998 : 124-126) et à la fin du II<sup>e</sup> s. en Auvergne (LOUGHTON 2002a : 56).

---

<sup>23</sup> L'étude des provenances et du problème de l'attribution de ces amphores à des officines est en cours par C. Barthélémy. L'identification des amphores a été réalisée avant la parution de l'article de M. Loughton (*in* : DEBERGE *et al* 2007 : fig. 12) qui met en évidence un nouveau type (dénommé « Dressel 1G » qui se caractérise par une lèvre courte de type gréco-italique, une panse fuselée et un pied massif de type Dressel 1A. il se rencontre dans des contextes attribués aux années 140/90 av. J.-C. L'identification de ce type impose des mesures effectuées sur des exemplaires complets. Cette nouvelle donnée n'a pu être intégrée dans la présente étude.

H. lèvre (mm)	Inclinaison lèvre (°)	Classe Aulas	Classe Guichard	Type d'amphore	Apparition (au plus tôt)
<34	49-70	1	1	Gréco-italique	200-175 ?
35-45	55-80	2	1 ou 2	G.-I. ou Dr.1A (transition)	175-150
			2	Dr.1A	150-125
40-55	>80	3	2 ou 3	Dr.1A tardive ou Dr.1B	125-100
			3	Dr.1B	80-70
>55	>80	4		Dr.1B tardive	

Figure 13 : Critères distinctifs des lèvres d'amphores selon C. Aulas (1988 : 88), V. Guichard (1998), M. Loughton (2002 a : 57), datation : d'après POUX 2004 : 45-50, 196-199, avec inventaire des marques consulaires).

- Attestées sur la plupart des sites de Gaule interne, les Dressel 1 A (hauteur de la lèvre inférieure à 5,5 cm, rapport hauteur / largeur supérieur à 1,4), sont diffusées entre les années 130 et 80-70 av. J.-C. La tendance à l'allongement des lèvres est largement constatée sur tous les sites, comme l'attestent les travaux de C. Tchernia (1986), M. Poux à Chartres (POUX, SELLES 1998) et Bâle (POUX 1998), comme ceux de F. Laubenheimer à Besançon (1992), M. Loughton en Auvergne (2002a, 2002b, 2005), G. Maza à Lyon (1998). Par exemple, les sites auvergnats montrent un passage des amphores anciennes (de type gréco-italique et Dressel 1A précoces) pendant l'étape 3 (vers 150-125), à une nette prédominance des amphores de classe 2 pour l'étape 4 (vers 125-100), alors que les Dressel 1 A tardives sont encore très nombreuses (LOUGHTON *in* DEBERGE *et al.* 2002a : tabl. 8).

Les Dr.1A de transition (classe 2) sont associées aux amphores de classe 1, qui correspondent au faciès de l'étape 3 (150-125) défini pour la plaine clermontoise (DEBERGE *et al.* 2002a : 57).

- Les Dressel 1B caractérisées par un pied massif, une épaule anguleuse, une paroi épaisse et une lèvre dont la hauteur est supérieure à 5,5 cm, sont produites dès le début du Ier s. av. J.-C. Elles circulent massivement à partir des années 70 sur les côtes de Provence et remplacent progressivement les types précédents (TCHERNIA 1986). Le type prédomine dans la plupart des ensembles datés du milieu du Ier s. en Gaule interne. Leur période de fin d'importation semble moins nette (vers 30 av. J.-C. ?) et varie en fonction des sites et des contextes (HESNARD 1990 : 53 ; DESBAT 1997 ; POUX 2004 : 197 ; SÉGUIER 2005 : 555-556). La problématique liée à la fin de leur importation ne saurait être abordée ici puisque le site ne se prête pas à ce type d'information : une occupation longue implique *de facto* une importante quantité de mobilier résiduel, évalué à près de 33 % pour l'ensemble des amphores du site d'Orléans.

- Les Dressel 1C, qui restent anecdotiques sur les sites, sont caractérisées par une panse fuselée, des arêtes arrondies, des anses massives et nervurées et une lèvre en bandeau très haute (entre 5,5 et 8 cm) d'orientation rentrante. Elles circulent entre la fin du IIe et le milieu du Ier s. En Auvergne, elles apparaissent dans les ensembles de l'étape 1 (vers 100-75), définie pour le Ier s. av. J.-C. (DEBERGE *et al.* 2002 b : tab.10).

- Les amphores vinaires de la côte adriatique de type Lamb.2 sont associées à des Dressel 1B dans l'épave d'Albenga (LAMBOGLIA 1952c : 131-236). Elles semblent essentiellement diffusées vers l'Orient et apparaissent faiblement sur les sites de Gaule interne, dans des contextes contemporains ou postérieurs à la Conquête, à l'exemple de Genève, Massongex, Besançon, ainsi qu'en Auvergne et en Bourgogne (LAUBENHEIMER 1992 : 190 ; DEBERGE *et al.* 2005 : 99 ; OLMER 1997 : 167-169). À Lyon, ce type ne représente que 2 % des amphores (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 51).

- Les Dressel 2/4, plus légères et plus performantes, remplacent progressivement les Dressel 1 à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. (POUX 1999 : 37). Les Dr.2/4, qui contiennent du vin de qualité, sont bien diffusées dans la péninsule italienne dès les années 50-40 (TCHERNIA 1986). On les retrouve au large des côtes de Provence, sur les épaves du Grand Ribaud D, de Ladispoli, de Port-Vendres 4, datées des trois dernières décennies avant J.-C. En Gaule interne, les contextes de découverte les attribuent généralement aux années 40-30, comme à Bibracte, Saint-Romain-en-Gal, Besançon, Villeneuve-Saint-Germain (POUX 1999 : 37). Elles sont répertoriées dès l'horizon 1 (vers 50-40) à Lyon avec 6 exemplaires, soit 13 % du N.M.I. (DESBAT 2006 : 269 ; LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 50-51). Bien qu'elles semblent apparaître peu de temps avant la Conquête, elles sont surtout fréquentes à l'époque augustéenne (POUX 2004 : 50 ; LOUGHTON 2005 : 99).

### *Les amphores de la péninsule ibérique :*

#### Les amphores de Bétique

Deux régions de productions se distinguent parmi les productions de Bétique. La première, qui se situe dans la vallée du Guadalquivir, se caractérise par des pâtes feuilletées, très sableuse, de teinte grise à rose, aisément identifiable. Cette production regroupe deux formes principales de pâte identique, les Haltern 70 et les Dressel 20, qu'il est difficile de distinguer sans élément de forme (COLLS *et al.* 1977 : 33-40).

- L'exportation des amphores à *defrutum* de type Haltern 70 (également désignées sous les termes Oberaden 82 et *Camulodunum* 185) est effective dès les années 75-65 d'après l'épave de La Madrague de Giens (TCHERNIA 1990 : 296). Ce type d'amphore reste cependant rare avant l'époque augustéenne, mis à part à Lyon et à Besançon dans des contextes du milieu du Ier s. av. J.-C. (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 50) (LAUBENHEIMER 1992 : 197). En l'absence d'élément de forme, les fragments de panse sont généralement classés parmi les Dressel 20 (information C. Barthélémy).

- Les amphores à huile de Bétique de type Dressel 20 arrivent à Besançon à partir du dernier tiers du Ier s. av. J.-C. (LAUBENHEIMER 1992 : 197). De même, elles ne sont pas attestées à St-Romain-en-Gal, à Lyon, à Roanne et au Pétrisberg avant les années 40-30 av. J.-C. (POUX 2004 : 230 ; SILVINO 2001 : 334 ; LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 59).

La seconde région de production se situe sur la côte et se caractérise par des pâtes plutôt verdâtres, comportant des grains de sables fins et translucides.

- Les amphores de type Dr.7/11, contiennent des saumures, des sauces à poisson ou du vin (SILVANO, POUX, GARNIER 2005). Elles sont considérées comme caractéristiques de l'époque augustéenne puisqu'elles apparaissent généralement sur les sites de consommation à partir des années 40-30 av. J.-C., comme à Trèves, Besançon, Lyon-Fourvière, Genève, Bâle-Münsterhügel et Roanne (SILVANO, POUX, GARNIER 2005 : 502 ; MARTIN-KILCHER 2000 ; POUX 2004 : fig.117, 230). Cependant, quelques exemplaires sont répertoriés dans des contextes plus précoces, à l'exemple du pavé de la tombe de l'aristocrate de Clémency (Luxembourg), où des sites de consommation comme Gondole et Lyon (METZLER *et al.* 1991 : 78, fig.61, n°1 ; DEBERGE *et al.* 2002 : 74 ; LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : fig. 3, n°1 à 4).

#### Les amphores de la côte catalane

- Les productions d'amphores en Tarraconaise débutent dans la vallée de Cabrera de Mar vers 80-70 av. J.-C., avec des imitations de Dressel 1 (MARTINEZ FERRERAS, BUXEDA i GARRIGOS, MARTIN i MENENDEZ 2005 : 392 ; LOPEZ MULLOR, MARTIN MENENDEZ 2006 : 442). Les plus anciennes, qui ont imité les gréco-italiques et les Dressel

1A, sont datées entre 125 et 75 av. J.-C. À la même époque, paraît initiée la production de Dressel 1A, 1C et 1B citériennes (selon la dénomination de LOPEZ MULLOR, MARTIN MENENDEZ 2006 : 441). Leur période de production maximale se place dans les années 75-50. Elles coexistent alors avec les amphores de type Tarr.1 et Pascual 1 (LOPEZ MULLOR, MARTIN MENENDEZ 2006 : 448). Leur diffusion en Gaule interne reste encore mal connue avant la Conquête. On dénombre, à ce jour, très peu d'amphores Dressel 1 citériennes : un exemplaire est signalé à Bordeaux (COMAS SOLÀ 1998 : fig.1), un autre à Gondole dans les contextes attribués à La Tène D2a (DEBERGE *et al.* 2005 : 97-98). En Région Centre, on recense une anse de Dressel 1 dans la zone culturelle du site de Saumeray, Le Bas-des-Touches (Barthélémy, étude en cours).

- Les amphores de type Létanienne 1 apparaissent associées à des productions de céramique campanienne A tardive avec des formes caractéristiques du milieu du Ier s. av. J.-C., dans des contextes antérieurs à l'apparition des sigillées italiques. Leur diffusion en Gaule commence à partir des années 40 av. J.-C. On la retrouve majoritairement sur les sites de l'Aude et du sud de la Garonne, mais elle est connue jusqu'à Saint-Romain-en-Gal d'une part et Angers d'autre part (COMAS SOLÀ 1998 : 226).

- Les premières amphores vinaires Pascual 1, qui succèdent aux Létanienne 1, sont présentes dans les épaves du Dramont A et de Cap Béar 3 avant le milieu du Ier s. av. J.-C. Elles s'imposent largement dans toute la Gaule à partir des années 50-30. C'est le cas à Lyon, Saint-Romain-en-Gal, Bordeaux, Roanne, Angers, sur les camps du *limes*, dans la tombe B de Goblingen-Nospelt, ainsi que dans la plupart des tombes du groupe biturige de type Fléré et en Grande-Bretagne (POUX 1999 : 37). Elles apparaissent à Besançon dans un niveau de construction de sol d'une maison bien datée par dendrochronologie de 52-51 av. J.-C. et en emploi dans la construction d'un foyer antérieur aux années 40 av. J.-C. (LAUBENHEIMER 1992 : 190).

- Les amphores de type Dr. 2/4 catalanes ne semblent produites qu'à l'extrême fin du Ier s. D'après sa diffusion, Rome constitue son marché principal (COMAS SOLÀ 1998). Elles restent anecdotiques à Lyon et à Vienne (SFECAG 1998 : 125). À Besançon, elles ne sont pas attestées avant les années 15-20 ap. J.-C. (LAUBENHEIMER 1992 : 191).

Les amphores de Narbonnaise et de la vallée du Rhône :

Très fragmentées et peu nombreuses, les amphores produites en Gaule restent très marginales dans les ensembles pris en compte, et d'une façon plus générale à Orléans (BARTHÉLÉMY-SYLVAND 2005 : 122). Leur type ne peut, la plupart du temps être précisé.

- Les Dressel 1 gauloises sont produites en Narbonnaise à partir du milieu du Ier s. av., mais ne semblent pas diffusées en Gaule interne (LAUBENHEIMER 1985 ; POUX 2004 : 50).

- Les Dressel 2/4, un peu plus nombreuses que les productions de Marseille, apparaissent dès les années 30-20 à Lyon et à Besançon (DESBAT 1986 ; LAUBENHEIMER 1992 : 191).

- Les amphores de Marseille à fond plat apparaissent un peu avant le milieu du Ier s. av. J.-C., mais sont plus connues en contexte pré-augustéen ou augustéen, comme à Lyon (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 54) ou à Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 140).

Les productions de la vallée du Rhône (région lyonnaise) sont encore plus rares dans les contextes orléanais (2 exemplaires dans les ensembles pris en compte). Une seule a pu être typologiquement identifiée. Il s'agit d'une Dressel 9 *simili* (type Lyon 3 : PAUNIER 1981 ; MAZA *et al.* 2002 : 286-287).



Les amphores orientales :

- Les amphores de Rhodes (de type *Camulodunum* 184), produites dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., sont diffusées dans tout le bassin méditerranéen, et demeurent régulièrement attestées mais faiblement en Gaule interne (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 51).

- Les Dressel 2/4 orientales (Dressel 4 et 5) connaissent une zone de production très large (EMPEREUR, PICON 1989 : 230-231). Elles sont importées à Lyon dès les années 50-40 (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 51) et à Besançon, dès les années 40-30.

Ces amphores côtoient les exemplaires de Cos sur les camps du *limes* rhénan (LAUBENHEIMER 1992 : 196). Leur diffusion dans l'ouest de la Gaule semble plus rare (BARTHÉLÉMY-SYLVAND 2005 : 111).

### - Céramique campanienne :

La céramique campanienne A :

Caractérisée par une pâte siliceuse de couleur brun-rouge, cuite en mode A, et par un vernis noir, parfois à reflet rougeâtre. Elle est produite en Campanie, dans la région de Naples-Ischia où deux ateliers sont actuellement connus. Elle est importée en Gaule méditerranéenne en quantité considérable dès la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (MOREL 1998 : 11-12). Sa période d'exportation est à son apogée entre les années 200 et 80 av. J.-C. et se poursuit jusque vers les années 40 av. J.-C. (MOREL 1992 : 212).

La céramique campanienne B-œïde ” (ou “ cercle de la B ”) :

Caractérisée par une pâte calcaire, grenue, de couleur beige à chamois, cuite en mode A, à vernis noir à nuances brunes à rougeâtres. La plupart des exemplaires retrouvés en Gaule interne, entre le milieu du II<sup>e</sup> s. et le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., seraient originaire des ateliers de Calès, en Campanie septentrionale (MOREL, PICON 1994).

La céramique campanienne à pâte grise :

Caractérisée par une pâte fine grise et par un vernis noir mat non grésé et peu épais. La céramique campanienne grise sicilienne ne semble pas diffusée en Gaule interne avant le tout début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et y reste extrêmement rare. Il est donc possible que les assiettes d'Orléans soient originaires de la vallée du Rhône.

La céramique campanienne tardive (dite aussi « pré-sigillée ») :

Caractérisée par une pâte fine non calcaire, de couleur beige-jaune à brun grisé, à enduit épais vitrifié brillant, à reflets dans les tons brun-rouge à rosé (lie-de-vin). Elle est très abondante dans les niveaux Nages III moyen et final, et caractéristique de la deuxième moitié et surtout du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (*Dicocer* 2001 : 1053-1054). Assez rares en Gaule interne, elles n'apparaissent au Mont Beuvray que dans les horizons de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (BARRAL *et al.* 1995 : 266) et à Lyon, dans les fossés de l'Hôpital Sainte-Croix datés des années 60-40 (MAZA 2001 : 433).

Les quelques céramiques d'Orléans attribuables à cette production sont très fragmentées mais d'excellente qualité.

### **- Pré-sigillée :**

Les premiers fragments de céramique « *pré-sigillée* » (selon le terme de N. Lamboglia, 1951), à vernis argileux rouge non grésé qui précèdent l'arrivée des sigillées posent un certain nombre de problèmes de définition (DESBAT, GENIN 1996 : 219-220). Elles se situent chronologiquement entre la fin des productions des céramiques campaniennes et la production des céramiques sigillées. Ce type de production, dénommé « céramique à vernis orangé » à Roanne, apparaît ponctuellement dans les ensembles des horizons 5 et 6 (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 129).

Elle est ici distinguée de la « campanienne tardive » proprement dite, en raison de la teinte orangé du revêtement de surface.

### **- Sigillée italique :**

La sigillée italique se caractérise par une pâte très fine, dense, de teinte beige-rosé à vernis grésé orangé. Les formes identifiables correspondent aux services I et II de Haltern. La typologie utilisée renvoie à celle mise en place par Ch. Goudineau (1968), complétée par R. Habelt (2002) (noté : *Consp*).

Les différents services en sigillée italiques bénéficient de datations précises. On résumera ici leur chronologie respective :

- Le service archaïque apparaît peut-être dès les années 50-40, d'après la découverte de fragments dans le soubassement du *forum* de César, dont la construction date de 46 av. J.-C. (GOUDINEAU 1968 : 285). Cette datation précoce se trouve corroborée par la présence de plats en sigillée pré-arétine dans les épaves de la Plane 1 et de Planier 3, qui ont livré des amphores estampillées au nom de M. Tuccius Galeo, négociant décédé en 47, qui situe la disparition du navire au plus tard dans la dernière décennie suivant le milieu du Ier s. av. J.-C. (TCHERNIA 1990 : 296-297). Quelques rares exemplaires de formes archaïques proviennent des niveaux immédiatement antérieurs à la fondation du bâtiment dit de « Cybèle à Lyon » en 43 (horizon 1 A : DESBAT 2006 : 269).

D'après les fouilles lyonnaises et le mobilier des camps du *limes* rhénan, l'apparition des différents services, corroborée par l'abondance des mobiliers, la situation stratigraphique des ensembles et les monnaies associées, est datée avec une grande précision (DESBAT *et al.* 1996, GENIN 1996, DESBAT 2006) :

- Service Ia : vers 40 av. J.-C.
- Service Ib : vers 30 av. J.-C.
- Service Ic : entre 15 et 11 av. J.-C. (camps du *limes* rhénan Dangstetten, Oberaden)
- Service II : peu av. 11 av. J.-C. (service classique de Haltern)

En Gaule interne, la diffusion des céramiques sigillées italiques s'opère aux alentours de 40 av. J.-C. à Lyon, Narbonne, Lattes, comme sur la côte catalane (GENIN 1997 : 15 ; DESBAT 2006 : 270). En Gaule du nord, il semble qu'il ne faille considérer leur arrivée qu'une décennie plus tard, dans les années 30-20, comme en témoignent quelques estampilles d'Amiens (MASSY, MOLIERE 1979) ou de Paris (POUX, ROBIN 2001 : 189).

### **- Sigillée de Gaule du sud :**

L'arrivée de cette production, originaire des ateliers de la Graufesenque, marque la fin de la période chronologique traitée ici. Cette production ne semble pas commercialisée sur une grande échelle avant l'extrême fin du règne d'Auguste (PASSELAC 1986). Le seul fragment issu de l'ensemble le plus récent ne permet pas d'identifier la forme.

#### - *Céramique à paroi fine italique :*

Cette catégorie regroupe les gobelets dont les parois n'excèdent pas 2 mm d'épaisseur. Le répertoire, assez limité en raison des effectifs réduits, comprend des gobelets fusiformes ou ovoïdes à lèvre concave et des gobelets cylindriques à base moulurée.

#### - *Céramique claire à pâte calcaire :*

La pâte est calcaire, finement micacée et tendre, voire pulvérulente, présentant parfois de fines inclusions noires d'origine probablement volcanique. Elle est pâle, variant du beige au jaunâtre.

Les formes identifiées correspondent à des cruches dont l'origine exacte est rarement assurée en l'absence d'analyse. Elles pourraient provenir d'Italie, de la vallée du Rhône ou de Narbonnaise.

#### - *Céramique commune italique :*

Quelques fragments de céramique commune italique, claire, sombre ou à engobe blanc sont également répertoriés. Quelques uns ont été soumis à l'examen visuel de G. Verrier, qui leur attribue une origine italique, de Gaule du sud ou de la vallée du Rhône (précisée ici le cas échéant). Il s'agit de cruches pour l'essentiel.

### **1.3.3. Classement morphologique**

Le classement morphologique concerne uniquement les productions du répertoire régional. Les autres céramiques qui correspondent à des productions spécifiques se réfèrent aux typologies existantes. Les références bibliographiques sont indiquées plus spécifiquement le cas échéant. Les typologies des autres catégories renvoient aux ouvrages de référence : N. Lamboglia (1952) pour la céramique campanienne, Y. Menez (1986, 1990)<sup>24</sup> pour la *terra nigra*, GOUDINEAU 1968 et *Conspectus* pour la céramique sigillée italique.

Ce classement morphologique s'est constitué au fil des études. Des formes nouvelles sont venues enrichir le corpus : c'est pourquoi les numérotations ne suivent pas toujours un ordre strict.

Globalement, les codifications des céramiques indigènes aux séries 100 à 150 pour les formes ouvertes et basses (de types jattes, écuelles ou coupes) ; 160 à 199 pour les formes à large ouverture (de types gobelets) ; 200 à 240 pour les formes hautes et fermées (de type pots) ; 250 à 259 pour les *dolia* (vases à cuire ou de stockage) ; 300 pour les couvercles et 400 pour les fonds particuliers.

Au total, 58 formes sont distinguées. Parmi celles-ci, sept sont imitées ou dérivées des répertoires des céramiques campaniennes. Les « variantes » (sous-types a et b) correspondent à des formes qui peuvent éventuellement être confondues à l'état fragmentaire.

---

<sup>24</sup> Dans la suite du texte, les références à la typologie établie par Y. Menez sont indiquées sans date pour l'étude de 1986 (ex. : Menez 22/27) et suivie de (1990) pour la seconde étude.

### 1.3.3.1. Les formes ouvertes à profil continu

Ces formes correspondent à des assiettes, des écuelles, des jattes et des coupes. Les diamètres à l'ouverture sont supérieurs à la hauteur du vase (**Fig. 14**).

*Sans col, à extrémité arrondie :*

**100 a** : jatte tronconique profonde, à profil continu, se terminant par une lèvre le plus souvent arrondie. Forme non tournée à surfaces brutes de façonnage.

**100 b** : jatte tronconique très évasée et peu profonde. Elle semble inspirée de la Lamb. 55. Quelques exemplaires sont non tournés, mais les surfaces sont lissées.

**116** : imitation du bol Lamb.31/33. Forme tournée à surface interne lissée, surface externe lustrée.

*À bord redressé ou rentrant :*

**101** : imitation de la forme Lamb.27b. Quelques exemplaires sont non tournés, mais les surfaces sont toujours lissées.

**102 a** : écuelle à bord rentrant étiré, panse tronconique. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**102 b** : écuelle à bord rentrant, lèvre épaisse et aplatie, panse convexe. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**103** : écuelle à lèvre épaissie. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**104 a** : écuelle à courte lèvre ourlée rentrante, peu profonde. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**104 b** : écuelle à bord fortement rentrant. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**105** : écuelle à bord redressé vertical. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**106** : bol à panse convexe, lèvre rentrante arrondie. Forme tournée à surfaces lissées.

**111** : imitation de la patère Lamb.36. Forme tournée (parfois modelée) à surfaces lissées.

**113** : imitation de la patère Lamb. 6 (ou couvercle). Forme tournée (parfois modelée) à surfaces lissées.

**114** : imitation de l'assiette Lamb.5/7. Forme tournée à surfaces lissées.

**115** : imitation de l'assiette Lamb.5. Forme tournée à surfaces lissées.

**122** : variante du bol Lamb. 31/33. Forme tournée à surfaces lissées.

### 1.3.3.2. Les formes basses à moyennes, à profil discontinu :

Les formes de ce groupe appartiennent à des classes pour lesquelles le diamètre à l'ouverture est supérieur ou égal à la hauteur du vase (**Fig. 15**).

**107 a** : jatte à carène haute, col court, lèvre ourlée saillante. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**107 b** : jatte à carène mousse, col mouluré, lèvre ourlée. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**108** : jatte à carène haute, lèvre étirée dans le prolongement du col. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**109** : jatte-passoire à fond rond. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**110** : jatte-passoire à fond plat. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**120** : écuelle basse à épaulement, col étiré, lèvre ourlée, fond ombiliqué. Forme modelée à surfaces lissées

**121** : jatte à carène médiane, haut col concave, lèvre en bourrelet. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

**123** : jatte à carène haute, sans col, lèvre ourlée saillante. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.

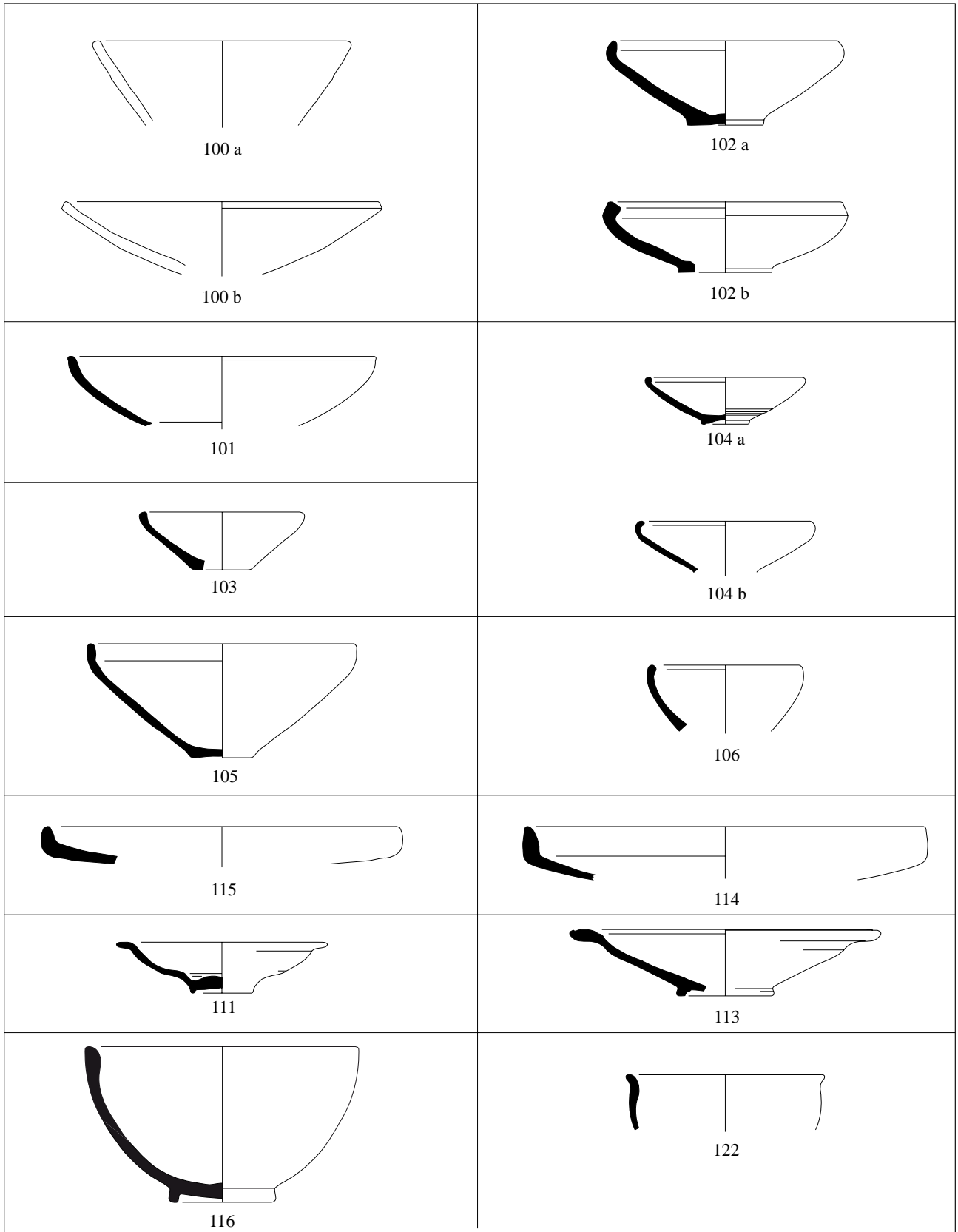


Figure 14 : ORLÉANS, typologie des formes ouvertes simples.

0 10 cm

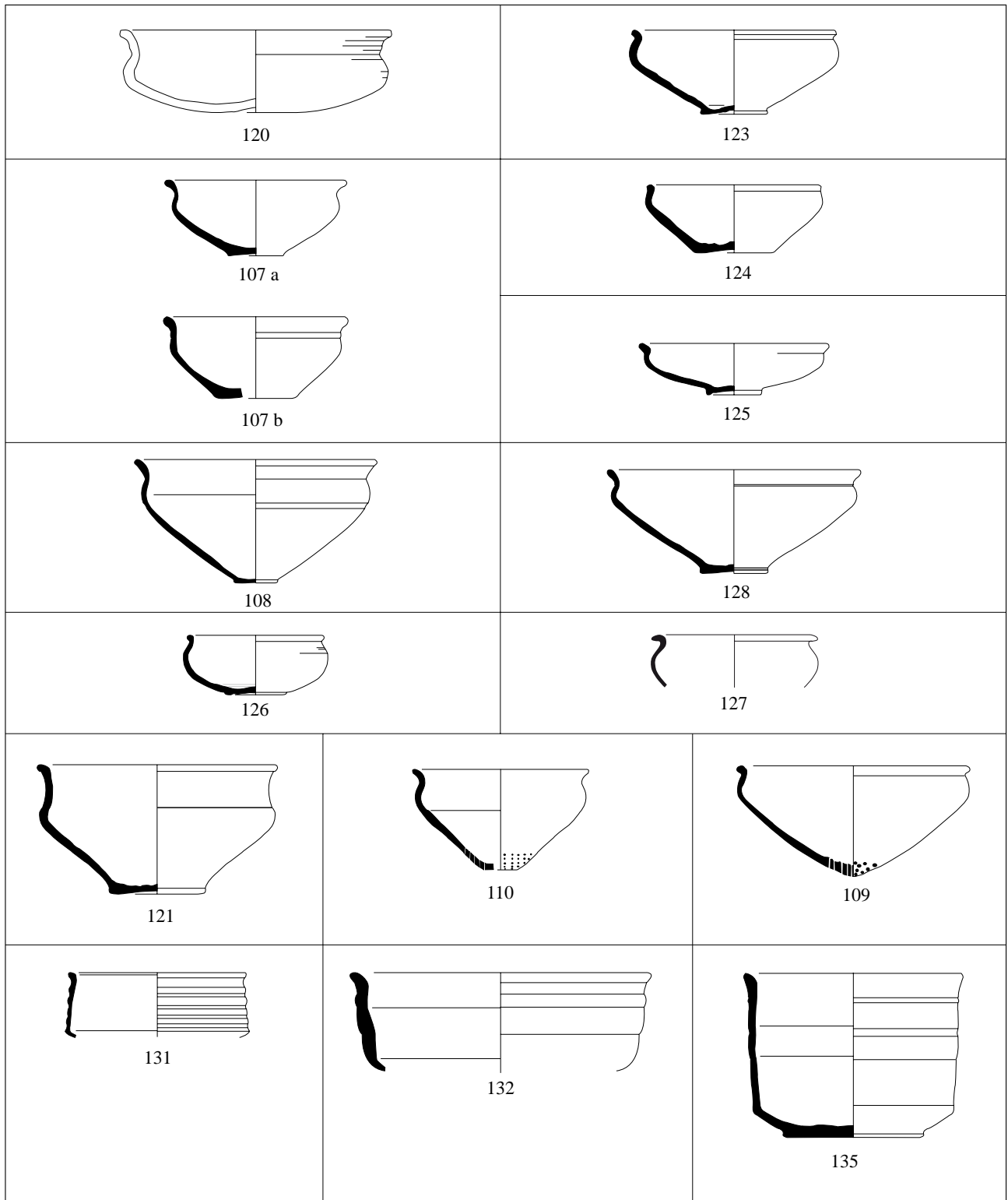


Figure 15 : ORLÉANS, typologie des formes ouvertes segmentées.

0 10 cm

- 124** : jatte à carène haute, à petite lèvre ourlée. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 125** : jatte peu profonde, sans col, lèvre épatée. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 126** : jatte à lèvre en bourrelet rentrant, sans col. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 127** : jatte à lèvre étirée légèrement pendante. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 128** : jatte à carène vive, profil en S accentué, lèvre évasée, sans col. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 131** : coupe à carène vive et basse, panse moulurée. Forme tournée à surfaces lissées.
- 132** : coupe à carène mousse et basse, panse épaisse, moulurée. Forme tournée à surfaces lissées.
- 135** : coupe à carène surbaissée, panse cylindrique moulurée. Forme tournée à surfaces lissées.

### 1.3.3.3. Les formes hautes :

Ces formes regroupent les gobelets (formes à ouverture large), les pots et les *dolia*. Les diamètres à l'ouverture sont inférieurs à la hauteur (**Fig. 16 et 17**).

- 161a** : gobelet-tonnelet à lèvre épaissie interne, sans col, panse ponctuée de baguettes. Forme tournée à surface interne souvent poissée, surface externe lustrée.
- 161b** : variante trapue du type précédent. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 162** : gobelet-balustre sans col, lèvre en baguette, panse lisse. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 163** : gobelet à panse bombée, lèvre en bourrelet. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 164** : pot ovoïde à ouverture large, toujours de petit gabarit. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 167** : gobelet à panse bombée, ouverture resserrée, petite lèvre ourlée (proche type Menez 130). Forme tournée à surface interne souvent poissée, surface externe lustrée.
- 168 a** : gobelet à profil sud-tronconique à panse moulurée. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 168 b** : variante trapue et refermée de la forme précédente. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 201** : pot ovoïde à panse lisse, col court concave, à lèvre déjetée. Forme tournée à surfaces brutes. La surface externe est parfois ornée de bandes lissées horizontales.
- 202** : pot à col tronconique, lèvre en bourrelet, jonction col / panse soulignée d'une baguette, panse ovoïde. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lissée.
- 203** : forme très proche du type 202 mais la partie supérieure de la panse est décorée de motifs réalisés au brunissoir (lignes brisées, croisillons, traits parallèles obliques, chevrons...).
- 204a** : vase balustre à moulurations. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 204b** : variante trapue de la forme précédente. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 205** : pot à panse bombée symétrique, col court, lèvre évasée, haut de panse mouluré. Forme tournée à surfaces brutes.
- 206** : vase à panse fuselée, haut col vertical terminé par une lèvre évasée. Forme tournée à surface interne brute, surface externe lustrée.
- 207** : panse globulaire ponctuée de nombreuses baguettes, haut col vertical, lèvre en baguette. Forme tournée à surface interne poissée, surface externe lustrée.
- 209** : pot à panse ovoïde, jonction avec le col anguleux, col évasé terminé par une petite lèvre arrondie. Forme tournée à surfaces brutes.
- 290** : petit pot ovoïde. Forme modelée à surfaces brutes.

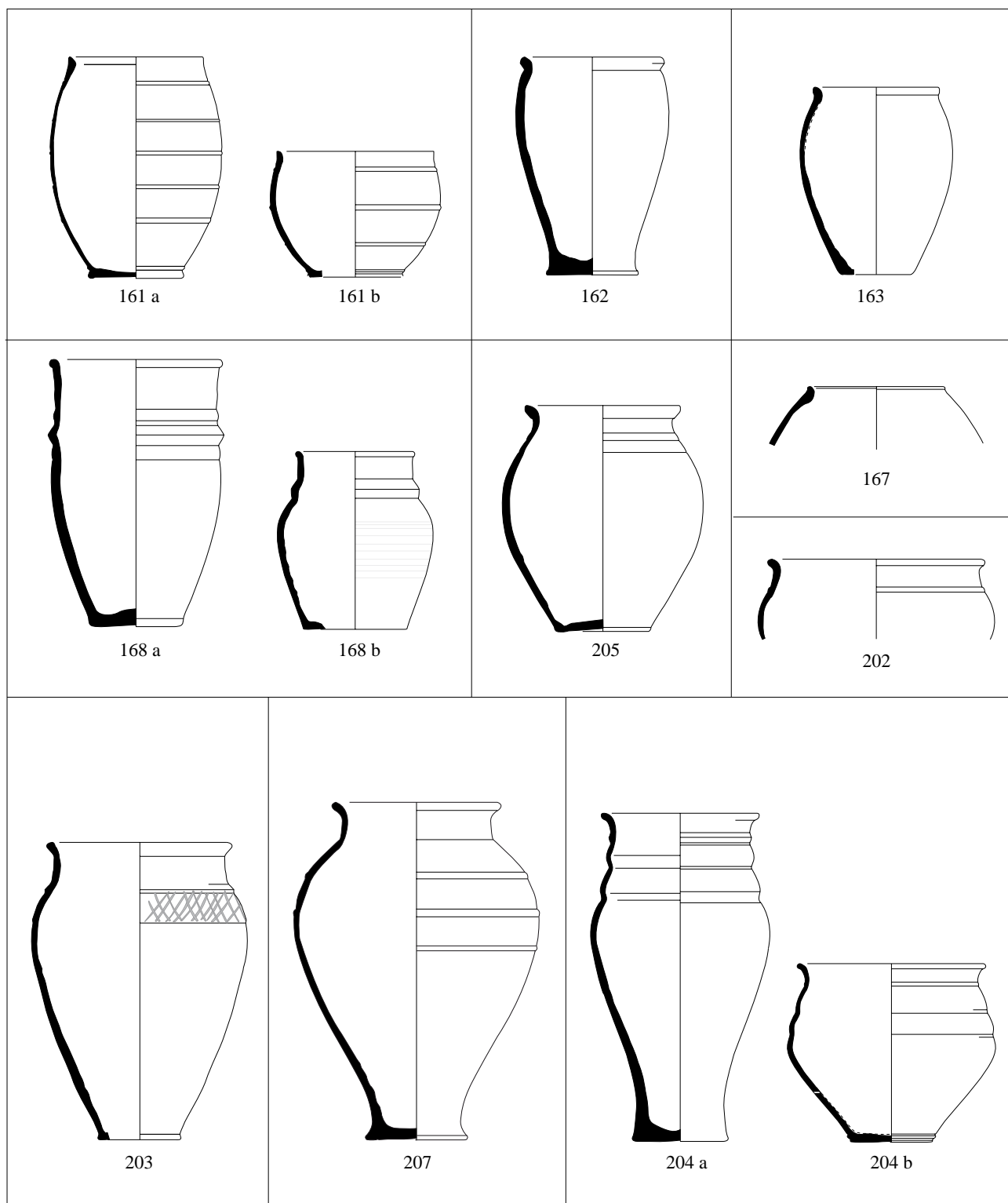


Figure 16 : ORLÉANS, typologie des formes hautes et variantes trapues.



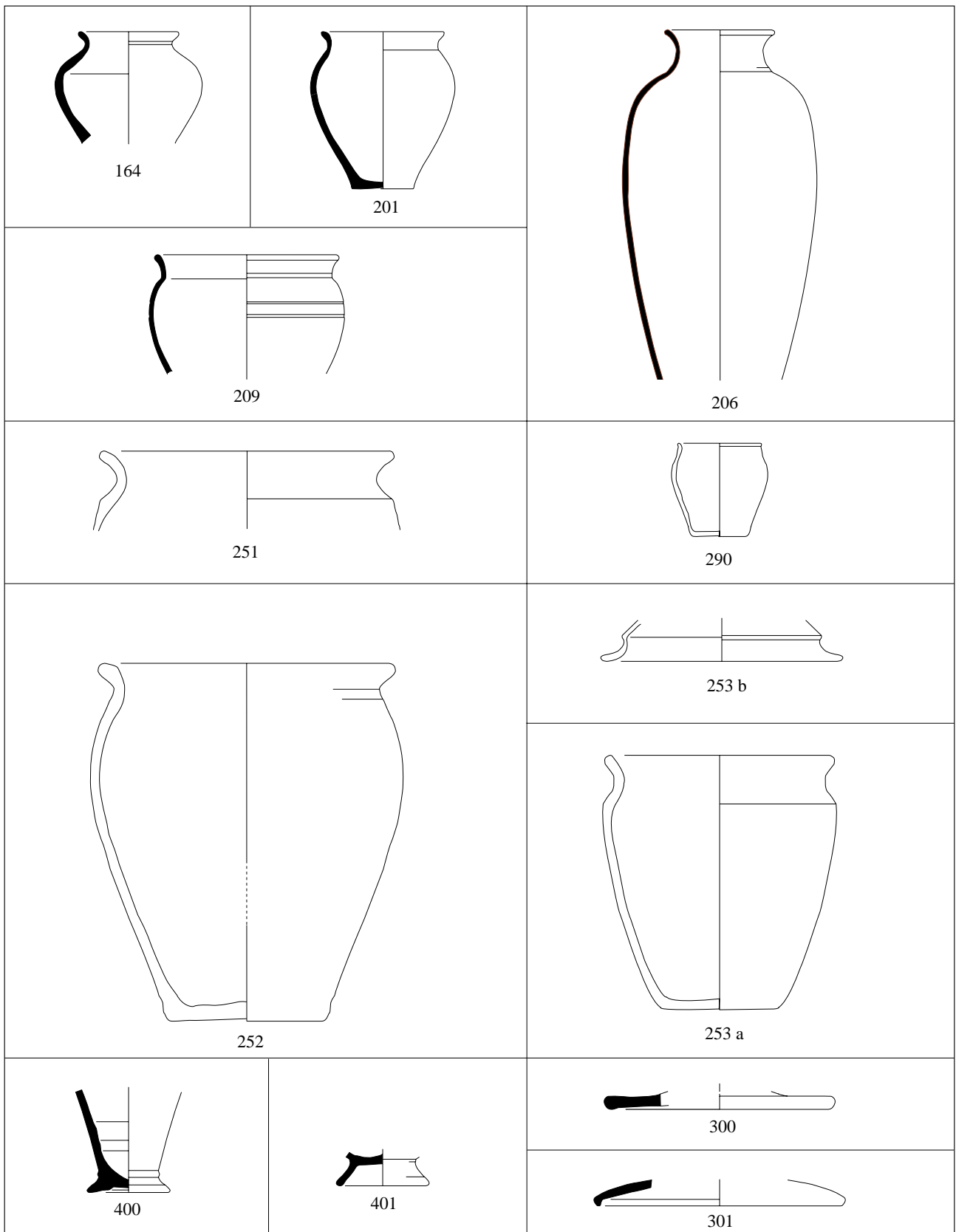


Figure 17 : ORLÉANS, typologie des formes hautes, des dolia, des fonds et des couvercles.

#### **1.3.3.4. Les *dolia* :**

(Fig. 17)

**251** : sans col, longue lèvre lissée en entonnoir. Forme modelée à paroi épaisse, surface interne parfois poissée, surface externe brute ou peignée. La lèvre et le col sont lissés ou poissés.

**252** : lèvre ourlée, col tronconique à ouverture fortement resserrée, panse hémisphérique. Forme modelée à paroi épaisse, surface interne parfois poissée, surface externe brute ou peignée. La lèvre et le col sont parfois lissés.

**253a** : panse ovoïde, lèvre évasée, jonction col/panse anguleuse. Forme modelée à surfaces brutes. La lèvre et le col sont lissés.

#### **1.3.3.5. Les fonds présentant des caractères particuliers :**

(Fig. 17)

**400** : pied fortement débordant, à mouluration à la jonction avec la panse, bas de panse droit et étroit. Forme tournée à surface externe lissée.

**401** : pied fortement surélevé. Forme tournée à surface externe lissée.

#### **1.3.3.6. Les couvercles :**

(Fig. 17)

**300** : profil simple à bord arrondi. Forme tournée à surfaces lissées.

**301** : profil simple, à petit rebord replié. Forme tournée à surfaces lissées.

**253b** : jatte-couvercle à lèvre évasée, jonction col/panse anguleuse. Forme de même caractéristique technique que le type 253a : modelée à surfaces brutes. La lèvre et le col sont lissés.

#### **1.3.3.7. Les décors :**

**D.L.I.R.** : décor lissé au brunissoir, interne rayonnant.

**D.L.I.C.** : décor lissé au brunissoir, interne concentrique.

**D.E.I.** : décor estampé interne.

**D.E.E.** : décor estampé externe.

**D.E.L.** : décor estampé sur la lèvre.

**D.P.** : décor peigné.

**D.R.** : décor à la roulette ou à la molette (précisé le cas échéant).

Par convention personnelle, les profils des vases sont noircis lorsque l'utilisation d'un tour est attestée (stries caractéristiques en surface interne) et laissés blancs lorsque le vase est non tourné (Vol. II, **Pl. 2**). Cette convention apporte une information complémentaire directement visible sur le dessin et permet de visualiser la proportion des différentes techniques de fabrication des vases qui composent un ensemble.

### ***1.3.4. Gestion et organisation des informations : les bases de données***

Afin de gérer l'abondante documentation archéologique, des bases de données ont été mises en place. Elles intègrent les données relatives au site de *Cenabum* et celles des autres sites du territoire carnute étudiées en parallèle.

#### **1.3.4.1. Le fichier des ensembles domestiques**

La fiche d'enregistrement des ensembles de mobilier issus des dépotoirs domestiques, réalisée sur « File Maker Pro », comprend sept champs principaux relatifs au contexte et à l'assemblage des mobiliers d'un ensemble étudié.

Les numéros de planche (ex. : Pl. 53) renvoient au catalogue des ensembles domestiques présentés par site et par série stratigraphique dans le volume II. (**Vol. II**).

##### *1. Référence de l'ensemble :*

- Site (n°, commune, lieu-dit),
- Référence de l'ensemble : n° de fait (F), de séquence (Séq), de phase (Ph) ou d'unité stratigraphique (U.S),
- Relations stratigraphiques (sur / sous) avec les autres ensembles,
- Contexte : précision sur la fonction primaire (silo, cave, cellier, fossé, remblai, épandage, occupation) et secondaire (dépotoir domestique, destruction),
- Type d'ensemble : ensemble de référence (utilisé pour l'étude chronologique) ou complémentaire (donné à titre indicatif, en général non illustré).
- Datation : par horizon ou datation indicative (pour les ensembles complémentaires), définie d'après l'analyse chronologique exposée ci-dessous.

##### *2. La composition de l'ensemble :*

- Décompte par catégorie de pâte, en NR (Nombre de Reste) et NMI (Nombre Minimum d'Individu),
- Proportion par catégorie, en % NR et % NMI,
- Récapitulatif du nombre total de tessons et d'individus,
- Taux de fragmentation,
- Numéro de dessin (par catégorie), qui renvoie aux planches de mobilier,
- Mention des mobiliers non céramique associés.

##### *3. Les données morphologiques :*

- Nombre d'individus identifiés par formes (en référence à la typologie définie ci-dessus), par décors et par catégorie de production types d'amphores, *terra nigra*, sigillée, parois fines (en référence aux typologies de référence).

##### *4. Commentaires :*

- Informations sur le contexte de découverte,
- Remarques sur le mobilier présenté (état de conservation, fragmentation, remontages...),
- Mention, le cas échéant, de la composition singulière d'un ensemble,
- Mention des éléments qui n'apparaissent pas sur les illustrations (état de conservation, traces d'utilisation...).

##### *5. Catalogue :*

- Description des vases qui présentent des caractères particuliers.

##### *6. Formes attestées, non illustrées :*

- Mention des éléments non illustrés, correspondant en général à des fragments de panse peu significatifs ou à des éléments redondants.

##### *7. Monnaies :*

- Inventaire des monnaies associées dans les ensembles.

Ces monnaies, identifiées dans un premier temps par J.-L. Roche, puis B. Fischer, sont en cours de réexamen par M. Troubady, dans le cadre de sa thèse portant sur le monnayage des territoires carnute et turon.

#### 8. *Autres mobiliers associés :*

- Inventaire des autres mobiliers associés (informations complémentaires).

### 1.3.4.2. Le fichier des sépultures

Les associations de mobilier en contexte funéraire ont également fait l'objet d'un inventaire systématique (*cf.* Vol. III.1). Elles sont inventoriées par département de 1 à n et mentionnées dans le texte par exemple : n°45.01.

Cet inventaire comprend 5 champs :

#### 1. *Identification du site*

- Référence du site, département, commune, lieu-dit,
- Année de découverte ou de fouille, responsable d'opération,
- Références bibliographiques,
- Contexte de découverte : bref résumé du contexte (type d'habitat associé, sépulture isolée ou non...),
- Observation sur la sépulture (relations stratigraphiques, état de conservation, précision de l'information...).

#### 2. *Description de la tombe*

- Dimensions, nature du comblement, orientation,
- Identification du contenant (cercueil, pleine terre...).

#### 3. *Le défunt*

- Etat de conservation du squelette,
- Mode sépulcral,
- Position,
- Détermination anthropologique : âge, sexe, état sanitaire du défunt.

#### 4. *Mobilier d'accompagnement*

- Organisation générale du mobilier par rapport au défunt,
- Inventaire du mobilier (nature, quantité, identification),
- Datation (d'après le mobilier ou le contexte, lorsque la sépulture est dépourvue de mobilier).

#### 5. *Commentaires*

- Remarques sur l'organisation générale de la tombe ou sur sa situation par rapport à l'habitat,
- Mention de similitudes éventuelles avec d'autres sites,
- Affinités du faciès culturel avec d'autres secteurs.

### 1.3.4.3. Le fichier des céramiques peintes

Les céramiques peintes ou à revêtement coloré (blanc ou rouge), relativement abondantes dans les contextes orléanais, ont été inventoriées dans une base de données spécifique (*cf.* Vol. III.2). Des échantillons de pâte ont été prélevés en vue d'une éventuelle analyse pétrochimique. Chaque isolation est numérotée de 1 à n et mentionnée dans le texte par exemple : iso. 36.

La fiche comprend quatre champs principaux :

#### 1. *Numéro d'inventaire et références du contexte :*

- Provenance : n° de site, commune, lieu-dit, type de structure,
- Contexte : datation du contexte, mention d'une situation résiduelle,
- Références bibliographiques.

#### 2. *Description du vase :*

- Support : partie représentée, identification de la forme, mensurations, état de conservation,
- Type de pâte (couleur, taille, nature et abondance des inclusions, aspect des cassures).

#### 3. *Description du revêtement et du décor :*

- Aspect général du revêtement (qualité, présence de mica, traitement de surface, état de conservation),
- Couleur du fond,

- Couleur du décor et technique employée (réserve, surimposé, batik),
- Type de décor : géométrique, zoomorphe (identification du « style » d'après GUICHARD 1987),
- Description générale (organisation, traces de pinceau...).

4. *Commentaires et bibliographie :*

- Eléments de comparaison,
- Références bibliographiques.

### 1.3.4.4. Le fichier des vases à décor estampé

Les céramiques à décor estampé font également l'objet d'un inventaire spécifique (*cf. Vol. III.3*). Elles sont inventoriées selon leur provenance (les trois premières lettres du site), suivie d'un numéro d'inventaire, et mentionnées dans le texte par exemple : AMB.001.

1. *Numéro d'inventaire et références du contexte :*

- Provenance : n° de site, commune, lieu-dit, type de structure,
- Contexte : datation, mention d'une situation résiduelle,
- Références bibliographiques.

2. *Description du support :*

- Support : partie représentée, identification de la forme, mensurations, état de conservation,
- Type de pâte (couleur, taille, nature et abondance des inclusions, aspect des cassures),
- Localisation du motif et organisation.

3. *Description du motif :*

- Nombre de poinçons et organisation du décor,
- Type de poinçon.

4. *Commentaires :*

- Comparaisons avec les autres vases inventoriés,
- Remarques diverses.

### 1.3.5. Méthode d'analyse

#### 1.3.5.1. Tri et comptage du mobilier

La méthode de comptage retenue est celle qui a été définie par P. Arcelin en 1981 et réaffirmée lors de la table ronde de Bibracte (ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998). Le mobilier est tout d'abord trié par catégorie céramique puis dénombré en nombre de restes (N.R). Les tessons de moins d'1 cm<sup>2</sup> ne sont pas comptabilisés. Si leur nombre est particulièrement élevé, il est cependant mentionné sur la fiche. Les différentes unités stratigraphiques d'un ensemble sont traitées une à une puis rassemblées si elles sont homogènes.

À l'issue du remontage, le dénombrement en N.M.I. est effectué par catégorie de pâte, en fonction du nombre de bords ou de fonds s'ils sont plus nombreux. Lorsque ces éléments sont absents, un examen plus approfondi des pâtes est réalisé pour distinguer des individus (N.M.I. pondéré). En général, les couleurs ou les traitements de surface, qui peuvent varier sur un même vase pour diverses raisons (mode de cuisson, calcination après bris...), ne sont pas retenues comme critère discriminant. Si cet examen n'est pas significatif, un seul individu est dénombré. Dans la mesure où seuls les ensembles les plus riches sont retenus, ce choix n'a aucune incidence sur les résultats de cette étude.

Je n'ai pas cherché à pondérer les dénombrements obtenus, car cette démarche a tendance à augmenter la proportion des vases facilement identifiables (comme les parois fines par exemple). Il me semble plus significatif d'appliquer toujours la même méthode : l'erreur, inévitable dans ce type

d'évaluation, reste donc la même pour tous les ensembles étudiés, l'objectif étant de comparer leur composition typo-morphologique sur la durée.

Pour l'analyse qui suit, la préférence est largement donnée au N.M.I. et au pourcentage N.M.I., dans la mesure où le N.R. me paraît trop corrélé au coefficient de fragmentation, différent en fonction des catégories de production. Il en est de même pour le poids du mobilier, qui ne me paraît pas utile aux problématiques développées ici.

### 1.3.5.2. Constitution des horizons chronologiques : méthodologie

L'état de conservation des niveaux gaulois est inégal d'un site à l'autre. Les structures sont généralement recoupées par des vestiges postérieurs et les ensembles intégralement conservés sont rares, mais ils ont l'avantage de livrer de précieux repères en chronologie relative.

Sur le site de La Charpenterie, les occupations postérieures à l'époque gauloise, surtout les terrassements et les longrines de soubassement du parking construit en 1971, ont détruit près de 90 % des vestiges de cette période.

Sur une surface d'environ 3 600 m<sup>2</sup>, seuls 350 m<sup>2</sup> ont livré les structures gauloises répartis en 52 îlots disjoints (MASSAT *et al.* 2002 : fig. 11). De fait, il est quasi impossible de restituer dans un secteur donné de l'intégralité de la stratigraphie pour les deux siècles d'occupation gauloise.

Les différents aménagements sont souvent tronqués et les couches ne livrent pas systématiquement le mobilier indispensable à leur datation. Les relations stratigraphiques sont en partie oblitérées et certains ensembles majeurs peuvent ainsi être privés de toute relation directe.

Lorsqu'elles sont conservées, les relations stratigraphiques constituent des arguments-clés pour la validation de nos hypothèses chronologiques. Pour les ensembles retenus, onze séquences stratigraphiques d'inégales importances sont disponibles (**Fig. 18**).

On dispose d'une séquence pour le site des Halles-Châtelet (Pl. 4 : série 101-1), de six séquences pour le site de La Charpenterie (Pl. 34 : série 093-1 à 093-6), de trois séquences pour le site de La Charpenterie II (Pl. 96 : série 093.II. 1 à 3) et d'une séquence pour le site de l'Îlot Saint-Germain (Pl. 110 : série 018-1). Seul le site de la Zac du Clos de la Fontaine n'est pas stratifié (Pl. 120 et 121).

L'occupation étant longue et *a priori* continue, il s'agit dans un premier temps de reconnecter les différentes séries afin d'obtenir une vision complète et d'appréhender l'évolution et la dynamique des différents sites, aussi finement que possible.

Il importe donc également de s'appuyer sur les éléments typologiques pour compléter et exploiter toutes la documentation disponible.

#### *Les critères d'analyse*

Sur un site à « occupation longue » impliquant de multiples remaniements du mobilier, c'est la période d'apparition des différents éléments qui reste considérée comme déterminante.

Au total, 110 éléments sont retenus et analysés. Ils se répartissent comme suit :

- 58 pour les formes de la céramique locale (*cf. supra* 1.3.3) ;
- 7 pour les différents types de décors ;
- 16 pour les autres catégories de production (céramiques peintes, céramiques engobées, parois fines gauloises, *terra nigra*) ;
- 29 pour les importations (amphores, céramiques campaniennes, parois fines, céramiques sigillées et communes italiques, lampes, mortiers) ;

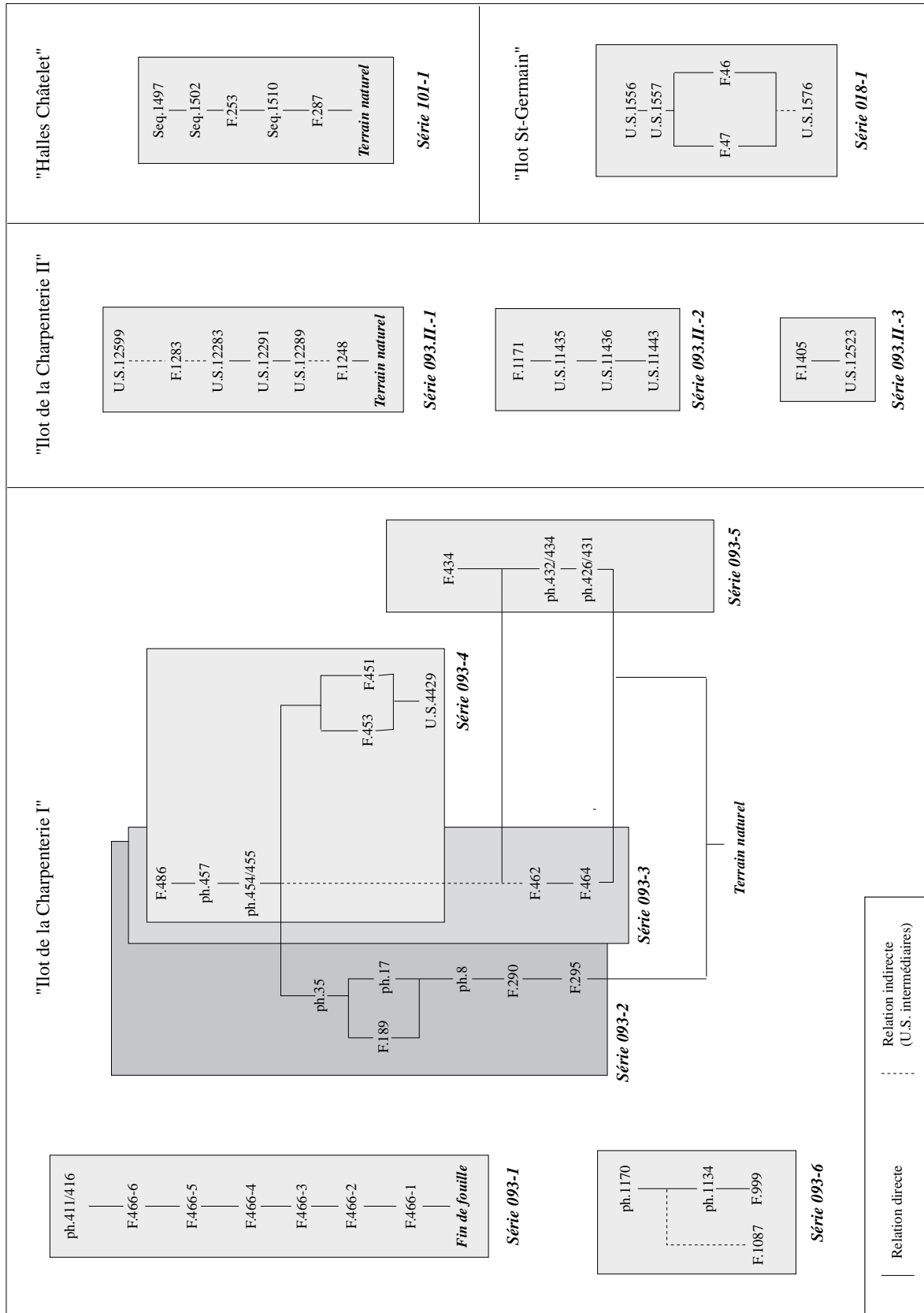


Figure 18 : ORLÉANS, aperçu des séries stratigraphiques utilisées pour l'analyse chronologique sur les différents sites.

- 6 autres objets constituent des éléments de validation de la chronologie proposée. Il s'agit de fibules des types suivants : variantes de Mötschwil, Nauheim, Almgren 65, Almgren 241 et Dollfus A et un bracelet en verre de la forme 9 / groupe 4 de Gebhard (1991).

Dans les ensembles, les monnaies n'apportent aucune précision chronologique. Une seule bénéficie d'un *terminus post quem* des années 57-54. Il s'agit d'un bronze de Tasgetios. Les pièces restent donc mentionnées à titre indicatif.

### *Combinaison des éléments stratigraphiques et morphologiques : l'analyse matricielle*

Afin de conforter et d'homogénéiser les informations délivrées par les relations stratigraphiques, on a en recours à une analyse matricielle. Cette méthode consiste à rassembler tous les éléments morphologiques dans un tableau Excel, afin de les trier et de comparer les données des ensembles.

Les éléments typologiques, placés en ordonnée, sont ensuite classés par permutation pour obtenir la « diagonalisation » des résultats : les éléments les plus anciens se retrouvant en haut à gauche et les plus récents en bas à droite du tableau.

Après classement des données, la matrice offre un aperçu global des tendances évolutives des critères. Elle permet de visualiser plusieurs phénomènes : le niveau d'apparition d'un critère, sa durée de vie, sa disparition ; de suivre et d'évaluer sa fréquence (critère rare ou récurrent), de comparer les associations ou les exclusions ; de faire apparaître des « anomalies » liées à des phénomènes de résidualité (apparition isolée) fréquents sur des sites à « occupation longue ».

### *Classification des séries stratigraphiques*

Les données morphologiques sont intégrées au tableau, par ordre stratigraphique, du niveau le plus ancien (situé en première ligne) au niveau le plus récent (dernière ligne). Chaque série stratigraphique a été analysée séparément. Les différents tableaux ont ensuite été comparés, puis combinés en un seul, regroupant l'ensemble des données, chaque ensemble s'intégrant en fonction de sa composition (**Fig. 19**).

### *Contrôle des résultats*

Une analyse parallèle a été réalisée, sans tenir compte des séquences stratigraphiques. Le tableau regroupe les données précédentes, mais intégrées cette fois-ci de façon aléatoire, ceci dans un souci d'objectivité et pour valider les résultats précédents.

Le classement des critères a, dans un premier temps, été guidé par deux repères chronologiques externes au site, qui bénéficient de datations fiables, ces derniers intégrés ici pour orienter la classification : les variantes des fibules de Mötschwil, qui sont à la base même de la définition de la période de La Tène C2 (KAENEL 1990 : 246), et les céramiques sigillées gauloises, qui apparaissent à la fin de l'époque augustéenne (PASSELAC, VERNHET 1993). Ces critères occupent, dans un premier temps, la première et la dernière colonne du tableau.

En partant de ces deux points de repères, les permutations sont ensuite effectuées en regroupant les différents critères associés aux éléments chronologiques externes, puis intercalées en fonction des associations de mobiliers pour obtenir la diagonalisation recherchée (**Fig. 20**).



La confrontation des deux matrices obtenues permet de constater (Annexes 4 et 5) que :

- le classement des ensembles selon les seules données morphologiques respecte parfaitement la stratigraphie des ensembles ;
- le rang occupé par les ensembles est assez semblable : 22 ensembles sur 55 ont une position similaire, 22 sont inversés deux à deux par rapport à la première matrice ; les décalages les plus importants sont relevés pour les ensembles 093.F.1087 (cinq places vers le haut), 093.F.466-5 (quatre places vers le bas), 093.F.755 (trois places vers le haut) et 093.II.12289/12291 (trois places vers le bas) ;
- la position des critères offre de fortes similitudes avec la première matrice ; les quelques décalages de colonnes sont consécutifs au rang occupé par les ensembles ; les plus importants concernent les céramiques peintes à fond rouge et la forme indigène de type 103.

On verra, dans la seconde partie de cette étude, que ces décalages n'ont pas d'incidence sur la chronologie : les « glissements » de certains ensembles vers le haut ou vers le bas identifient des séries chronologiquement homogènes, participant d'un même horizon tel que défini au paragraphe suivant d'après les résultats de la première matrice.

La principale différence réside dans la permutation de deux ensembles, 093.II.F.1405 et 093.II.F.1171. Ils correspondent précisément à la transition entre deux horizons, limite qui reste toujours arbitraire. Les données stratigraphiques rectifient cette permutation puisque sur le terrain, le comblement du fossé de drainage F.1171 participe à la même phase de réaménagement du site que le fossé F.189 (préparation à l'installation d'une série de bâtiments).

Confrontée et confirmée par la stratigraphie, cette classification matricielle apparaît donc pertinente. Les ensembles déconnectés de la stratigraphie ont alors pu être intégrés au premier tableau et intégrés aux autres ensembles, en fonction de leur composition typo-morphologique.

La matrice finale ne présente pas de rupture majeure, ce qui laisse présager une séquence chronologique continue pour les niveaux gaulois d'Orléans (**Fig. 21**).

En associant les séries stratigraphiques aux données morphologiques, il a donc été possible de restituer une séquence complète et de faire les correspondances entre les différentes séries stratigraphiques (**Fig. 23**). La définition d'horizons chronologiques distincts au sein de cette séquence répond à une construction idéale qui ne correspond que partiellement à la réalité, mais elle permet de suivre le rythme de l'évolution du mobilier.

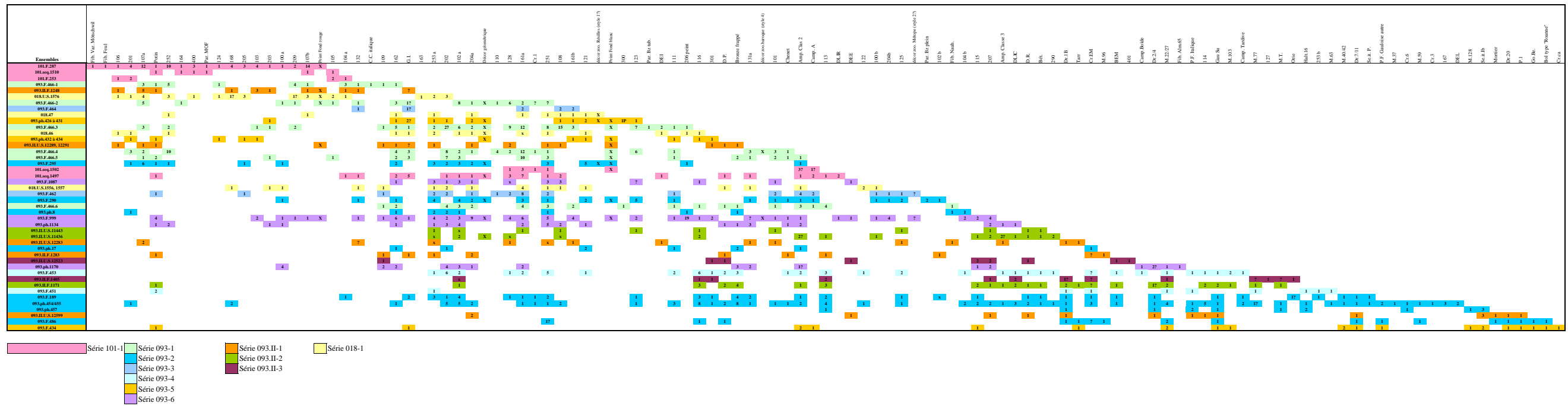


Figure 19 : Combinaison des différentes séries stratigraphiques.

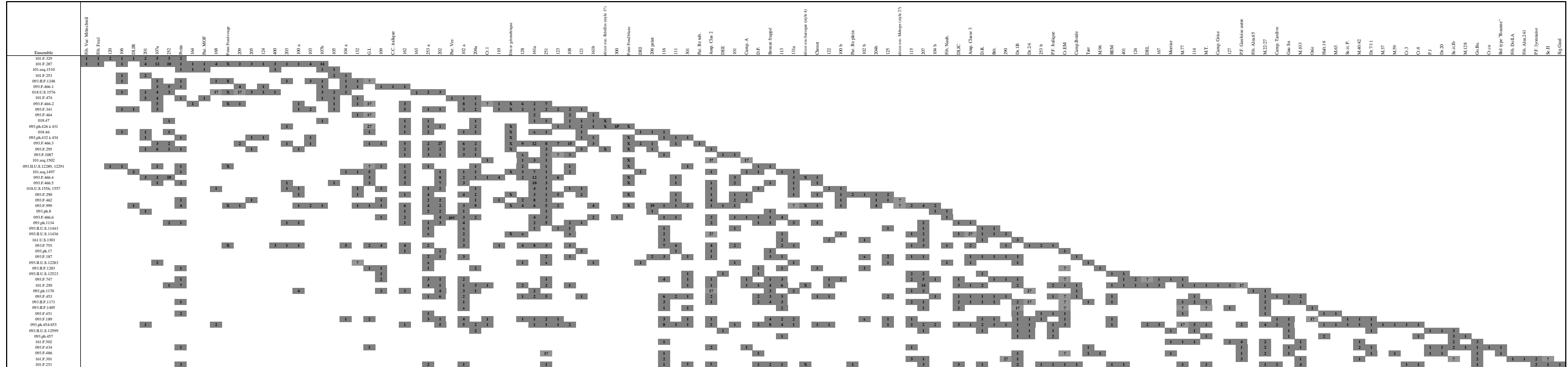


Figure 20 : Analyse matricielle des ensembles sans tenir compte des informations stratigraphiques.



## DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU CORPUS

### 2.1. CHRONOLOGIE RELATIVE DES ENSEMBLES

#### 2.1.1. Classification des ensembles : les horizons chronologiques

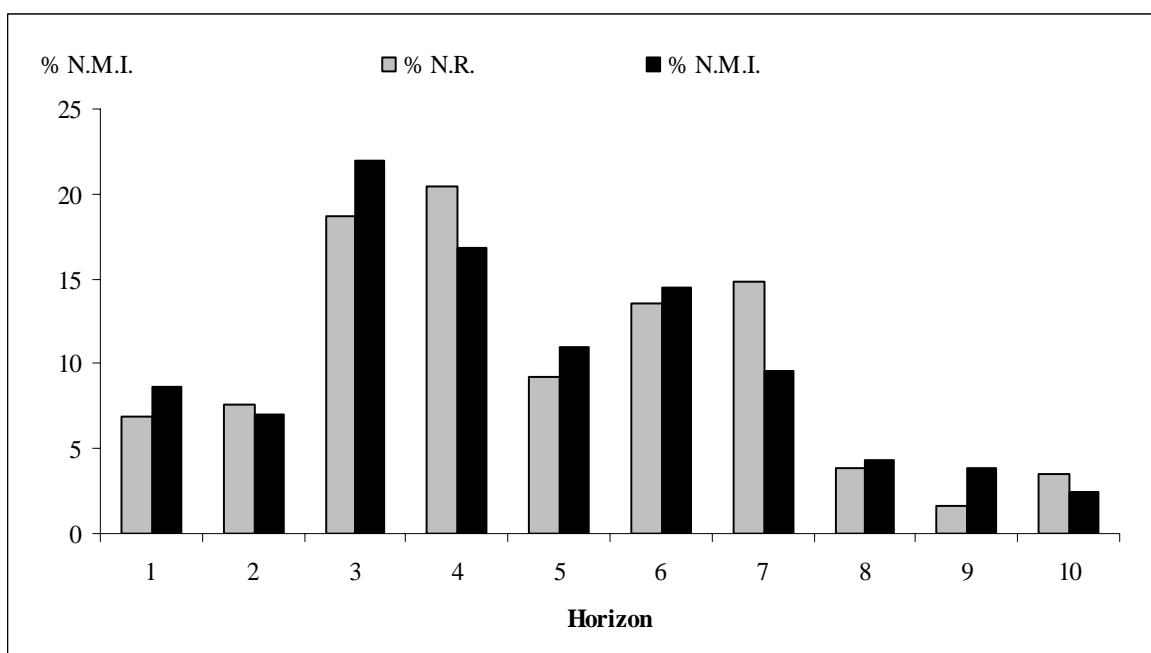
La distinction des différents horizons chronologiques a été réalisée en regroupant des ensembles typologiquement proches, pouvant se permuter dans la matrice. On propose de distinguer dix horizons successifs qui semblent assez représentatifs de l'évolution de l'occupation des gisements (**Fig. 22 et 23**).

Du point de vue morphologique, la détermination a été effectuée après examen des associations et l'exclusion des différents critères présents de façon récurrente dans les ensembles (Annexe 6). On a ainsi distingué, arbitrairement, le passage d'un horizon à un autre en fonction de l'apparition d'une dizaine d'éléments nouveaux, corrélée à la disparition d'autres, tout en prenant en compte les données de terrain. Des recoupements entre fosses et niveaux de remblais préliminaires à un aménagement ont permis de distinguer certains horizons.

Pour les phases les plus récentes, le nombre de critères nouveaux est plus restreint en raison, d'une part, des données stratigraphiques et, d'autre part, de mobiliers aux datations plus précises, notamment les services en céramique sigillée et les gobelets à paroi fine. Pour les horizons 7 et 8, deux phases se distinguent nettement sur le terrain : à un important remblai (ph.454/455, horizon 7) succèdent la construction, l'utilisation, puis la destruction par incendie d'un bâtiment (ph.457, horizon 8). Sans ces relations, cette distinction n'aurait pas été possible.

*A contrario*, l'aménagement des structures isolées n'a pas d'incidence directe sur la chronologie. Le cas du comblement de la doline F.466 du site de La Charpenterie illustre parfaitement ce phénomène. Des niveaux de sable ou de piétinement distinguent six étapes de comblement. Cependant, les assemblages de mobiliers sont trop similaires pour qu'une distinction chronologique soit envisageable (phase F.466-3, 4 et 5 : Pl. 43 à 50). Il est donc probable que ces « ruptures » correspondent à un événement ponctuel, comme un colluvionnement dû à un orage par exemple.

Les dix horizons proposés sont inégalement illustrés (**Fig. 24**). Les horizons 3 et 4, qui regroupent à eux seuls plus de 38 % du N.M.I., correspondent à la période la plus longue de la séquence traitée. Les trois derniers horizons restent assez mal documentés, en raison de la nature de l'occupation, essentiellement composée de bâtiments, qui couvrent une bonne partie des sites (les dépotoirs correspondants se situent manifestement en dehors des limites de fouille). La nature des structures désigne des occupations de fonds de parcelles (celliers notamment). L'occupation domestique proprement dite est située en dehors des limites de fouille. Il en est de même durant tout le Haut-Empire, essentiellement représenté par des puits. Malgré leur faiblesse numérique, ces derniers horizons ont été pris en compte, de manière à suivre la mise en place d'un nouveau répertoire.



Horizons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
<b>N.R.</b>	1 706	1 884	4 613	5 035	2 258	3 328	3 657	939	384	869	<b>24 673</b>
<b>% N.R.</b>	6,9	7,6	18,7	20,4	9,2	13,5	14,8	3,8	1,6	3,5	<b>100</b>
<b>N.M.I.</b>	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	<b>2 509</b>
<b>% N.M.I.</b>	8,6	7	22	16,8	11	14,5	9,6	4,3	3,9	2,4	<b>100</b>

Figure 24 : histogramme de répartition des effectifs de mobiliers céramiques par horizon, exprimé en % N.R. et % N.M.I. et détail des effectifs de mobilier par horizon chronologique.

HORIZONS	"Ilot de la Charpenterie I" (093)	"Ilot de la Charpenterie II" (093.II)	"Halles Châtelet" (101)	"Ilot St-Germain" (018)	"Clos Fontaine" (161)
10			F.251		
9	F.486 F.434				F.301
8	ph.457	U.S.12599			F.502
7	ph.454/455 ph.35 F.189 F.451 F.453 U.S.4429	F.1171 U.S.11435 F.1283 F.1405 U.S.11436 U.S.12283 U.S.11443			
6	ph.1170 F.747 F.755 F.187	F.250			
5	ph.17 ph.8 F.462 F.290				U.S.1301
4	F.466-6 F.466-5 F.466-4 F.466-3			U.S.1556 U.S.1557 F.46	
3	F.1087 ph.432/434	U.S.12291 U.S.12289	Seq.1497 Seq.1502		
2	F.464 ph.426/431 F.341		F.474		
1	F.466-1	F.1248	F.253 Seq.1510 F.329 F.287	U.S.1576	
	<i>Fin de fouille</i> <i>Terrain naturel</i>	<i>Terrain naturel</i>	<i>Terrain naturel</i>		
	<p> <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Relation directe  <span style="display: inline-block; width: 10px; border-bottom: 1px dashed black; margin-right: 5px;"></span> Relation indirecte (U.S. intermédiaires) </p>				

Figure 23 : correspondances chronologiques des séries stratigraphiques prises en compte.

## 2.1.2. Composition générale des horizons chronologiques

D'après ces éléments, il est donc possible de définir plusieurs horizons, qui se caractérisent chacun par une composition spécifique. Dans cette partie, je m'attache à quantifier et à décrire leur composition respective.

### 2.1.2.1. Horizon 1

*Ensembles attribués à l'horizon 1 :*

101 : F.329 (Pl. 5 et 6), F.287 (Pl. 7 à 12), séq. 1510 (Pl. 13), F.253 (Pl. 14).

093.1 : F.466-1 (Pl. 41).

093.2 : F.1248 (Pl. 97).

018 : U.S. 1576 (les données chiffrées sont incomplètes) (Pl. 112).

N.R. : 1 739 tessons.

N.M.I. : 216 vases.

*Contextes :*

Le premier horizon peut être défini avec des ensembles de mobiliers issus de caves (F.329, F.287), de fosses-dépotoirs dont la fonction primaire n'est pas toujours identifiée (F.253, F.1248, F.466-1) et de niveaux d'épandages de mobiliers (séq.1510, U.S.1576) antérieurs à la première phase bâtie des sites. Les structures sont creusées dans le terrain naturel. Ces ensembles sont associés à de nombreux déchets artisanaux liés au tissage (pesons) et à la métallurgie du fer, notamment de la forge (battitures, tuyères, scories).

*Relations stratigraphiques :*

- F.287 : sur terrain naturel, sous séq.1510 (Pl. 3 et 4) (série 101-1).

- Séq.1510 : sur F.287, sous F.253 (Pl. 3 et 4).

- F.466-1 : sur « arrêt de fouille » (Pl. 34), sous F.466-2 (horizon 2) (série 093-1).

- F.1248 : sur terrain naturel, sous U.S.12293 (non datée mais sous U.S. 12289/12291 (horizon 3) (série 093.II.1).

- U.S.1576 : sur U.S.1577, 1580 (Pl. 111, horizon 1), sous U.S. 1563 (Pl. 114, horizon 1) (série 018-1).

Catégories	F.329	F.287	Séq.1510	F.253	F.466-1	F.1248	U.S.1576	TOTAL	%
C.S.T.E.	11	48	8	4	14	5	18	<b>108</b>	<b>50</b>
C.S.T.	2	24	4	2	1	11	8	<b>52</b>	<b>24</b>
N.T.	2	3	3	1			1	<b>10</b>	<b>4,6</b>
<i>Dolium</i>	3	10		3	5	1	5	<b>27</b>	<b>12,5</b>
Peinte		5				1	1	<b>7</b>	<b>3,3</b>
Besançon	1	1	1	4	2			<b>9</b>	<b>4,2</b>
C.C. importée		1			1			<b>2</b>	<b>0,9</b>
Amphore						1		<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>92</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>216</b>	<b>100</b>

Figure 25 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 1, exprimée en N.M.I.

## ***Les productions régionales (91,7 %) :***

### *Céramique non tournée :*

La céramique non tournée regroupe des jattes tronconiques de type 100a (Pl. 8 : F.287-33), des écuelles basses à petit fond ombiliqué, décorées au lissoir en surface interne et externe (type 120 : Pl. 5 : F.329-1). Ces dernières sont de teinte brun caramel.

Les pots sont à profil simple et ouverture large (Pl. 13 : séq.1510.2428-4, Pl. 113 : U.S.1576-20). Certains sont identiques au type 201 (Pl. 14 : F.253.2432-1).

### *Dolia :*

Les *dolia* sont représentés par le type 252 (Pl. 6 : F.329-3), dont certains à col poissé (Pl. 11 : F.287-36), et peut-être les premiers exemplaires du petit *dolium* 253 (Pl. 8 : F.287-32, 1576-4).

### *Céramique commune sombre enfumée :*

Le répertoire comprend des écuelles à bord redressé 105 (Pl. 14 : F.253.2439-1, Pl. 112 : U.S.1576-31), des écuelles à bord rentrant de type 103 (Pl. 8 : F.287-15), 104a (Pl. 41 : F.466-1.4494-1, Pl. 97 : F.1248.12), des jattes carénées 107a (Pl. 5 : F.329-6), 107b (Pl. 7 : F.287-7) et 124 (Pl. 8 : F.287-12, Pl. 112 : U.S. 1576-6), des coupes de type 106 (Pl. 5 : F.329-5) et des passoires à fond rond (109). Les coupes à carène mousse de type 132 sont rares (Pl. 41 : F.466-1.4494-4).

Les formes fermées associent des pots de type 168a (Pl. 9 : F.287-4), 168b (Pl. 9 : F.287-40), 205 (Pl. 10 : F.287-1), et des pots décorés au brunissoir sur l'épaule, de type 203 (Pl. 9 : Pl. 9 : F.287-16). Quelques uns possèdent un pied légèrement surélevé (Pl. 10 : F.287-24 et 26) ou en couronne débordante, souligné d'une baguette de type 400 (Pl. 10 : F.287-39, Pl. 13 : séq.1510.2428-1, Pl. 113 : U.S.1576-2).

Les gobelets de type 162 sont à panse lisse (Pl. 41 : F.466-1.4495-2) ou ornée d'une baguette (Pl. 97 : F.1248-8).

Le pot de type 202, à décor de baguette à la jonction du col et de la panse apparaît à la fin de cet horizon (U.S.1576-3). Certains gobelets, à panse probablement sub-cylindrique, pourraient être montés à la plaque et finis au tour (Pl. 5 : F.329-18, Pl. 113 : U.S. 1576-8).

Les décors de bandes lissées horizontales au brunissoir sont très fréquents, notamment sur les jattes 107 a et b, 120 et dans une moindre mesure, sur les écuelles 103 et 104, les formes 201, 205, 168, 209 et 400. Un vase caréné est décoré avec les pointes d'un peigne (Pl. 41 : F.466-1.4494-5).

### *Céramique commune sombre :*

Les céramiques sombres sont représentées par des vases de teinte brun clair, à surface lissée ou brute.

Les formes ouvertes regroupent des écuelles à bord redressé de type 105 (Pl. 13 : séq.1510.2428-2), des jattes de type 107a (Pl. 5 : F.329-4, F.1248-4), une passoire (Pl. 8 : F.287-20) et 207b (Pl. 41 : F.466-1.4495-1, Pl. 97 : F.1248-1). Certains exemplaires sont de gabarit exceptionnel (Pl. 11 : F.287-34).

Les formes fermées correspondent à des pots de types 201 (Pl. 5 : F.329-15/16, Pl. 8 : F.287-31, 1576-24) et 209 (Pl. 41 : F.466-1.4494-6). Certains possèdent une ouverture en entonnoir (Pl. 8 : F.287-32, U.S.1576-33). On dénombre également des formes hautes à multiples moulurations, probables variantes du type 168 (Pl. 9 : F.287-19 et 22) et des petits gobelets de type 164 (Pl. 13 : séq.1510.2428-3).

Les pots de type 201 sont ornés de bandes lissées horizontales.



### *Céramique peinte :*

L'examen visuel et typologique des céramiques peintes de cet horizon permet de proposer une origine locale ou régionale pour le gobelet tonnelet de type 163, peint en rouge homogène, à bandes brunes sur la lèvre et sur le bas de panse (Pl. 113 : U.S.1576-1).

### ***Les importations gauloises (6,9 %) :***

#### *Céramique peinte :*

Parmi les sept ensembles pris en compte, trois ont livré de la céramique peinte.

Un gros fragment de panse de pot à peinture blanche est limité dans sa partie inférieure par un bandeau rouge. Le décor n'est pas conservé (Pl. 12 : F.287-49). Le col rouge (F.287-39) appartient peut-être à ce pot.

On remarque également un pot à panse ovoïde et col vertical terminé par une lèvre en bourrelet (F.287-42) et une coupe carénée complète à pied étroit, en bouton (F.287-41). Ces deux vases présentent des caractéristiques similaires. Ils sont peints en rouge sombre, sauf un bandeau en bas de panse. Ces deux vases semblent constituer un service. Le gabarit de la coupe est parfaitement adapté à celui du pot et pouvait avoir une fonction de couvercle.

#### *Céramique de type Besançon :*

Les seules formes identifiées correspondent à des pots à lèvre étirée et sub-verticale (Pl. 6 : F.329-8), de gabarit limité (diamètre à l'ouverture inférieur à 27 cm). Ils sont systématiquement décorés et enduits de mica sur le haut de la panse (Pl. 12 : F.287.35, Pl. 41 : F.466-1-4494.8).

### ***Les importations méditerranéennes (1,4 %) :***

#### *Céramique commune claire calcaire :*

Cette catégorie est représentée par un tesson de panse d'une forme fermée (Pl. 41 : F.466-1), à pâte claire, d'origine probablement italique. La structure F.287 a livré un fragment de cruche (?) à pâte calcaire, beige verdâtre, de forme indéterminée.

#### *Amphores :*

Un seul fragment de panse à pâte marbrée (F.1248), peu épais, pourrait provenir d'une amphore de type gréco-italique.

### ***Mobilier datant associé :***

- Fibules : variantes du type de Mötschwil (Pl. 6 : F.329-2632.0.1, Pl. 12 : F.287-2493.0.2), en bronze.

### ***Monnaies :***

- 6 potins, dont : 3 BN6219/6220 « aux croissants » (Pl. 6 : F.329-20, F.1248), 1 BN6151 « à l'aigle » (F.466-1) et 2 indéterminés (Pl. 13 : séq.1510.2428-7, Pl. 12 : F.287.2492.0.1).

### ***Autres mobiliers :***

- 2 fibules en fer à ressort à 2 x 2 spires, corde externe (F.287).

- 2 bracelets lisses de section demi-circulaire, en lignite (Pl. 12 : F.287-2492.0.3 ; Pl. 13 : séq. 1510.2428-6).
- Rondelles en céramique et pesons (F.287).

### 2.1.2.2. Horizon 2

*Ensembles attribués à l'horizon 2 :*

- 093.1 : F.464 (Pl. 57), F.466-2 (Pl. 42), F.341 (Pl. 87), Ph. 426/431 (Pl. 70).
- 101 : F.474 (Pl. 20).
- 018 : F.47 (Pl. 115).
- N.R. : 1 899 tessons.
- N.M.I. : 176 vases.

*Contextes*

Les céramiques de cet horizon proviennent essentiellement de dépotoirs, liés à des occupations domestiques situées à proximité immédiate. Les premières traces de structuration des sites se manifestent par des trous de poteaux interprétés comme des palissades. Les déchets liés au travail du fer (forges) et du textile sont nombreux.

*Relations stratigraphiques :*

- F.466-2 : sur F.466-1 (horizon 1), sous F.466-3 (horizon 3) (série 093-1).
- F.464 : sur terrain naturel, sous F.462 (horizon 4) (série 093-3).
- F.341 : sur terrain naturel, sous ph. 303 (chemin postérieur).
- F.474 : sur terrain naturel, sous ph.814 (Pl. 21).
- F.47 : sur U.S.1563 (Pl. 110), sous U.S. 1562, 1553 (sous U.S. 1557, horizon 3) (série 018-1).
- Ph.426/431 : sur terrain naturel, sous ph.432/434 (horizon 3) (série 093-5).

Catégories	F.474	F.466-2	F.341	F.464	F.47	Ph.426/431	TOTAL	%
C.S.T.E.	8	45	31	5	8	4	<b>101</b>	<b>57,4</b>
C.S.T.	2	2	1	3	2	3	<b>13</b>	<b>7,4</b>
C.C. Rég.		2	4				<b>6</b>	<b>3,4</b>
N.T.		2	2				<b>4</b>	<b>2,3</b>
<i>Dolium</i>	1	7	3	1	3	4	<b>19</b>	<b>10,8</b>
Peinte		4	4		1	5	<b>14</b>	<b>8</b>
Besançon		6	1		1	3	<b>11</b>	<b>6,2</b>
C.C. calcaire italique		1					<b>1</b>	<b>0,5</b>
Amphore		1		1		5	<b>7</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>70</b>	<b>46</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>176</b>	<b>100</b>

Figure 26 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 2, exprimée en N.M.I.

## ***Les productions régionales (82,4 %) :***

### *Céramique non tournée :*

Avec 2,3 % du N.M.I., cette catégorie regroupe des coupes tronconiques (Pl. 42 : F.466-2.4415-2, Pl. 87 : F.341-4, 10) ou des pots à col évasé, comme dans les ensembles précédents.

Un petit fragment de panse à décor plastique couvrant pourrait appartenir à un vase plus ancien, attribuable à La Tène ancienne (Pl. 42 : F.466-2.4491-8).

### *Dolia :*

Le type 251 (Pl. 42 : F.466-2.4415-3, F.47-11) côtoie les types 252 (Pl. 115 : F.47-7) et 253a (Pl. 87 : F.341-11, F.47-13).

### *Céramique commune sombre enfumée :*

Largement majoritaire (57,4 %), cette catégorie regroupe des écuelles de type 103 (Pl. 87 : F.341-13), 106 (Pl. 87 : F.341-10), des jattes de type 107b (Pl. 20 : F.474-1), des coupes carénées 132 (non illustrée), dont une variante (Pl. 20 : F.474-3). Les gobelets-tonnelets à panse lisse 162 (Pl. 87 : F.341-5, F.47-41), les petits pots de type 164 (Pl. 42 : F.466-2.4415-1) et les pots à décor lissé de type 203 (Pl. 70 : ph.426/432.4316-1) sont également attestés.

Les jattes de type 107b sont en nette régression, avec seulement deux exemplaires identifiés, contre 20 dans les ensembles attribués à l'horizon 1.

On note l'apparition de nombreuses formes nouvelles : l'écuelle 102a (F.474, non illustrée), la jatte de type 108 (Pl. 57 : F.464-1), 123 (F.341-7, Pl. 70 : ph.426/431.4316-3), 121 (Pl. 87 : F.341-2) et 128 (Pl. 87 : F.341-3), la jatte-passoire à fond plat de type 110 (non illustrée), le gobelet 161a (Pl. 57 : F.464-3, F.47-6), la variante trapue 161b (F.47-9) ainsi que les premiers vases-balustres de type 204a (Pl. 42 : F.466-2.4491-9, Pl. 20 : F.474-8, Pl. 87 : F.341-9, Pl. 70 : ph.426/431.4308-1).

Les décors de bandes lissées au brunissoir sont nettement moins fréquents. Les vases de type 168 et les fonds en couronne de type 400 disparaissent dans ces ensembles.

### *Céramique commune sombre :*

Les céramiques de cette catégorie sont de couleur noire homogène, en surface et à cœur, révélant une cuisson en mode B. Les teintes brun clair ont quasi disparu.

On dénombre des écuelles à bord redressé de type 105 (Pl. 20 : F.474-5), à profil sinueux orné d'une baguette (Pl. 115 : F.47-8) et des gobelets de type 162 (Pl. 70 : ph.426/431.4308-4).

Un pot est recouvert d'un décor de lunules (Pl. 70 : ph.426/432.4301-1).

### *Céramique commune claire :*

Quelques vases cuits en mode A, de teinte plutôt claire, variant du beige au rougeâtre. Les formes identifiées correspondent à une écuelle à bord rentrant de type 102a, à un gobelet 162, à une jatte 121 (?) et à une forme indéterminée (F.341, non illustrée).

### *Céramique peinte :*

Deux vases peints sont attribuables à une production locale ou régionale. Il s'agit d'un petit gobelet peint en rouge, à décor surimposé brun en bandes horizontales régulièrement espacées sur la panse (Pl. 87 : F.341-6) et d'un couvercle, à fond rouge rehaussé de bandes blanches concentriques en surface externe et recouvert d'un engobe micacé en surface interne (Pl. 70 :

ph.426/432.4308-2). L'association de ces deux types de revêtements est exceptionnelle (*cf. infra* § 2.2.3.5).

### ***Les importations gauloises (13,1 %) :***

#### *Céramique peinte :*

Les céramiques peintes sont plus fréquentes que dans les ensembles précédents. On dénombre quatorze exemplaires, soit environ 8 % du N.M.I. Ce corpus est constitué de formes fermées. On remarque l'apparition des vases à panse fuselée et des pots à mouluration sur le haut de la panse. Les fonds sont blancs (Pl. 70 : ph.426/432.4308-3), à décors géométriques couvrants (Pl. 42 : F.466-2.4412-1), divisés en registres (Pl. 87 : F.341-1, Pl. 70 : ph.426/432.4312-1) ou rouges (Pl. 42 : F.466-2.4415-4). Les vases à décor de résilles sont trop fragmentaires pour déterminer s'il s'agit de vases à décor zoomorphe ou non (Pl. 70 : ph.426/432.4316-2, Pl. 115 : F.47-4).

Les cols sont blancs (Pl. 70 : ph.426/432.4316-2), bruns (Pl. 87 : F.341-6), décorés de bandes horizontales (Pl. 42 : F.466-2.4412-1), de pastillages (Pl. 87 : F.341-1 et 14) ou de vaguelettes (Pl. 115 : F.47-4).

#### *Céramique de type Besançon :*

Les pots de type Besançon sont de gabarit moyen. Ils sont décorés d'incisions obliques sur l'épaule et recouverts d'une bande micacée sur la lèvre et le col (Pl. 115 : F.47-12).

### ***Les importations méditerranéennes (4,5 %) :***

#### *Céramique commune claire à pâte calcaire :*

Quelques tessons à pâte calcaire tendre, de teinte beige, se distinguent. Un fragment de lèvre permet d'identifier une cruche à goulot étroit, probablement d'origine méditerranéenne (Pl. 42 : F.466-2.4413-1).

#### *Amphores :*

Bien que ce soit non systématique, les amphores sont globalement plus nombreuses que dans l'horizon précédent, avec sept exemplaires, soit environ 4 % du N.M.I.

L'absence de lèvre empêche de préciser leur type, mais toutes sont d'origine italique et aux parois peu épaisses. Il s'agit manifestement d'amphores gréco-italiques.

### ***Mobilier datant associé :***

- 1 bracelet en verre à vaguelettes bleues à filets blancs en zigzag (Pl. 20 : F.474-0-1), forme 9, groupe 4 de Gebhard.

### ***Monnaies :***

- 2 potins BN6219/6220 « aux croissants » (F.474, ph.426-432).

### ***Autres mobiliers :***

- 1 bracelet de section demi-circulaire, en lignite (Pl. 20 : F.474-0-2).
- 1 anneau en alliage cuivreux (F.464).
- pesons (ph.426/432).
- plaques de foyer (F.341, F.464).

### 2.1.2.3. Horizon 3

*Ensembles attribués à l'horizon 3 :*

093.1 : F.466-3 (Pl. 43 à 46), F.466-4 (Pl. 47 à 49), F.466-5 (Pl. 50), F.295 (Pl. 52), ph.432/434 (Pl. 71), F.1087 (Pl. 73)  
 093.II : U.S.12289/12291 (Pl. 98 et 99)  
 101 : séq.1502 (Pl.15 et 16), séq.1497 (Pl. 17 à 19),  
 018 : F.46 (Pl. 116 et 117), U.S.1556/1557 (données chiffrées incomplètes) (Pl. 118 : et 119).  
 N.R. : 4 656 tessons.  
 N.M.I. : 551 vases.

*Contextes :*

Il s'agit là-aussi de fosses-dépotoirs. Elles livrent des relations stratigraphiques avec les autres ensembles et de niveaux de remblais s'intercalant entre différentes structures et notamment la construction des premiers bâtiments (reconnus) sur les différents sites.

*Relations stratigraphiques des ensembles :*

- F.466-3, F.466-4, F.466-5 : comblement successif de la doline, sur F.466-2 (horizon 2), sous F.466-6 (horizon 4) (série 093-1).
- F.295 : sur terrain naturel, sous F.290 (horizon 4) (série 093-2).
- F.1087 : sur ph.1124 (non présenté), sous un bâtiment (str. 24) (série 093-6).
- Séq.1502 : sur F.253 (horizon 1), sous séq.1497 (horizon 3) (Pl. 3 et 4) (série 101-1).
- Séq.1497 : sur séq.1502, sous décapage (Pl. 3 et 4).
- Ph.432/434 : sur ph.426/430, sous ph.448 (qui est elle-même sous ph.454/455) (série 093-5).
- U.S. 12289/12291 : U.S. 12293 (ph.1406, non datée mais sur F.1248, horizon 1), sous U.S. 12283 (horizon 5) (série 093.II-1).
- F.46 : sur U.S.1563 (Pl. 114), sous U.S. 1556/1557 (série 018-1).
- U.S.1556/1557 : sur F.46, sous le sol d'un bâtiment (str. 8), non décrit ici mais attribuable à l'horizon 4).

Catégories	F.466-3	F.466-4	F.466-5	F.295	ph.432/ 434	F.1087	U.S.12289 -12291	seq.1502	seq.1497	F.46	U.S.1556- 1557	TOTAL	%
C.S.T.E.	102	45	24	27	4	18	25	4	16	14	9	288	52,3
C.S.T.	7	6	8	5	2	2	12	1	6	3	6	58	10,5
C.C.	4				1				2			7	1,3
N.T.	2		1	7	2	6						18	3,3
Dolium	13	10	3	7	3	6	1	2	3	2	2	52	9,4
Peinte	10	8	3	4	3		2	1	4	2		37	6,7
Besançon	10	2	7	3	3	1	4	4	4		4	42	7,6
Engobe micacé	2	1	1		2	1						7	1,3
Campanienne A								1	2			3	0,5
C.C. italique		1										1	0,2
Engobe blanc italique								1				1	0,2
Amphore	5	5	5	4	5		1	5	6	1		37	6,7
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>	<b>78</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>43</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>551</b>	<b>100</b>

Figure 27 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 3, exprimée en N.M.I.

## ***Les productions régionales (78,2 %) :***

### *Céramique non tournée :*

Cette catégorie est relativement rare dans les ensembles de cet horizon, avec 18 vases (3.3 % du N.M.I). Elle est représentée par une jatte tronconique de type 100a (Pl. 52 : F.295-5), un couvercle (Pl. 71 : ph.432/434.4292-2) et des pots à panse ovoïde. Une petite forme carénée porte un décor estampé à l'aide d'un poinçon composé de cercles concentriques, dont le plus grand est dentelé (Pl. 73 : F.1087-2).

### *Dolia :*

Les *dolia* regroupent les mêmes types que dans l'horizon précédent : 252 (Pl. 52 : F.295-4, Pl. 116 : F.46-14, Pl. 48 : F.466-4.2), 251 (Pl. 18 : séq.1497.2303-1) et 253 (Pl. 45 : F.466-3.4405-1, Pl. 116 : F.46-11 et 15, Pl. 119 : U.S.1556-5).

### *Céramique commune sombre enfumée :*

Les formes de l'horizon précédent perdurent : écuelles de type 102a (Pl 47 : F.466.4-11), 104a (Pl. 117 : F.46-4), jattes 123 (Pl. 47 : F.466.4-13, 14), 107a (Pl. 52 : F.295-3), 108 (Pl. 17 : séq.1497.2287-1), 128 (Pl. 15 : séq.1502.2352-1), 121 (U.S.1557-3). Les passoires à fond rond, de type 109 (Pl. 98 : U.S.12291-10) et à fond plat de type 110 (non illustré) comptent quelques exemplaires. Seule la jatte 107b disparaît des ensembles. *A contrario*, on note l'apparition des coupes carénées 131 (Pl. 47 : F.466.4-24, Pl. 17 : séq.1497.2285-6, Pl. 119 : U.S. 1556-21) et des jattes peu profondes à cannelure labiale (Pl. 98 : U.S. 12291-4).

Les gobelets-tonnelets 161a sont nettement plus nombreux (Pl. 44 : F.466-3.4490-1, Pl. 15 : séq.1502.2304-6) et les gobelets à panse lisse de type 162 (Pl. 48 : F.466.4-12, Pl. 98 : U.S.12291-1).

Il en est de même pour le vase-balustre à multiples moulurations sur le haut de la panse 204 (Pl. 48 : F.466.4-27, Pl. 119 : U.S.1556-1), dont l'un est muni d'une anse (Pl. 18 : séq.1497.2287-4) et les pots à décor lissé au brunissoir 203 (Pl. 50 : F.466-5.4338-1), 205 (Pl. 52 : F.295-2) et 202 (Pl. 50 : F.466-5.4374-7).

Les ensembles qui définissent cet horizon livrent les premières formes imitées ou inspirées des céramiques campaniennes. Leur répertoire comprend, d'emblée : des imitations de patères Lamb.36 (type 111 : Pl. 47 : F.466-4.20), Lamb.6 (type 113 : Pl. 17 : séq.1497.2285-3), des coupes Lamb.27 (type 101 : Pl. 47 : F.466.4-23, Pl. 50 : F.466-5.4374-13) et quelques Lamb.31/33 (type 116 : Pl. 117 : F.46-3, Pl. 71 : ph.432/434.4292-1). Certains de ces vases portent un décor estampé en surface interne, dérivé des prototypes campaniens (Pl. 117 : F.46-2, Pl. 17 : séq.1497.2285-1, Pl. 43 : F.466-3.4408-3). Un poinçon en forme de rosette est appliqué à l'extérieur, en bas de panse d'une forme indéterminée (Pl. 98 : U.S. 12289-1).

Les baguettes et moulurations sont plus nombreuses sur les vases, au détriment des bandes lissées.

### *Céramique commune sombre :*

Les formes ouvertes sont représentées par des écuelles à bord redressé de type 105 (Pl. 50 : F.466-5.4374-1), des écuelles à bord rentrant 104a (Pl. 17 : séq.1497.2285-2), dont quelques exemplaires à décor lissé rayonnant interne (Pl. 17 : séq.1497.2286-2). Quelques gobelets-tonnelets 161a et les bols 161b sont réalisés dans ce type de pâte, de teinte brune, non enfumée (Pl. 44 : F.466-3.4490-22 et 23), comme le pot de type 201 (Pl. 52 : F.295-1).

On constate l'apparition du bol à panse ronde de type 122, dans le dernier ensemble attribué à cet horizon (U.S.1556-12) et des couvercles de type 301 (Pl. 98 : U.S.12291-2, ph.432/434, non

illustré). Ils sont en pâte fine et tournée brun clair, similaire à celle de la jatte à lèvre rainurée (Pl. 98 : U.S.12291-3) qui dérive les jattes en pâte grossière de type Besançon.

Comme pour les productions enfumées, certaines formes en pâte sombre sont inspirées du répertoire campanien : une jatte inspirée de la patère campanienne Lamb.6 (type 111 : Pl. 50 : F.466.5-4374-12) et de la coupe Lamb.27b (Pl. 118 : U.S.1557-1) et une coupe de type 100b qui pourrait être inspirée de la Lamb.55 (?) (U.S.1557-1). Certaines portent également un décor estampé interne (Pl. 43 : F.466-3.4490-15).

Un graffiti d'oiseau (de proie ?) aux ailes déployées tenant un serpent (?), gravé sur pâte fraîche, est figuré sur un tesson de forme indéterminée (Pl. 47 : F.466-4-26).

#### *Céramique commune claire :*

Parmi les sept formes attestées, une seule a pu être identifiée. Il s'agit d'une forme identique au pot de type Besançon, à décor de cannelures obliques assez profondes (Pl. 46 : F.466-3.4490.25), en pâte fine tournée, de teinte beige.

#### *Céramique à engobe micacé :*

Cette catégorie apparaît dans les ensembles attribués à cet horizon, avec sept vases. Il s'agit de formes hautes à ouverture large, de petit gabarit : un vase à panse cylindrique et col évasé (Pl. 46 : F.466-3.4404-3), un gobelet à panse lisse de type 162 (Pl. 73 : F.1087-1) et un gobelet tonnelet de type 161b (Pl. 48 : F.466.4-21). Leur pâte mi-fine brune désigne une production régionale.

#### *Céramique peinte :*

Trois vases peints d'origine régionale sont dénombrés.

Un gobelet-tonnelet à panse lisse, de type 162, est peint en blanc à bandes rouges horizontales surimposées et régulièrement espacées sur la panse (Pl. 46 : F.466-3.4490-30).

Un fragment de haut de panse fortement mouluré rappelle les vases-balustres de type 204a (Pl. 99 : U.S.12291-9). La partie haute est rouge et le départ de la panse est blanc. Aucun décor n'est visible sur la partie conservée.

On remarque également une jatte carénée à panse ornée de baguettes, recouverte d'un revêtement rouge en surface externe et d'un revêtement micacé en surface interne (Pl. 99 : U.S.12291-8).

#### ***Les importations gauloises (14,2 %) :***

##### *Céramique peinte :*

Cette catégorie regroupe environ 6,7 % du N.M.I., avec 37 vases, dont 34 importés. Les formes identifiées correspondent à des pots à panse fuselée ou ovoïde et à deux formes ouvertes.

Les décors surimposés sur fond blanc sont géométriques sur des vases à panse fuselée (Pl. 52 : F.295-10, Pl. 117 : F.46-1) ou ovoïde (Pl. 19 : séq.1497.2285-4, Pl. 71 : ph.432/434.4336-1).

Les bas de panse sont ornés d'une alternance de bandes rouges et blanches (Pl. 49 : F.466.4-37, Pl. 52 : F.295-8). Des fragments de panses sont ornés de résilles brunes sur fond blanc (Pl. 52 : F.295-11).

Deux menus fragments de panse identifient au moins un vase à décor zoomorphe réalisé en réserve : on distingue le flanc d'un quadrupède tourné à droite et une volute (Pl. 49 : F.466.4-31 et 36).

Les vases à panse ovoïde à couverte blanche sans décor apparaissent (Pl. 46 : F.466-3.4490-29, 4409-3, Pl. 50 : F.466-5.4375-3, Pl. 52 : F.295-9).

On répertorie deux formes ouvertes : une jatte, à fond probablement ombiliqué, peinte en rouge en surface externe et brun en surface interne (Pl. 52 : F.295-6) et une coupe soigneusement lustrée ornée de fines bandes horizontales et deux lignes ondulées blanches en surface interne. Cette jatte est dérivée du bol à décor peint interne Lamb.31/33 en céramique campanienne A (Pl. 19 : séq.1497.2294-4).

#### *Céramique de type Besançon :*

Cette catégorie comprend des pots à lèvre étirée sub-verticale, décorés d'incisions sur l'épaule (Pl. 15 : séq.1502.2304-4, Pl. 99 : U.S.12291-16), organisées en chevrons (Pl. 15 : séq.1502.2304-3, Pl. 99 : U.S.12291-18) ou en gouttes horizontales (Pl. 99 : U.S.12291-16). Les individus non décorés (Pl. 49 : F.466.4-4, Pl. 50 : F.466.5-11) ou sans engobe micacé (Pl. 50 : F.466.5.4374-11) sont rares.

Des vases de gabarits plus importants, assimilables à des *dolia*, apparaissent. La lèvre triangulaire est recouverte d'un enduit micacé et l'épaule est décorée d'incisions (Pl. 46 : F.466-3.4490-20, 21, Pl. 49 : F.466.4-3, Pl. 50 : F.466.5-10).

Les premières jattes apparaissent dans ces ensembles (Pl. 46 : F.466-3.4402-3 et 4490-19). Elles sont à lèvre épatée et systématiquement recouvertes d'un enduit micacé sur leur surface interne.

#### *Autres productions indéterminées :*

- Un vase à pâte siliceuse noire, abondamment micacée et mal cuit, est décoré de larges incisions verticales réalisées à l'aide d'un bâtonnet (Pl. 99 : U.S.12291-6).
- On signalera également les fragments de panse d'un vase à pâte grossière qui contient d'abondantes inclusions coquillères (séq.1502).

#### *Les importations méditerranéennes (7,6 %) :*

##### *Céramique campanienne :*

La céramique campanienne A apparaît dans les ensembles sélectionnés. On dénombre trois vases dont une assiette Lamb.36 (Pl. 16 : séq.1502.2304-11) et deux assiettes de type Lamb.5 ou 5/7 (séq.1497).

##### *Céramique commune claire calcaire :*

Il s'agit de fragments d'une cruche italique à pâte claire calcaire, discrètement micacée, à nodules bruns et quelques grains blancs, sans revêtement (Pl. 49 : F.466-4.32).

##### *Céramique à engobe blanc :*

Un ensemble a livré des fragments d'une cruche à lèvre en amande recouverte d'un engobe blanc (Pl. 16 : séq.1502.2304-5), originaire d'Italie (identification G. Verrier).

#### *Amphores :*

Au total, les ensembles attribués à cet horizon ont livré 37 amphores, soit 6,8 % du N.M.I. : elles sont donc nettement plus nombreuses que dans les ensembles précédents.

La présence d'une Dressel 2/4 italique (F.466-3) est manifestement intrusive (pollution ou une erreur de fouille) dans ce contexte.

On dispose pour ces ensembles de 17 lèvres mesurables : leur hauteur est comprise entre 2 et 4 cm, pour une moyenne de 3 cm. Leur inclinaison est comprise entre 39° et 80°, avec une moyenne de 59° ; 11 exemplaires ont un rapport hauteur/épaisseur inférieur ou égal à 1,2. Pour 6 autres, le rapport est compris entre 1,3 et 1,7.



13 exemplaires se placent dans la classe 1 de C. Aulas et 4 dans la classe 2 (AULAS 1988). Il s'agit donc majoritairement d'amphores gréco-italiques et de type dit « de transition », ou Dressel 1A précoce.

#### ***Mobilier datant associé :***

Absent.

#### ***Monnaies :***

- 5 potins dont : 1 BN6157 « à l'aigle » (séqu. 1497), 1 BN6151/6156 « à l'aigle et la tête bouclée » (F.466-5), 1 BN6219/6220 « aux croissants » (F.295), 1 « tête diabolique de classe VIII (ph. 432-434) et 1 indéterminé (U.S. 12291).
- 3 bronzes frappés : 1 LT6088/6108 « à l'aigle et à l'aiglon » (F.466-5), 1 LT6147 (?) « à l'aigle » (F.466-5), 1 LT6361 à la légende « TOVTOBOCIO/ATEPILOS » (U.S.12291)<sup>25</sup>.
- 1 drachme à la tête de Poséidon barbu à gauche (F.295) (identification : J.-L. Roche).

#### ***Autres mobiliers :***

- 1 bracelet tubulaire en alliage cuivreux, de section semi-circulaire (Pl. 46 : F.466-3.4490-1).
- 1 fragment de spatule (U.S.12289/12291 ?) et 2 anneaux en bronze (séqu.1497).
- chenets (F.466-4, F.466-5).
- pesons (F.295, F.466-3), 2 dévidoirs (F.466-3, F.1087).
- rondelles en céramique (séqu.1497, 1502, ph.432/434).
- nombreux résidus de métallurgie du fer (scories, parois de four) (F.295).

### **2.1.2.4. Horizon 4**

#### ***Ensembles attribués à l'horizon 4 :***

093.1 : F.462 (Pl. 58 et 59), F.290 (Pl. 53 et 54), ph.8 (Pl. 55), F.466-6 (Pl. 51), F.999 (Pl. 74 à 85), ph.1134 (ensemble non illustré, cf. catalogue).

N.R. : 5 035 tessons.

N.M.I. : 421 vases.

#### ***Contextes :***

Les ensembles de mobiliers proviennent de fosses-dépotoirs et de niveaux de remblais (ph.8 et ph.1134) qui scellent les structures prises en compte. Ils marquent leur abandon et une nouvelle phase de construction de bâtiments.

#### ***Relations stratigraphiques des ensembles :***

- F.462 : sur F.464 (cf. catalogue), sous F.465 (Pl. 60) (série 093-3).
- F.290 : sur F.295 (horizon 3), sous ph.8 (série 093-2).
- Ph.8 : sur F.290, sous F.189 (horizon 7).
- F.466-6 : sur F.466-5 (horizon 3), sous ph.411/416 (attribuable aux horizons 7 et 8, cf. catalogue) (série 093-1).
- F.999 : sur terrain naturel, sous ph.1134 (série 093-6).

---

<sup>25</sup> La découverte de ce type de monnaie apparaît ici particulièrement précoce. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une intrusion (cf. *infra*).

- Ph.1134 : sur F.999, sous ph.1170 (horizon 6).

Catégories	F.462	F.290	Ph.8	F.466-6	F.999	Ph.1134	TOTAL	%
C.S.T.E.	21	28	10	17	109	13	<b>198</b>	<b>47</b>
C.S.T.	7	1	2	11	25	5	<b>51</b>	<b>12,1</b>
C.C.				2	1	1	<b>4</b>	<b>0,9</b>
N.T.	2	7	2	4	5	8	<b>28</b>	<b>6,7</b>
<i>Dolium</i>	4	4	3	3	12	8	<b>34</b>	<b>8,1</b>
Peinte	3	4	2	3	10	1	<b>23</b>	<b>5,5</b>
Engobe micacé		1	1		4		<b>6</b>	<b>1,4</b>
Besançon	5	7	1	3	22	2	<b>40</b>	<b>9,5</b>
Campanienne A	2	1		1			<b>4</b>	<b>1</b>
Céram. italique				1			<b>1</b>	<b>0,2</b>
Amphore italique	4	4		10	7	7	<b>32</b>	<b>7,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>57</b>	<b>21</b>	<b>55</b>	<b>195</b>	<b>45</b>	<b>421</b>	<b>100</b>

Figure 28 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 4, exprimée en N.M.I.

### ***Les productions régionales (76,5 %) :***

#### *Céramique non tournée :*

L'inventaire comprend 28 vases. Ce sont des jattes tronconiques de type 100a (Pl. 53 : F.290.4911-3), à bord redressé (Pl. 76 : F.999-62) ou rentrant (Pl. 51 : F.466-6.4296-1 et 4277-2) et une jatte (ou couvercle) à bord aplati débordant, en pâte grossière sombre (Pl. 76 : F.999-104). On remarque également une forme à surface grossièrement égalisée, dérivée de la patère Lamb.36 (Pl. 53 : F.290.4911-2).

#### *Dolia :*

Les *dolia* sont de type 251, dont un à col poissé (Pl. 83 : F.999-103), et 253a (Pl. 83 : F.999-101, Pl. 58 : F.462-17, Pl. 55 : ph.8-4897.6 et 7), comme dans les horizons précédents. Le type 252 (non illustré) représenté par deux exemplaires (ph.1134), tend à disparaître.

#### *Céramique commune sombre enfumée :*

La plupart de formes des ensembles précédents sont confirmées dans cet horizon et dans des proportions similaires. On note cependant la disparition des coupes de type 106, des jattes carénées 107a et des pots 201 et 205.

En parallèle, de nouvelles formes se développent. Il s'agit de jattes basses et très ouvertes de type 125 (Pl. 53 : F.290.4914-8, Pl. 58 : F.462-7), d'écuelles à petit bord ourlé interne de type 104b (Pl. 76 : F.999-25) et de quelques jattes à lèvre aplatie (type 102b : Pl. 53 : F.290.4914-9). La forme 123 fournit des exemplaires à panse plus arrondie et plus profonde (Pl. 75 : F.999-18 et 24).

On note l'apparition de la variante trapue du vase-balustre (type 204b), dont le pied mouluré est très similaire à celui du bol 161b (Pl. 77 : F.999-5). Cette variante se retrouve dans la plupart des ensembles de cet horizon, qu'elle caractérise (Pl. 79 : F.999-23 et 34, Pl. 58 : F.462-9, Pl. 54 : F.290.4914-11). Cette forme n'est plus représentée dans les ensembles postérieurs.

Les vases à panse fuselée de type 206 sont très nombreux dans la structure F.999, comme les vases-balustres de type 204. Quelques exemplaires sont de petit gabarit (Pl. 81 : F.999-32).

Le gobelet-tonnelet est inventorié dans tous les gabarits, du petit gobelet individuel à la petite barrique (Pl. 59 : F.462-5 et 1). La variante 161b est également bien attestée (Pl. 77 : F.999-4, 5, 55).

Les imitations du répertoire campanien sont identiques à celles décrites précédemment et un peu plus nombreuses. On dénombre quelques imitations de coupes Lamb.27b (Pl. 58 : F.462-4), de patères Lamb.36 (Pl. 58 : F.462-2, F.999-48) et Lamb.6 (Pl. 51 : F.466-6.4296-4), de bols Lamb.31/33 (Pl. 76 : F.999-58).

Un nouveau type de forme est inspiré de la Lamb.55 (type 100b : Pl. 53 : F.290.4911-6). Par ailleurs, certaines écuelles ont un bord redressé étiré et une vasque moins profonde, ce qui leur confère un profil proche de l'assiette de type Lamb.5 (type 115 : Pl. 76 : F.999-26 et 52). Quelques unes portent un décor lissé interne, réalisé de façon grossière (F.999-51 et 52, ph.1134, non illustré).

Les décors sont essentiellement constitués de fines bandes lissées sur des jattes à profil en S (Pl. 74 : F.999-35), des coupes carénées (Pl. 76 : F.999-73) et des vases-balustres (Pl. 80 : F.999-1 et 3).

#### *Céramique commune sombre :*

Quelques imitations de formes du répertoire campanien sont en pâte de teinte brune à caramel, dont des écuelles à bord redressé terminé par une lèvre étirée, proches de l'assiette Lamb.5 (Pl. 76 : F.999-61). L'une de ces imitations porte un décor estampé interne, dont le motif, incomplet, évoque une tête de mouflon vue de face (Pl. 76 : F.999-67).

On note également l'apparition des écuelles à petit bord ourlé interne de type 104b (Pl. 76 : F.999-60) et des pots à haut col vertical terminé par une petite lèvre évasée de type 207 (Pl. 81 : F.999-65, ph.1134, non illustré). La jonction col-panse est anguleuse et très souvent soulignée par une mouluration. La panse est parfaitement polie, ce qui lui donne un aspect brillant et soyeux au toucher. Dans la plupart des cas, la surface interne est poissée. Ce vase est de teinte généralement caramel ou brun orangé.

Des pots, tournés en pâte siliceuse mi-fine brune tournés, décorés et parfois micacés sont également associés (Pl. 83 : F.999-86, 89, 91 et 92).

Quelques tessons, appartenant à une forme non identifiée, sont décorés au peigne (F.466-6, non illustré).

#### *Céramique commune claire :*

Cette catégorie est rare. On identifie notamment des pots de type 207, à pâte brun orangé à orangé (Pl. 81 : F.999-98), dont la panse est décorée de bandes lissées verticales.

#### *Céramique à engobe micacé :*

Cette catégorie comprend quelques formes fermées, dont un gros pot ( ? ) à panse ovoïde et fond plat (Pl. 83 : F.999-94 à 96), un probable bord de cruche (F.999-92 ?) et une imitation de pot de type Besançon (F.999-86).

#### *Céramique peinte :*

Parmi les vases peints, deux sont d'origine locale. Il s'agit d'un pot à col blanc et panse rouge (Pl. 82 : F.999-9) et d'un gobelet de type 161, recouvert d'une épaisse peinture rouge sombre (F.999-12).

### ***Les importations gauloises (15 %) :***

#### *Céramique peinte :*

La céramique peinte regroupe 23 vases, sur un total de 421. Tous appartiennent à des formes hautes et fermées.

Il s'agit de pots à col court et lèvre évasée, à panse ovoïde allongée et pied cintré (Pl. 82 : F.999-7) ou à col vertical (Pl. 82 : F.999-8, Pl. 59 : F.462-12). Les fonds sont majoritairement blancs et les décors surimposés sont géométriques (Pl. 82 : F.999-10 et 11). Certains semblent divisés en métopes, mais leur état de fragmentation ne me permet pas d'être affirmative sur ce point (Pl. 82 : F.999-17).

Sur la panse du vase F.999-8 (Pl. 82) figurent des décors zoomorphes. Le décor, réalisé en réserve, se distingue difficilement. Il s'agit du flanc d'un quadrupède tourné à droite. L'attribution d'un style ou même l'identification précise d'un décor (géométrique ou zoomorphe) reste incertaine pour un certain nombre d'individus (F.999.13 à 15, 97).

Une fosse-dépotoir, perturbée par des structures postérieures, contenait un vase à décor zoomorphe de style baroque (style 4 de V. Guichard, 1987) et un fragment de gobelet à décor de pastillages d'origine éduenne. Dans cette structure, les vases peints sont nombreux et associés à une fibule de Nauheim (Pl. 86).

#### *Céramique de type Besançon :*

Cette catégorie est abondante : elle regroupe plus de 9 % du N.M.I. des ensembles. Les pots à lèvre étirée ou triangulaire et *dolia* sont généralement décorés et enduits de mica. Les jattes sont à revêtement micacé interne (Pl. 85 : F.999-76). Quelques exemplaires ont un bourrelet au-dessus du décor (Pl. 85 : F.999-87).

On note l'apparition des *dolia* à lèvre triangulaire, assez épaisse (Pl. 85 : F.999-79), voire franchement massive (Pl. 51 : F.466-6.4294-5).

Les jattes sont à revêtement interne couvrant, à lèvre striée, plus ou moins triangulaire (Pl. 85 : F.999-75 et 76).

#### *Autres importations :*

On relève un fragment de jatte d'Aulnat (Pl. 54 : F.290.4914-16).

### ***Les importations méditerranéennes (8,8 %) :***

#### *Céramique commune sombre (italique ?) :*

On remarque un couvercle à rebord fortement déjeté en gouttière (Pl. 51 : F.466-6.4297-3). Il est réalisé en pâte fine brune à surface noire. Son origine reste à préciser.

#### *Céramique campanienne :*

Des fragments de panse de céramique campanienne A proviennent de ces ensembles. Les vases sont cependant trop fragmentés pour être identifiés. Les quelques fragments de panse laissent supposer qu'il s'agit d'assiettes (F. 290) et d'un bol (F.462).

### *Amphores :*

Les amphores de cet horizon sont représentées par 32 individus d'origine italique, mais par seulement huit lèvres. Certaines sont d'origine pompéienne (F.290, F.999). Leurs caractéristiques les attribuent à des amphores de classe 1 (Pl. 51 : F.466.6-6), de classe 2 (7 ex. dont Pl. 54 : F.290-17, Pl. 51 : F.466.6-7) et de classe 3 (Pl. 51 : F.466.6-2, ph.1134, non illustré). Les lèvres mesurent entre 3,7 et 4,8 cm de hauteur.

La structure F.462 a livré quatre amphores décollétées, manifestement en situation de remploi (emboîtées les unes dans les autres). Leur panse fuselée et leur pied épais désignent des Dr.1A tardives (Pl. 59 : F.462-19).

### *Mobilier datant associé :*

- 1 fibule de Nauheim (ph.8, non illustré).
- 1 fibule de Cenisola (Pl. 51 : F.466-6.4296.5).

### *Monnaies :*

- 6 potins dont : 2 BN 6219/6220 « aux croissants » (F.462, F.999), 2 BN 6151/6159 « à l'aigle » (F.999), 1 BN 6157/6159 « à l'aigle et à la tête casquée » (ph.1134), 1 LT 7417/7445 « au quadrupède » (attribué aux sénon, F.999).
- 3 bronzes frappés dont : 1 LT 6140/6147 « à l'aigle » (F.466.6) et 1 indéterminé (ph.1134).
- 1 potin ou bronze indéterminé (ph. 8).

### *Autres mobiliers :*

- 1 fragment de ressort d'une fibule en fer (F.462), 1 perle en verre bleu opaque à filet jaune (Pl. 51 : F.466-6), 2 bracelets pleins de section circulaire à ovalaire, en alliage cuivreux (Pl. 54 : F.290-22 et 23).
- 1 dévidoir (F.999).
- 3 rondelles en céramique (ph.1134).
- chenets (F.999, F.290, ph.1134).
- plaques de foyer (ph.1134).

## **2.1.2.5. Horizon 5**

### *Ensembles attribués à l'horizon 5 :*

093: F.187 (Pl. 88), F.755 (Pl. 89 à 92), ph.17 (non illustré, cf. catalogue).  
093.II.: U.S. 11443 (Pl. 103), U.S.11436 (Pl. 104), U.S.12283 (Pl. 100).  
161 : U.S.1301 (Pl. 122).  
N.R. : 2 258 tessons.  
N.M.I. : 277 individus.

### *Contextes :*

Ces ensembles de mobiliers proviennent de fosses-dépotoirs et de niveaux de remblais, contemporains de bâtiments. Ils offrent des relations stratigraphiques précieuses entre leurs différents aménagements, réfections ou reconstructions.

Les indices d'activités artisanales, notamment le travail du fer et du bronze sont nombreux durant cette période.

### Relations stratigraphiques des ensembles :

- F.187 : sur ph.10 (cf. catalogue : horizon 1-4 ?), sous F.475 (four gallo-romain).
- F.755 : sur ph.710 (qui condamne un bâtiment, str.52, non daté), sous un bâtiment (str.53, horizon 7 /8?).
- Ph.17 : sur ph.8 (horizon 4), sous ph.35 (horizon 7) (série 093-2).
- U.S. 11443, sur ph.1610 (F.1174, F.1175, non datés), sous 11436 (série 093.II-2).
- U.S. 11436, sur 11443, sous 11435 (sol du bâtiment Str. 123, attribué à l'horizon 6 : Pl. 105).
- U.S. 12283 : sur U.S. 12291 (horizon 3), sous d'autres U.S., elles-mêmes sous F.1283 (horizon 6) (série 093.II-1).
- U.S. 1301 : sur terrain naturel, sous décapage (site non stratifié à cet endroit).

Catégories	1301	11443	11436	F.187	12283	Ph.17	F.755	TOTAL	%
C.S.T.E.	9	8	10	15	10	10	53	<b>115</b>	<b>41,5</b>
C.S.T.	3	1	5	5	1	4	10	<b>29</b>	<b>10,5</b>
C.C.			1	1			5	<b>7</b>	<b>2,5</b>
N.T.	1	2	3	5	1	2	4	<b>18</b>	<b>6,5</b>
<i>Dolium</i>		1	1	4	1	1	7	<b>15</b>	<b>5,4</b>
Peinte			1		1		5	<b>7</b>	<b>2,5</b>
Engobe micacé	1			3		1	2	<b>7</b>	<b>2,5</b>
Besançon	4	1	3	6	3	3	9	<b>29</b>	<b>10,5</b>
Engobe blanc	1			3			1	<b>5</b>	<b>1,8</b>
Eng. rouge lustré							2	<b>2</b>	<b>0,7</b>
Ardoisée							6	<b>6</b>	<b>2,2</b>
Camp. B-oïde				1				<b>1</b>	<b>0,4</b>
Paroi fine méd.							1	<b>1</b>	<b>0,4</b>
Eng. blanc italique							1	<b>1</b>	<b>0,4</b>
Amphore									
<b>Italique</b>	3	3	2	8	2	1	11	<b>30</b>	<b>10,8</b>
<i>Hispanique (B/T)</i>		1Bét	1Bét	1Bét	1Tar			<b>4</b>	<b>1,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>27</b>	<b>52</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>117</b>	<b>277</b>	<b>100</b>

Figure 29 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 5, exprimée en N.M.I.

### Les productions régionales (65,3 %) :

#### Céramique non tournée :

Cette catégorie regroupe 18 vases. Son répertoire correspond à des pots ovoïdes ornés de cannelures sur le haut de la panse (Pl. 88 : F.187.4804-5) et à des formes qui semblent dérivées des types Lamb.27b (type 101 : Pl. 104 : U.S.11436-7, Pl. 103 : U.S.11443-2) et Lamb. 31/33 (Pl. 89 : F.755-19, 16).

Les pots de type 290 (Pl. 88 : F.187.4804-1 et 4801-1, Pl. 104 : U.S.11436-1 et 2, Pl. 91 : F.755-28) font leur apparition dans tous les ensembles. Ils sont modelés dans une pâte mi-fine, de teinte grisâtre à beige hétérogène (cuisson en mode B'). Ils sont de gabarit standardisé, autour de 10 cm de hauteur, pour une contenance d'environ 0,5 l. Leur lèvre et la partie supérieure de la panse sont usées par abrasion. Ces caractéristiques désignent des pots à mesure.

L'ensemble F.755 a livré un pot à ouverture très large, à pâte brun gris, mi-fine, décoré de points et de lignes réalisés à l'aide d'un outil à pointe ronde (Pl. 91 : F.755-1). Il semble archaïque dans ce contexte et pourrait être résiduel.

## Dolia :

La production de *dolia* fait preuve d'une remarquable stabilité typologique (type 253 : Pl. 103 : U.S.11443-3, Pl. 91 : F.755-56). En parallèle, on remarque l'apparition des jattes de type 253b (Pl. 91 : F.755-53 et 41). Elles ont des caractéristiques techniques similaires à celles du *dolia* de type 253a (col lissé, panse brute) et en outre leur diamètre est parfaitement compatible avec celui des pots : elles peuvent avoir été utilisées comme couvercle. Ces deux formes, généralement associées dans les ensembles, constituent un véritable service de cuisson.

## Céramique commune sombre enfumée :

Le répertoire des céramiques communes sombres accuse quant à lui un certain nombre de modifications.

On constate tout d'abord l'absence de la plupart des formes qui caractérisent les horizons 1 et 2, mises à part quelques unes, comme les écuelles de type 102 a, toujours fréquentes. Les passoires à fond rond ont un galbe plus prononcé que dans les ensembles précédents (Pl. 90 : F.755-4) et les jattes de type 128 ont une lèvre plus étirée, en amande (F.755-25). La fréquence des gobelets de type 162 augmente. Ils possèdent ici une lèvre plus développée, également en amande (F.755-44 à 46).

On note en parallèle une diminution assez nette des gobelets-tonnelets 161a (Pl. 90 : F.755-30) : de 25 exemplaires dans l'horizon 4 (soit 5,5 % du N.M.I), on relève neuf exemplaires dans l'horizon 5 (soit 3,2 % du N.M.I). La tendance est la même pour les vases-balustres, dont aucun exemplaire n'est inventorié dans les ensembles de cet horizon.

En revanche, les imitations de céramiques campaniennes sont nettement plus nombreuses, avec notamment les imitations de patères Lamb.6/36 (U.S.1301-1, Pl. 88 : F.187.4804-3, Pl. 104 : U.S.11436-3) et surtout les bols Lamb.31/33, récurrents dans les ensembles (16 exemplaires : Pl. 89 : F.755-11, Pl. 122 : U.S.1301-6, Pl. 104 : U.S.11436-8). Quelques bols assez proches morphologiquement ont une lèvre plus ou moins individualisée de la panse (Pl. 122 : U.S.1301-5 et 7). L'imitation de coupe Lamb.27b est moins fréquente (Pl. 88 : F.187.4789-1) et l'assiette Lamb.5 ne compte que quelques exemplaires, dont certains sont à décor lissé interne, désormais concentrique sur ce type de forme (Pl. 104 : U.S.11436-4, Pl. 89 : F.755-18).

Les formes hautes et fermées sont relativement rares dans tous les ensembles de cet horizon. Elles sont essentiellement représentés par les vases à liquide de type 207, généralement en pâte brune. Quelques exemplaires sont décorés au brunissoir sur la panse (Pl. 91 : F.755-2 et 32). Un pied surélevé est également inventorié (F.755-33). D'autres vases ont un pied en couronne débordante souligné d'une baguette, de type 400, qui pourrait appartenir à un pot de type 207 (Pl. 90 : F.755-38).

Des couvercles à petit rebord atrophié (type 301), apparaissent ponctuellement dans les ensembles (Pl. 88 : F.187.4801-3). D'autres exemplaires ont un bord épaté (Pl. 91 : F.755-21).

## Céramique commune sombre :

Désormais, le pot à col vertical et lèvre évasée de type 207 est orné très souvent de baguettes régulièrement espacées sur la panse (Pl. 88 : F.187.4801-2), qui remplacent les moulurations. Ce type de vase devient récurrent et relativement fréquent à partir de cet horizon. L'un d'entre eux à également reçu un enduit poissé sur le col (Pl. 91 : F.755-50).

Quelques jattes sont également répertoriées (Pl. 122 : U.S.1301-9).

Un bol, réalisé en céramique commune grise, est décoré d'ocelles (Pl. 104 : U.S.11436-13).

### *Céramique commune claire :*

Cette catégorie est représentée par des pots de type 207 dont quelques uns sont de teinte orange (F.755, non illustré).

### *Céramiques à engobe micacé :*

Quelques fragments à pâte brune permettent d'identifier un pot à fond plat (Pl. 92 : F.755-42). Un bord mouluré à bandeau micacé semble dériver des productions de type Besançon (F.755-51). Une anse de cruche est également répertoriée (ph.17, non illustré). Les autres vases à revêtement micacé correspondent à des importations gauloises (*cf. infra* : 2.2.3.5).

### ***Les importations gauloises (21,3 %) :***

#### ***- Les importations du nord du Massif Central***

La détermination des provenances des vases mentionnés ci-dessous repose sur l'examen visuel des pâtes de certains exemplaires par V. Guichard et Y. Deberge, pour les exemplaires attribués au nord du Massif Central (secteur arverne).

Dans les ensembles attribués à cet horizon, on ne dénombre pas moins de 20 vases probablement originaires de ce secteur (F.755 : quatorze ex., U.S.11436 : un ex., F.187 : trois ex., U.S.11443 : un ex. et U.S.1301 : un ex). Les catégories de vases importés sont variées :

### *Céramique « ardoisée » :*

Parmi les céramiques sombres, enfumées, se distinguent des vases à pâte finement micacée, à cœur beige à jaunâtre et surfaces noires enfumées. On relève notamment des imitations de patères Lamb.36 (Pl. 89 : F.755-7 et 8), Lamb.6 (F.755-9), deux fonds de pots, l'un plat (Pl. 92 : F.755-39), l'autre en couronne débordante (Pl. 90 : F.755-34), dont la pâte est identique à celle du pot F.755-10 décoré à la molette (Pl. 92). Ce type de décor est essentiellement répertorié en Auvergne et dans la basse vallée de l'Allier (*cf. infra* § 2.2.3.3).

### *Céramique sombre :*

Cette catégorie regroupe des formes ouvertes, de type bol, décorées de lignes successives de petits carrés irréguliers jointifs réalisés à l'aide d'une roulette (Pl. 103 : U.S.11443-7), un pot (?) à bandes verticales lissées au brunissoir (F.755, non illustré) et un vase de petit module (une cruche ?) à pâte grise (Pl. 90 : F.755-43).

### *Céramique commune claire :*

Parmi les tessons se distinguent des fragments à pâte finement micacée, beigeâtre à cœur gris foncé (cependant des traces de coup de feu laissent supposer que ce vase est partiellement brûlé) à décor couvrant de chevrons réalisé à la molette (Pl. 88 : F.187.4789.2, Pl. 104 : U.S.11436-14).

Deux autres fonds appartiennent probablement à des cruches (Pl. 92 : F.755-36 et 37).

### *Céramique à pâte claire, engobé blanc :*

Une probable cruche à pâte jaunâtre, à pied surélevé, est recouverte d'un engobe blanc (Pl. 88 : F.187.4801-4). Des fragments de panse similaires proviennent de l'ensemble F.755 (non illustré).



### *Céramique à engobe micacé :*

Cette catégorie est représentée par des bols à panse ronde, à pâte claire beige jaunâtre, bien cuite, décorés à la molette et enduits de mica (Pl. 88 : F.187.4804-4, Pl. 122 : U.S.1301-11).

### *Céramique peinte :*

Peu abondante et très fragmentée, la céramique peinte compte sept vases, soit 2,5 % du N.M.I. Une partie est probablement résiduelle (Pl. 100 : U.S.12283-8, Pl. 104 : U.S.11436-6), comme le bas de panse et le fond de vase-balustre blanc (Pl. 92 : F.755-57, 59).

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

On note également une nouvelle forme, qui correspond à une imitation de la patère Lamb. 36, recouverte de engobe rouge en surface externe et sur une partie de la lèvre (Pl. 92 : F.755-58).

## **- Autres importations gauloises :**

### *Céramique de type Besançon :*

Les pots de type Besançon ne sont plus systématiquement décorés (Pl. 104 : U.S.11436-12). Leurs lèvres sont plus trapues et sub-horizontales, à moulurations adoucies. Celles des vases de stockage sont massives et triangulaires (Pl. 103 : U.S.11443-5).

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

Un bas de panse d'un gobelet à pâte brune et revêtement rouge sombre lustré est inventorié (Pl. 92 : F.755-60).

## **Les importations méditerranéennes (13,4 %) :**

### *Céramique à engobe blanc italique :*

Quelques éléments de panse à pâte claire et engobe blanc appartiennent à une cruche, d'origine italique (F.755, non illustré).

### *Commune claire italique :*

Un fond de gobelet mouluré de type républicain est probablement d'origine méditerranéenne (Pl. 92 : F.755-35).

### *Céramique campanienne :*

Un bol de type Lamb.1/8 en céramique campanienne « B-oïde » est répertorié (Pl. 88 : F.187.4804-2).

### *Amphores :*

Les ensembles qui composent cet horizon ont livré 34 amphores, soit 12,3 % du N.M.I. Parmi celles-ci, au moins sept, de type gréco-italique ou de « transition », sont potentiellement en position résiduelle (2 dans F.187, 1 dans U.S.11436, 4 dans F.755).

Trois des ensembles pris en compte n'ont livré que des amphores italiennes (U.S.1301). Dans tous les autres, on constate que les Dressel 1B (U.S.1301, Pl. 104 : U.S.11436-11) sont accompagnées d'amphores originaires de la péninsule ibérique.

Leur identification permet d'inventorier trois amphores de Bétique (dont deux amphores originaires de la vallée du Guadalquivir et une à pâte verdâtre originaire de la côte), et une de Tarraconaise. Leur état de fragmentation ne permet cependant pas de préciser leur typologie.

#### ***Mobilier datant associé :***

- 1 fibule de Nauheim (U.S.12283).

#### ***Monnaies :***

- 5 bronzes frappés dont : 1 LT 6088/6108 « à l'aigle » (F.187) et 4 indéterminés (F.187, ph.17).

#### ***Autres mobiliers :***

- 1 truelle ( ? ) en fer (U.S.11436), 1 rivet en alliage cuivreux (U.S.11436), 1 miroir en étain ( ? ) (U.S.1301),
- 3 rondelles en céramique (U.S.11443, U.S.11436),
- fragments de plaques de foyer (F.187).

### **2.1.2.6. Horizon 6**

#### ***Ensembles attribués à l'horizon 6 :***

093 : F.747 (Pl. 93 à 95), F.453 (Pl. 61 et 62).

093.II : F.1283 (Pl. 101), U.S. 12523 (Pl. 109), F.1405 (Pl. 108), ph.1170 (non illustrée, cf. catalogue).

101 : F.250 (Pl. 23 à 28).

N.R. : 3 328 tessons.

N.M.I. : 365 individus.

#### ***Contextes :***

Les ensembles qui composent cet horizon regroupent du mobilier provenant de fosses, de fossés et d'un épandage de matériel contemporain de bâtiments, sauf pour le fossé F.250, sans relation stratigraphique.

#### ***Relations stratigraphiques des ensembles :***

- F.250 : sur ph.535 (bâtiment, Str.25), sous ph.554 (Haut-Empire) (Pl. 3 et 4).
- F.747 : sur U.S.7335 (sur le sol d'un bâtiment (Str.52, non datée), sous un bâtiment (str.53, horizon 7 ou 8 ?).
- F.453 : sur U.S.4429 (cf. catalogue), sous ph.454 (horizon 7) (série 093-4).
- U.S.12523 : sur ph. 1707 (non datée), sous F.1405 (série 093.II-3).
- F.1405 : sur U.S.12523, sous ph.1704 (gallo-romain).
- Ph.1170 : sur ph.1134 (horizon 4), sous le sol (ph.1205) d'un bâtiment (str.35, horizon 7 ou 8 ?) (série 093-6).
- F.1283 : sur remblais qui scellent U.S.12283 (horizon 5), sous différentes U.S. non datées, sous U.S. 12599 (horizon 8) (série 093.II-1).

Catégories	F.747	F.1283	12523	F.250	Ph.1170	F.453	F.1405	TOTAL	%
C.S.T.E.	44	6	4	40	10	19	6	129	35,3
C.S.T.	9	1	2	27	6	7	3	55	15,1
C.C.	1					5		6	1,6
N.T.	4	1		1	10	2		18	4,9
<i>Dolium</i>	3	1	1	7	3	2		17	4,7
Peinte	2			7	1			10	2,7
Engobe micacé	1	1	1	9			2	14	3,8
Engobe mixte			1	1		1		3	0,8
Besançon	7	2	1	13	6	13	1	43	11,8
Engobe blanc	2							2	0,5
Engobe rouge lustré	1			1		2	1	5	1,4
Ardoisée	2			2		1		5	1,4
<i>Terra nigra</i>	2	1		1	3	2		9	2,5
Paroi fine gauloise				1				1	0,3
Campanienne A	1							1	0,3
Campanienne B-oïde				1	1	1		3	0,8
Campanienne grise				1				1	0,3
Campanienne tardive				1		1		2	0,5
Claire calcaire, engobe blanc gauloise				1	1			2	0,5
Claire calcaire italique				2				2	0,5
Paroi fine italique				2		1		3	0,8
Amphore									
<b>Italique</b>	4	1	1	13	3	3	1	26	7,1
<i>Hispanique (B/T)</i>	1Bét					1 Bét.		2	0,5
<i>Gauloise</i>						1 Nar		1	0,3
<i>Orientale</i>				2			1 Rho	3	0,8
Lampe				1				1	0,3
Mortier	1			(1 grès)				1 (2)	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>134</b>	<b>44</b>	<b>62</b>	<b>15</b>	<b>365</b>	<b>100</b>

Figure 30 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 6, exprimée en N.M.I.

### **Les productions régionales (63,6 %) :**

#### *Céramique non tournée :*

Quelques formes non tournées sont attestées notamment par des petits pots 290 (Pl. 61 : F.453-16 et 17, Pl. 94 : F.747-15), des écuelles à bord rentrant (type 102 b : F.453, non illustré) et des jattes ou couvercles dérivés des formes italiques Lamb.27 (Pl. 93 : F.747-13 et 26).

#### **Dolia :**

Les *dolia* sont identiques à ceux des horizons antérieurs (Pl. 94 : F.747-22 et 33). Un nombre croissant de petits *dolia* de type 253 présentent d'épais dépôts blancs en surface interne et des traces de coup de feu sur la surface externe, qui suggèrent une fonction de vase à cuire ou de bouilloire (Pl. 94 : F.250-34).

#### *Céramique commune sombre enfumée :*

Les formes de l'horizon précédent perdurent, avec notamment des écuelles à bord rentrant 102b, dont certaines à décor lissé interne (Pl. 93 : F.747-7), des jattes à profil en S (type 108 : Pl. 23 :

F.250-21), des passoires à fond rond et lèvre en amande (Pl. 93 : F.747-24, Pl. 109 : U.S.12523-1). On note l'apparition des jattes trapues de type 126 (Pl. 93 : F.747-1 et 17, Pl. 23 : F.250-24) et des jattes à ouverture resserrée de type 127 (Pl. 23 : F.250-26, Pl. 108 : F.1405.12580-3).

La proportion des imitations de céramiques campaniennes augmente. On dénombre des patères Lamb. 6/36 (Pl. 93 : F.747-3, F.1283, F.453), des bols Lamb.31/33 (Pl. 93 : F.747-6, 14, Pl. 23 : F.250-13, 25, Pl. 61 : F.453-28), souvent à décor lissé interne (Pl. 23 : F.250-30, Pl. 108 : F.1405.12524-1). Quelques uns ont un profil évolué (F.747-5, Pl. 23 : F.250-16). Les imitations d'assiettes à bord oblique de type Lamb.5 sont plus fréquentes (Pl. 23 : F.250-50, Pl. 61 : F.453-27, Pl. 109 : U.S.12523-6, Pl. 93 : F.747-27).

Une forme identique à un décor estampé (type 301) semble correspondre à un couvercle (Pl. 109 : U.S.12523-4). D'autres, à rebord plus étiré, sont assimilables à des assiettes de type Lamb. 5/7 (Pl. 23 : F.250-23, Pl. 93 : F.747-36).

Les gobelets-tonnelets de type 161 (Pl. 101 : F.1283-3), comme les vases-balustres de type 204 (Pl. 24 : F.250-20), sont rares, tandis que les premiers vases-bobines en pâte brune enfumée apparaissent (Pl. 23 : F.250-29).

Les premiers bols à panse ronde et décor estampé sur la lèvre de type 167 (Pl. 23 : F.250-1) sont inventoriés. Un fond surélevé de type 401 s'apparente également à cette production et pourrait provenir d'une jatte à panse discoïde (Pl. 23 : F.250-28 et *cf. infra* : Fig. 103 : n°2).

#### *Céramique commune sombre :*

Cette catégorie est surtout composée de pots de type 207 à panse ponctuée de baguettes ou non, à revêtement poissé interne quasi systématique (Pl. 24 : F.250-15, Pl. 94 : F.747-35, Pl. 24 : F.250-14, 53, Pl. 94 : F.747-9), par des pots à petit col vertical et lèvre évasée, parfois décorés d'une bande ondulée peignée sur l'épaule (Pl. 24 : F.250-17), et des formes inspirées des pots de type Besançon (F.250-12), souvent à enduit poissé sur la lèvre (F.250-44).

#### *Céramique commune claire :*

Comme dans l'horizon précédent, cette catégorie comprend essentiellement des pots de type 207, à pâte orangée (non illustré).

#### *Céramique à engobe mixte :*

Des bols à petite lèvre en bourrelet et fond légèrement ombiliqué apparaissent. Leur panse est décorée à la roulette, puis recouverte d'un engobe blanc bordé de bandes micacées sur le bord et le fond (Pl. 25 : F.250-7, Pl. 109 : U.S.12523-5, Pl. 61 : F.453-24). Ils sont en pâte brune, finement micacée, et leur origine reste à préciser (*cf. infra* § 2.3.3).

#### ***Les productions gauloises (23,6 %) :***

##### *Céramique commune sombre enfumée :*

Un vase dérivé du bol Lamb.31/33 est décoré en surface interne. Une ligne ondulée mate sur fond brillant pourrait correspondre au négatif d'une bande peinte (Pl. 108 : F.1405.12580-1). Sa pâte attribue son origine au secteur arverne.

##### *Céramique peinte :*

Deux vases peints, de formes ouvertes et basses, s'inspirent du répertoire campanien. On identifie un bol dérivé des Lamb.31/33 à fines bandes blanches peintes en surface interne (Pl. 95 : F.747-20) et une imitation de patère Lamb.36 à revêtement rouge en surface externe et à

fines bandes lissées en surface interne (Pl. 95 : F.747-39). Ce type de vase est fréquent en secteur arverne (*cf. infra* § 2.2.3.6).

Un fragment de panse à décor zoomorphe (style 4 ?) est probablement résiduel dans ce contexte (Pl. 26 : F.250-54).

Un vase à décor de pastillages en réserve est probablement originaire du secteur éduen (Pl. 26 : F.250-55, *cf. Vol. III.2 : iso.93*) (*cf. infra* § 2.3.4).

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

Cette catégorie est un peu plus fréquente, avec 4 gobelets (Pl. 61 : F.453-25, Pl. 26 : F.250-56) et 1 forme plate à engobe interne et externe, probablement imitée de l'assiette Lamb.5/7 (F.453, non illustrée).

### *Céramique de type Besançon :*

Avec 43 vases, la céramique de type Besançon est particulièrement abondante dans ces ensembles. Les décors ont tendance à disparaître, contrairement aux bandeaux micacés.

Les *dolia* sont de gros module. Leur lèvre est massive et triangulaire, souvent enduite de poix (Pl. 95 : F.747-31).

Les lèvres des jattes sont moulurées, triangulaires et horizontales (Pl. 95 : F.747-30). La surface interne est souvent à revêtement micacé (Pl. 25 : F.250-35).

Dans les ensembles de cet horizon, on remarque, au côté de ce répertoire « standard », des couvercles à lèvre simplement arrondie (Pl. 25 : F.250-37) ou bifide (Pl. 61 : F.453-13) et une jatte à lèvre aplatie à peine épaissie et rainurée (Pl. 61 : F.453-12). Ces formes, peu fréquentes dans ce type de pâte, imitent le service de cuisson de tradition italique en pâte mi-fine tournée à revêtement micacé (*cf. infra*).

### *Céramique à engobe micacé :*

Les céramiques à pâte brune et revêtement micacé sont nettement plus nombreuses dans ces ensembles, avec 14 vases. Leur fréquence est cependant très inégale d'un ensemble à l'autre. Elles peuvent atteindre exceptionnellement plus de 7 % du N.M.I. (F.250).

Le service de cuisson de tradition méditerranéenne complet, composé de la marmite tripode (Pl. 25 : F.250-4, Pl. 108 : F.1405.12580-4 ?), du couvercle de profil varié (Pl. 25 : F.250-10 et 11) est introduit à partir de cet horizon. Il est accompagné de cruches (Pl. 25 : F.250-5, F.1405 ?) et d'un pot (F.250-8).

D'autres formes puisent au contraire dans le répertoire indigène, notamment les gobelets-tonnelets (Pl. 25 : F.250-6), les gobelets à moulurations qui évoquent le type 168 (Pl. 101 : F.1283-2). Une cruche (F.250-5) et une coupe (Pl. 109 : U.S.12523-2) sont à piédouche.

Des vases à petit fond ombiliqué (Pl. 25 : F.250-52) correspondent soit à des imitations de poêlons à lèvre en marli cannelé inspirés de la vaisselle métallique, soit à des bols issus du répertoire indigène.

Des bols à panse ronde à couverture micacée interne sont décorés à la molette (Pl. 25 : F.250-18).

### *Céramique à engobe blanc :*

Cette catégorie marginale comprend une seule cruche à pâte siliceuse, jaunâtre, finement micacée, dont la surface interne est poissée (Pl. 95 : F.747-34), probablement originaire du nord du Massif Central, comme dans les ensembles précédents.

### *Céramique claire à pâte calcaire :*

Deux cruches en pâte commune italique sont identifiées grâce à des éléments peu significatifs (panse et anse : Pl. 26 : F.250-42 et 61).

### *Paroi fine :*

Le fossé F.250 a livré un fragment de panse d'un gobelet à pâte brun clair, assez micacée, à engobe rouge en surface interne et brun en surface externe. Même si les éléments de forme font défaut, il pourrait s'agir d'un gobelet de type Beuvray, seule production à présenter ces caractéristiques.

### *Ardoisée :*

Cette catégorie regroupe un pot, (Pl. 95 : F.747-2), cinq imitations d'assiettes Lamb.5/7 (Pl. 23 : F.250-32) et de patères Lamb.6/36 (F.747-4, Pl. 23 : F.250-22, Pl. 61 : F.453-21).

### *Terra nigra :*

Les premiers tessons de *terra nigra* apparaissent dans ces ensembles, avec neuf individus. Les formes sont assez fragmentées, mais on identifie des coupes de type Menez 95 décorées au peigne (Pl. 101 : F.1283-1, F.453, non illustrée), un bol à pâte grise décoré d'ocelles (Pl. 26 : F.250-3), un fond de vase-bobine (Pl. 95 : F.747-38 ?), un fragment de panse mouluré (coupe ? F.747, non illustré), une coupe probablement de type Menez 103 décorée d'une ligne ondulée à mi-panse (Pl. 61 : F.453-19), une imitation de Lamb.5, une Lamb.5/7 et un pot (ph.1170, non illustrés).

### ***Les importations méditerranéennes (12,9 %) :***

#### *Céramique claire calcaire à engobe blanc :*

Cette catégorie est représentée par des cruches à lèvre en gouttière, à pâte calcaire brun orangé finement micacée, à inclusions noires et engobe blanc crème (Pl. 26 : F.250-63, ph.1170, non illustré).

#### *Paroi fine italique :*

Une base de gobelet fusiforme légèrement cintrée, à pâte grise et surface beige orangé, sans revêtement, est décorée de points de barbotine en arcature (Pl. 26 : F.250-43). Un second gobelet de ce type provient de la même structure (F.250, non identifié).  
Le fragment de panse de la fosse F.453, bien cuit, à pâte brun rouge à fines inclusions blanches éparses et surfaces brutes gris foncé, est probablement d'origine italique.

#### *Céramique campanienne :*

La céramique campanienne compte sept vases, appartenant à quatre groupes de productions :  
- La céramique campanienne A, à pâte brune, représentée par des fragments d'assiettes (F.250, F.747) ;  
- La campanienne « B-oïde », à pâte calcaire beige, avec une assiette Lamb.5/7 (Pl. 26 : F.250-31) et une coupe Lamb.1/8 (Pl. 61 : F.453-7) ;  
- La campanienne à pâte grise apparaît, avec une assiette Lamb.5/7 (Pl. 26 : F.250-46) ;

- La campanienne tardive à vernis brun à reflets rosés, correspond à des formes ouvertes et basses, aux parois épaisses, probablement des assiettes de type Lamb.5/7 (F.250 et F.453, non illustrées).

### *Amphores :*

Les ensembles de cet horizon ont livré 32 amphores, dont au moins quatre gréco-italiques (F.1283, F.453, F.250), manifestement résiduelles dans ce contexte.

La variété des provenances, amorcée à l'horizon précédent, se confirme ici : on dénombre 25 amphores italiques, dont une Dr.1 C (Pl. 61 : F.453-3), aux côtés des amphores de classe 2 (Pl. 62 : F.453-1) et de classe 3 (Pl. 62 : F.453-2, Pl. 27 : F.250-39), cinq Dr.1B tardives (Pl. 27 : F.250-40, 41, 57, 64, 65), 4 Dr.2/4 (Pl. 27 : F.250-59) - dont deux pompéiennes, deux amphores hispaniques originaires de Bétique (F.747, F.453) et trois amphores orientales (F.1405, F.250). La finesse des parois pourrait désigner des amphores de type Dr. 2/4.

Un fragment de panse d'amphore originaire de Narbonnaise est également identifié.

Trois timbres, concentrés dans le fossé F. 250, sont répertoriés. Ils sont imprimés sur des lèvres de Dressel 1 : « SAC [...] », « CIN (suivi d'un A inversé ?) » et « TEV » (Pl. 27 : n°39, 62 et 41). Cette dernière, dont le col est complet, a manifestement été décollée.

### *Mortier :*

L'ensemble F.747 a livré des fragments de panse d'un mortier à particules abrasives internes (quartz grossiers et anguleux). La surface externe porte un engobe brun. La pâte, grossière, sableuse et micacée, à nodules rouges, de couleur beige jaune à cœur rosé, est probablement originaire de Gaule du sud.

### *Lampe :*

Un fragment de bas de panse, à pâte calcaire claire, discrètement micacée, à surface interne poissée, semble appartenir à une lampe (Pl. 26 : F.250-45).

### *Mobilier datant associé :*

- 1 fibule à arc mouluré (pré Almgren 65) en bronze (ph.1170).
- fragment de casque de type celtique occidental (type « Alésia ») (Pl. 28 : F.250-66).

### *Monnaies :*

- 5 potins dont : 1 BN 6151 ? « à l'aigle » ? (F.747), 1 BN 6151/6157 (F.1283) et 3 indéterminés (F.250).
- 16 bronzes frappés dont : 2 LT6088 (F.250), 1 LT 6108 (ph. 1170), 1 LT 6147 (ph. 1170), 1 LT 6132 (F.250), 1 LT 6117 « à l'aigle » (F.747) et 10 indéterminés (F.250, F.453, ph. 1170).

### *Autres mobiliers :*

- 1 applique bimétallique (ph.1705), 2 rivets à tête plate circulaire, en bronze (F.250, ph.1170).
- Fragment de récipient en bronze (Pl. 95 : F.747.7347-1).
- 1 poucier en bronze (ph.1170).
- 1 mortier en grès, probablement originaire du Bourbonnais (Pl. 28 : F.250-67).
- chenets à tête de bélier stylisé, à revêtement micacé (Pl. 62 : F.453-31), dont un en pâte grossière de type Besançon (F.1283, non illustré).

- 1 plaque rectangulaire en fer (F.1405), 1 tige coudée en fer (ph.1705), 1 anneau en alliage cuivreux (ph.1170).
- 1 plaque en os décorée d'ocelles (F.250).
- 1 fuseau en os (F.453), 2 pesons (F.747).
- 1 rondelle en céramique (ph.1705).

### 2.1.2.7. Horizon 7

*Ensembles attribués à l'horizon 7 :*

093 : F.451 (Pl. 64), F.189 (Pl. 56), ph.454/455 (Pl. 65 à 67).

093.II : F.1171 (Pl. 106 et 107).

N.R. : 3 657 tessons.

N.M.I. : 240 individus.

*Contextes :*

Le mobilier provient de fosses-dépotoirs, d'un important remblai et des fossés de drainage, installés préliminairement à l'aménagement de bâtiments sur sablières (horizon 8), sur le site de La Charpenterie.

<b>Catégories</b>	<b>F.1171</b>	<b>F.451</b>	<b>F.189</b>	<b>Ph.454/455</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
C.S.T.E.	20	4	17	32	<b>73</b>	<b>30,4</b>
C.S.T.	1	4	4	11	<b>20</b>	<b>8,3</b>
C.C.		1		2	<b>3</b>	<b>1,3</b>
N.T.	2		4	1	<b>7</b>	<b>2,9</b>
<i>Dolium</i>		1	6	5	<b>12</b>	<b>5</b>
Peinte		1			<b>1</b>	<b>0,4</b>
Engobe micacé	7	1	4	12	<b>24</b>	<b>10</b>
Engobe mixte	1		1	1	<b>3</b>	<b>1,3</b>
Besançon	1		7	21	<b>29</b>	<b>12,1</b>
Engobe blanc			1	1	<b>2</b>	<b>0,8</b>
Engobe rouge lustré	2	2		6	<b>10</b>	<b>4,2</b>
Ardoisée	1			6	<b>7</b>	<b>2,9</b>
<i>Terra nigra</i>	2	3	1	4	<b>10</b>	<b>4,2</b>
Paroi fine gauloise				2	<b>2</b>	<b>0,8</b>
Campanienne tardive			1	2	<b>3</b>	<b>1,3</b>
Paroi fine italique		1		1	<b>2</b>	<b>0,8</b>
Pré-sigillée			1	1	<b>2</b>	<b>0,8</b>
Amphore						
<i>italique</i>	3	2	5	8	<b>18</b>	<b>7,5</b>
<i>hispanique (B/T)</i>	1Bét., 1 Tar.		2 Bét.	3 Bét.	<b>7</b>	<b>2,9</b>
<i>gauloise</i>	2 Nar.		1 Nar.	1 Nar.	<b>4</b>	<b>1,7</b>
<i>indéterminée</i>	1				<b>1</b>	<b>0,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>55</b>	<b>120</b>	<b>240</b>	<b>100</b>

Figure 31 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 7, exprimée en N.M.I.



### *Relations stratigraphiques des ensembles :*

- F.189 : sur ph.8 (horizon 4), sous U.S. 4742 (qui a livré une monnaie de TASGETIOS), sous ph.35 (attribuable au même horizon, cf. catalogue) (série 093-2).
- F.451, sur U.S. 4429 (cf. catalogue, horizon 4 ou 5 ?), sous ph.454/455 (série 093-4).
- Ph.454/455 : sur F.451, sous ph.457 (horizon 8).
- F.1171 : sur U.S.11435 (non daté mais sur U.S. 11436, horizon 5), sous ph.1626 (Haut-Empire) (série 093.II-2).

### *Les productions régionales (50 %) :*

#### *Céramique non tournée :*

La céramique non tournée compte sept vases, soit moins de 3 % du N.M.I. Son répertoire se compose d'écuelles tronconiques ou à bord rentrant, de pots à panse ovoïde ou sub-cylindrique (non illustrés) et de quelques jattes de type 127 (Pl. 106 : F.1171.11446-1).

Les petits pots de type 290 et les imitations de céramiques campaniennes sont moins fréquents dans ce type de pâte.

#### *Dolia :*

Les *dolia* connaissent une remarquable stabilité de formes, toujours de types 251, 253a et 253b (Pl. 64 : F.451-5, Pl. 56 : F.189.4787-1).

#### *Céramique commune sombre enfumée :*

On ne constate pas de renouvellement des formes en céramique commune sombre : écuelles à bord rentrant (Pl. 65 : ph.454.4288-6), jattes de type 125 (Pl. 65 : ph.454.4305-9) et 127 (Pl. 106 : F.1171.11409-2) et des couvercles (Pl. 56 : F.189.4781-3, Pl. 66 : ph.454/455.4295-2).

Quelques pots à ouverture resserrée évoquent des bouteilles (Pl. 66 : ph.454.4289-2). Certains petits gobelets ont un profil cylindrique (Pl. 66 : ph.454.4288-8).

Les nombreuses imitations de céramiques campaniennes sont identiques à celles des ensembles précédents, même si leurs proportions sont très variables. Les bols Lamb.31/33 (Pl. 65 : ph.454.4703-12, Pl. 106 : F.1171.11446-6), dont certains à décor lissé interne (Pl. 65 : ph.454/455.4703-11) sont très nombreux, tandis que les patères Lamb.6/36 et les imitations d'assiettes Lamb.5/7 diminuent nettement dans ce type de pâte (Pl. 106 : F.1171.11446-7). Ces dernières sont produites en pâte claire à revêtement micacé (pour les patères), en céramique ardoisée et *terra nigra* (pour les assiettes).

Le profil des imitations d'assiettes Lamb.5/7, avec un rebord étiré et une vasque moins profonde, est plus abouti (Pl. 65 : ph.454.4305-17, Pl. 106 : F.1171.11404-2).

Les décors lissés au brunissoir sont relativement nombreux, sur les surfaces internes (Pl. 106 : F.1171.11446-5) ou externes (Pl. 66 : ph.454.4305-2). Des ornements estampés sont également répertoriés (Pl. 66 : ph.454.4305-4 et 7), ainsi que les décors estampés sur la lèvre (Pl. 66 : ph.454.4305-5 et 4703-7, Pl. 106 : F.1171.11404-4 ?).

Les premiers vases-balustres très pansus à lèvre en amande, à surface soigneusement polie et brillante, sont répertoriés (Pl. 64 : F.451.2 et 3, Pl. 66 : ph.454.4704-1). Cette forme est par ailleurs connue en pâte de type N.P.R. (type N.P.R. 42 : JOBELOT 1991).

L'un d'entre eux est simplement lissé (Pl. 64 : F.451.9). Les caractéristiques de pâte, brune à tranche zonée, dépourvue de sable stampien, désignent une production locale. Un vase à bord concave est également représenté (Pl. 64 : F.451.7).

### *Céramique commune sombre :*

Comme précédemment, on relève quelques jattes à lèvre rainurée (Pl. 66 : ph.454/455.4289-3), des écuelles à bord ourlé interne (Pl. 65 : ph.454/455.4305-13), des pots de type 207 (Pl. 66 : ph.454/455.4295-1) ou à profil caréné (Pl. 66 : ph.454/455.4703-21).

### *Céramique commune claire :*

Cette catégorie est représentée par quelques pots de type 207 à pâte brun orangé.

### *Céramique à engobe blanc :*

Deux cruches à pâte brune et engobe blanc sont issues d'une production régionale. L'une est à lèvre cannelée de type Cr.6 ou *Camulodunum* 163 (Pl. 67 : ph.454.4305-7), l'autre, à lèvre en bourrelet, de type Cr.1e (LUNGINBHÜL 1996) (F.189, non illustrée).

### *Céramique à engobe mixte :*

Cette catégorie comprend trois bols décorés à la roulette, identiques à ceux de l'horizon précédent (F.1171.11409-1, Pl. 67 : ph.454.4708-1, F.189, non illustré).

### ***Les productions gauloises (36,3 %) :***

#### *Pré-sigillée :*

Les premiers fragments de céramique pré-sigillée, à vernis argileux non grésé, apparaissent avec un bol du service précoce de type Goud.5 / *Consp.*8.1-2 (Pl. 67 : ph.454.4703-19) et une forme indéterminée (F.189, non illustré).

#### *Céramique non tournée :*

On remarquera dans ces ensembles une jatte d'Aulnat, à bord lissé et panse peignée (Pl. 107 : F.1171.11368-3), probablement résiduelle dans ce contexte.

#### *Céramique commune sombre :*

Quelques fragments de vases à pâte mi-fine brune, finement micacée, sont décorés à la molette (Pl. 66 : ph.454/455.4704-4).

#### *Céramique commune claire :*

On inventorie quelques cruches à lèvre en gouttière, du type Cr.5b de Bibracte (Pl. 67 : ph.454.4708-2), une anse en ruban (ph.454.4293-1) et un plat apode à lèvre ourlée qui correspond à une imitation de plat de type pompéien, bien que celui-ci soit dépourvu de revêtement (Pl. 65 : ph.454/455.4710-2). L'origine de ces vases reste à préciser (vallée du Rhône ?).

#### *Céramique peinte :*

Un petit fragment de panse est probablement résiduel (F.451).

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

Cette catégorie comprend 10 vases : 1 jatte (Pl. 107 : F.1171.11409-5), 2 imitations d'assiette Lamb.5/7 à profil évolué (Pl. 106 : F.1171.11444-2, ph.454/455, non illustrées) et 7 gobelets à lèvre ourlée (Pl. 67 : ph.454/455.4703-13 et 14).

De nouvelles formes sont à signaler : un gobelet sans lèvre (Pl. 67 : ph.454/455.4288-5) et des imitations de plat italique à lèvre en bandeau, à enduit interne (Pl. 67 : ph.454/455.4703-5). Les caractéristiques des pâtes désignent des productions gauloises.

### *Céramique de type Besançon :*

Cette catégorie est très fréquente : pots, jattes à lèvre triangulaire et *dolia* (Pl. 66 : ph.454.4703-1 et 4288-2) constituent les formes habituelles. Le revêtement micacé et les rares décors incisés sont peut-être résiduels. Quelques *dolia* à lèvre massive ont reçu un revêtement poissé sur le col (Pl. 106 : F.1171.11404-2).

### *Céramique à engobe micacé :*

Cette catégorie est abondante, avec 24 individus, soit 10 % du N.M.I. Son répertoire se compose de formes d'origine italique. On remarque le service de cuisson (Pl. 67 : ph.454.4703-2, 4703-6 et 4305-11). Le profil des couvercles est identique à celui des patères Lamb.6 (F.189, non illustré). Les cruches sont à lèvre arrondie de type Cr.2 (Pl. 67 : ph.454.4703-4) ou à lèvre ornée d'un ruban de pâte pincé de type Cr.3d à ouverture large (Pl. 67 : ph.454/455.4703-8). Certaines reposent sur des fonds surélevés et moulurés (Pl. 67 : ph.454.4703-18, Pl. 64 : F.451.6, F.189, non illustré).

Des jattes à carène basse, à bord en marli cannelé (Pl. 107 : F.1171.11411-1), semblent inspirées des poêlons en bronze de type Aylesford (FEUGÈRE, de MARINIS 1991).

D'autres jattes, à lèvre triangulaire fortement débordante, systématiquement engobées en surface interne, sont sans doute dérivées des jattes de type Besançon (Pl. 107 : F.1171.11446-9).

Des petites jattes à lèvre rainurée (Pl. 67 : ph.454/455.4288-3), souvent associées aux pots et aux gobelets à lèvre rainurée à profil balustre, ont pu avoir fonction de couvercle (Pl. 107 : F.1171.11409-3 et 11448-1).

### *Ardoisée*

La fréquence de cette catégorie de production diminue (2,9 % du N.M.I). Les formes restent identiques à celles de l'horizon précédent, avec des imitations d'assiettes Lamb.5/7 (Pl. 65 : ph.454/455.4293-6, 4289-1) souvent à décor lissé interne (Pl. 65 : 4293.4 et 5).

Un pot à base cintrée, décoré au peigne sur deux registres (Pl. 107 : F.1171.11446-10), est probablement originaire du secteur arverne.

### *Terra nigra :*

La *terra nigra* totalise dix vases. Leur répertoire se compose essentiellement d'assiettes à bord oblique à lèvre très étirée, dérivées des campaniennes Lamb.5/7, assimilables aux assiettes Menez 22/27 (Pl. 64 : F.451.1) et d'une assiette à bord en baïonnette Menez 37 (ph.454/455, non illustrée). Les coupes carénées sont plus nombreuses, avec notamment des Menez 59 décorées au peigne (Pl. 66 : ph.454.4704-2 et 3), des Menez 63f (Pl. 66 : ph.454.4293-7 ?), des coupes à bord concave (Pl. 106 : F.1171.11368-5), des bols dérivés de la forme campanienne Lamb.1/8, ainsi que quelques fragments pouvant appartenir à des vases-bobines (F.451, non illustré). Les bols sont à panse ronde décorée d'ocelles (Pl. 66 : ph.454.4305-8) ou de croisillons lissés (Pl. 56 : F.189.4755-1).

### *Céramiques à paroi fine :*

Quelques gobelets, dont une imitation de gobelet d'ACO à décor de picots (Pl. 67 : ph.454/455.4704-5) et une base moulurée de type Haltern 16 (Pl. 67 : ph.454/455.4703-17), sont des imitations d'origine indéterminée. Leur pâte est fine, siliceuse, beige orangé et à surface externe brune.

### ***Les importations méditerranéennes (13,8 %) :***

#### *Céramique campanienne :*

Trois tessons sont en céramique campanienne tardive. On identifie une assiette Lamb.5/7 (Pl. 67 : ph.454.4305-10).

#### *Céramiques à paroi fine :*

Cette catégorie comprend des gobelets à base moulurée de type Haltern 16 (Pl. 67 : ph.454.4703-17, F.451.4) et un fond plat appartenant peut-être à un gobelet fusiforme (Pl. 67 : ph.454.4288-4).

#### *Amphores :*

Les amphores regroupent 30 individus dont une partie est manifestement résiduelle (six gréco-italiques et Dressel 1A). Parmi les autres, on dénombre : 18 amphores italiennes, sept hispaniques (dont six de Bétique et une de Tarraconaise), quatre amphores gauloises de Narbonnaise et une d'origine indéterminée (F.1171).

Les éléments typologiques correspondent à : trois gréco-italiques, six Dr.1 (dont deux d'origine pompéienne), trois Dr.1A, quatre Dr.1B, trois Dressel 2/4 italiennes (dont peut-être une orientale), trois Dr.7/11 et peut-être deux Dr.20 (fragments de panse) de Bétique.

Le type des six autres ne peut être précisé.

### ***Mobilier datant associé :***

Absent.

### ***Monnaies :***

- 3 potins dont : 1 à tête diabolique, classe VIII (ph.454/455), 1 LT 4628 ? (à la légende SELESV ? : ph. 454/455) et 1 indéterminé (F.1171).
- 21 bronzes frappés dont : 3 LT 6088 (F.1171, ph. 454), 2 LT 6088/6108 (F.1171, F.189), 2 LT 6117 (ph.454/455), 1 LT 6117/6132 (ph. 454), 1 LT6108 (ph. 454), 1 BN 10308/10309 (ph. 454), 2 LT 6370 (ph. 454) et 9 indéterminés.

### ***Autres mobiliers :***

- 1 ressort de fibule (?) en bronze (ph.454/455).
- (ph.454/455), 1 LT 6088 (F.1171), 1 BN 10308-10309/Lyon 790 (ph.454/455), 1 LT 6370/Lyon 797 (ph.454/455), 1 Lyon 796/797 (ph.454/455).
- 1 flan non frappé avec queue de coulée (ph.454/455).
- 2 fragments de boulerolle de glaive en bronze (Pl. 56 : F.189, 4781-1).
- 1 applique à tête de loup ou de chien, en bronze (ph.454).
- 1 fragment de lame large à dos recourbé en fer (F.1171), 1 tôle pliée (F.451) et 1 anneau (F.189) en bronze.

- 1 chenet à tête de bélier stylisé (ph.454/455).
- 1 fuseau en os (ph.454/455).
- 6 rondelles en céramique (ph.454/455, F.451, F.189).
- meules dormantes complètes en grès (F.189, F.1171).

### 2.1.2.8. Horizon 8

*Ensembles attribués à l'horizon 8 :*

093 : Ph.457 (Pl. 68).  
 093.II : U.S.12599 (Pl. 102).  
 161 : F.502 (Pl. 123).  
 N.R. : 939 tessons.  
 N.M.I. : 107 individus.

Catégories	Ph.457	12599	F.502	TOTAL	%
C.S.T.E.	3	4	3	10	9,3
C.S.T.	7	3	5	15	14
C.C.	1			1	0,9
N.T.	1		2	3	2,8
<i>Dolium</i>	1			1	0,9
Peinte	1	1		2	1,9
Engobe micacé	5	2	1	8	7,5
Besançon	8	2	4	14	13,1
Engobe blanc	2	2	2	6	5,6
Engobe rouge lustré	1	1	2	4	3,7
Ardoisée	1			1	0,9
<i>Terra nigra</i>	3	2	3	8	7,5
N.P.R.	1			1	0,9
Paroi fine gauloise			4	4	3,7
Paroi fine italique	4	2	1	7	6,5
Sigillée italique	3	3	3	9	8,4
Amphore					
<i>Italique</i>	2	2	1	5	4,7
<i>Hispanique (B/T)</i>		1Bét., 2 Tar.		3	2,8
<i>Gauloise (N/L)</i>	1N	1L		2	1,9
Lampe	1	1		2	1,9
Mortier			1	1	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>107</b>	<b>100</b>

Figure 32 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 8, exprimée en N.M.I.

*Contextes :*

Cet horizon est essentiellement illustré par des mobiliers provenant de bâtiments incendiés (ph.457 et U.S. 12599) du site de La Charpenterie et d'une fosse-dépotoir du site du Clos de la Fontaine (161), situé à proximité immédiate d'un sanctuaire.

Les mobiliers des ensembles ph.457 et U.S. 12599 étant calcinés, l'identification des catégories de production n'est donc pas toujours aisée. Le sol du bâtiment Str.13/33 scelle les remblais (ph.454/455) et le comblement du drain F.189 (horizon 7).

La datation dendrochronologique d'une sablière carbonisée du bâtiment Str.13/33, dont provient le mobilier de la ph.457 (pièce 7), fournit après corrélation l'année 56 av. J.-C. (dernier cerne mesuré). Après correction (ajout des cernes d'aubier), la date d'abattage du chêne peut être située entre les années 36 et 6 av. J.-C. (Annexe 7).

#### *Relations stratigraphiques des ensembles :*

- Ph.457 : sur ph.454/455 (horizon 7), sous F.486 (horizon 9) (série 093-4).
- U.S.12599 : sur divers U.S. (non datées) sur F.1283 (horizon 6), sous la Str.114 (bâtiment postérieur) (série 093.II-1).
- F.502 : sur terrain naturel, sous décapage (site non stratifié à cet endroit).

#### ***Les productions régionales (31,8 %) :***

##### *Céramique non tournée :*

Les céramiques non tournées sont très fragmentées et rares dans les ensembles.

##### *Dolia :*

Le seul fragment appartient probablement à un *dolium* de type 251.

##### *Céramique commune sombre enfumée :*

Les rares formes identifiées correspondent à des imitations d'assiette Lamb.5/7 (Pl. 102 : U.S.12599-6), à un bol Lamb.31/33 (F.502, non illustré) et à un vase-balustre NPR 42 (Pl. 123 : F.502-5).

##### *Céramique commune sombre :*

Les communes sombres regroupent essentiellement des jattes de type 127 (Pl. 123 : F.502-4 et 16) et des pots de type 207 (F.502-1 et 3), dont certains sont ornés de baguettes.

#### ***Les productions gauloises (43 %) :***

##### *Céramique de type Besançon :*

Les céramiques de type Besançon sont toujours aussi nombreuses. Les décors sont ici absents et les bandeaux micacés sont rares (Pl. 123 : F.502-8). Leur lèvre est trapue et sub-horizontale (Pl. 68 : ph.457.4013-7).

##### *Céramique à engobe micacé :*

Cette catégorie est illustrée par une marmite tripode associée à un couvercle dont la forme est dérivée des patères Lamb.6 (Pl. 68 : ph.457.4013-6 et 5). Les pieds en ruban sont ornés de deux profondes rainures. Les autres formes correspondent à des petits pots à lèvre rainurée (Pl. 102 : U.S.12599-4, F.502, non illustré) et à des jattes à couverture interne (ph.457, non illustré).

##### *Céramique commune sombre :*

Les céramiques communes comprennent essentiellement des marmites à lèvre rectangulaire de type Haltern 52 (Pl. 68 : ph.457.4013-10 et 11), originaires de Lyon, dont sept exemplaires sont concentrés dans la pièce 7 du bâtiment 13/33 (ph.457). Ce type de marmite est rare sur le site.

### *Céramique commune claire :*

Un fragment de vase à décor complexe et surchargé, composé de résilles entremêlées de palmettes (Pl. 102 : U.S.12599-7), à pâte fine, beige, dépourvu d'engobe, est probablement originaire d'Auvergne.

### *Céramique peinte :*

La céramique peinte compte deux individus, dont l'un est probablement résiduel (ph.457, non illustré). Le second, qui correspond à un bol à lèvre simplement arrondie, est peint en blanc. Une fine bande brune en spirale est appliquée au pinceau. Un bandeau brun souligne également la lèvre (Pl. 102 : U.S.12599-5). Sa pâte kaolinitique beige clair s'apparente aux productions du centre de la Gaule.

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

Cette catégorie comprend des imitations d'assiettes et de plats d'origine italique (Pl. 123 : F.502-17 et 18). La troisième forme, probablement une assiette à bord oblique, en pâte sableuse beige et micacée, est ornée d'un bandeau rouge sombre en périphérie du fond (Pl. 102 : U.S.12599-10). Toutes trois sont des productions gauloises.

### *Céramique à engobe blanc :*

Les cruches à lèvre rainurée sont de type *Camulodunum* 163 ou Cr.6 de Bibracte (Pl. 123 : F.502-2 ; Pl. 68 : ph.457.4542-1).

### *Terra nigra :*

La majeure partie des vases peut être attribuée aux ateliers du groupe du Centre, comme les coupes Menez 103 (Pl. 123 : F.502-14), Menez 39 (1990) (Pl. 68 : ph.457.4013-13), les assiettes Menez 40/42 (Pl. 123 : F.502-15) et Menez 6 (1990) (Pl. 68 : ph.457.4013-4). Les calices Menez 128, à pâte savonneuse, sont probablement originaires d'Aquitaine (Pl. 68 : ph.457.4013-12) (*cf. infra* § 2.3.6).

### *Paroi fine :*

Avec ces ensembles, la présence du gobelet de type Beuvray, pressentie depuis l'horizon 6 (F.250, *cf. supra*) se confirme. Trois exemplaires proviennent de la fosse F.502, dont un à décor couvrant de palmettes et deux à décor de guillochis sur plusieurs registres (Pl. 123 : F.502-10), probablement originaires de Lyon. L'un d'eux possède une lèvre amincie (F.502-21), tandis que les deux autres sont à lèvre en gouttière (F.502-21 et 22).

La fosse F.502 a également livré un fond de bol hémisphérique lyonnais (F.502-20).

### **Les importations méditerranéennes (25,2 %) :**

#### *Paroi fine :*

La céramique à paroi fine regroupe sept vases, parmi lesquels deux gobelets cylindriques à base moulurée Haltern 16 (Pl. 68 : ph.457.4013-8 et 9) importés d'Italie et une base de gobelet à panse bombée à décor clouté en arcature de type PAR-FIN 3.2 (Pl. 102 : U.S.12599-8). Sa pâte beige est proche de celle du gobelet F.250-43 (*cf. supra*).

Un goulot de balsamaire, à pâte gris verdâtre et à surface noire intense, est également répertorié (Pl. 68 : ph.457.4013-15).

### *Sigillée italique :*

Les neuf exemplaires en céramique sigillée italique se rattachent au service Ib précoce.

Le premier (ph.457) ensemble a livré trois vases calcinés : une assiette à lèvre en bourrelet Goud. 14/ *Consp.*2.1, estampillée « ATEI », une coupe à lèvre tombante largement détachée de la panse par une gorge Goud.13b/ *Consp.* 13.1 (Pl. 68 : ph.457.4013-1) et un plat Goud.6 / *Consp.* 10.1. (Pl. 68 : ph.457.4013-3).

Le second a livré un plat (« *catini sesquialtere* ») Goud.15 / *Consp.* 11.1 (Pl. 102 : U.S.12599-1) de 44 cm de diamètre, une assiette Goud. 7 / *Consp.*13.1 (U.S.12599-2) et un fond décoré d'un cercle de guillochis de type indéterminé (U.S.12599-3).

Le dernier ensemble a livré un bol « de type Lyon » (groupe 2) Goud.16 / *Consp.* 14.1 (Pl. 123 : F.502-13) et des assiettes *Consp.*12.2 (F.502-12) et Goud.12 / *Consp.*5.2.1 (F.502-11).

### *Amphores :*

Les amphores sont peu nombreuses, avec dix exemplaires : cinq sont originaires d'Italie, trois de la péninsule ibérique (une de Bétique et deux de Tarraconaise) et deux d'origine gauloise (une de Narbonnaise et une de Lyon).

Les éléments typologiques désignent : trois Dr.1 (non classée), une Dr.1B, deux Dressel 2/4 dont une pompéienne (ph.457, U.S.12599), une Dr.7/11 (U.S.12599), une Dr.9 *simili* lyonnaise (U.S.12599) et une probable Dr. 20 de Bétique (panse : U.S.12599).

### *Lampe :*

Deux fragments de lampe sont inventoriés. L'une n'est pas identifiable (U.S.12599, non illustré), la seconde est à disque ample et lisse, à ébauches de volutes à côté du bec, de type Dressel 3A (Pl. 68 : ph.457.4013-14). Il s'agit de l'une des rares lampes identifiées sur le site.

### *Mortier :*

Quelques fragments de mortier ont une pâte identique à celle des amphores de Tarraconaise (F.502, non illustré).

### ***Mobilier datant associé :***

Absent.

### ***Monnaies :***

- 1 bronze frappé indéterminé (ph. 457)
- 1 As de Rome « à la tête de Janus » (ph.457).

### ***Autres mobiliers :***

- 1 récipient en fer (Pl. 68 : ph.457.4013-15).
- 1 plaque-boucle de baudrier bimétallique à charnière (Pl. 68 : ph.457.4145-1).
- 1 fragment d'enduit mural blanc (ph.457).



### 2.1.2.9. Horizon 9

*Ensembles attribués à l'horizon 9 :*

093 : F.486 (Pl. 69), F.434 (Pl. 72).

161: F.301 (Pl. 124).

N.R. : 384 tessons.

N.M.I. : 97 individus.

*Contextes :*

À la suite de la destruction par incendie de l'ensemble des bâtiments de l'horizon précédent, l'occupation sur le site de La Charpenterie est nettement moins dense. Les rares fosses-dépotoirs (F.486) désignent des fonds de parcelles. L'habitat proprement dit semble se déplacer vers le sud, plus près de la Loire. L'aménagement principal correspond à la construction d'un mur de terrasse. Le mobilier de F.434 provient du comblement de la tranchée de construction. La faible quantité de mobilier dans cet horizon est assez représentative de la nature de l'occupation.

La fosse-dépotoir F.301 du site du Clos de la Fontaine permet de compléter les données.

Le répertoire qui compose cet horizon est donné à titre indicatif, puisque les effectifs de mobilier sont limités (moins d'une centaine d'individus).

*Relations stratigraphiques des ensembles :*

- F.486 : sur ph.457 (horizon 8), sous une fosse gallo-romaine (série 093-4).
- F.434 : sur ph.432/434 (horizon 3), sous une fosse gallo-romaine (série 093-5).
- F.301 : sur terrain naturel, sous le décapage.

<b>Catégories</b>	<b>F.486</b>	<b>F.434</b>	<b>F.301</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
C.S.T.E.	1	2	8	<b>11</b>	<b>11,3</b>
C.S.T.	1	2	1	<b>4</b>	<b>4,1</b>
C.C.	2	2		<b>4</b>	<b>4,1</b>
N.T.			2	<b>2</b>	<b>2,1</b>
<i>Dolium</i>	3	1		<b>4</b>	<b>4,1</b>
Peinte	1	2		<b>3</b>	<b>3,1</b>
Engobe micacé	1	1	2	<b>4</b>	<b>4,1</b>
Besançon	2	9	6	<b>17</b>	<b>17,5</b>
Engobe blanc	3	1	1	<b>5</b>	<b>5,2</b>
Engobe rouge lustré	1	1	2	<b>4</b>	<b>4,1</b>
<i>Terra nigra</i>	3	6	3	<b>12</b>	<b>12,4</b>
Paroi fine gauloise	2	1	4	<b>7</b>	<b>7,2</b>
Campanienne A		1		<b>1</b>	<b>1</b>
Commune claire autre			1	<b>1</b>	<b>1</b>
Sigillée italique		2	1	<b>3</b>	<b>3,1</b>
Amphore					
<i>italique</i>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4,1</b>
<i>hispanique (B/T)</i>	2Bét, 2 Tar.	2 Bét., 1Tar.		<b>7</b>	<b>7,2</b>
<i>gauloise (N/M/L)</i>	1 Ly	1 Nar.		<b>2</b>	<b>2,1</b>
Mortier	1	1		<b>2</b>	<b>2,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>38</b>	<b>32</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Figure 33 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 9, exprimée en N.M.I.

### ***Les productions régionales (30,9 %) :***

#### *Céramique non tournée :*

La céramique non tournée compte deux petits fragments de pots de type indéterminé (F.301, non illustré), probablement résiduels.

#### *Dolia :*

Les rares *dolia* de ces ensembles sont de gros gabarit, de type 251 (F.486, non illustré). Un pot de type 253 porte un enduit poissé sur la lèvre (Pl. 72 : F.434.4120-14).

#### *Céramique commune sombre enfumée :*

Ces formes du répertoire indigène sont très minoritaires dans ces ensembles.

Les vases de cette catégorie sont représentés par des imitations de céramiques campaniennes, dont des assiettes de type Lamb.5/7 (Pl. 72 : F.434.4120-7, F.301-4), l'une à décor peigné (Pl. 124 : F.301-5) et par des bols Lamb.31/33 (Pl. 124 : F.301-2).

#### *Céramique commune sombre :*

On identifie des fragments de pot de type 207 et d'un gobelet à fond plat de type indéterminé (F.301, non illustré).

#### *Céramique commune claire :*

Les fragments répertoriés appartiennent à des formes fermées de type indéterminé.

#### *Céramique à engobe blanc :*

Cette catégorie est représentée par des cruches à pâte brune à lèvre en bec de canard, de type *Camulodunum* 165, à anse large et cannelée (Pl. 72 : F.434.4120-8 et 18) et par des cruches mono-ansées à col étroit (Pl. 124 : F.301-11). Les pieds sont annulaires et surélevés (Pl. 69 : F.486-6).

### ***Les productions gauloises (51,5 %) :***

#### *Céramique de type Besançon :*

Comme dans les ensembles précédents, cette catégorie de production est abondamment illustrée, avec 17 exemplaires. Les pots ne sont plus décorés. Quelques bandeaux micacés sont attestés. Les *dolia* sont à lèvre rainurée horizontale (Pl. 69 : F.486-8, Pl. 72 : F.434.4120-4) et les jattes sont à engobe micacé interne (Pl. 124 : F.301-9).

#### *Céramique à engobe micacé :*

Avec seulement quatre exemplaires, les céramiques à engobe micacé sont en nette régression. On identifie une cruche (F.486 non illustré), des couvercles dérivés des Lamb.6 à vasque profonde (Pl. 124 : F.301-13, F.434 non illustré) et un petit pot à lèvre rainurée (F.301-12).

### *Céramique peinte :*

Les céramiques peintes regroupent trois bols « de Roanne ». Leur panse est blanche et le décor se limite à des bandeaux rouges (Pl. 72 : F.434.4120-5).

Leur pâte, beige et tendre, ne permet pas, sans un examen plus approfondi, de distinguer les productions de Roanne de celles de Nevers (*cf. infra* § 2.2.3.6).

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

Cette catégorie regroupe 4 vases : un fond de gobelet à panse ronde à enduit rouge sombre lustré (Pl. 72 : F.434.4120-6), une coupe à lèvre en gouttière à panse décorée de baguettes proche du type Menez 103 (Pl. 124 : F.301-7) et deux assiettes à bord oblique (F.301, F.486).

### *Céramique commune claire :*

La fosse F.301 a livré un fragment de cruche à pâte claire, d'origine indéterminée.

### *Terra nigra :*

Le répertoire des *terra nigra* se compose d'assiettes à bord oblique décorées au peigne (F.301-3), à vasque plus ou moins profonde (Pl. 72 : F.434.4120-13, Pl. 69 : F.486-3), d'assiettes et de coupes imitées des productions de sigillée italique (F.301-8) Menez 40/42 (Pl. 72 : F.434.4120-11 et 12), de coupes Menez 103 (Pl. 72 : F.434.4120-17), Menez 96 (Pl. 69 : F.486-5), Menez 59 décorées de lignes ondulées (Pl. 69 : F.486-4) et d'un calice Menez 127/128 (Pl. 72 : F.434.4120-15 ?).

### *Paroi fine gauloise :*

Ces ensembles ont fourni sept gobelets à paroi fine d'origine gauloise : cinq gobelets-tonnelets de type Beuvray à décor de palmettes (F.434, non illustré), de chevrons (Pl. 69 : F.486-2) ou de guillochis (F.301, non illustré), deux gobelets dont un à pâte rouge brique d'origine lyonnaise (F.301, non illustré) et un gobelet cylindrique à décor guilloché à pâte beige micacée, d'origine indéterminée (Pl. 124 : F.301-5).

### ***Les importations méditerranéennes (17,5 %) :***

#### *Céramique campanienne :*

Il s'agit d'un tessou d'assiette en campanienne A, résiduel dans ce contexte (F.434, non illustré).

#### *Sigillée italique ou de type italique :*

Trois vases sont répertoriés. Il s'agit de deux fonds de coupes, dont l'un estampillé « MMM[...] » dans un cartouche rectangulaire (Pl. 72 : F.434.4120-17) et l'autre à décor de guillochis (Pl. 124 : F.301-6), appartenant probablement au service 1B. La troisième forme n'est pas identifiée.

#### *Amphores :*

Ces ensembles ont livré 13 amphores dont 2 au moins sont résiduelles (de type gréco-italique : Pl. 72 : F.434.4120-1 et 2).

Les éléments typologiques identifient 1 Dr.1 non classée (F.486, non illustré), 1 Dr.1B (Pl. 124 : F.301-1), 1 Pascual 1 (Pl. 69 : F.486-1), 2 Dr.7/11 (F.486 et F.434, non illustrée). Des fragments de panse proviennent de 2 Dr.20 (F.486 et F.434, non illustrées). Le type des autres ne peut être précisé (1 Lyonnaise : F.486, 1 Narbonnaise : F.434 et 2 de Tarraconaise : F.486, F.434).

Le col de l'amphore Pascual 1 de F.486 porte une estampille partiellement conservée sur la lèvre. Seule une lettre subsiste : « M [...] ».

#### *Mortier :*

Les deux mortiers à lèvre en bandeau, à pâte grossière claire, sont de type Halt.59 (Pl. 72 : F.434.4120-3, F.486 ?).

#### *Mobilier datant associé :*

- 1 fibule en alliage cuivreux de type Dollfus A (Pl. 124 : F.301-15).
- 1 fibule en alliage cuivreux de type Almgren 241 (Pl. 124 : F.301-14).

#### *Monnaies :*

- 1 potin indéterminé (F.434).
- 1 demie monnaie en alliage cuivreux, avec plaquage en argent, de type indéterminé (Pl. 124 : F.301-16).

#### *Autres mobiliers :*

- 1 peson (F.434).

### **2.1.2.10. Horizon 10**

#### *Ensemble attribué à l'horizon 10 :*

101 : F.251 (Pl. 29 à 32).  
N.R. : 869 tessons.  
N.M.I. : 59 individus.

Ce dernier horizon qui assure la transition avec les ensembles du Ier s. ap. J.-C., a été étudié plus précisément par F. Couvin. Il correspond à son horizon 1 (COUVIN 2002 ; 2005).

Il est illustré ici à travers le mobilier du fossé F.251 du site des Halles-Châtelet. Une partie du mobilier est résiduel.

#### *Les productions régionales (35,6 %) :*

##### *Céramique non tournée :*

Les céramiques non tournées sont peu nombreuses, avec deux exemplaires correspondant à une forme ouverte (jatte tronconique ?) et à un pot (non illustré).

Catégories	F.251	%
C.S.T.E.	6	10,2
C.S.T.	4	6,8
C.C.	1	1,7
N.T.	2	3,4
<i>Dolium</i>	3	5,1
Peinte	2	3,4
Engobe micacé	2	3,4
Engobe mixte	1	1,7
Besançon	5	8,5
Engobe blanc	2	3,4
Engobe rouge lustré	3	5,1
<i>Terra nigra</i>	12	20,3
N.P.R.	1	1,7
Paroi fine gauloise	3	5,1
Commune claire italique	1	1,7
Campanienne B-oïde	1	1,7
Campanienne tardive	1	1,7
Paroi fine italique	4	6,7
Sigillée italique	1	1,7
Sigillée gauloise	1	1,7
Amphore italique	3	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>100</b>

Figure 34 : Effectif des vases par catégorie céramique de l'ensemble F.251 définissant l'horizon 10, exprimée en N.M.I.

#### Dolia :

Les quelques *dolia* sont du type 251 (non illustrés) et 253b (Pl. 29 : F.251-25).

#### Céramique commune enfumée :

Cette catégorie est illustrée par des imitations de céramiques campaniennes, notamment des bols Lamb.31/33 (Pl. 29 : F.251-19, 35) et par un fond appartenant à une forme ouverte (Pl. 31 : F.251-18).

Le pied surélevé de type 400 (Pl. 29 : F.251-20) provient probablement d'une jatte à panse discoïde, originaire du secteur d'Amboise, dont tous les exemplaires connus portent un décor estampé (*cf. infra* § 2.2.3.2).

#### Céramique commune sombre :

Un gros vase à mouluration en pâte brune peut être considéré comme une bouteille (Pl. 29 : F.251-17). Une jatte à lèvres moulurée tournée est imitée des productions de type Besançon (F.251-21). Deux autres pots sont de type 207 (non illustrés).

#### Céramique commune claire :

Les fragments conservés proviennent d'une cruche (non illustré).

### *Céramique à engobe rouge lustré :*

Les premières bouteilles balustres à engobe rouge lustré, produites régionalement, apparaissent. L'engobe est épais, blanc laiteux à marbrures rouges. Cet aspect particulier est lié à leur calcination partielle. Ce type de bouteille (Pl. 29 : F.251-6), identique à la forme Menez 94c (1990), est également connue en *terra nigra*.

Une variante possède des moulurations sur le haut de la panse (F.251-29).

### *Céramique à engobe blanc :*

Cette catégorie est représentée par des cruches à lèvre en bec de canard et à anses en ruban, en pâte brune et à épais engobe blanc (Pl. 30 : F.251-16, 23).

### *Céramique noire à pâte rougeâtre :*

Cette catégorie, rare sur le site, est attestée par un gobelet-tonnelet de type NPR 42 (Pl. 30 : F.251-31), originaire du nord du secteur carnute.

### ***Les productions gauloises (45,8 %) :***

#### *Céramique commune sombre :*

Un tesson portant un décor composé d'arcatures estampées (Pl. 30 : F.251-24) est probablement originaire du nord du Massif Central, comme tous les autres exemplaires du site (*cf. infra* § 2.3.7).

#### *Céramique de type Besançon :*

Cette catégorie comprend cinq pots de petit module, non décorés (Pl. 31 : F.251-26, 27), dont l'un à bandeau micacé sur l'épaule (non illustré).

#### *Céramique peinte :*

Deux fragments de céramiques peintes sont inventoriés. L'un provient d'un pot à panse fuselée à décor zoomorphe en réserve (Pl. 30 : F.251-5) et le second d'un pied (F.251-7). Ces fragments sont considérés comme résiduels dans ce contexte.

#### *Céramique à engobe rouge :*

Un couvercle, à revêtement rouge, correspond à une imitation du service de cuisson de tradition méditerranéenne (Pl. 30 : F.251-22).

#### *Céramique à engobe micacé :*

Cette catégorie regroupe une marmite tripode à lèvre sub-horizontale et rectangulaire, à revêtement micacé interne (Pl. 30 : F.251-3) et un gobelet à lèvre rainurée (F.251-4).

#### *Céramique à engobe mixte :*

Un bol à engobe mixte (blanc et micacé) est représenté par un exemplaire au profil archéologiquement complet (Pl. 30 : F.251-2). Il est identique aux exemplaires des horizons 6 et 7. Absent dans les ensembles des horizons 8 et 9, il est probablement résiduel dans ce contexte.

### Terra nigra :

Avec douze vases, la *terra nigra* tient une place importante au sein de cet ensemble. Son répertoire se compose d'assiettes imitées du répertoire italique du service Ib, d'un plat Menez 28/33 (Pl. 31 : F.251-9) et de coupes Menez 89 (F.251-12, 32 et 33).

Une des trois coupes carénées Menez 103 (F.251-10 et 30) est décorée au peigne (non illustrée). Une probable bouteille balustre est également représentée (F.251, non illustré).

Un vase-bobine Menez 177, soigneusement poli (F.251-8), à pâte claire, est probablement issu des ateliers du Centre (Allier), comme le gobelet à décor lissé interne (F.251-11).

Une estampille sur laquelle on peut lire « .../ TILVO » est imprimée sur la surface interne d'un fond probablement d'une coupe (F.251-13).

### *Paroi fine gauloise :*

Les gobelets de type Beuvray sont tous à lèvre en gouttière (Pl. 30 : F.251-28) ou ronde, à profil caréné, décorés de guillochis. L'un d'eux est estampillés « IIRIDUBNOS » (F.251-1).

### *Sigillée gauloise :*

La sigillée de Gaule du Centre apparaît dans cet ensemble, avec seulement un fragment de panse d'assiette.

### **Les importations méditerranéennes (18,6 %) :**

#### *Céramique campanienne :*

Les deux vases en céramique campanienne correspondent à une patère Lamb.6 en campanienne B-oidé (Pl. 31 : F.251-36) et à un petit pied surélevé en campanienne tardive ou pré-sigillée, à vernis brun-rouge grésé (F.251-38). Elles sont probablement résiduelles dans ce contexte.

#### *Céramique commune claire :*

On identifie un couvercle à petit bord ourlé de type *patinae*, d'origine probablement italique (Pl. 30 : F.251-37).

#### *Céramique à paroi fine :*

Les céramiques à paroi fine sont représentées par un gobelet fuselé à bord concave et décor d'épines de type PAR-FIN 3.2 (Pl. 31 : F.251-14/15) et par une bouteille à lèvre bifide (F.251-34). Il pourrait s'agir d'une forme inspirée des bouteilles italiques de type *a trottola*.

#### *Sigillée italique :*

L'unique fragment de panse ne permet pas d'identifier la forme (coupe ?).

#### *Amphores :*

Les amphores sont d'origine italique, de type Dressel 1 B tardives. La hauteur de la lèvre est de 6,1 cm, pour une épaisseur de 2 cm (non illustré).

#### **Mobilier datant associé :**

Absent.

## **Monnaies :**

- 5 bronzes frappés dont : 1 LT 6147 et 4 indéterminés.

## **Autres mobiliers : (Pl. 32)**

- 1 bracelet en alliage cuivreux, de section ovale (F.251-39).
- 4 potins indéterminés.
- 1 bronze de type LT 6088 (F.251-40).

## **2.1.3. La datation des horizons**

### **2.1.3.1. Le système de datation**

Le système de subdivision chronologique du second Âge du Fer en quatre périodes – dénommées La Tène A, B, C et D – adopté par les archéologues travaillant en Europe de l'ouest aujourd'hui, dérive de celui développé par P. Reinecke en 1909, à la suite de l'étude des nécropoles d'Allemagne du sud. Il fut rapidement adopté par les chercheurs suisses, d'Europe centrale et de l'est de la France.

Pour La Tène D, les décalages sont sensibles et des chronologies propres à un secteur d'étude se développent : Krämer pour le sud de l'Allemagne (1962), A. Haffner pour le Rhin moyen (1974). La fouille de la grande nécropole de Wederath, près de Trèves, lui a permis de définir un horizon spécifique (« Horizon 5 »), dans lequel il rassemble tout le matériel postérieur à la fibule de Nauheim et antérieur aux premières formes gallo-romaines (HAFFNER 1974). Il propose alors de dater son « Horizon 4 », avec fibules de Nauheim, entre 100 et 50 av. J.-C. et l'horizon 5 entre 50-40 et l'époque augustéenne. Cette chronologie était confirmée par la succession des occupations de l'usine à Gaz (LTD1) et du Münsterhügel (LTD2) de Bâle (FURGER-GUNTI 1979).

Les datations dendrochronologiques obtenues à partir de la fin des années 70 ont précisé la chronologie de La Tène moyenne et du début de La Tène finale. Les datations d'une part, d'un fragment de bouclier défini comme un jalon caractéristique de La Tène C1 du site éponyme de La Tène sur le lac de Neuchâtel, dont le bois a été abattu en 229 av. J.-C. et d'autre part un fragment de bois de bûcher, daté de 208 av. J.-C., de la tombe 96 de Wederath qui livre un mobilier au faciès « évolué dans LTC1 », (HAFFNER 1979). Elles fournissaient un *terminus post quem* à cette période de La Tène C1 et par là même consolidaient l'idée d'un début de La Tène moyenne vers le milieu du IIIe s. av. J.-C. (HOLLSTEIN 1980).

Cependant, pour le passage de la période LTC1 à La Tène C2, aucun argument précis ne peut actuellement être apporté, autre qu'une évaluation arbitraire. A. Miron, d'après la datation de 208 av. J.-C. de la tombe « évoluée » de Wederath propose de la situer vers 190 av. J.-C. (MIRON 1986 : 154, 158-159), et R. Gebhard, sur la base des fibules et des parures en verre de Manching vers 180 av. J.-C. (GEBHARD 1989a).

La fixation du début de La Tène finale antérieurement à 100 av. J.-C. fut livré par la datation dendrochronologique à 123 av. J.-C. de la « Viereckschanze » de Fellbach-Schmidlen qui a livré du mobilier exclusivement attribuable à La Tène D1 (PLANCK 1982 ; 1985). Enfin, une couche d'Yverdon-les-Bains, datée du milieu du IIe s. av. J.-C., laissaient envisager pour la première fois un début de La Tène finale autour du milieu du IIe s. av. J.-C. (CURDY, KLAUSENER 1985).

Par la suite A. Miron, en étudiant les ensembles funéraires des grandes nécropoles du sud de l'Allemagne, permet d'affiner la chronologie relative de A. Haffner : la période de La Tène C2



caractérisée par des fibules de type La Tène II à pied rattaché sur l'arc ; La Tène D1a caractérisée par des fibules de type La Tène II et des premières fibules filiformes ; la période La Tène D1b caractérisée surtout par des fibules de Nauheim (MIRON 1986) ; la période La Tène D2a caractérisée par des fibules de Nauheim et des fibules à arc outrepassé et La Tène D2b par des fibules à coquille.

Il envisage le schéma chronologique suivant : LTD1a : 150-120 av. J.-C., LTD1b : 120-85 av. J.-C., LTD2a : 85-55 av. J.-C. et LTD2b : 55-25 av. J.-C. (MIRON 1989), largement admis encore aujourd'hui (KAENEL 2006 : 23-26).

Les études de J. Metzler sur la partie occidentale du pays trévire, avec le mobilier de l'*oppidum* du Titelberg et des contextes funéraires environnants, notamment les tombes princières de Goebblange-Nospelt, de Clémency et de la nécropole de Lamadelaine, lui permettent de préciser la phase La Tène D2. Il fixe le passage entre LTD1 et LTD2 autour de 80, grâce au faciès de mobilier de la tombe de Clémency, dont la morphologie des amphores, de transition Dr1A/Dr1B, est identique à celles de l'épave de la Madrague de Giens, bien datée notamment grâce aux monnaies des années 70-60 av. J.-C. (TCHERNIA *et al.* 1978). Des monnaies de A. *Hirtius* (datées des années 49-45 av. J.-C.), associées au mobilier qui caractérise LTD2b consolide ces propositions. Enfin, les associations de mobiliers et de monnaies (notamment de C. *Carrinas*, datées à 30 av. J.-C.), permettent de fixer le passage de la LTD2b à son horizon GR1 aux alentours de 30 av. J.-C., qui est antérieur à l'horizon « classique » des camps du *limes* rhénan (GR2), lui aussi bien représenté dans les tombes, comme dans l'*oppidum* dans lequel une occupation militaire est manifeste (METZLER *et al.* 1991 ; 1996).

Longtemps entravée par des fixations trop rapides sur des événements historiques connus, cette nouvelle chronologie qui permet d'étaler dans les II et Ier s. av. J.-C. un abondant mobilier, a rapidement été adoptée en Auvergne (GUICHARD *et al.* 1993), comme dans la vallée de l'Aisne (HASELGROVE 1996). Cependant élaboré pour le Luxembourg et l'ouest de l'Allemagne, ces découpages sont nuancés en fonction des faciès locaux, par la définition « d'horizon » relatif par site avant d'être comparés à cette périodisation (VAGINAY, GUICHARD 1988 ; PION 1996 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 ; DEBERGE *et al.* 2002a ; 2002b ; 2007 ; MARION 2004).

### 2.1.3.2. La datation des horizons orléanais

Les repères chronologiques fournis par les ensembles orléanais sont de plusieurs natures. En premier lieu, la stratigraphie, qui permet de les situer en chronologie relative. En matière de chronologie absolue, on dispose de peu d'élément. D'après le récit de César, la ville est détruite (partiellement) par un incendie en 52 av. J.-C. : (*B.G.*, VII, 11). L'année suivante, deux légions hivernent en ces lieux (*B.G.*, VIII, 5, 6).

D'autre part, on dispose d'une datation dendrochronologique, située entre 36 et 6 av. J.-C., intercalée entre l'horizon 7 et l'horizon 8 (Annexe 7).

Les parures (fibules et bracelets) sont peu nombreuses. Elles apparaissent cependant dans quelques ensembles et livrent autant de jalons chronologiques : variante de fibule de Mötschwil dans l'horizon 1, fibule de Nauheim dans les horizons 4 et 5, fibules de type Almgren 241 et Dollfus A dans l'horizon 9. Les parures en verre sont quasi absentes : 1 bracelet bleu à décor blanc en zigzag dans l'horizon 2.

Les données en matière de numismatique sont inexistantes. En effet, malgré l'abondance de monnaies, aucune ne bénéficie d'une datation bien établie, et leur étude reste pour l'heure tributaire des autres mobiliers (TROUBADY, en cours). Un seul bronze de Tasgetios est inventorié sur le site. Il provient d'une U.S. qui scelle un ensemble de l'horizon 7.

En revanche, les importations des domaines méditerranéen et gaulois – au premier rang desquels se place la Gaule du Centre-Est et le nord du Massif Central en particulier – sont nombreuses, et fournissent autant de repères chronologiques. Ceci d'autant que la Bourgogne, le Forez, le bassin

clermontois, la basse vallée de l'Allier et le Berry ont fait l'objet de recherches actives depuis plus d'une trentaine d'années et bénéficient aujourd'hui de synthèses récentes<sup>26</sup>.

En l'état, le calage des horizons orléanais en chronologie absolue reste donc tributaire d'éléments externes au site et arrêté en 2006<sup>27</sup>.

### *Horizon 1*

- Les mobiliers sont associés à des variantes de fibules de Mötschwil, qui sont à la base même de la définition de la période de La Tène C2 (VAGINAY, GUICHARD 1988 : 154, KAENEL, MÜLLER 1989 : 124-126, KAENEL 1990 : 246). Ce type de fibule, bien connu sur le plateau suisse occidental et dans la région bernoise d'où elle est originaire, se décline en nombreuses variantes régionales (MARTON 2004). Elles sont aujourd'hui également signalées en Gaule interne, notamment en Berry, à Levroux et à Bourges (AUGIER, MOIRIN 2001 : fig.40-41, Levroux 3 : 41, 72, Levroux 5 : fig.14), ainsi qu'à Montmartin dans l'Oise (BRUNAU, MÉNIEL 1997 : 95). La petite fibule en bronze de la structure F.287 du site des Halles-Châtelet semble bien, malgré son état lacunaire, correspondre à une des variantes de ce type (Pl. 12 : F.287-2493.0.2).

- Les pots de type Besançon sont à lèvre étirée sub-verticale, enduits d'une bande de mica sur l'épaule, caractéristiques que partagent les plus anciens exemplaires répertoriés en Bourgogne (BARRAL 1998 : fig. 9).

- Les céramiques peintes comprennent des vases à fond rouge, sur lesquels aucun décor n'est visible (problème de conservation ?). Un gobelet trouve un parallèle exact avec un autre exemplaire en pâte sombre provenant de la tombe F.7-111 de Bourges, Le Chemin de la Rottée (AUGIER, MOIRIN 2001 : fig.40-41). Il est associé à une fibule à pied très long rattaché sur l'arc par une bague, de type Gebhard 17, datable de La Tène C2 (GEBHARD 1989), qui illustre le groupe 6 d'Ile-de-France (MARION 2004 : 147-149, fig. 96). Même si, en raison de son état fragmentaire (le ressort manque), son type reste imprécis, la construction du pied assure sa parenté au groupe de fibule de « schéma La Tène II ».

A Levroux, ce type de gobelet est plus spécifique de la période 2, datée de La Tène C2b (BUSCHSENCHSTUTZ *et al.* 2000 : 64, type N1 et fig. 17).

- Les écuelles à fond ombiliqué (de type 120) décorées ou non constituent un bon marqueur des ensembles de La Tène C1 et C2 en Ile-de-France ainsi qu'en Picardie (MASSY *et al.* 1986 ; LAMBOT, FRIBOULET 1996 ; PARIS, LEJARS, BEN NCER 1998 ; DAVEAU, YVINEC 2001 ; BRUNAU, MÉNIEL 1997). Des formes identiques sont répertoriées dans la vallée de l'Aisne durant l'étape 1 (vers 180/150) (PION 1998 : fig. 2A, n° 1). Ce type de forme semble en revanche inconnu en Gaule centrale.

- Les vases de type 168 sont répertoriés en Ile-de-France dans les mêmes contextes que les jattes précédentes (DAVEAU, YVINEC 2001 : fig. 12, n°32), ainsi qu'à Levroux (BUSCHSENCHSTUTZ *et al.* 2000 : 63, type H1).

- Les ornements lissés internes et externes sont simples, composés de bandes horizontales, récurrentes sur les jattes comme sur les pots, ce qui constitue un signe de précocité.

---

26 Pour le Forez : VAGINAY, GUICHARD 1988 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 ; pour le bassin clermontois : DEBERGE *et al.* 2002a ; 2002b ; 2007 ; pour la Bourgogne : BARRAL *et al.* 1998 ; pour la basse vallée de l'Allier : LALLEMAND 2005 ; LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005 ; LALLEMAND, ORENGO 2007 ; pour le Berry : BUCHSENSCHUTZ *et al.* 1994 ; 2000 ; COULON, ODIOT 1980 ; pour la fin de la période : GENIN 1997 ; DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 ; DESBAT 2005...

27 Les éléments de la chronologie des sites de Basse Auvergne, paru en 2007 dans les actes du colloque de l'AFEAF de Clermont-Ferrand (DEBERGE *et al.* 2007), n'ont pas été intégrés ici. Les références à cette région restent ceux des bilans du PCR de l'ARAF (DEBERGE *et al.* 2002a et 2002b).

- On constate une faible proportion de mobilier importé dans ces ensembles : les amphores sont quasi absentes, tout comme les céramiques communes italiennes et les céramiques campaniennes, ce qui semblent renforcer la précocité de cet horizon.

Les mobiliers de l'horizon 1 sont donc tous datables de La Tène C2 (vers 180-150 av. J.-C).

Six potins sont issus de ces contextes, dont quatre ont pu être identifiés par M. Troubaday : ils correspondent à un BN6151 « à l'aigle » et trois BN6219/6220 « aux croissants » (dont deux sont associés à une variante d'une fibule de Mötschwil dans l'ensemble F.329 des Halles-Châtelet).

Contrairement à ce que laissait supposer la répartition des bracelets en bois fossilisé de type lignite de Manching, ces parures sont en usage pendant l'horizon 1 et le suivant, comme cela est largement constaté sur d'autres sites, tels Levroux (*Levroux* 5 : 168), Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 156), Feurs (GUICHARD 1988 b : 152) ou encore les sites d'Ile-de-France (MARION 2004). En Auvergne, ce type de parure perdure jusqu'à La Tène D2a (DEBERGE *et al.* 2002b : 65).

## **Horizon 2**

- Le bracelet en verre bleu à décor en dent de loup blanc ou jaune correspond à la forme 9/groupe 4 défini par Gebhard à partir de l'exemplaire de Manching (GEBHARD 1991 : taf. 43, n°593). Il s'agit d'un type assez peu courant. Il est totalement absent sur les sites d'Europe centrale (VENCLOVA 1989 : 88) et apparaît ponctuellement en Gaule dans des contextes d'habitat : quelques exemplaires à Nages, dans les niveaux datés des années 150 à 125, un exemplaire à Bobigny, dans un contexte de la phase V du site de La Vache à l'Aise, soit la fin de La Tène C2 et un autre à Acy-Romance, dans un contexte similaire (FEUGÈRE, PY 1990 : 154, fig.4, n°6 ; MARION 2004 : fig.66, type BV69d ; LAMBOT, MÉNIEL 1992 : fig.115, n°9).

- Les amphores associées à ces ensembles sont de la classe 1, de type gréco-italique, dont la période de circulation est globalement comprise entre les années 200 et 130 av. J.-C., soit globalement la période de La Tène C2 et le début de La Tène D1 (POUX 2004 : 45). Elles sont massivement consommées à Lyon, dès le milieu du IIe s. av. J.-C. (SFECAG 1998 : 124-126) et à la fin du IIe s. en Auvergne (LOUGHTON 2002a : 56).

- Les éléments de cruches à pâte calcaire originaires d'Italie dans ces ensembles correspondent à un type caractéristique de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. dans la région nîmoise (PY 1990 : 584). Néanmoins, ces cruches sont en usage à Roanne dès l'horizon 1, dans les années 160-140 environ (LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : pl.7, n°11).

- Dans cet horizon, les céramiques peintes comprennent des vases ovoïdes à décor géométrique et par des vases à panse fuselée décorés de résilles brunes sur fond rouge, probablement associés à des décors zoomorphes, que l'on rapproche du style 1 défini par V. Guichard (1987 : 109-110). Tous les exemplaires connus avec ce type de décor sont datés de la première moitié du IIe s. (GUICHARD 2003 : 93). Dans le bassin clermontois, ces vases caractérisent l'étape 2 définie pour le IIe s. (soit les années 175-150) (DEBERGE *et al.* 2002a : fig.7).

On peut donc retenir une première phase de la période de La Tène D1a (phase ancienne) pour la constitution de l'horizon 2 (vers 150-130 av. J.-C).

### **Horizon 3**

- Les Dr.1A de transition (classe 2) sont associées aux amphores de classe 1, soit le faciès de l'étape 3 (150-125) défini pour la plaine clermontoise (DEBERGE *et al.* 2002a : 57).

- Les céramiques campaniennes A apparaissent, avec quelques assiettes Lamb.5 et des patères Lamb.36. Ce type de production se rencontre dès La Tène C2 à Levroux (*Levroux 5* : 168), à Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 197) et dans la plaine clermontoise (DEBERGE *et al.* 2002a : 44). On mentionnera notamment un fond de céramique campanienne A à décor de palmettes dans un cercle incisé qui se rapporte à des productions de la première moitié ou du milieu du IIe s. av. J.-C. (*Dicocer* 2001 : 528).

- Les vases à décor zoomorphe sur fond blanc côtoient désormais les vases à panse fuselée à décor géométrique. Le pot à décor zoomorphe divisé en métopes (style 2 de V. Guichard) de la sépulture 1 du 8-10, rue Porte Madeleine est à rattacher à cet horizon.

- Les imitations de céramiques campaniennes à décor estampé ou peint en surface interne (bol Lamb. 31/33) apparaissent dès l'horizon 1 à Roanne, mais sont surtout caractéristiques de l'horizon 2, soit les années 130-120 à Roanne et à Feurs (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 147 ; VAGINAY, GUICHARD 1988 : 63). Dans la plaine clermontoise, ils font partie des ensembles dès le troisième quart du IIe s. av. J.-C. (DEBERGE *et al.* 2002a : 50).

Ces éléments permettent de proposer une seconde phase pendant La Tène D1a (phase récente) pour l'horizon 3 (vers 130-110 av. J.-C.).

Les premiers bronzes frappés apparaissent au cours de cet horizon, à raison de deux exemplaires. Il s'agit d'un bronze de type LT6088/6108 « à l'aigle et à l'aiglon » et un probable LT6147 « à l'aigle ».

### **Horizon 4**

Les ensembles de cet horizon offrent de nombreux points communs avec l'horizon 4 du IIe s. av. J.-C. défini pour le bassin clermontois :

- C'est dans cet horizon qu'apparaissent les premières amphores italiques de classe 3, aux côtés des classes 1 et 2 qui restent majoritaires (DEBERGE *et al.* 2002b : 57).

- Les céramiques peintes sont nombreuses dans les ensembles de cet horizon. On y remarque notamment des vases élancés à base cintrée peints en blanc homogène, très probablement originaires du secteur arverne. Un vase similaire provient de la sépulture 2234 de la nécropole de Sarlièves à Cournon (Puy-de-Dôme), datée de la fin de La Tène D1a (110-90) (DEBERGE, ORENCO 2002 : fig.7, n°6). A la même période apparaissent les vases à décor zoomorphe de style 4 (DEBERGE *et al.* 2002a : fig.10 ; GUICHARD 1987 : 121).

- Les parures associées correspondent au type classique de la fibule de Nauheim. Des datations dendrochronologiques en 120 av. J.-C., à Fellbach-Schmidlen et aux alentours de 109 av. J.-C. à Besançon, attestent leur utilisation dès cette période (STRIEWE 1996 : A.3.1 ; CHOEL *et al.* 1991 : 93). Elles sont fréquentes dans les phases récentes de la plupart des habitats et des tombes en Europe celtique. On peut citer, en périphérie de notre zone d'étude : la phase 4 de Levroux (La Tène D1b : *Levroux 5* : 168), la phase 3 de la vallée de l'Aisne (120-90 : PION 1996), la phase 4 de l'habitat d'Acy-Romanche (11090 : LAMBOT, FRIBOULET 1996 : fig.26), l'étape 3 de Feurs et de Roanne (12090 : VAGINAY, GUICHARD 1988 : 154 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 150),

l'étape 4 du bassin clermontois (125-100 : DEBERGE *et al.* 2002a : 52). Le constat est identique à Bibracte (120-90 : BARRAL *et al.* 1998 : 89).

Cependant, la fibule de Nauheim a été fréquemment trouvée en contexte pendant les phases suivantes sur certains de ces sites (*cf. infra*, horizon 5).

- L'autre fibule est de type Cenisola, bien moins fréquente que la précédente en Gaule interne. En revanche, la Gaule méridionale a livré un certain nombre d'exemplaires et permet de supposer une production dans les Causses (FEUGÈRE 1985 : 223). Originaires d'Italie septentrionale (STRIEWE 1996 : 85 ; GLEIRSCHER 1992 : 95), cette fibule présente les mêmes caractéristiques techniques que celle de Nauheim mais s'en distingue par la forme de l'arc, qui possède une excroissance plate et circulaire dans l'axe de l'arc. Ce disque mouluré en son centre est parfois perforé, sans doute pour recevoir une incrustation, non conservée sur les exemplaires répertoriés ici. Quelques exemplaires sont signalés en contexte d'habitat à Besançon (LERAT 1996 : 10, n°68), à Bourges (FAUDUET 1983 : fig.1, n°4), sur le site des « Alleuds » aux Pichelots (Saône-et-Loire) (GRUET, PASSINI 1986 : 106) et à Paule (inédit, information T. Lejars, *via* Y. Menez). Une fibule de Cenisola est associée à une fibule de Nauheim dans une des tombes de la nécropole de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) (RIQUIER 2004 : fig.12, n°1071).

- Dans ce même horizon apparaissent les premières imitations d'assiette Lamb.5, au profil peu évolué, qui sont datées de l'étape 4 dans le bassin clermontois (125-100 : DEBERGE *et al.* 2002a : 61).

- On peut signaler une jatte d'Aulnat dans nos ensembles. Elle n'apporte pas d'élément chronologique très précis mais correspond néanmoins à une forme rare en dehors de son secteur de production. Elle disparaît à la fin de l'étape 1 (10075 : DEBERGE *et al.* 2002b : 70).

La période de La Tène D1b peut être retenue pour l'horizon 4 (110-80 av. J.-C.).

## **Horizon 5**

- Les Dr.1B sont massivement consommées à partir des années 80-70 av. J.-C. sur les sites de Gaule interne et prédominent dans la plupart des ensembles jusque dans les années 30 av. J.-C. (POUX 2004 : 197).

- Dans quatre des sept ensembles attribués à cet horizon, les Dr.1B sont associées à quatre amphores en provenance d'Espagne. Trois sont originaires de Bétique et une de Tarraconaise. Il s'agit de productions rares en Gaule avant la fin du Ier s. av. J.-C. (POUX 2004). Les niveaux d'où provient ce type d'amphore sont scellés par des sols de bâtiments détruits à l'horizon 6 et leur association avec les Dr.1B paraît trop systématique pour que ce phénomène soit lié à une pollution, qui se limiterait dans ce cas aux seules amphores puisque aucun des contextes pris en compte n'a livré d'éléments - céramiques ou autre - qui puissent être attribués à une période plus récente.

Les fragments de panse ne permettent pas l'identification d'un type précis. Cependant, d'après la période chronologique, il est probable que les fragments soient en provenance de Bétique, dont le type reste à préciser. Ce type d'importation est extrêmement rare dans des contextes aussi précoces, on relève néanmoins quelques exemples d'amphores ibériques antérieures à l'époque augustéenne sur quelques sites.

Ainsi, l'exportation des amphores à *defrutum* de type Haltern 70 est effective dès les années 75/65 d'après la cargaison de l'épave de La Madrague de Giens (TCHERNIA 1990 : 296). Ce type d'amphore reste discret avant l'époque augustéenne. Les deux exemplaires les plus précoces sont fournis par les niveaux antérieurs à la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle à Lyon, datés des années 50-40, où ils sont mêlés à des Dressel 1A (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 50), par le comblement d'une cave précisément datée par dendrochronologie entre sa construction en 54 et son abandon antérieur à 40 av. J.-C., à Besançon (LAUBENHEIMER 1992 : 197).

En ce qui concerne les amphores de type Dr.7/11, les plus précoces proviennent du pavé de la tombe de Clémency, bien daté des années 80-60 av. J.-C. (METZLER *et al.* 1991 : 78, fig.61, n°1) et sur les *oppida* de Gondole (Puy-de-Dôme) et de Marcihat (Allier) dans des dépotoirs des années 75-50 (DEBERGE *et al.* 2002 : 74). Elles sont présentes dans les niveaux antérieurs à la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle à Lyon (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : fig. 3, n°1 à 4). A Trèves, à Besançon, à Lyon-Fourvière, à Genève, à Bâle-Münsterhügel et à Roanne, elles ne semblent apparaître que dans les années 40-30 av. J.-C. (SILVINO, POUX, GARNIER 2005 : 502, d'après MARTIN-KILCHER 2000 ; POUX 2004 : fig.117, 230).

Les amphores Dressel 1 originaires de Tarraconaise sont tout aussi exceptionnelles en Gaule avant la Conquête : un exemplaire est signalé à Bordeaux (COMAS SOLA 1998 : fig.1) et un autre à Gondole, dans les contextes attribués à La Tène D2a (DEBERGE *et al.* 2005 : 97-98). Dans la Région Centre, on inventorie une anse de Dr.1 dans la zone culturelle du site de Saumeray, Le Bas-des-Touches (Barthélémy, étude en cours).

- Les céramiques campaniennes B-oïdes n'apparaissent à Roanne avec certitude que dans les ensembles de l'horizon 3, soit à l'extrême fin du IIe s. (vers 110-100) (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 127).

- Les premiers gobelets à engobe rouge lustré apparaissent à La Tène D2 en secteur sénon (SÉGUIER 1999 : 335 ; SÉGUIER, MALLET 2005 : 533, note 18).

- Les céramiques ardoisées ont des pâtes sont très similaires à celles des vases décorés à la molette. Bien qu'elles soient typologiquement comparables aux exemplaires connus dans le bassin clermontois, leur origine est probablement à situer un peu plus au nord, dans la basse vallée de l'Allier, où cette production caractérise la période de La Tène D2a (vers 80-50 : LALLEMAND 2005 : 49). Ce type de production apparaît au Mont Beuvray dans les mêmes horizons (BARRAL *et al.* 1998 : 118).

- À Roanne, les premiers décors à la molette sont datés des années 110-100 et se généralisent dans les années 80-70.

- Des bols à pâte jaune et bandeau micacé, également décorés à la molette, parfaitement identiques aux exemplaires orléanais, proviennent de contextes similaires à Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 285).

- Des imitations de patères à enduit rouge, de pots et de bols décorés de molette, apparaissent à la même période en Auvergne, dès le début du Ier s. av. J.-C. (étape 1 du Ier s. av. J.-C. : DEBERGE *et al.* 2002b : 72). La production de vases à enduit rouge est attestée sur l'*oppidum* de Gondole, durant La Tène D2a (DEBERGE *et al.* 2005 : 97-98).

- La fibule de Nauheim semble perdurer au-delà de La Tène D1b (*cf. supra* Horizon 4). Elle apparaît à Roanne dans des ensembles des années 80-70 (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 151). Dans le bassin clermontois comme dans la basse vallée de l'Allier, elle est attestée durant toute la première moitié du Ier s. av. J.-C., même si à partir des années 70 sa fréquence semble diminuer (DEBERGE *et al.* 200b : 96-97). Il en est de même dans la vallée de l'Aisne pour l'étape 4 (PION 1996), ainsi qu'en Narbonnaise, où elle est signalée dans les niveaux de destruction de l'*oppidum* de La Cloche (Bouches-du-Rhône) (FEUGÈRE 1985).

Tous ces éléments conduisent à situer l'horizon 5 à La Tène D2a (vers 80-60 av. J.-C.).

## Horizon 6

- Les amphores Dressel 1B tardives (lèvre haute de plus de 6 cm) sont associées à des productions hispaniques et aux premières amphores orientales, probablement de type Dr.2/4. Ce dernier type est rare dans les contextes antérieurs à l'époque augustéenne. Un exemplaire est pourtant mêlé aux Dr.1 italiques dans le fossé de « l'Hôpital Sainte-Croix » à Lyon, antérieur aux premières traces d'urbanisation du site, daté des années 60-40 et dans les niveaux antérieurs à la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle (MAZA 2001 : 432 ; LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : 51). Le fragment d'amphore de Narbonnaise pourrait correspondre à une Dr.1 dont la production débute au milieu du Ier s. av. J.-C. (POUX 2004 : 50). Cependant ce fragment isolé n'exclue pas une pollution éventuelle.
- Les gobelets à paroi fine à décor de perles en relief de type PAR-FIN 1a (*Dicocer* 2001 : 1151, n° 5862), probablement originaires d'Italie, apparaissent à Roanne à partir de l'horizon 4, soit dans les années 80-70 (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 131), et à Lyon, dans le fossé de l'Hôpital Sainte-Croix, daté des années 60-40 (MAZA 2001 : 433).
- C'est également à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. qu'apparaissent les campaniennes tardives au Mont Beuvray (BARRAL *et al.* 1995 : 266 ; LINGINBHÜL 1996 : 199), ainsi qu'à Lyon, dans un contexte attribué aux années 60-40 (MAZA 2001 : 433). Ce type de production à pâte claire et vernis brun rouge est surtout caractéristique de la deuxième moitié et surtout du dernier tiers du Ier s. av. J.-C. à Nages (niveaux Nages III moyen et final) (COLIN 1998 : 28), comme à Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 129).
- Les imitations du service de cuisson de tradition méditerranéenne (marmite tripode / couvercle) sont connues à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. dans les ensembles de Bibracte (BARRAL *et al.* 1998 : 118, fig. 65, n°33).
- La faible proportion des céramiques peintes est caractéristique de l'étape 2 du Ier s. en Auvergne (DEBERGE *et al.* 2005 : 90).
- Les premières assiettes imitées des formes campaniennes Lamb.5/7 apparaissent dans les ensembles de La Tène D2a dans la plaine clermontoise (DEBERGE *et al.* 2002 : 74).
- On inventorie également les premières cruches à lèvre en gouttière de type CL.REC 3a, qui sont surtout caractéristiques du Ier s. av. J.-C. Le type représenté dans le fossé F.250 est plus précisément comparable au type 4303 du site de Lattes, daté du milieu du Ier s. (*Dicocer 2* 2001 : 812, n°4303).
- C'est également à la même époque qu'apparaissent les céramiques à pâte grise, à surface brute fumigée, que l'on assimile ici à la *terra nigra*, bien que leur qualité soit moindre que celles des horizons postérieurs. Ce type de production daté des mêmes horizons en Bourgogne (JOLY, BARRAL 1992), au Mont Beuvray (BARRAL *et al.* 1998 : 118), en secteur sénon (SÉGUIER 1998 : 358-359), dans l'Allier (LALLEMAND 2005), comme à Besançon (BARRAL, VAXELAIRE, VIDEAU 2005 : 183).
- La fibule en bronze associée à cet ensemble. Elle possède un ressort nu, bilatéral à quatre spires et une corde interne. L'arc est orné de moulurations qui la rapprochent des fibules à ailettes naissantes de type Almgren 65, caractéristiques d'une phase évoluée de La Tène D2 (METZLER 1995 : 249). Cette fibule possède néanmoins un arc peu cambré plutôt caractéristique du début de cette phase (type 11 définis pour la vallée de l'Aisne), d'après la chronologie du Titelberg.
- Le fragment de casque issu du comblement du fossé 101-F.250 (Pl. 28 : F.250-66) constitue un jalon chronologique supplémentaire. Les caractéristiques du rebord et des rivets émaillés à tête striée

désignent sans conteste un casque de type Alésia (DUVAL 1975)<sup>28</sup>, dit également de type celtique occidental (*westkeltischer Typ*) dans la typologie d'U. Schaaff (1988). Cinq casques complets, quelques fragments et des paragnathides sont connus en Gaule (DECHEZLEPRETRE, PERNET, MERLUZZO 2005 : fig. 10 et annexe 1).

Deux d'entre eux sont précisément datés par leur contexte : le premier provient des fossés d'Alésia (SIEVERS 2001 : pl.40, 1) ; le second de la tombe de Notre-Dame-de-Vaudreuil, La Coulinière (Eure) (DUVAL 1975) où il est associé à une épée d'environ 0,95 m de longueur. Sa bouterolle à échelle qui mesure plus de la moitié de la longueur de la lame est caractéristique de La Tène D2 (DECHEZLEPRETRE, PERNET, MERLUZZO 2005 : fig.6 ; LEJARS 1996). Un casque récemment découvert à Besançon, bien daté par son contexte des années 60-40, vient confirmer cette datation (cité dans DECHEZLEPRETRE 2005 : 49-51, fig.6).

Tous les éléments qui composent l'horizon 6 sont attribuables à une phase ancienne de La Tène D2b, que l'on situe autour de la Conquête (vers 60-40 av. J.-C).

Les premiers éléments de vaisselle métallique sont répertoriés : un pucier de passoire à vin, d'un type très répandu en Europe occidentale pendant tout le Ier s. av. J.-C. (FEUGÈRE 1991 : 89-95, METZLER 1995 : 336-337).

Les *militaria*, absents jusqu'à présent, se composent, outre le fragment de casque mentionné plus haut, de quelques agrafes de ceinturon à crochet sur l'anneau (Pl. 63 : 4732-1), datables également de La Tène D2 (LEJARS 1996 : 93).

## Horizon 7

- Les vases en céramique à vernis argileux non grésé apparaissent conjointement aux côtés des dernières céramiques campaniennes tardives. Le bol identifié de type Goud.5 / *Consp.*8.1-2, dérive du prototype campanien de type Morel 2653 (Pl. 67 : ph.454.4703-19). Les éléments chronologiques de Bolsena (couche B.2C) et les exemplaires de la Maison des Griffons sur le Palatin, situent l'apparition de cette forme plusieurs années avant les années 30, probablement dès 40 av. J.-C. (GOUDINEAU 1968 : 283 ; MASSY, MOLIERE 1979 : 110). A Lyon, les premiers tessons proviennent des niveaux antérieurs à la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle, dans un contexte bien daté, par le biais de la stratigraphie et grâce aux monnaies associées (à l'effigie de Plancus et d'Epadnactos). Ils confirment le début de la production dès les années 40 av. J.-C. (DESBAT, GENIN 1996 : 221-222, DESBAT 2006 : 270).

- Les gobelets Halt.16 lyonnais font leur apparition dans les premiers niveaux d'occupation du pseudo-temple de Cybèle et ne sauraient être antérieurs aux années 40 av. J.-C. (DESBAT 2005 : 249). À Lyon, ce gobelet et le gobelet d'Aco, caractéristiques de la fin de l'époque républicaine, sont nombreux dans les contextes des années 40-20 av. J.-C. (GENIN 1994 : 335). Ils apparaissent à Roanne dans les mêmes niveaux (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 131).

- Les cruches *Camulodunum* 163b apparaissent au Mont Beuvray (type Cr.6) à partir des années 60 av. J.-C. et perdurent dans les ensembles des premières décennies après J.-C. (LUGINBHÜL 1996 : 202). Dans la Région Centre, les premiers exemplaires non engobés sont connus dans le secteur de Tours (Indre-et-Loire) et de Blois (Loir-et-Cher), dans des contextes des années 40-30 à 10 av. J.-C. (COUVIN 2005 : fig.28, n°2 et 5).

- Le répertoire des *terra nigra* est essentiellement dominé par des formes dérivées du répertoire campanien (assiettes Lamb.5/7), des coupes et des gobelets, notamment des vases-bobines d'essence indigène produits dès La Tène D2b dans la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2005 : fig.4 à 8).

---

<sup>28</sup> Ce fragment de casque, sorti de l'ombre grâce à la vigilance de Dorothée Lussion, a été identifié après sa restauration par C. Sire (SRA) à Compiègne. Son identification a été confirmée par Alain Duval, que je remercie.



Il est possible qu'une partie des bols à panse ronde décorés d'ocelles à pâte distincte des autres exemplaires soient originaires de Nevers (JOLY 1996 : fig.115 ; JOLY, MOUTON 2003).

- Les plats à enduit rouge pompéien à lèvres en bandeau, de type Goud. 3 sont connus dès avant le milieu du Ier s. av. J.-C. En Gaule interne, les plus anciens proviennent d'ensembles du milieu du Ier s. av. J.-C., notamment au Mont Beuvray (PAUNIER, LUNGINBÜHL 2004 : 219). À Lyon, quelques exemplaires sont issus des ensembles immédiatement antérieurs à la construction du pseudo-sanctuaire de Cybèle, soit peu antérieur aux années 40 (DESBAT 2006 : 269). À Roanne, ils apparaissent dans les ensembles des horizons 5 et 6 (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 132) et à Gondole, probablement dès les années 50-30 av. J.-C. Leur production locale n'y semble effective qu'à partir de l'époque augustéenne (DEBERGE *et al.* 2005 : 89, pl.10).

- On dispose en outre de la datation dendrochronologique d'une sablière carbonisée du bâtiment qui scelle l'un des principaux ensembles caractérisant cet horizon (ph.454/455). Le dernier cerne livre un *terminus post quem* en l'an 56 av. J.-C., qu'il faut corriger en l'absence de l'aubier : l'abattage du chêne peut donc être situé entre 36 et 6 av. J.-C., qui est tout à fait accord avec les datations livrées par les mobiliers (Annexe 7).

D'après ces composantes, l'horizon 7 peut être situé durant une phase tardive de La Tène D2b, postérieure à la Conquête, que l'on situe dans les années 40-30 av. J.-C. (période pré-augustéenne).

## Horizon 8

- Le faciès des amphores est à peu près similaire à celui de l'horizon précédent. L'horizon 8 voit cependant apparaître les premières amphores d'origine lyonnaise, avec notamment une Dressel 9 *simili*, largement diffusée sur les camps du *limes* rhénan. Quelques exemplaires sont connus à Genève, au Pétrisberg et à Trèves, dans un horizon daté de 30 av. J.-C. par dendrochronologie (HALDIMANN 1991 : 263). À Besançon, qui constitue pourtant une étape naturelle, elles n'apparaissent que dans les années 15 ap. J.-C. (LAUBENHEIMER 1992 : 196-197).

- Les vases en sigillée italique appartiennent au service archaïque (un plat Goud.6 / *Consp.* 10.1) et surtout au service Ib précoce : assiettes Goud. 14 / *Consp.*2.1 (estampillée « ATEI »), Goud. 7 / *Consp.*13.1, *Consp.*12.2 et Goud.12 / *Consp.*5.2.1, un plat Goud.15 / *Consp.* 11.1, des coupes Goud.13b / *Consp.*13.1) et un bol de « type Lyon » (groupe 2) Goud.16 / *Consp.* 14.1. Le service Ib apparaît dans les années 30 av. J.-C. (GOUDINEAU 1968 : 376 ; DESBAT *et al.* 1996) et caractérise des ensembles des horizons 2 et 3 ancien de Lyon (GENIN 1997 : 15).

L'apparition du plat du service archaïque à lèvres débordante Goud.6 / *Consp.*10.1, dérivé de la coupe campanienne C Lamb.19, semble se situer avant les années 30 (GOUDINEAU 1968 : 376). Ce plat est associé à la tasse Goud.13b / *Consp.*13.1, dans les niveaux 1 à 3 de la Maison des Dieux-Océan à Saint-Romain-en-Gal, datés des années 30 av. J.-C. à 5 ap. J.-C. (DESBAT 1990 : 251 et fig. 2, n° 7).

L'assiette Goud. 14 / *Consp.* 2.1 était en usage dans le camp de Neuss (ETTLINGER 1967 : 83, pl.5, n°1, 2 et 4). Son apparition est située entre les années 20 et 15 av. J.-C. (GOUDINEAU 1968 : 289-290). Une forme comparable est issue de la fosse 2/3 du Verbe-Incarné à Lyon (DESBAT *et al.* 1996 : 224, fig.89, n°6). Le profil de l'assiette et l'estampille « ATEI » (Pl. 68 : 4013-2) semblent correspondre aux premières productions de ce(s) potier(s) d'Arezzo.

- Les gobelets hémisphériques d'origine lyonnaise sont caractéristiques de l'horizon 3 récent à Lyon (GENIN 1997 : 15).

- À Lyon, les marmites de type Halt.52 apparaissent essentiellement dans les niveaux attribués aux années 40-20 (DESBAT 2005 : pl.14, n°54, 62).

- Les gobelets de type Beuvray présentent des lèvres en gouttière ou amincies et sont ornés de chevrons ou de guillochis, comme en Blésois et en Orléanais dès l'époque augustéenne et pendant la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (COUVIN 2005 : 103-105).

- Les cruches de cet horizon sont identiques à celles de l'horizon précédent, mais sont ici à couverture blanche et probablement d'origine régionale.

- Le répertoire des *terra nigra* s'élargit, avec l'arrivée des premières assiettes Menez 40/42 (1 exemplaire), des coupes Menez 103, des assiettes à lèvre arrondie Menez 6 (1990) et d'une coupe Menez 39 (1990) toutes originaires du groupe du Centre, connues dans les mêmes contextes dans la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2005 : fig.7). Ces vases sont associés à un calice Menez 128, à pâte savonneuse, probablement originaire d'Aquitaine.

- La lampe de type Dressel 3A constitue un type de transition vers les lampes à volutes proprement dites. Elle est datée des années 50 à 10 av. J.-C. (PAVOLINI 1990 : 110 et note 48).

- Enfin, le mobilier qui définit cet horizon provient pour l'essentiel d'un bâtiment incendié dont une sablière est datée des années 36 à 6 av. J.-C. (*cf. supra* et Annexe 7).

On peut donc situer l'horizon 8 dans les années 30-20 av. J.-C. L'absence des formes des services Ic et II, qui apparaissent dans les années 15-10 av. J.-C., permet de proposer les années 10 av. J.-C. pour la fin de cet horizon (augustéen 1).

## **Horizon 9**

Le faciès de cet horizon est très similaire au précédent. Il se distingue par des relations stratigraphiques entre les différentes structures.

- Ces ensembles céramiques sont associés à deux fibules, l'une de type Dollfus A « à queue de paon » (Pl. 124 : F.301-15), l'autre de type Almgren 241 à arc coudé (Pl. 123 : F.301-14). Elles correspondent toutes deux à des types apparus dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., mais surtout répandues à l'époque augustéenne. Elles font notamment partie des mobiliers des tombes aristocratiques A et B de Gobligen-Nospelt, datées du début de l'époque augustéenne (METZLER 1995 : 219-221).

- Les bols peints de type Roanne apparaissent dans les années 40-30 av. J.-C. dans leur secteur d'origine (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 114).

- Les lèvres des cruches sont en « bec de canard », de type *Camulodunum* 165. Ce type de cruche fait son apparition dans les deux dernières décennies du Ier s. av. J.-C. jusqu'à l'époque augusto-tibérienne (MORTREAU 1997a : 60 ; BARTHELEMY-SYLVAND, CHAMBON, COUVIN 2005 : 165, fig. 9). C'est également pendant cette période que les premières cruches mono-ansées à goulot étroit apparaissent. Elles ont été retrouvées à Blois dans les mêmes contextes que les formes précédentes (COUVIN 2005 : 124).

- Les gobelets lyonnais à pâte rouge sont probablement originaires de l'atelier de La Muette. Ils ne sont pas antérieurs aux années 30 av. J.-C. (DESBAT *et al.* 1989).

- Les *terra nigra* tiennent une place de plus en plus importante. Leur répertoire s'enrichit avec les premières coupes Menez 96.

- Les gobelets de type Beuvray à lèvre ronde ou en gouttière sont très proches des exemplaires produits à l'époque augustéenne à Nevers (JOLY, MOUTON 2003 ; COUVIN 2005 : 102). Cet

atelier semble à l'origine des gobelets de type Beuvray diffusés en Val de Loire (COUVIN 2005 : 105).

- Quant au mortier Haltern 59, il apparaît à Lyon dès l'horizon 1 (GENIN 1997 : fig. 2, n° 9).

L'horizon 9, qui reste mal documenté, constitue la transition entre l'horizon 8 et l'horizon 10 (augustéen 2). Il peut être situé dans la dernière décennie avant le changement d'ère (10-1 av. J.-C).

### **Horizon 10**

- Ce dernier horizon est marqué par l'apparition des premières sigillées de Gaule du Sud, qui fournissent un *terminus post quem* à la fin de l'époque augustéenne (PASSELAC, VERNHET 1993).

- Un couvercle en céramique commune claire de type Halt.76, d'origine probablement italique, s'intégrant dans les séries de couvercles des services de cuisson italique (*Dicocer* 2001 : 1016-1018) est représenté à Lyon dans les ensembles de l'horizon 3 récent (GENIN 1997 : pl. 9, n° 7).

- Les bouteilles à engobe rouge lustré de production régionale sont surtout caractéristiques de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (COUVIN 2005 : 127).

- Le répertoire des *terra nigra* s'élargit aux imitations du répertoire des céramiques sigillées, notamment des plats Menez 28/33 et des coupes à panse tronconique, qui n'apparaissent qu'à la fin de l'horizon 1 défini par F. Couvin (2005 : 112). Il en est de même pour les vases-bobines à lèvres rainurées Menez 126 qui ne semblent pas antérieurs aux années 10 av. J.-C. dans la Région Centre, comme à Angers (COUVIN 2005 : fig.15, n°2 ; MORTREAU 2005 : fig.10, n°32).

L'association de plats Menez 28/33, de sigillée de Gaule du sud et de bouteilles à engobe rouge lustré est caractéristique des deux premières décennies après J.-C (augustéen 3). Cet ensemble s'intègre dans l'horizon 1 défini pour Orléans par F. Couvin (2005).

L'horizon 10, en marge de ma période d'étude, est ici documenté par un seul ensemble. On soulignera la confirmation de la disparition totale du répertoire indigène dans ces contextes.

#### **2.1.4. Aperçu des éléments caractéristiques par horizon**

Les éléments caractéristiques des horizons définis pour le faciès orléanais ont été mis en parallèle dans un tableau afin de visualiser les points communs à deux ou trois horizons et les différences générales qui les composent (**Fig. 35**).

Une planche synthétique pour chacun d'eux est proposée, ainsi que leur composition morphologique et catégorielle :

### 2.1.4.1. Horizon 1

(Fig. 36 et 37)

Datation retenue : La Tène C2 (vers 180 ?-150 av. J.-C.)

- Variante des fibules de Mötschwil.

- Peu ou pas d'amphore.

- Céramique peinte à fond rouge.

- Formes spécifiques : jatte 120 à décor lissé rayonnant, gobelet 163 (peint ou non).

- Formes indigènes : 103, 104a, 105, 106, 107a et b, 109, 162, 120, 124, 132 (rare), 202, 203, 205, 168 a et b, 252, 400 ; abondance des bandes lissées horizontales en surface externe.

- Potins : BN 6219/6220 « au croissant », BN 6151 « à l'aigle » et indéterminés.

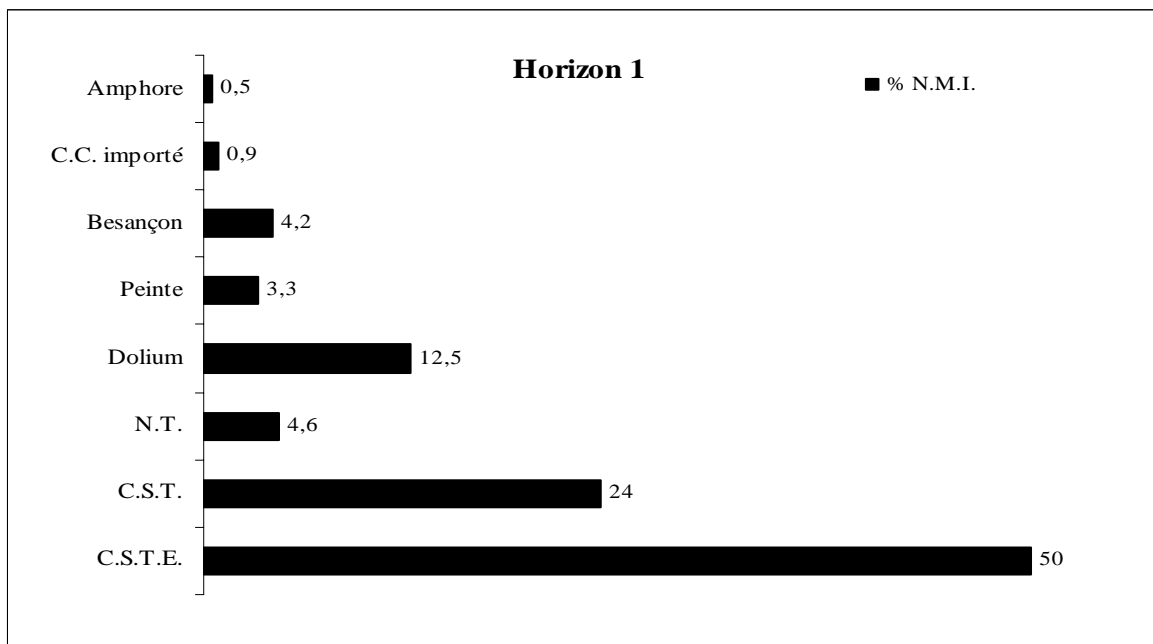


Figure 36 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 1, en % N.M.I.

HORIZONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ELEMENT D'ANTANTS	Variantes fibules de Mötischwil	Bracelet verre forme 9		Fibule de Nauheim		Fibule arc mouluré	Sigillée italique (service archaïque)	Sigillée italique (service Ib)	Fibules Dofius A, Almgren 241	Sigillée gauloise
FORME SPECIFIQUE	jatte 120, gobelet 163,			204b		126, marmite tripode en besançon				
AMPHORE	rare	classe 1	classes 1 et 2	classes 1, 2, 3	classe 1, 2, 3, Dr. 1B, Hispaniques (T et B)	idem + orientale	idem + orientale	idem + italique, gauloise	idem + Pascal 1	italique
CAMPANIENNE				A	B-oides	B-oides, grise et tardive	tardive			
PAROI FINE ITALIQUE						PAR-FIN 1a	Halt.16	PAR-FIN. 3.2, Halt.16		PAR-FIN. 3.2
PAROI FINE GAULOISE						(Beuvray?)	imitation Aco, Halt.16	Beuvray, gobelet lyonnais		Beuvray
Apparition	103, 104a, 105, 106, 107a, 107b, 109, 120, 124, 132, 162, 202, 203, 205, 208a, 208b, 400	102, 108, 121, 123, 128, 161a, 161b, 251, 253a, 204, 300	131, 301, jattes de type Besançon, imitation Lamb.27, 36, 6, 31/33, 55?	125, 102b, 104b, 207 à moulurations, imitation Lamb.5	207 à baguettes 290, 253b, 400, lèvre en amande	127, 167, 401, vase bobine, bol à engobe mixte, imitation Lamb.5/7	207 à pâte orange, bouteille, gobelet sans lèvre, pot type N.P.R.42	marmite Halt.52		bouteille balustre
Disparition		208, 400	107b, bandes lissées 252,	106, 107a, 201, 205, 252,	161b, 204?	161a	écuelle bord rentrant, à profil en S, imit.Lamb.27, 36			
DECOR	Lissé rayonnante interne, et externe, moulurations	Baguettes, lunules, moulurations	Baguettes, estampage interne, balayage au peigne	Baguettes	ocelles, molettes, décor lissé concentrique	décor estampé sur lèvre, peigné, lissé concentrique ou ondulé interne				
CERAMIQUE PEINTE	fond rouge	fond rouge à décor zoomorphe (style 1?) ; fond blanc à décor géométrique	décor géométrique et zoomorphe (style 2?)	décor géométrique et zoomorphe (style 4), balustre blanc, pastillages		bandes peintes internes sur imitation campanienne		bol	bol de Roanne	
ENGOBE ROUGE					Lamb.6/36, gobelet	idem+Lamb.5/7	imitation plat ERP		Lamb.5/7	
CRUCHE		italique, lèvre en bourrelet			gauloise	italique, lèvre en gouttière	type Cr.5b, Cr.1e, <i>Camulodunum</i> 163b			<i>Camulodunum</i> 161
ENGOBE MICACE					bol décor à la molette	marmite, cruche, bol engobe mixte	marmite, cruche	marmite, cruche	jattes, pots	
ARDOISEE					assiettes	assiettes, patère, pot				
TERRA NIGRA						assiettes, coupes, vase bobine	idem + calice, M.40/42	idem + imitation service italique		
NUMERAIRE		potin				potins + bronzes frappés				
BRACELET	bracelet en D lignite		bracelet bronze tubulaire	bracelet bronze massif, perle verre		mortier, lampe, vaisselle métallique, chenet zoomorphe				bracelet bronze massif
USTENSILE			chenet						montier Halt.59	
MILITARIA						casque d'Alésia, agrafé à crochet sur l'anneau	fourreau de <i>gladius</i> en bronze	boucle bimétallique à charnière		

Figure 35 : Aperçu de la composition typo-morphologique des différents horizons (en grisé : absence).

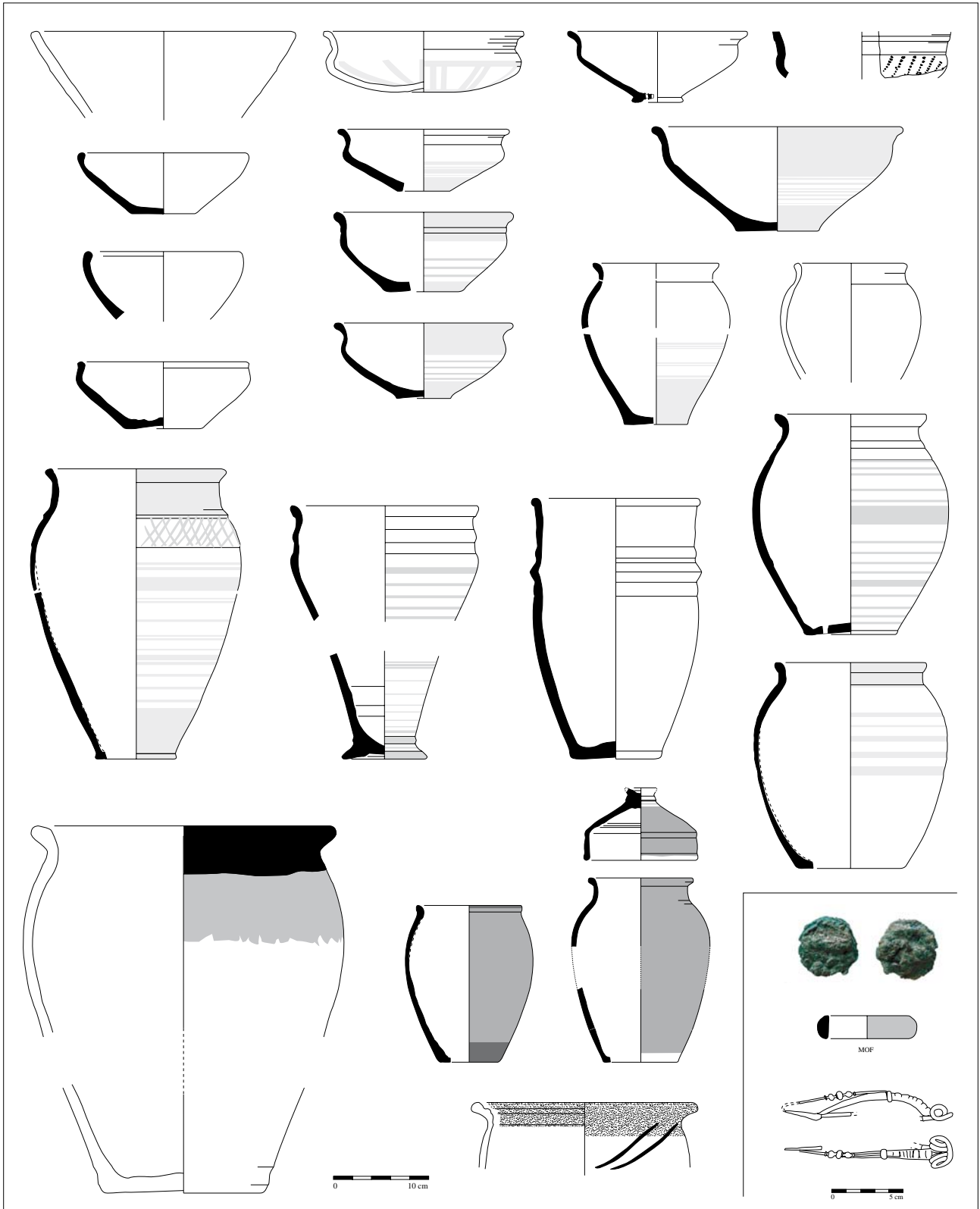


Figure 37 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 1 (vers 180?-150 av. J.-C.)

Rappel :	Revêtement blanc	Engobe micacé	Vase tourné	Vase non tourné
	Revêtement rouge	Poix (ou résine?)		
	Revêtement brun	Zone lissée		

### 2.1.4.2. Horizon 2 :

(Fig. 38 et 39)

Datation retenue : La Tène D1a ancienne (vers 150-130 av. J.-C.)

- Bracelet en verre bleu à décor en dent de loup, forme 9, groupe 4 de Gebhard.
- Amphores italiques de classe 1.
- Céramiques peintes : vases à panse fuselée, décors géométriques sur fond blanc, résilles brunes sur fond rouge, décor zoomorphe de style 1 (?).
- Formes spécifiques : sans.
- Disparition : 168, 400.
- Apparition : 102a, 108, 121, 123, 128, 161a, 161b, 204 (« archaïque »), 253a, 251, 300 ; décor en lunules ; céramiques peintes régionale à bandes horizontales ;
- Diminution : bandes lissées sur les panses.
- Augmentation : des baguettes.
- Potins BN6219/6220 « au croissant ».

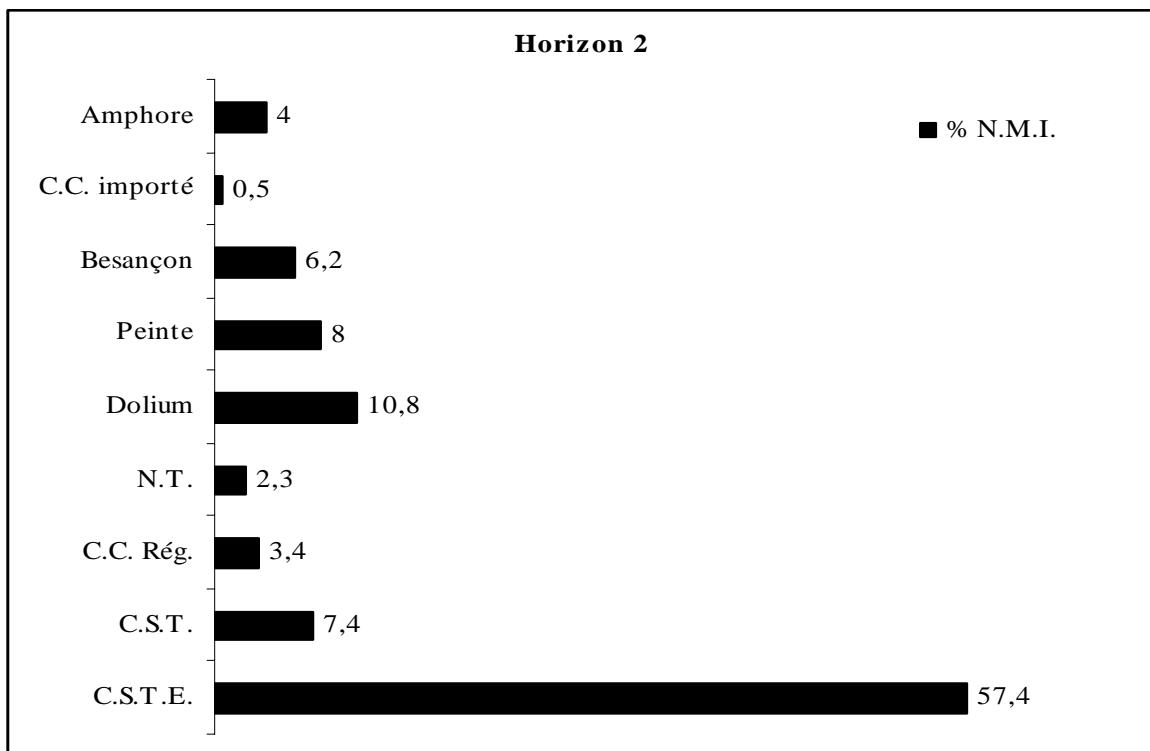


Figure 38 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 2, en % N.M.I.

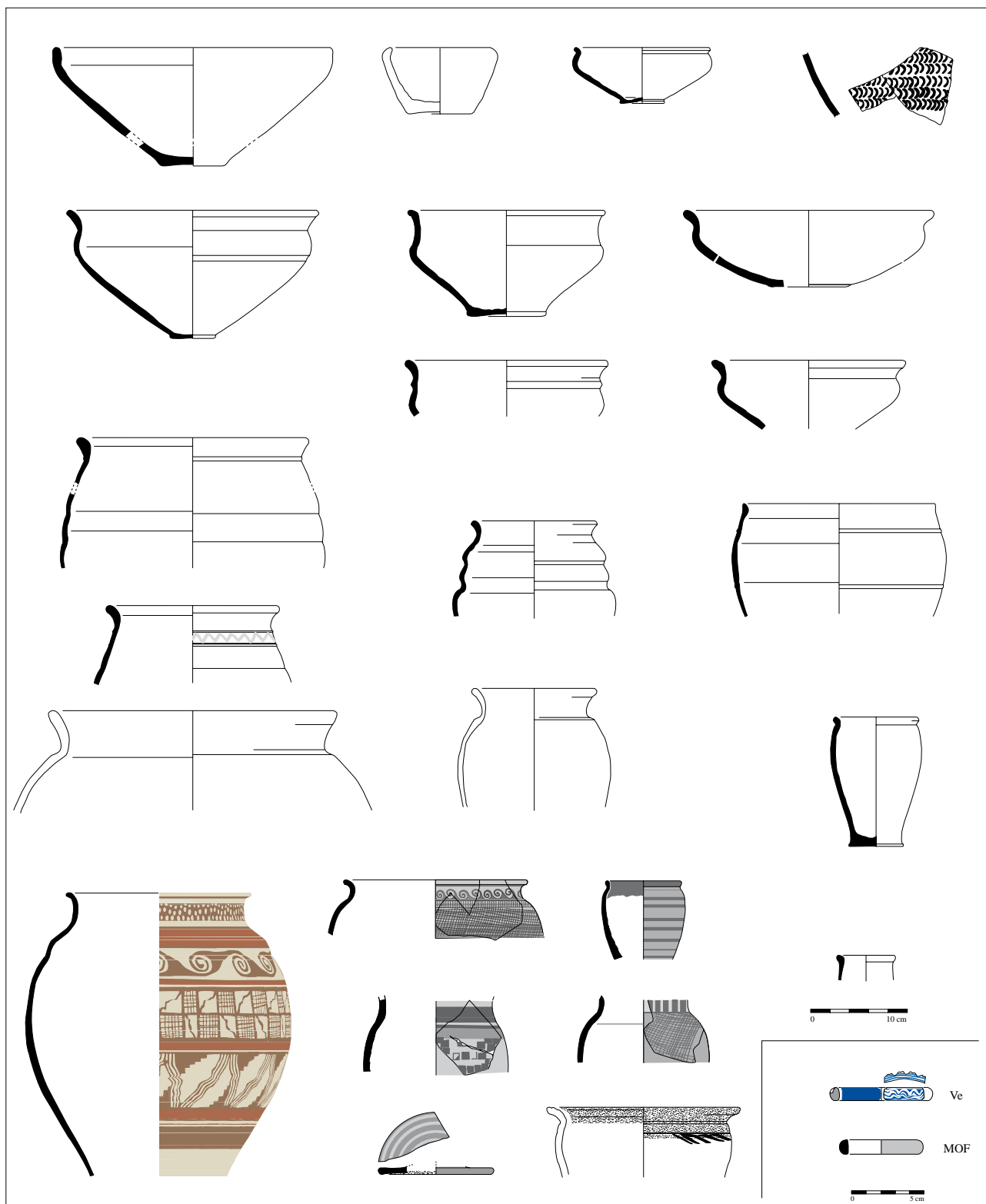


Figure 39 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 2 (vers 150-130 av. J.-C.).



### 2.1.4.3. Horizon 3 :

(Fig. 40 et 41)

Datation retenue : La Tène D1a récente (vers 130-110 av. J.-C.)

- Amphores italiques (classes 1 et 2) ;
- Campanienne A ;
- Commune italique (cruches).
- Jattes de type Besançon ;
- Céramiques peintes (vases à panse fuselée) à décor zoomorphe (style 2 ?) à fond blanc et décor géométrique ;
  
- Formes spécifiques : sans
- Disparition : 107b, bandes lissées.
- Apparition : 131, 301 ; imitations de céramiques campaniennes (importées : Lamb. 27b, décors estampés internes), Lamb.36, Lamb.6, Lamb.31/33 ; imitations des vases de types Besançon ; engobe micacé (gobelet) ;
  
- Potins BN 6219/6220 « au croissant », BN6157 « à l'aigle », BN6151/6156 « à l'aigle et tête bouclée », « tête diabolique », classe VIII.
- Bronzes frappés : LT6088/6108 « à l'aigle et à l'aiglon », LT6147 « à l'aigle » ?

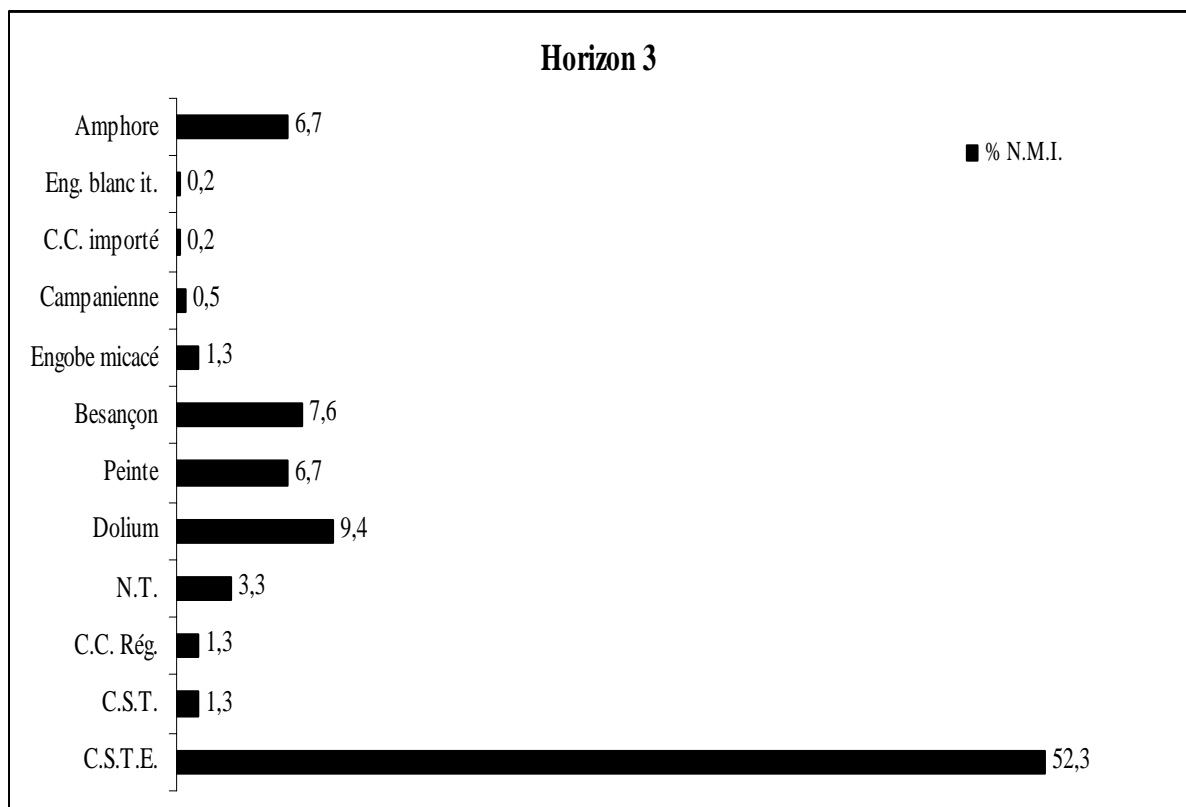


Figure 40 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 3, en % N.M.I.

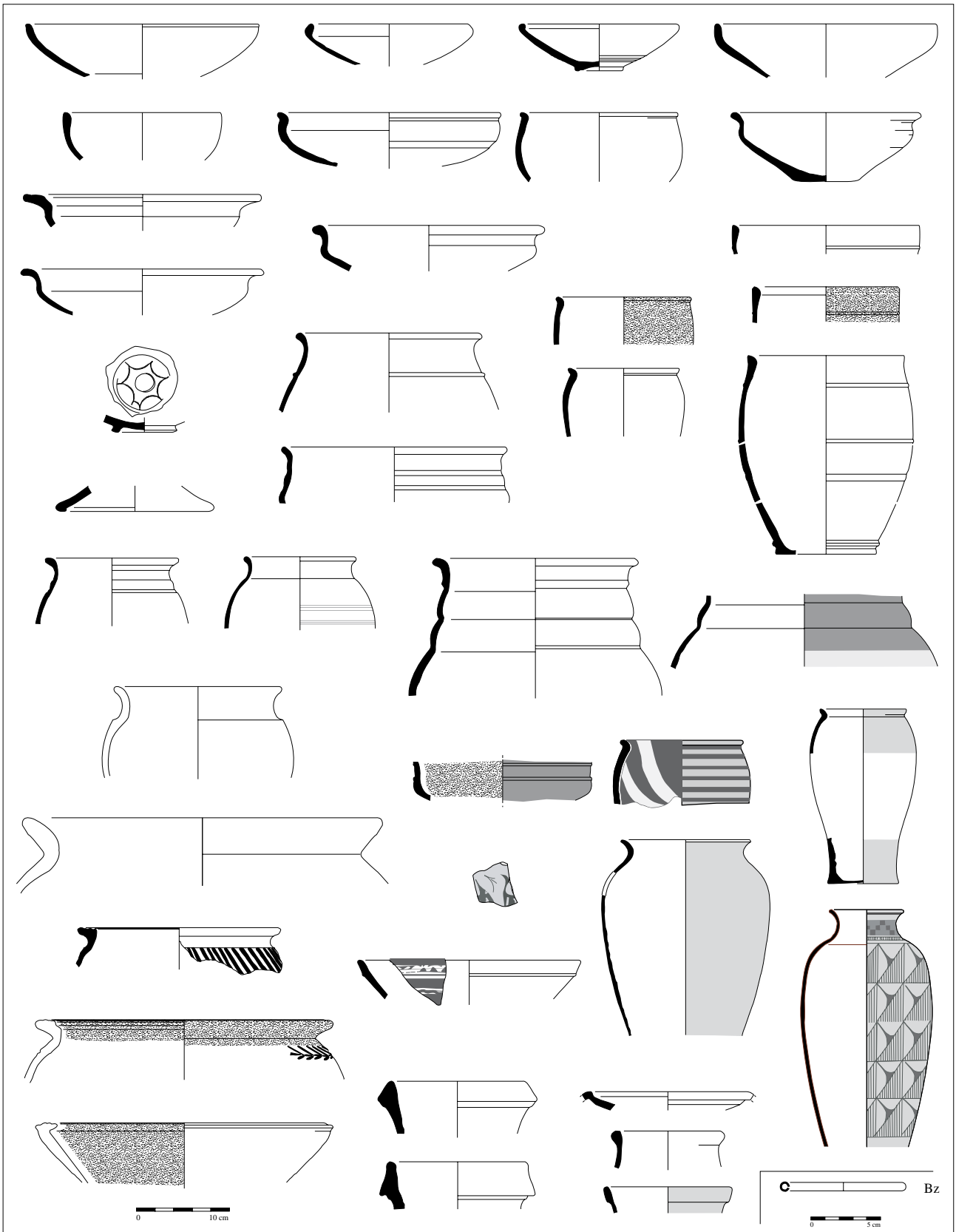


Figure 41 : ORLEANS, répertoire caractéristique de l'horizon 3 (vers 130-110 av. J.-C.).

#### 2.1.4.4. Horizon 4 :

(Fig. 42 et 43)

Datation retenue : La Tène D1b (vers 110-80 av. J.-C.)

- Fibules de Nauheim, de Cenisola.
- Amphores italiques (classe 3)
- Campanienne A
- céramiques peintes (vases à profil balustre) à décors géométriques et zoomorphes (style 4), pastillages ; enduit blanc ;
- Forme spécifique : 204b.
- Disparition : 106, 107a, 201, 205, 252.
- Apparition : 125, 102b, 104b, 207 (à mouluration) ; imitations assiettes Lamb.5 (type 115) ; *dolia* Besançon à lèvre massive ; engobe micacé (imitation de pots Besançon) ;
- Augmentation : céramiques non tournée ; imitations de Lamb.27, Lamb.36, Lamb.6, Lamb. 55 (production locale).
- Potins : identiques et BN6157/6159 « à l'aigle et la tête casquée »
- Bronzes frappés : LT6140/6147

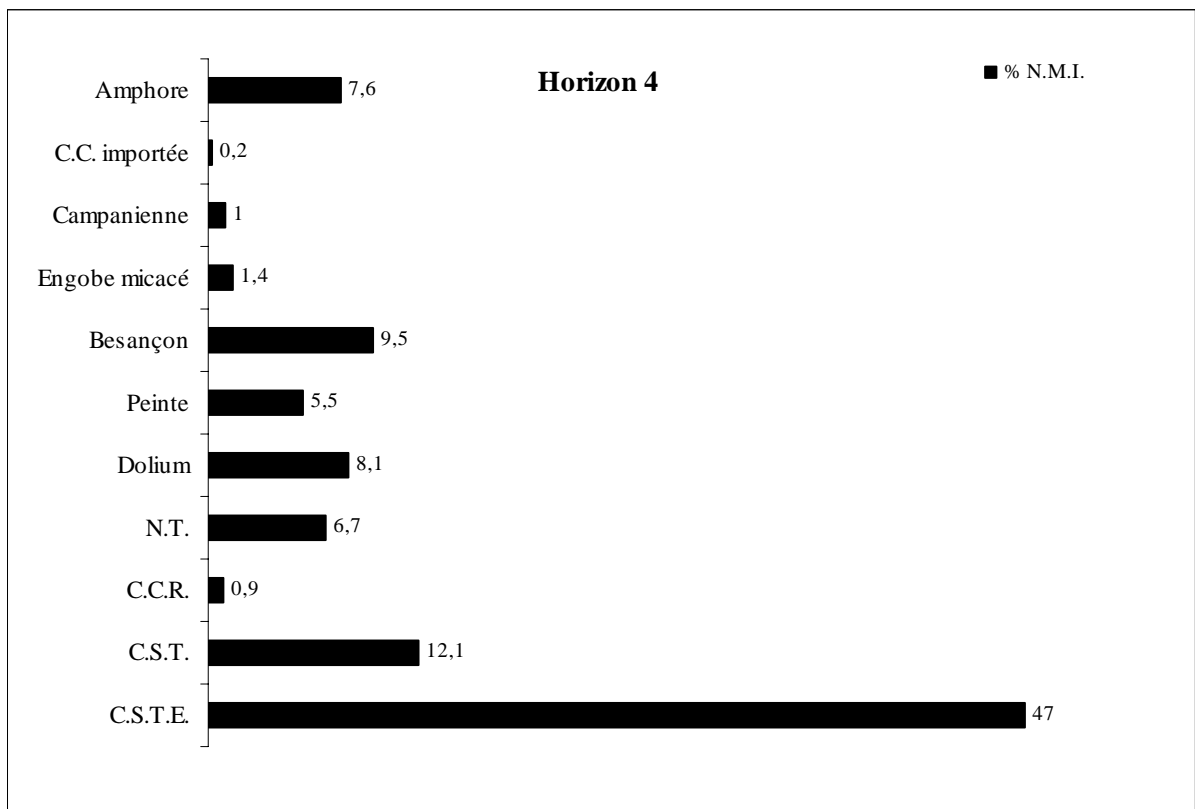


Figure 42 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 4, en % N.M.I.

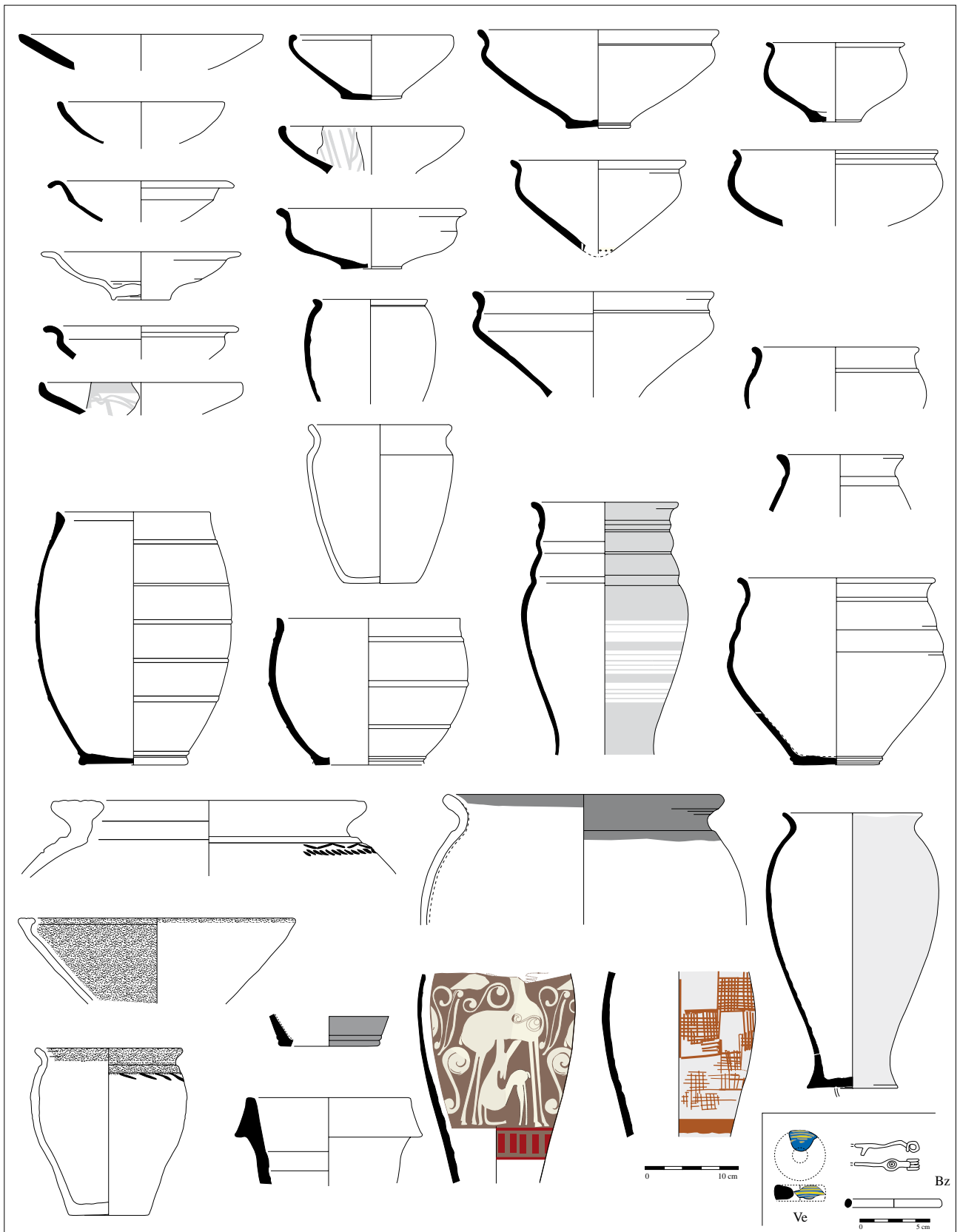


Figure 43: ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 4 (vers 110-80 av. J.-C.).

### 2.1.4.5. Horizon 5 :

(Fig. 44 et 45)

Datation retenue : La Tène D2a (vers 80-60 av. J.-C.)

- Fibule de Nauheim.

- Amphores italiques : Dr.1B et quelques exemplaires hispaniques Tarraconaise (Dr.1 ?), Bétique (Haltern 70 et Dr.7/11 ?)

- Campanienne B-oïde

- Forme spécifique : sans

- Disparition : 161b, 204 ; céramiques peintes (production locale et importation).

- Apparition : 127, 207 à baguettes, 290, 253b (service de cuisson) ; lèvres en amande ; décors à la molette, ocelles, décor lissé interne concentrique ; cruches gauloise avec ou sans engobe blanc ; céramique ardoisée (imitations de Lamb.6 et 36, pots décorés à la molette) ; céramique à engobe rouge lustré (imitation Lamb.6/36, gobelet bombé) ;

- Augmentation : imitations Lamb.6, Lamb.31/33 et Lamb.5 à décor lissé interne.

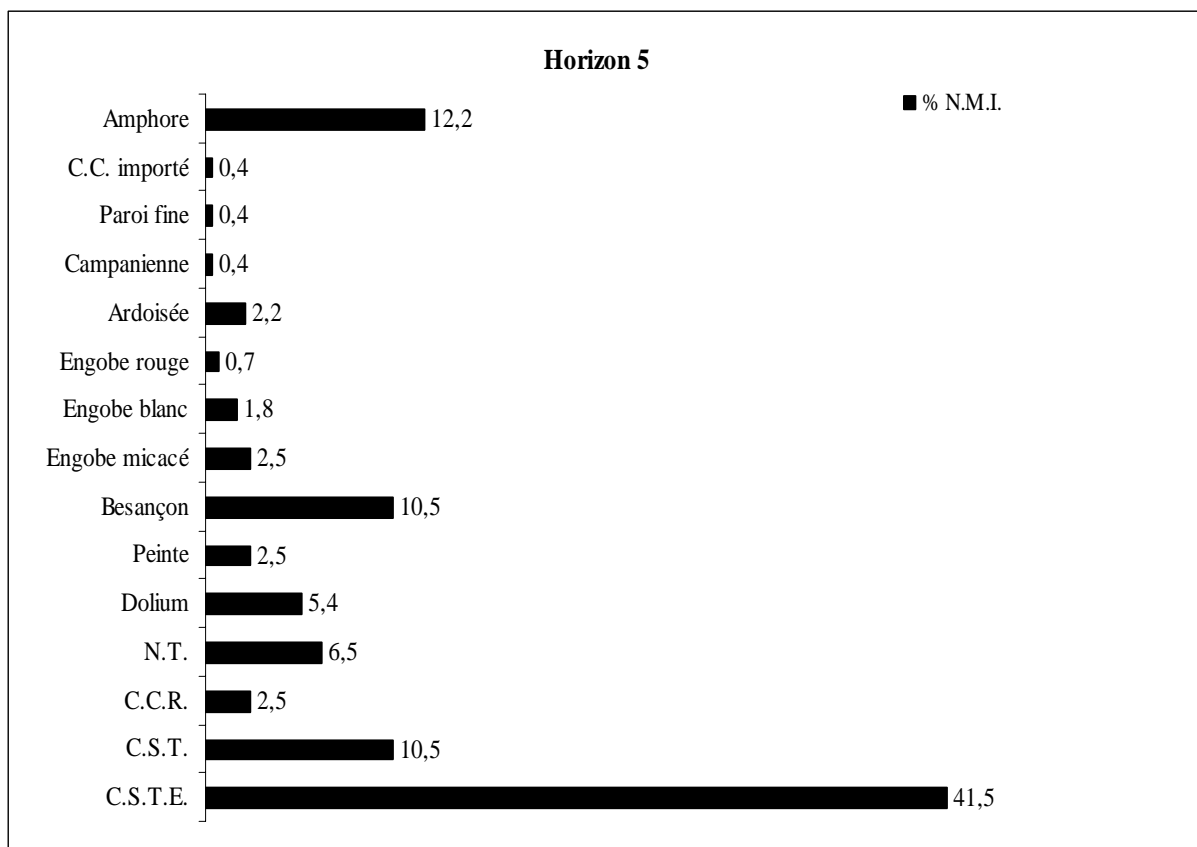


Figure 44 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 5, en % N.M.I.

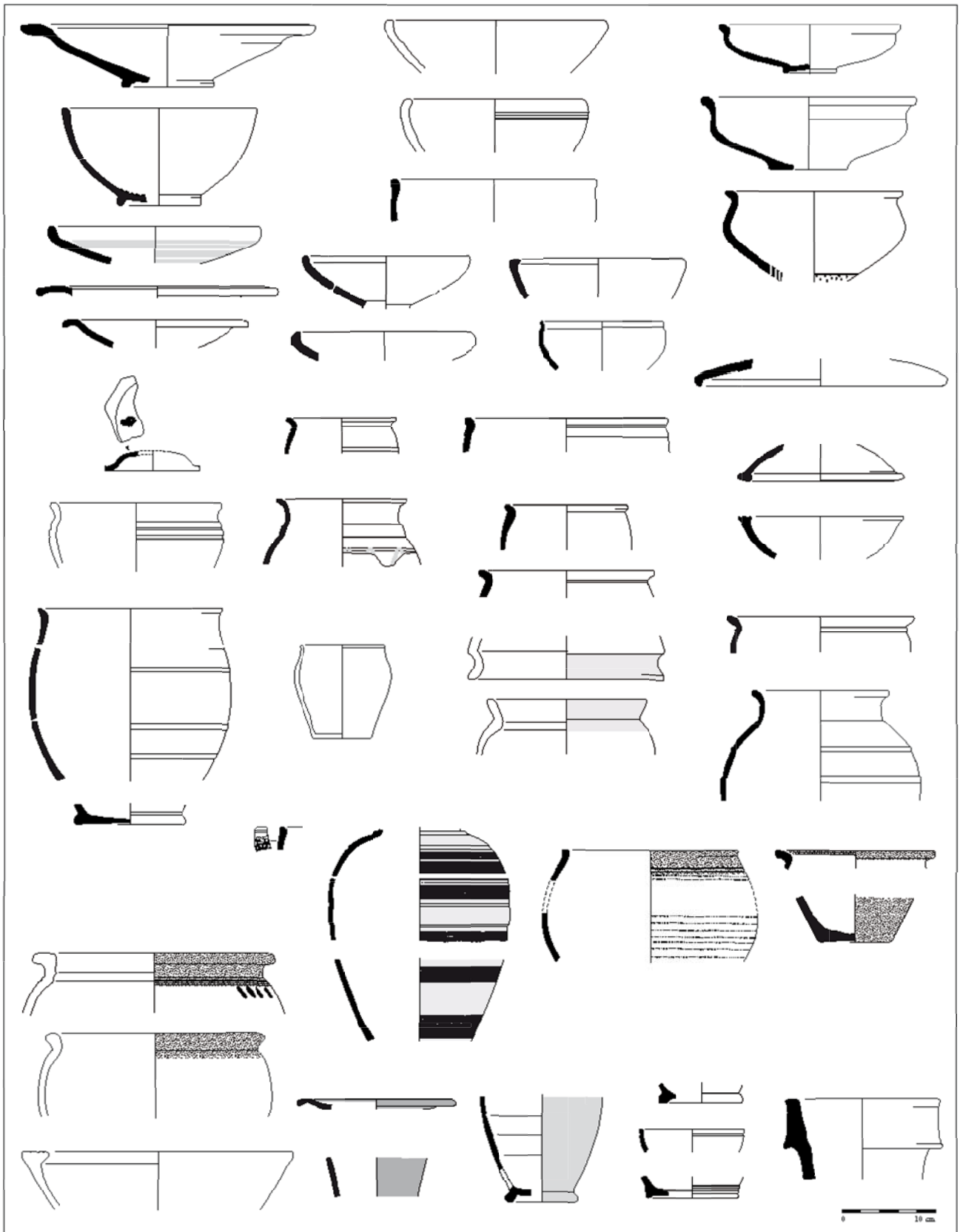


Figure 45 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 5 (vers 80-60 av. J.-C.).

### 2.1.4.6. Horizon 6 :

(Fig. 46 et 47)

Datation retenue : transition La Tène D2b (vers 60-40 av. J.-C.)

- Fibule Almgren 65 à ressort nu, à 4 spires, corde interne, à arc peu cambré mouluré.
- Armement (casque de type Alésia, agrafe de ceinture à crochet), vaisselle métallique.
- Amphores : italiques et orientales.
- Campaniennes tardive et à pâte grise.
- Gobelets italiques à paroi fine (vases fuselé à décor de perles en relief)
- Forme spécifique : 126, imitations de marmite tripode en céramique de type Besançon.
- Apparition : 167, 401, vases-bobines, vases à décor estampé sur la lèvre ; imitations d'assiettes Lamb.5/7 (type 114) ; bols à engobe mixte décorés à la molette ; bols Lamb.31/33 à bandes peintes internes, vases à décor de pastillages ; marmites tripodes/couvercles/cruches, imitations de poêlon à marli à engobe micacé ; engobe rouge (service gobelet / assiette à bord oblique, imitation Lamb.36) ; *terra nigra* (assiettes Lamb.5 et 5/7, coupes Menez 95 et 103 décorées au peigne, bols à ocelles, vases-bobines, pots) ; cruches à lèvre en gouttière.
- Mortiers en grès, lampes, chenets à tête zoomorphe.

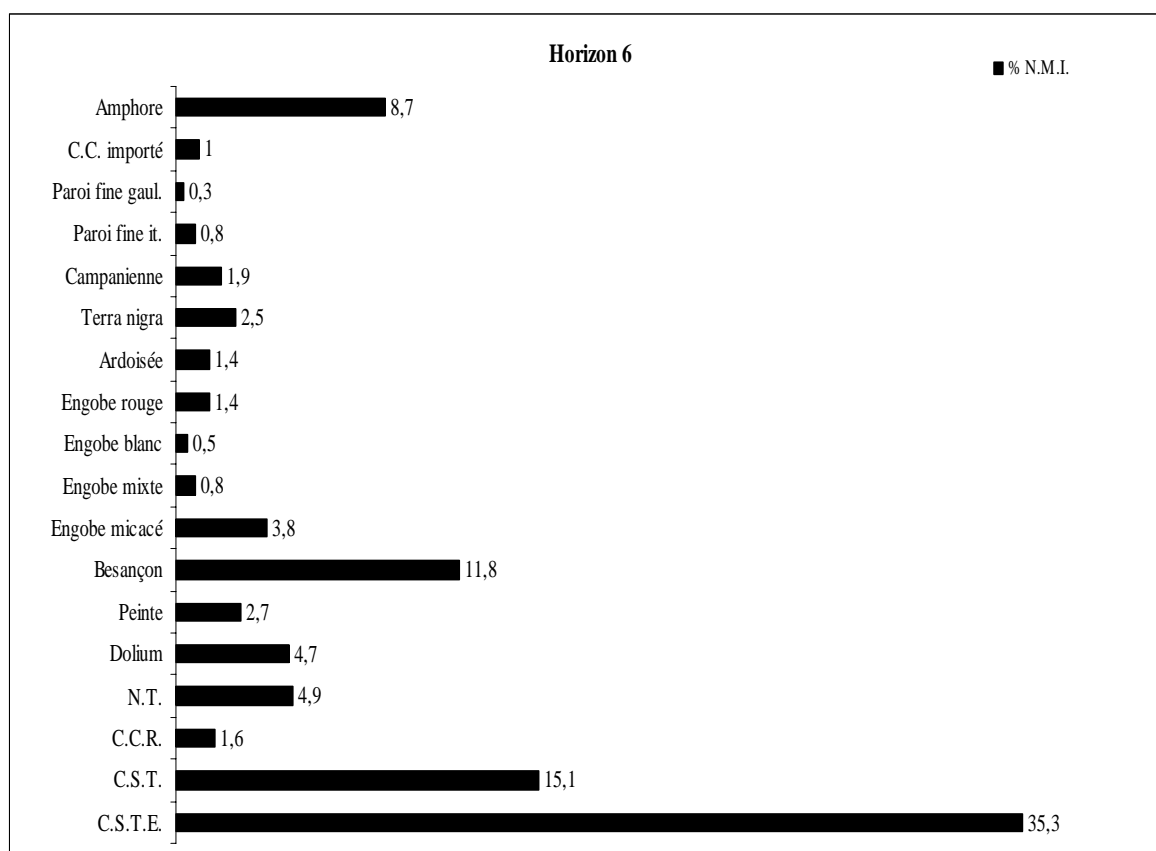


Figure 46 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 6, en % N.M.I.

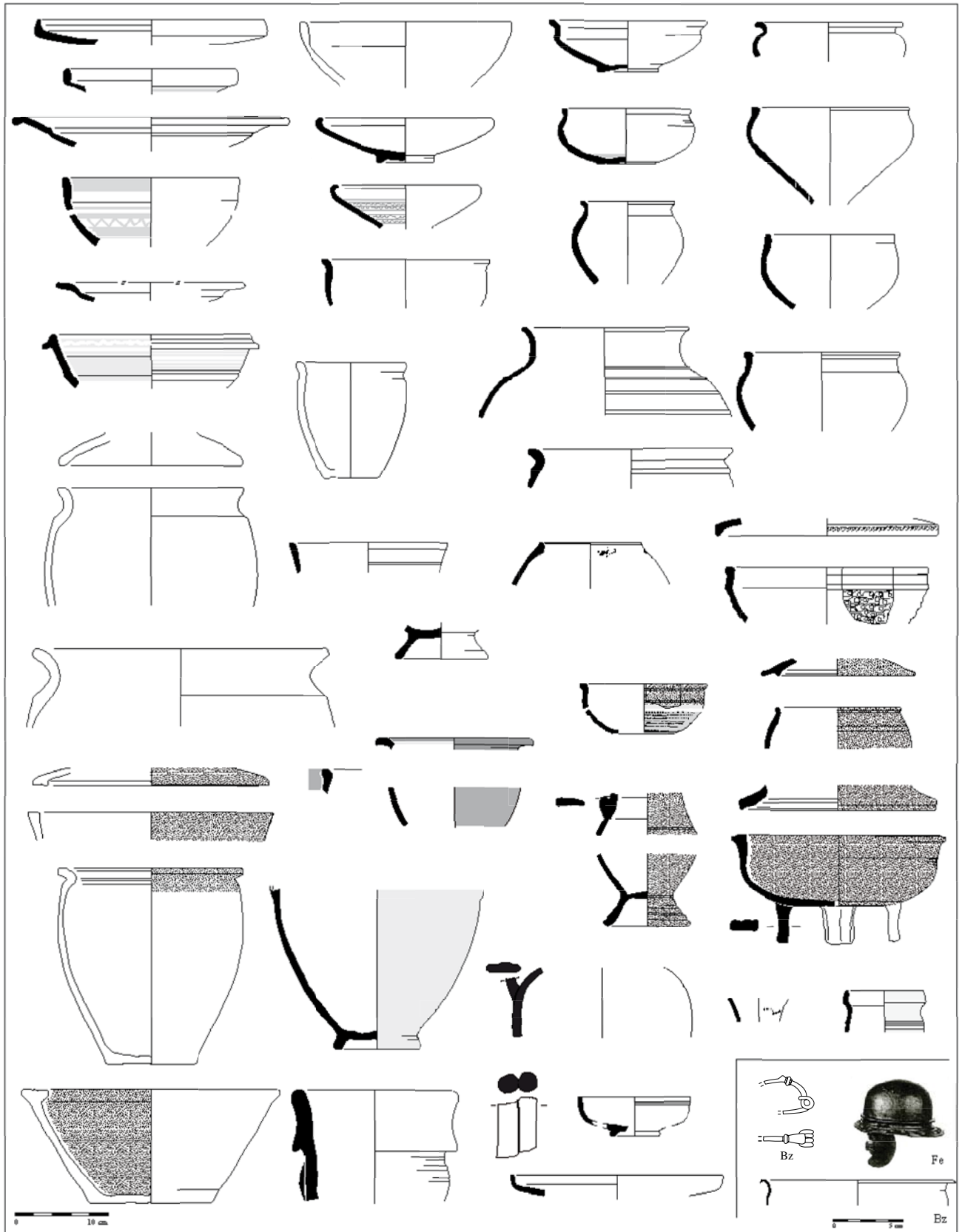


Figure 47 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 6 (vers 60-40 av. J.-C.).



### 2.1.4.7. Horizon 7 :

(Fig. 48 et 49)

Datation retenue : « pré-augustéen » (vers 40-30 av. J.-C.)

- Amphores : Dr.20, Dr.2/4 italique (et orientale ?).
- Imitations de plats à enduit rouge pompéien
- Céramiques à revêtement argileux orangé non grésé ;
- Forme spécifique : coupes carénées Menez 59 et 63 décorées au peigne, en *terra nigra*.
- Disparition : imitations de Lamb.27 et 55 ; céramique ardoisée.
- Apparition : pots à ouverture resserrée de type bouteille ou N.P.R. 42 en pâte brune ; cruches Cr.5b, *Camulodunum* 163b / Cr.6 et Cr1e ;
- Augmentation : *terra nigra* (assiettes Lamb.5/7, Menez 22/27, 37 et 40, coupes à bord concave, vases-bobines ; bols).
- Chenets à tête de bélier.
- Armement (fourreau de glaive en bronze).

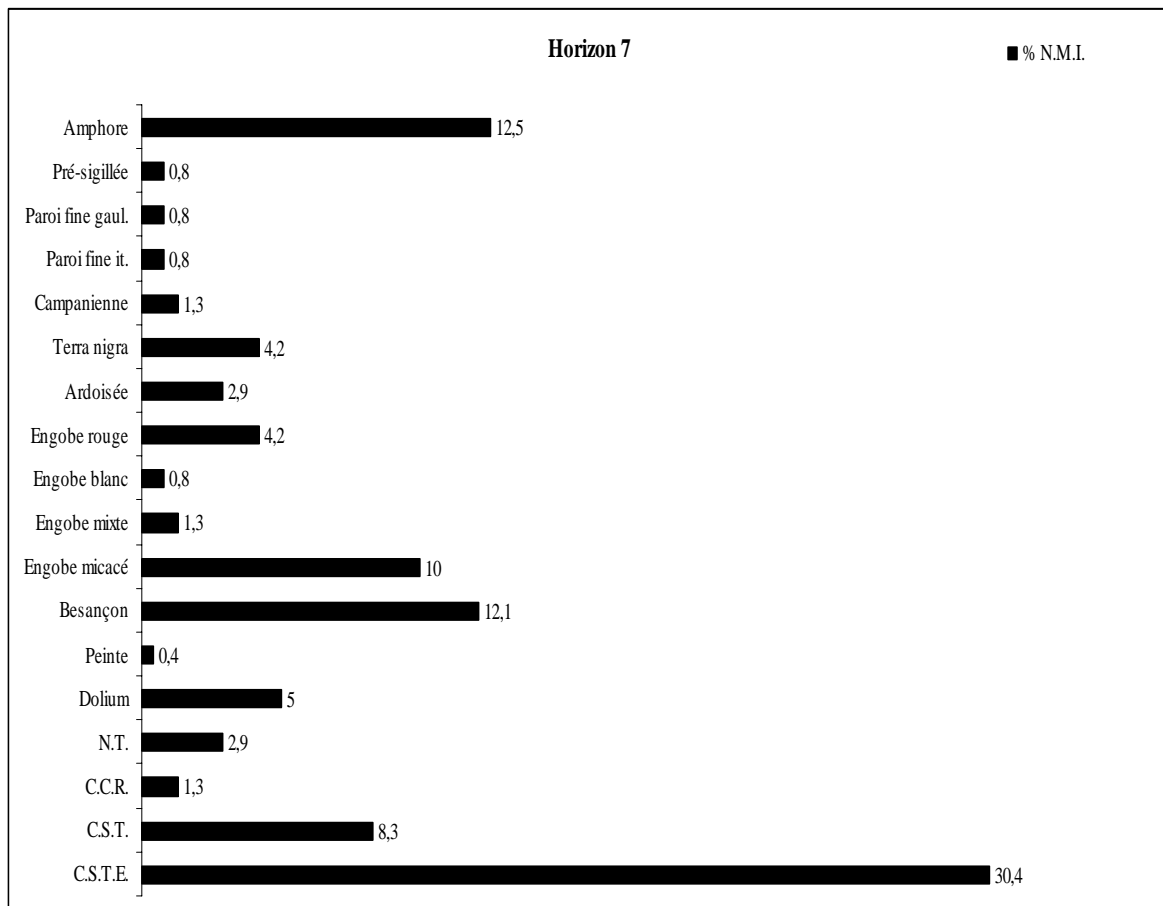


Figure 48 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 7, en % N.M.I.

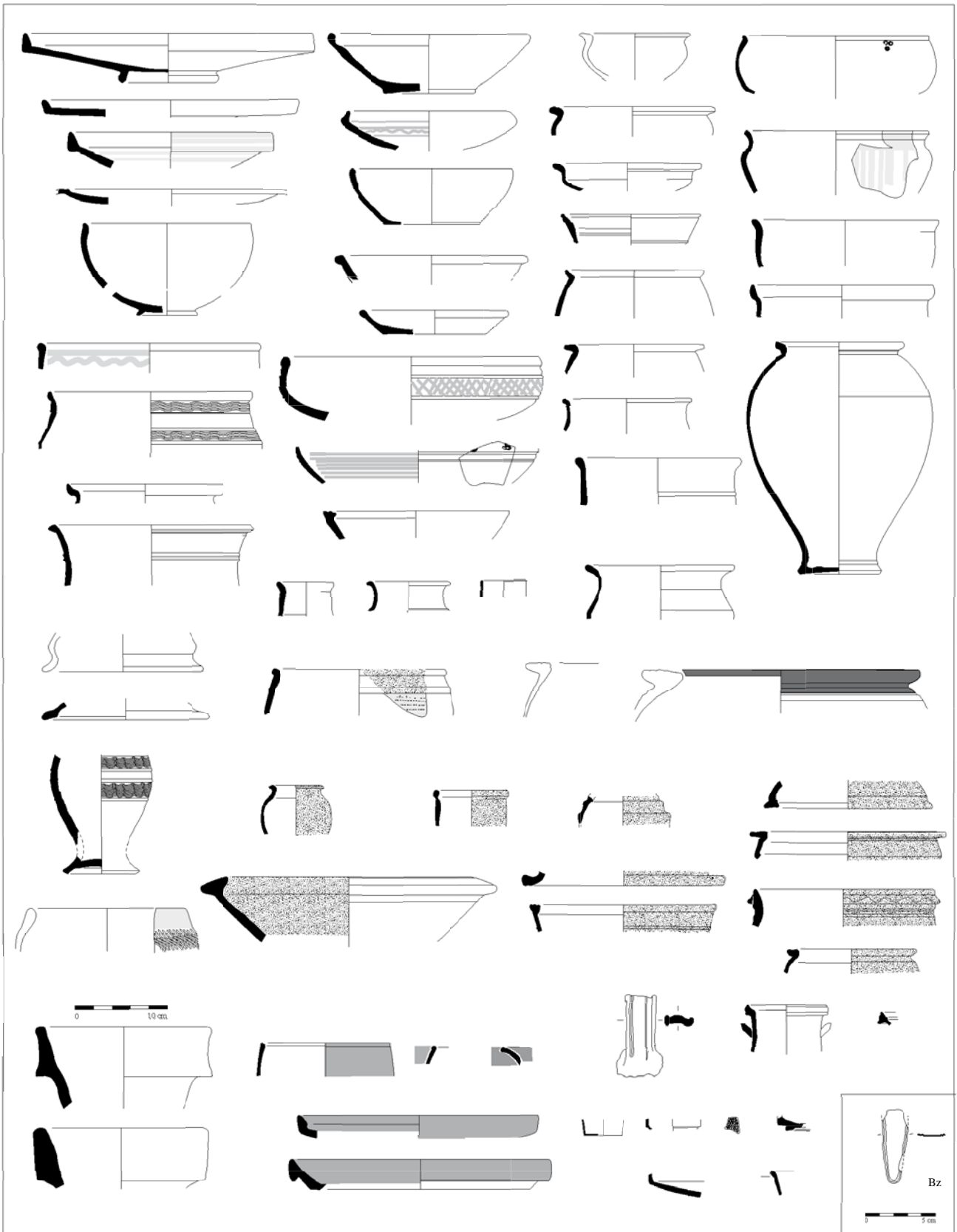


Figure 49 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 7 (vers 40-30 av. J.-C.).

### 2.1.4.8. Horizon 8 :

(Fig. 50 et 51)

Datation retenue : « augustéen 1 » (vers 30-10 av. J.-C.)

- Sigillée italique : service Ib
- Parois fines italiennes (Haltern 16, PAR-FIN.3.2)
- Parois fines gauloises (gobelet type Beuvray, bol hémisphérique lyonnais)
- Amphores gauloises (narbonnaise et lyonnaise)
  
- Formes spécifiques : sans
- Disparition : 167, décors à la molette, décors estampés sur la lèvre ; décors et enduits micacés sur les céramiques Besançon.
- Apparition : bols peints ; marmites lyonnaises Haltern 52
- Augmentation : cruches à engobe blanc, *Camulodunum* 163 ; *terra nigra* : coupes Menez 103, 89, 39, assiettes 40/42 et 6, calice 128.
  
- Lampes ; mortiers ; balsamiques ; vaisselle métallique
- Armement (boucle à charnière bimétallique).

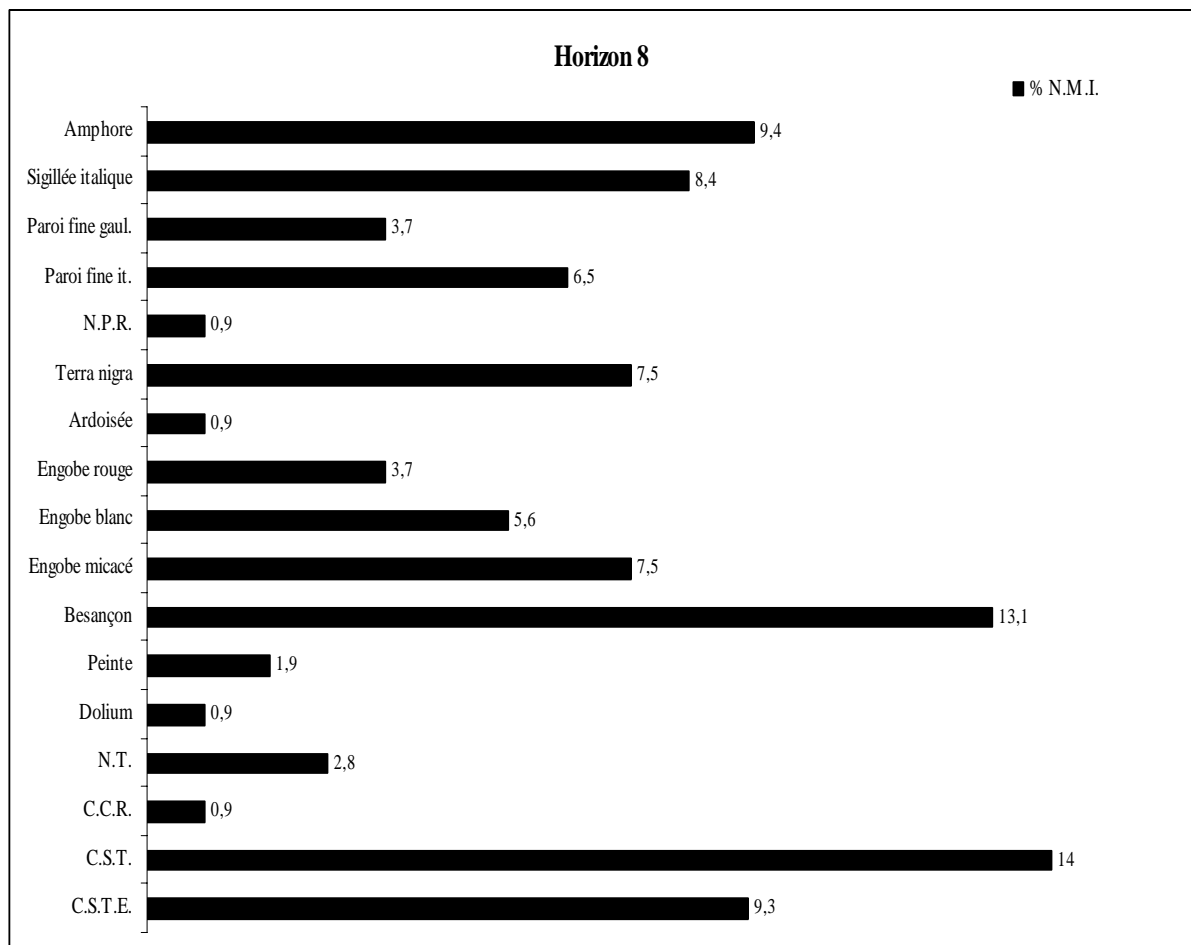


Figure 50 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 8, en % N.M.I.

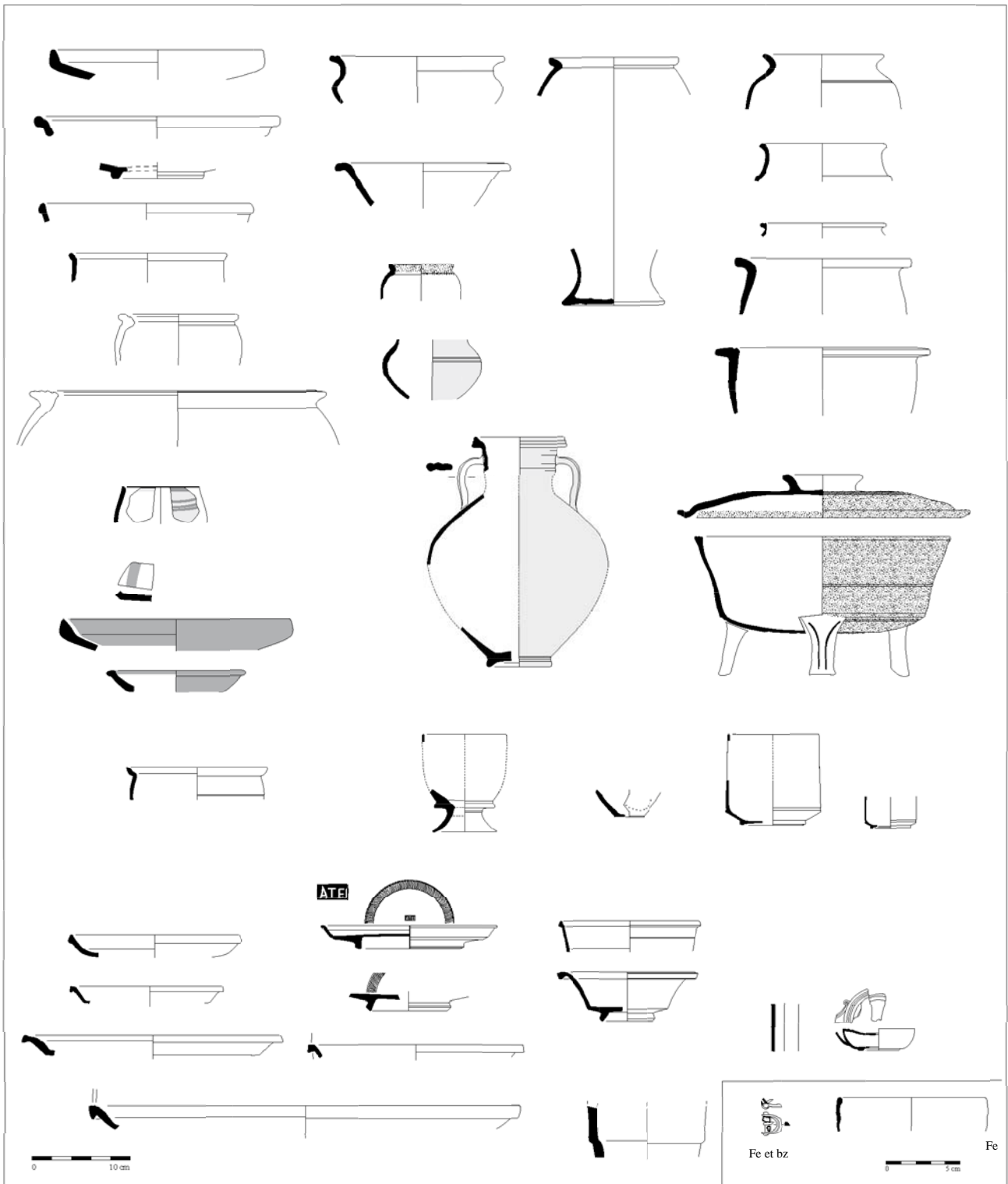


Figure 51 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 8 (vers 30-10 av. J.-C.).

### 2.1.4.9. Horizon 9 :

(Fig. 52 et 53)

Datation retenue : « augustéen 2 » (vers 10-1 av. J.-C.)

- Fibules Dollfus A et Almgren 241.
- Amphores Pascual 1, Dressel 20 et gauloises
- Gobelets cylindriques lyonnais, bols de Roanne
- Mortiers Halt.59.
- Formes spécifiques : sans
- Apparition : cruches *Camulodunum* 161 et à goulot étroit ;
- Augmentation : *terra nigra* .

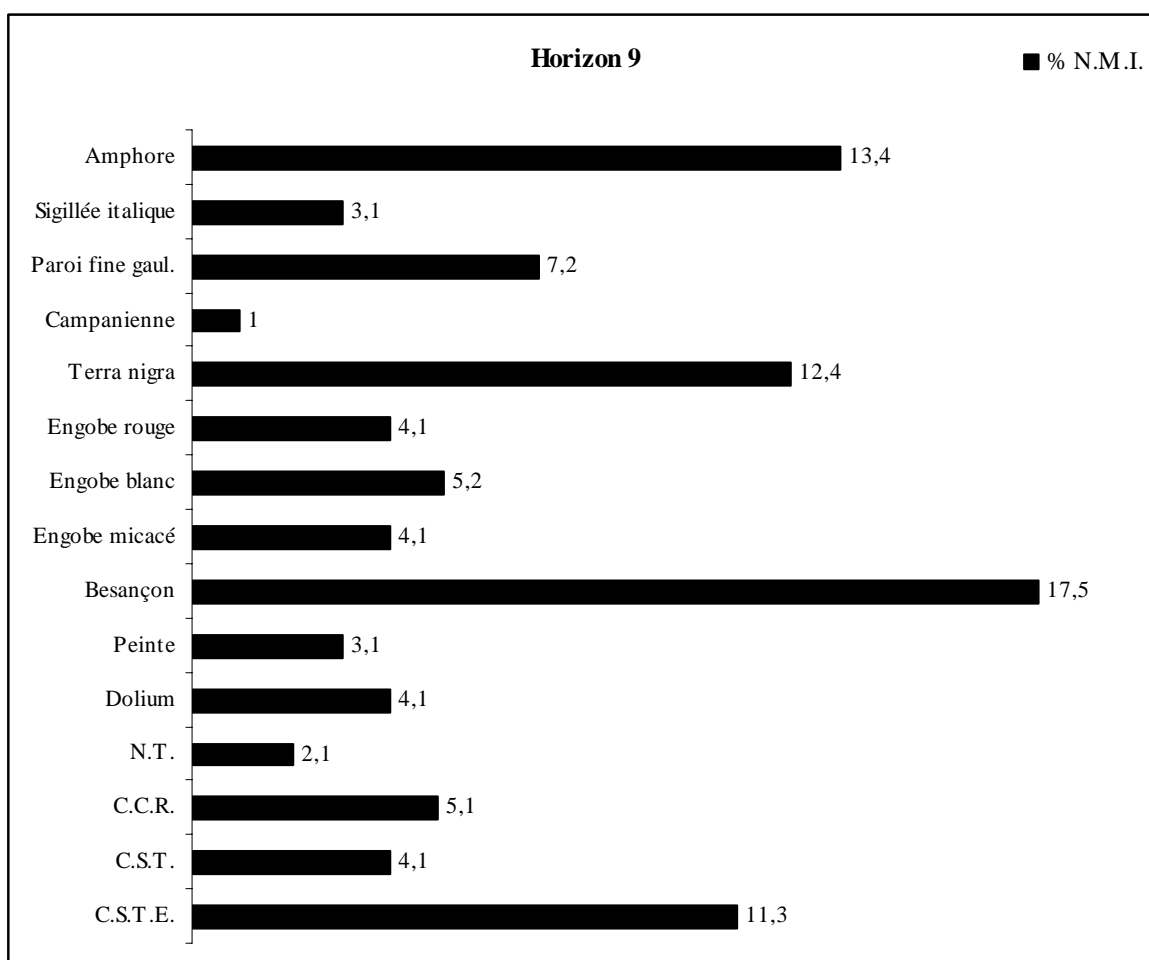


Figure 52 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 9, en % N.M.I.

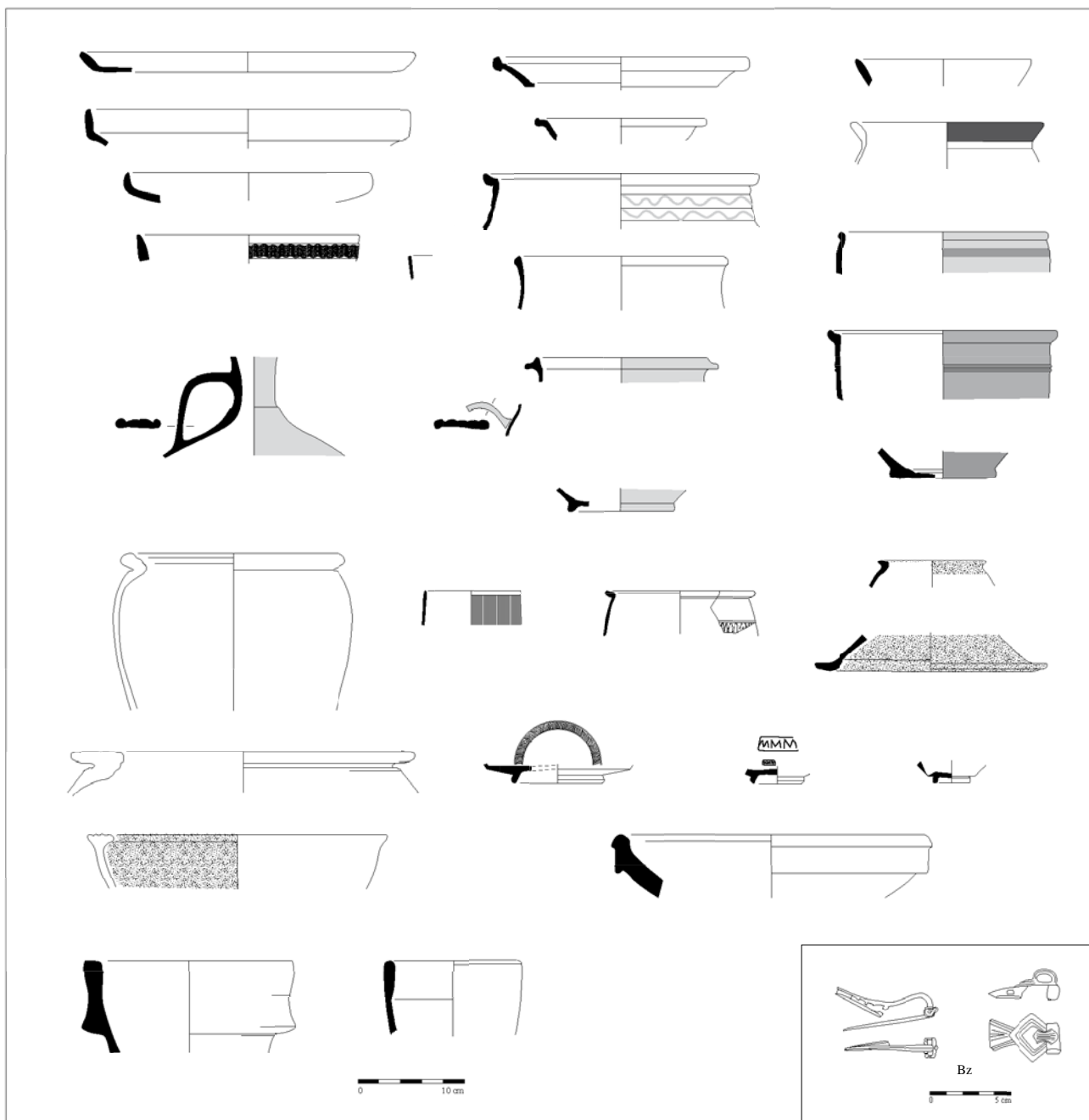


Figure 53 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 9 (vers 10-1 av. J.-C.).

### 2.1.4.10. Horizon 10 :

(Fig. 54 et 55)

Datation retenue : « augustéen 3 » (vers 1-20 ap. J.-C.)

- Sigillée de Gaule du sud
- Formes spécifiques : sans
- Apparition : bouteilles à engobe rouge lustré ; céramiques noires à pâte rougeâtre.
- Augmentation : *terra nigra* , imitations des services italiques, estampilles.

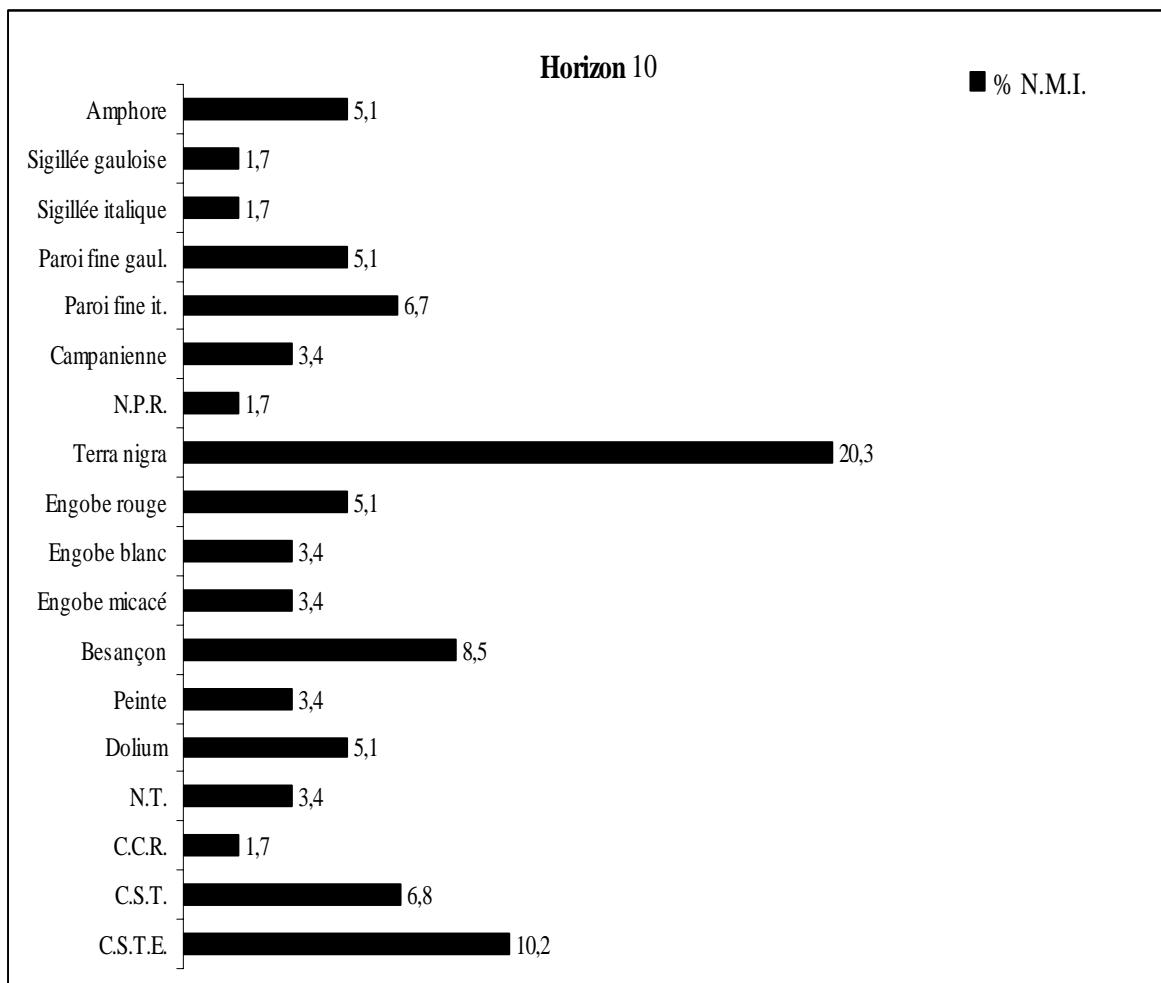


Figure 54 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 10, en % N.M.I.

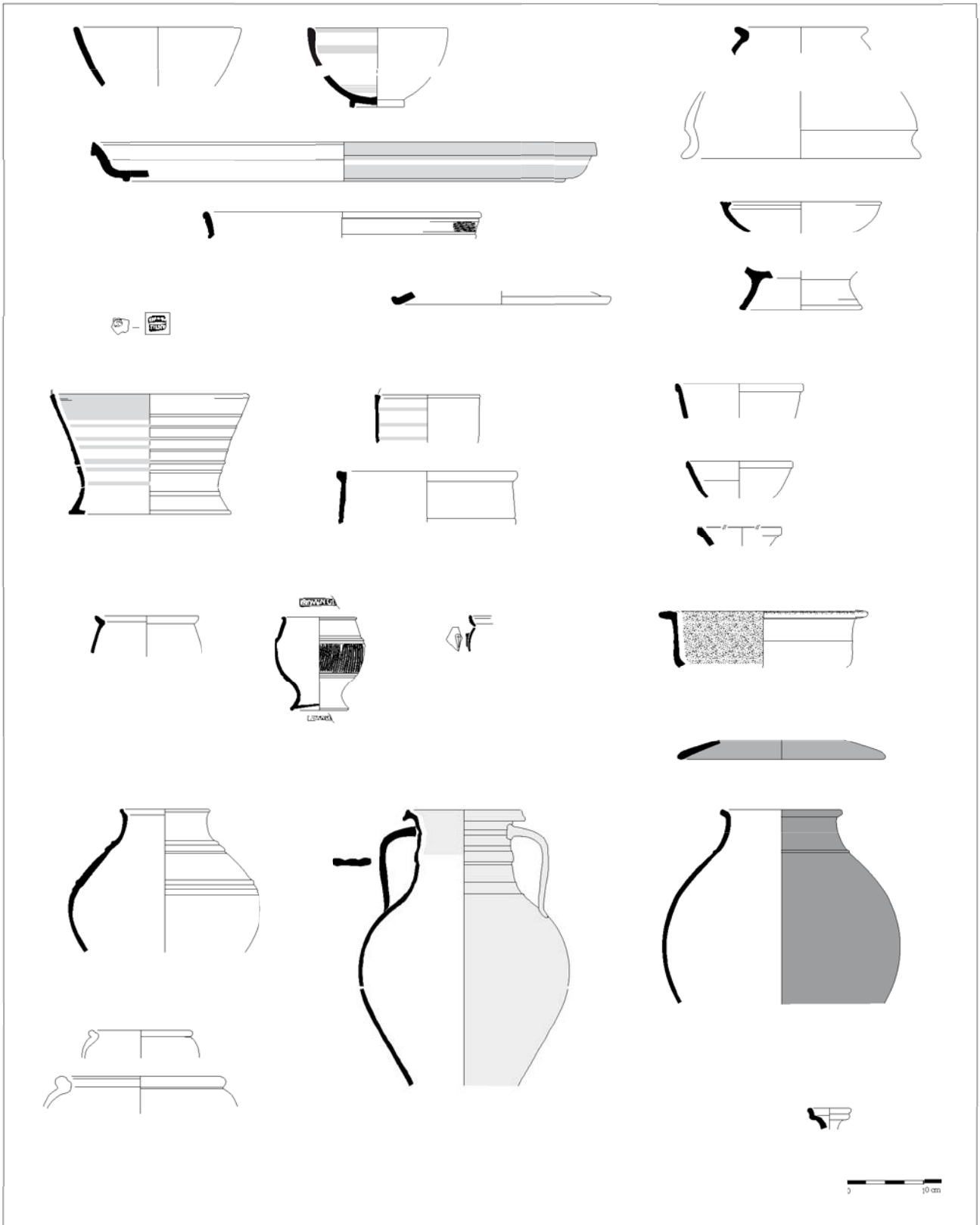


Figure 55 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 10 (vers 1-20 ap. J.-C.).



### ***2.1.5. L'origine de l'occupation orléanaise : l'horizon 0***

Certains mobiliers, manifestement antérieurs aux ensembles précédemment étudiés, n'ont pas été pris en compte dans l'analyse matricielle, car ils sont trop mal documentés. Ils sont cependant révélateurs des premiers niveaux d'occupation gaulois à Orléans, et méritent d'être présentés et exploités.

- En dépit d'une surface restreinte, le diagnostic boulevard Rocheplatte (site 159) a révélé un bâtiment sur sablière (MUNOS 2006). Le mobilier associé est illustré par une jatte non tournée à pâte grossière à impression digitée sur la lèvre et cordon rapporté sur la panse (**Fig. 56** : 159-F.7-2). Elle correspond à une forme à rattacher au plus tard à la fin de La Tène ancienne, les cordons rapportés disparaissant par la suite. Il s'agit d'un des éléments les plus précoces répertoriés sur le site.

- On mentionnera également deux petites fosses, situées à la base de la stratigraphie sur le site de la Place de Gaulle (site 106). Elles contenaient une petite quantité de mobilier d'aspect plus ancien que les mobiliers des structures de l'horizon 1, mais pour lesquels les éléments chronologiques directs font défaut pour argumenter la datation (Pl. 126 : F.67).

Cette précocité est confirmée par un fragment de bracelet en verre étroit à section en D, translucide, légèrement verdâtre, orné de fils bleus entrecroisés en relief (**Fig. 41** : 106-1178.0.3). Il est issu d'un ensemble augustéen contenant une bonne part de mobilier résiduel. Ce bracelet s'intègre dans le groupe 5a de Haevernick / série 33 défini par Gebhard (GEBHARD 1989a : 74). Il correspond à l'un des plus anciens groupes de productions connus, apparus vers le milieu du IIIe s. sur le plateau suisse (KAENEL, MÜLLER 1989 : 121). Ce type de bracelet est caractéristique de La Tène C1a (-260/-220) (GEBHARD 1989 b : fig. 1, n° 1).

Répertoriées jusqu'en Europe centrale (VENCLOVA 1989 : 89), les plus fortes concentrations se situent dans la partie occidentale du plateau suisse, dans la région bernoise et jusque dans le canton de Fribourg. Ces bracelets apparaissent dans les nécropoles occupées pendant La Tène C1 (Münsingen-Rain) mais sont absents des tombes de La Tène C2 (Engelhalbinsel, Bümpliz) qui livrent des fibules de Mötschwil (KAENEL, MÜLLER 1989). Un autre exemplaire provient d'un remblai de la nécropole de Bobigny, datée de La Tène C1 (information S. Marion).

D'autre part, les nombreuses monnaies trouvées dans la Loire, dont 25 exemplaires de frappe hellénique et deux de frappe romaine, de la seconde moitié du IVe ou du IIIe s. av. J.-C. (DESNOYERS 1884), constituent des indices supplémentaires en faveur d'une implantation précoce sur le site d'Orléans.

À l'issue de ces différentes comparaisons, on peut mettre en parallèle les horizons d'Orléans avec les chronologies relatives et absolues établies pour d'autres sites d'habitat, tels que Levroux, Roanne, Bibracte, le Titelberg, Manching et Acy-Romance et Besançon. Les régions de comparaison pour lesquelles des chronologies longues ont pu être établies par l'analyse et la confrontation des différentes données, comme pour le bassin clermontois, la vallée de l'Aisne, l'Ile-de-France, le secteur Seine-Yonne, ont également été intégrées et mises en parallèle dans un tableau (**Fig. 57**).

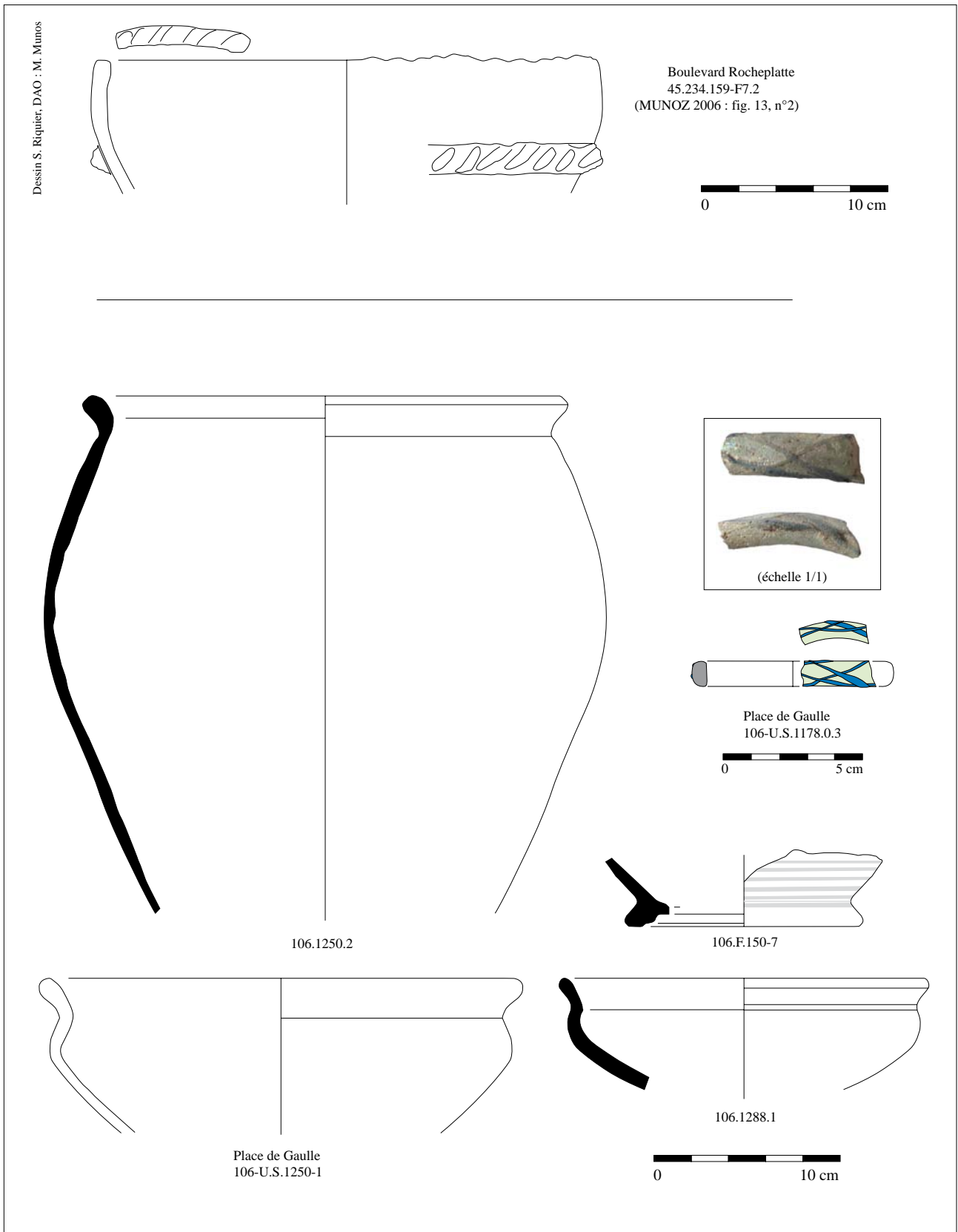


Figure 56 : Mobiliers laténiens les plus anciens d'Orléans, provenances diverses.

	Région de Trèves (Miron 1989)	ORLEANS	MANCHING (Gehbard 1991)	LEVROUX Les Arènes (Buchsensschutz et al. 2000)	ACY-ROMANCE (Lamboot, Friboulet 1996)	ROANNE (L'avendhomme, Guichard 1998)	BESANCON (Guilhot, Goy 1992)	TITTELBERG (Metzler 1996)	LYON (Desbat et al. 1989)	AUVERGNE (Deberge et al. 2002)	VALLEE DE L'AINNE (Pion 1996)	ILE-DE-FRANCE (Marion 2004)	SEINE/YONNE (Ségurier 1998)
-220													
-200	La Tène C1	ORL0	C1	Levroux 1								Etape 5/6	Période I
-180										Etape 1		Etape 7	
-160	La Tène C2	ORL1	C2	Levroux 2	Phase 1	Horizon 1				Etape 2	Aisne 1		Période II
-140												Etape 8	
-120	La Tène D1a	ORL2	C2/D1a (Pion)	Levroux 3	Phase 2	Horizon 2				Etape 3	Aisne 2	Etape 9	
-100	La Tène D1b	ORL3	D1a	Levroux 4	Phase 3	Horizon 3	Phase 1a			Etape 4	Aisne 3	Etape 10	Période IIIa
-80										Etape 1			
-60	La Tène D2a	ORL4	D1b		Phase 4	Horizon 4	Phase 1b	LTD2a			Aisne 4		
-40										Etape 2			
-20	La Tène D2b	ORL5			Phase 5	Horizon 5	Phase 1c	LTD2b	Horizon 1		Aisne 5		Période IIIb
-/+1	Augustéen	ORL6			Phase 6	Horizon 6	Phase II		Horizon 2	Etape 3			
+20		ORL7			Phase 7	Horizon 7	Phase III	GR1	Horizon 3a	Etape 4	Aisne 6		
		ORL8			Phase 8	Horizon 8		GR2	Horizon 3r				
		ORL9				Horizon 9							
		ORL10				Horizon 10							Augustéen

Figure 57 : confrontation des chronologies relatives des habitats de la fin du second âge du Fer. (en italique, les chronologies établies à partir de données stratigraphiques).

## 2.2. ÉVOLUTION MORPHO-TYPOLOGIQUE DES VASES

### 2.2.1. Évolution quantitative des catégories de céramiques

En moyenne, les importations totalisent 31,7 % du N.M.I. du corpus d'étude, dont 10,4 % en provenance du domaine méditerranéen (parmi lesquelles 7,9 % d'amphores) et 21,3 % du secteur gaulois. Elles augmentent progressivement tout au long de la séquence chronologique traitée (**Fig. 58**).

Horizons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
Productions régionales	91,7	82,4	78,2	76,2	65,3	63,5	50	31,8	30,9	35,6	68,3
Importations	8,3	17,6	21,8	23,8	34,7	36,5	50	68,2	69,1	64,4	31,7
TOTAL (% N.M.I)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Figure 58 : proportion des importations par horizon (exprimé en % N.M.I.).

Horizons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
Import. méditerranéennes	1,4	4,5	7,6	8,8	13,4	12,9	13,8	25,2	17,5	18,6	10,4
Amphores	0,5	4	6,7	7,6	12,3	8,8	12,5	9,3	13,4	12,3	7,9
Importations gauloises	6,9	13,1	14,2	15	21,3	23,6	36,3	43	51,5	45,8	21,3
TOTAL (% N.M.I)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Figure 59 : détails des importations (exprimé en % N.M.I. par horizon), voir tableau de détail en annexe 8).

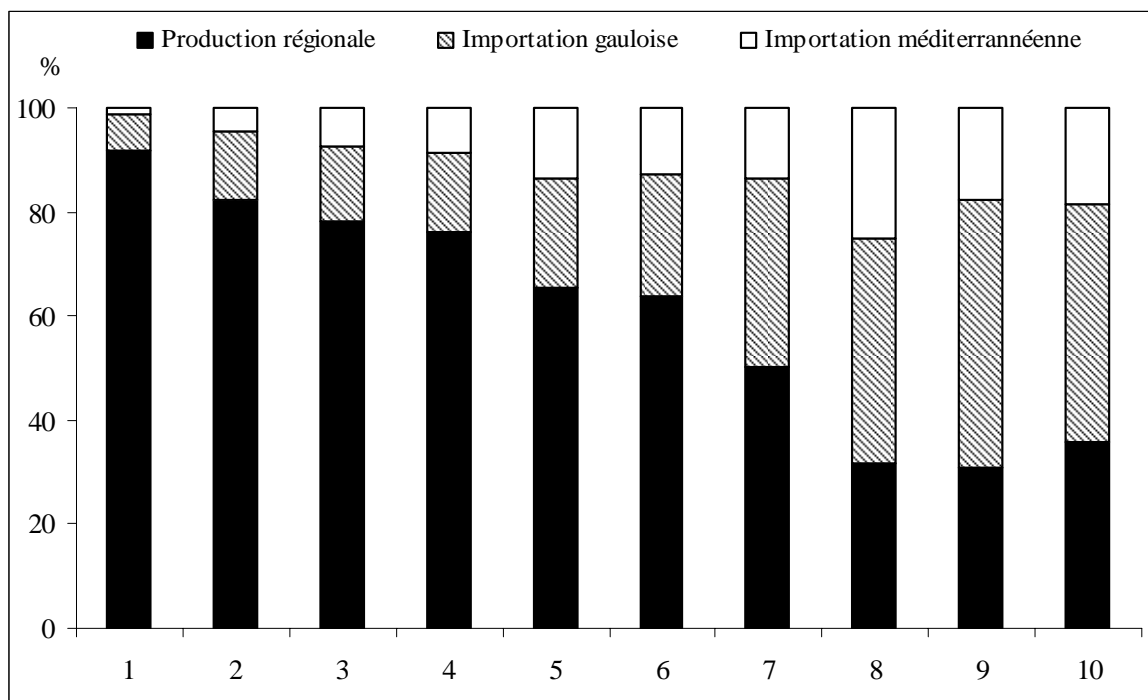


Figure 60 : fréquence des importations par horizon (exprimé en % N.M.I.).

Dès l'horizon 1, les importations méditerranéennes (amphores, cruches) et gauloises (type Besançon, céramiques peintes) totalisent plus de 8 % du N.M.I. des ensembles. Cette proportion augmente progressivement pour atteindre 50 % du mobilier au cours de l'horizon 7 et près des trois quarts des vases dans l'ensemble de l'horizon 10 (Fig. 60). Ce dernier horizon reste cependant mal documenté.

Parmi les importations du domaine gaulois, une bonne part provient du nord du Massif Central. On soulignera notamment la fréquence des vases peints, des vases décorés à la molette, à engobe micacé, de type Besançon, puis des céramiques ardoisées et des premières imitations de céramiques campaniennes.

## 2.2.2. *Évolution technologique : mode de fabrication et de cuisson des productions régionales*

### 2.2.2.1. Les modes de fabrication

L'une des spécificités de la céramique régionale est la remarquable homogénéité des pâtes et des techniques de cuisson pour l'ensemble des catégories de pâtes de production locale au cours des deux siècles examinés. L'argile employée pour la fabrication des vases reste identique et caractéristique des productions du Val de Loire. Il apparaît que, dès l'horizon 1, les techniques de façonnage au tour rapide et les modes de cuisson sont parfaitement maîtrisés par les potiers locaux.

Dès La Tène C2, 82 % des récipients produits régionalement sont tournés au tour rapide, d'après la régularité des parois des vases et les stries caractéristiques en surface interne. La part des céramiques modelées (catégories « non tournée » et « *dolia* ») reste inférieure à 20 % du N.M.I. Elle chute à 15 % du N.M.I. à partir de l'horizon 6 et progresse légèrement à partir de l'horizon 9 (Fig. 61).

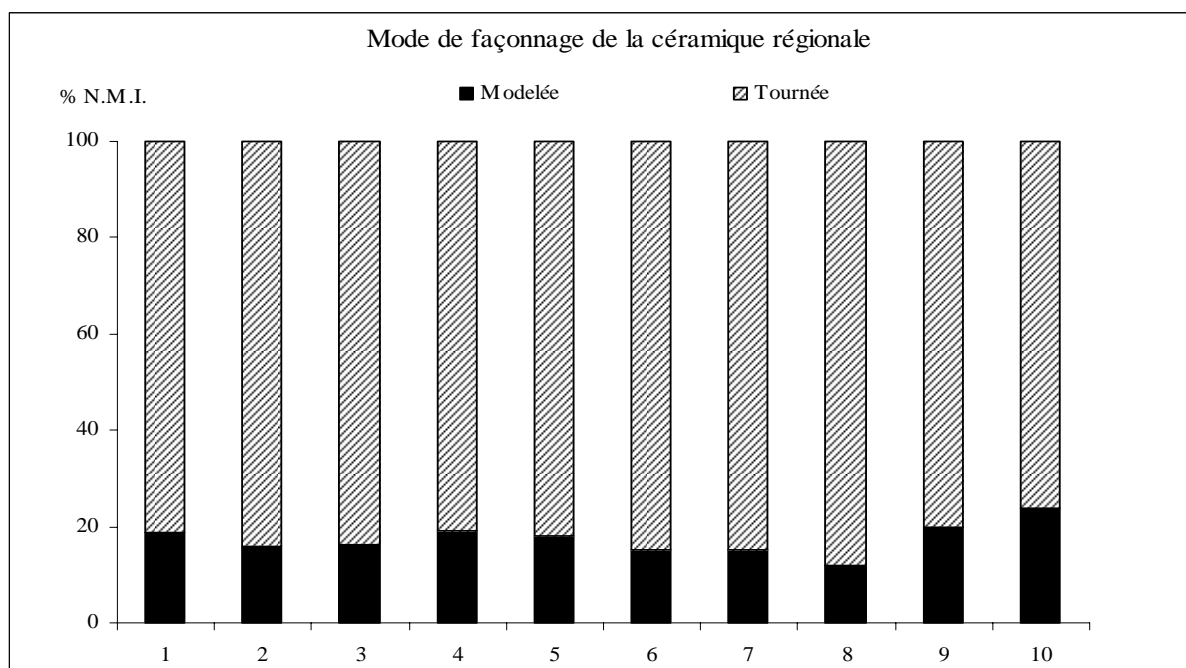


Figure 61 : évolution de la fréquence du mode de façonnage des céramiques régionales.

Cette fréquence est identique à celle relevée sur l'habitat groupé de Tours Clocheville (secteur turon) et les sites du bassin clermontois (DEBERGE *et al.* 2007). En revanche, les proportions relevées sur les habitats groupés de Verdun-sur-le-Doubs (secteur éduen), Roanne et Feurs (secteur ségusiave) sont inversés en faveur des céramiques non tournées (Fig. 62 et 63).

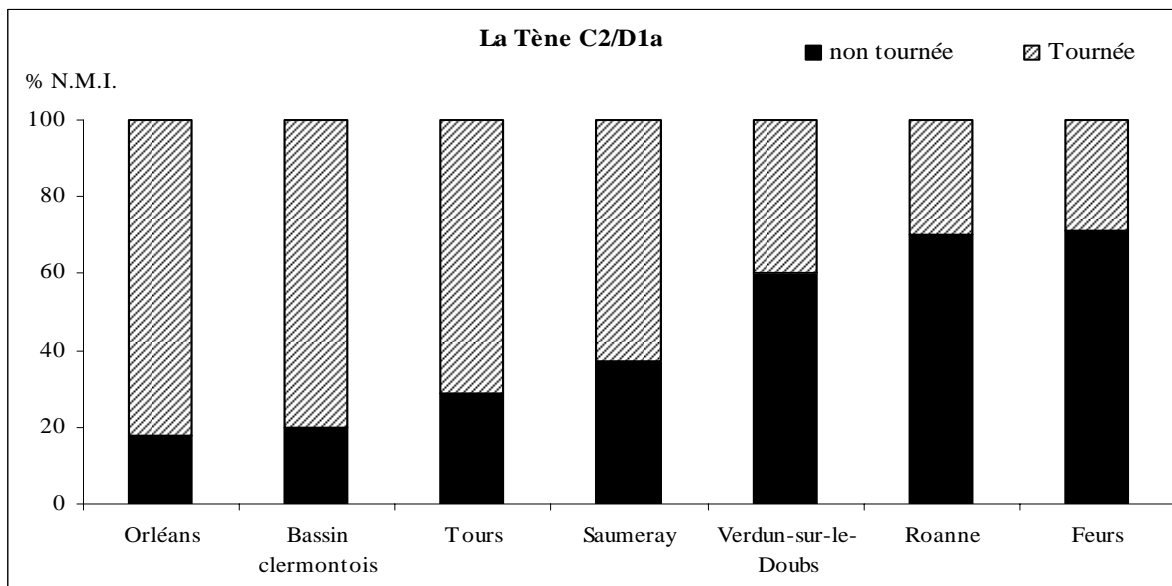


Figure 62 : comparaison du mode de façonnage entre quelques sites de Gaule Centrale à La Tène C2/D1a (d'après BARRAL 2002 : 159 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 147 ; VAGINAY, GUICHARD 1988 : 80 ; DEBERGE *et al.* 2007 : 169 et des données personnelles inédites pour Saumeray et Tours).

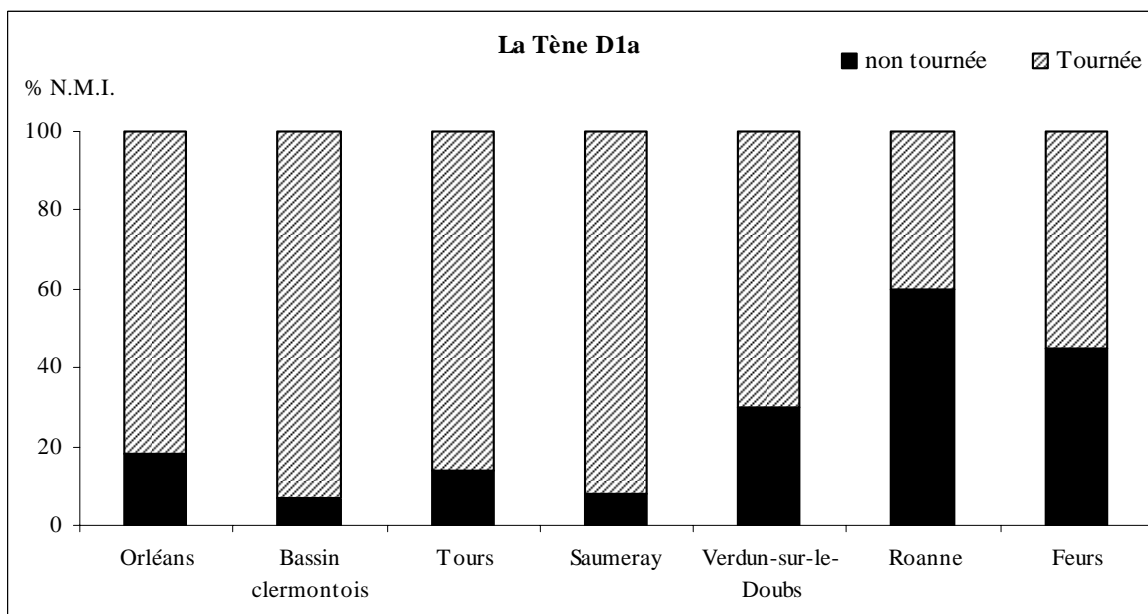


Figure 63 : comparaison du mode de façonnage entre quelques sites de Gaule Centrale durant La Tène D1a d'après : cf. légende Fig. précédente).

### 2.2.2.2. Les modes de cuisson

L'examen des modes de cuisson montre que le mode dit primitif (B') est spécifiquement employé pour les vases non tournés et les *dolia*. La cuisson en mode A suivie d'un enfumage, qui correspond à la catégorie « commune sombre tournée enfumée » (C.S.T.E.) augmente entre l'horizon 1 et l'horizon 2, période pendant laquelle cette catégorie atteint sa fréquence maximum, soit près de 70 % du N.M.I., pour régresser légèrement ensuite (Fig. 64). Sa proportion élevée dans les ensembles de l'horizon 1 signale que cette technique est déjà largement employée pendant La Tène C2. Elle concerne essentiellement la vaisselle de table et de présentation.

La proportion des productions cuites en mode A sans enfumage augmente à partir de l'horizon 6, grâce notamment à l'apparition des vases de type 207 et supplante la céramique enfumée à partir de l'horizon 8, grâce notamment aux vases engobés de production régionale. Ce type de cuisson concerne la vaisselle culinaire et les vases à revêtement du service de table.

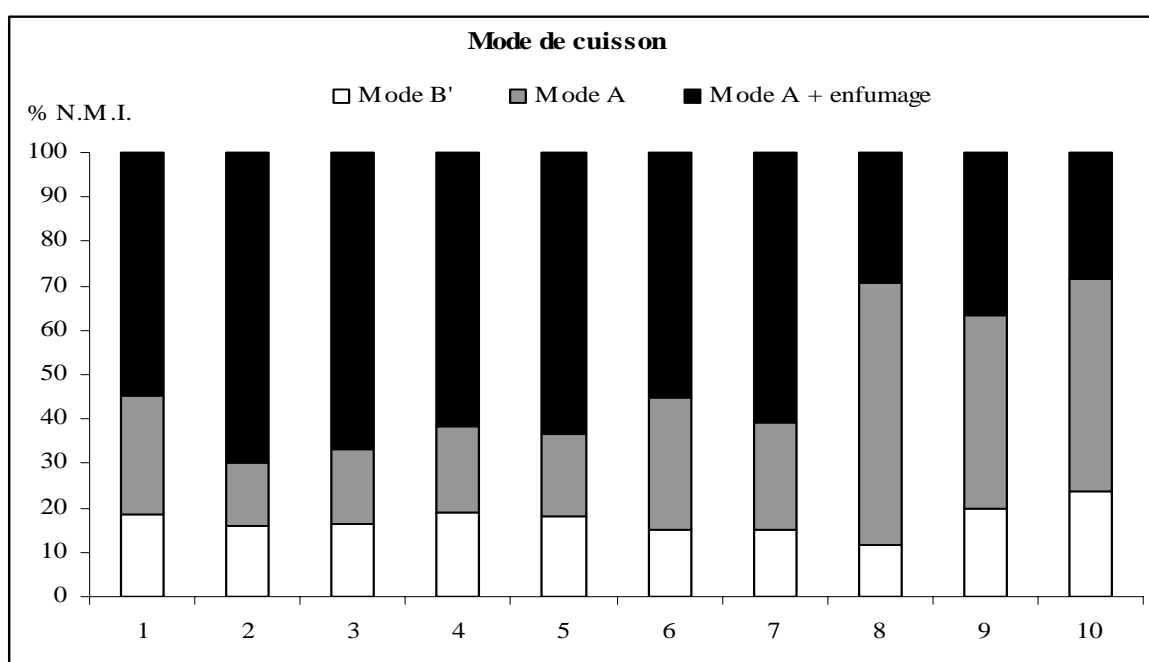


Figure 64 : fréquence cumulée des différents modes de cuisson des vases de production régionale, exprimé en% N.M.I. par horizon.

### 2.2.3. Évolution morpho-typologique des productions gauloises

#### 2.2.3.1. Les vases modelés

##### *La céramique non tournée*

La céramique non tournée est présente tout au long de la période chronologique traitée. Sa fréquence est fluctuante : elle régresse dans les ensembles des horizons 2 et 3 pour ré-augmenter pendant les horizons 4 et 5, puis régresse de nouveau (Fig. 65).

Elles sont cuites en mode dit primitif B', ce qui leur confère une teinte hétérogène, variant du beige au noir en passant par le rouge. Généralement, les surfaces sont laissées brutes de façonnage et dépourvues de décor.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. non tournée	10	4	18	27	18	18	6	3	2	2	108
% N.M.I.	4.6	2.3	3.3	6.4	6.5	4.9	2.5	2.8	2	3.4	4.3

Figure 66 : détails des effectifs des céramiques non tournées par horizon.

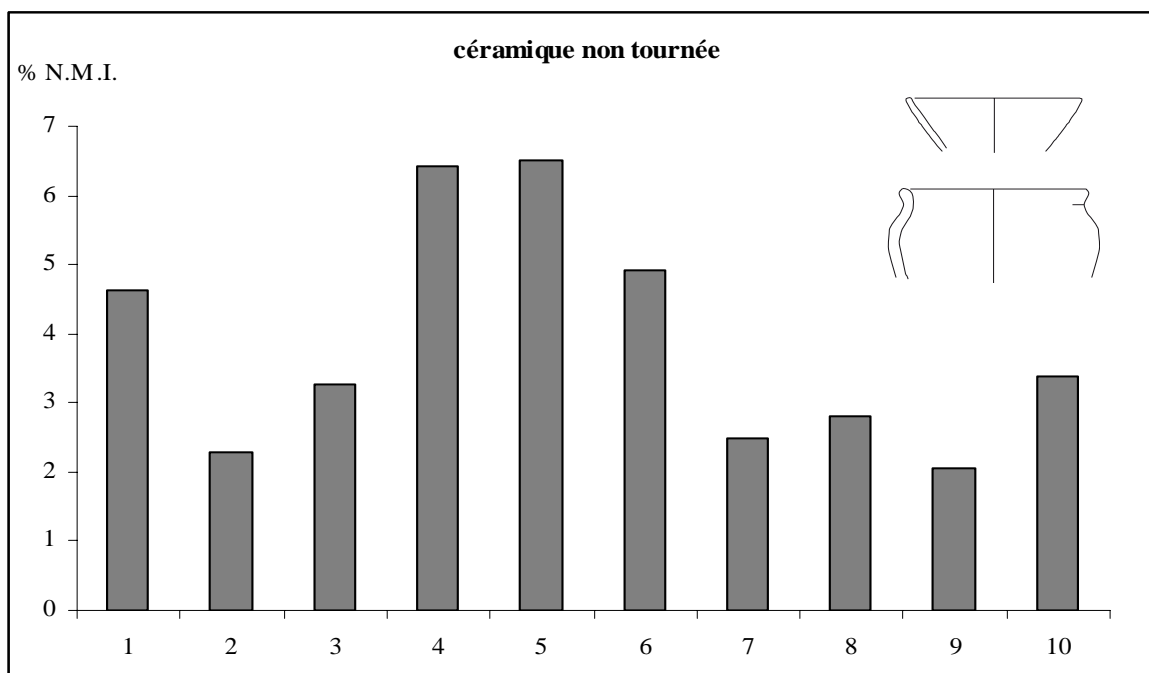


Figure 65 : fréquence des céramiques non tournées, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Les formes sont de profil simple et relativement peu varié. Le répertoire se limite à des écuelles tronconiques, des jattes et des pots à ouverture large. Les traces d'utilisation permettent de classer la plupart d'entre elles parmi la vaisselle culinaire.

À leurs côtés, les ensembles de l'horizon 4 livrent quelques vases manifestement inspirés du répertoire italice, dans lesquels s'identifient des coupes de type Lamb. 27 (Pl. 51 : n°4296-1, 4277-2) et les patères de type Lamb. 36 (Pl. 53 : n°4911-2). Ces vases sont réalisés grossièrement et la maladresse avec laquelle ils sont façonnés me semble manifester des essais de réalisation de formes nouvelles dans les répertoires des céramiques non tournées, qui se distinguent nettement de la qualité des vases tournés cuits en mode A et généralement enfumés en post-cuisson. Il s'agit manifestement d'une production réalisée dans un cadre domestique, parallèlement aux productions standardisées probablement issues d'ateliers spécialisés.



### Les pots de type 253

Les pots de type 253 sont inventoriés depuis l'horizon 1. Ils connaissent leur fréquence maximum dans les ensembles des horizons 3 et 4, puis régressent pour disparaître des ensembles de l'horizon 8 (Fig. 67). Il s'agit du type de pot le plus représenté dans les ensembles de l'horizon 3, au détriment des autres types (cf. infra : types 201, 205 et 209).

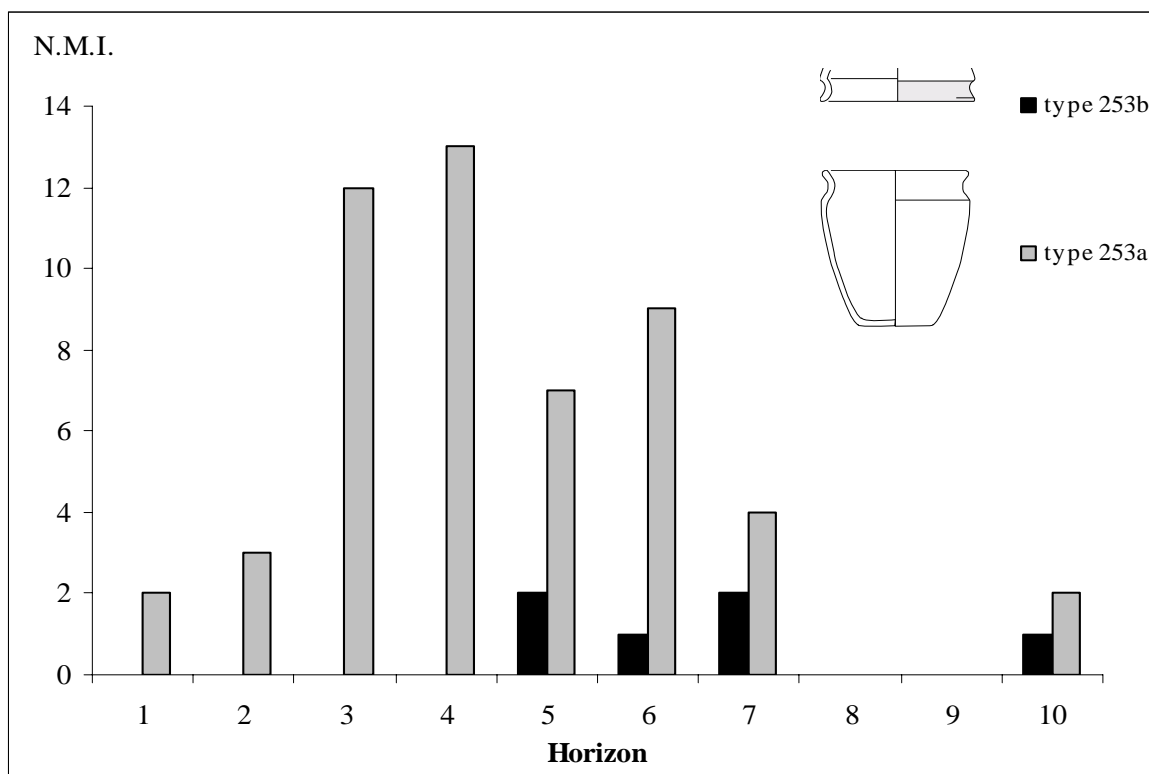


Figure 67 : effectifs des pots de type 253a (en gris) et de la jatte couvercle 253b (en noir).

Leur diamètre à l'ouverture est relativement modeste puisqu'il est compris entre 14 et 20 cm. Leur hauteur est 1,2 fois supérieure au diamètre à l'ouverture (Pl. 54 : 4911-1, Pl. 55 : 4897-6 et 7). Leur volume varie de 2,1 à 3 l.

Ils possèdent des caractéristiques techniques très spécifiques, qui ne varient pas pendant leur période de production, comme leur profil remarquablement stable (Fig. 68). En revanche, leur fonction semble évoluer. Dans les ensembles des horizons 1 à 4, aucune trace d'utilisation n'a été relevée. Quelques-uns portent un enduit poissé noir sur le col, qui semble en relation avec un système de fermeture du vase. Ces pots pourraient donc être destinés au petit stockage. Les traces d'utilisation comme vase à cuire (résidus blancs internes, traces de suie en surface externe, caramel alimentaire) sont observées à partir de l'horizon 5, précisément au moment où apparaît la forme 253b. Ces deux vases possèdent des similitudes techniques (forme de la lèvre, angulation prononcée de l'épaule, lissage de la partie haute du vase, panse brute ou grattée).

Les diamètres à l'ouverture de ces jattes s'adaptent parfaitement à celui des pots. Il est donc manifeste que ces deux formes constituent un service.

Ces deux vases correspondent à un service culinaire issu du fond indigène, comparables à ceux mis en évidence sur les sites proto-urbains du pays éduen à la même période (BARRAL 2002 : fig. 9).

Les pots de type 253, répertoriés sur la plupart des sites de la moitié sud du secteur carnute, sont absents à Saumeray et à Chartres.

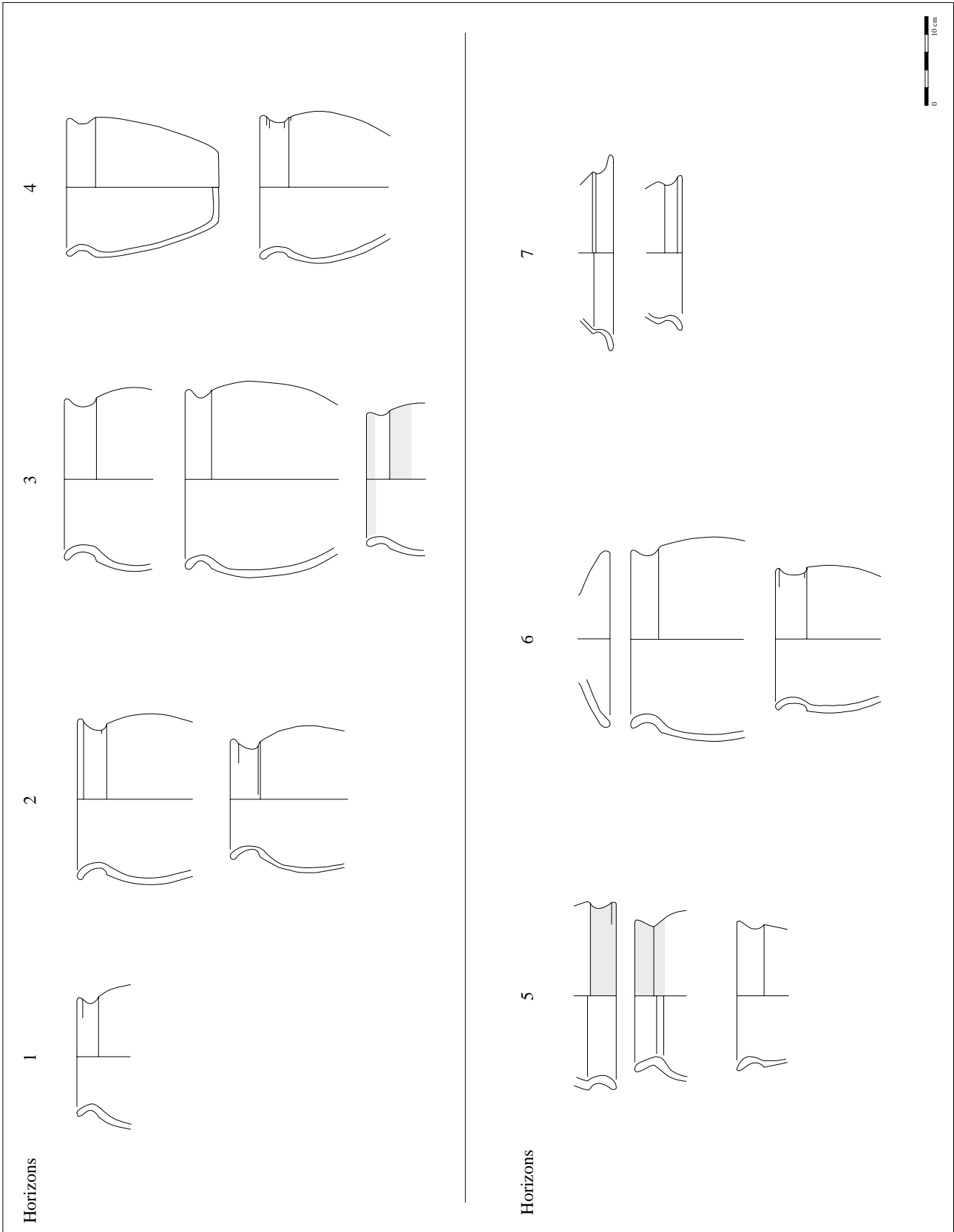


Figure 68 : ORLÉANS, évolution des *dolia* de types 253 a et 253 b.

## Les dolia

Aux côtés des *dolia* de type Besançon traités plus haut, trois types de *dolia* produits localement ont été distingués. Ils regroupent des vases de gros gabarit (types 251 et 252). Leur diamètre est compris entre 30 et 45 cm. L'exemplaire, dont le profil peut être restitué (Pl. 11 : n°36 et 37) mesure 30 cm de diamètre à l'ouverture et 38 à 39 cm de hauteur. Son volume est d'environ 16,5 l.

La fonction de ces vases est probablement liée au stockage de courte durée ou à la macération de denrées alimentaires (grains, préparation de la bière...), en l'absence quasi générale de traces d'utilisation. Rares sont en effet les vases qui présentent des traces de suie pouvant être mises en relation avec une fonction de pots à cuire.

La variation de leur fréquence d'un horizon à l'autre, et d'un ensemble à l'autre, est sans doute plus liée à la fonction des contextes qu'à une question d'ordre chronologique. On constate cependant, que leur fréquence diminue progressivement tout au long de la période représentée : environ 12 % du N.M.I. dans les ensembles de l'horizon 1 et moins de 5 % à partir de l'horizon 5 (Fig. 69 et 70).

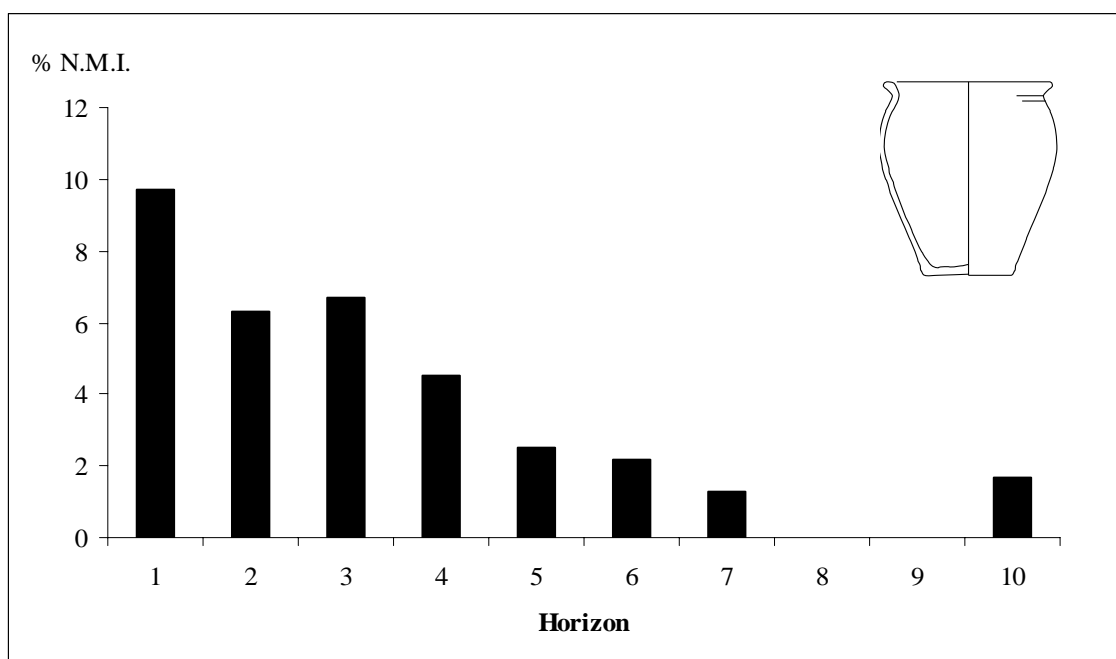


Figure 69 : fréquence des *dolia* de types 251 et 252, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. type 252	21	1	14	2	1	-	-	-	-	-	39
N.M.I. type 251	-	10	23	17	6	8	3	-	-	1	68
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>107</b>
% N.M.I.	9,7	6,3	6,7	4,5	2,5	2,2	1,3	0	0	1,7	4,3

Figure 70 : détails des effectifs des *dolia* de type 251 et 252, exprimé en N.M.I. par horizon.

Le profil de ces vases est d'une remarquable stabilité. Tout au plus peut-on signaler que le type 252, présent de l'horizon 1 à l'horizon 5, semble progressivement remplacé par le type 251 (Fig. 71). Il s'agit d'une évolution morphologique : le type 251 possède une lèvre plus étirée et bien détachée de la panse, ce qui facilite probablement sa préhension tout autant que sa fermeture.

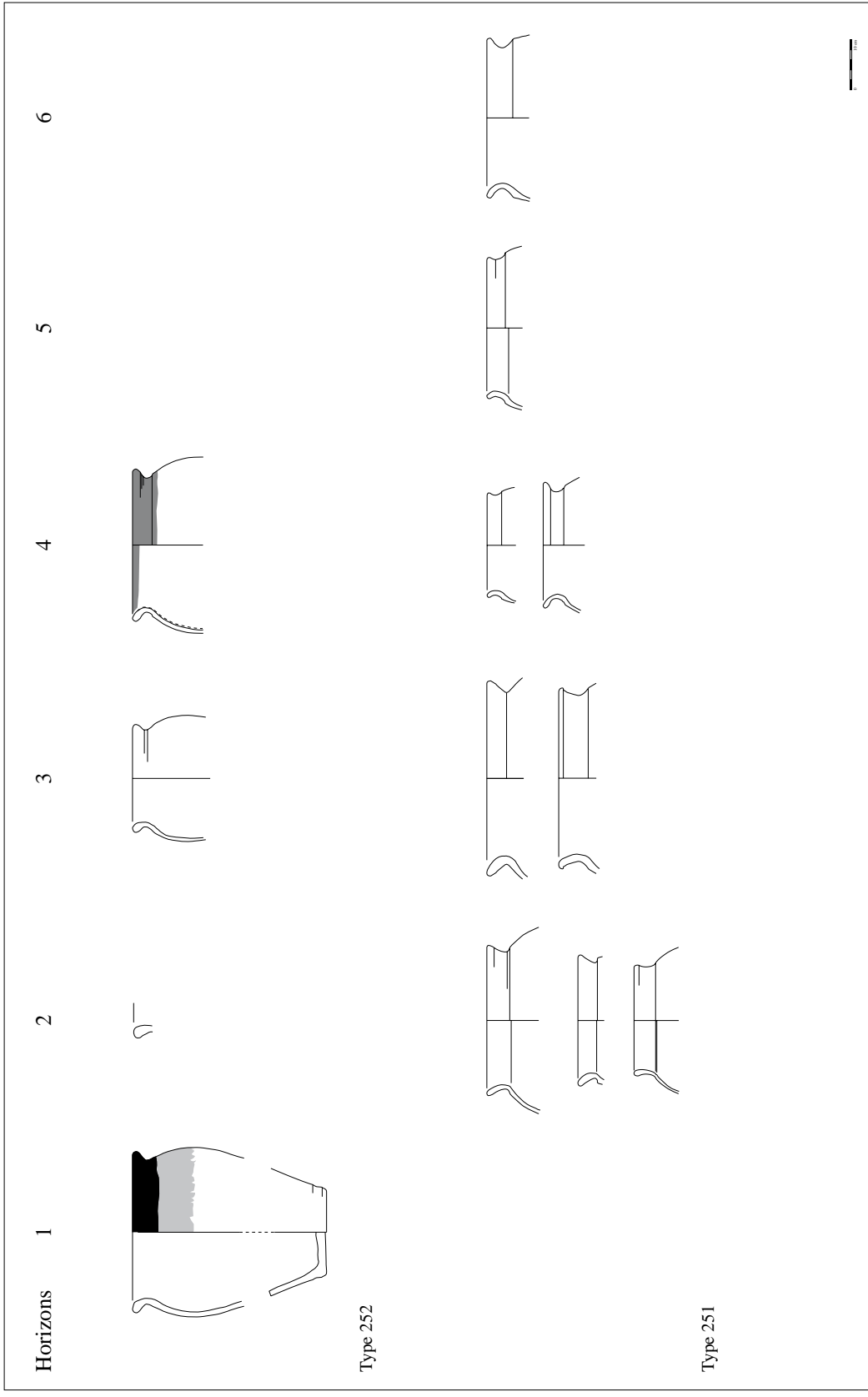


Figure 71 : ORLÉANS, évolution des *dolia* de types 251 et 252.

## 2.2.3.2. Les céramiques communes tournées

### Les formes hautes

#### Les pots de types 201, 205 et 209

Les pots de type 201, 205 et 209 apparaissent dans les ensembles des horizons 1 à 4 et disparaissent dans les ensembles postérieurs.

Ce type de pots, à surface généralement brute de façonnage présentent souvent des traces de coups de feu qui permettent de les identifier à des pots à cuire. Leurs effectifs régressent parallèlement à l'augmentation des pots de type 253. Il semble donc que ce dernier remplace l'ensemble de ces pots à partir de l'horizon 3 (Fig. 72 et 73).

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. 201	7	-	6	1	-	-	1	-	-	-	15
N.M.I. 205	6	-	2	1	-	-	-	-	-	-	9
N.M.I. 209	7	1	2	1	-	-	-	-	-	-	11
N.M.I. 253a	2	3	12	13	7	9	4	-	-	2	52
N.M.I. 253b	-	-	-	-	2	1	2	-	-	1	6
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>93</b>
% N.M.I.	10,1	2,3	4	3,8	3,3	2,7	2,9	0	0	5,1	3,7

Figure 73 : détails des effectifs des pots de types 201, 205, 209, 253a et des couvercles 253b par horizon.

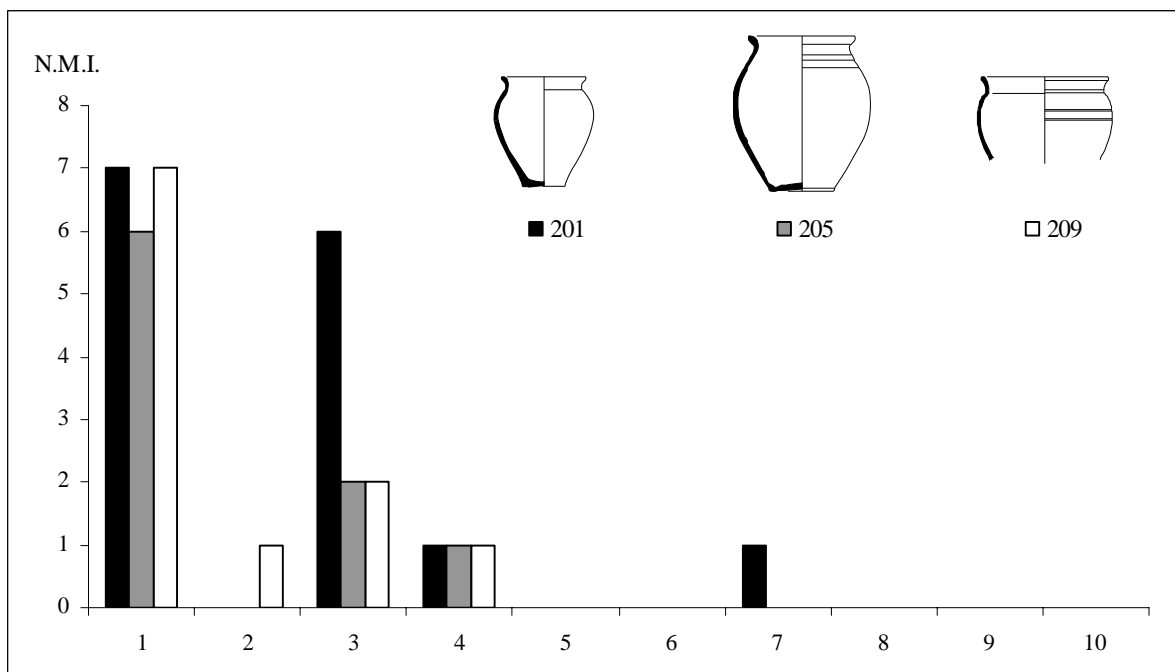


Figure 72 : effectifs des pots de type 201, 205 et 209, exprimé en N.M.I. par horizon.

## Les vases dérivés des productions de type Besançon

Quelques vases en céramique mi-fine beige à brune correspondent manifestement à des productions dérivées des formes de type Besançon (BARRAL 1998 : 380, fig.11, n°1 et 8). Ces imitations sont régulièrement représentées dans les ensembles, dès l'horizon 3. Il s'agit de pots et de jattes, à l'image des originaux : certains pots sont décorés et revêtus d'un bandeau micacé sur le col et les jattes sont à enduit micacé sur la surface interne. (Fig. 74).

Ils restent cependant assez marginaux, probablement en raison de la fréquence des « originaux » sur le site. On constate en effet qu'ils apparaissent plus fréquemment sur les sites qui ont par ailleurs livré assez peu de véritables céramiques de type Besançon, comme par exemple à Blois (Pl. 145 et 146), Villorceau (Pl. 147 : n° 2002-2 et 3, 2006-1) ou Amboise (CORNU 1996 : pl. 116, n° 1 et 2) et semble essentiellement cantonnées aux sites de bord de Loire. Ce type de vase est totalement absent sur le site de Saumeray.

## Le pot de type 203

Peu fréquent, le pot à décor lissé sur l'épaulement, de type 203, est représenté par huit vases répertoriés dans les ensembles pris en compte. Un seul exemplaire est complet (Pl. 9 : n° 16). Ils apparaissent dans les ensembles de l'horizon 1 à 5, avec une fréquence relative plus importante pendant les horizons 1 à 3 (Fig. 75).

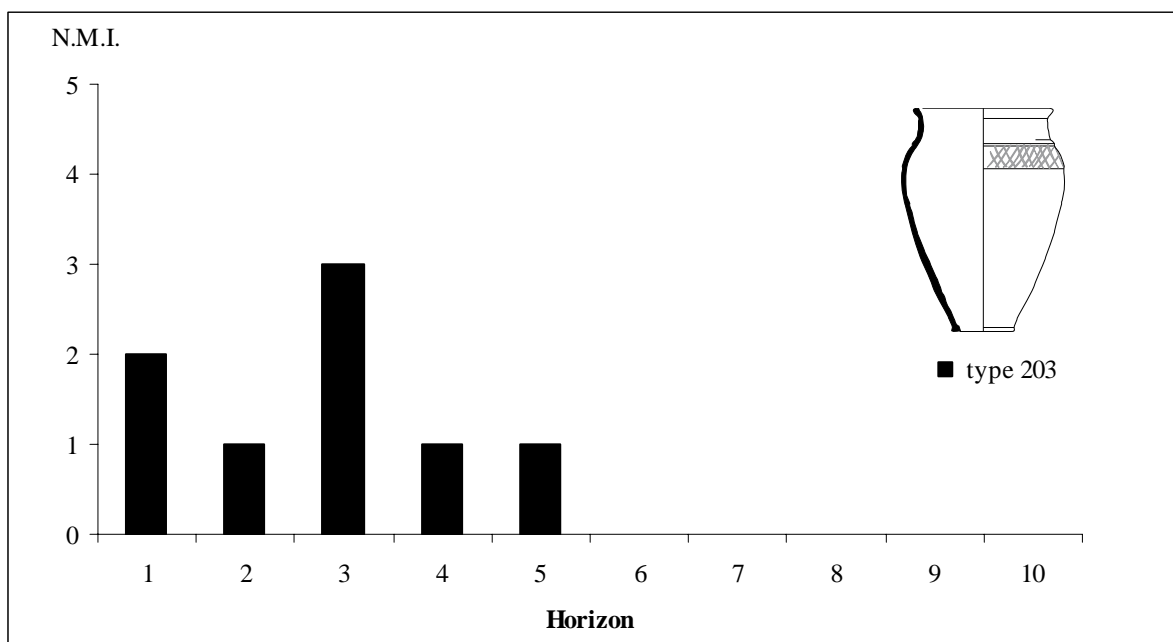


Figure 75 : effectifs des pots de type 203.

Les pots portant ce type de décor apparaissent nettement plus fréquents dans les ensembles de Saumeray où ils connaissent une période de production et d'utilisation plus longue, puisqu'ils sont attestés régulièrement de La Tène D1a jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C., période durant laquelle ils possèdent un profil balustre (Pl. 154 : n° 26, Pl. 160 : n°28, Pl. 162 : n°19, Pl. 171 : n°18, Pl. 174 : n°9).

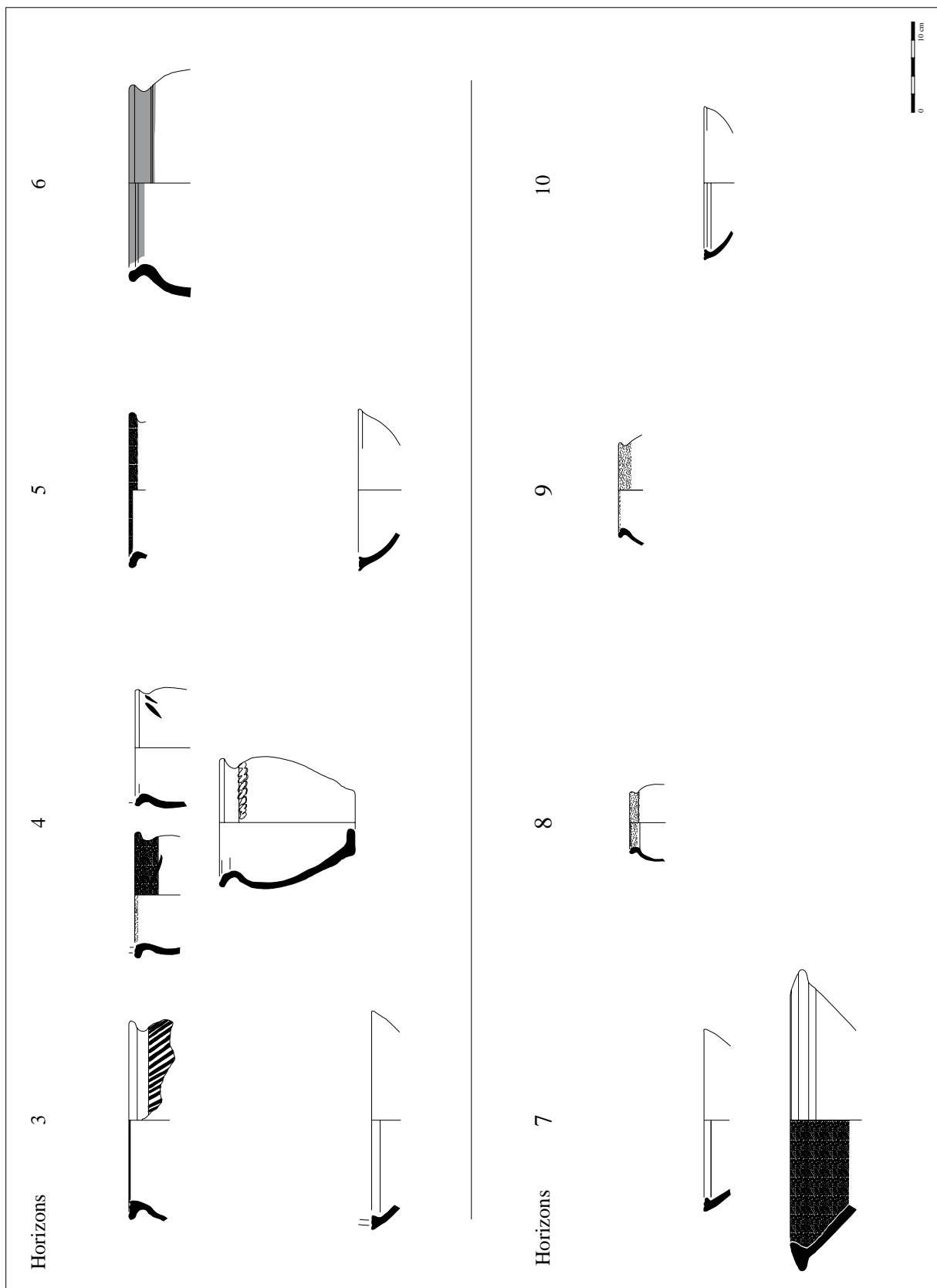


Figure 74 : ORLÉANS, évolution des vases dérivés de la céramique de type Besançon.

## Le vase-balustre de type 204a

Le vase-balustre mouluré apparaît dans les ensembles de l'horizon 2 et connaît sa plus forte fréquence durant l'horizon 4 avec quatorze exemplaires, puis chute brutalement dans les ensembles postérieurs. Il est très fréquemment associé au gobelet-tonnelet (Fig. 76 et 77).

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. 204a	-	7	10	14	-	6	2	2	-	-	41
%	-	4	1,8	3,3	-	1,6	0,8	1,9	-	-	1,6
N.M.I. 204b	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	6

Figure 77 : effectifs des vases de type 204a et 204b par horizon.

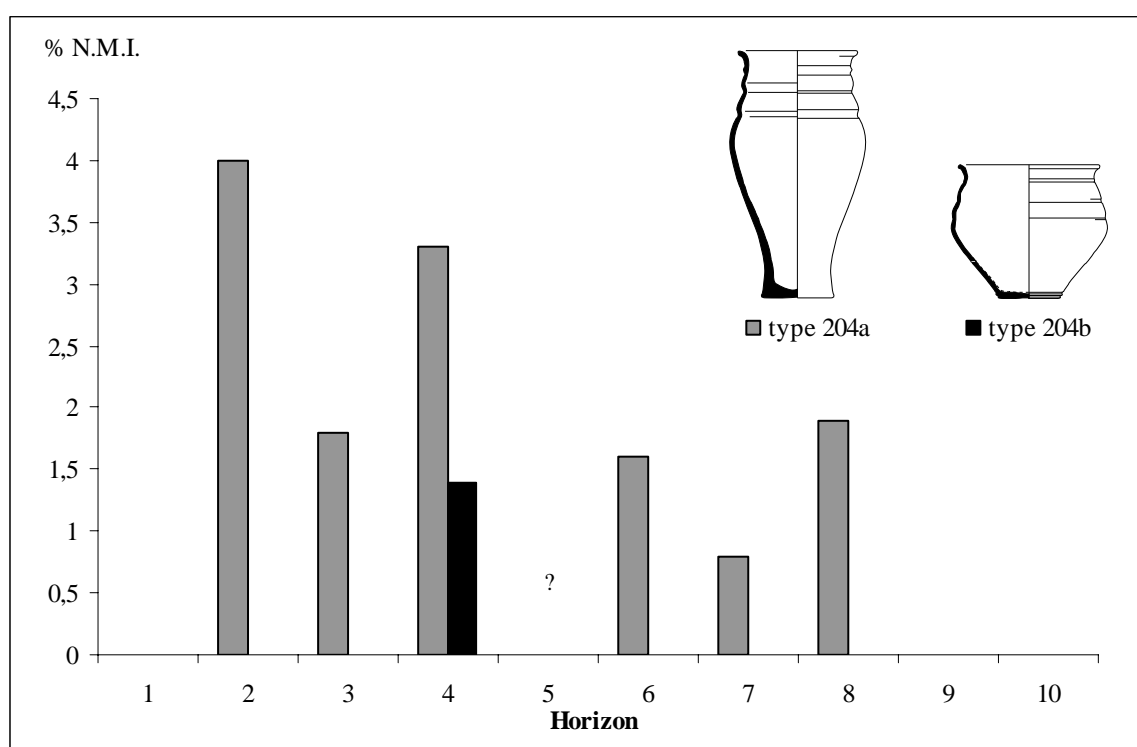


Figure 76 : fréquence des vases-balustres de type 204a (en gris) et du pot de type 204b (en noir), exprimé en % N.M.I. par horizon.

Ces vases sont généralement enfumés en post-cuisson, mais quelques-uns sont en pâte brune, donc cuits en mode A/B. De rares exemplaires sont en pâte non enfumée. La surface externe est lissée, totalement ou par bandes successives. Dans l'ensemble 093.F.999, tous ces vases ont une surface interne desquamée, très altérée, qui suggère une utilisation longue et/ ou un contenu corrosif.

La morphologie du vase-balustre évolue de façon assez nette. Il est possible que les vases de l'horizon 1 reposent sur des pieds en couronne débordante de type 400 (Fig. 78). Dans les ensembles de l'horizon 2, l'accentuation des moulurations du haut de panse est très variable d'un vase à l'autre. Elle devient plus stable avec les ensembles de l'horizon 3 qui livrent des vases à deux moulurations successives bien marquées, comme ceux de l'horizon 4.



Absents dans les ensembles de l'horizon 5, les vases-balustres apparaissent ponctuellement dans les ensembles postérieurs. Le fossé 101-F.250 a livré une forme à moulurations plus anguleuses qui semble constituer l'exemplaire le plus tardif. D'après les effectifs réduits et leur aspect usé, ces vases sont résiduels dans les horizons 7 et 8, comme le confirme par ailleurs leur absence totale dans les dépotoirs de cette période sur des sites non stratifiés comme à Orléans, Le Clos de la Fontaine (Pl. 122) ou à Mareau-aux-Bois, Les Sables du Moulin (Pl. 142 à 144).

Des variantes apparaissent ponctuellement dans les ensembles de l'horizon 3 : un exemplaire est muni d'une anse (Pl. 18 : 2287-4), un autre est réalisé en version peinte, avec un haut de panse peint en rouge et la partie médiane peinte en blanc (Pl. 99 : 12291-9).

### Le *graffito*

Le *graffito* gravé après cuisson sur le vase-balustre 093.F.999-1 (Pl. 80 : F.999-1) représente une fibule. Le dessin est suffisamment précis pour identifier une fibule de schéma La Tène II, à ressort en arbalète à 2 x 5 spires et pied replié trapézoïdal, de type Feugère 1a, Manching 22. Ce type de fibule constitue un excellent fossile directeur pour marquer le début de La Tène finale (GEBHARD 1991, FEUGÈRE 1985), à l'exemple de Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : pl.110, n°28). Le contexte du vase est cependant plus récent (horizon 4).

Ce *graffito* confère à ce vase un caractère particulier et il est possible qu'il ait été utilisé longtemps avant d'être rejeté, comme le signale d'ailleurs son état de conservation (la surface interne est très usée).

On remarque également que son contexte était particulièrement riche en mobilier peu fragmenté par rapport aux autres structures du site. Il renfermait également une abondante quantité de vases peints, de céramiques de type Besançon et un nombre élevé de vases-balustres (Pl. 79 à 85).

À ce jour, trois autres vases portant le même *graffito* sont inventoriés. Un fragment de vase-balustre de type 204a, conservé au Musée Historique et Archéologique d'Orléans, a récemment été repéré<sup>29</sup>. Une jatte carénée (de type 107 a ?) sur laquelle sont gravées au moins deux fibules identiques provient du site de Saint-Aignan-des-Gués (découverte fortuite, information Yves Dufour, SAHO). Le même *graffito* apparaît sur « la coupe aux fibules » du site d'Aulnat sur laquelle cinq fibules sont figurées, dont certaines tordues (PÉRICHON 1987 : pl. 7).

La signification de tels *graffiti* nous échappe, mais on constate qu'ils sont gravés sur des vases du service à boire. Ces vases « ornés » issus de contextes domestiques sont probablement à intégrer parmi les quelques mobiliers en relation avec des pratiques religieuses exercées dans la sphère privée (POUX 2006 : 191-192).

### La variante trapue du vase-balustre : le pot 204b

Le vase-balustre 204a possède une variante plus trapue, le pot de type 204b. Ce pot est spécifique aux ensembles de l'horizon 4 et constitue donc un bon marqueur chronologique (Fig. 77 et 78). D'aspect très similaire et souvent associés dans les ensembles, ces deux vases constituent un service, lié à la consommation de la boisson.

Cette forme n'est pas sans évoquer le vase polylobé à enduit rouge lustré, connu durant le Ier s. ap. J.-C. essentiellement en Orléanais (COUVIN 2005 : fig. 32-33) et pourrait être à l'origine de cette forme, même si la filiation chronologique n'est pas établie.

---

<sup>29</sup> Inventorié sous le n°15557 : « trouvé en bord de Loire dans des déblais provenant probablement des îlots de la rue Bannier de la reconstruction d'Orléans », 1947, information Catherine Gorget, assistante qualifiée de conservation du Patrimoine, chargée du Musée historique et archéologique de l'Orléanais.

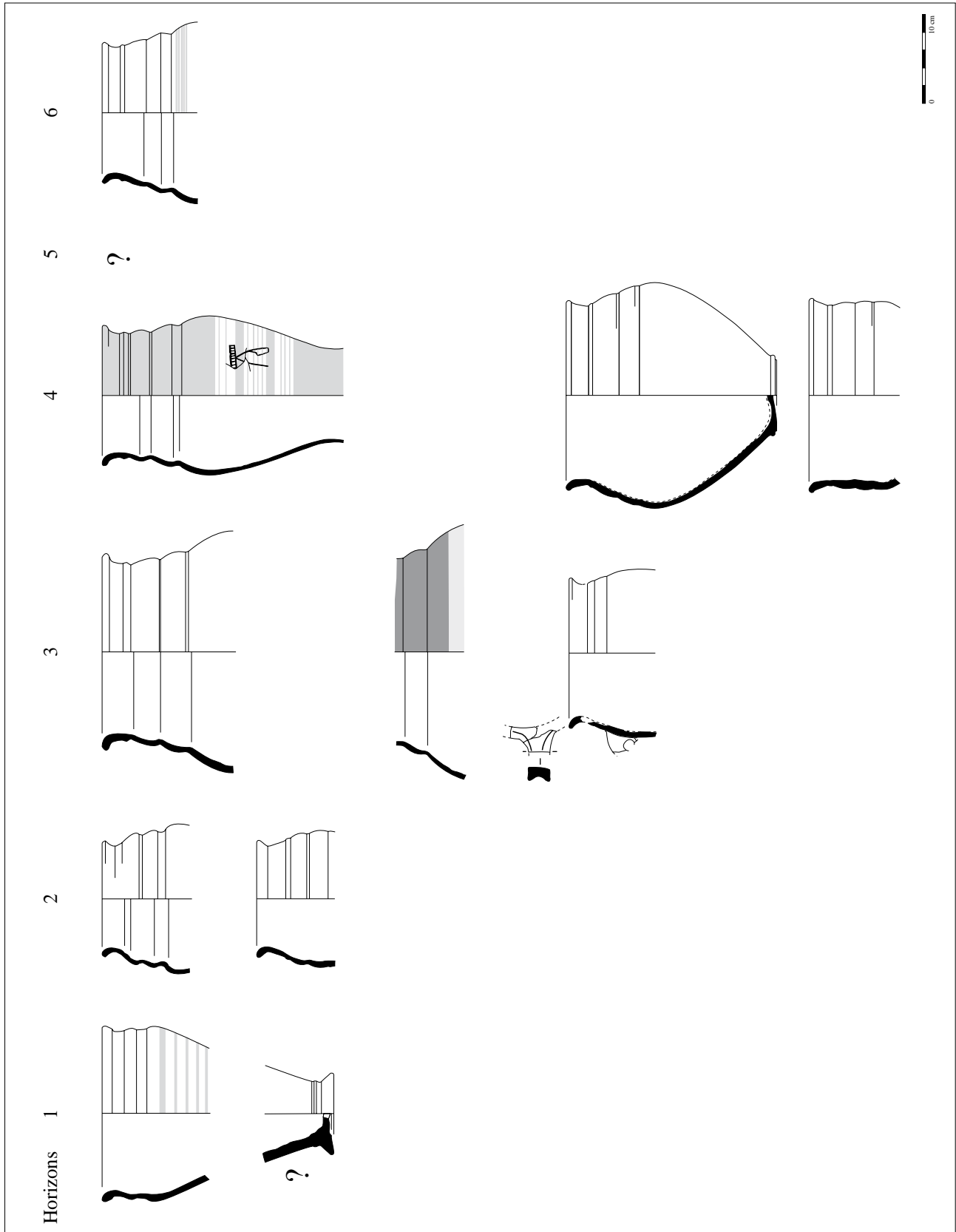


Figure 78 : ORLÉANS, évolution du profil du vase balustre de type 204 a et de sa variante 204 b.

## Le pot de type 207

Le pot à col vertical et panse ponctué de baguettes, de type 207, apparaît dans les ensembles à partir de la fin de l'horizon 4. Il connaît sa fréquence maximum pendant l'horizon 6 (Fig. 79 et 80).

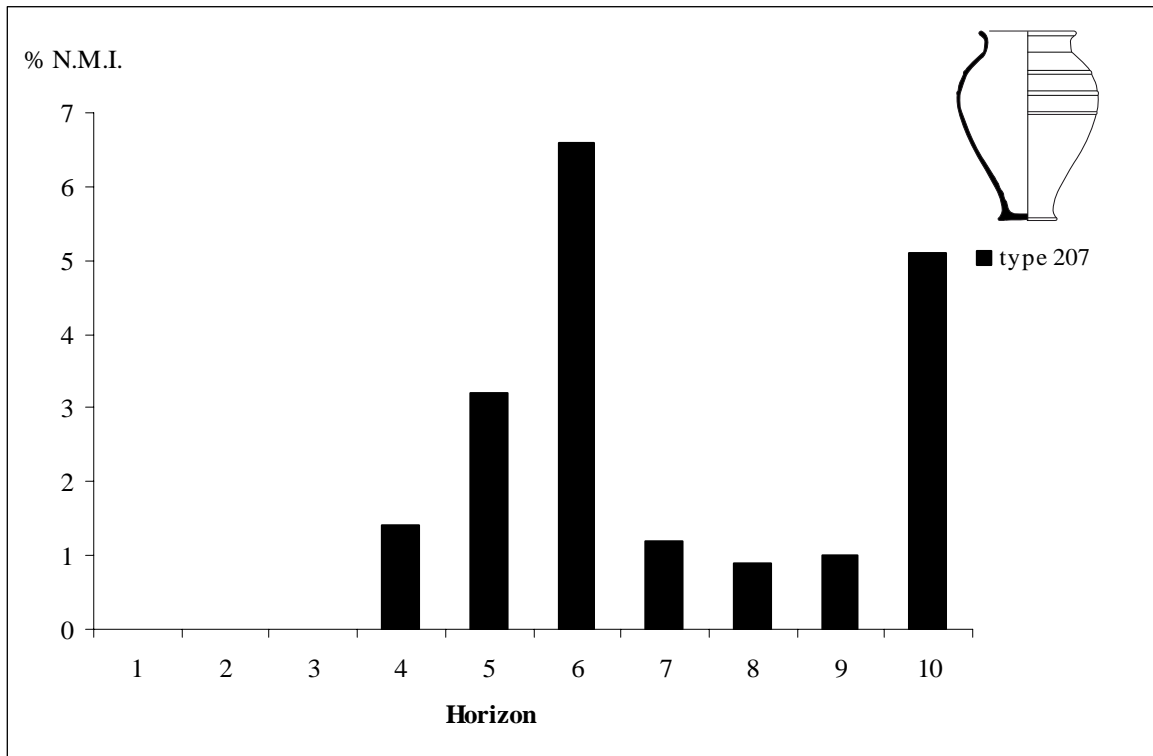


Figure 79 : histogramme de distribution des pots de type 207, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. 207	-	-	-	6	9	24	3	1	1	3	47
%	-	-	-	1,4	3,2	6,6	1,2	0,9	1	5,1	1,9

Figure 80 : effectifs des pots de type 207 par horizon.

Il apparaît quand le vase-balustre de type 204a devient moins fréquent (*cf. supra* Fig. 77). Ce pot à baguettes pourrait donc remplacer le vase-balustre à mouluration.

Sa pâte est mi-fine, brune et sa surface est soigneusement lustrée, ce qui lui confère un aspect brillant. Le diamètre à l'ouverture est compris entre 10 cm (Pl. 24 : 15) et 20 cm (Pl. 94 : 35). Deux variantes (moulurations associées à des baguettes ou baguettes seules sur le haut de la panse) sont répertoriées. Celle à baguettes seules est la plus ancienne, tandis que celle à moulurations apparaît à partir de l'horizon 6.

Ce vase illustre l'évolution du mode de cuisson : des vases balustres enfumés en post-cuisson, on passe à des vases ovoïdes à décor de baguettes de teinte brune, cuits en mode A, sans enfumage.

Relativement fréquent dans les ensembles orléanais, ce pot à baguette est également répertorié dans le Loir-et-Cher, à Blois (Pl. 146 : n°14) et à Villorceau (Pl. 147 : n°2). Deux exemplaires sont également inventoriés dans la tombe de Ménestreau-en-Villette (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : fig. 2-57, n° 2 et 3).

Il est en revanche absent des ensembles domestiques de Saumeray. Il y apparaît, à raison de quelques rares exemplaires, spécifiquement dans la grande enceinte du secteur culturel.

### *Les formes moyennes : les gobelets*

#### **Le gobelet de type 168**

Le gobelet à mouluration sur le haut de la panse est assez peu représenté dans les ensembles orléanais, avec seulement sept exemplaires, spécifiquement concentrés dans les ensembles de l'horizon 1 (1 exemplaire dans un ensemble de l'horizon 3).

Il semble donc que ce type de forme soit globalement plus ancien que la période chronologique traitée ici. Il semble en effet que ce type de vase soit représenté en contexte La Tène C1b/C2 sur le site de La Lampe à Fontenay-en-Parisis (Val-d'Oise : DAVEAU, YVINEC 2001 : fig. 12, n°32).

#### **Le gobelet de type 163**

Quelques gobelets de type 163 apparaissent exclusivement dans les ensembles de l'horizon 1, en version peinte en rouge (Pl. 113 : n°1576-1) ou enfumée. Un exemplaire est également issu de la tombe 1 du site du 18 rue Porte-Saint-Jean (cf. Vol. III.1. : n°45.05).

Absent des contextes postérieurs, cet horizon marque sans doute la fin de sa période d'utilisation (Fig. 81 et 82). Son profil le situe à mi-chemin entre le gobelet à panse lisse et base légèrement cintrée de type 162 et le gobelet-tonnelet à panse ponctuée de baguettes de type 161a. Il est possible que le gobelet pansu 163 soit à l'origine de ces deux formes, qui apparaissent dès l'horizon 2 (Fig. 83 et 86).

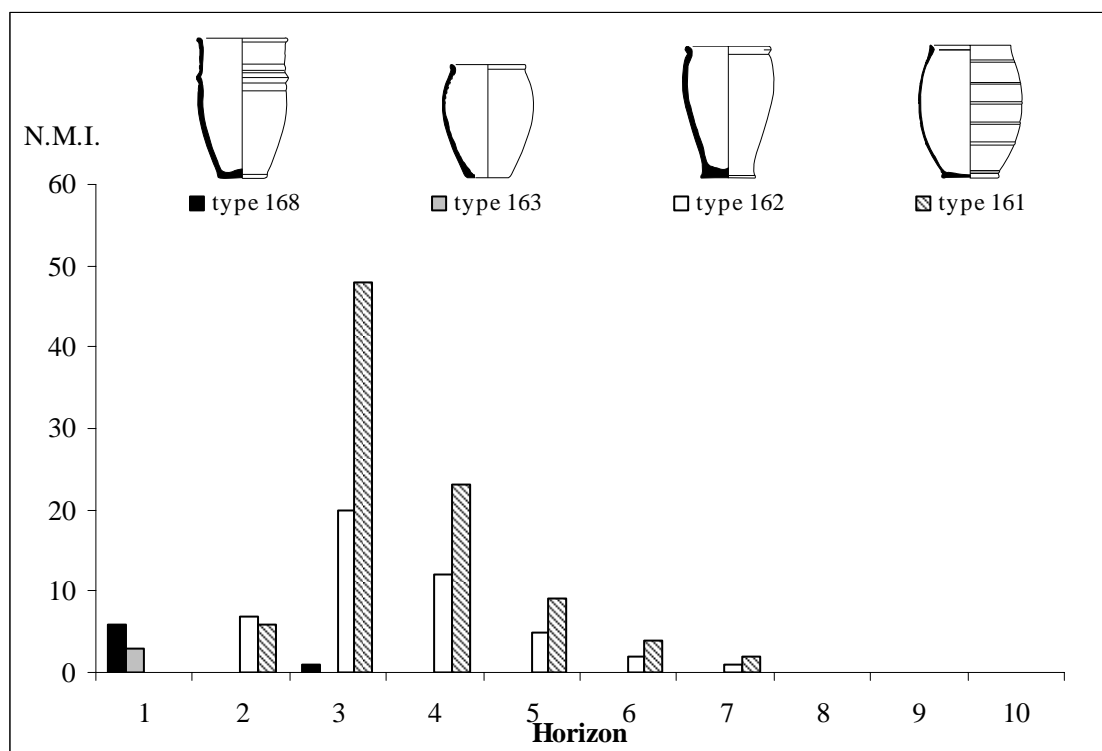


Figure 81 : histogramme de répartition des effectifs de gobelets de types 163, 162 et 163, exprimés en N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
type 168	6	0	1								7
type 163	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
type 162	-	7	20	12	5	2	1	-	-	-	47
type 161	-	6	48	23	9	4	2	-	-	-	92
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>69</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	-	-	-	149

Figure 82 : détails des effectifs des gobelets de types 161, 162, 163 et 168 exprimé en N.M.I. par horizon.

## Le gobelet de type 162

Le gobelet à panse lisse et base légèrement cintrée de type 162 apparaît dans les ensembles à partir de l'horizon 2 et jusqu'à l'horizon 7. Tout au long de cette période, son profil semble évoluer, tandis que le gobelet de type 163 n'est plus inventorié dans les ensembles (Fig. 81).

Ce gobelet est essentiellement réalisé en céramique sombre enfumée, mais quelques exemplaires à revêtement micacé ou peint sont répertoriés dans les ensembles des horizons 2 (Pl. 73 : F.1087-1) et 3 (Pl. 87 : F.341-6, Pl. 46 : 4490-30).

Son gabarit tend à augmenter à partir de l'horizon 3. En parallèle, la lèvre se développe et devient de plus en plus étirée et en amande. Au terme de cette évolution morphologique se situe le vase à profil balustre de type NPR 42 (Pl. 64 : F.451-3) qui émerge dans les ensembles à partir de l'horizon 7 et dont le profil ne varie plus durant toute l'époque augustéenne (**Fig. 83**).

## Le gobelet-tonnelet de type 161a

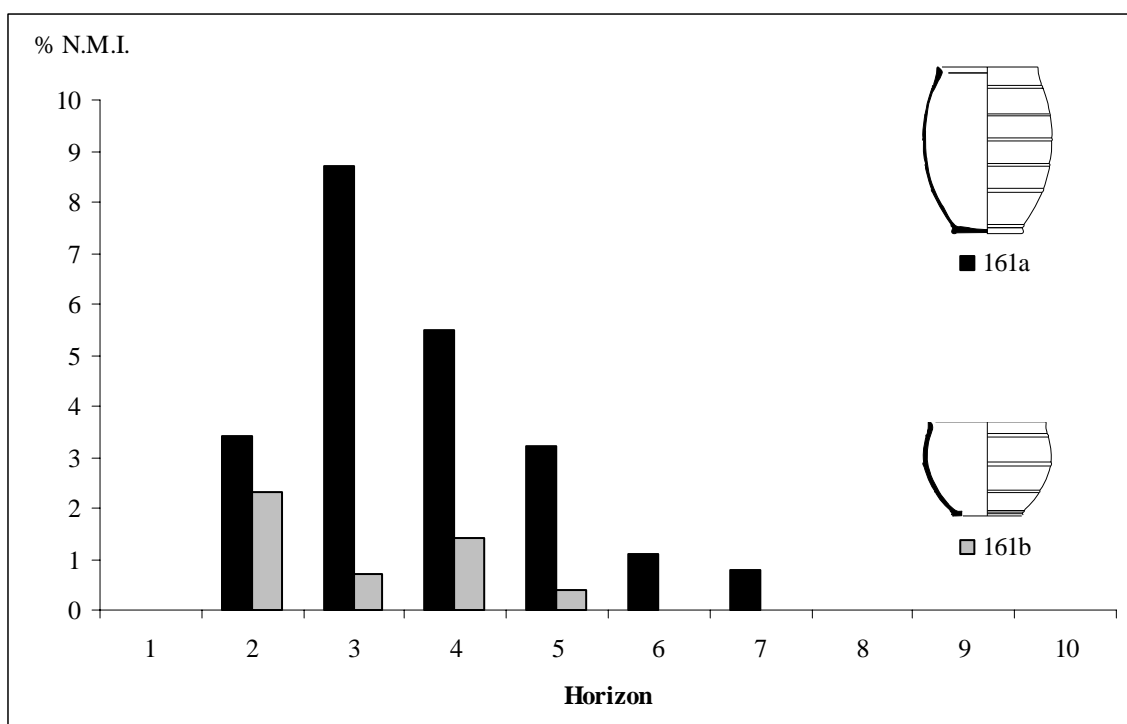


Figure 84 : fréquence des gobelets de type 161a (en noir) et de sa variante trapue 161b (en gris), exprimé en % N.M.I. par horizon.

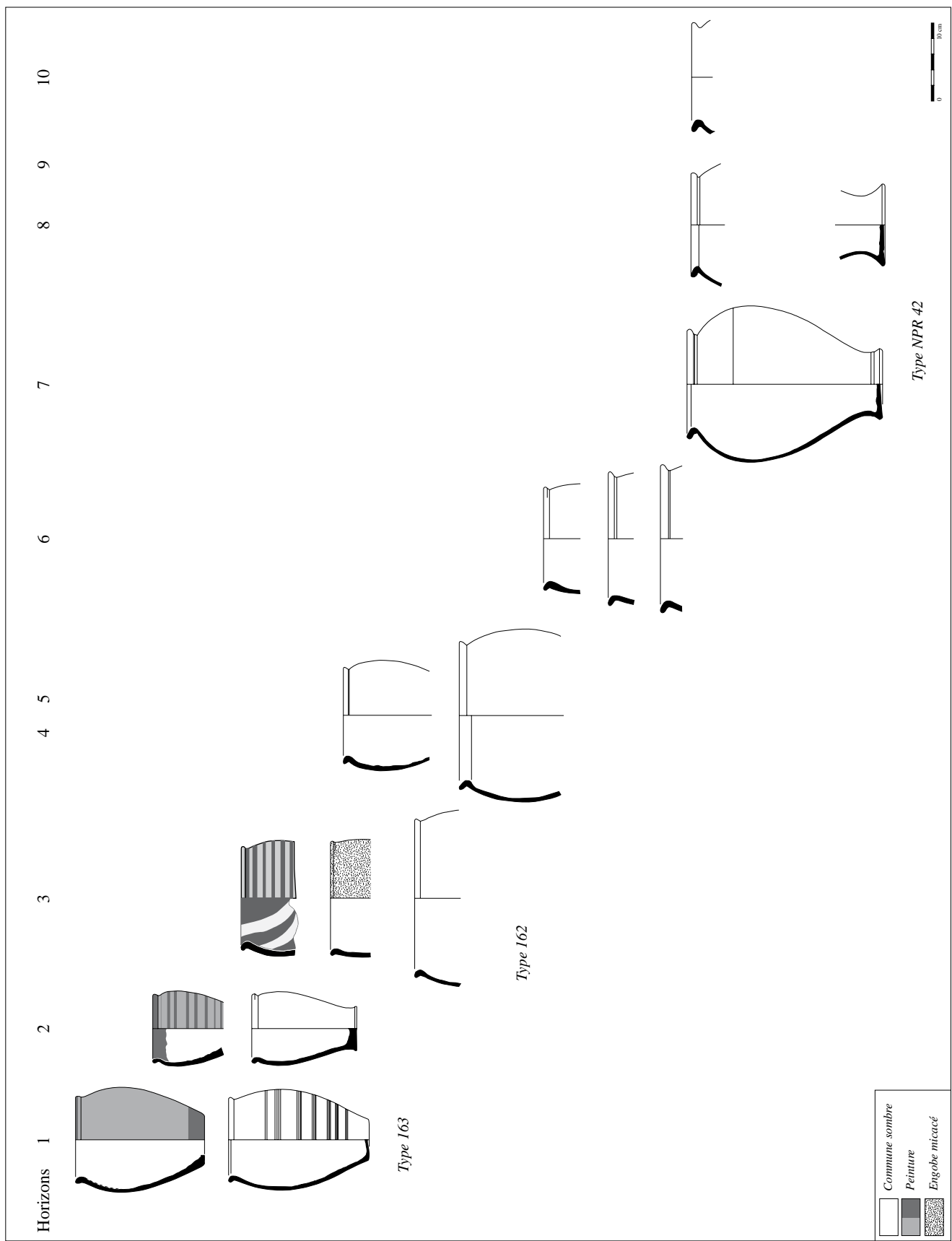


Figure 83 : ORLÉANS, filiation (?) et évolution morphologique du gobelet de type 162.

Ce gobelet apparaît dans les ensembles de l'horizon 2 et atteint sa fréquence maximum pendant l'horizon 3, en regroupant près de 9 % du total des formes. Sa présence n'a donc rien de négligeable : il regroupe 3,7 % du total des vases et 4 % sans compter les amphores. Sa fréquence baisse rapidement ensuite (Fig. 84 et 85).

De morphologie très caractéristique, le gobelet-tonnelet de type 161a s'identifie même à l'état fragmentaire. Il possède un profil pansu et symétrique sur son diamètre maximum. Sa hauteur est à peu près égale au double du diamètre du fond, qui mesure les trois quarts du diamètre à l'ouverture. La lèvre, oblique et légèrement débordante, est à épaississement interne. Le pied est à double mouluration. La panse est toujours ponctuée de baguettes régulièrement réparties sur toute sa hauteur.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. 161a	-	6	48	23	9	4	2	-	-	-	92
%	-	3,4	8,7	5,5	3,2	1,1	0,8				3,7
N.M.I. 161b	-	4	4	6	1	-	-	-	-	-	15
%	-	2.3	0.7	1.4	0.4						0.6

Figure 85 : effectifs des gobelets de type 161a par horizon (exprimé en N.M.I).

Ce vase est façonné au tour rapide. Sa surface externe est toujours soigneusement lustrée, brillante et sa surface interne est souvent recouverte d'un enduit brun destiné à le rendre étanche. Il est généralement réalisé en céramique commune sombre enfumée en post-cuisson (tranche sandwich). Quelques exemplaires sont en cuisson oxydante (Pl. 77 : F.999-98), à revêtement micacé (Pl. 48 : F.466.4-21) ou rouge (Vol. II.2. : iso. 53 et 63), durant les horizons 3 et 4 (Fig. 86).

L'étude de sa morphologie montre une relative homogénéité du profil. Quelques exemplaires sont cependant moins pansus et sub-cylindriques, notamment dans les ensembles de l'horizon 3. Les exemplaires les plus tardifs (horizons 5 et 6) possèdent des lèvres effilées ou en bourrelet.

Cette forme est produite dans tous les gabarits, du petit gobelet individuel, au véritable tonnelet de 37 cm de hauteur, d'une capacité de 12 l, soit la contenance d'une demi-amphore (Pl. 59 : F.462-1). Les diamètres à l'ouverture mesurent en moyenne 17 cm, mais les écarts-types sont importants (de 8,5 cm à 23 cm) (Fig. 87).

La panse renflée et ponctuée de baguettes semble directement s'inspirer des barriques en bois, à l'exemple de celles conservées dans les tourbières irlandaises (RAFTERY 1989 : fig. 13). Bien que les gabarits soient très variables, les proportions de ces gobelets conduisent à les comparer aux tonneaux du groupe 1 défini par E. Marlière (2001 : 184-185), caractérisés par des hauteurs en général inférieures à 50 cm, des rapports d'élancement compris entre 1,22 et 1,68 et des volumes de 2,5 à 53 l.

Cette forme caractéristique pourrait indirectement témoigner de l'utilisation des barriques en bois pour le transport des boissons indigènes, ceci dès le milieu du IIe s. av. J.-C. dans ce secteur géographique.

La répartition du gobelet-tonnelet 161a est clairement centrée sur la partie méridionale du territoire carnute et de ses marges proches, comme Amboise. Un exemplaire est connu en contexte funéraire sur le site de Saumeray (cf. Vol. III.1. : n° 28.09).

Ce vase n'est pas attesté sur les sites du cours de la Seine, tels que Bennecourt ou Meulan (BOURGEOIS 1999 ; *Un port...* 1990). Il est absent des occupations situées au nord de l'Eure (à partir de la source du Loir), ainsi que dans le quart nord-est du Loiret (Fig. 88).

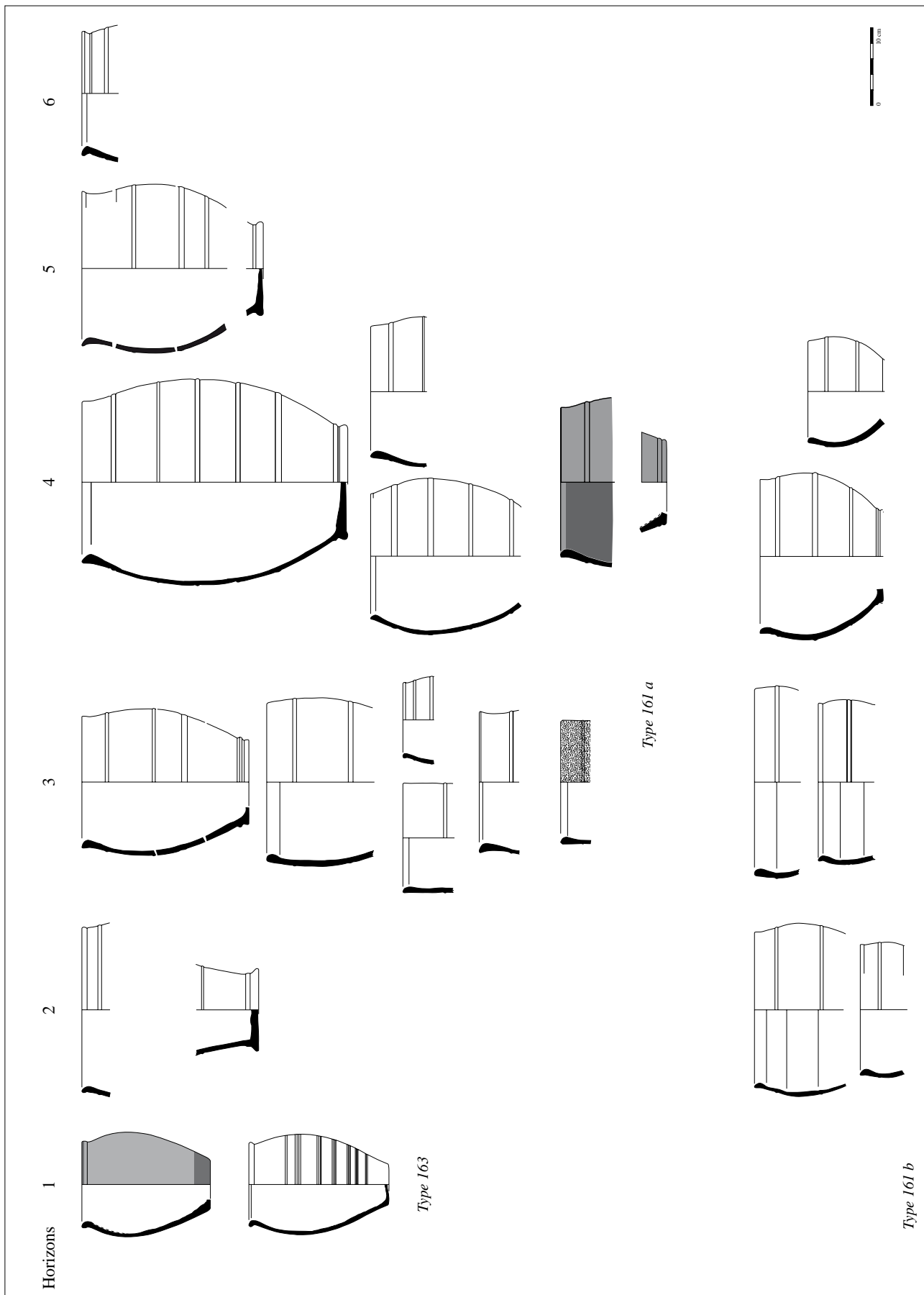


Figure 86 : ORLÉANS, évolution du gobelet tonnelet de type 161a et sa variante trapue 161 b.



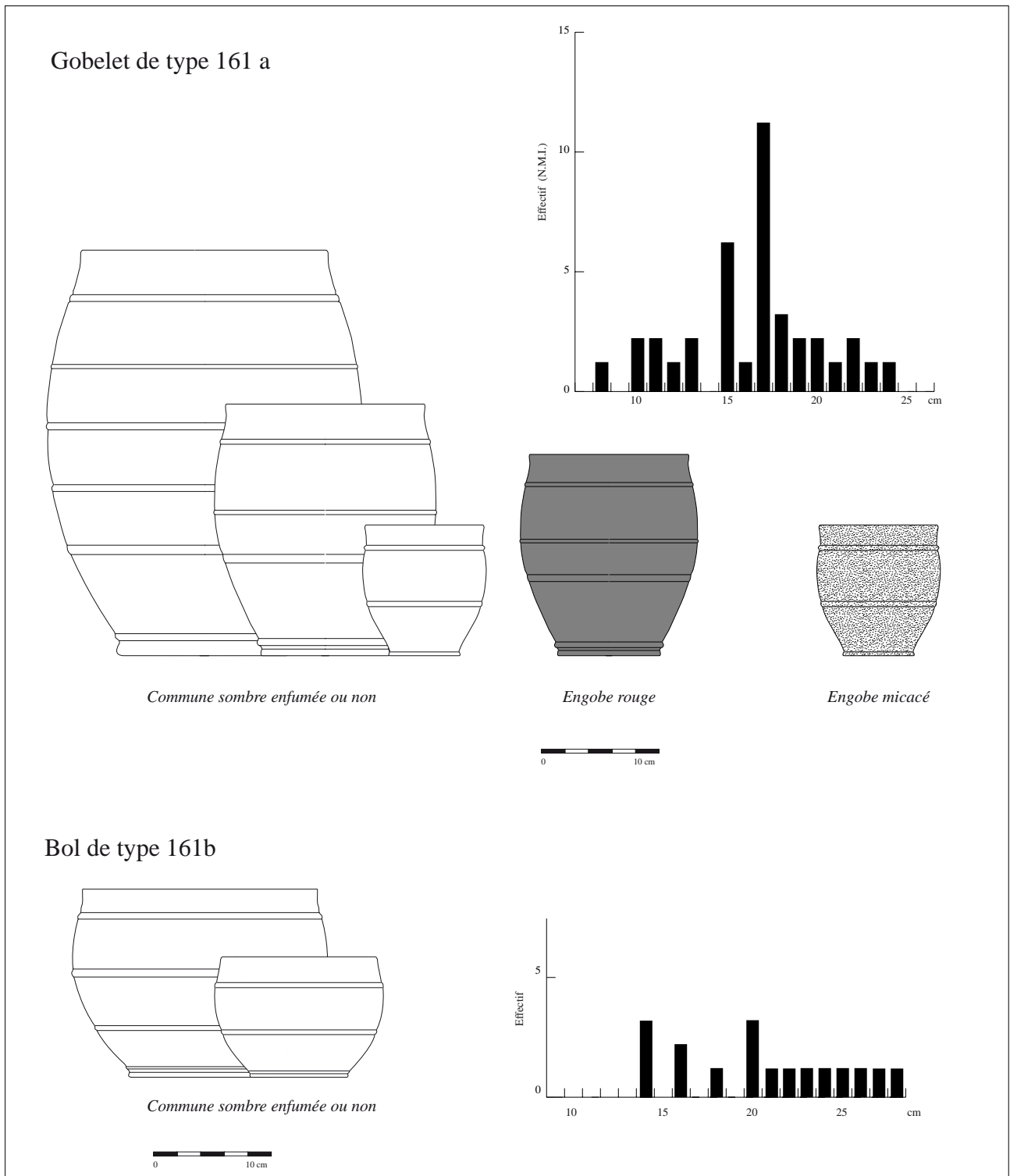


Figure 87 : ORLÉANS, gobelet-tonnelet 161a et bol de type 161b : catégories de productions et dispersion des diamètres à l'ouverture.

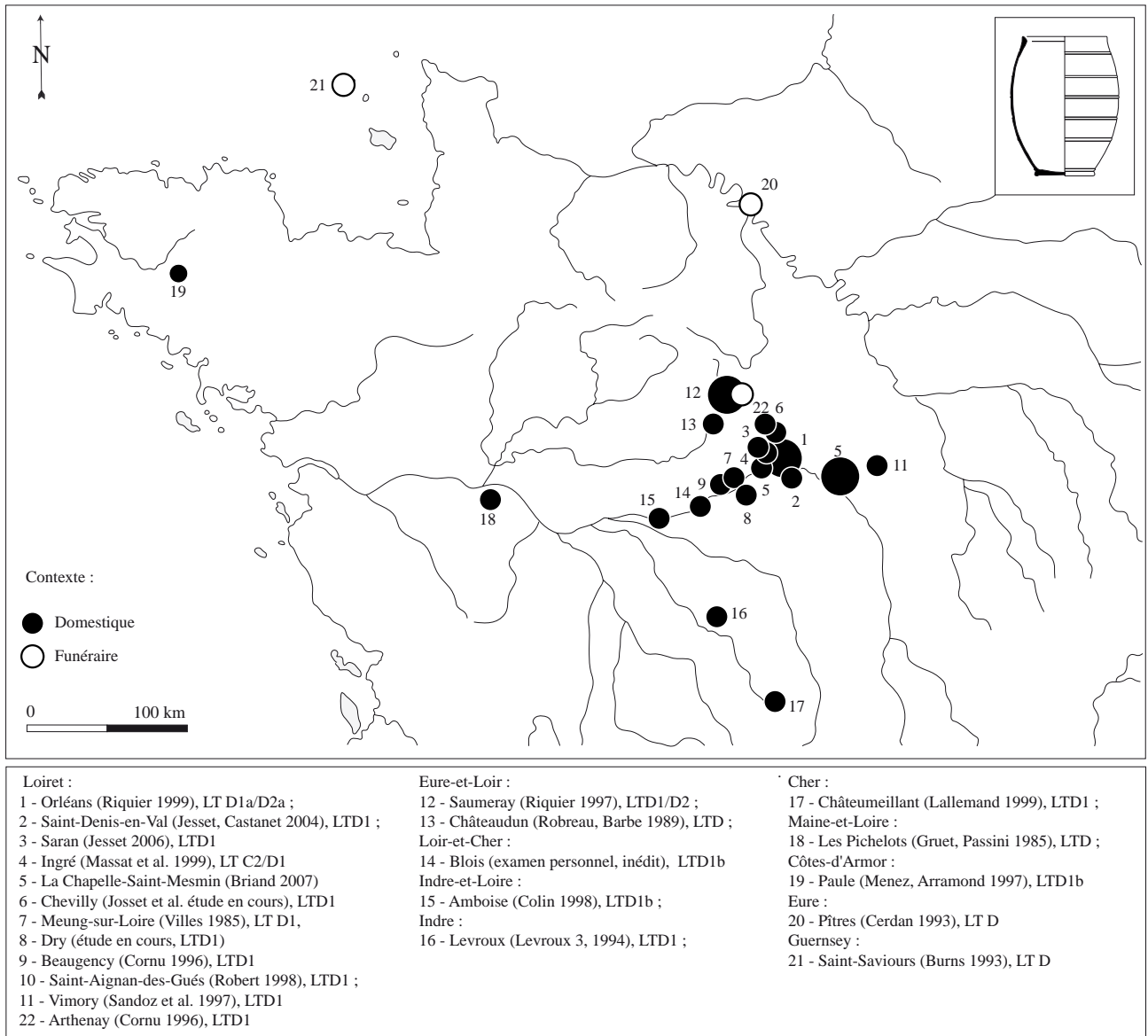


Figure 88 : répartition du gobelet-tonnelet (gros cercle : forme fréquente, petit cercle : forme rare).

Les sites les plus éloignés ayant livré des gobelets-tonnelets correspondent tous à des contextes privilégiés datables de La Tène D1 : la résidence aristocratique de Paule (MENEZ, ARRAMOND 1997 : fig. 31, n° 887-2), les villages des Pichelots aux Alleuds (GRUET, PASSINI 1985 : fosse 29), de Levroux (*Levroux 3* 1994 : 170, n° 563AE2025) et l'*oppidum* de Châteaumeillant (LALLEMAND 1999).

Ces gobelets se retrouvent parmi le mobilier funéraire. Outre l'exemplaire d'une tombe du site de Saumeray (*cf.* Vol. III.1 : n° 28.09), ils sont également inventoriés hors de leur secteur de diffusion principale. Il s'agit précisément de tombes de guerrier, dans la nécropole de La Remise à Pîtres (CERDAN 1993 : fig. 3, n° 4) et de Saint-Saviours dans l'île de Guernesey (BURNS 1993 : fig. 2, n°s 1-3).

La présence de ce type de gobelet en contexte funéraire, soulève par ailleurs des questions liées à la circulation des biens et des personnes et pourrait contribuer à identifier l'origine géographique des défunts, à l'exemple du guerrier de la tombe de Ronchin (DERU 1999).

### **Le bol de type 161 b**

La variante trapue du gobelet-tonnelet, le bol à panse ponctuée de baguettes de type 161b, est identique à l'exemplaire en bois conservé dans un puits d'Agen (BOUDET 1996 : 49). Associés dans les ensembles, le gobelet et le bol pourraient constituer un service de présentation et de consommation.

Cette forme est moins fréquente que le gobelet. On dénombre quinze exemplaires répartis sur une courte durée : elle est en effet attestée uniquement dans les ensembles des horizons 2 à 4 (Fig. 85). Un seul exemplaire est répertorié dans les ensembles de l'horizon 5, où il est peut-être déjà résiduel. La comparaison des effectifs de ce bol avec celui des imitations du bol italien de type Lamb. 31/33 (type 116) semble montrer que ce dernier se substitue au bol gaulois, dès l'horizon 5 (*cf. infra* : Fig. 109).

### **Les vases à décor estampé**

Parmi les vases se distingue une production originale de vases à décor estampé sur le col qui apparaissent dans les ensembles orléanais des horizons 6 et 7 (Pl. 23 : n°1 ; Pl. 66, n° 4703-7 et 4305-5). Leur répertoire se limite à sept formes étroitement liées au service de la boisson : les plus fréquentes sont les coupes à panse ronde et à pied surélevé (seize exemplaires), les vases-bobines (dix ex.), les gobelets-tonnelets (neuf ex.), un bol et un petit pot (Fig. 89 et 90).

La coupe à panse ronde et pied surélevé n'est répertoriée qu'avec ce type d'estampage. Le trésor monétaire de Fondettes est contenu dans l'une d'elle (Vol. III.3 : FON.001). Il est probable que l'exemplaire fragmentaire du site d'Orléans Halles-Châtelet appartienne à cette production (Pl. 23 : 101.F.250-28).

La surface des décors dépasse rarement 3 cm<sup>2</sup>. Les motifs sont variés : ocelles, cercles étoilés, rosettes, feuilles nervurées, tréflées ou bouletées, peut-être dérivées des palmettes (**Fig. 91**). L'une d'elle porte un décor de palmettes qui alternent avec des rosettes (ORL.008), similaires à celles qui ornent les fonds des céramiques campaniennes (PY 2001 : 534-541). De plus, une fosse-dépotier de l'*oppidum* d'Amboise a livré une imitation de patère Lamb.63 à décor interne (AMB.014) associée à un gobelet-tonnelet estampé avec les mêmes poinçons (AMB.008). Les décors italiens ont donc inspiré les potiers locaux : partant d'un modèle à décor interne sur des vases bas ouverts, ils l'ont transposé sur des formes fermées du répertoire indigène.

Les estampages sont réalisés sur pâte fraîche en haut de la panse et peuvent être répétés quatre fois sur le pourtour du vase (SAU.003). Ces motifs s'inscrivent toujours dans les mêmes figures géométriques : une croix, un triangle ou un losange. Le schéma d'organisation reste simple (Fig. 92) :

- Un poinçon peut être utilisé seul et appliqué une (ORL.003) ou plusieurs fois, organisé en triangle pour les poinçons circulaires (BLO.009) ou en faisceaux pour les poinçons foliacés (AMB.004). Lorsqu'il est répété quatre fois, le motif obtenu s'inscrit dans un losange (AMB.010). Sur un exemplaire, le même poinçon est appliqué dix fois pour obtenir deux triangles opposés par la pointe (BLO.004).
- Deux poinçons peuvent être combinés pour former des motifs plus complexes. En général, le premier poinçon (oblong) est appliqué trois fois en faisceaux (AMB.006). Le second motif, en général un poinçon circulaire plus petit, est apposé ensuite à la base et autour du premier motif (AMB.008, BLO.007).

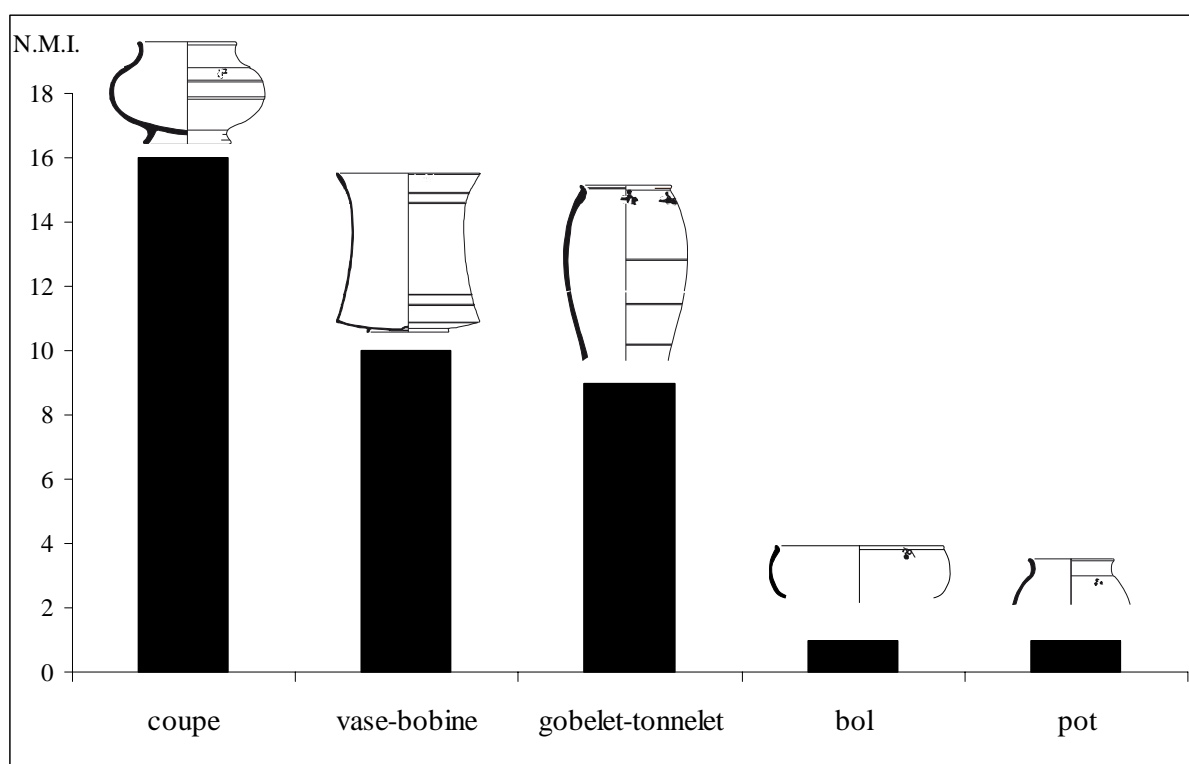


Figure 89 : effectifs des vases à décor estampé, exprimé en N.M.I. par type de forme.

Deux types de pâtes se distinguent. Le premier groupe est à pâte fine, siliceuse, à tranche zonée brun et rouge, à surface enfumée, soigneusement polie, au toucher soyeux et d'un aspect brun à noir plus ou moins profond. La surface interne est très souvent recouverte d'un enduit brun foncé, poisseux, probablement destiné à rendre les vases étanches. Il s'agit d'une production très caractéristique qui permet son identification même à l'état fragmentaire. Leur fréquence à Amboise, dans les niveaux datés du troisième quart du Ier s. av. J.-C., permet d'y pressentir un centre de production. Des gobelets décorés avec les mêmes poinçons ont été retrouvés à Amboise (AMB.012), à Orléans (ORL.007) et dans le secteur culturel de Saumeray (SAU.003).

Le second groupe est réalisé en *terra nigra*. La pâte est fine, siliceuse, dans les tons gris. La surface est soigneusement lustrée, de belle qualité. Les formes répertoriées correspondent pour la plupart à des vases-bobines. Ce groupe semble légèrement plus tardif et n'est actuellement connu qu'à Blois (Loir-et-Cher). La forte concentration de vases à décor estampé y suggère une production locale centrée sur l'époque augustéenne<sup>30</sup>.

<sup>30</sup> L'étude des groupes de productions de *terra nigra* par F. Couvin va dans le même sens (COUVIN 2005 : 113).

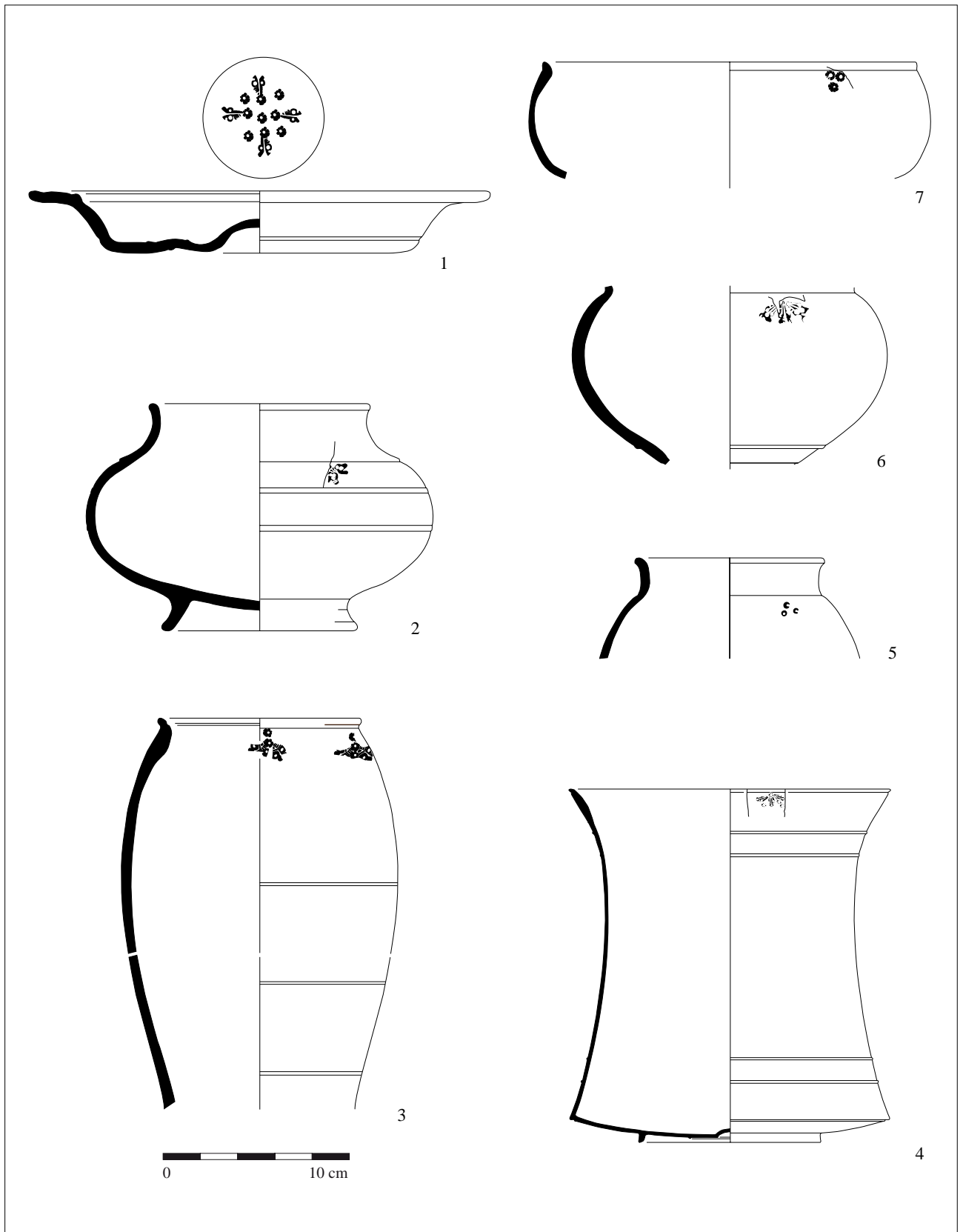


Figure 90 : répertoire des vases à décor estampé.

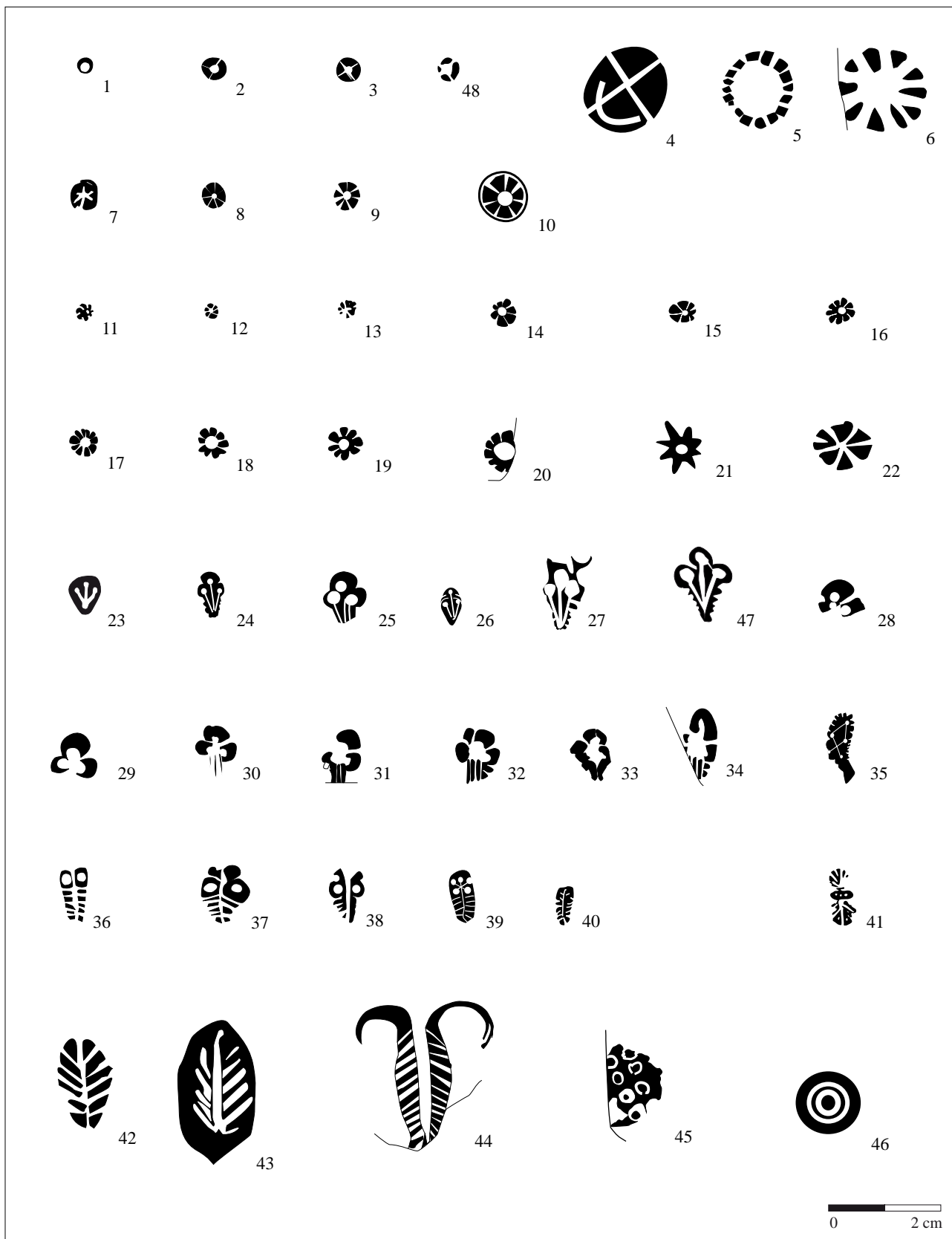


Figure 91 : aperçu des différents poinçons. N°1, 8, 11, 12, 15, 26, 27, 39, 40 : Blois ; n°2, 3, 9, 10, 14, 18, 24, 25, 29, 30, 34, 36, 37, 38, 47, 48 : Amboise ; n°4, 5, 6, 7, 17, 20, 21, 22, 23, 28, 32, 42, 43, 44, 45, 46 : Orléans ; n°13,16, 33, 35, 41 : Saumeray ; n°31 : Angers ; (le poinçon n°19 : attesté sur tous les sites).

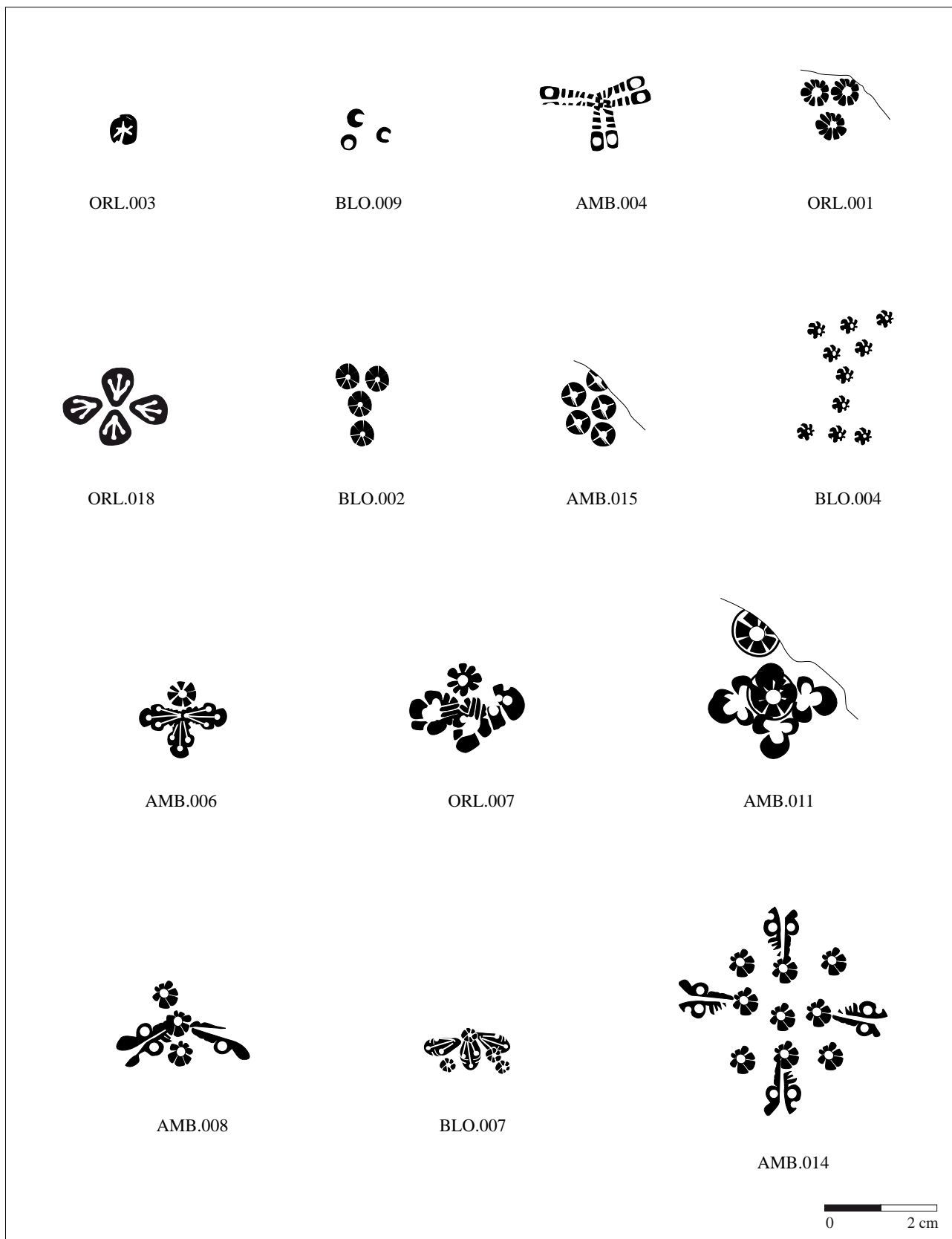


Figure 92 : les différents schémas d'organisation des décors estampés. Les n° AMB.008 et AMB.014 sont réalisés avec les mêmes poinçons.

Ces vases diffèrent de ceux produits par l'atelier de potiers de la rue Delaâge à Angers où le poinçon employé est toujours un ocelle appliqué en triangle ou en frise continue sur la base de vases-bobines ou de coupes à carène basse (*Nos ancêtres...* 1999 : 51-53)<sup>31</sup>.

D'après les différents contextes de découverte, ces vases ornés sont attribuables à une période de production relativement courte. Apparus au plus tôt vers le milieu du Ier s. av. J.-C., ils ne semblent pas perdurer au-delà du changement d'ère, notamment pour les exemplaires blésois (Pl. 146 : n° 5 et 11, Pl. 180 : n° 2109-5 et JOSSET *et al.* 2004 : 213-214).

La distribution de ces vases est clairement centrée sur le Val de Loire, soit les trois quarts sud du secteur carnute et sa marge occidentale turone. Les plus fortes concentrations se situent sur des sites de bord de Loire, entre Amboise et Orléans, mais ces vases circulent également sur la vallée du Loir, et remontent jusqu'à Châteaudun et Saumeray (**Fig. 93**).

### *Les formes ouvertes*

Les formes ouvertes et basses indigènes peuvent être classées en trois types principaux : les jattes à profil en S (types 107, 108, 123, 124 à 128), les écuelles à bord rentrant (types 102, 103, 104, 105) et les coupes carénées (types 121, 131, 132 et 135).

Ce répertoire est dominé par les jattes à profil en S, deux fois plus nombreuses que les écuelles à bord rentrant (Fig. 94 et 95), comme en sénonais (SÉGUIER 1998 : fig. 11). Cette particularité, par ailleurs déjà soulignée par A. Colin (1998 : fig. 17), concerne une large partie nord de la Gaule. *A contrario*, en Bourgogne et en Auvergne, les répertoires sont dominés par les écuelles à bord rentrant (BARRAL 2003 : 369 ; DEBERGE *et al.* 2002a : tabl. 7 ; 2002b : tabl. 8).

Dès l'horizon 3, les formes indigènes sont concurrencées par des patères, des coupes et des bols imités du répertoire campanien. Leur effectif progresse régulièrement, pour devenir prédominant dès l'horizon 5, tandis que les formes indigènes tendent à disparaître totalement.

<b>Horizon</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>Total</b>
% profil en S	67,5	60,3	60,9	30,1	27,3	21,4	13,1	33,3	-	-	31,4
% bord rentrant	30	34,5	21,9	37	26	25,7	23	-	-	33,3	23,1
% coupes carénées	2,5	5,2	6,3	9,6	3,9	2,9	4,9	-	-	-	3,5
% imit. camp.	-	-	10,9	23,3	42,9	50	59	66,7	100	66,7	42
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100 %

Figure 95 : détails des effectifs des formes ouvertes (exprimé en % N.M.I).

<sup>31</sup> On signalera deux récipients apparentés à palmette gravée sous la lèvre, provenant de Levroux (gobelet-tonnelet de type 161a) et de Paris (bouteille de type NPR 60), respectivement issus de contextes datés de La Tène D1 et augusto-tibérien (*Levroux 3* 1994 : 170, n°2025 ; DU BOUTIEZ 1993 : fig. 6, 75).



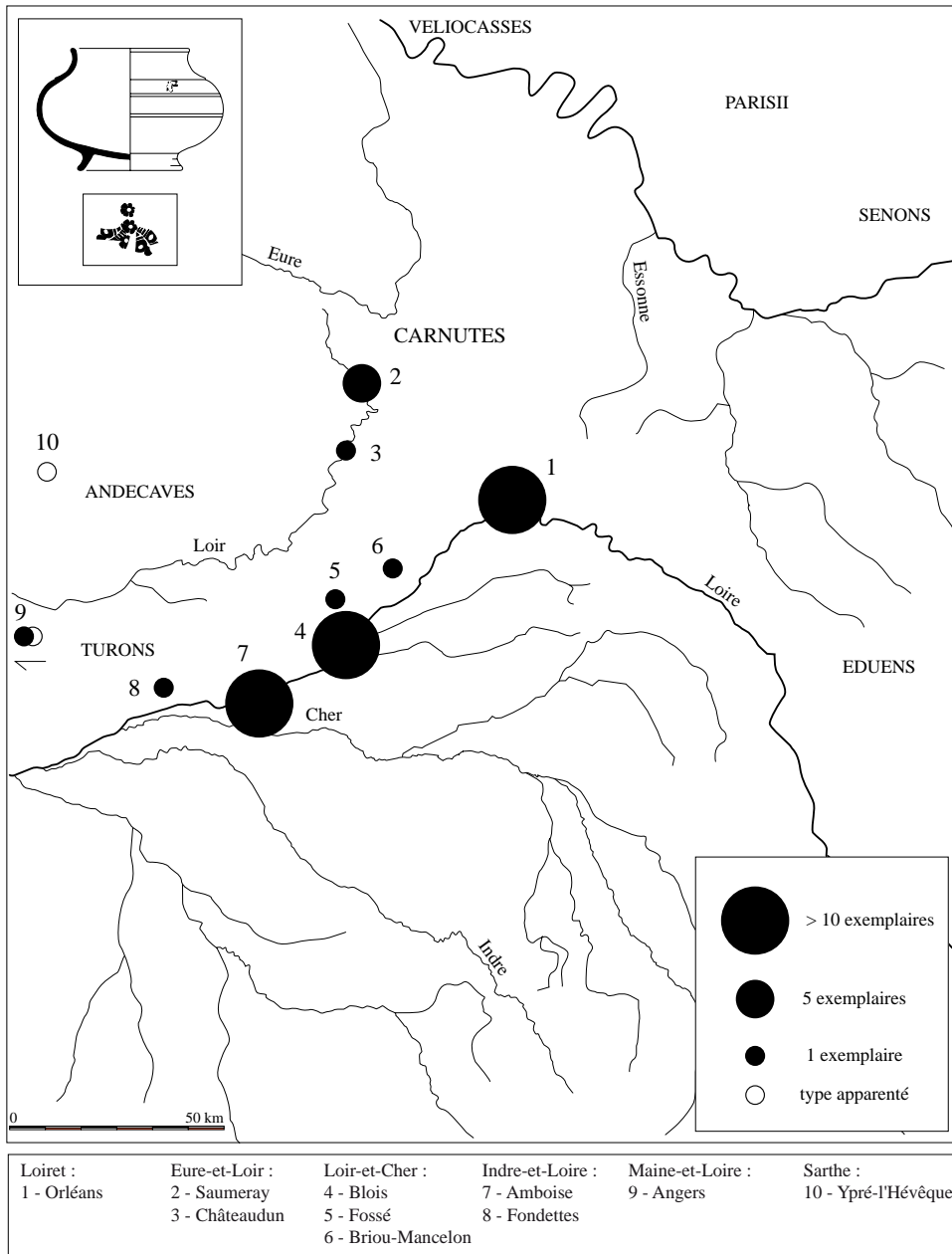


Figure 93 : répartition des vases à décor estampé (pour le détail, voir Vol. III.3, sauf Briou-Mancelon : information A. Ferdière).

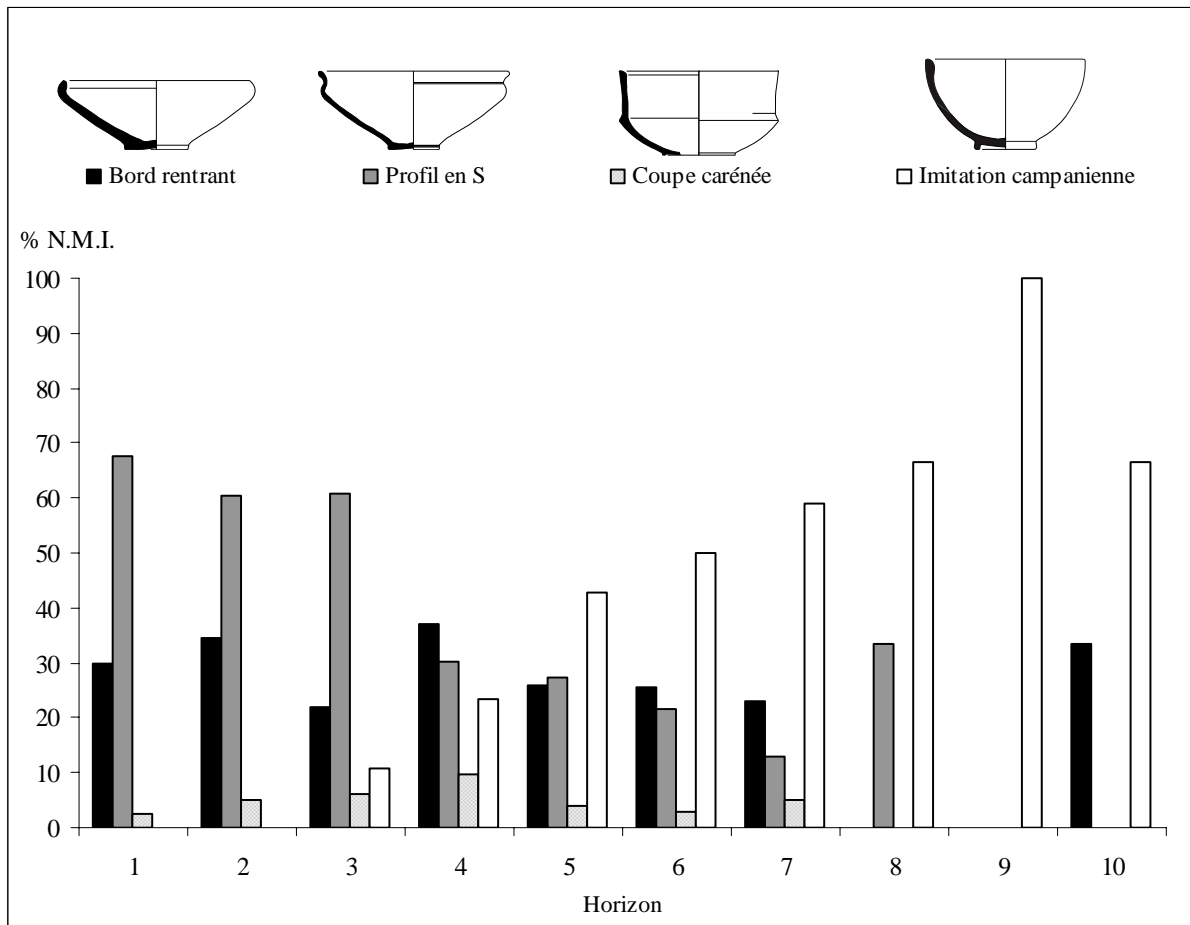


Figure 94 : comparaison des fréquences des trois principales formes ouvertes de type indigène (écuelle à bord rentrant, jatte à profil en S et coupe carénée) et des imitations du répertoire campanien, en céramique commune sombre qui tend à remplacer l'ensemble des formes indigènes.

### Les écuelles à bord rentrant

Les profils des écuelles à bord sont assez variés. Les tendances sont à l'aplatissement du vase et de leur lèvre. Assez épaisse pendant l'horizon 1, elles deviennent petites et très ourlées à partir de l'horizon 5 (Fig. 96). Elles disparaissent des ensembles à partir de l'horizon 8 (Fig. 97).

Il s'agit d'une forme ubiquiste à fonctions et usages multiples. Les autres types (102b, 103, 105) possèdent des surfaces brutes de façonnage et des gabarits généralement supérieurs, qui les attribuent alors à une fonction culinaire. Les types à bord redressé (type 105) et à lèvre simple (type 103) apparaissent dans les ensembles des horizons 1 à 4. En parallèle, on constate l'apparition de l'écuelle à lèvre rentrante aplatie et panse convexe épaissi (type 102b).



Figure 96 : ORLÉANS, répertoire et évolution des formes ouvertes basses de tradition indigène, céramique commune sombre, enfumée ou non.

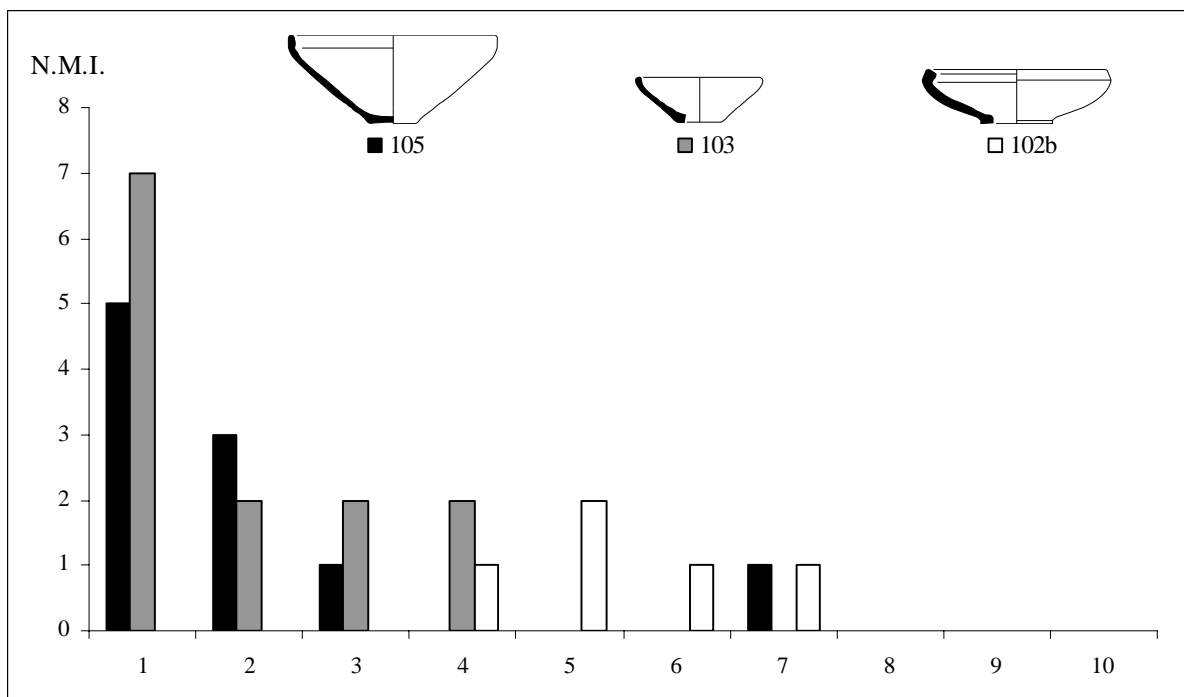


Figure 97 : évolution comparée des effectifs des écuelles de types 105, 103 et 102b, attribuées au service de la préparation/consommation.

Les écuelles de types 102a, 104 a et b et 106 (Fig. 98) possèdent des parois plus fines et sont parfois ornés d'un décor lissé en surface interne, qui suggère une utilisation comme vase à boire ou de présentation (notamment la variante 104b dont le bord très rentrant paraît impropre à la consommation de la boisson). Le type 106, présent dans les ensembles dès l'horizon 1, disparaît rapidement.

La forme la plus fréquente est sans conteste le type 102a, qui connaît sa fréquence maximum dans les ensembles de l'horizon 3. Le type 104a apparaît ponctuellement et de façon irrégulière dans les ensembles des horizons 1 à 7, tandis que le type 104b fait son apparition à partir de l'horizon 4 et jusqu'à l'horizon 7.

Dans les ensembles des horizons 1 à 4, les décors lissés internes, qui apparaissent sur le type 102a, sont rayonnants. Dans les ensembles des horizons 5 à 7, ils deviennent concentriques et spécifiquement associés au type 104b à bord très développé et fortement rentrant. Ils sont alors similaires à ceux qui ornent les assiettes à bord oblique imitées du répertoire campanien, qui apparaissent en parallèle sur le site.

Assez peu représenté dans notre zone d'étude sur ce type de forme, le décor lissé interne apparaît nettement plus fréquemment pendant La Tène C2 et D1 en Touraine (étude personnelle en cours).

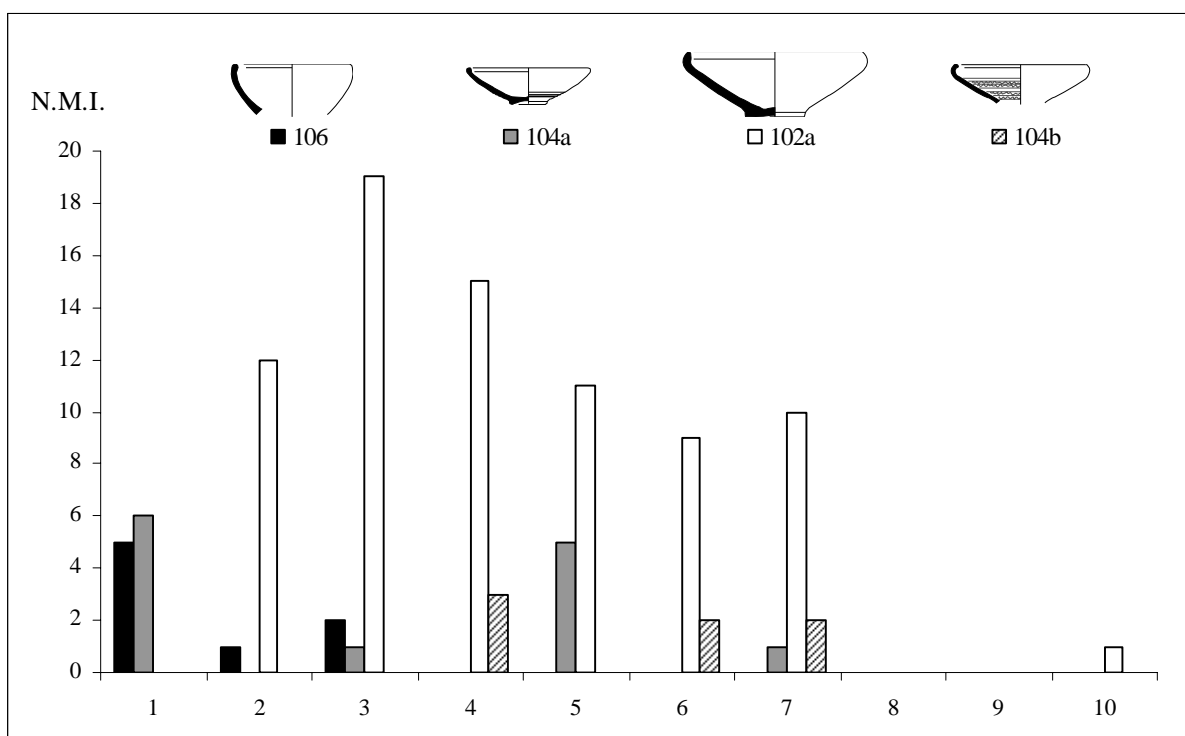


Figure 98 : évolution comparée des effectifs des écuelles de types 106, 104a et b et 102a, attribuées au service de la consommation/présentation.

### Les jattes à profil en S

Les jattes à profil en S dominent le répertoire des formes ouvertes pendant les trois premiers horizons, avant d'être supplantées par les écuelles à bord rentrant (Fig. 94). Leur surface interne est parfois décorée de traits lissés rayonnants dans les ensembles des horizons 1 et 2. Ces ornements disparaissent totalement par la suite.

Leur morphologie évolue tout au long de la période chronologique étudiée (Fig. 96). On constate en premier lieu que, dans les ensembles de l'horizon 1, les diamètres à l'ouverture sont toujours supérieurs au diamètre maximum mesuré au niveau de la carène. Par la suite, le diamètre à l'ouverture est supérieur à celui de la carène, qui est plus prononcée. Les formes sont variées, mais l'on constate les types 107a et 107b tendent à disparaître des ensembles dès l'horizon 2, tandis qu'apparaissent en parallèle deux types contemporains, 108 et 128, dont les capacités volumiques sont deux fois plus importantes (Fig. 99).

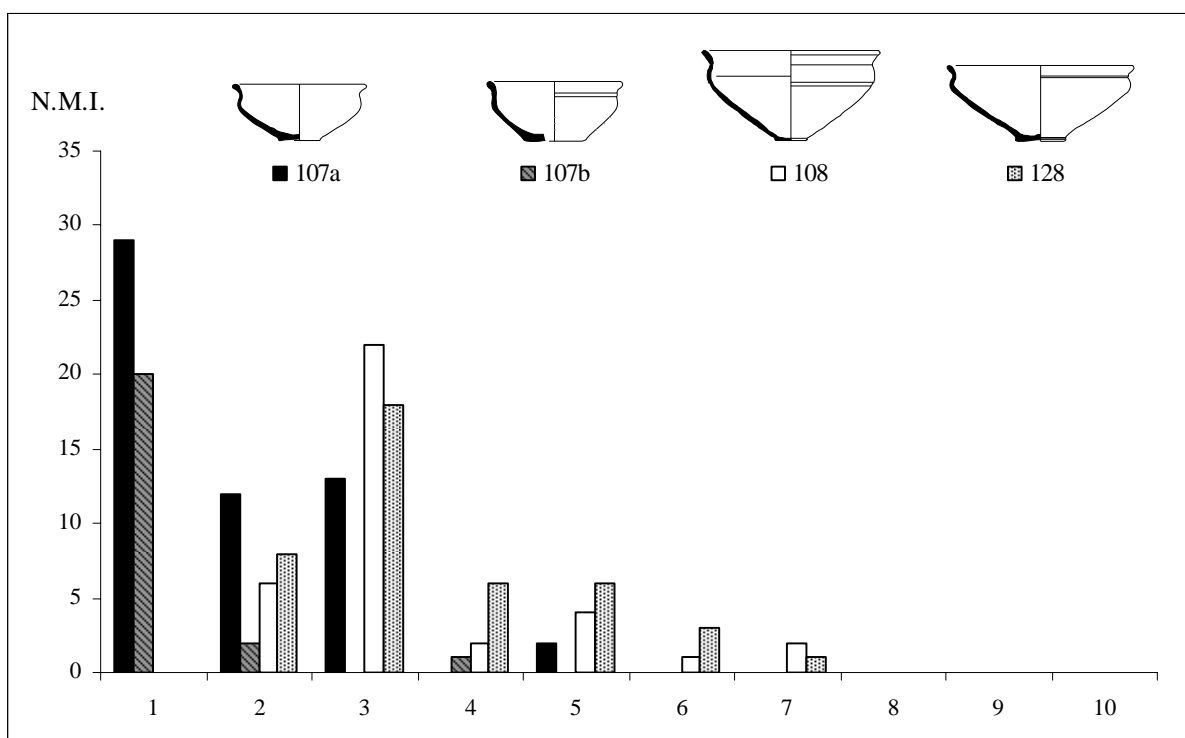


Figure 99 : évolution comparée des effectifs des jattes de types 107a, 107b, 108 et 128.

La comparaison des types très trapus montre au contraire l'apparition des formes surbaissées à partir de l'horizon 4, avec notamment quelques vases de type 125.

Le type 126 apparaît spécifique à l'horizon 6 (Fig. 96 et 100).

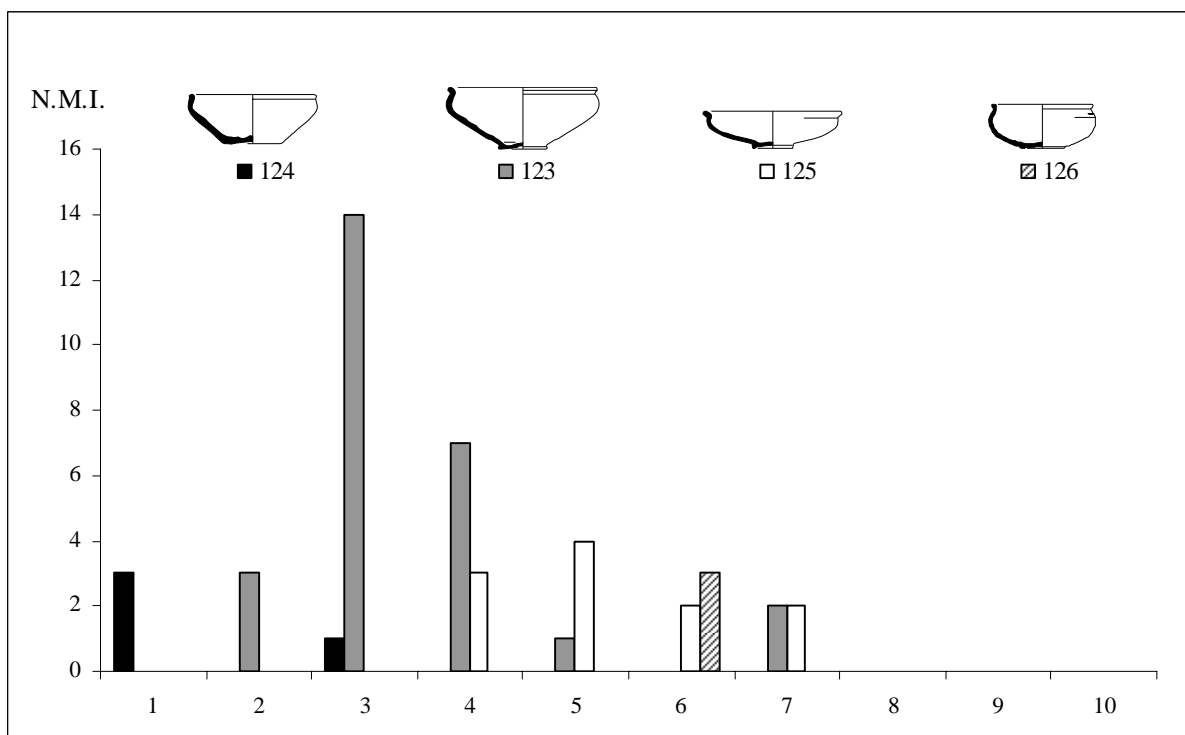


Figure 100 : évolution comparée des effectifs des jattes de types 124, 123, 125 et 126.

La jatte à col cylindrique haut, de type 121, apparaît dans les ensembles des horizons 2 à 6. Elle atteint sa fréquence maximum pendant l'horizon 3 (Fig. 101). Sa morphologie et les traitements de surface lui confèrent une fonction probablement culinaire. Il pourrait s'agir d'un vase destiné à la préparation de terrine par exemple.

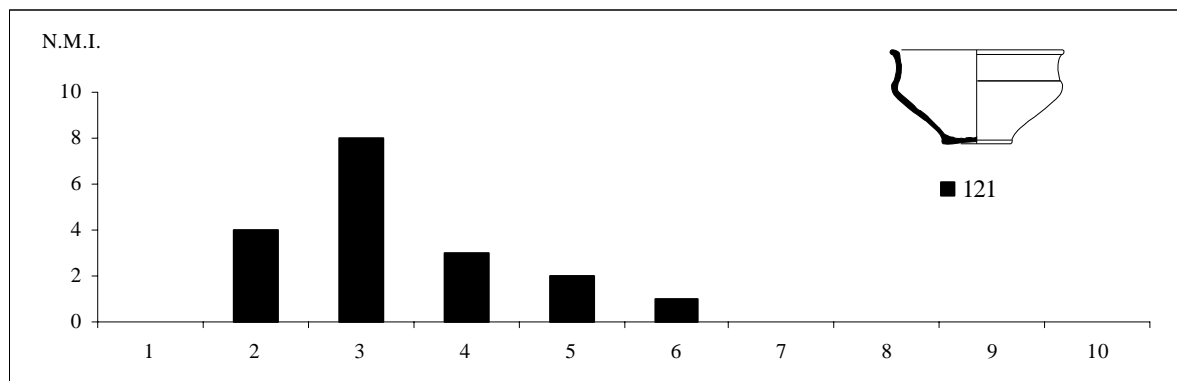


Figure 101 : effectifs des jattes de type 121.

### Les coupes carénées

Les coupes carénées, de types 131 et 132, sont très marginales dans les ensembles de *Cenabum*<sup>32</sup>. Leur surface interne est lissée, afin de les rendre étanche. Il semble donc s'agir d'un récipient préférentiellement destinés à la consommation liquide.

Elles sont attestées de l'horizon 1 à l'horizon 7, en de rares exemplaires et restent anecdotiques sur le site. À partir de l'horizon 7, la coupe de type Menez 103, réalisée en *terra nigra* semble lui succéder (Fig. 102).

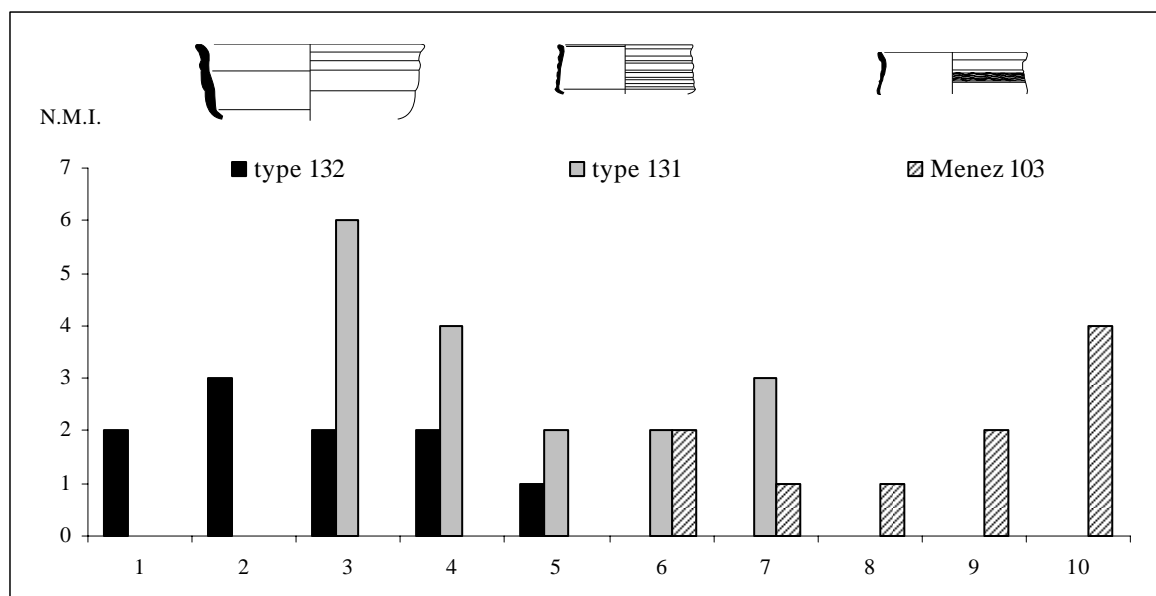


Figure 102 : effectifs comparés des coupes de types 131, 132 et de la coupe de type Menez 103 réalisée en *terra nigra*.

<sup>32</sup> Le type 135, à carène basse est représenté en un unique exemplaire, issu d'un ensemble non présenté ici.

Sur le site de Saumeray, à l'inverse, cette forme est particulièrement fréquente durant les IIe et Ier s. av. J.-C. Leur panse est lisse ou ponctuée de baguettes (Pl. 157 : n° 15, 18, Pl. 158 : n°13, 16 ; Pl. 168 : n°3 à 7), comme sur les sites du Sénonais (SÉGUIER 1998).

### Les imitations du répertoire campanien

La faible proportion des céramiques campaniennes est, comme sur la plupart des sites proto-urbains de la fin de l'Âge du Fer d'une large Gaule centrale, « compensée » par leurs nombreuses imitations (Fig. 103).

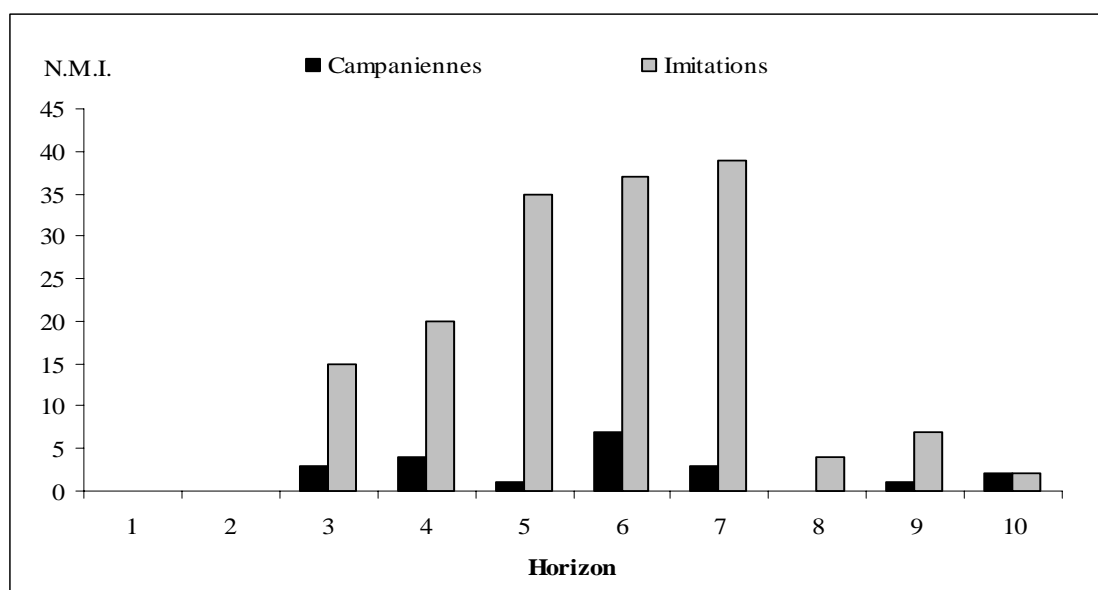


Figure 103 : comparaison des effectifs des céramiques campaniennes et de leurs imitations en céramique commune enfumée, exprimé en N.M.I. par horizon.

Ces imitations concernent un répertoire assez restreint : les coupes Lamb.27, les patères Lamb.36 et 6, les bols Lamb.31/33 et les assiettes à bord oblique Lamb.5 et 5/7. Les exemplaires les plus précoces apparaissent en Auvergne, dès le deuxième quart du IIe s. av. J.-C., avec notamment des coupes Lamb.27 (DEBERGE *et al.* 2002 a : 56). Le répertoire s'élargit à partir du milieu du IIe s. en Bourgogne, puis à la fin du IIe s. en pays ségusiave. Ces imitations deviennent surtout fréquentes dans les ensembles de La Tène D1b et La Tène D2a et c'est dans le courant de cette période qu'apparaissent les assiettes, qui seront ensuite produites en *terra nigra* (type Menez 22/27) (JOLY, BARRAL 1992 : 101-102 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 147 ; DEBERGE *et al.* 2002 a : 56 ; 2002b : 90).

On citera, en référence, la chronologie établie pour le bassin clermontois :

Répertoire	Période d'apparition	Période de disparition constatée
Lamb.27	175-150 (étape 2a)	vers 100
Lamb.36	150-125 (étape 3a)	vers 100 (puis version peinte à Gondole 75-50)
Lamb.6	150-125	50-25 (étape 3b)
Lamb.31/33	150-125	-25/0 (étape 4b)
Lamb.5/7	125-100 (étape 4a)	En augmentation jusqu'à -10/+10 (étape 5b)

Figure 104 : récapitulatif de la chronologie des principales imitations du répertoire campanien dans le bassin clermontois (d'après DEBERGE *et al.* 2002a : 56 et 2002b : 90).



À Orléans, ces imitations apparaissent brutalement à l'horizon 3, dans un répertoire d'emblée varié, qui totalise près de 3 % des formes (Fig. 105).

Elles regroupent les bols Lamb.31/33, les patères à lèvres pendante Lamb.36 et 6 et les coupes Lamb.27b et 55 (Fig. 106 et 107). On dénombre six fonds à décor estampé et un exemplaire à bandes blanches peintes en surface interne. La qualité de leur pâte désigne des produits importés, probablement du secteur arverne ou ségusiave, où ces imitations et ces décors sont fréquents à la même période (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 105).

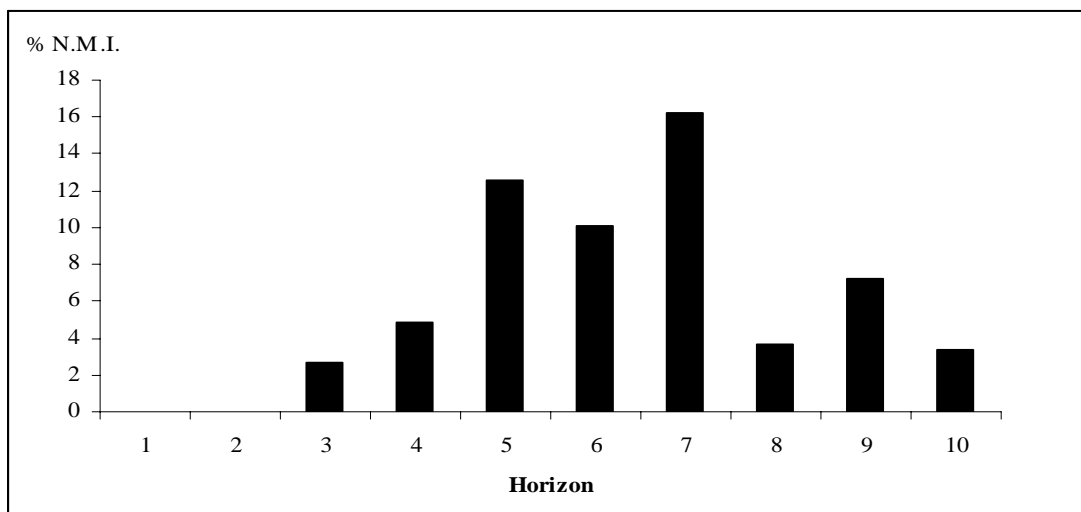


Figure 105 : évolution de la fréquence des imitations du répertoire campanien en céramique commune enfumée, exprimé en % N.M.I. sur l'ensemble du mobilier, par horizon.

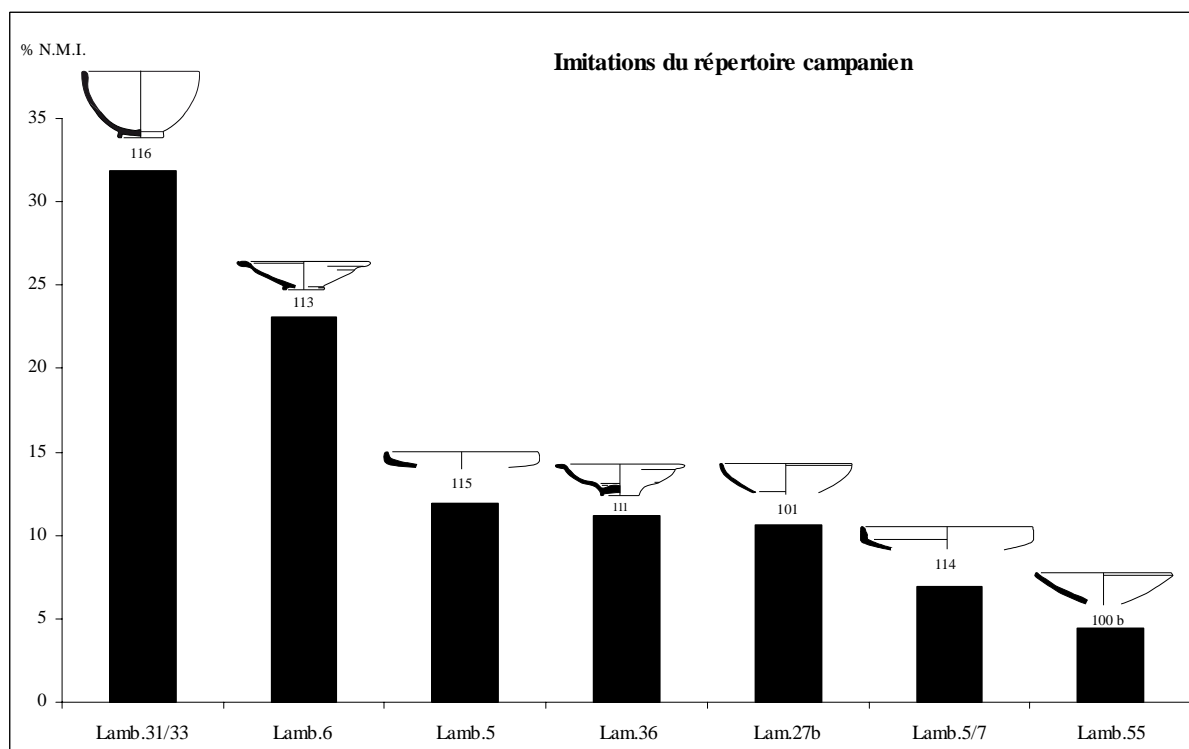


Figure 106 : fréquence comparées des formes imitées du répertoire campanien, en pâte commune sombre, exprimé en % N.M.I. par type de forme.

<b>Horizon</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Total N.M.I.</b>	<b>216</b>	<b>176</b>	<b>551</b>	<b>421</b>	<b>277</b>	<b>365</b>	<b>240</b>	<b>107</b>	<b>97</b>	<b>59</b>	<b>2 509</b>	
Lamb. 36	-	-	4	4	5	2	3	-	-	-	<b>18</b>	11,2
Lamb.27b	-	-	6	5	4	-	1	-	-	-	<b>17</b>	10,6
Lamb.31/33	-	-	3	2	16	11	14	1	3	1	<b>51</b>	31,9
Lamb.6	-	-	1	4	6	15	9	1	-	1	<b>37</b>	23,1
Lamb.55	-	-	1	3	1	2	-	-	-	-	<b>7</b>	4,4
Lamb.5	-	-	-	2	3	5	5	-	4	-	<b>19</b>	11,9
Lamb.5/7	-	-	-	-	-	2	7	2	-	-	<b>11</b>	6,9
<i>dont décors estampés</i>	-	-	6	1	1	-	-	-	-	-	<b>8</b>	
<i>dont décors peints</i>	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	<b>3</b>	
<b>TOTAL</b>	-	-	15	20	35	37	39	4	7	2	<b>160</b>	100
Ratio des imitations	-	-	2,7	4,8	12,6	10,1	16,2	3,7	7,2	3,4	<b>6,4</b>	-

Figure 107 : effectifs des imitations du répertoire campanien en pâte commune sombre, par horizon (exprimé en N.M.I).

Les productions régionales font leur apparition dans les ensembles de l'horizon 4, avec des imitations plus ou moins fidèles au modèle et de bien moindre qualité. Certaines sont non tournées et grossièrement lissées, notamment des patères de type Lamb.36 (Pl. 53 : 4911-2, Pl. 58 : F.462-2) et des coupes Lamb.27 (Pl. 58 : F.462-4). On inventorie également les premières assiettes à bord peu développé de type Lamb.5, à décor lissé interne (**Fig. 108**).

Avec plus de 12 % des formes pendant l'horizon 5, ces imitations sont nettement plus fréquentes. On constate l'augmentation sensible du nombre de bols Lamb.31/33 et l'apparition d'une variante à lèvres sinuées (type 122). Ce bol, le plus fréquent, totalise 31,9 % des imitations (Fig. 107). Leur augmentation, mise en parallèle avec les effectifs du bol indigène de type 161b, tend à montrer qu'ils se substituent à ces derniers dans le corpus (Fig. 109). Un seul décor estampé est inventorié sur le fond ombiliqué d'une patère Lamb.63 (?).

Horizons	3	4	5	6
Lamb.55?				
Lamb.27b				
Lamb.31/33				
Lamb.36				
Lamb.6				
Lamb.5				
Lamb.5/7				
Horizons	7	8	9	10
Lamb.31/33				
Lamb.6/36				
Lamb.5				
Lamb.5/7				
Lamb.1/8				
Modelé				
Tourmé				

Figure 108 : ORLÉANS, répertoire et évolution des imitations de céramiques campaniennes par horizon.

## Le bol hémisphérique à baguettes (type 161b)

On constate, en parallèle, l'apparition des imitations de bol campanien Lamb. 31/33 (type 116). La confrontation de leur fréquence par horizon montre que le bol de type 161b, de tradition indigène, paraît concurrencé, peut-être dès l'horizon 3, par l'imitation du bol de tradition méditerranéenne. Ce bol italique remplace totalement le bol gaulois à partir de l'horizon 5 (Fig. 84 et 109).

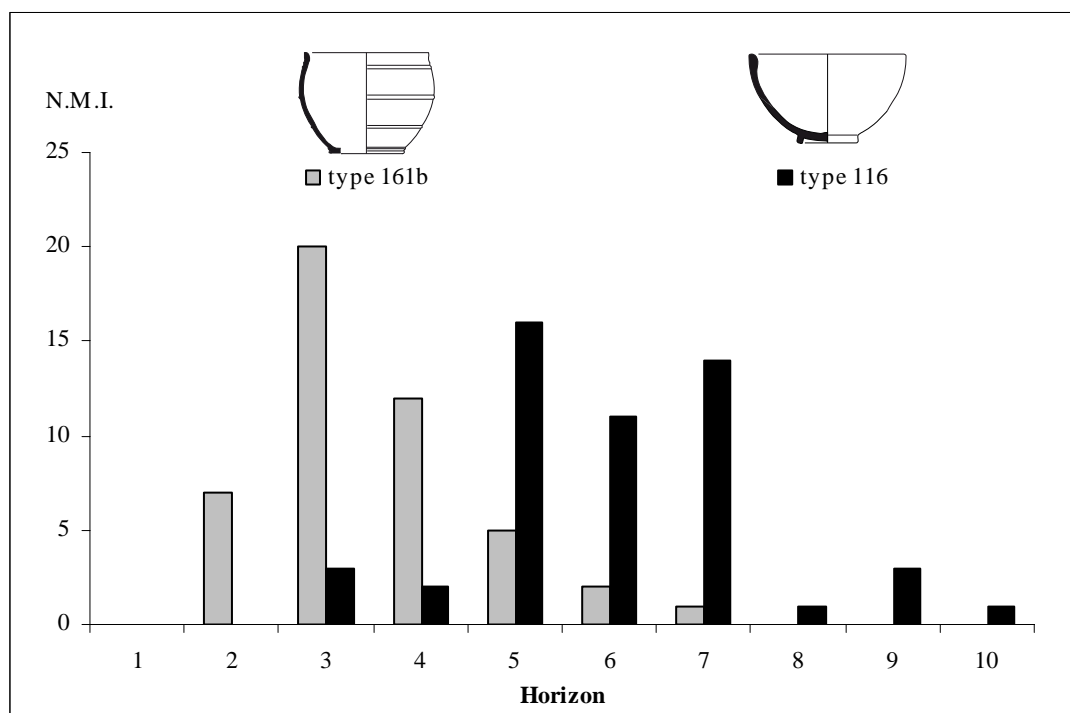


Figure 109 : effectifs des bols de type 161b (en gris) et du bol de type 116 (en noir) dérivé de la forme campanienne Lamb. 31/33 : le second type semble se substituer au premier, exprimé en N.M.I. par horizon.

À Saumeray, le bol gaulois est plus fréquent et en usage jusqu'à l'époque augustéenne précoce, alors que le bol italique est totalement absent de l'habitat. Tous les exemplaires répertoriés proviennent du secteur cultuel et notamment de la grande enceinte (Pl. 185).

On constate donc que sur un site tel que *Cenabum*, le bol gaulois est remplacé par le bol de tradition italienne, alors qu'il persiste sur le site de Saumeray, pendant toute la durée de l'occupation.

C'est pendant l'horizon 5 qu'apparaissent les patères Lamb. 6 et 36, en céramique ardoisée, à pâte kaolinitique, importées d'Auvergne ou de la basse vallée de l'Allier. Des exemplaires à couverture rouge sont produits à Gondole (DEBERGE *et al.* 2005 : pl. 6, n° 8).

Dans les ensembles de l'horizon 6, on assiste à la disparition des coupes Lamb.27, à l'augmentation sensible des patères Lamb.6, au détriment des Lamb.36 et à l'apparition des premières assiettes à bord développé de type Lamb.5/7 (Fig. 107). Les décors lissés internes sont

plus nombreux, notamment sur les bols. On note également des bandes peintes internes sur deux bols dérivés des Lamb.31/33.

Quelques coupes et bols sont modelés. Les répertoires en céramique ardoisée concernent les mêmes formes que précédemment, ainsi que des assiettes à bord oblique. Un exemplaire de patère Lamb. 36 à couverture rouge est également inventorié.

Ces formes atteignent leur fréquence maximum pendant l'horizon 7, avec plus de 16 % du N.M.I. On y constate surtout l'augmentation sensible du nombre d'assiettes, qu'elles soient en céramique commune sombre enfumée, ardoisée ou en *terra nigra*, catégorie qui fait alors son apparition. On citera en particulier une coupe à petite lèvre ourlée dérivée de la forme Lamb. 1/8 (*Dicocer* 2001 : 562, n°2950) dont les originaux circulent sur le site dans l'horizon précédent.

On signalera de même les premières assiettes à bord oblique à enduit rouge lustré, probablement originaires du secteur sénon (*cf. infra* § 2.2.3.7). En parallèle, des couvercles de type Lamb.6/36 sont produits en version doré au mica (*cf. supra* § 2.2.3.5).

Dans les ensembles des horizons suivants, les imitations du répertoire campanien en céramique commune sombre enfumée sont nettement moins nombreuses. Seuls quelques bols Lamb.31/33, des assiettes à bord oblique et des patères ou couvercles Lamb.6/36 perdurent, pour l'essentiel produits en *terra nigra* et en pâte brune à couverture rouge ou micacée (Fig. 108).

### **Les imitations à décor estampé interne**

Parmi ces imitations, une dizaine de fonds sont ornés d'un décor estampé interne, dérivé des décors des coupes Lamb.27b en céramique campanienne A (**Fig. 110**). Ils sont caractéristiques l'horizon 3, avec six exemplaires. Deux autres proviennent de contextes non présentés ici, mais datables de la même période (Fig. 110 : 093.U.S. 1175 et 093.F.890). Les formes sont assez plates et pourraient correspondre aux imitations de formes Lamb.36 ou Lamb. 27b.

Dans la Région Centre, quatre exemplaires supplémentaires sont connus. Deux sont appliqués sur le fond d'assiette dérivée de la patère Lamb.63, issu de fosse de La Tène D2 du site d'Amboise, Les Châtelliers (CHAMPAGNE, COUVIN 1996), les deux autres proviennent du site de Meung-sur-Loire, Le Clos Fleury (**Fig. 111** et Pl. 136).

Les décors s'apparentent clairement à ceux du Forez et du Roannais, où ils constituent une des particularités régionales. Ils apparaissent dès l'horizon 1, à raison de quelques exemplaires, mais sont surtout caractéristiques de l'horizon 2, des années 130-110 av. J.-C. (VAGINAY, GUICHARD 1988 : 63-64 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : 105-106). Ils ornent le plus souvent des imitations de bols Lamb.31/33 et des patères Lamb.36. Ce type de décor est, semble-t-il, moins fréquent dans la plaine de la Limagne (DEBERGE *et al.* 2002 a : fig. 9).

Il est possible que les exemplaires d'Orléans soient originaires du nord du Massif Central, au même titre que bien d'autres vases orléanais. Seuls les exemplaires provenant d'Amboise semblent correspondre à une production du site (*cf.* Vol. III.3. : AMB.014 et 016).

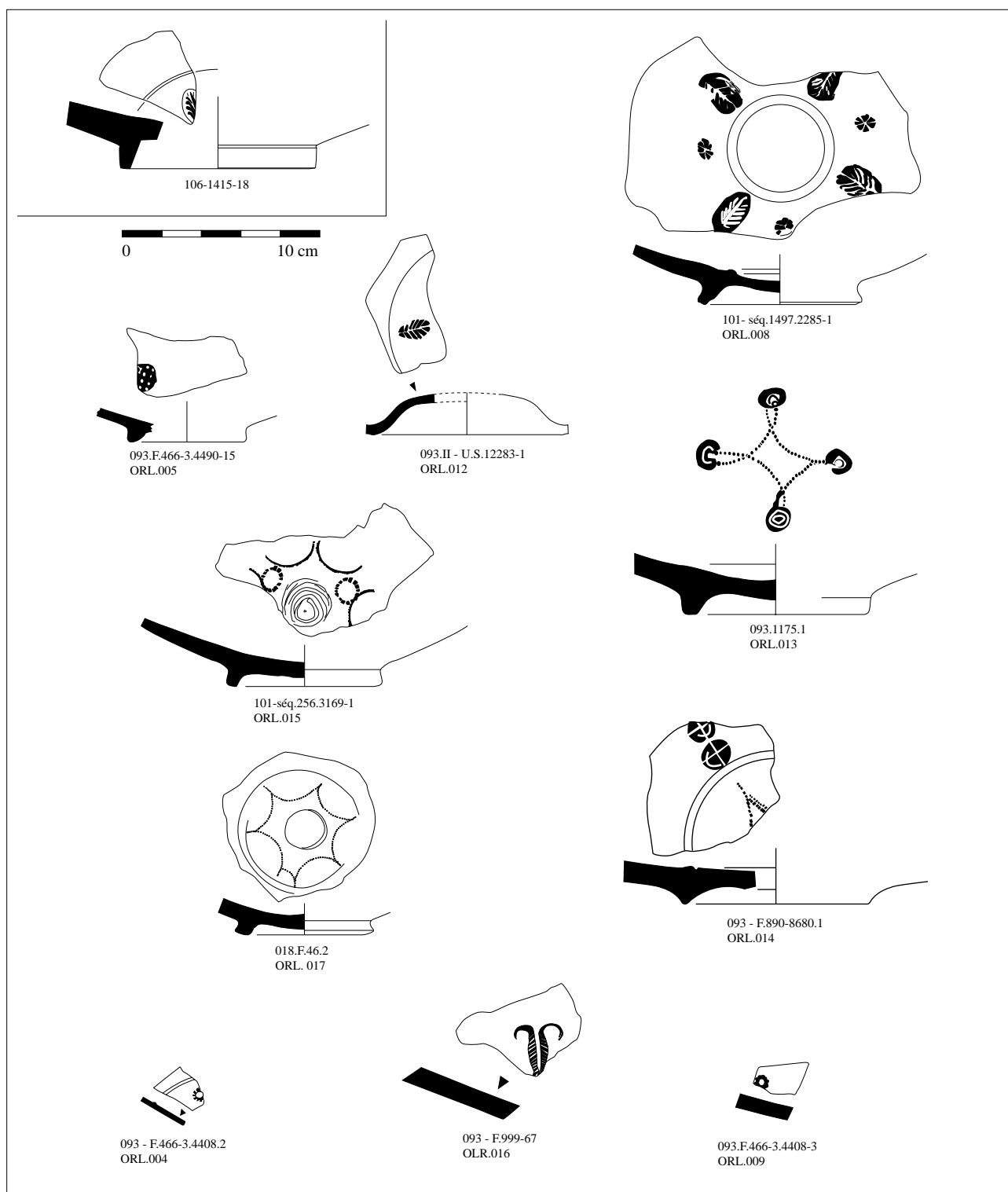


Figure 110 : céramique campanienne A à décor estampé ("Place de Gaulle", site 106) et imitations provenant d'Orléans.

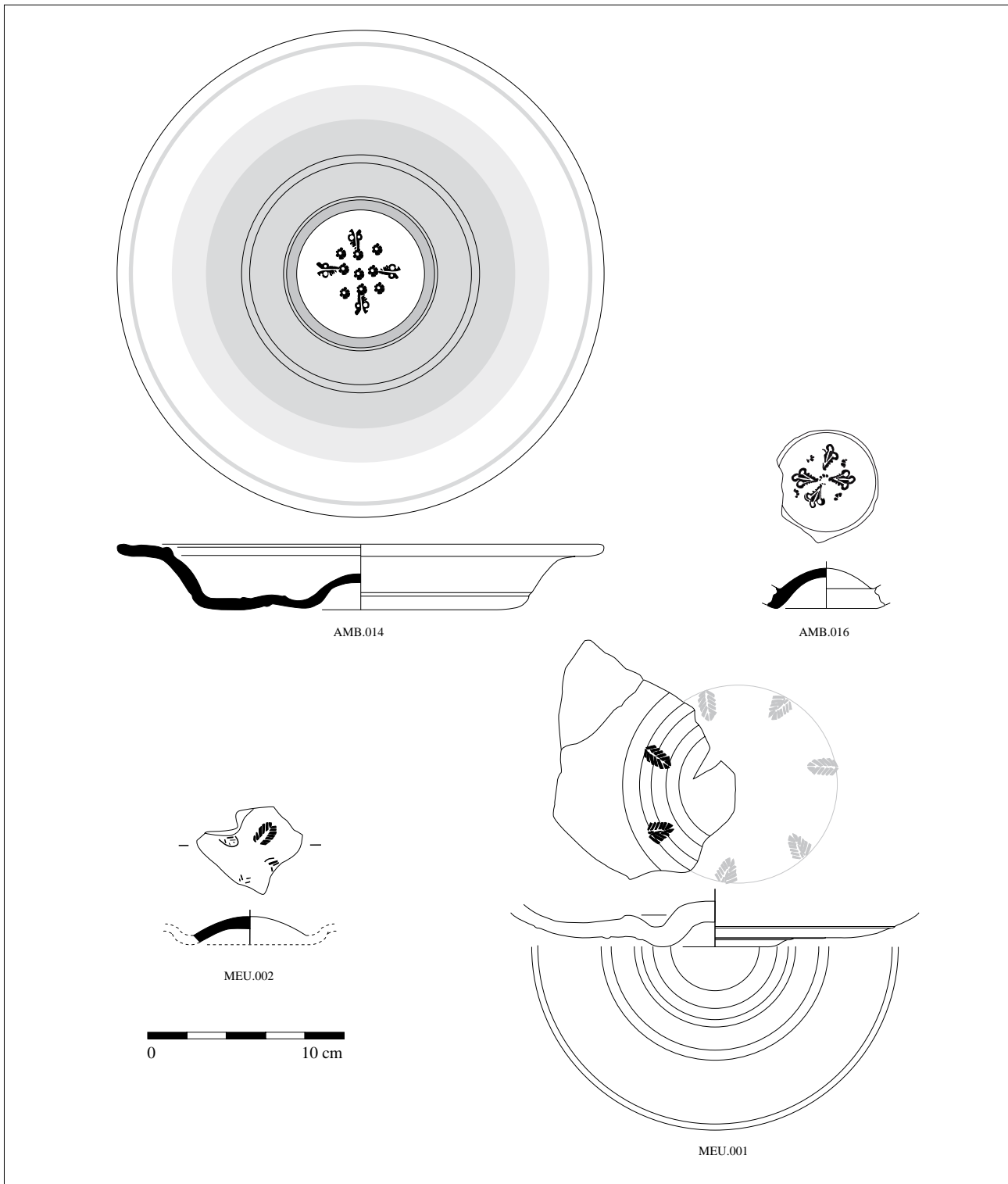


Figure 111 : imitations de céramiques campaniennes à décor estampé interne d'Amboise et de Meung-sur-Loire.

### 2.2.3.3. Les céramiques communes importées du domaine gaulois

#### Les vases décorés à la molette

Les décors à la molette apparaissent dans les ensembles de *Cenabum* à partir de l'horizon 5, avec des vases importés de fabrication gauloise (**Fig. 112**). La fréquence de ce type de décor sur les sites du nord du Massif Central constitue l'une des particularités régionales (DEBERGE *et al.* 2002b : fig. 7 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : 116 ; LALLEMAND 2005).

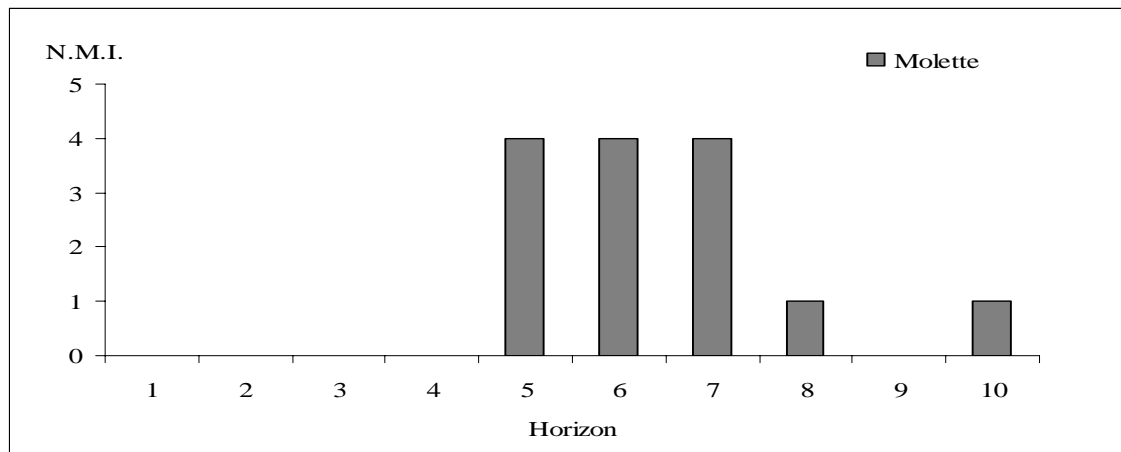


Figure 112 : effectif des vases décorés à la molette, exprimé en N.M.I. par horizon.

Les décors à la roulette sont appliqués sur des bols à pâte jaunâtre enduits de mica (**Fig. 113** : F.187-4, 1301-11). D'autres récipients de type bol ou pot, à pâte claire enfumée ou non, sans revêtement, sont ornés de motifs plus complexes (Fig. 113 : F.755-10, F.187-2, 12599-7).

Un vase se distingue du lot. Sa pâte est très sonore, fine et aérée (à fines vacuoles), à tranche sandwich (cœur gris, frange beige-jaunâtre) et surfaces gris moyen qui rappellent les productions catalanes. Les inclusions visibles se composent de fines paillettes de mica et de petits grains blancs et noirs. Contrairement aux exemplaires ampuritains, ce vase est décoré à la molette (Fig. 113 : 7335-1) et son origine reste donc indéterminée. Il est issu d'un niveau de remblai situé sous le silo 093.F.747, attribué à l'horizon 6.

La diffusion des pichets ampuritains concerne surtout en Gaule méridionale au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; quelques rares exemplaires atteignent la Gaule du Centre-Est (LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : 130 ; BARRAL 1999 : fig. 6), secteur par lequel le vase d'Orléans pourrait avoir transité, comme le suggère le flux des autres mobiliers.

Régionalement, ces vases sont totalement absents en dehors du site de *Cenabum*, ce qui confèrent, une nouvelle fois, une place résolument à part à ce site au sein du territoire carnute.



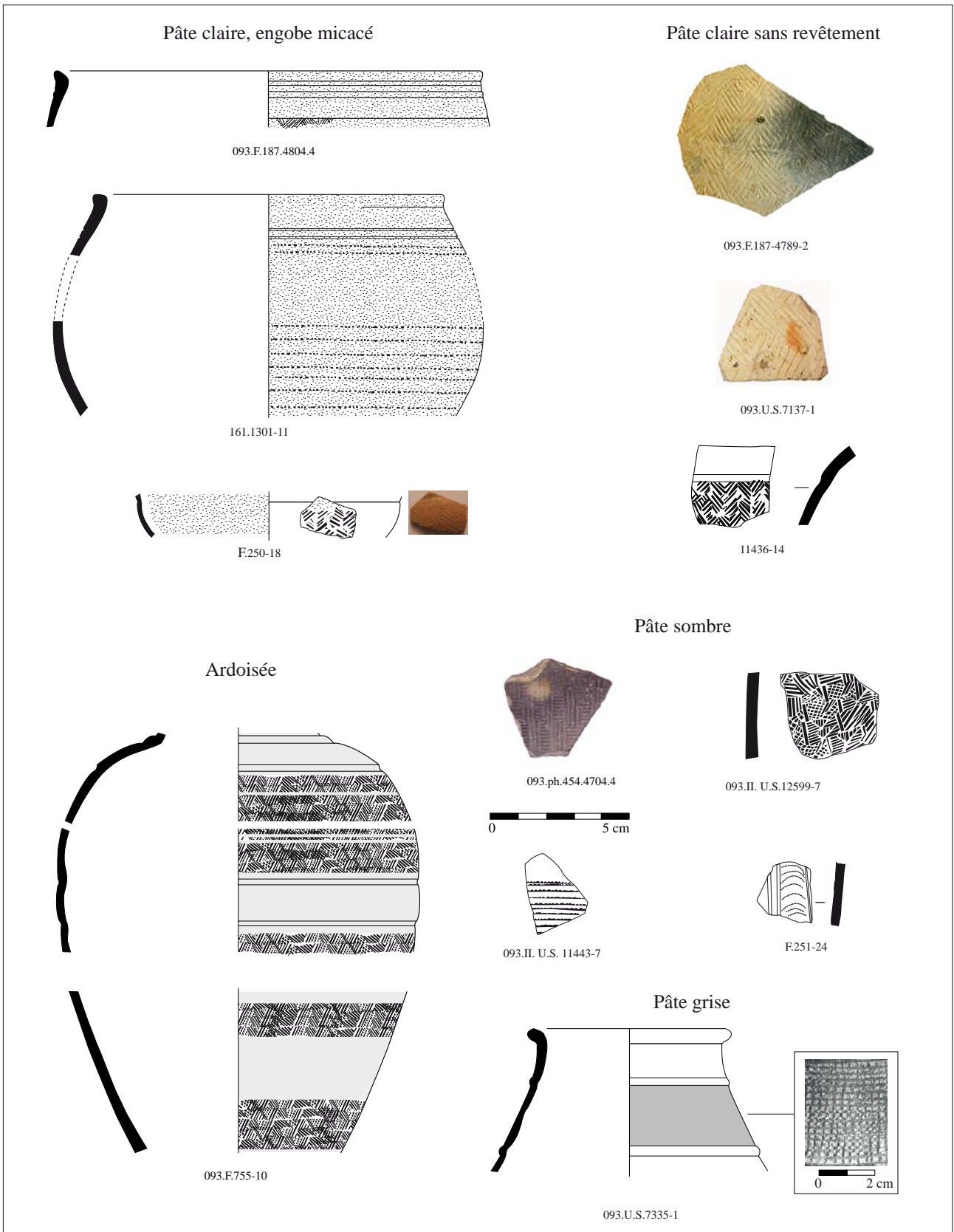


Figure 113 : ORLÉANS, vases importés à décor de molette.

## Les vases à décor d'ocelles

Sur le site d'Orléans, seulement trois vases portent des décors d'ocelles. Le premier provient d'un contexte de l'horizon 5 (Pl. 104 : 11436-13), le second d'un ensemble attribué à l'horizon 6 (Pl. 26 : F.250-3). Le dernier est daté de l'horizon 7, sur un bol en *terra nigra* (Pl. 66 : 4305-8), probablement originaire des ateliers de Nevers (BARRAL, JOLY 2002 : ill.6, n°72).

Même si ce décor ocellé se présente, d'après sa fréquence, comme une particularité du Nivernais à l'époque augustéenne (DEVAUGES, CAZAURAN 1981), c'est en secteur trévire que les premiers décors de ce type sont répertoriés, à ma connaissance. La tombe 6 de la nécropole de Lamadelaine, datée de La Tène D1b, renfermait un service composé d'un pot et d'un couvercle décorés de bandes ocellées (METZLER, METZLER-ZENS, MÉNIEL 1999 : fig. 33, n° 11a et 11b). Un service identique est associé à une monnaie de A. *Hirtius* (datée de 49-45 av. J.-C.) dans la tombe 8, datée de La Tène D2b (*idem* : fig. 43, n° 6 et 8).

À Roanne, ce type de décor apparaît dans deux fosses de l'horizon 4, soit vers 80-70 av. J.-C. (fosses 14 et 16 : LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : pl. 61, n° 16, pl. 68, n° 1). Le site d'Authumes, Le Tertre (Saône-et-Loire) a livré un vase comparable dans un contexte datable de La Tène D2a (BARRAL, VIDEAU 2005 : fig. 7, n° 6). En Auvergne, il est attesté ponctuellement dans les mêmes contextes (étape 2 du Ier s. av. J.-C. : DEBERGE *et al.* 2002b : fig. 7 ; DEBERGE 2002 : fig. 6 n° 16).

## Les jattes d'Aulnat

Produites dans la plaine de la Limagne peut-être dès la fin de La Tène B (AUGIER *et al.* 2007 : 152), les jattes d'Aulnat sont fréquentes sur les sites de ce secteur. Elles représentent environ 10 % des formes des ensembles pendant le IIe s. et disparaissent au début du Ier s. av. J.-C. (DEBERGE *et al.* 2002b : 70). Il s'agit d'un vase qui n'est *a priori* pas destiné à circuler et qui est donc rarement attesté en dehors de son secteur de production.

Deux jattes d'Aulnat sont répertoriées dans les ensembles étudiés. D'autres exemplaires proviennent du site de l'Îlot Saint-Germain (PETIT 1985 : 71). L'une provient d'un ensemble de l'horizon 4 (Pl. 107 : 11368-3) et l'autre est probablement résiduelle, dans un ensemble de l'horizon 7 (093.II.F.1171, non illustré). Deux autres exemplaires proviennent de sites précisément situés en bord de Loire : à Blois, dans un contexte l'horizon 5 (Pl. 145 : n° 4) et Mer (Loir-et-Cher), dans un ensemble du début de La Tène C (AUGIER *et al.* 2007 : fig. 27, n° 19).

## Les marmites lyonnaises

Parmi les céramiques communes se distinguent sept marmites à lèvre sub-quadrangulaire horizontale, concentrées dans un ensemble de l'horizon 8 (Pl. 68 : 4013.10 et 11). L'examen des vases par A. Desbat a confirmé leur origine lyonnaise. Elles y sont fréquentes notamment dans les ensembles de l'horizon 2 de Lyon, daté des années 40-20 av. J.-C. (DESBAT 2005 : pl. 14, n° 54, 62). Ce vase, dérivé du *caccabus* romain est généralement associé à un couvercle et sont destinés à faire mijoter des préparations en sauce (BATS 1988 : fig. 12, n°10 ; BATIGNE-VALLET 2001 : 202-203).

## Les plats en céramique commune claire

Cette catégorie reste faiblement représentée dans les contextes étudiés. On relève quelques plats, en céramique commune claire à partir de l'horizon 7 (Pl. 65 : 4710.2).

#### 2.2.3.4. La céramique de type Besançon

L'origine de la production des céramiques de type Besançon serait à situer dans le sud du Morvan, entre la Loire et l'Allier (LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005 : 66), où ce type de vase peut atteindre jusqu'à 50 % des effectifs sur les sites ruraux (LALLEMAND, ORENGO 2007 : 163).

Cette production connaît une diffusion particulièrement large puisqu'elle est attestée jusqu'en Bretagne insulaire, en suivant le cours de la Loire et probablement de la Seine –BARRAL 2002 : 163-164). En revanche, pour l'ensemble de la période traitée, en secteur séguviave, elle est faiblement représentée à Roanne (5 %) et inexistante à Feurs (moins de 1 %), situé à 40 km au sud ; de même, en secteur arverne et biturige (BARRAL 2002 : 164 ; LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005 : 77: fig. 21).

Il s'agit donc d'une catégorie de céramique qui entre dans un système de diffusion hors norme pour la période, probablement motivé par la nature de son contenu, peut-être des salaisons, au moins pour partie (BARRAL 2001 : 163-164). Une fois leur contenu consommé, ils ont manifestement servi de vase à cuire, si l'on en croit les fréquentes traces de suie et de coup de feu.

À Orléans, la céramique de type Besançon est attestée dans les ensembles dès l'horizon 1 et reste particulièrement abondante tout au long de la période considérée (Fig. 114). Les trois formes, pot (de loin les plus fréquents), jatte et *dolium* sont attestées (Fig. 115 et 116).

La proportion des céramiques de type Besançon augmente régulièrement entre l'horizon 1 (4,2 %), et l'horizon 9, dans lequel cette catégorie atteint sa fréquence maximum avec 17,5 %.

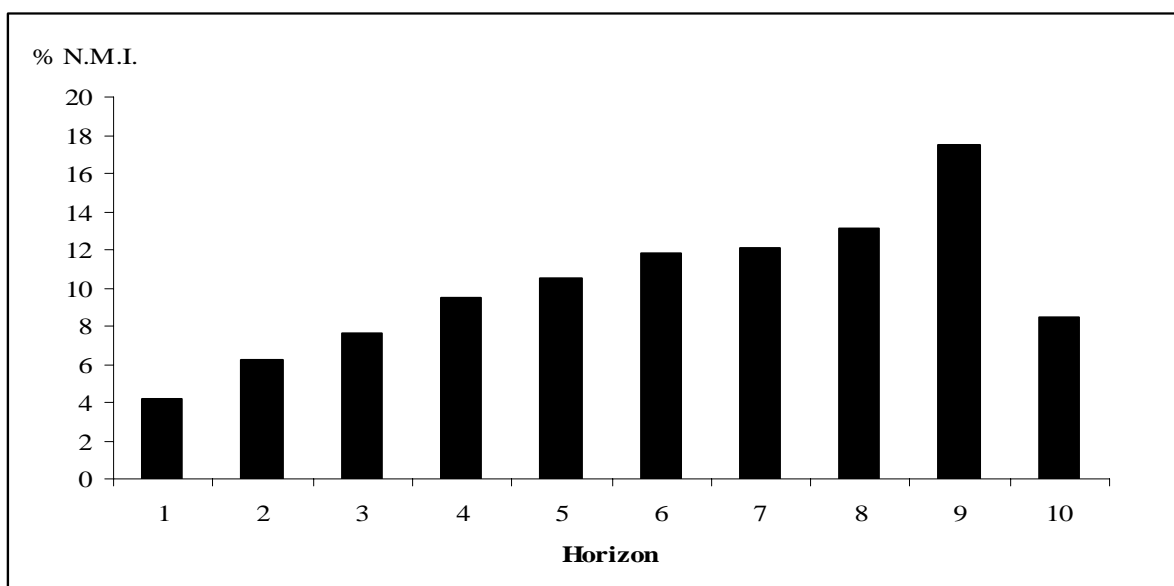


Figure 114 : fréquence des céramiques de type Besançon, exprimé en % N.M.I. par horizon.

La variation de leur fréquence semble liée à la nature des contextes. On relève en effet d'importantes disparités dans les ensembles qui définissent l'horizon 7 : certains n'en contiennent aucun (093-F.451), tandis que d'autres ont livré jusqu'à 21 exemplaires (093-ph.454/455), même s'il est probable qu'une partie d'entre eux – au même titre que certaines amphores – est résiduelle.

Il s'agit d'un type de production dont la fréquence sur le site est tout à fait remarquable. On ne dénombre pas moins de 239 vases, soit 9,5 % du N.M.I. des ensembles et 10,4 % sans compter les amphores.

La plupart présente des traces de remplois caractérisées par des coups de feu sur le bas de la panse. De ce fait, ils compensent la faiblesse numérique des autres pots à cuire recensés dans les contextes orléanais.

L'évolution morphologie constatée des trois formes principales, le pot, la jatte et le *dolium* (FERDIÈRE, FERDIÈRE 1972a) concorde parfaitement avec celle qui a été mise en évidence par P. Barral et D. Lallemand (BARRAL 1998 : 377-378, fig.8 et 9 ; LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005 : fig. 25 à 27) : les lèvres très étirées sub-verticales deviennent progressivement plus trapues et sub-horizontales à partir de l'horizon 4 (Fig. 117).

Les pots, des horizons 1 et 2 sont comparables aux types 1a/c définis par P. Barral, les exemplaires des horizons 3 et 4 comparables aux types 1d/e et les exemplaires des horizons suivants, aux types 1f et g. Les variantes à lèvre triangulaire horizontale (type 2b et c) apparaissent à partir de l'horizon 3. Le gabarit des pots, limité dans les ensembles anciens (de 20 à 28 cm de diamètre), tend à augmenter à partir de l'horizon 3.

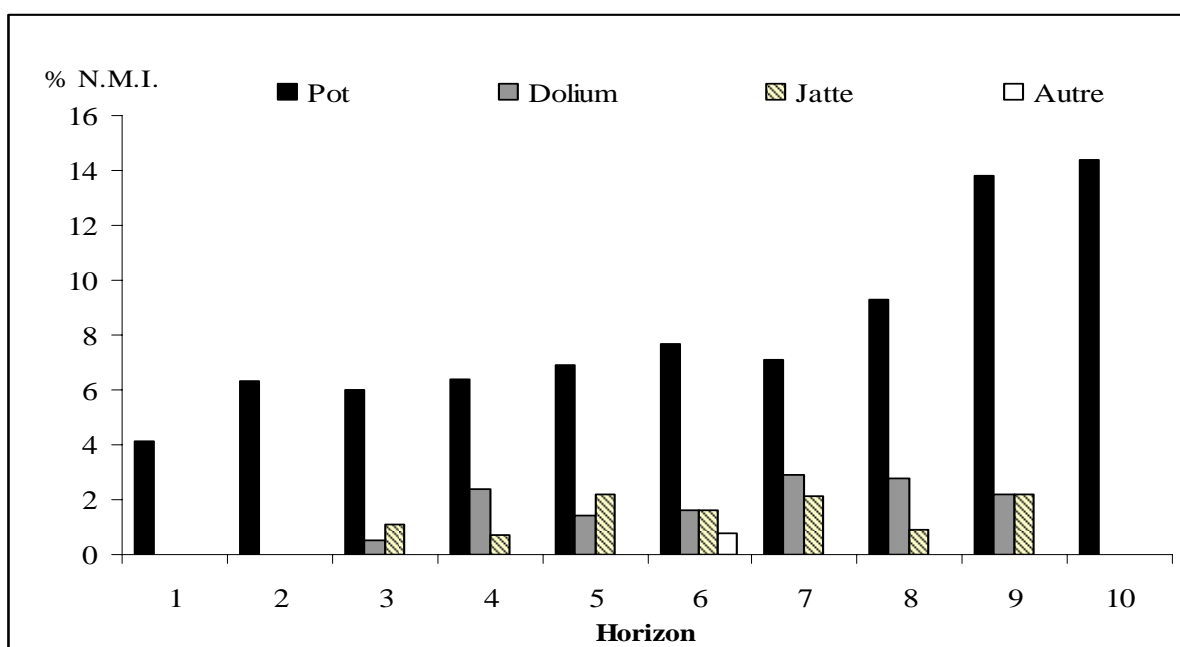


Figure 115 : fréquence des formes des céramiques de type Besançon, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	<b>2 509</b>	
N.M.I. Besançon	9	11	42	40	29	43	29	14	17	5	<b>239</b>	
% N.M.I.	4,2	6,2	7,6	9,5	10,5	11,8	12,1	13,1	17,5	8,5	<b>9,5</b>	
<b>Détail des effectifs par forme (en N.M.I.)</b>												<b>%</b>
Pot	9	11	33	27	19	28	17	10	13	5	<b>172</b>	<b>71,9</b>
Dolium	-	-	3	10	4	6	7	3	2	-	<b>35</b>	<b>14,7</b>
Jatte	-	-	6	3	6	6	5	1	2	-	<b>29</b>	<b>12,1</b>
Autre	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	<b>3</b>	<b>1,3</b>

Figure 116 : effectifs des céramiques de type Besançon, par horizon.

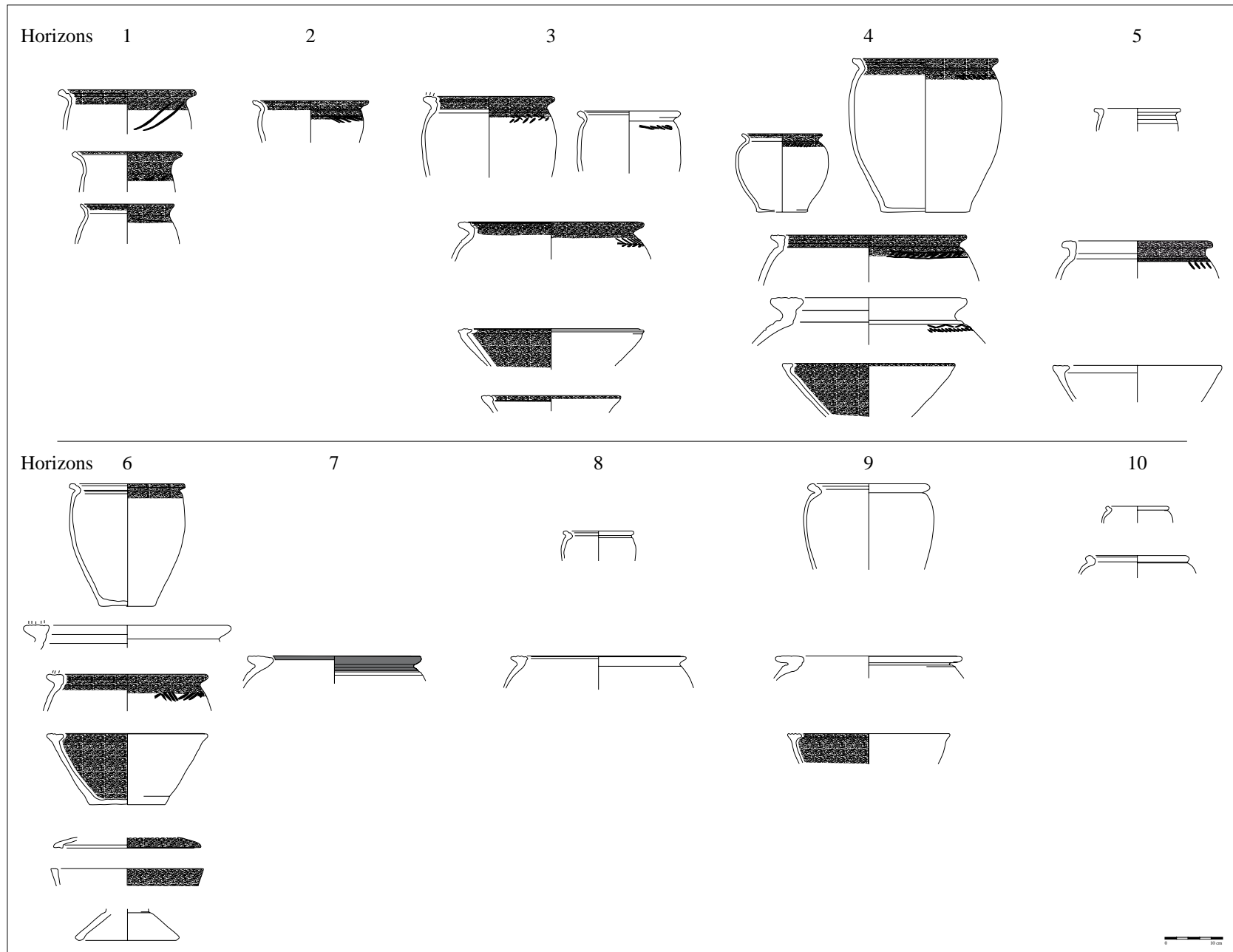


Figure 117: ORLÉANS, évolution des céramiques de type Besançon.

Le décor et l'enduit micacé sur l'épaule, qui caractérisent les exemplaires des horizons 1 et 2, sont moins systématiques à partir de l'horizon 3, et tendent à devenir moins fréquents par la suite (Fig. 118). Ils correspondent probablement à du mobilier résiduel dans les ensembles de l'horizon 7. À partir de l'horizon 8, seuls les vases à bandeau micacé sans décor incisé sur l'épaule, associés à des pots dépourvus de revêtement, sont attestés.

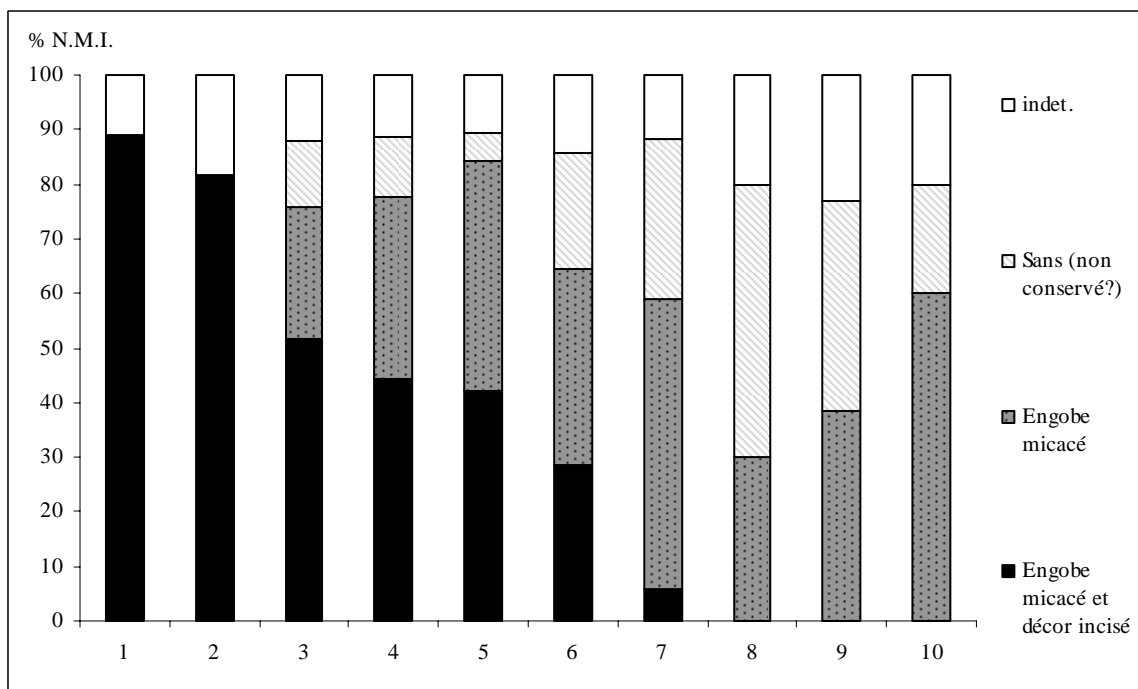


Figure 118 : fréquence cumulée des ornements sur les pots de type Besançon, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Les vases de gros module, au diamètre à l'ouverture supérieur à 30 cm, assimilables aux *dolia*, apparaissent à partir de l'horizon 3. Ils sont alors décorés d'incisions et enduits de mica sur l'épaule, comme les pots. Dès l'horizon 4, les lèvres deviennent massives et triangulaires. Elles peuvent atteindre 7 cm de largeur (F.466-6.4297-5). Les enduits et décors sont fréquents jusqu'à l'horizon 6, puis disparaissent.

On assiste à l'apparition de la jatte à partir de l'horizon 3. Le bord est alors peu développé. L'enduit micacé est limité à un bandeau sous la lèvre ou appliqué sur la totalité de la surface interne. Les trois quarts sont engobées sur la face interne. La lèvre devient progressivement triangulaire, débordante, rainurée et atteint 3 cm de largeur dans les ensembles de l'horizon 5.

Les ensembles de l'horizon 6 offrent un répertoire plus varié et plus original, qui lui assure sa spécificité. On remarque en effet des formes qui correspondent à des imitations du service de cuisson de tradition méditerranéenne. Comme la marmite tripode et son couvercle en pâte tournée mi-fine tournée à revêtement micacé (*cf. infra* § 2.2.3.5).

Une production de marmite tripode en pâte grossière de type Besançon semble effective à Yzeure-Saint-Bonnet et connaît une diffusion quantitative assez limitée, attestée pour l'heure dans l'Allier, à Yzeure, Aurouër, Varennes-sur-Allier et à Colchester en Bretagne insulaire (LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005 : 68 ; TYERS 2001 : fig. 2, type Cam.45a). Des marmites tripodes et des couvercles sont signalés à Poils et Nevers (BARRAL, JOLY 2002 : ill.9,

n°104 à 108), ainsi qu'un couvercle à Roanne dans les années 40-30 av. J.-C. (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : fig. 105, forme 622).

Sur les sites régionaux de bord de Loire, cette production est représentée pour l'essentiel par des pots, mais dans des proportions nettement moindres que celles relevées à Orléans, sauf à Beaugency).

Sites	Datation	Total N.M.I.	N.M.I. Besançon	% N.M.I.
<b>Loiret</b>				
Saint-Aignan-des-Gués, Les Vallées 9 structures	LTC2/D1	336	24	7
Orléans, divers sites 30 ensembles	LTC2/D1	1425	121	8,5
Meung-sur-Loire, Le Clos Fleury, 4 structures	LTD1	112	7	6,2
Beaugency, Les Hauts de Lutz	LTD1	78	12	15,4
<b>Loir-et-Cher</b>				
Blois, divers sites 3 structures	LTD1	75	3	4
<b>Indre-et-Loire</b>				
Notre-Dame-d'Oé, 20 structures	LTD1	103	3	2,9
Tours, Clocheville 11 structures	LTC2/D1	337	5	1,5

Figure 119 : effectifs et fréquence de la céramique de type Besançon sur quelques sites du Val de Loire situés en amont et en aval d'Orléans (d'après ROBERT 1998 : 75 pour Saint-Aignan-des-Gués ; CORNU 1996 : 112-113 ; et des données personnelles inédites).

Ces quelques chiffres illustrent la tendance à la diminution de leur fréquence à mesure que l'on s'éloigne du secteur carnute : de 8,5 % sur ce site, cette production n'atteint plus que 1,5 % à Tours, à une centaine de kilomètre en aval<sup>33</sup>.

La diffusion des céramiques de type Besançon au nord et au sud de la Loire paraît nettement plus limitée. Leur fréquence à *Cenabum*, dès la première phase de l'occupation, contraste avec sa faible représentation, voire son absence quasi totale sur les autres sites du territoire carnute. Cette production est totalement inconnue sur d'autres sites d'Eure-et-Loir, comme Voves ou Allaines-Mervilliers (information H. Sellès) et Saumeray, avant la seconde moitié du 1er av. J.-C. (RIQUIER 1997 b : fig.1).

À Saumeray, la présence de ce produit (vase et contenu) devait être suffisamment exceptionnelle pour que l'un d'eux soit déposé complet dans une fosse du secteur cultuel : qu'il ait été préalablement vidé de son contenu ou non, ce vase revêt dans ce contexte un caractère particulier, au même titre que les vases à panse fuselée, qui ne figurent pas dans les ensembles domestiques du site (Pl. 180 : F.1943).

À Chartres, ce type de céramique est attesté dans les niveaux gaulois de la rue Sainte-Thérèse, dans un contexte lié à un lieu de rassemblement (données non quantifiées, SELLÈS 2002 : 318 ; POUX, SELLÈS 1998 : 222). Cependant, en l'absence d'étude systématique du mobilier gaulois de ce site, il paraît difficile de préciser s'il s'agit d'une situation spécifique à ce type de contexte dans cette partie du territoire.

<sup>33</sup> Je ne dispose pas de données chiffrées pour le site d'Amboise, dont l'occupation principale, globalement plus tardive, est centrée sur La Tène D2, comme le montre d'ailleurs les exemplaires tardifs de la « zone de l'habitat gaulois » CORNU 1996 : pl. 119, n°1 à 5 ; COLIN 1998 : fig. 53).

En revanche, dans les ensembles de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., leur proportion est tout aussi élevée, de l'ordre de 10 % du N.M.I. en moyenne à Orléans et dans les ensembles de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (COUVIN 2002 : 108). Ce constat est identique à Saumeray où les vases de type Besançon regroupent brusquement jusqu'à 10 % des ensembles (RIQUIER 1997). La plupart des autres sites du territoire carnute de l'époque augustéenne livrent également ce type de céramique (FERDIÈRE 1972a : 79-80).

Par conséquent, le site d'Orléans se distingue comme une étape privilégiée pour la distribution et la consommation des produits contenus dans les vases de type Besançon. Force est de constater que dans ce secteur géographique, leur diffusion semble, pour la période antérieure à la Conquête, spécifiquement cantonnée aux sites de bord de Loire.

### 2.2.3.5. Les céramiques à engobe micacé et à engobe mixte

La céramique à engobe micacé, à pâte mi-fine tournée, est attestée sur les sites du centre-est de la Gaule, dans les secteurs éduen (sites de la Vallée de la Saône, Bibracte), sénon (Marolles-sur-Seine, période 3a) et ségusiave (Goincet, Feurs) dès La Tène C2, mais ne concerne alors qu'une part très marginale des répertoires, à l'exemple de Levroux (*Levroux 5* : 81). Ce type de production n'y devient fréquent qu'à partir de La Tène D2 (BARRAL, LUNGINBHÜL 1995 : 263 ; BARRAL 1999 : 376 ; SÉGUIER 1999 : 355 ; SÉGUIER 2002 : 42 ; VAGINAY, GUICHARD 1984 ; VAGINAY, GUICHARD 1988 : 73). A Roanne, comme dans le bassin clermontois, elle ne semble apparaître qu'au début de La Tène D2a (années 80-70 : LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 118 ; DEBERGE *et al.* 2002b : 72).

À l'image des types Besançon, ces productions, dont une bonne part est probablement originaire du Morvan (éduen), sont diffusées vers l'aval, mais ne concernent pas les secteurs plus proches situés en amont, comme les territoires ségusiave et arverne (BARRAL 2002 : 163-164).

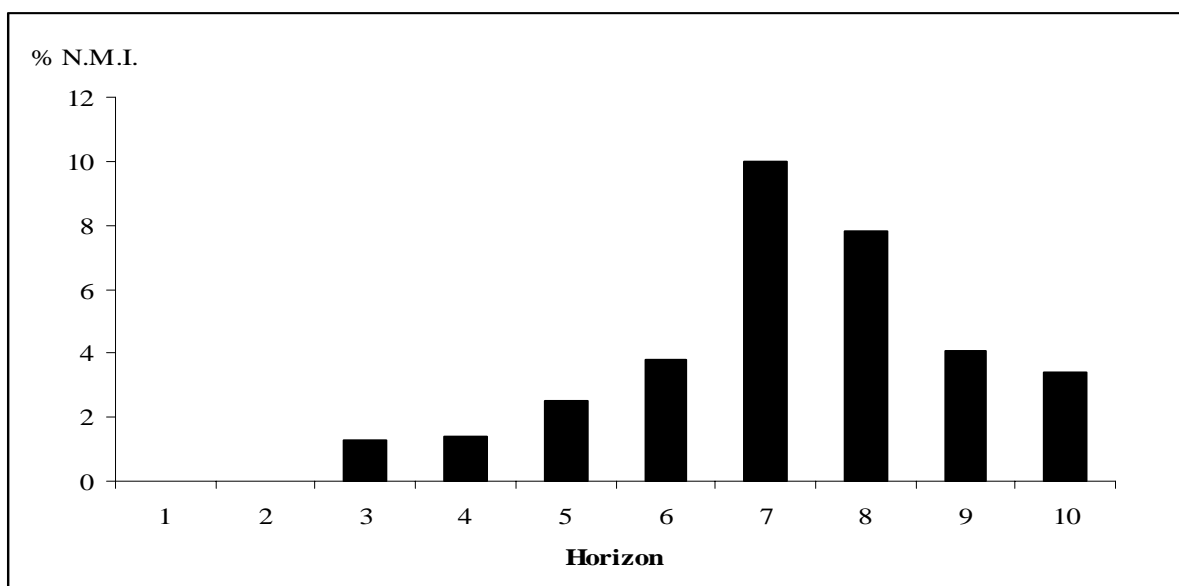


Figure 120 : fréquence des céramiques mi-fines tournées à engobe micacé.



Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	56	2 509
N.M.I. engobe micacé	-	-	7	6	7	14	24	8	4	2	72
% N.M.I.	-	-	1,3	1,4	2,5	3,8	10	7,8	4,1	3,4	2,9
<i>Détail des effectifs par forme</i>											
Gobelet, bol			7	2	3	3	5	1	-	-	21
Cruche				1 ?	2	4	5	2	1	-	15
Jatte				1	-	1	5	1	-	1	9
Pot				2	2	2	6	2	1	-	15
Marmite/couvercle						4	3	2	2	1	12

Figure 121 : détails des effectifs de céramique dorée au mica, exprimé en N.M.I. par horizon.

La forme la plus ancienne provient d'un ensemble attribué à la fin de l'horizon 2 (Fig. 120 et 121). Il s'agit d'un couvercle avec engobe micacé en surface interne et peint en rouge rehaussé de bandes blanches concentriques en surface externe (Fig. 122). Dans un ensemble de l'horizon 3, une coupe carénée possède des caractéristiques identiques (revêtement micacé interne, peinture rouge externe, cf. Vol. III.2. : iso 77). Leur pâte mi-fine brune, micacée, désigne une production locale. Bien que non associés dans les dépotoirs, cette jatte et ce couvercle pourraient constituer un service.

Les céramiques à engobe micacé deviennent un peu plus fréquentes à partir de l'horizon 3 et sont le fruit de productions locales. On distingue notamment des gobelets de type 162 (Pl. 73 : F.1087-1) et des gobelets-tonnelets de type 161 (Pl. 48 : F.466.4-21), spécifiques à ce secteur géographique (cf. *infra* : § 2.4.2.2).

L'importation de cette production est effective à partir de l'horizon 5. On voit alors apparaître des bols à panse ronde, décorés à la molette. Ils sont en pâte jaune, dense et bien cuite, qui se distingue sans ambiguïté des productions locales. Ces derniers sont originaires du nord du Massif Central et peut-être plus précisément de Roanne ou de Gondole, où cette production spécifique, ainsi que les molettes sont attestées (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 118, pl. 68, n°4 ; pl. 70, n° 13 ; DEBERGE *et al.* 2005 : pl.6, n°1 à 3). À Roanne, ce bol constitue l'essentiel du répertoire (*idem* : 118). Dans les contextes orléanais, le bol est spécifique de l'horizon 5. Il est également attesté à Châteaumeillant (GOURVEST 1969 : fig.3, n°32).

Dans les ensembles de l'horizon 6, apparaît un bol à petit fond ombiliqué, clairement inspiré du précédent. Il est réalisé dans une pâte mi-fine brune, finement micacée et recouverte d'un revêtement mixte appliqué en registres : la partie médiane de la panse, décorée à la molette et recouverte d'un engobe blanc, est encadrée par deux bandeaux micacés, appliqués sur le haut de la panse, l'autre sur le bas et la base (Pl. 25 : n° F.250-7, Pl. 30 : n° F.251-2).

Cette forme apparaît ponctuellement dans les ensembles des horizons 6 (trois ex), 7 (trois ex) et 10 (un ex) (Fig. 123). Son absence dans les horizons 8 et 9 laisse supposer une position résiduelle dans l'horizon 10. Ces bols pourraient correspondre à une production régionale, d'après les caractéristiques visuelles de leur pâte. Cependant, rares en dehors du site d'Orléans, ils sont cependant attestés à Villorceau (Pl. 147 : n°2004.1) et à Chartres (BRUNET 1985 : fig. 39A, n°11).

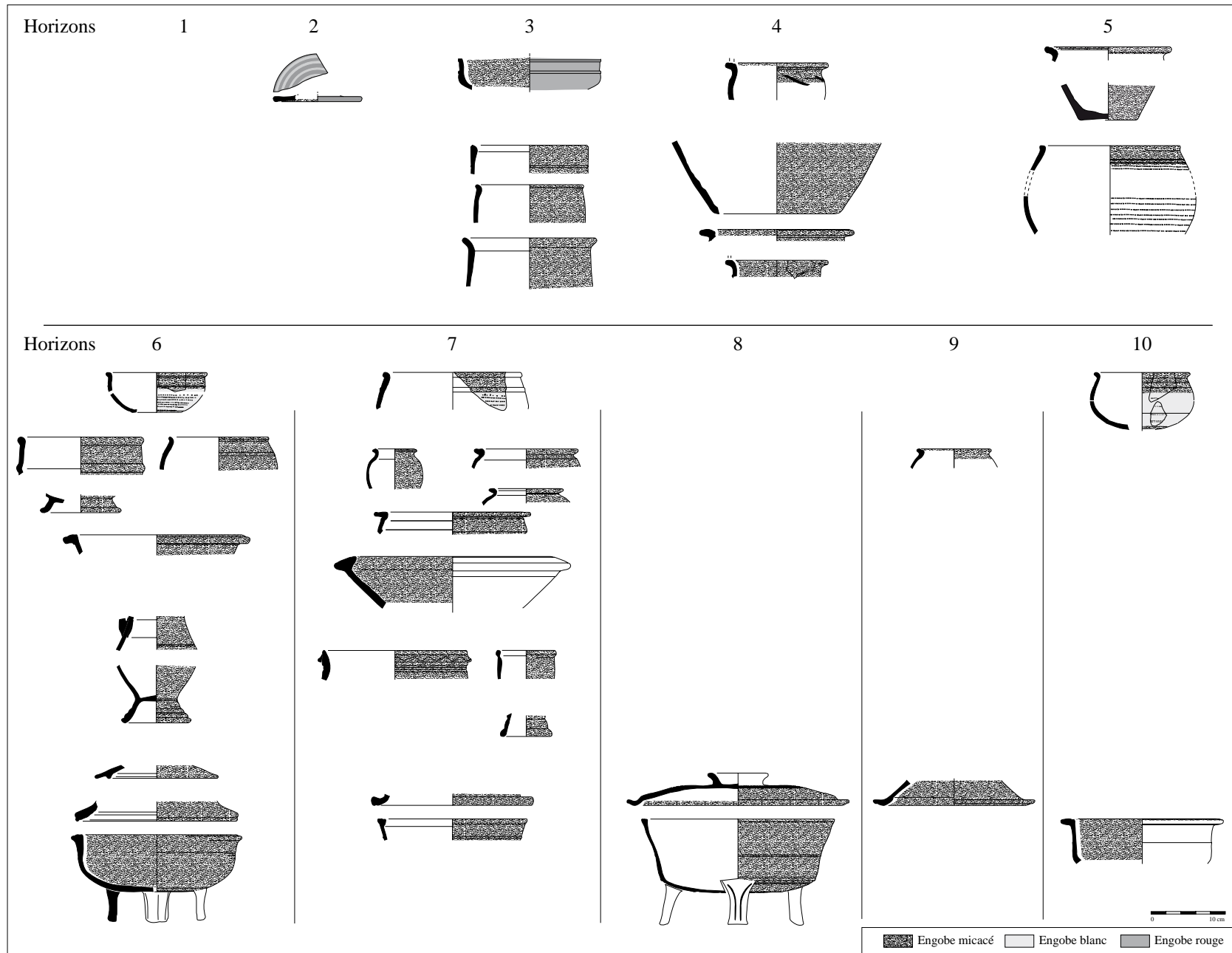


Figure 122 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques à engobe micacé d'Orléans.

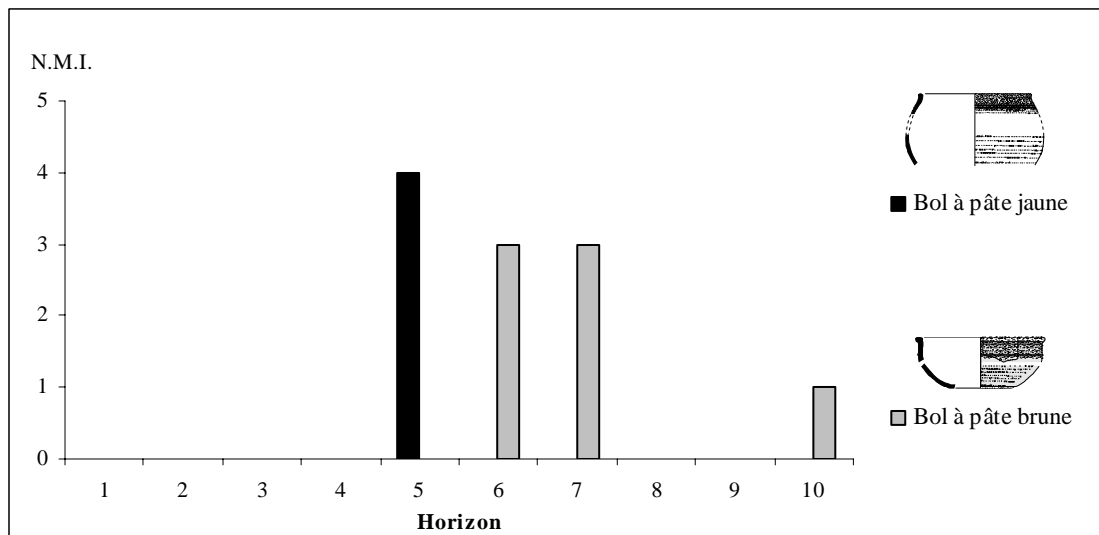


Figure 123 : effectifs des bols décorés à la molette, en noir : les bols à pâte jaune originaires du nord du Massif Central, en gris : les bols à pâte brune de production probablement régionale qui semblent dérivés des précédents.

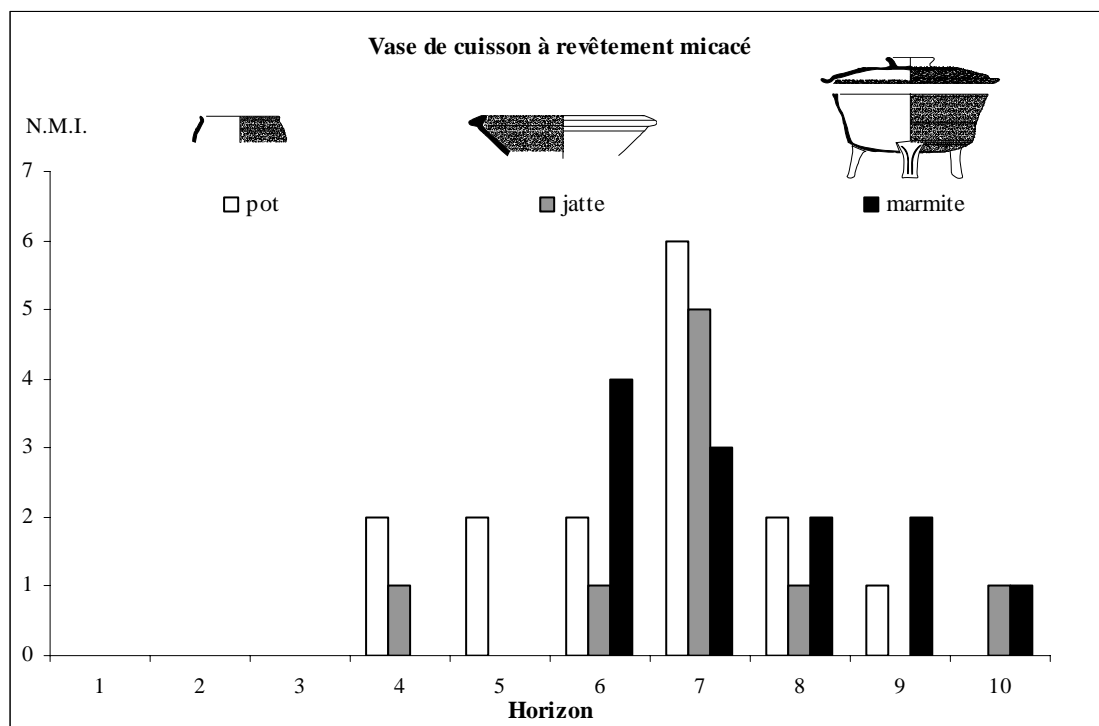


Figure 124 : effectifs des vases de cuisson en céramique mi-fine à engobe micacé.

Les évolutions les plus remarquables se rencontrent dans les ensembles de l'horizon 6. La proportion des céramiques à engobe micacé, qui progresse lentement, atteint ici 3,8 % des formes (4,6 % en comptant les bols à engobe mixte).

On note, outre les bols mentionnés plus haut, les premières marmites tripodes munies d'un couvercle (Fig. 124). Ces formes semblent dérivées du service de cuisson italique, dont quelques exemplaires sont attestés à Cosa, dans des contextes du premier quart du Ier s. av. J.-C. (BATS

1988 : 67 et fig. 13, n° 14). Grâce à ses pieds qui éloignent le récipient du feu, Il permet des cuissons à l'étouffée, des braisés et des ragoûts. Dans ce même horizon, ce service de cuisson est produit en pâte de type Besançon (cf. § 2.2.3.4).

Ces formes sont fréquentes au Mont Beuvray, dès les alentours du milieu du Ier siècle av. J.-C., ceci conjointement aux premiers plats et couvercles en céramique commune italique. Elles connaissent ensuite un essor remarquable dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (BARRAL 2002 : 162, fig. 9, n° 6-7). Elles sont également attestées dans le secteur de confluence Seine-Yonne, notamment sur le site de Marolles-sur-Seine (SÉGUIER 1999 : 357, fig. 18), tout comme en territoire biturige, à Châteaumeillant (GOURVEST 1969 : fig. 4, n° 37-39) et *Argentomagus* (ALLAIN 1981 : fig.6, n°9). Elles semblent apparaître en premier lieu dans des secteurs précocement soumis aux influences méditerranéennes et en contexte militarisé, comme à Marolles-sur-Seine (SEGUIER, MALLET 2005). Ce service apparaît également dans les tombes aristocratiques, comme celle de Fléré-la-Rivière (FERDIERE, VILLARD 1993).

Elles sont généralement accompagnées de pots, de cruches et de gobelets (Fig. 122 et 125). On notera que la cruche, forme d'origine méditerranéenne par excellence, possède ici un piédouche de tradition purement indigène. Cet ajout manifeste un esprit inventif des potiers, signe d'une certaine mixité culturelle. Son profil est probablement à rapprocher de l'exemplaire de la nécropole d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire : RIQUIER 2004 : fig.48, n°1275). Les cruches à lèvre en gouttière d'origine méditerranéenne sont présentes dans les mêmes contextes (Pl. 26 : F.250-42, cf. § 2.2.4.4).



Figure 125 : effectifs des cruches et des vases à boire en céramique mi-fine à engobe micacé.

Dans les ensembles de l'horizon 7, la céramique dorée au mica atteint brutalement sa fréquence maximum : on passe de 3,8 % à l'horizon précédent à 10 % des vases. On inventorie des gobelets, des pots à panse ovoïde et des jattes à lèvre triangulaire rainurée, deux formes dérivées des prototypes Besançon, déjà présents dans les ensembles précédents. Les cruches sont nettement plus fréquentes. Leur lèvre est arrondie, dérivée des olpés en pâte claire (dont les originaux sont inventoriés dès l'horizon 2) ou à lèvre ornée d'un ruban de pâte pincé, de type Cr.3d de Bibracte (LUNGINBÜHL 1996 : 200, fig.3). Certaines reposent sur un piédouche. Par ailleurs, le fort

diamètre de l'une d'elle suggère qu'elle pouvait être munie d'un couvercle (Pl. 67 : ph.454/455-4703-8).

Les jattes carénées à lèvre horizontale rainurée (Pl. 107 : 11411-1) ne sont pas sans évoquer les patères en bronze de type Aylesford, connues depuis le milieu du IIe s. et jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C. (FEUGÈRE, de MARINIS 1991). Cette patère, associée à une oenochoé dans des tombes aristocratiques, comme Fléré-la-Rivière, constituent un service à ablutions (BOLLA 1991 ; FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 100-102). L'apparition conjointe de la jatte carénée et de la cruche à fort diamètre invite à penser qu'elles constituent un service similaire dérivé des prototypes en bronze.

Dans les ensembles de l'horizon 8, les marmites tripodes sont associées aux couvercles dérivés des prototypes campaniens Lamb.6/36. La silhouette de la marmite est plus élancée, les parois plus fines et la carène est bien marquée, comme dans l'horizon précédent. Les pieds qui rappellent des anses en ruban sont ornés de deux profondes rainures. Leur lèvre est légèrement épaissie et rainurée. Comme les exemplaires de l'horizon 6, ces vases sont tout à fait comparables à ceux de la vallée de la Saône, du Morvan-Nivernais (BARRAL 1999 : fig.11 et 12) et du secteur de confluence Seine-Yonne (SÉGUIER 1999 : fig.18, n°15). Quelques exemplaires sont également recensés à Saint-Gence (Haute-Vienne) (PERRIER 1984 : fig.9, n°8), à Châteaumeillant dans le Cher (GOURVEST 1969 : fig.4, n°39), à Corseul (Côte d'Armor) (KEREBEL, FERRETTE 1998 : fig. 5, n°54), dans la région amiénoise (DUBOIS, LEMAIRE 1998 : fig. 6, n°19) et dans le nord de l'Aquitaine (SANTROT 1979 : 78). On les rencontre dans des tombes précocement romanisées, comme Fléré-la-Rivière et Berry-Bouy (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : fig.1-29, 2-29, n°4). Deux exemplaires sont par ailleurs recensés dans la nécropole d'Ornavasso (GRAUE 1974 : pl.41, n°5, pl. 59, n°8).

C'est à cette période qu'apparaissent les premiers pots, de petit module, sur lesquels le revêtement micacé se limite à un bandeau sur le col et qui se retrouvent fréquemment dans les ensembles de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (COUVIN 2002 : 108).

Dans les horizons suivants, le répertoire est similaire à celui de l'horizon 6, mais la fréquence de cette production chute encore.

En dehors d'Orléans, cette catégorie n'apparaît que très ponctuellement, comme à Villorceau, dans un contexte tardif (Pl. 147), à Saumeray, où elle n'existe qu'à l'époque augustéenne et de façon très marginale, aux Vallées à Saint-Aignan-des-Gués, où elle ne représente que 0,2 % des individus (ROBERT 1998 : fig.52). Elle est totalement absente sur les autres sites, comme Échilleuses, Fort-Harrouard (Eure-et-Loir), Meung-sur-Loire (Loiret), Blois (Loir-et-Cher) ou encore Amboise et Tours (Indre-et-Loire). On ne peut signaler qu'un seul site ayant livré ce type de production dans des proportions notables (4,3 % du N.M.I) : le fossé des Sables-du-Moulin à Mareau-aux-Bois, où les céramiques dorée au mica sont précisément associées à un abondant mobilier métallique et notamment à des éléments d'armement, dont des éperons à bouton de cavaliers qui suggèrent une présence militaire sur le site (Pl. 142 à 144).

Dans cet ensemble, attribué au troisième quart du Ier s. av. J.-C., apparaît une marmite à lèvre à marli horizontal de profil plus trapu, à pied court et large. La distribution spatiale de cette forme est différente de celle de la marmite précédente. Elle est répertoriée à Paris (JOBELOT, ROBIN 1999 : pl. 2, n° 20) et à Amiens (DUBOIS, LEMAIRE 1999 : fig. 6, n° 19), mais elle n'est pas signalée à notre connaissance au Mont Beuvray. Elle pourrait donc être originaire d'une zone plus septentrionale que la forme précédente.

Le répertoire influencé par les services culinaires méditerranéens de la céramique dorée au mica est mis en relation avec un degré relativement élevé de romanisation (LUNGINBHÜL 1996, note 19). Les meilleurs parallèles se trouvent à Bibracte (BARRAL 1998 : fig. 11, 380-382) et à Varennes-sur-Seine (SÉGUIER 1998 : fig. 18, n° 12 à 15). Sur ce dernier site, un piquet de tente de légionnaire et une fibule à coquille plaident en faveur d'une présence militaire (SÉGUIER 1998 : 358). Le cas est tout à fait similaire à Mareau-aux-Bois (Pl. 144).

L'adoption des pratiques culinaires de type méditerranéen semble acquise dès l'horizon 5, puisqu'un service de cuisson à l'étouffée issu du fond local est alors en usage sur le site. La situation à *Cenabum* est donc similaire à celle du pays éduen et du Mâconnais, notamment sur les sites proto-urbains comme le Mont Beuvray à la même période (BARRAL 2002 : 162-163).

### 2.2.3.6. Les céramiques peintes

La céramique peinte est considérée comme l'une des productions les plus originales du monde celtique. Aux produits fastueux à décor curviligne, puis plastique du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., succèdent des vases à décor zoomorphe très soigné et complexe, au caractère tout à fait original, dont la qualité n'a rien à envier aux productions précédentes, mais dont la découverte reste cependant exceptionnelle (GUICHARD 2002).

À leur côté prend place tout un cortège de vases peints au décor nettement moins élaboré, issus d'ateliers qui les produisent en série, au détriment de la qualité et de l'originalité, mais pour une diffusion plus large. Cette céramique reste cependant limitée à quelques peuples, au premier rang desquels se placent les Ségusiaves, les Arvernes et les Eduens.

Au sein même de ces territoires, la fréquence des vases peints semble directement liée au niveau économique atteint par les sites : les habitats groupés livrant en général une proportion de céramique peinte plus importante que les établissements ruraux contemporains (BARRAL, HUET 2006 : 473). Les proportions sur certaines agglomérations ou *oppida* de la vallée de la Saône peuvent atteindre 20 à 45 % du corpus pendant La Tène C2 et D1 (BARRAL, HUET 2006 : 474-475). Pour la même période, la céramique peinte totalise en moyenne 6 % des individus dans le nord du Massif Central, pour les mêmes types de sites (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 114 ; DEBERGE *et al.* 2002a : 42, 2002b : 68).

Les proportions de céramique peinte à Orléans sont en moyenne de l'ordre de 5 %. La fréquence est fluctuante tout au long de la période. Déjà présente dans les ensembles de l'horizon 1, à raison de 3 % du N.M.I., elle atteint sa fréquence maximum pendant l'horizon 2, avec plus de 8 % des vases, puis régresse progressivement (Fig. 126 et 127). Dans les ensembles des horizons 7 et 8, elle semble essentiellement représentée par un « bruit de fond » correspondant à du mobilier résiduel, puis elle réapparaît ensuite avec un nouveau répertoire.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
<b>N.M.I. total</b>	216	176	551	421	277	365	240	107	97	56	<b>2 109</b>
<b>N.M.I. peint</b>	7	14	37	23	7	10	1	2	3	2	<b>106</b>
<b>% N.M.I.</b>	3,3	8	6,7	5,5	2,5	2,7	0,4	1,9	3,1	3,4	<b>5 %</b>

Figure 127 : détails des effectifs des céramiques peintes par horizon, exprimés en N.M.I.

Tous les vases sont façonnés au tour rapide dans des pâtes fines à mi-fines, cuites en mode A. D'après l'aspect visuel des argiles (sous loupe binoculaire), les productions ne sont pas homogènes et révèlent manifestement des origines distinctes.

Leur attribution à un secteur de production est proposée à titre d'hypothèse de travail, en l'absence d'analyses chimiques et minéralogiques, après examen des caractéristiques de la pâte, de la morphologie et du type de décor.

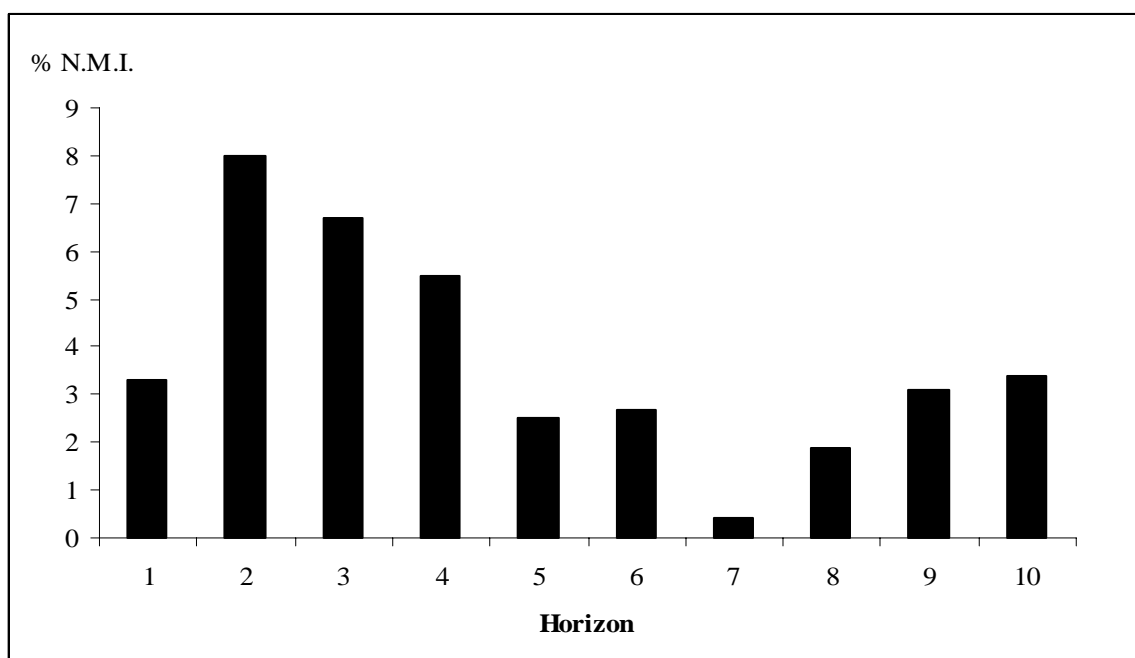


Figure 126 : fréquence des céramiques peintes, exprimé en % N.M.I. par horizon.

### *Les différents types de pâte*

Visuellement, plusieurs groupes de pâte se distinguent par leur texture, leur composition et l'abondance des inclusions.

- **Groupe 1** : pâte dure, beige-jaunâtre à légèrement rosé à brun clair en surface et à cœur, épurée (rares inclusions de quartz, de petits grains blancs, noirs et rouges), finement micacée (petites paillettes argentées). Les cassures sont grumeleuses. L'engobe est blanc, épais, de bonne qualité, non micacé.

- **Groupe 2** : pâte dure, mi-fine, à rares inclusions de quartz, de petits grains blancs, noirs et rouges, finement micacée (paillettes dorées et argentées). L'engobe est épais, de bonne qualité et micacé. Deux sous-groupes peuvent être distingués en fonction de leur mode de cuisson :

**Groupe 2a** : à tranche zonée, à cœur gris ou noir, frange et surface beige à brunes. Il s'agit du type de pâte le plus fréquemment rencontré (Fig. 128).

**Groupe 2b** : de teinte gris foncé à tranche parfois zonée à frange brun sombre, surfaces gris foncé. L'engobe blanc est peu épais, laiteux et limité à de fines bandes appliquées en surface interne.

- **Groupe 3** : pâte dure, de teinte brune, à cœur souvent gris ou noir, de texture mi-fine, grumeleuse, à inclusions de quartz, de chamotte, micacée (paillettes assez grossières de mica). Cette pâte, identique à celle des productions locales, se distingue par une cuisson oxydante et l'application d'un revêtement de surface. Elle est identique à celle de quelques gobelets dorés au mica. Il s'agit donc manifestement d'une production locale ou régionale, comme le suggère leur présence exclusivement dans les fosses-dépotoirs d'Orléans.

- **Groupe 4** : pâte dure, de teinte pâle, très épurée, de texture fine et dense, à fines particules blanches et finement micacée (petites paillettes). La pâte apparaît aérée sous binoculaire (nombreuses fines vacuoles oblongues probablement d'origine végétale). Les cassures sont franches

et lisses. La tranche est zonée, à cœur gris, à frange et surface beige à orangé ou gris pâle. L'engobe est épais, de bonne qualité, non micacé. Un gobelet à base légèrement cintrée présente un décor de pastillage (iso. 1), que l'on retrouve essentiellement en Bourgogne et dans une moindre mesure en Roannais (GUICHARD *et al.* 2003 : fig. 11, n°6 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : pl. 101, n° 2).

- **Groupe 5** : pâte dure, à tranche zonée, de teinte orange à cœur gris, de structure dense, à rares inclusions de quartz et de nodules ferrugineux, discrètement micacée, à cassures anguleuses. Engobe blanc ou rouge épais, de bonne qualité, parfois écaillé, non micacé. Les vases de ce groupe sont peu nombreux et très fragmentés. Ce type de pâte semble caractéristique du secteur ségusiave (GUICHARD 1987 ; 1994).

- **Groupe 6** : pâte tendre, friable, de teinte brune. Rares grains de quartz, parfois grossier (2 mm), très micacé (paillettes dorées). Engobe blanc, laiteux, peu épais, de mauvaise qualité et micacé. Deux vases présentent ce type de pâte : un pot à base cintrée à décor en damiers et une imitation de plat à engobe interne. Leur provenance reste indéterminée.

- **Groupe 7** : pâte siliceuse fine, très épurée, de teinte brune à cœur parfois gris. Les engobes sont rouge sombre. Les formes attribuées à ce type de pâte correspondent toutes à des vases à engobe rouge, sans décor. La finesse des pâtes, d'aspect assez similaire, rend leur attribution difficile par ce simple examen (*cf.* § 2.2.3.7).

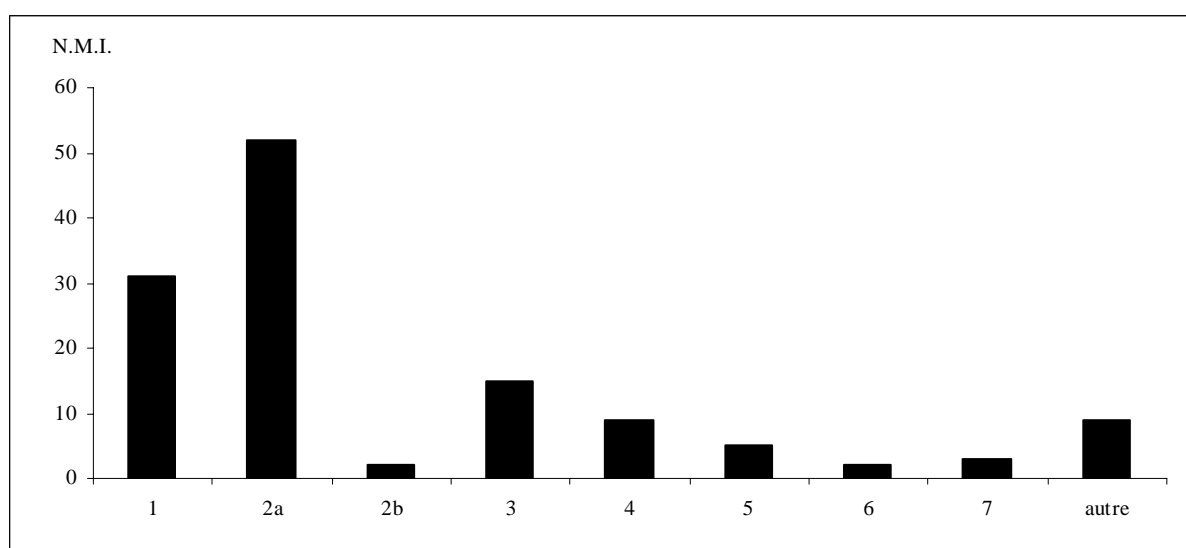


Figure 128 : effectifs des différentes pâtes des céramiques peintes, exprimé en N.M.I.

### **Répertoire des formes**

Le répertoire des céramiques peintes peut être divisé en 21 formes, pour les exemplaires typologiquement identifiables (**Fig. 129**) :

- *Peinte 1* : pot à col vertical, panse tronconique, lèvre en bourrelet

Type proche de la forme 1111 de Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : fig. 102).

Cette forme est attestée par deux ou trois vases, à fond rouge ou blanc (décor probablement non conservé), réalisés dans des pâtes du groupe 2a et associés dans un ensemble de l'horizon 1 (iso. 74, 113, 116).



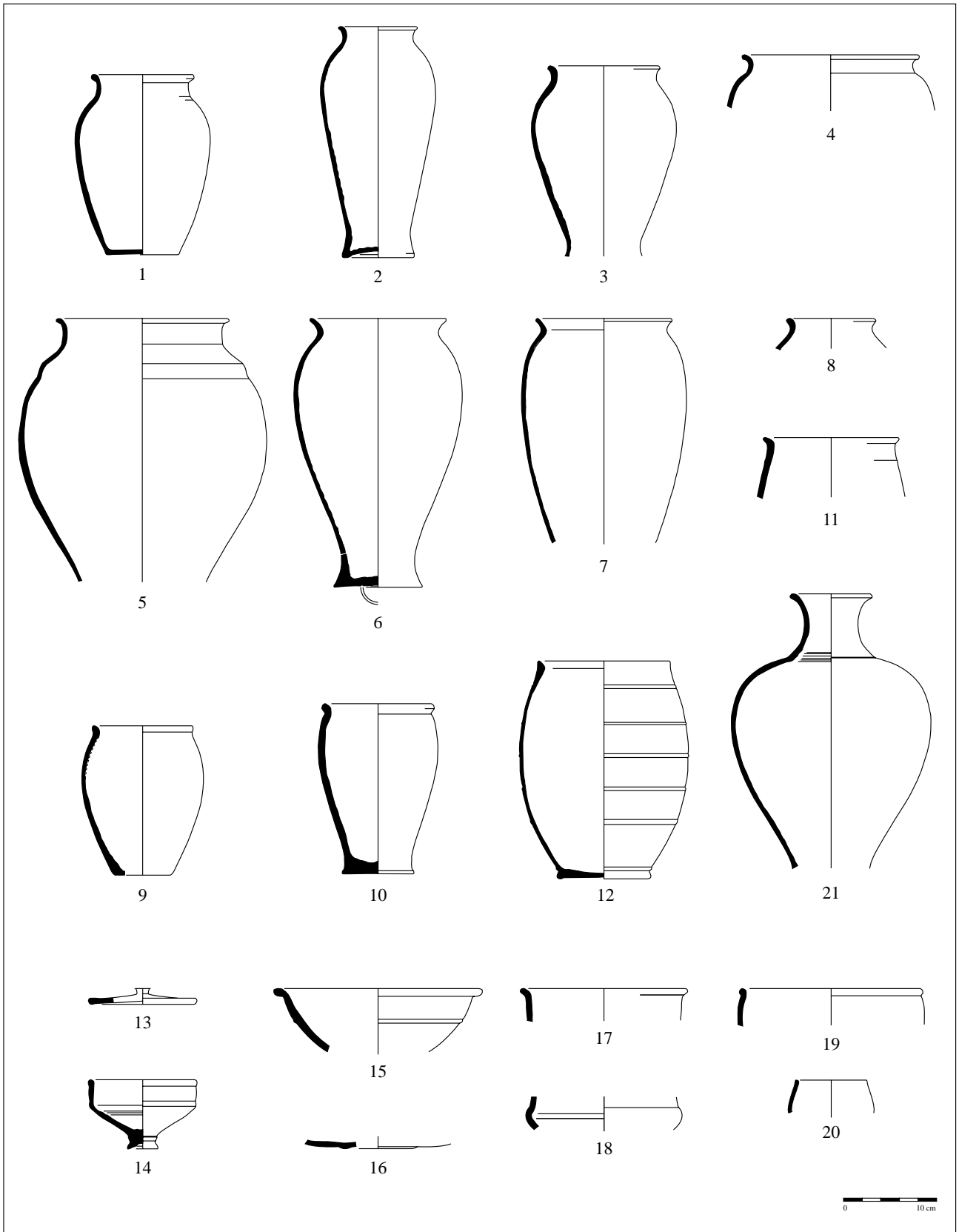


Figure 129 : ORLÉANS, répertoire morphologique de la céramique peinte.

- *Peinte 2 : vase à panse fuselée*

Type répertorié sur les sites du nord du Massif Central, à Feurs (type 1511), à Roanne, dans le bassin clermontois, voire dans le sud de la Bourgogne (GUICHARD 1987 ; 1994 ; 2003).

Onze vases sont inventoriés. Ils portent des décors zoomorphes (quatre ex. : iso. 47, 57, 99, 119), géométriques (six ex. : iso. 38, 40, 41, 42, 43, 85) ou indéterminé (un ex. : iso. 95). Ils sont réalisés dans des pâtes du groupe 2a (sept ex), 3 (un ex), 5 (deux ex) et 6 (un ex) et proviennent de contextes des horizons 2 à 4.

Un autre de ces vases est en position résiduelle dans un contexte gallo-romain.

- *Peinte 3 : pot à panse ovoïde, col court, base cintrée*

Type répertorié à Roanne (type 1213).

Six vases sont attribués à cette forme. Trois sont à revêtement blanc, sans décor, à pâte du groupe 1 (iso. 24, 89, 120) et trois autres sont en pâte du groupe 2a (iso. 75, 111), dont l'un à décor zoomorphe (iso. 34). Ils sont issus des horizons 3 et 4.

- *Peinte 4 : pot à col vertical, lèvre évasée, panse ovoïde*

Type répertorié à Roanne (type 1311).

1 seul vase est inventorié. Il appartient au groupe 2a à décor géométrique. Il provient d'un ensemble attribué à l'horizon 2 (iso. 84).

- *Peinte 5 : pot à ouverture large, col vertical, mouluration sur le haut de la panse, panse ovoïde*

Type répertorié à Feurs (type 1321).

Six vases appartiennent à cette forme. Leur groupe de production est hétérogène. Ils présentent des pâtes de type 1, 2a, 3 et 4. Au moins deux sont à décor géométrique (iso. 39, 68), l'un est blanc (iso. 23), les autres sont trop fragmentaires ou mal conservés (iso. 20, 44). Le dernier, en pâte du groupe 3, a un profil très proche des vases-balustres de type 204a (iso. 78). Ils proviennent de contextes des horizons 2 à 4.

- *Peinte 6 : vase-balustre, col très court, lèvre étirée et évasée*

Forme fréquente dans le bassin clermontois (DEBERGE, ORENCO 2002 : fig. 7, n° 6).

20 vases sont inventoriés. Ils sont tous à couverte blanche et ne sont jamais décorés. Ils sont en pâte du groupe 1 (quinze ex. : iso. 13, 14, 15, 17, 25, 29, 31, 35, 36, 37, 70, 87, 91, 107, 127) ou 2a (cinq ex. : iso. 21, 22, 28, 115, 121) et proviennent pour l'essentiel de contextes des horizons 3 et 4.

Un seul est inventorié dans l'horizon 2 (iso. 13).

- *Peinte 7 : variante du type précédent, sans col*

Forme très proche de la précédente, cependant à panse fuselée. Un seul vase est inventorié (iso. 33). Il est à couverte blanche, dans une pâte du groupe 1 et provient d'un ensemble de l'horizon 4.

- *Peinte 8 : gobelet-tonnelet à ouverture resserrée*

Forme incomplète. Une forme proche est connue à Roanne (type 1521 ?) et dans la nécropole de Cournon à Sarlièves (DEBERGE, ORENCO : fig. 3, n° 5).

Un seul vase, identifié par son col, est inventorié (iso. 27). Il est en pâte de type 2a et provient d'un ensemble de l'horizon 3.

- *Peinte 9 : gobelet-tonnelet sans col, lèvre en bourrelet*

Forme fréquente en version enfumée (type 163), également connue à Levroux et à Bourges (SOYER 1991 : fig. 2 ; AUGIER, MOIRIN 2001 : fig. 42).

Deux gobelets sont inventoriés, dont l'un est complet. Tous deux sont à couverte rouge, bordée d'un bandeau brun sur le col et le bas de la panse. Ils sont en pâte du groupe 3 et sont associés dans un ensemble de l'horizon 1 (iso. 82, 83).

- *Peinte 10 : gobelet-balustre à lèvres en bourrelet, sans col*  
 Forme représentée à Roanne (type 1006), également connue dans la Région Centre en version enfumée ou à couverte micacée (gobelet de type 162).  
 Trois exemplaires sont inventoriés, en pâte du groupe 3 et portent des bandes peintes horizontales sur la panse. Ils proviennent d'ensembles attribués aux horizons 2 et 3 (iso. 30, 61, 71). Le dernier est probablement résiduel dans un ensemble de l'horizon 6.
- *Peinte 11 : gobelet-tonnelet à panse symétrique ( ?)*  
 Forme incomplète. Elle s'apparente aux gobelets-tonnelets à décor de pastillages de Bibracte (GUICHARD *et al.* 2003 : fig. 11, n°6) ou de Verdun-sur-le-Doubs (BARRAL, HUET 2006 : fig. 7, n°1-3).  
 Un exemplaire est inventorié à La Chapelle-Saint-Mesmin. Sa pâte est du groupe 5. Il est à fond blanc et porte un décor mal identifié. Il provient d'un ensemble de l'horizon 3 (iso. 125). Il s'agit du seul vase peint connu en dehors d'Orléans.
- *Peinte 12 : gobelet-tonnelet décoré de baguettes*  
 Forme attestée régionalement, également répertoriée en version enfumée ou non, et à revêtement micacé (type 161a).  
 Deux vases sont inventoriés, en pâte du groupe 3. Ils sont à couverte rouge (iso. 53, 63) et proviennent d'ensembles de l'horizon 4.
- *Peinte 13 : couvercle*  
 Forme représentée à Nanterre (Hauts-de-Seine) (PASQUIER 1997 : fig. 5, n°2). Ce type de couvercle (de type Périchon 20), est également connu en association avec les bols de Roanne et les vases piriformes du Ier s. ap. J.-C. à Roanne (GRAND 1995 : fig. 3, n°3b).  
 Le seul exemplaire est en pâte du groupe 3 et provient d'un ensemble de l'horizon 2 (iso. 46).
- *Peinte 14 : coupe carénée, à petit pied en bouton*  
 Deux coupes sont inventoriées. Elles sont en pâte du groupe 2a et 3 et proviennent d'ensembles attribués aux horizons 1 (iso. 73) et 3 (iso. 77).  
 La coupe n° 73, à pied très étroit en bouton pouvait également servir de couvercle. Il s'adapte parfaitement au pot n° 74, de mêmes caractéristiques techniques (Pl. 12).
- *Peinte 15 : bol évasé*  
 Forme dérivée des coupes campaniennes A Lamb.31/33 à décor peint interne. Ce type semble essentiellement répertorié dans la haute vallée de l'Allier, à Marcilhac (Haute-Loire), dans la plaine de la Limagne, à Aulnat (Puy-de-Dôme), (SIMONIN, QUIQUETON 1983 : fig. 5, n° 2 ; PÉRICHON 1991 : fig. 3, n° 5 ; DEBERGE *et al.* 2002 a, fig.10), ainsi qu'à Roanne (type 4131).  
 Il s'agit des seules formes produites dans la pâte de type 2b. Elles sont décorées de bandes blanches en surface interne (iso. 62, 86, 124) et proviennent d'ensembles attribués aux horizons 3 et 6.
- *Peinte 16 : fond de coupe ?*  
 Forme incomplète.  
 Un exemplaire est inventorié (iso.60), en pâte du groupe 2a, issu de l'horizon 3. Le fond s'apparente au vase des Fosses Terres Noires à Bisseuil, dans la Marne (CHOSSELOT 1991 : 177, fig. 2, n° 3).
- *Peinte 17 : coupe ?*  
 Forme incomplète, de type Roanne 4321 (?).  
 Le fond est blanc homogène, en pâte du groupe 1. Il est probablement résiduel dans un ensemble de l'horizon 9 (iso. 26).
- *Peinte 18 : jatte carénée*  
 Forme répertoriée à Alésia (BARRAL, HUET 2006 : fig. 7, n° 12).



## Répertoire des décors

Parmi les vases classés dans la catégorie « céramique peinte », certains sont uniformément engobés blancs (34 ex), rouge (16 ex) ou brun (1 ex). Sur les autres vases, le décor ajouté à la couleur de fond est de type géométrique (43 ex) ou zoomorphe (12 ex). Pour 20 autres vases inventoriés, le type de décor n'a pu être précisé, en raison de la fragmentation du vase (Fig. 131 et 132). Enfin, deux vases portent un décor réalisé avec la technique dite du batik, qui consiste à masquer par des pastilles, probablement de cire, certaines zones préalablement à l'apposition de la peinture. Elles fondent lors de la recuisson légère du vase afin d'en fixer la couleur, en laissant les zones masquées vierges de peinture (BARRAL 2003).

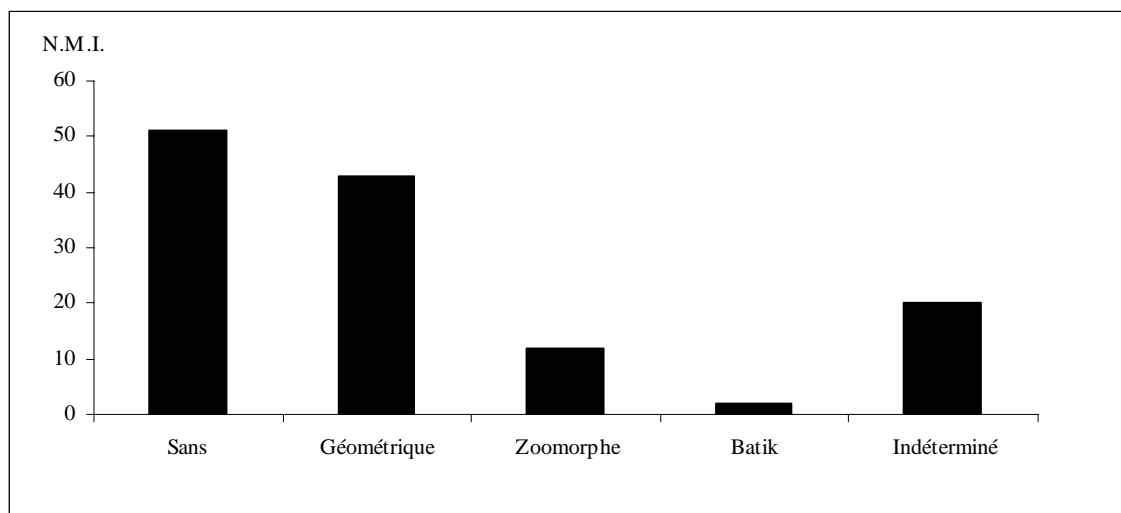


Figure 131 : répartition des effectifs de vases peints, par type de décor, exprimé en N.M.I.

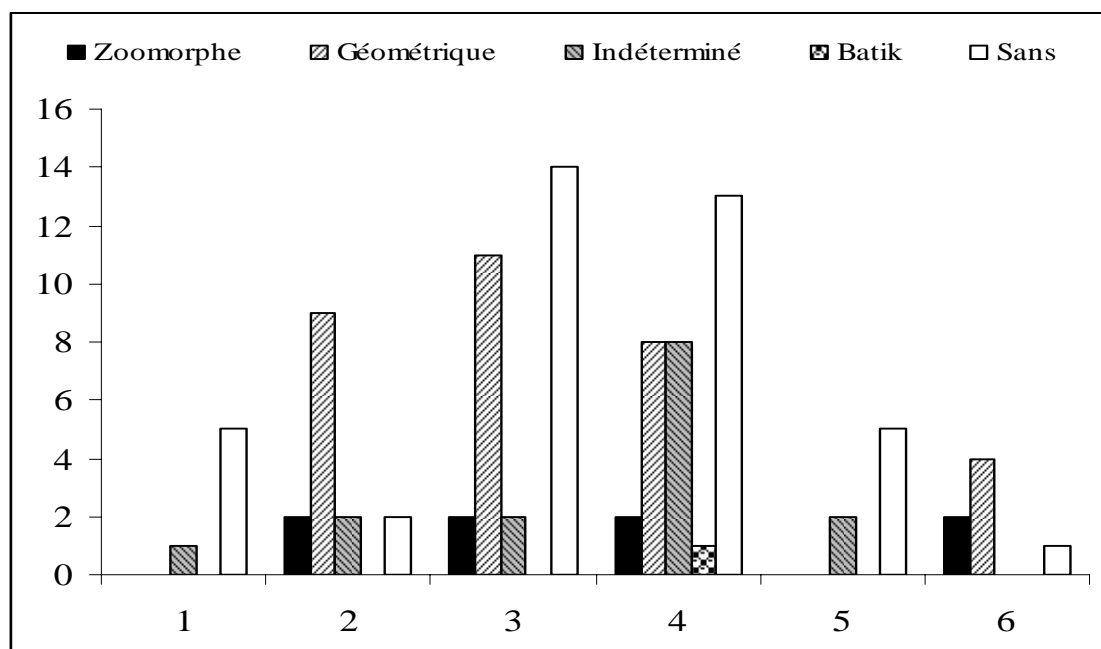


Figure 132 : effectifs des types de décors, exprimé en N.M.I. par horizon.

## Les décors secondaires

Le décor principal qui orne la panse est souvent encadré de bandeaux secondaires, sur le col et le bas de la panse. Ils sont généralement rouges, parfois bruns.

Les bandeaux de col peuvent être de simples bandes horizontales rouges ou brunes (iso. 27, 40, 75), des échelles horizontales (iso. 47), des escaliers (iso. 85), des damiers réguliers (iso. 42, 44), des pastilles (iso. 52, 68) ou des vagues (iso 84).

Les bandeaux de bas de panse peuvent présenter de simples bandes horizontales rouges ou brunes (iso. 38, 56), de deux couleurs alternées, plus ou moins hautes (iso. 3, 40, 65, 69), des échelles horizontales (iso. 57, 119), parfois associées à un damier (iso. 92). Le décor principal n'est pas toujours conservé (iso. 59, 116, 118).

## Les décors géométriques (Fig. 133 et 134)

Toutes les compositions décoratives inventoriées à *Cenabum* sont connues dans le Massif Central. J'ai adopté les types définis pour Feurs et Roanne, classés par ordre de complexité croissante (VAGINAY, GUICHARD 1988 : fig. 63 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : fig. 103) :

- Les décors les plus simples sont constitués de bandes horizontales régulièrement espacées, également sur la surface interne du bol dérivé de la forme campanienne Lamb.31/33 (iso. 62, 86, 124) ;
- Des décors de traits simples remplissant l'espace entre des lignes horizontales (iso. 39) ;
- Des décors à division verticale (iso. 5, 38, 42, 50, 123) ;
- Des décors de damiers plus ou moins complexes organisés sur plusieurs registres (iso. 12, 41, 43, 85).

Le décor du vase n° 41 est réalisé grossièrement (Fig. 133). Il comporte des erreurs et contraste avec la qualité du décor du vase n° 68, réalisé avec beaucoup de soin et de précision, malgré sa complexité (Fig. 134). Il est organisé en trois registres séparés par des bandes de peinture rouge. Celui supérieur figure deux frises de poste disposées tête-bêche, blanches sur fond brun. Ce type de motif apparaît plus volontiers en décor secondaire, généralement apposé sur le col (type a de Feurs). Le registre médian figure deux rangs de damiers, alternant avec des casiers quadrillés ou barrés en diagonale par une ligne brisée (type 4 de Feurs). Le registre inférieur est séquencé par quatre lignes brisées organisées en dent de scie. L'angle opposé à chaque triangle défini est peint en brun (association des types 6.1 et 6.2 de Feurs). Son principe de composition correspond à l'association de quatre thématiques différentes (pastillage / frise continue / damier / ligne sécante) et chacune est parfaitement symétrique. Ce décor complexe combine différents motifs rarement associées sur un même vase.

Sur deux vases, un décor de pastillages est réalisé avec la technique du batik (Fig. 134 : iso. 1, 93). Sur le premier, les pastilles de cire sont appliquées directement sur la surface du vase, puis recouvertes d'un engobe brun d'aspect vitreux. Sur le second, les pastilles sont appliquées sur fond blanc.

Leur présence anecdotique sur le site contraste avec leur fréquence sur la vallée de la Saône, à Bibracte et à Decize (BARRAL *et al.* 1995 : 263).

On inventorie également des vases à décor surchargé dont l'organisation générale reste indéterminée (iso. 96, 110, 117).

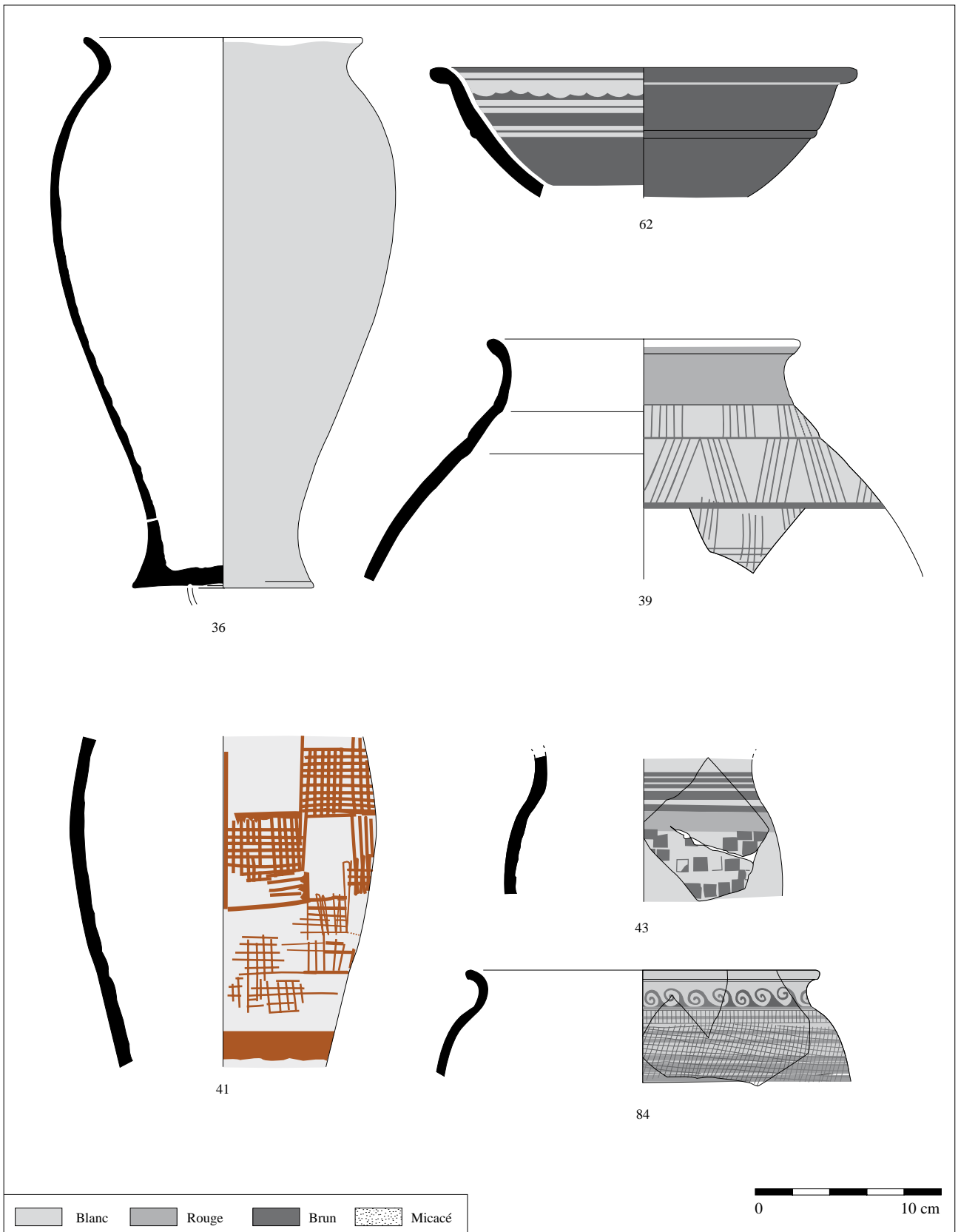


Figure 133 : ORLÉANS, céramiques peintes importées : fond blanc homogène et décors géométriques simples.

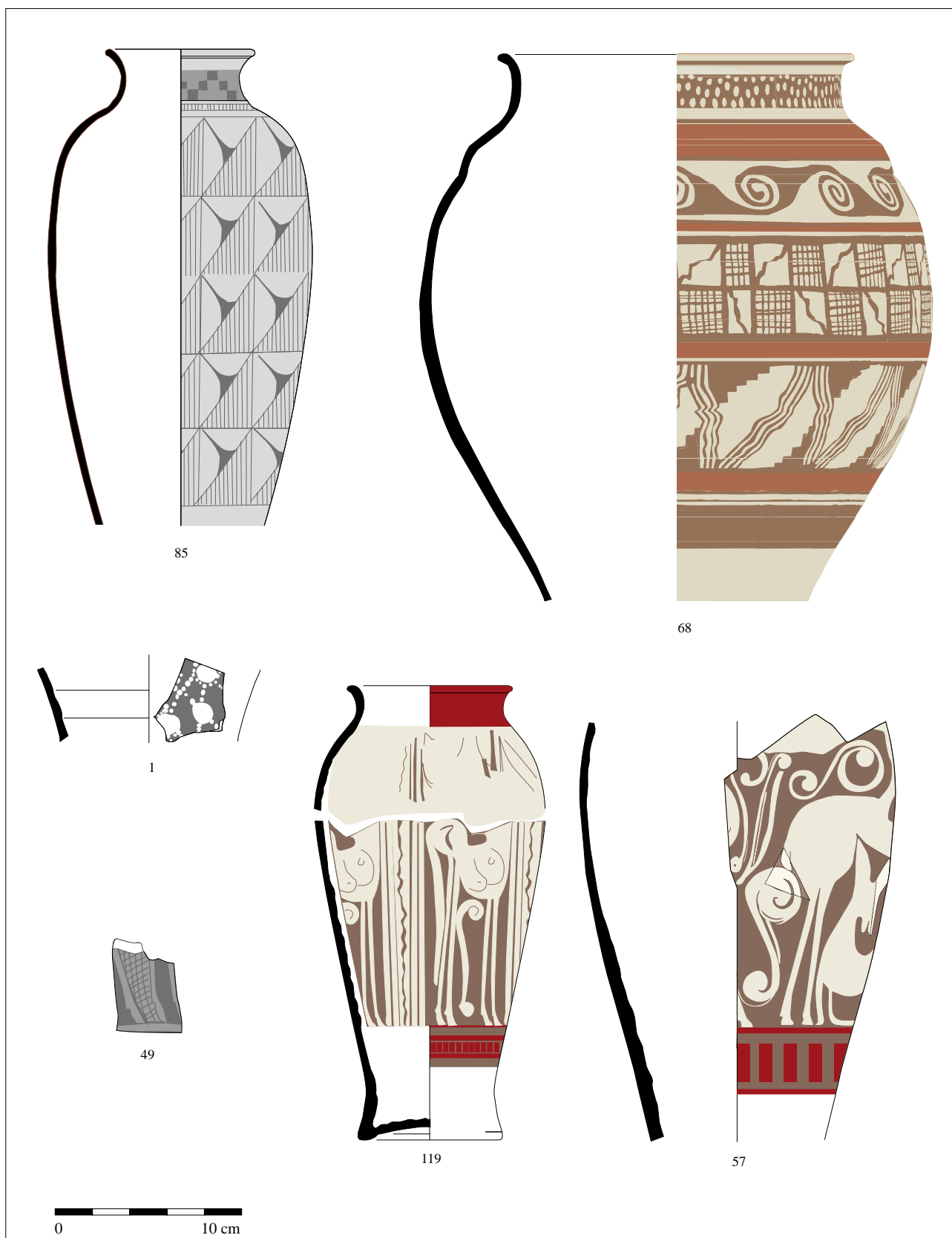


Figure 134 : ORLÉANS, céramiques peintes importées : décors géométriques complexes et décors zoomorphes.



## Les décors zoomorphes (Fig. 134)

Les décors zoomorphes en réserve sont appliqués sur douze vases. Mis à part deux exemplaires, dont l'un provient d'une sépulture (Fig. 134 : iso. 119 : cf. Vol. III.1. : n° 45.08), ils sont généralement assez fragmentés et mal conservés. Les motifs identifiés correspondent à trois des quatre styles définis par V. Guichard (1987 ; 1994). Ce classement reste d'actualité pour les vases répertoriés à *Cenabum* :

### - *Décor de style 1 « quadrupède sur fond de résilles » :*

Cinq décors peuvent être attribués à ce style (iso. 45, 47, 49, 104, 108). Ils sont essentiellement identifiés par les bas de pattes et les sabots d'un quadrupède tourné à droite. Les quadrupèdes sont rouges sur fond de résilles brunes (iso. 45, 49 et 104). L'attribution stylistique des deux derniers est plus hypothétique, comme le pot n° 47 qui provient d'un ensemble de l'horizon 2. Quelques fragments de vases à résilles brunes sur fond blanc appartiennent peut-être à ce type de décor (iso. 9, 58, 84).

### - *Décor de style 2 « aux lyres et division en métopes du décor » :*

L'attribution à ce style est fondée essentiellement sur la division verticale du décor, les parties hautes des vases, où figurent les têtes des animaux, étant absentes ou illisibles. Un seul vase est attribué à ce style (Fig. 134 : iso. 119). Il provient de la tombe du 8-10, rue Porte Madeleine.

Le motif, réalisé en réserve, apparaît en blanc sur fond brun. Le décor est divisé en quatre métopes par une ligne ondulée encadrée par deux bandes droites. On distingue le corps d'un quadrupède tourné à droite. Les pattes sont fines et très étirées, la queue est longue et pendante. Les fragments disjoints de la partie haute du vase sont difficilement lisibles et les lyres restent hypothétiques. Stylistiquement, seule la forme de la queue de l'animal diffère des exemplaires du Mont Beuvray et de Roanne (BARRAL *et al.* 1998 : fig. 44). Il est attribué à l'horizon 3.

### - *Décor de style 4 « baroque » :*

Les vases décorés sont également très fragmentés, mais quatre d'entre eux sont certainement attribuables à ce style.

Le fragment le plus important (Fig. 134 : iso. 57) permet d'identifier un grand quadrupède tourné à droite, surmontant un petit quadrupède tourné à gauche, regardant à droite. Deux longues volutes sont figurées à l'arrière du grand quadrupède.

Sur le vase n° 34 (cf. catalogue), mal conservé, se distinguent l'arrière d'un petit quadrupède et deux volutes, l'une sous le ventre, la seconde derrière la petite queue. La partie haute du vase est très mal conservée.

Le décor du n° 48 correspond à un petit quadrupède, dont on distingue les deux pattes postérieures et la queue. Sur le fragment n° 103 figurent les deux pattes antérieures d'un petit quadrupède tourné à gauche et les extrémités des pattes postérieures d'un quadrupède plus grand tourné à droite. Du vase n° 67 subsistent deux fragments sur lesquels figurent la cuisse droite d'un animal et d'une volute. Il provient d'un ensemble de l'horizon 3 (Pl. 49).

Deux autres fragments sur lesquels se distinguent des pattes sont trop fragmentaires pour être attribués à l'un ou l'autre style (iso. 94 et 99). Sur le vase n° 94, le motif est préalablement tracé au pinceau.

## Les vases à décor peint interne

Trois bols sont décorés de fines bandes blanches, appliquées en surface interne, qui dérivent des ornements des bols Lamb.31/33 en campanienne A des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*Dicocer* 2001 : 482) (Fig. 133 : n°62). Ils apparaissent ici, ponctuellement durant les horizons 3 (iso. 86, Pl. 19 : 2294-4) et 6 (iso 124, Pl. 95 : F.747-20).

Ce type d'ornement est rarement rencontré en Gaule interne. À notre connaissance, les seuls exemplaires répertoriés proviennent du nord du Massif Central, notamment de Marçilhac (Haute-Loire) (SIMONNET, QUINQUETON, LABORDE 1983 : 101) et de la plaine de la Limagne (PÉRICHON 1991 : fig. 3, n° 5 ; DEBERGE *et al.* 2002a : 52), d'où les vases d'Orléans sont probablement originaires.

Les imitations du répertoire campanien dans les ensembles orléanais n'ont donc rien de très original par rapport aux autres sites de comparaisons extérieurs mentionnés. Elles confirment et renforcent, encore une fois, les affinités étroites qui semblent lier *Cenabum* au nord du Massif Central.

Elles caractérisent surtout les faciès proto-urbains des *oppida*, dont les relations avec des populations étrangères sont reconnues grâce au faciès du mobilier (importations d'amphores, de céramiques campaniennes, de cruches, de céramiques peintes, des services de cuisson notamment), avec l'adoption progressive des manières de table par le biais à des relations anciennes et soutenues avec les usages méditerranéens (BARRAL 2002 : 163).

De fait, ces imitations sont quasi inexistantes sur les sites des campagnes orléanaises. Dans les ensembles de l'agglomération de Saumeray, ces imitations sont cantonnées spécifiquement au secteur culturel, avec notamment des assiettes, des patères et des bols, alors qu'elles sont presque inexistantes dans les dépotoirs domestiques (Pl. 182).

## Les céramiques peintes de production locale (Fig. 135)

Parmi les vases peints de *Cenabum*, certains se distinguent par des formes et des motifs plus originaux et non répertoriés dans le Massif Central. Leur pâte (groupe 3) est identique à celle des productions locales. Ceci concerne neuf vases qui correspondent aux formes 9, 10, 12, 13 et 14 définies plus haut. Il s'agit essentiellement de gobelets (iso. 30, 53, 61, 63, 82 et 83), d'un vase-balustre de type 204a (iso. 78), généralement répertoriés en céramique sombre enfumée ou non. Quelques exemplaires sont connus dans les dépotoirs de Levroux (*Levroux 3* : trois exemplaires dans R 136/201).

Le fond est rouge ou blanc, rehaussé de bandes parallèles ou concentriques régulièrement réparties sur la panse pour trois exemplaires. Elles rappellent les bandes lissées des céramiques sombres des horizons 1 et 2. Les potiers se sont attachés à reproduire en version peinte (ou micacé) les formes du répertoire local.

La principale originalité réside dans l'existence de deux vases, une coupe carénée et un couvercle, associant un engobe micacé en surface interne et une peinture rouge en surface externe (iso. 46 et 77). Un atelier, situé à proximité d'Orléans, a donc produit à la fois des vases peints et des vases à engobe micacé.

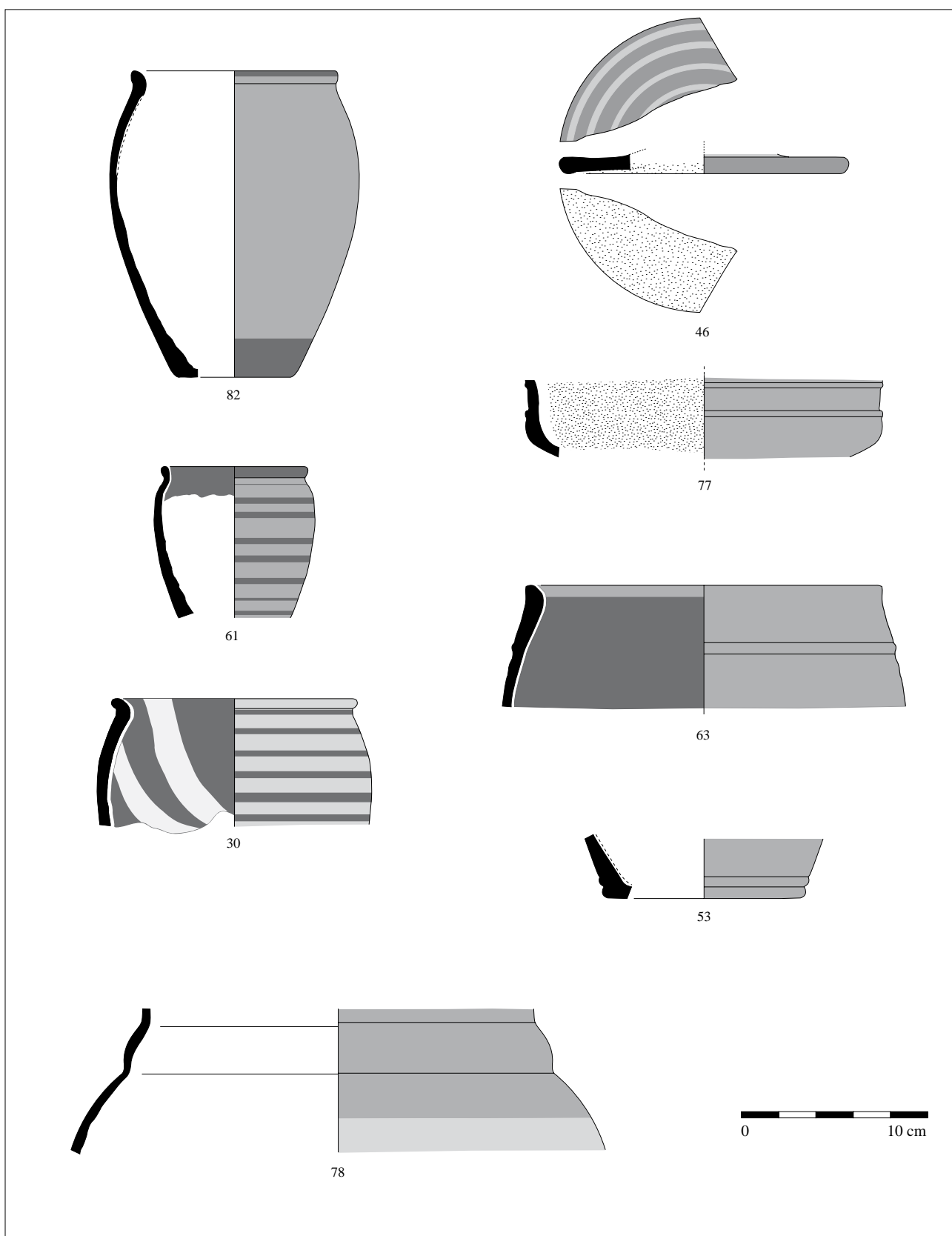


Figure 135 : ORLÉANS, céramiques peintes de production locale.

Malgré une proportion élevée de vases dont l'attribution reste incertaine, la majeure partie des céramiques peintes inventoriées à *Cenabum* semble originaire du nord du Massif Central (Fig. 136). Certains proviennent plus probablement des secteurs arverne (au moins 37 %, dont les vases-balustres engobés blancs, les coupes à décor peint interne) et ségusiave (vases à panse fuselée à décor géométrique ou zoomorphe). Les décors de pastillages ou floraux, caractéristiques des vases peints de Bibracte (BARRAL *et al.* 1998 : fig.44) sont rares ou totalement absents.

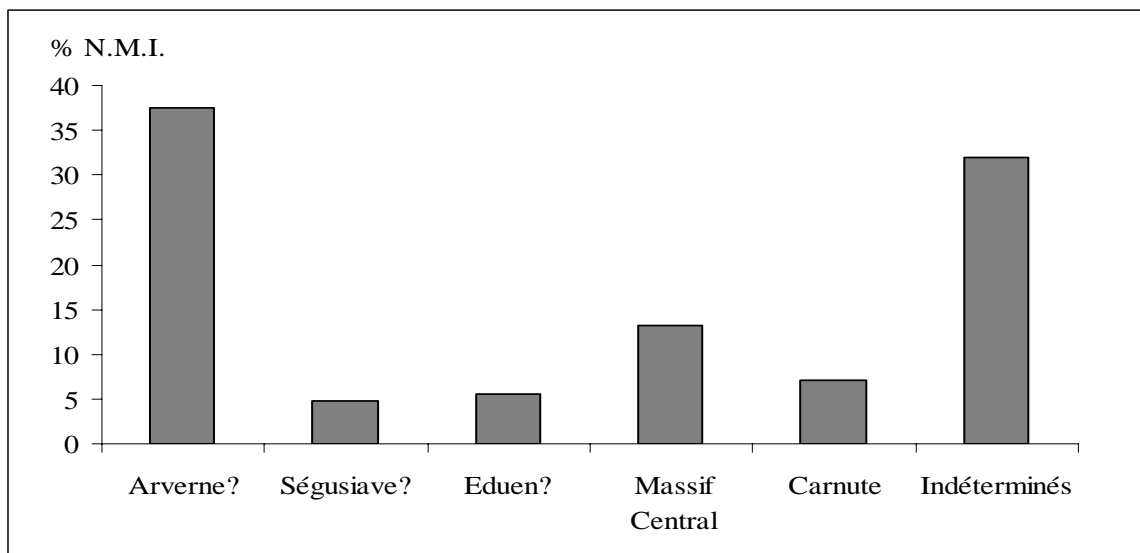


Figure 136 : fréquence de la provenance présumée des vases peints (détermination proposée après examen typo-morphologique et du type de décor).

La céramique peinte est très rare en dehors d'Orléans : un seul vase est connu à La Chapelle-Saint-Mesmin, à 5 km en aval d'Orléans (iso.125 et Pl. 135) et un à Beaugency (CORNU 1996 : pl. 127, n°11). Elle représente 0,7 % des vases à Saint-Aignan-des-Gués (ROBERT 1998). Elle est tout aussi exceptionnelle à Levroux, en secteur biturige (SOYER 1991 ; *Levroux 5* : 79-81) et totalement absente sur les sites de Saumeray (habitat et secteur culturel), d'Allaines-Mervilliers (information H. Sellès), de Blois et de Tours (études personnelles).

Les importations, comme les productions locales de céramique peinte, ne circulent pas en dehors de *Cenabum* : cette consommation exclusive étant manifestement destinée à l'élite locale.

## Les services

Différentes formes évoquent des services, d'après leur morphologie ou leur revêtement similaire. Le premier est constitué du pot 1 et de la jatte 14, tous deux à revêtement rouge sur la surface externe (Pl. 12 : F.287-41 et 42). Le second se compose d'une coupe et d'un couvercle à revêtement micacé interne et rouge en surface externe (Fig. 135 : n° 46 et 77).

### 2.2.3.7. Les céramiques à engobe rouge

Les céramiques à engobe rouge ou lie-de-vin apparaissent, en Auvergne, en Bourgogne et en Sénonais, à partir de La Tène D2, alors que les céramiques peintes ont disparu. Elles s'en distinguent par un nouveau répertoire, dont les premiers exemplaires dérivent des types campaniens, comme les patères Lamb. 36, les assiettes à bord oblique Lamb.5/7, puis les plats à revêtement interne, imités de la céramique à enduit rouge pompéien. Elles sont souvent associées à un gobelet de forme indigène (SÉGUIER 1999 : 355).

Si les pâtes paraissent homogène (fines, brunes, sableuses et micacées, à cœur souvent noir), en revanche, la répartition spécifique des différentes formes suggère des provenances distinctes. D'après leur fréquence, plusieurs centres de productions sont connus ou fortement pressentis : dans le Puy-de-Dôme, où une production est attestée sur l'*oppidum* de Gondole (DEBERGE *et al.* 2005), en Auxois, en Dijonnais (BARRAL, HUET 2006) et dans le secteur de confluence Seine-Yonne (SÉGUIER, MALLET 2005 : 533). La situation se complexifie pour les ensembles augustéens, puisque ces productions connaissent une répartition encore plus étendue vers l'ouest, dans le Val de Loire, le long de la vallée de l'Indre, de l'Eure, du Loir. Elle reflète sans doute la multiplication de ces centres de production.

Leur répertoire spécifique permet cependant de les distinguer et de proposer des provenances distinctes qui devront être confirmées par des analyses physico-chimiques.

Elle augmente ensuite progressivement jusqu'à l'horizon 10, période pendant laquelle elle atteint plus de 5 % du N.M.I. (Fig. 137 et 138). Dans les ensembles du Ier s. après J.-C., sa proportion est en moyenne de 5,3 % du N.M.I. (COUVIN 2002 : 94).

La céramique à engobe rouge tend à supplanter les céramiques peintes à partir de l'horizon 5 (Fig. 139 et 140).

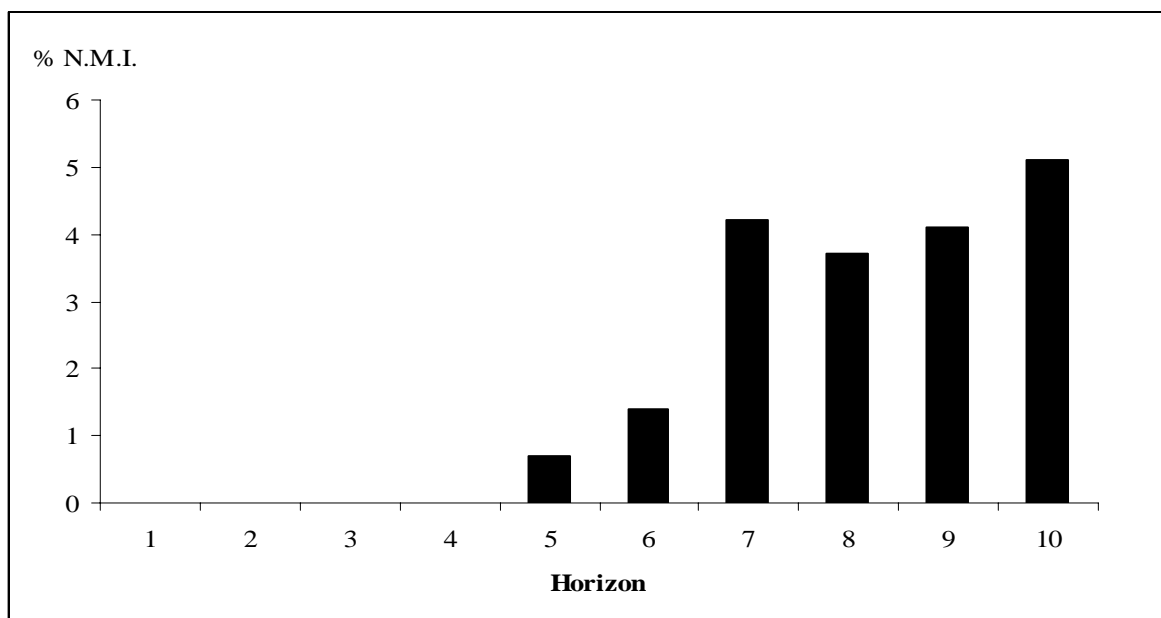


Figure 137 : fréquence des céramiques à engobe rouge, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
N.M.I. engobe rouge	-	-	-	-	2	5	10	4	4	3	27
<b>Détail des formes</b>											
<i>Assiette/plat</i>					1	1	2	3	2		9
<i>Gobelet/coupe</i>					1	4	7	1	2		15
<i>Jatte</i>							1				1
<i>Bouteille</i>										2	2
<i>Couvercle</i>										1	1
%	-	-	-	-	0,7	1,4	4,2	3,7	4,1	5,1	1,1

Figure 138 : effectifs des céramiques à engobe rouge par horizon, exprimé en N.M.I. et % N.M.I.

### ***Les assiettes et les gobelets***

Les premiers exemplaires apparaissent dans l'horizon 5. Bien que très fragmentaires, ils correspondent à une assiette à lèvre pendante, dérivée de la patère Lamb.36 et à un gobelet, formes qui perdurent pendant l'horizon suivant, accompagnées des premières assiettes à bord oblique de type Lamb.5/7 (Fig. 140).

Les assiettes sont essentiellement répertoriées dans le bassin clermontois et notamment à Gondole où elles semblent avoir été produites dès la fin de La Tène D2a (DEBERGE *et al.* 2005 : pl.6, n°8).

Le gobelet et l'assiette à bord oblique (de type Lamb.5/7) constituent un service, fréquents dans le secteur de confluence Seine-Yonne. Il est diffusé dès La Tène D2 sur l'axe de la vallée de la Seine, du Loing et de l'Yonne (SÉGUIER 1999 : fig. 16, n° 4 et 5, 355 ; SÉGUIER, MALLET 2005 : note 18).

Le gobelet se retrouve dans les ensembles jusqu'à l'horizon 9. Sa lèvre est plus fine et sa panse est plus bombée et plus trapue. Cette forme est également répertoriée dans la vallée du Loir, à Saumeray (iso. 105).

À leurs côtés se trouvent des assiettes à bord oblique à couverte de moindre qualité (engobe non lustré, peu adhérent et souvent écaillé). Cette forme est répertoriée à Blois (COUVIN 2005 : fig. 32, n° 5), à Chartres (SELLÈS 1998 : 318), à Saumeray (RIQUIER 1997 : fig. 4, n° 33), en contexte funéraire à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) (RIQUIER 2004 : fig. 55, n° 1325) et jusqu'à Angers (MORTREAU 1997 : 62), pendant l'époque augustéenne. Cette production se rencontre ponctuellement dans les ensembles jusqu'à l'horizon 10. Il est possible que cette large diffusion reflète l'existence de multiples centres de production, dont au moins un serait situé en Val de Loire.

Un ensemble de l'horizon 9 a livré une coupe à lèvre en gouttière et panse moulurée qui pourrait provenir de Gondole (DEBERGE *et al.* 2005 : 159, pl. 11, n° 9).

### ***Les bouteilles-balustres***

Dans les ensembles attribués à l'horizon 10 sont répertoriées les premières bouteilles-balustres à pied très étranglé, identiques au type Menez 94c en *terra nigra* (iso. 98). Leur pâte est plus fine que celle des exemplaires précédents.

Ces bouteilles connaissent une diffusion assez limitée, dans l'Orléanais et le Blésois, ce qui laisse présager une production dans ce secteur. Elles perdurent jusque dans les années 60 ap. J.-C. (COUVIN 2005 : 127). La seconde bouteille de cet ensemble possède un profil original, connu en un exemplaire unique à ce jour (iso. 122, Pl. 29 : F.251-29).

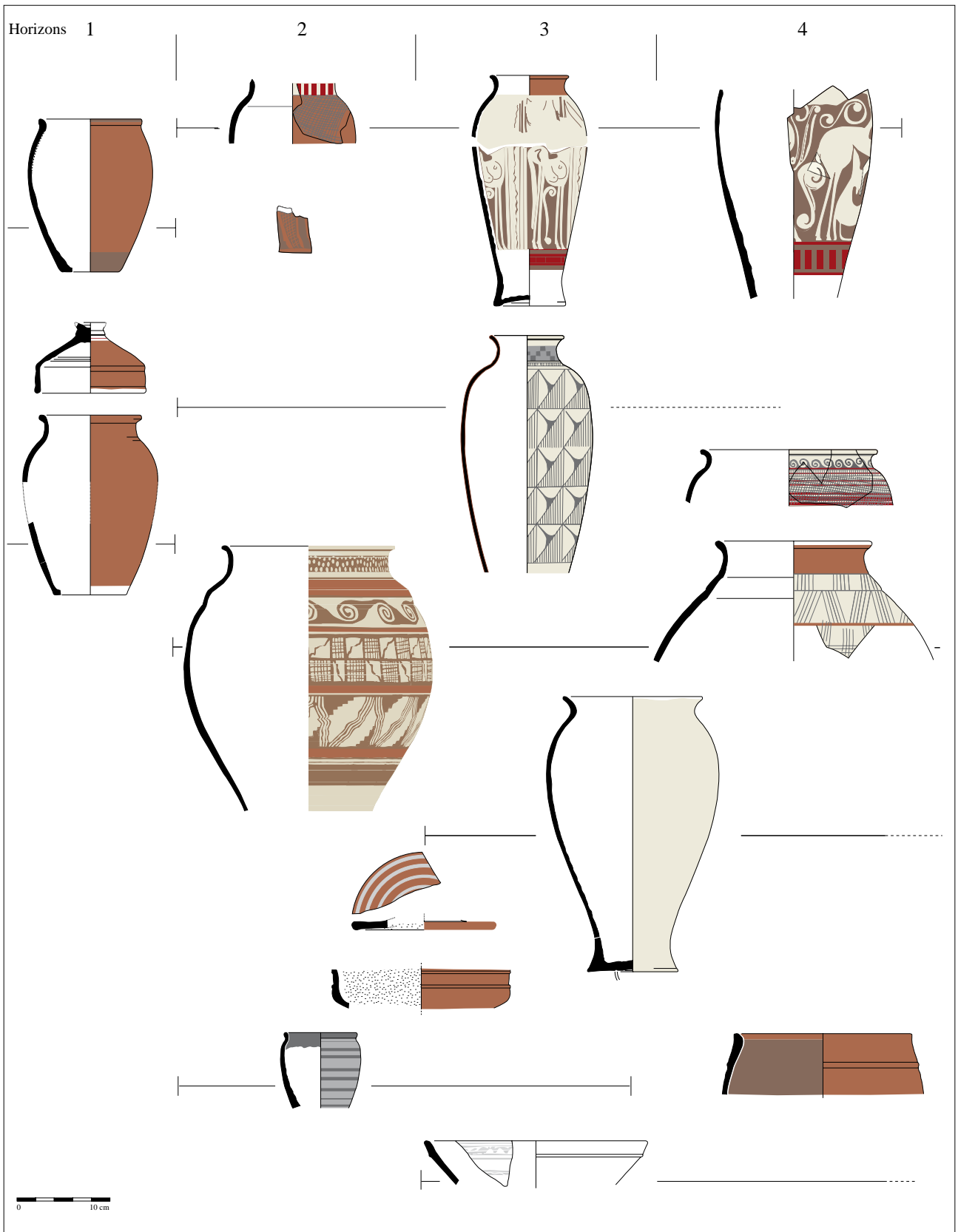


Figure 139 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques peintes des horizons 1 à 4.

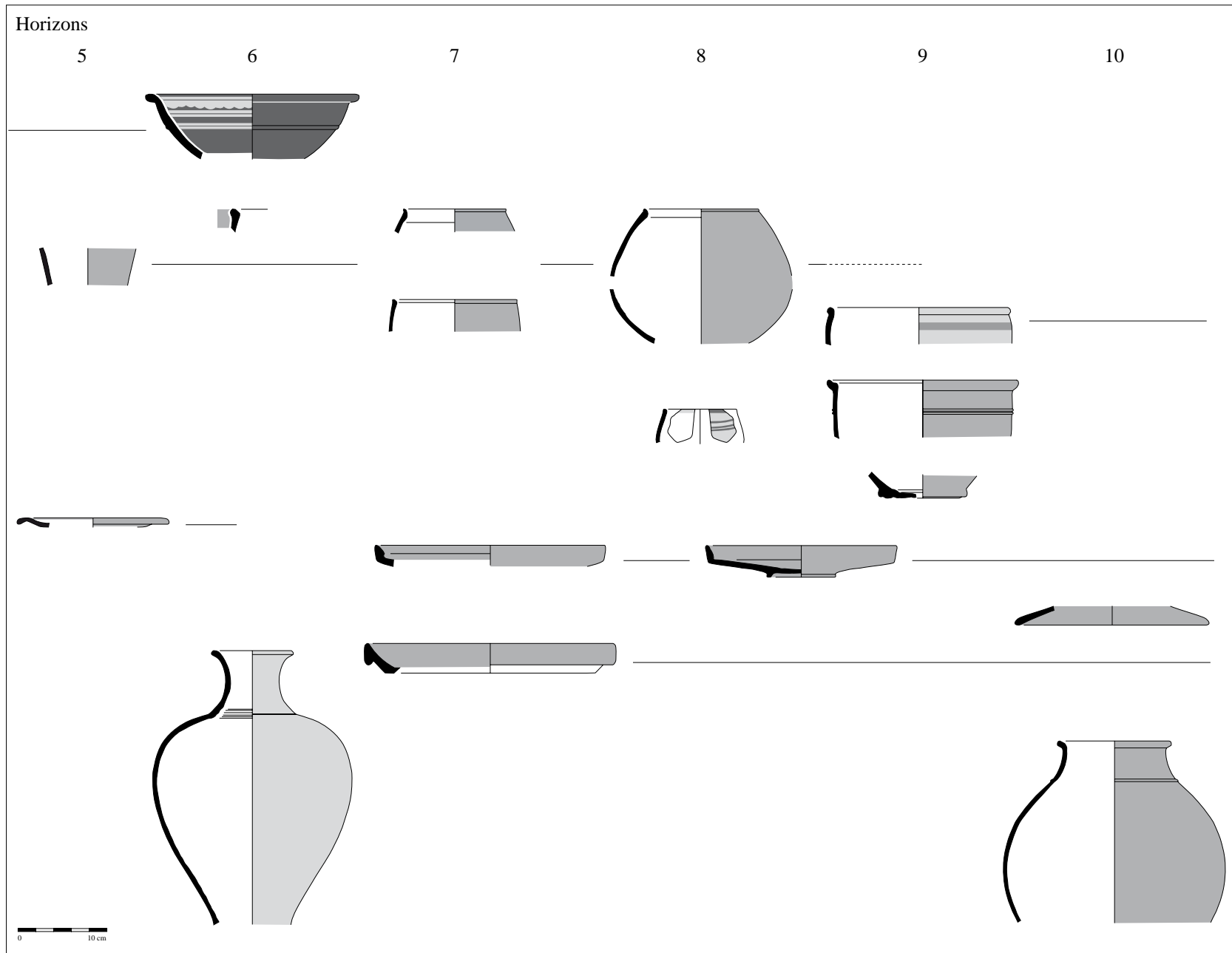


Figure 140 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques peintes et à engobe rouge des horizons 5 à 10 d'Orléans.



### ***Les plats à enduit rouge***

Les premières importations des plats à enduit rouge pompéien en Gaule semblent effectives avant le milieu du Ier s. (comme l'attestent les plats de l'épave d'Albenga). Les plats italiques apparaissent dans les décennies 60-50 (horizon 2) sur *l'oppidum* de Bibracte (LUNGINBHÜL 1996 : 203-204) et à Roanne dans les années 40-30 et peut-être même avant (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 132). Ils sont fréquents dans la vallée du Rhône dès la décennie 30-20 (fossés de l'hôpital Sainte-Croix : MANDY et al. 1990), voire dès la décennie précédente (DESBAT *et al.* 1989), comme dans le bassin lémanique (HALDIMANN 1991 : 263).

Les plats à engobe interne apparaissent dans les ensembles de l'horizon 7. Les pâtes brunes, sableuses, finement micacées et le vernis non grésé identifient des productions d'origine gauloise. Ils sont imités des plats à enduit rouge pompéien, de type Goud. 3 (à lèvre en bandeau) et demeurent relativement rares sur le site.

Les imitations gauloises sont produites dans les ateliers de Gondole (Puy-de-Dôme). Bien que l'étude de ce site soit toujours en cours, cette production peut être datée des années 50-30/20 av. J.-C. (DEBERGE *et al.* 2005 : 89 et pl. 10 et 11). La plupart des exemplaires d'Orléans pourraient provenir de ce secteur.

Ponctuellement, des plats à enduit rouge à lèvre en baïonnette apparaissent dans les ensembles complémentaires attribués à l'horizon 9 (*cf.* catalogue, F. 216). Certains ne sont enduits que partiellement en surface interne (Fig. 140). Leur origine reste indéterminée.

### **2.2.3.7. Les céramiques ardoisées et la terra nigra**

#### ***Les céramiques ardoisées***

Il s'agit d'une production à pâte kaolinique, de teinte très pâle, qui serait caractéristique des productions du Bourbonnais (LALLEMAND 2005 : 49). Les vases décorés à la molette sont très fréquemment répertoriés dans le bassin clermontois (DEBERGE 2002c).

Les céramiques ardoisées apparaissent durant les horizons 5 à 7 et sont probablement résiduelles par la suite (Fig. 141). Elles totalisent 19 vases, soit 0,75 % du N.M.I. des ensembles pris en compte et 0,8 % sans compter les amphores.

<b>Horizon</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>Total</b>
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
<b>N.M.I. Ardoisée</b>					<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>1</b>			<b>19</b>
imitation Lamb.36					2						2
imitation Lamb.6					1						1
imitation Lamb.6/36						3					3
imitation Lamb.5/7						1	6	1 ?			7 (8)
pot					3	1	1				5
<b>% N.M.I.</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>2,2</b>	<b>1,4</b>	<b>2,9</b>	<b>0,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,75%</b>

Figure 141 : effectifs des céramiques ardoisées par type de forme, exprimé en N.M.I. et % N.M.I par horizon.

L'examen du répertoire typologique montre une majorité de formes ouvertes et basses, imitées du répertoire indigène : on dénombre en effet 14 vases ouverts dérivés des prototypes campaniens, contre seulement 5 pots (**Fig. 142**). L'un d'entre eux, décoré à la molette (Pl. 92 : F.755-10) est très similaire à celui du puits 2474/2485 de Sarlièves à Cournon (DEBERGE 2002 : fig. 8, n° 8). Un autre pot est orné de décor au peigne.

### ***Les céramiques à pâte grise et la terra nigra***

La céramique à pâte grise apparaît dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C en Bourgogne (BARRAL, JOLY 1992 : 101), en Roannais (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998), en Bourbonnais (LALLEMAND 2005 : 46), dans la plaine de la Limagne (DEBERGE *et al.* 2002a) et dans le Sénonais (SÉGUIER 1998 : 358). Cette production n'est pas inventoriée dans les ensembles orléanais. Cette situation semble singulière par rapport aux régions voisines mentionnées.

Les pâtes grises, enfumées en post-cuisson, apparaissent à l'horizon 6, aux alentours du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et sont assimilées ici à la *terra nigra*.

Les premiers tessons attribuables à la *terra nigra* apparaissent dans les ensembles de l'horizon 6, avec neuf vases de formes variées (Fig. 143 et 144). On identifie deux coupes de type Menez 95 décorées au peigne, une coupe probablement de type Menez 103 décorée d'une ligne ondulée à mi-panse, un bol décoré d'ocelles à pâte grise, un vase-bobine, une imitation de Lamb.5, une Lamb.5/7, un pot et une forme indéterminée.

Les proportions augmentent dans les ensembles de l'horizon suivant, avec dix vases. Outre les formes précédentes, on dénombre une plus grande variété de coupes, avec notamment une Menez 59 décorée au peigne, une Menez 63f, une coupe à bord concave et une dérivée du bol en campanienne B Lamb.1/8, deux assiettes Menez 22/27 et une assiette à bord en baïonnette de type Menez 37.

<b>Horizon</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>Total</b>
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
<b>N.M.I. Terra nigra</b>	-	-	-	-		<b>9</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>51</b>
assiette/plat						2	3	2	5	2	14
coupe						4	4	2	5	6	21
bol décoré d'ocelles						1	2				3
vase-bobine						1	1			1	3
pot						1					1
calice								1	1		2
bouteille										1 ?	1 ?
balsamaire								1		1	2
indéterminée								2	1	1	4
<b>% N.M.I.</b>						<b>2,5</b>	<b>4,2</b>	<b>7,5</b>	<b>12,4</b>	<b>20,3</b>	<b>2 %</b>

Figure 143 : effectifs des *terra nigra* par type de forme, exprimé en N.M.I. et % N.M.I par horizon.



Figure 142 : ORLÉANS, évolution des répertoires des céramiques ardoisées et des *terra nigra*.

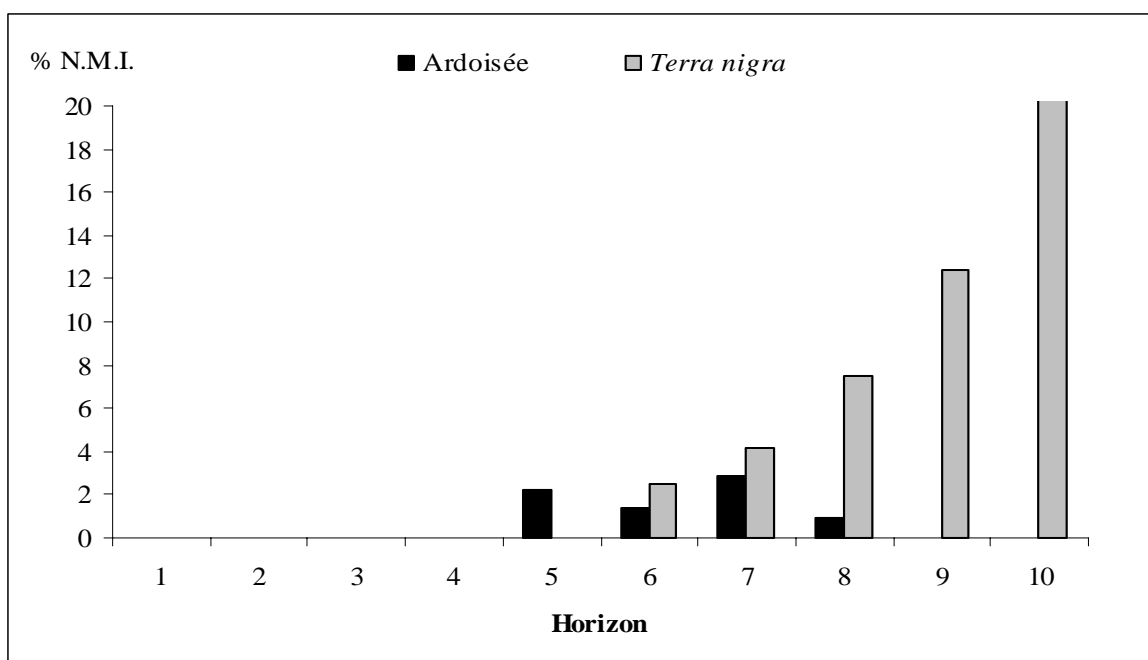


Figure 144 : fréquence des céramiques ardoisées et des *terra nigra*, exprimé en % N.M.I. par horizon.

Les coupes carénées sont fréquemment décorées au peigne sur la moitié supérieure de la panse. Les bols à panse ronde sont décorés au brunissoir sur la partie médiane de la panse. Quelques uns sont ornés d'ocelles (Fig. 142).

La *terra nigra* totalise 7,5 % des vases durant l'horizon 8. Le répertoire s'enrichit d'assiettes de type Menez 40/42, d'une coupe Menez 39 (1990) et d'une assiette Menez 6 (1990), soit un répertoire identique à celui de l'horizon 9.

Un calice de type Menez 128, à pâte savonneuse, probablement originaire des productions d'Aquitaine (LAURENCEAU, SANTROT 1988). Cette production reste exceptionnelle sur le site (COUVIN 2005 : 109).

Abondamment illustrée dans les ensembles de l'horizon 10, la *terra nigra* regroupe douze exemplaires, soit plus de 20 % du corpus du dernier horizon. Le répertoire se distingue surtout par les premières imitations de céramiques sigillées du service Ib, avec un plat Menez 28/33, des coupes à panse tronconique et la première estampille (Fig. 142).

Les décors au peigne sont alors uniquement répertoriés sur les bords des assiettes. Les lissages par bandes horizontales sont fréquents sur la surface interne des vases-bobines. La partie supérieure de la panse de quelques coupes sont ornées de lignes ondulées.

Les effectifs restent assez limités, mais les formes sont variées. Les *terra nigra* apparaissent à l'horizon 6 et se substituent rapidement aux céramiques ardoisées (Fig. 144). La plupart sont attribuables au groupe de production du Centre de la Gaule, d'après les caractéristiques des pâtes. Les productions de *terra nigra* originaires des ateliers de Nevers n'apparaissent qu'à l'horizon 7, avec notamment les bols décorés d'ocelles.

Les céramiques ardoisées sont totalement absentes en dehors de *Cenabum*, alors que la *terra nigra* est attestée sur la plupart des sites à partir de l'horizon 7. Les proportions et le répertoire des *terra nigra* sont alors similaires à celles des autres sites du secteur carnute (RIQUIER 1997 : 345 ;

COUVIN 2005 : 109), comme sur l'ensemble des sites du Centre-Ouest à l'époque augustéenne et représente 20 à 30 % des effectifs (GENIN, VAGINAY 1997 : 189).

## 2.2.4. Évolution des productions méditerranéennes ou de tradition méditerranéenne

### 2.2.4.1. Les amphores

Pour les seules opérations de La Charpenterie I et II, plus de 470 amphores italiques ont été dénombrées (Fig. 145). Ce chiffre pourrait être doublé en comptant le mobilier des autres sites (Halles-Châtelet, Place de Gaulle, Ilot Saint-Germain, 191 rue de Bourgogne...).

Parmi les 470 individus dénombrés, environ 316 proviennent de contextes antérieurs ou contemporains de l'époque augustéenne.

Treize exemplaires ont pu être attribués à la zone Campanie (2 gréco-italiques, 2 amphores de transition, 2 Dr.1A, 1 Dr.1B, 4 Dr.1 non classées, 1 Dr.1 ou Dr.2/4 et 1 Dr.2/4). Elles contenaient probablement des crus de qualité (Cécube, Falerne), généralement consommés dans un cadre extra-quotidien (POUX 2004 : 50). Un unique exemplaire de type Lamb. 2, proviendrait de la côte adriatique, dans un contexte du Ier s. ap. J.-C.

Types	Lèvre	Anse	Fond	Panse	NMI
GI	40	24	4	396	<b>40</b>
GI/D1	92	91	23	1541	<b>92</b>
D1A	116	72	20	1490	<b>116</b>
D1B	40	39	11	319	<b>40</b>
D1B/C	3	0	0	1	<b>3</b>
D1C	4	2	1	29	<b>4</b>
D1	61	308	100	5701	<b>154</b>
D1 ou 2/4	0	3	11	646	<b>12</b>
D2/4 Italique	3	16	0	29	<b>9</b>
Lamboglia 2	1	2	0	0	<b>1</b>
D6A	0	0	1	0	<b>1</b>
Lipari	0	3	0	12	<b>2</b>
Italique	0	0	2	14	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>360</b>	<b>560</b>	<b>173</b>	<b>10178</b>	<b>476</b>

Figure 145 : Détails du dénombrement des amphores italiques des opérations de La Charpenterie I et II (d'après un document communiqué par C. Barthélémy).

Ces amphores totalisent en moyenne près de 8 % du N.M.I. du mobilier. Leur arrivée, dès l'horizon 1, devient significative avec les ensembles de l'horizon 3 (37 ex.). Leur fréquence augmente ensuite progressivement, pour atteindre environ 12 % du N.M.I. à partir de l'horizon 5 (Fig. 146 et 147).

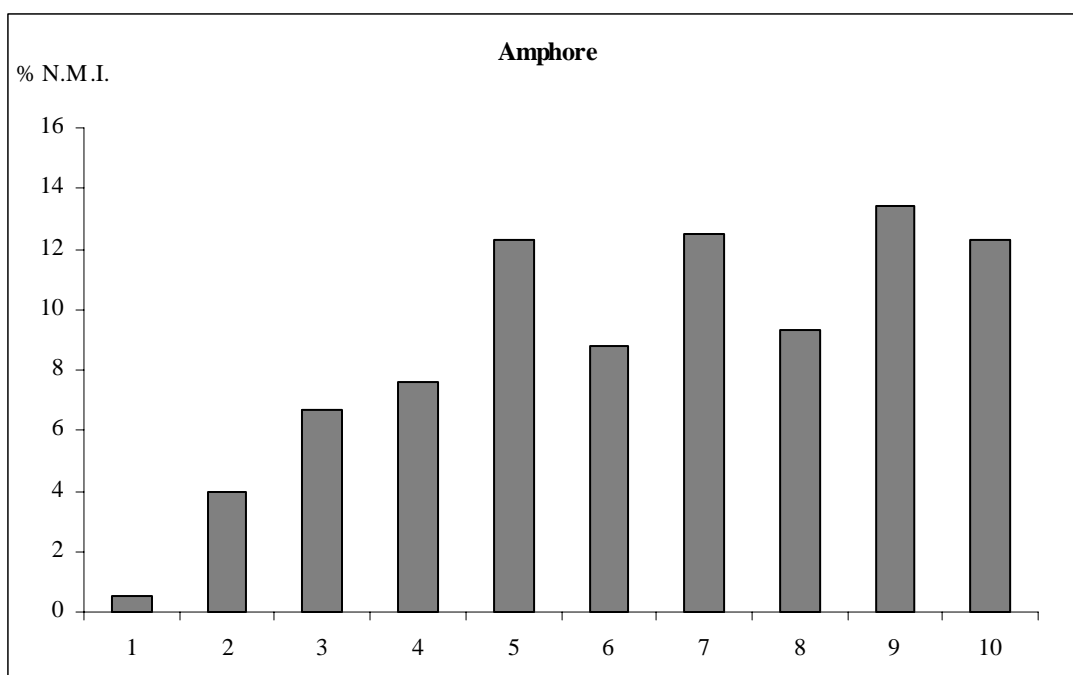


Figure 146 : fréquence des amphores (exprimé en % N.M.I. par horizon).

<b>Horizon</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>Total</b>
TOTAL N.M.I. / horizon	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
<b>TOTAL N.M.I. amphore</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>199</b>
% N.M.I.	0,5	4	6,7	7,6	12,3	8,8	12,5	9,3	13,4	12,3	7,9
<i>Italiques</i>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>163</b>
<i>Non classée</i>	1	7	20	19	11	5	5	3	1		72
<i>Classe 1 (G.I)</i>			13	1	3	4	3		2		26
<i>Classe 2 (« transition »)</i>			4	7	4	5	3				23
<i>Classe 3 (Dr.1A classique)</i>				5	5	2					12
<i>Dr.1C</i>						1					1
<i>Dr.1B</i>					7	5	4	1	1		18
<i>Dr.2/4</i>						4	3	1			8
<b>% amphores italiques</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>88,2</b>	<b>81,2</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>30,8</b>	<b>100</b>	<b>81,9</b>
<b>Hispaniques</b>					<b>4</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>23</b>
<i>Bétique</i>					3	2	6	1	4		16
<i>Tarraconaise</i>					1		1	2	3		7
<b>Gauloises</b>						<b>1 ?</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>8 (9 ?)</b>
<i>Narbonnaise</i>						1 ?	4	1	1		7
<i>Vallée du Rhône</i>								1D9s	1		2
<b>Orientales</b>						<b>3</b>				<b>-</b>	<b>3</b>
<b>Indéterminées</b>							<b>1</b>			<b>-</b>	<b>1</b>
<b>% amphores autres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11,8</b>	<b>18,8</b>	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>69,2</b>	<b>0</b>	<b>18,1</b>

Figure 147 : détail des effectifs d'amphores par provenance et par type (exprimé en N.M.I. par horizon).

Les exemplaires des deux premiers horizons sont trop fragmentaires pour être classés, mais la finesse des parois désigne des amphores précoces, probablement de type gréco-italique (**Fig. 148**). Les ensembles qui définissent l'horizon 3 associent quelques amphores de classe 2 (quatre exemplaires) et une majorité d'amphores de classe 1 (treize exemplaires).

L'horizon 4 voit apparaître les amphores de type Dressel 1A classique, aux côtés des deux types précédents.

Les Dr.1B apparaissent à l'horizon 5, à raison de quelques exemplaires. Peu après débute l'importation des amphores originaires de la péninsule ibérique. Leur effectif reste limité à quatre exemplaires (trois de Bétique et une de Tarraconaise) contre 30 pour les exemplaires italiens. Pour une chronologie aussi haute, il s'agit probablement de Dressel 1 de Tarraconaise, d'Haltern 70 pour les exemplaires à pâte feuilletée et de Dressel 7/11 pour les exemplaires à pâte verdâtre en provenance de Bétique.

On soulignera la rareté de la circulation de ces amphores, notable pour les sites de Gaule interne antérieurement à l'époque de la Conquête. L'amphore Dressel 1 de Tarraconaise du site de Saumeray constitue un autre témoignage de l'importation précoce de ces amphores sur certains sites Carnutes.

Le site d'Orléans n'apparaît cependant pas totalement isolé, puisque des Dr. 7/11 de Bétique sont signalées à Gondole, à Lyon et jusqu'à Clémency en secteur Trévire, dans des contextes aussi précoces (DEBERGE *et al.* 2002 : 74 ; LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : fig. 3, n°1 à 4 ; METZLER *et al.* 1991 : 78 et fig. 61, n°1).

L'horizon 6 confirme l'importation des amphores hispaniques sur le site, la présence et l'importation des premiers exemplaires d'origine orientale et des imitations italiennes de Dressel 2/4. Celles-ci ont des parois d'une grande finesse. Le fragment de panse d'amphore de Narbonnaise isolé dans l'un des ensembles semble intrusif dans ce contexte.

La composition du mobilier amphorique des horizons postérieurs est assez variée, au vu de la faiblesse relative des effectifs. Les provenances restent cependant cantonnées à la péninsule ibérique, qui prend une part de plus en plus importante. La part réservée aux amphores orientales (trois individus) et gauloises (huit individus) reste assez marginale, et exclut toute autre provenance.

Comme sur la plupart des sites de cette période, les importations de produits hispaniques prennent en partie le relais des importations italiennes, vers le milieu du Ier s. av. J.-C. (POUX 2004 : 200). Elles permettent ici de conserver des effectifs en proportion à peu près constante, de l'ordre de 12 % du N.M.I. Dès l'horizon 7, les importations italiennes chutent et ne représentent plus que la moitié des effectifs des amphores.

La part réservée aux amphores non italiennes augmente encore si l'on prend en compte les phénomènes de résidualité (évaluée à 22 individus soit 12,4 % des effectifs pris en compte : Fig. 149 et 150). Elles regroupent au total 73,3 % du N.M.I. du mobilier amphorique et ne représentent plus que 50 % des effectifs dans les ensembles de l'horizon 7. À Lyon par exemple, sur le site du pseudo-sanctuaire de Cybèle, dans les niveaux datés des années 50-40, les amphores italiennes, dont une partie semble résiduelle, totalisent 64 % des individus (LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998 : fig.14).

Les amphores hispaniques témoignent dans une certaine mesure, d'un dynamisme économique qui précède le milieu du Ier s. av. J.-C. Elles ne compensent cependant pas la baisse de 4 % des importations d'amphores dans les ensembles de l'horizon 6 où elles ne représentent plus que 8,8 % des vases, pour remonter ensuite à des proportions équivalentes à celles de l'horizon précédent, de l'ordre de 12 % du N.M.I.

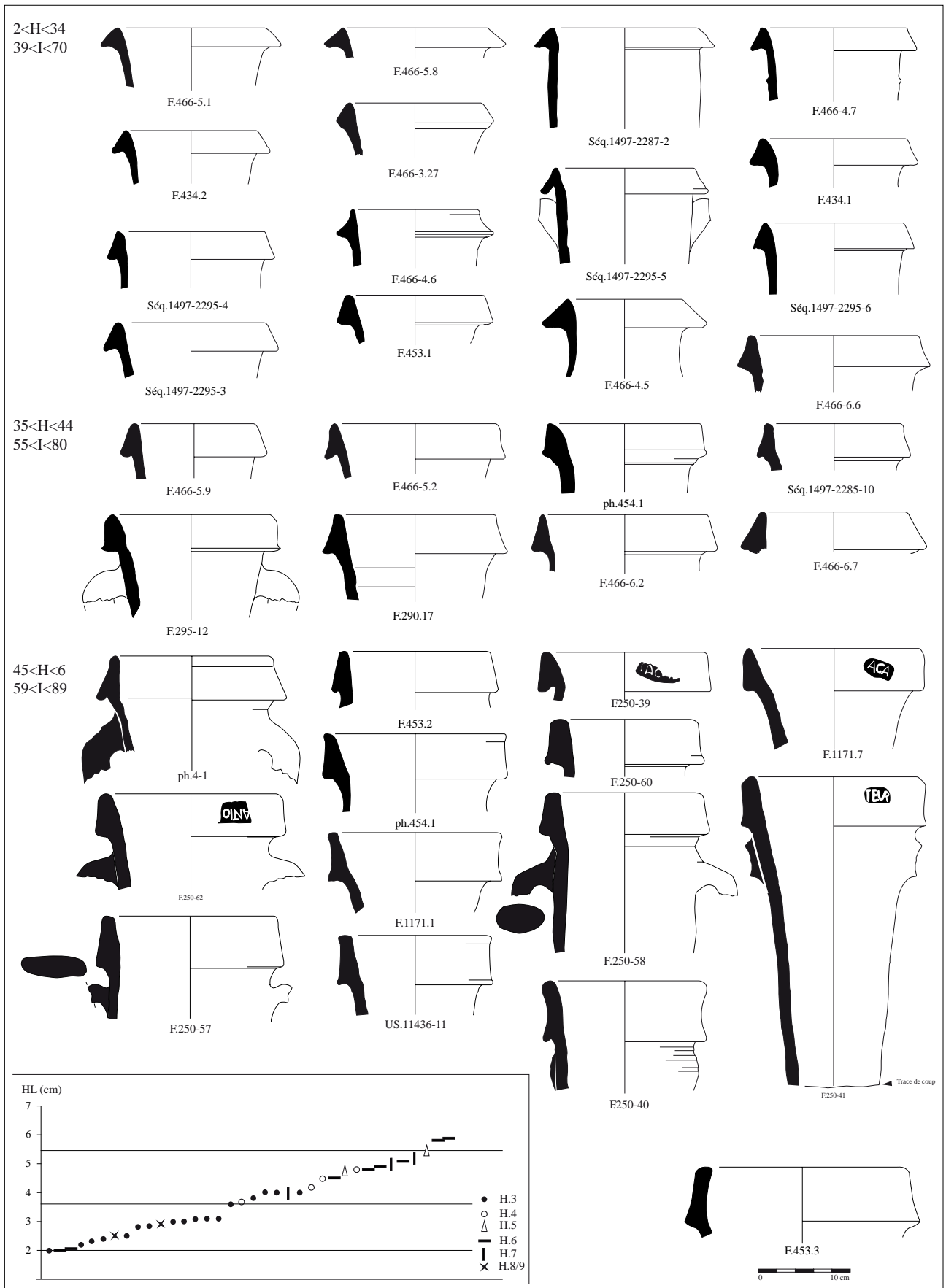


Figure 148 : ORLÉANS, amphores Dressel 1 des ensembles pris en compte et diagramme de distribution des hauteurs des lèvres (HL) classé par ordre croissant et du contexte de découverte (par horizon).



Face à l'état souvent très fragmentaire de ces amphores, l'identification des types et donc des contenus, n'est pas toujours établie. On peut noter que les amphores à *defrutum* Haltern 70 semblent arriver sur le site dès l'horizon 5. Il en est de même pour les amphores de type Dressel 7/11, dont le contenu pouvait varier (à saumure ou sauce à poisson ou vin : cf. SYLVINO, POUX 2005 : 502-507 et fig. 7). Le vin gaulois (amphore de Narbonnaise) et l'huile (Dressel 20, ne sont attestés qu'à partir de l'horizon 7 et le *garum* (Dressel 9 *simili* de Lyon) à partir de l'horizon 8. Le vin garde une place très largement majoritaire parmi ces assemblages.

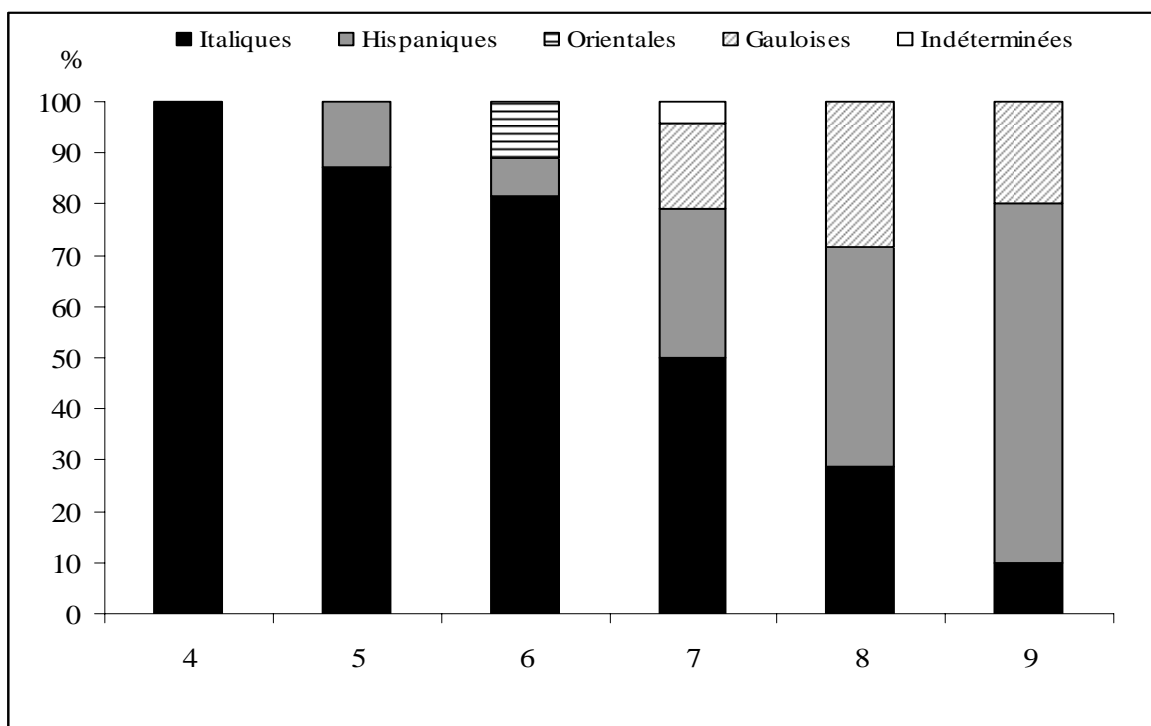


Figure 149 : fréquence cumulée des amphores selon leur origine, effectifs corrigés (sans les mobiliers résiduels), exprimé en % de N.M.I. par horizon.

Horizon	4	5	6	7	8	9	10	Total
TOTAL N.M.I. amphore	32	34	31	30	10	13	3	153
<i>dont résiduelles</i>	-	3	4	6	3	3	3	22
<b>TOTAL amphore corrigée</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>131</b>
% Italique	100	87,1	81,5	50	28,6	10	0	73,3%
% Hispanique	0	12,9	7,4	29,2	42,9	70	0	17,6 %
% Orientale	0	0	11,1	0	0	0	0	2,3 %
% Gauloise	0	0	0	16,6	28,6	20	0	6 %
% Indéterminée	0	0	0	4,2	0	0	0	0,76 %

Figure 150 : effectifs en N.M.I. corrigés des importations d'amphores (sont considérées comme résiduelles, les amphores gréco-italiques et Dressel 1A à partir de l'horizon 5 et les Dressel 1 B dans l'horizon 10).

## Les timbres<sup>34</sup>

Dans les ensembles étudiés, quatre timbres sur lèvre de Dressel 1B (**Fig. 148**) et un sur lèvre de Pascual 1 sont inventoriés. Trois d'entre eux sont concentrés dans le comblement du fossé F.250 du site des Halles-Châtelet (Pl. 27 : n°39, 41 et 62), le quatrième provient du fossé F.1171 du site de La Charpenterie (Pl. 107 : n°7).

Le timbre TEVR, avec les lettres VR ligaturées (Fig. 148 : F.250-41), répertorié au Beuvray, est attesté sur l'atelier de Seneglia (OLMER 2003 : 130, n°B131).

Sur le timbre mal imprimé de l'amphore F.250-39, on distingue les trois premières lettres SAC[...] suivies de la base d'au moins deux autres lettres. Il pourrait s'agir du timbre de SACAEI ou SACAFI (avec ligature du AE ou AF), identique à ceux attestés à Fos-sur-Mer et Alésia (OLMER 2002 : ill. 2, n°4 ; OLMER 2003 : 127, n°B114). Ce timbre est présent sur l'atelier de la Feniglia en Étrurie. D'après l'étude des nombreux timbres identifiés sur cet atelier, l'aire de diffusion de ses productions semble essentiellement concernée la vallée de la Loire, le pays éduen, mais également plus au nord, le pays trévire et la vallée de l'Aisne (BAUDOUX 1996 ; OLMER 2002 : 291-292).

Le troisième timbre AGA (Fig. 148 : n°11368-7), a déjà été identifié sur le site de La Charpenterie, mais ne semble pas répertorié par ailleurs (BARTHÉLÉMY-SYLVAND 2005 : glossaire des marques, n° d'inventaire : E-ORL-IC-20). La variante AGA, à la lettre G rétrograde, apparaît plus fréquente. Elle est signalée à Roanne, au Mont-Beuvray, sur l'*oppidum* d'Essalois et à Chartres (LAVENDHOME, GUICHARD 1997 : 135 ; POUX, SELLES 1998 : 219).

Sur l'exemplaire F.250-62, le timbre ANTIO (le N et le T sont ligaturés) est également imprimé sur la lèvre. Cette marque apparaît au Beuvray, aux Bollards, à Alésia, à Tournus. Cette marque est répertoriée sur les ateliers d'Albinia (OLMER 2003 : 108 : n°B13 à 16).

Un timbre incomplet est également répertorié sur une lèvre de Pascual 1 (Pl. 69 : 4613-1). Seule la première lettre M est conservée. Cette marque, répertoriée dans l'atelier de Matarò à Barcelone, est probablement à rapprocher du timbre de *M(arcus) Porci(us)*, prénom et *gentilis* d'un espagnol romanisé qui possédait des terres en Tarraconaise (COLA SOLÀ 1998 : fig. 6, n°2 ; BARTHÉLÉMY-SYLVAND 2005 : glossaire des marques, n° d'inventaire : E-ORL-IC-13).

### 2.2.4.2. Les céramiques campaniennes

Sur les sites des Halles-Châtelet et de La Charpenterie, les céramiques campaniennes totalisent 57 tessons soit 40 vases. Il faut y ajouter un fond d'assiette en campanienne A où figure une palmette à tige axiale estampée dans un cercle incisé, qui provient du site de la Place de Gaulle (site 106), et un fragment résiduel du diagnostic de La Motte Sanguin (site 143) (JESSET *et al.* 2005) (Fig. 151).

Campanienne :	A		B-oïde		grise		tardive		TOTAL	
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
093 - Charpenterie	9	6	23	17	2	1	9	6	43	30
101 - Halles-Châtelet	5	5	6	3	2	1	1	1	14	10
106 - Place de Gaulle	1	1	0	0					1	1
143 - Motte Sanguin	1	1							1	1
<b>Total</b>	16	13	29	20	4	2	10	7	59	42

Figure 151 : inventaire des céramiques campaniennes d'Orléans.

<sup>34</sup> Je remercie Céline Barthélémy pour la vérification de lecture des marques et les précisions d'identification qu'elle a bien voulu m'apporter.

La céramique campanienne B-œide est majoritaire avec 50 % des fragments recueillis, la campanienne B-œide 49.1 % des fragments (N.R.), la campanienne A totalise 27,1 %, la campanienne tardive 16,9 % et la campanienne grise 7,4 % (2 individus) (Fig. 152).

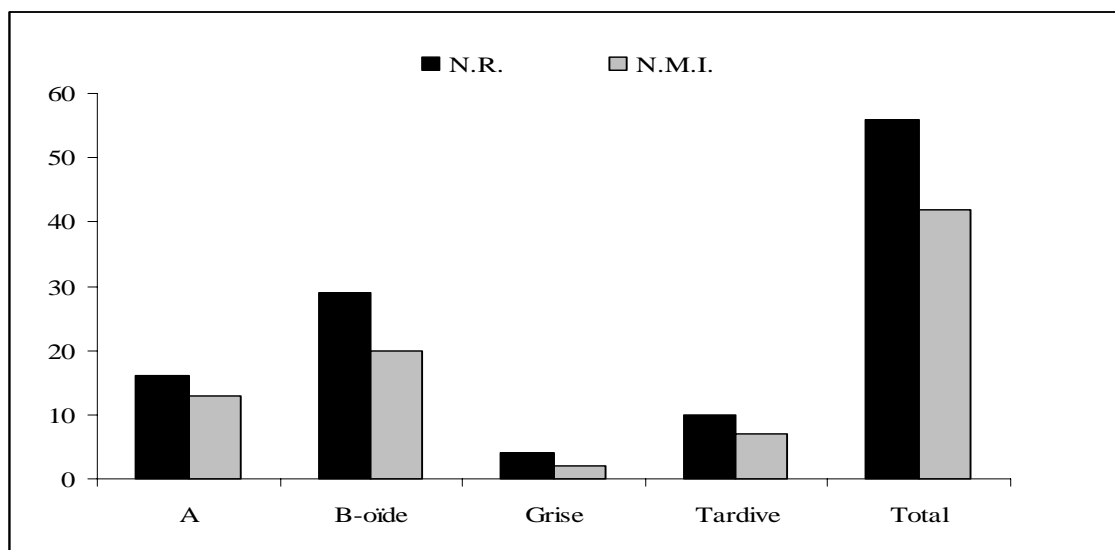


Figure 152 : effectifs des types de céramiques campaniennes découvertes à Orléans, exprimé en N.R. et N.M.I.

Dans les ensembles du corpus, le nombre de campanienne A (10 ex.) est équivalent à celui des productions plus tardives (11 ex.) (Fig. 153 et 154). Ces vases sont en général très fragmentés. L'un d'eux a fait l'objet d'une réparation (101-F.250.46).

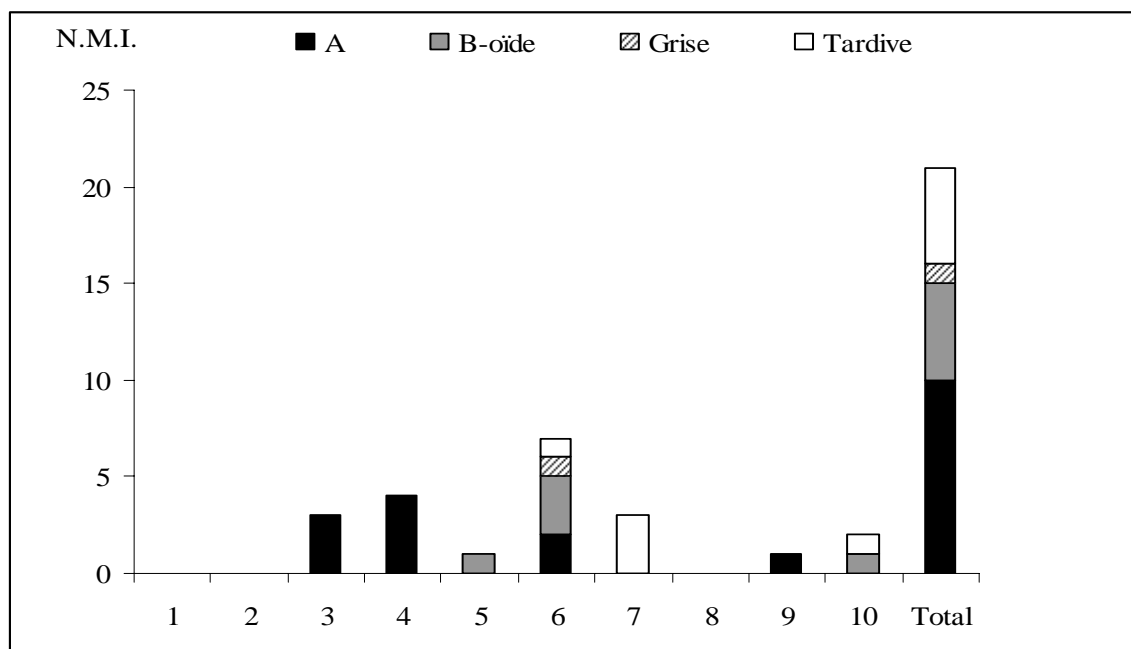


Figure 153 : effectifs des céramiques campaniennes, en N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total N.M.I.
Campanienne A	-	-	3	4	-	2	-	-	1	-	10
Campanienne B-oïde	-	-	-	-	1	3	-	-	-	1	5
Campanienne grise	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Campanienne tardive	-	-	-	-	-	1	3	-	-	1	5
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	-	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>21</b>
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	56	2 509
%	-	-	<i>0,54</i>	<i>0,95</i>	<i>0,36</i>	<i>1,92</i>	<i>1,25</i>	-	<i>1,03</i>	<i>3,5</i>	<i>0,83</i>

Figure 154 : répartition des céramiques campaniennes par type et par horizon dans les ensembles étudiés (exprimé en N.M.I).

Les formes identifiées correspondent à des assiettes de type Lamb. 5 et 5/7, à des bols Lamb. 1/8 et à des patères à lèvres pendante Lamb. 36, soit les formes les plus couramment en usage sur les sites de Gaule interne.

Horizon	Campanienne A	Campanienne B-oïde	Campanienne grise	Campanienne tardive
1				
2				
3	- 1 Lamb.36 - 1 bol - 2 assiettes ?			
4	- 1 Lamb.36 ? - 1 assiette ? - 1 bol ? - 1 indet.			
5		- 1 Lamb.1/8		
6	- 2 assiettes ?	- 1 Lamb.1/8 - 1 Lamb.5/7	- 1 Lamb.7	- 1 assiette ? - 1 plat
7				- 1 Lamb.5/7 - 2 indét.
8				
9	- 1 assiette ?			
10		- 1 Lamb.6 ?		- 1 pied annulaire

Figure 155 : récapitulatif des céramiques campaniennes répertoriées dans les ensembles.

La céramique campanienne A apparaît à partir de l'horizon 3, mais sa diffusion à *Cenabum* dans des niveaux antérieurs est assurée par au moins un vase à décor de palmettes et cercle incisé, attribuable à la première moitié ou au milieu du IIe s. av. J.-C.

La céramique campanienne B-oïde n'est attestée qu'à partir de l'horizon 5. Les campaniennes à pâte grise et les campaniennes tardives, à vernis vitrifié de couleur lie-de-vin, apparaissent conjointement pendant l'horizon 6.

Dans son contexte régional, *Cenabum* constitue le site qui a livré les effectifs les plus importants. Le site de Chartres reste mal connu à l'époque gauloise. Celui de Saumeray n'a livré qu'un fragment d'assiette en campanienne B-oïde provenant du secteur cultuel. Quelques autres exemplaires sont

signalés sur le site des Hauts de Lutz à Beaugency, situé en bord de Loire, à 30 km en aval d'Orléans, ainsi que sur le site de Mérouville (Eure-et-Loir) (informations A. Ferdière).

Avec 21 vases dans les seuls ensembles pris en compte, la céramique campanienne représente 0,8 % du N.M.I. et atteint 0,9 % hors amphores (Fig. 154). La proportion de céramiques campaniennes est conforme à celle qui a été relevée sur la plupart des sites de Gaule interne : elle représente moins de 0,5 % du mobilier de Levroux (*Levroux 5* : 53, 96), Saint-Gence (information N. Peyne), Feurs (VAGINAY, GUICHARD 1988 : 37), Besançon (GUILHOT, GOY 1992 : 217) et atteint 1 à 2 % des effectifs sur des sites tels que Roanne (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 80-81, 119, 129), Bibracte (BARRAL *et al.* 1998 : 86) et Lyon (MAZA 2001 : 415).

### 2.2.4.3. La céramique pré-sigillée et la sigillée italique

À partir de l'horizon 7 circulent des vases à vernis argileux non grésé (de mode A), écaillé et mal adhérent, de teinte rose orangé, qui semblent prendre le relais des productions de céramique campanienne (Fig. 156, 157 et 158).

Si la première forme reste indéterminée, la seconde correspond à un bol du service archaïque, de type Goud.5 / *Consp.*8.1-2, dérivé des prototypes campaniens Morel 2653. Ces vases proviennent de niveaux de remblais situés sous le sol d'un bâtiment dont la datation par dendrochronologie fournit un *terminus post quem* en 56 av. J.-C. (Annexe 7).

Horizons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
N.M.I. pré-sigillée	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2
N.M.I. sigillée	-	-	-	-	-	-	-	9	3	1	13
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
% N.M.I.	-	-	-	-	-	-	0,8	8,4	3,1	3,4	0,6

Figure 158 : effectifs des céramiques pré-sigillées et des sigillées italiques par horizon, exprimé en N.M.I. et % N.M.I.

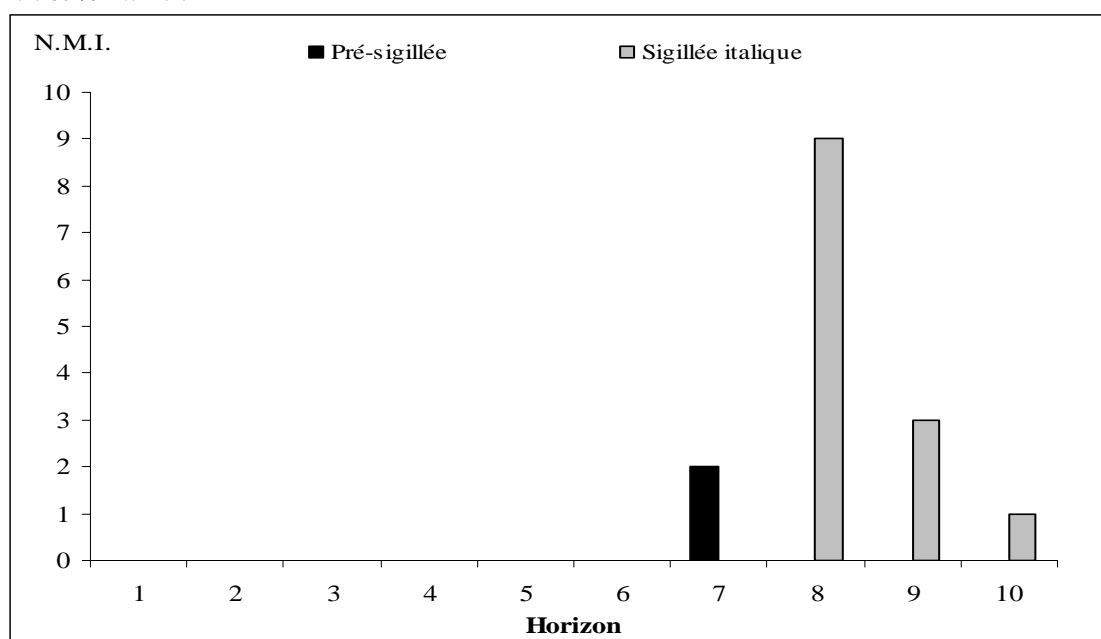


Figure 157 : effectifs des céramiques pré-sigillées (en noir) et des sigillés italiques (en gris), exprimé en N.M.I. par horizon.



La sigillée arétine reste marginale sur le site, avec 13 vases dont 9 proviennent des ensembles de l'horizon 8, soit plus de 8 % du N.M.I. (Fig. 46, n°6). Ils appartiennent tous, sauf un plat Goud.6 / *Consp.* 10.1, au service Ia ou Ib précoce : assiettes Goud.14 / *Consp.*11, Goud.12 / *Consp.*5.2.1, Goud. 7 / *Consp.*13.1 et *Consp.*12.2, coupes Goud.13b / *Consp.* 13.1 et Goud.15 / *Consp.* 11.1 et un bol de « type Lyon » (groupe 2) Goud.16 / *Consp.* 14.1.

Sur l'assiette relativement atypique *Consp.*11, l'estampille « ATEI » imprimée au centre dans un cartouche rectangulaire. L'estampille serait donc liée à l'officine arétine de ATEIVS et donc aux graphies de la série OCK 267 (précision : R. Delage, que je remercie).

L'horizon 9 n'a livré que trois vases très fragmentés dont un fond portant une estampille partiellement conservée, sur laquelle on peut lire « MMM[...] », dont l'attribution la plus probable est qu'elle appartient à la série *MEMMIUS* (OCK 1137) des ateliers d'Arezzo (précision R. Delage), sur une forme du service I (?) (Fig. 156).

Enfin, les ensembles de l'horizon 10 ont livré une forme indéterminée, associée au premier fragment de sigillée originaire de Gaule du Sud.

Les services Ic et II ne sont pas inventoriés dans les ensembles étudiés ici. Quelques exemplaires résiduels proviennent d'une fosse médiévale (093-F.413) et de contextes tibériens (COUVIN 2002 : pl. 51).

#### 2.2.4.4. Les cruches importées et gauloises

Les cruches restent, avec 61 individus dénombrés (soit 2,4 % du N.M.I.), relativement peu nombreuses dans les ensembles orléanais (Fig. 159). Les ensembles de l'horizon 4 n'en n'ont livré qu'une, dont l'identification reste incertaine, ce qui apparaît comme une anomalie par rapport aux autres horizons.

Les premières cruches inventoriées sont d'origine méditerranéenne. Elles sont rapidement concurrencées par des imitations d'origine gauloise (Fig. 160).

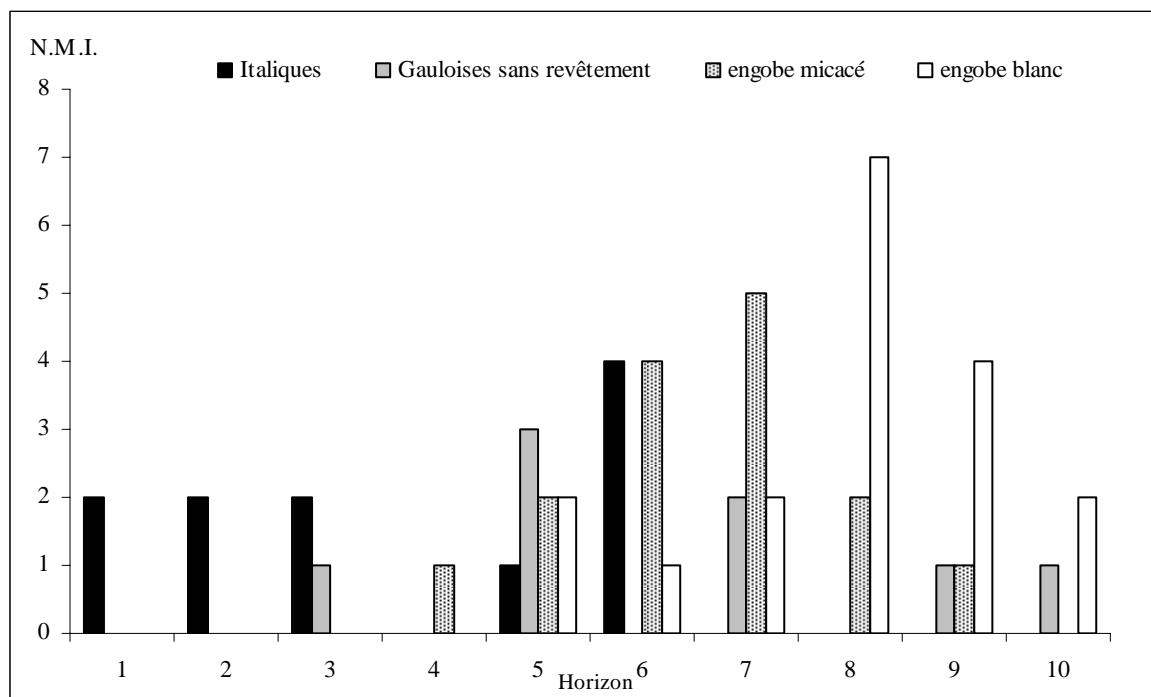


Figure 159 : effectifs des cruches par groupe de production.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Total N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	<b>2 509</b>
N.M.I. claire italique	2	2	2	-	1	4	-	-	-	-	<b>11</b>
% <i>N.M.I. italique</i>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	-	<b>0,4</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	<b>0,4</b>
N.M.I. pâte sombre	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	<b>2</b>
N.M.I. engobe micacé	-	-	-	1 ?	2	4	5	2	1	-	<b>15</b>
N.M.I. pâte claire	-	-	-	-	2	-	2	-	1	1	<b>6</b>
N.M.I. engobe blanc	-	-	-	-	2	1	2	7	4	2	<b>18</b>
% <i>N.M.I. gauloises</i>	-	-	<b>0,2</b>	-	<b>2,5</b>	<b>1,3</b>	<b>3,7</b>	<b>8,4</b>	<b>6,2</b>	<b>5,1</b>	<b>1,6</b>

Figure 160 : détail des effectifs des différents groupes de productions de cruches, exprimé en N.M.I. et % N.M.I. par horizon.

### *Les cruches à pâte claire italique ou de tradition italique*

Les cruches apparaissent ponctuellement dans les ensembles de Gaule interne. Elles sont nombreuses à Lyon durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Elles y sont produites à partir des années 100 av. J.-C. (LASCoux, WIDLAK 1996 : 14 ; MAZA 2001). Il en est de même dans la région nîmoise (PY 1990 : 584), en territoires sénon (SÉGUIER 1999 : 343, fig.5, n°7) et éduen, à Bibracte, Verdun-sur-le-Doubs, Saint-Symphorien-d'Annelles dès le dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (BARRAL 1999 : 371-373, fig.4, n°1 et 2). Les cruches à lèvre épaissie sont également en usage à Roanne, Feurs et Goincet dès les années 160-140 (LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : pl.7, n°11), à Vienne, à Larina et à Genève dans les années 120-100 (PERRIN 1990 : 116).

Relativement marginales à Orléans, les productions à pâte claire calcaire, tendre et pulvérulente, apparaissent ponctuellement dans les ensembles dès l'horizon 1. On dénombre onze cruches au total, soit 0,4 % du N.M.I.

Les cruches ou olpés de type républicain, de profil peu standardisé (MAZA 2001 : 418), sont probablement originaires d'Italie, de Gaule méridionale ou de la vallée du Rhône, mais, en l'absence d'analyse physico-chimique, leur origine ne peut être précisée.

Les deux premiers exemplaires sont trop fragmentaires pour être identifiés. Celui de la structure F.287 est à pâte fine, bien cuite, de teinte verdâtre, peut-être originaire du sud de la Gaule. Les premiers éléments typologiques sont livrés par l'ensemble 093-F.466-2, avec une cruche à goulot étroit et à lèvre épaissie, s'intégrant dans la série CL.REC 2 (*Dicocer* 2001 : 806-809).

Les ensembles de l'horizon 3 ont livré au moins deux cruches, l'une à lèvre épaissie, l'autre à lèvre en amande et engobe blanc, comparables aux exemplaires du fossé de la Rue du Souvenir à Lyon (MAZA 2001 : fig.9, n°4). Une anse lenticulaire à deux sillons, à pâte dense, de couleur beige-jaune à cœur gris pâle, discrètement micacée, à nodules bruns et quelques grains blanc épars, est issue d'un ensemble complémentaire.

Dans l'ensemble F.755, attribué à l'horizon 5, on compte également un fragment de panse à engobe blanc.

Les ensembles de l'horizon 6 ont livré quatre exemplaires, dont un seul type a pu être identifié. Il s'agit d'une cruche à lèvre en gouttière (Pl. 26 : 101-F.250-42), de type CL.REC 3a (*Dicocer* 2001 : 810-814). Elle est en pâte brun orangé, discrètement micacée avec un engobe de couleur crème. Ces types de productions, absents dans les ensembles postérieurs, sont concurrencés dès l'horizon 5 par des productions de Gaule centrale (**Fig. 161**).



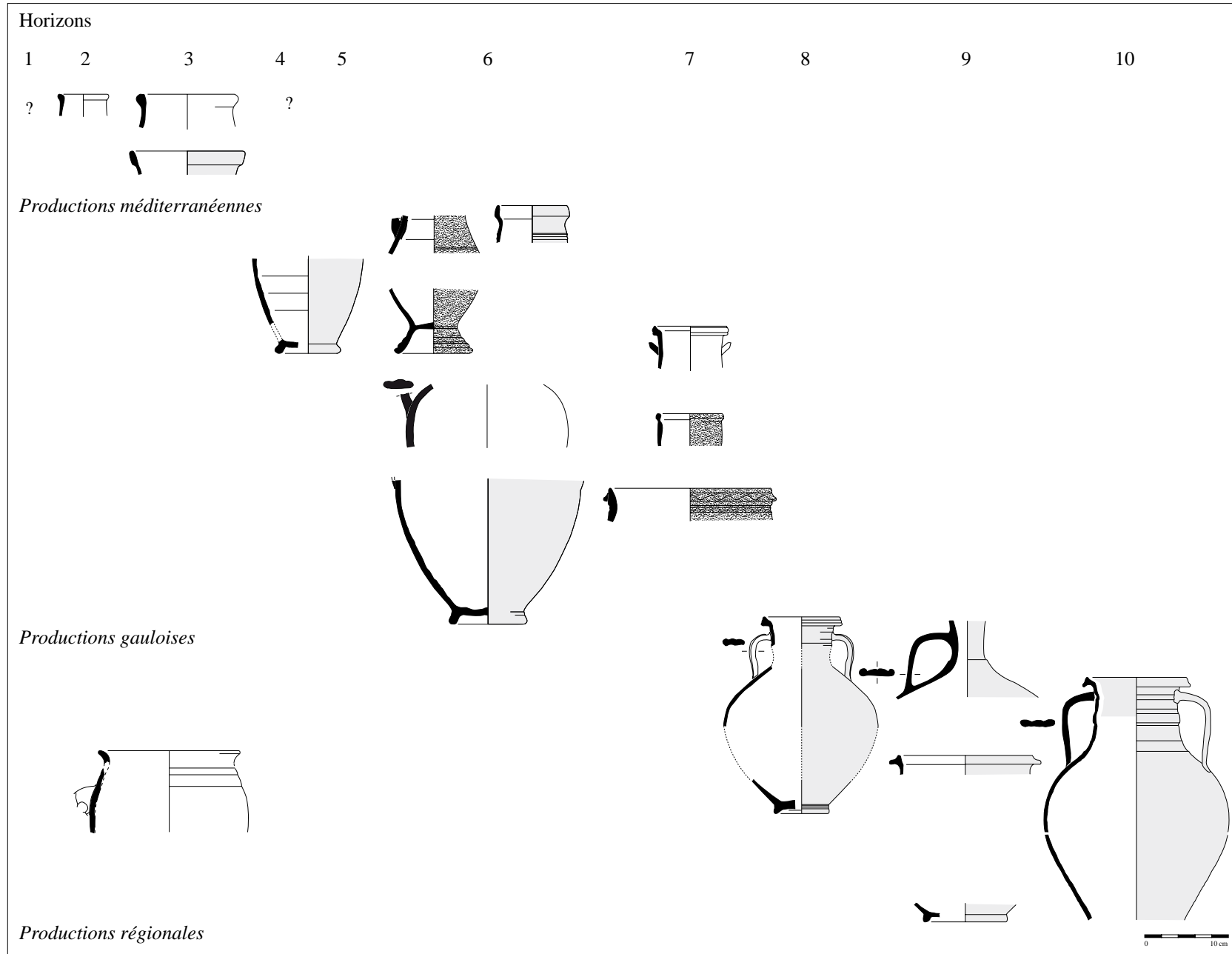


Figure 161 : ORLÉANS, évolution des provenances et des types de cruches représentés dans les contextes orléanais.

### Les cruches de production gauloise

On ne peut guère signaler qu'un seul vase de production locale, muni d'une petite anse, dans un ensemble de l'horizon 3. Il s'agit en fait de l'ajout d'une anse sur un vase-balustre (Pl. 18 : 2287-4). La cruche ne constitue donc pas une forme de tradition régionale, contrairement aux secteurs arverne ou ségusiave, où elle est particulièrement abondante depuis la fin de La Tène D1a (étape 4 du IIe s. av. J.-C. : DEBERGE *et al.* 2002a : fig.10).

C'est dans les ensembles de l'horizon 5 qu'apparaissent les premières cruches à pâte siliceuse produites en Gaule interne, qui supplantent les productions d'origine méditerranéenne à partir de l'horizon 7.

Les premiers exemplaires, à pâte siliceuse, le plus souvent recouverts d'un engobe blanc, sont probablement originaires de Gaule centrale et peut-être plus précisément du secteur arverne, où ce type de production est attesté dès La Tène D1a, notamment à Gondole (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 132-133 ; DEBERGE *et al.* 2005 : 88).

Les cruches à engobe micacé, dont l'origine reste incertaine (secteur sénon ou éduen ?), apparaissent dans les ensembles de l'horizon 5 - peut-être dès l'horizon 4. Elles ont une lèvre ronde, imitée des productions de tradition méditerranéenne. Elles côtoient les exemplaires à lèvre cannelée dans les ensembles de l'horizon 7 et sont faiblement représentées dans les horizons suivants.

Les cruches des horizons 7 et 8 sont le plus souvent à couverte blanche et pâte brune, à lèvre cannelée, de type *Camulodunum* 163 / Cr.6 de Bibracte. Celles des horizons 9 et 10 ont une lèvre en bec de canard, de type *Camulodunum* 165. Les cruches à goulot étroit de type Haltern 42, apparaissent avec l'horizon 9. Ces cruches, régulièrement répertoriés dans les ensembles régionaux, sont probablement produites localement dès l'horizon 7.

#### 2.2.4.5. Les céramiques à paroi fine : les gobelets

Il s'agit de productions marginales, puisque l'on dénombre seulement 33 vases dans les ensembles pris en compte, soit 1,3 % du N.M.I. (Fig. 162 et 163). Les parois des gobelets n'excèdent pas 3 mm d'épaisseur.

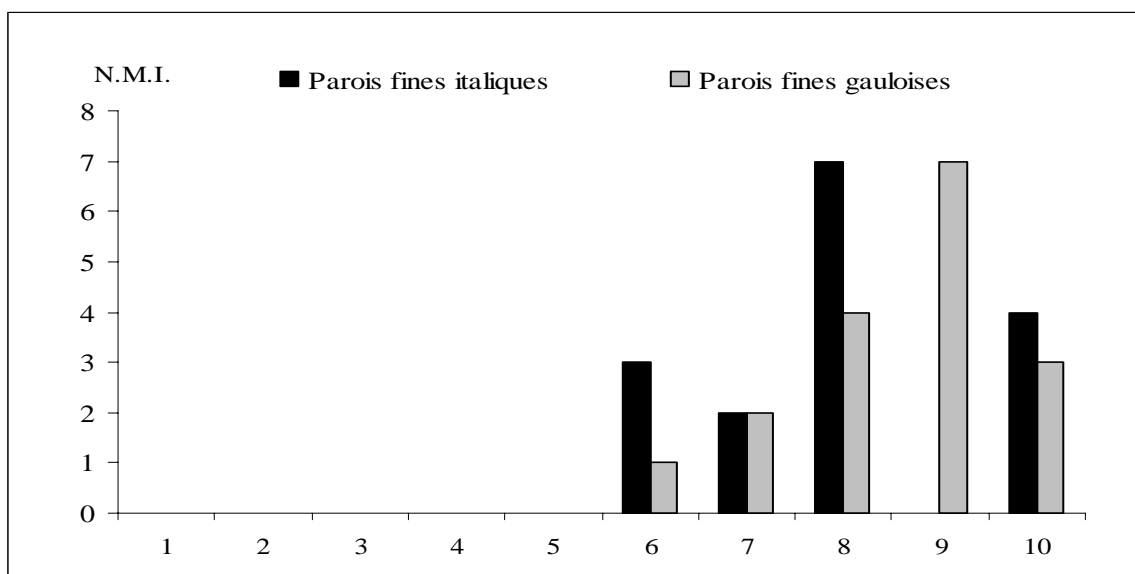


Figure 162 : effectifs des céramiques à paroi fine, par provenance, exprimé en N.M.I. par horizon.

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
TOTAL N.M.I.	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	2 509
Paroi fine italique	-	-	-	-	-	3	2	7	-	4	16
Paroi fine gauloise	-	-	-	-	-	1	2	4	7	3	17
<i>dont Beuvray</i>						1 ?		3	5	3	12
<i>autres</i>							2	1	2		5
<b>Total</b>						<b>4</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>33</b>

Figure 163 : effectifs des céramiques à paroi fine (exprimé en N.M.I).

### *Les gobelets italiens*

Les gobelets à paroi fine probablement originaires d'Italie sont introduits dans nos ensembles à partir de l'horizon 6. Les exemplaires identifiés sont des gobelets fusiformes de type PAR-FIN 1a. Ces gobelets à bord concave et panse fuselée, décorés de perles à la barbotine, sont reconnus comme les plus précoces du répertoire et sont en circulation dans le camp de Numance dès les années 134/133 (VEGAS 1990 : 94). Ils apparaissent, à Lattes, dès la fin du IIe s. av. J.-C., mais ils sont plus fréquents pendant la première moitié du Ier s. av. J.-C. (*Dicocer* 2001 : 1150-1151).

En Gaule interne, quelques exemplaires sont connus à Roanne, dans les ensembles de l'horizon 4 (vers 80-70) (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 131), et à Lyon dans le fossé de l'Hôpital Sainte-Croix, daté des années 60-40 (MAZA 2001 : 433).

La variante à panse ovoïde, de type Marabini 4, apparaît à Orléans dans les ensembles de l'horizon suivant et à Roanne dans les horizons 4 à 6 (LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 131, pl.71, n°8).

Les premiers gobelets à base moulurée de type Haltern 16 originaires d'Italie, commencent à circuler au cours de l'horizon 7 (**Fig. 164**).

Enfin, le gobelet à bord concave à décor d'épines de l'horizon 10, de type PAR-FIN 3.2, est datable, comme la variante précédente, des trois derniers quarts du Ier s. av. J.-C. (*Dicocer* 2001 : 1154).

### *Les imitations d'origine indéterminée*

Parallèlement aux produits italiques, des imitations de gobelets de type Halt.16 et de type Aco à décor clouté, ainsi que des gobelets cylindriques décorés de guillochis, à pâte beige et micacée, dont l'origine reste à préciser (examen A. Desbat), circulent dès l'horizon 7.

Ce type de production est par ailleurs signalé dans le secteur de Blois sous Auguste ou Tibère (CRIBELLIER *et al.* 2005 : 345), ainsi qu'à *Argentomagus* (information A. Wittmann) et Angers (MORTREAU 1997 : 55).

### *Les gobelets de type Beuvray*

Les premiers exemplaires des gobelets de type Beuvray pourraient remonter à l'horizon 6. En effet, le fossé 101-F.250 a livré un fragment de panse étroite à pâte fine assez micacée, de couleur brun clair. L'engobe rouge en surface interne et brun en surface externe constitue une caractéristique spécifique à cette production. Ce tessou isolé pourrait être intrusif dans ce contexte, d'autant qu'il est totalement absent dans les ensembles de l'horizon 7, malgré un abondant mobilier.

On dénombre trois gobelets dans les ensembles de l'horizon 8. Ils possèdent un bord concave et aminci et une panse décorée de palmettes, de chevrons couvrants ou de guillochis sur plusieurs registres. Les exemplaires à lèvre ronde ne sont attestés qu'à partir de l'horizon 9.

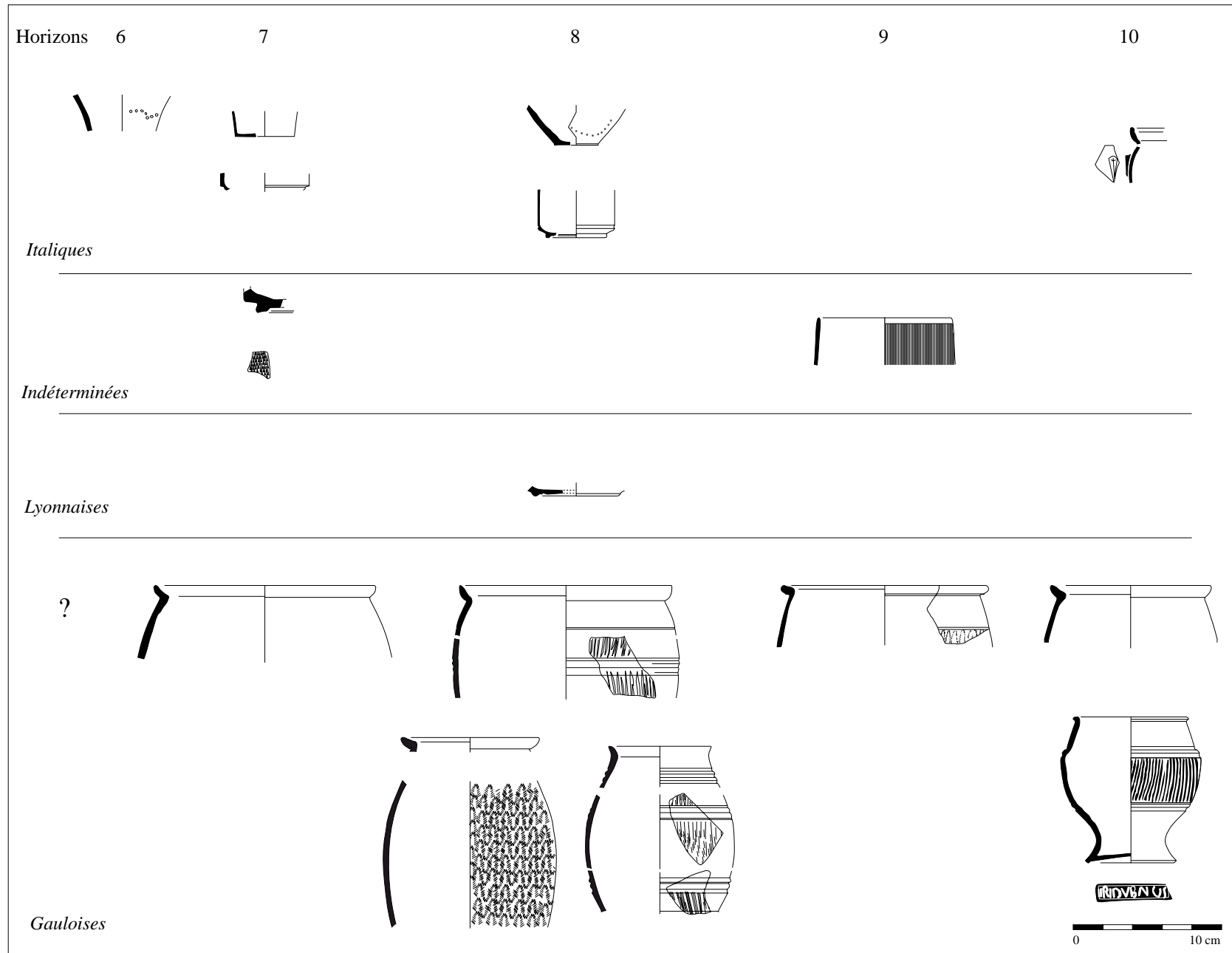


Figure 164 : ORLÉANS, évolution des provenances et des types de céramiques à paroi fine.

Les ensembles de l'horizon 10 ont livré, outre des gobelets à lèvre concave, un exemplaire de petit module à lèvre ronde, décoré de guillochis sur la partie médiane de la panse et portant l'estampille « IIRIDUBNOS » sur le fond (Pl. 30 : F.251-1).

Cette marque est attestée de façon lacunaire dans l'atelier de Nevers (JOLY, MOUTON 2003 : 274). Dans la Région Centre, elle se retrouve à Saumeray (Eure-et-Loir) (RIQUIER 1997 : fig. 7, n° 78.124), à Sublaines (Indre-et-Loire) (COUVIN 2005 : fig. 7, n° 1), à Mer (GENTY, MOIREAU 1987 : 37), à Esvres-sur-Indre (BLANCHARD *et al.* 2005 : fig. 14, n°2), jusqu'à Angers (Maine-et-Loire) (MORTREAU 1997b : fig. 15, n° 5) et dans tout le quart nord-ouest de la France (JIGAN 1987 : fig. 2).

Les gobelets répertoriés à Orléans correspondent tous à la variante à panse bombée et pied balustre. Ils se distinguent nettement des gobelets cylindriques essentiellement diffusés dans le sud de la Région Centre (COUVIN 2005 : fig. 9).

### *Les gobelets lyonnais*

Les gobelets lyonnais sont rares dans les ensembles orléanais. Ils apparaissent ponctuellement dans les lots de l'horizon 8, avec des bols hémisphériques et dans l'horizon 9 avec un gobelet à pâte rouge brique probablement originaire de l'atelier de La Muette, dont la production est située dans les années 30 av. J.-C. (GENIN 1996 : 34-35).

D'un ensemble non pris en compte, mais attribuables à l'horizon 9, provient un fragment de gobelet d'Aco probablement lyonnais (093.F.216, *cf.* catalogue). Son attribution reste incertaine en raison de l'étroitesse du tesson.

Au moins deux exemplaires de ce type de gobelets proviennent du site du 191 rue de Bourgogne (*cf.* fiche catalogue).

Le répertoire des gobelets augustéens dans les contextes orléanais est donc tout à fait comparable à celui d'une large zone nord-ouest de la Gaule où les gobelets de type Beuvray dominent de plus des trois quarts le répertoire des céramiques à paroi fine (GENIN, VAGINAY 1997 : 187-188).

## **2.2.4.6. Les lampes**

Les lampes sont tout aussi rares sur le site. On dénombre en effet seulement trois exemplaires dans les ensembles pris en compte. Elles apparaissent également à partir de l'horizon 6, avec un fragment de panse peu significatif (Pl. 26 : F.250-45). La seule qui puisse être identifiée correspond au type Dressel 3A à volutes naissantes (Pl. 68 : 4013-14). Elle est associée à un abondant mobilier importé, dont des sigillées italiques, des gobelets italiens à paroi fine, un service de cuisson à engobe micacé, des marmites lyonnaises, une cruche, un goulot de balsamaire et à une boucle de baudrier bimétallique (Pl. 68 : 4145-1). Ces formes relèvent d'un contexte particulier, et sont, au même titre que les mortiers et la vaisselle métallique, à mettre en relation avec une présence militaire sur le site.

## **2.2.4.7. La vaisselle métallique**

La vaisselle métallique<sup>35</sup>, particulièrement discrète sur le site d'Orléans, apparaît à partir de l'horizon 6, avec un poucier de passoire à vin (093-ph.1170, 10058), deux fragments de récipients, l'un en alliage cuivreux (Pl. 95 : 093-7347.1), l'autre en fer (Pl. 68 : 093-4013.15), ainsi qu'une anse de situle et un cerclage de chaudron (dans des contextes des Halles-Châtelet, non pris en compte ici). Tous proviennent de contextes des horizons 6 ou 7 et sont associés à des *militaria*.

---

<sup>35</sup> L'ensemble du mobilier métallique des sites d'Orléans est en cours d'étude par Dorothée Lusson, Inrap CIF.

La situation est à peu près similaire à Saumeray. La vaisselle métallique (une cruche de Kelheim, un poucier et trois anses de situles) provient du secteur cultuel, de contextes contemporains ou postérieurs à la Conquête (LUSSON 2006 : fig. 13 à 15). Seule une cruche en bronze de fabrication gauloise est plus ancienne. Elle est issue d'un puits à offrandes de La Tène D1 situé au cœur de l'habitat (Pl. 164).

Chaque catégorie de production et les formes associées connaissent des évolutions parallèles, tout au long de la période traitée. Elles sont manifestement liées aux influences extérieures au territoire, qu'elles soient d'origine gauloise, méditerranéenne ou liées à l'inventivité des potiers locaux. L'examen des répertoires permettra de suivre l'évolution des modes de consommation qui leur sont associés.

## **2.3. ÉVOLUTION DES RÉPERTOIRES ET DES MANIÈRES DE TABLE À *CENABUM***

Les recherches conduites par M. Bats (1988 ; 1994 ; 2007) ont montré comment la vaisselle culinaire pouvait être utilisée comme marqueurs d'acculturation. Pour le mobilier d'Orléans, l'objectif est d'évaluer, par période, le degré d'intégration des formes nouvelles et leur usage dans les manières de table, qu'il s'agisse d'apports externes, d'origine méditerranéenne ou gauloise et d'évaluer leur impact sur le répertoire indigène local.

L'évolution des vaisseliers et des manières de table à *Cenabum* sont examinées, depuis La Tène C2. Ce point de départ, antérieur à la conquête de la Narbonnaise, constitue notre référence, tout en ayant conscience qu'un « point zéro » est difficile, sinon impossible à définir dans une situation de contact entre différents groupes sociaux (BATS 2007).

### **2.3.1. Les aliments**

#### **2.3.1.1. Les données générales des sources écrites**

Les quelques textes recensés par M. Bats s'attachent surtout à souligner les différences des modes de préparation et de consommation des aliments dans les cultures gréco-romaines.

De ces descriptions des usages de table dans un cadre festif, on peut retenir, cependant avec les précautions requises (décalages dans le temps, l'espace et l'aspect social) que les convives mangeraient assis par terre, autour de tables basses, sur lesquelles les mets, préparés à proximité, seraient posés. Ils sont présentés dans des plats et des gobelets à usage collectif. Les convives consommeraient avec les doigts (BATS 1988 : 211-214).

La nourriture se compose essentiellement, semble-t-il, de viandes bouillies ou grillées (sur les braises ou à la broche), de porc frais ou salé, de poissons grillés avec du sel, du vinaigre et assaisonné de cumin. Selon ces sources, l'alimentation carnée constituait une part importante de l'alimentation des Gaulois par contraste avec sa faible consommation dans les milieux grecs et méditerranéens, chez qui elle devait être plus exceptionnelle (*idem* : 216).

L'alimentation végétale devait également tenir une place importante dans les menus, sous formes de bouillie de céréales (d'orge et de millet), de soupes et de potages de légumes, qui nécessite l'utilisation de cuillère, probablement en bois. Poséidonios précise que les Gaulois mangent peu de pain, alors que d'après Phylarque les Ligures en consomment beaucoup (*idem* : 216).

Quant au fromage, il est mentionné chez les Germains, dans les Alpes et en Narbonnaise (César, *B.G.*, VI, 22 ; Strabon, *Géo. Univ.*, IV, 6, 9 ; Plin, *Hist. Nat.*, X, 97, 241 et X, 97, 240). Les légumes et les fruits ne figurent pas au menu, mais il est fort probable qu'ils constituaient l'essentiel des repas quotidiens du gaulois moyen. L'alimentation dans le cadre de la vie quotidienne qui est traitée ici, reste cependant inconnue.

Les matières grasses utilisées pour cuire ou relever le goût des végétaux sont le lard et le saindoux (BATS 1988 : 216).

Les riches boivent du vin, les moins riches de la bière préparée à base d'orge (cervoise) ou de miel (hydromel), du lait, la plus grande part de la population de la bière (de froment) seule.

### 2.3.1.2. Les études carpologiques et archéozoologiques à Orléans

On bénéficie, pour les ensembles orléanais de quelques études carpologiques et archéozoologiques. Bien que très partielles face à la masse documentaire disponible, ces études apportent néanmoins quelques informations complémentaires à l'étude du site de *Cenabum*.

L'étude carpologique de quelques contextes, réalisée par V. Materne (2002 : 81-84), livre des informations plus spécifiques au site d'Orléans. Parmi les taxons conservés sous forme carbonisés ou minéralisés, les plantes alimentaires, le blé tendre, l'orge vêtue, le millet commun et du millet des oiseaux (quasi absente des régions plus septentrionales), occupent une place de choix parmi les restes et constituent l'un des traits caractéristiques de cette occupation (alors que l'amidonnier tient la première place dans la moitié nord de la Gaule). Le seigle n'apparaît que vers le milieu du Ier s. av. J.-C., et doit sans doute être encore considéré comme une mauvaise herbe.

Les légumineuses, probablement en sous-effectifs du fait de leur mauvaise conservation, sont représentées par des pois, lentilles, vesces et féveroles. Les oléagineux comprennent la moutarde noire (probablement cultivée d'après sa fréquence), le lin, puis la carmeline et l'œillette à partir de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

Il semblerait que l'essor des fruits (pommes, poire, vigne et mûrier noir) et des aromates (mis à part le fenouil bâtard d'origine endémique) coïncide avec la Conquête.

Les informations sur la consommation carnée à Orléans, réalisées par S. Frère (2002 : 73-80), confèrent à ce site un aspect classique pour la période, dominée par la triade domestique bœuf/porc/capriné qui regroupe 95 % des restes. Le cheval et le chien restent rarement consommés pendant les phases anciennes, de même, l'oie et le coq sont rencontrés dans des proportions insignifiantes. La faiblesse de la faune sauvage (sanglier, cerf et lièvre) doit relever d'une activité cynégétique s'apparentant à une chasse de rencontre dans les champs.

La prédominance du porc dans les assemblages, dès les premières périodes de l'occupation de ce secteur d'Orléans, caractérise un habitat groupé, selon les études de P. Méniel (1996).

### 2.3.2. Le classement fonctionnel des vases

L'analyse proposée ci-dessous correspond à l'image archéologique classique du vaisselier, puisqu'il semble évident que les récipients en terre cuite devaient être assortis de multiples récipients et ustensiles en matériaux périssables, comme des paniers et des plateaux en vannerie, des seaux, des tonneaux, des plats, des couvercles, des bols, des cuillères, des louches et autres spatules en bois, des filtres en tissu ou en crins de cheval, des outres en peaux ou encore des cornes pour boire<sup>36</sup>, ainsi que des cruches, chaudrons, grils, crocs ou broches, en métal, particulièrement discrètes sur le site<sup>37</sup>, difficilement quantifiable en l'état. Le postulat étant que cette part du vaisselier perdu est à peu près constante tout au long de la période traitée.

L'attribution fonctionnelle des vases est basée sur le croisement de différents critères : la technique de façonnage (modelé/tourné), la qualité des pâtes (grossière/mi-fine/paroi fine), la morphologie générale (forme haute/moyenne/basse, ouverte large/moyenne/fermée), les traitements de surfaces (lissage interne ou non), la morphologie des bords (rentrant/évasé/plat) et les traces d'utilisation (coups de feu, résidus calcinés, usures, desquamation de surface). En classant les

<sup>36</sup> La récupération de l'étui corné est attestée dans un ensemble de l'horizon 3 (F.295).

<sup>37</sup> On dénombre : un fragment de situle, deux récipients de nature indéterminée, un cerclage de chaudron et un poucier de passoire en bronze (étude : D. Lusson, en cours).



réipients en sept groupes fonctionnels, ils peuvent ainsi être distingués : vase de stockage, de transport (les amphores), de préparation/consommation, de cuisson, de présentation liquide (vases à liquide), la consommation liquide (vases à boire), la présentation/consommation solide, tout en ayant conscience que l'ergonomie des vases était sans doute nettement moins conceptualisée que de nos jours. Certaines formes, comme les jattes (hauteur moyenne, ouverture large), pouvant servir à de multiples usages en fonction des besoins.

En premier lieu, l'examen de la répartition des vases selon leur fonction révèle des effectifs à peu près constants tout au long de la période traitée<sup>38</sup>. La proportion importante des vases de stockage et de présentation / consommation dans les ensembles de l'horizon 1 tient surtout à la présence de vases « recyclés » (pots et jattes) dans l'ensemble 101-F. 287, (cf. *infra* § 2.3.5.2). De même, l'augmentation des effectifs d'amphores suit parfaitement celle observée sur la plupart des sites de la fin du second Âge du Fer (Fig. 146).

De même, les plaques foyères aménagées dans la plupart des bâtiments depuis l'horizon 3, laissent penser que les lieux de préparation des aliments n'ont pas changés. Il s'agit de grandes plaques d'argile parfaitement planes en surface, de forme carré ou irrégulière, généralement posées sur un lit de galet ou de tessons, à proximité d'un mur ou au centre des bâtiments. Au centre des quelques uns, une légère dépression a pu correspondre à l'emplacement des foyers. La vaisselle culinaire pouvait être déposée sur ces braises ou à proximité.

En moyenne, les vases de cuisson et les vases du service de la boisson (vases à liquide et gobelets) regroupent chacun un tiers des effectifs, le dernier tiers étant composé, par les vases de présentation / consommation (16 %), puis les vases de transport (9 %) et de stockage (6 %). La part réservée aux vases de préparation étant limitée à 2 % des effectifs (Fig. 165 et 166).

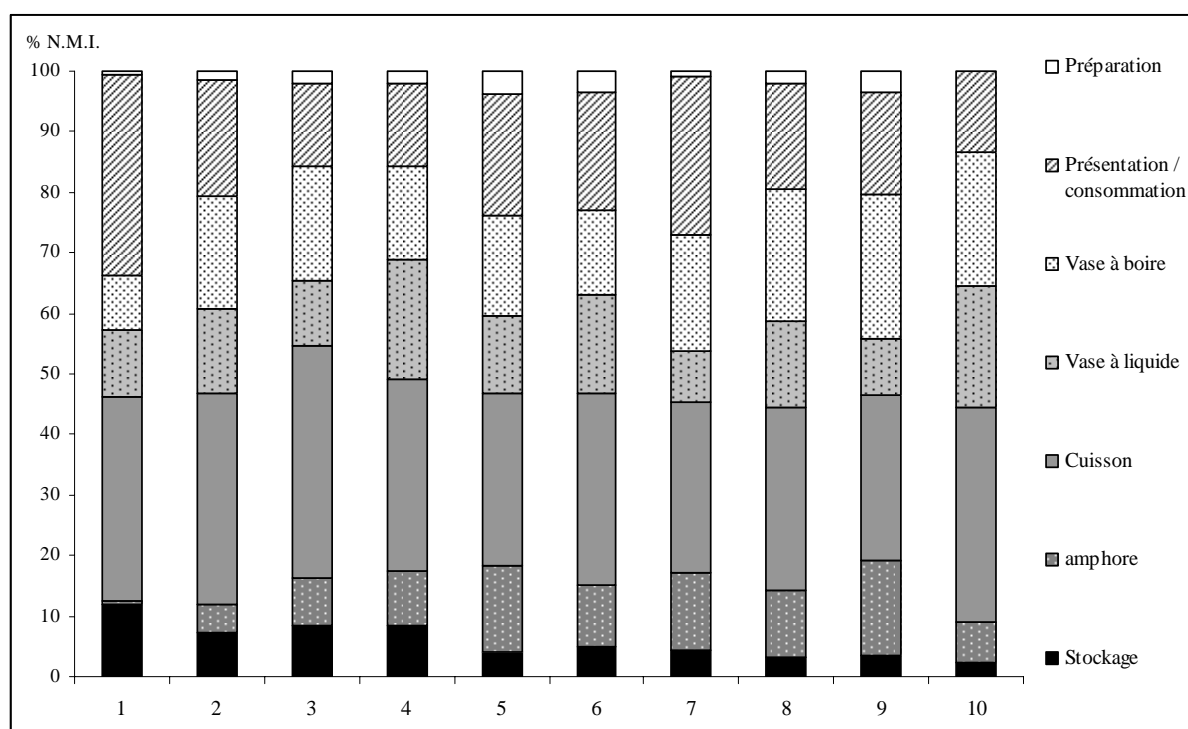


Figure 165 : fréquence cumulée des vases répartis d'après leur groupe fonctionnel (pour le détail des effectifs, voir Annexe 9).

<sup>38</sup> La dévolution des quartiers étudiés, de caractère domestique et artisanal, ne semble donc pas avoir été modifiée au cours de cette période.

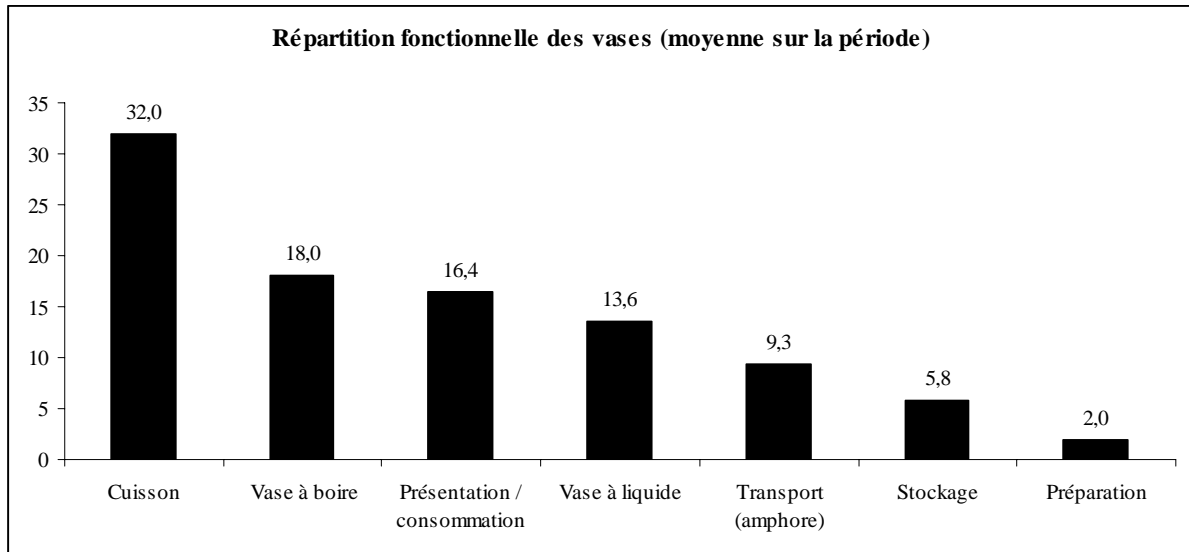


Figure 166 : moyenne de la répartition fonctionnelle de la vaisselle en terre cuite pendant la période traitée (classé par ordre décroissant).

L'examen morphologique des vases révèle également une assez remarquable stabilité des formes du répertoire régional. Les modifications se discernent essentiellement à travers la disparition de certaines formes et l'apparition de nouvelles. L'étude détaillée, par classe fonctionnelle de la vaisselle en terre cuite, permet de suivre l'évolution des manières de tables en usage à *Cenabum* pendant la période traitée<sup>39</sup>.

### 2.3.3. La vaisselle culinaire

La céramique culinaire gauloise « traditionnelle » comprend deux formes principales : la jatte et le pot. Qu'ils soient tournés ou modelés, les pots à cuire se caractérisent par des ouvertures larges et des surfaces brutes de façonnage, parfois rehaussées de bandes lissées horizontales ou balayées au peigne. Ces pots, de type *ollae* (BATS 1988 : 65-66), font partie de la batterie de cuisine quotidienne. Vase à tout faire, il pouvait servir à stocker, à puiser et à cuire. Sa forme est adaptée à la cuisson à l'eau de soupes (plantes), de ragoûts (viandes) et de bouillies (de céréales). Il peut être utilisé directement sur le foyer, au milieu des braises, ou posé sur des couronnes d'argiles, ou laissé devant le foyer pour des cuissons prolongées ou lentes (BATS 1988 : 216-217).

Les jattes ou les écuelles d'un diamètre supérieur à 25 cm devaient servir à la cuisson de bouillies, de pâte de céréales ou de préparation de terrine. Elles présentent assez fréquemment des coups de feu qui permettent de leur attribuer une fonction culinaire. Celles-ci tendent cependant à diminuer nettement à partir de l'horizon 2 et disparaître totalement à partir de l'horizon 7 (*cf. supra* Fig. 97).

Les pots à cuire tournés de types 201, 205 et 209, bien illustrés dans les ensembles de La Tène C2 (horizon 1), semblent remplacés, à partir de La Tène D1a récente (horizon 3), par le pot non tourné de type 253 qui devient largement prédominant dans les ensembles à partir de l'horizon 5 (*cf. supra* : Fig. 67 et Fig. 72).

<sup>39</sup> Le dernier horizon, mal documenté, illustre cependant les « tendances » qui semblent se confirmer pendant le Ier s. ap. J.-C. d'après les études de Fabrice Couvin (2005 : 128, et informations personnelles).

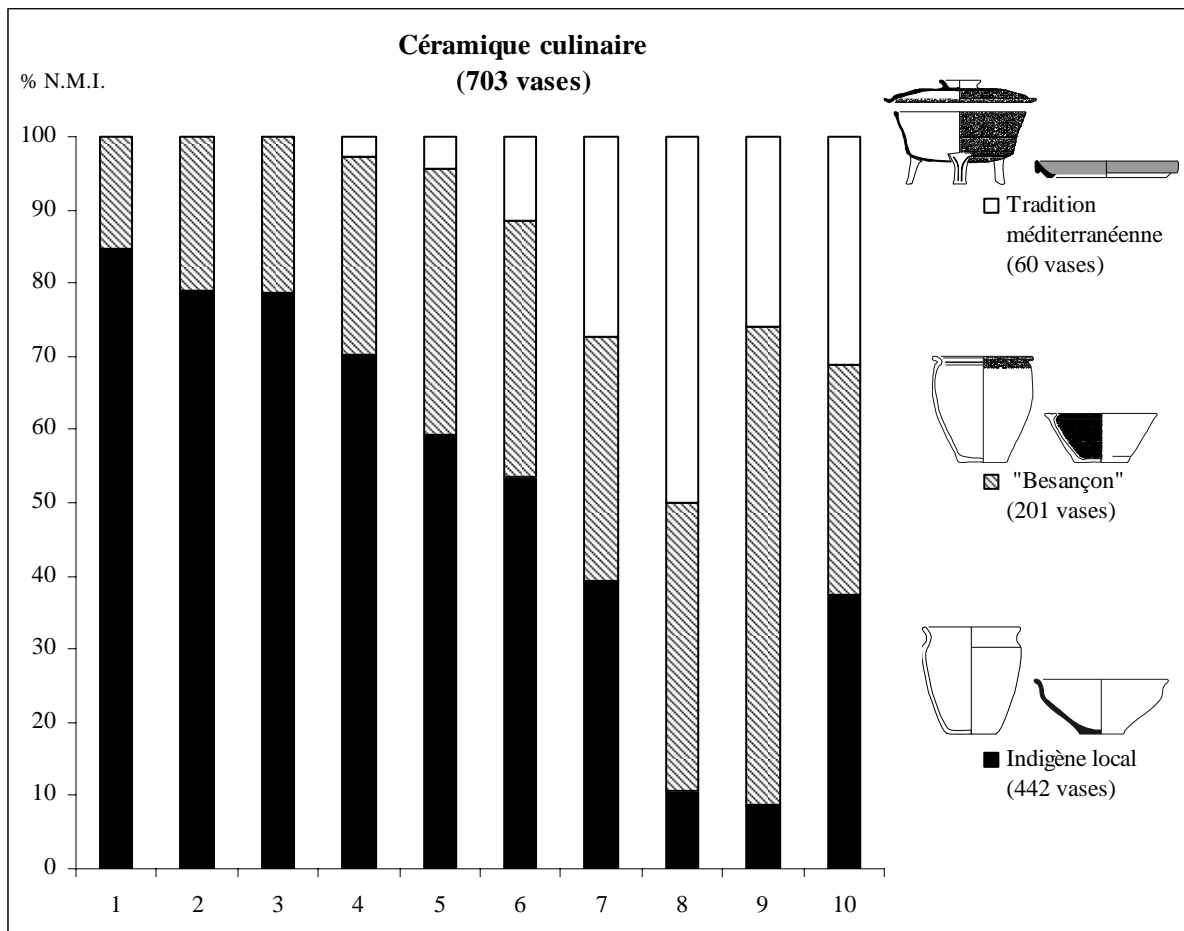


Figure 167 : évolution du répertoire des vases à cuire, fréquences cumulées des trois types principaux du répertoire culinaire : pots et jattes du répertoire régional, pots et jattes de type Besançon et vases de tradition ou d'importation méditerranéenne.

À partir de cette période, le pot de type 253a est accompagné d'un couvercle aux caractéristiques techniques similaires (vase modelé, panse brute, col lissé, angulation marquée de la jonction col-panse) : ces deux formes constituent donc d'un véritable service culinaire.

Cependant, l'un des traits remarquables du répertoire de *Cenabum*, est la faiblesse numérique des pots à cuire de production locale<sup>40</sup>. Cette faiblesse est cependant compensée par l'importance numérique des pots de type Besançon, qui portent souvent des traces de cuisson (coups de feu, résidus carbonés). Ils figurent en bonne place parmi les effectifs des vases culinaires. Dès l'horizon 1, ils représentent 15 % des vases culinaires et atteignent 65 % des effectifs pendant l'horizon 9 (Fig. 167).

Sur le site de Saumeray, les dépotoirs livrent fréquemment des pots à col vertical mouluré de gabarit varié (entre 12 et 25 cm de diamètre à l'ouverture) qui ont manifestement assuré cette fonction, d'après l'abondance des résidus et coups de feu (Pl. 157 : n° 28, Pl. 162 : n° 25, Pl. 170 : n° 20...). *A contrario*, ce site ne livre aucun pot de type Besançon avant l'époque augustéenne.

<sup>40</sup> Cette remarque est également valable pour une bonne partie du Ier s. ap. J.-C. sur les sites de l'Orléanais (information F. Couvin, COUVIN 2005 : 127-133).

Dans les ensembles de l'horizon 4, des pots à revêtement micacé apparaissent, mais leur filiation avec le répertoire méditerranéen reste incertaine. Il en est de même dans les ensembles de l'horizon 5.

Les vases de cuisson de tradition méditerranéenne tiennent une place marginale dans les répertoires jusqu'à l'horizon 5 (4 % des vases culinaires).

Ceux-ci passent brusquement à plus de 11 % dans les ensembles de l'horizon 6, période qui correspond aux modifications les plus spectaculaires, avec notamment l'apparition des marmites tripodes à revêtement micacé. Grâce aux pieds qui éloignent les aliments des braises et au couvercle, ces marmites (ou plutôt cocotte ou faitout, la *patina* romaine) permettent des cuissons à l'étouffée, des braisés et ragoûts notamment du poisson, des légumes. Elle sert également à faire réduire des sauces à base d'épices et d'aromates (BATS 1988 : 67-68).

Leurs proportions augmentent dans les ensembles de l'horizon 7, avec 27,3 % des formes culinaires. Les plats à revêtement interne dérivés des plats italiens, dit à vernis rouge pompéien (V.R.P.), apparaissent dans les ensembles de l'horizon suivant. Ils sont destinés à la cuisson de galettes et de pains au four, caractéristiques des modes de cuisson méditerranéens (BATS 1988 : 67-69), mais ils restent particulièrement peu nombreux sur le site. Il en est de même pour les rares plats et couvercles en céramique commune claire (Pl. 65 : n°4710.2, Pl.66 : n°4295.2).

La vaisselle culinaire importée atteint brusquement 50 % dans les ensembles de l'horizon 8, dans un contexte qui paraît en étroite relation avec une présence étrangère sur le site de La Charpenterie. Cet assemblage a également livré sept marmites de type Haltern 52, qui ne sont pas attestées par ailleurs sur le site (Pl. 68 : ph. 457.4013-10 et 11). Pendant cette période, les pots de type Besançon rassemblent près de 40 % des effectifs. Ils conservent des proportions élevées jusqu'à la fin de la période traitée.

Dans l'ensemble de l'horizon 10, qui reste mal documenté, la part du répertoire indigène tend à progresser.

### **2.3.4. La vaisselle de table**

#### **2.3.4.1. Les vases de préparation / consommation**

Les vases attribués à la préparation et la consommation des mets solides ou de la consistance d'une bouillie, correspondent à des formes ouvertes, moyennement profondes, tournées en pâte fine, à surface externe lissée, comme les jattes à profil en S et les écuelles à bord rentrant.

La variété des formes relevée pour les deux premiers horizons, tend à régresser dès l'horizon 3. Leur représentation se restreint alors essentiellement à deux formes : l'écuelle à bord faiblement rentrant de type 102a et la jatte à profil en S de type 128 (Fig. 98 et 99), quand apparaissent les premières imitations de patères Lamb. 36 et de coupes Lamb.27b (Fig. 107).

À partir de l'horizon 5, les formes peu profondes regroupent la moitié des effectifs des vases du service de la présentation / consommation. Les formes, comme les assiettes de type Lamb. 5, puis 5/7, s'immiscent timidement dans les répertoires à partir de cet horizon, puis s'imposent à partir du suivant. Quelques exemplaires de patères Lamb.6 sont à revêtement rouge (Pl. 92 : F.755-58).

Cette période voit apparaître une nouvelle production avec les céramiques ardoisées, dont l'essentiel du répertoire est constitué de patères et d'assiettes, qui seront produites en *terra nigra* dès l'horizon suivant (Fig. 144).

Dans les ensembles de l'horizon 7, la part des formes indigènes ne totalise plus qu'un tiers des effectifs (Fig. 168).

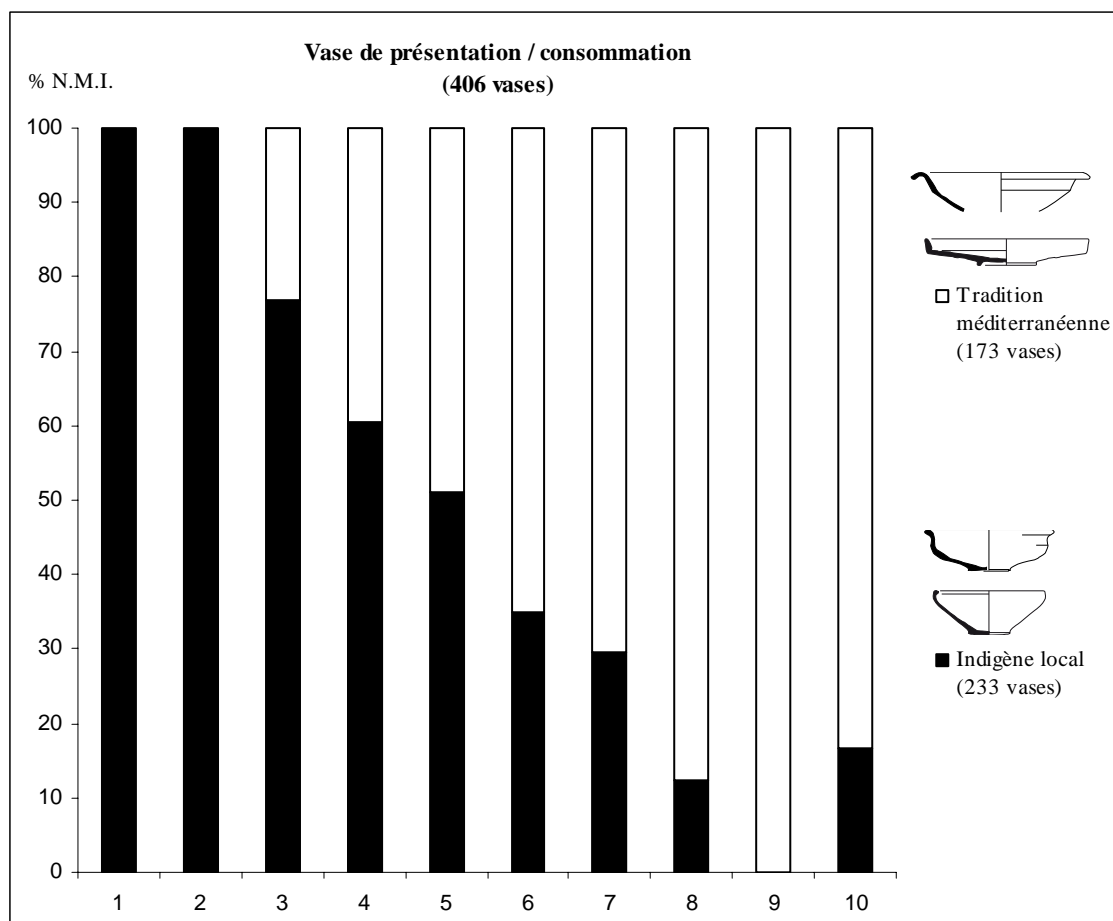


Figure 168 : évolution du répertoire des vases de présentation / consommation, fréquences cumulées des formes du répertoire régional (jattes, écuelles) et des formes de tradition méditerranéenne (assiettes, patères).

Essentiellement cantonnée au type Lamb.5/7 dans un premier temps, la variété des assiettes augmente avec l'horizon 8, en plus de l'arrivée des assiettes en sigillée italique (service I) et en *terra nigra* (assiettes de type Menez 40/42, Menez 6) (Fig. 142).

L'horizon 9 se distingue par la disparition de forme indigène, tandis que dans le dernier horizon, dont les effectifs sont restreints, une écuelle à bord rentrant de type 102 est répertoriée.

### 2.3.4.2. Les vases à liquide

Dès le début de la séquence chronologique traitée (horizon 1), le répertoire attribué au service de la boisson est représenté par un tiers de vases exogènes au territoire, avec notamment les récipients peints originaires du nord du Massif Central et deux cruches d'importation méditerranéenne (Fig. 169). La part des vases peints augmente durant les horizons 2 et 3 en regroupant près de 50 % des effectifs, laissant une part marginale aux cruches. Le vase-balustre ansé de l'horizon 3 reste un *unicum* (Pl. 18 : 2287-4).

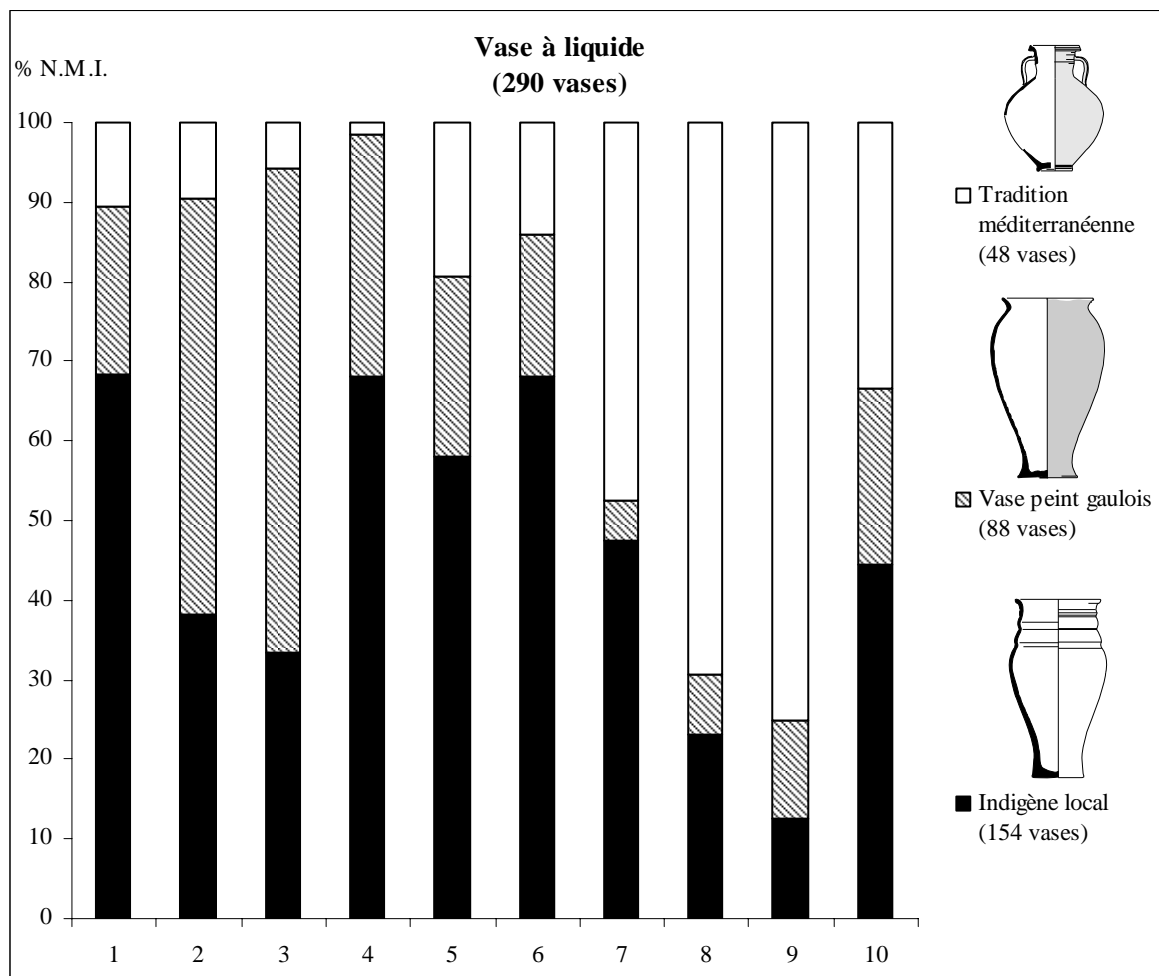


Figure 169 : évolution du répertoire des vases à liquide, fréquences cumulées des trois types de vases à liquide (formes indigènes locales, vases peints et cruches) exprimé en % N.M.I. par horizon.

La part réservée aux formes locales, après cette période de régression, augmente pendant les horizons 4 à 7 (La Tène D1b jusqu'à l'époque pré-augustéenne). Pendant l'horizon 6, (soit les alentours du milieu du Ier s. av. J.-C.), 68 % des formes sont représentées par des productions indigènes d'origine locale, assorties de 18 % de vases peints. Les cruches se cantonnent à 14 % des effectifs.

L'effectif des cruches ne devient significatif qu'à partir de l'horizon 7 : elles sont alors représentées à part égales (47,4 % des vases à liquide), tandis que les vases peints ont disparus des

répertoires, suite à l'arrêt de leur fabrication dans leur zone de production (Fig. 126 et DEBERGE *et al.* 2007 : fig. 4). L'adoption des cruches, en tant que forme intégrée au répertoire régional, n'est effective qu'à partir de cette période, quand la production devient régionale.

L'utilisation généralisée des cruches s'affirme avec les ensembles des horizons 8 et 9. Elles regroupent alors 69 % et 75 % de ces vases.

Dans l'ensemble qui caractérise l'horizon 10, la part réservée aux formes exogènes tend à régresser, au profit de productions régionales et notamment des bouteilles-balustres à couverte rouge.

### 2.3.4.3. Les vases à boire

Le répertoire des vases à boire de contenance plus modeste (de l'ordre de 0,3 à 1 l), qui accompagnent les vases à liquide, connaît également des modifications notables : on constate globalement trois « paliers » dans l'évolution des effectifs (Fig. 170).

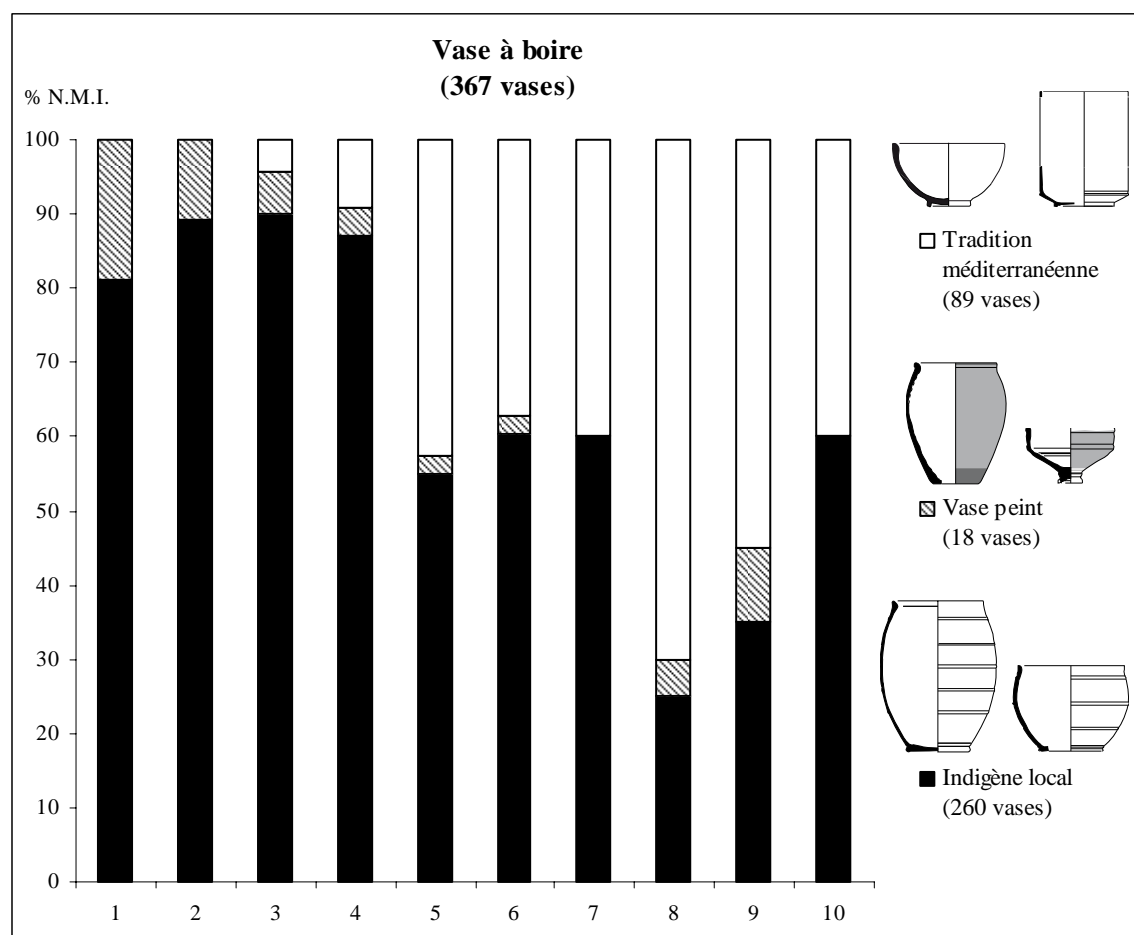


Figure 170 : évolution du répertoire des vases à boire, fréquences cumulées des trois types de vases à boire (formes indigènes locales, gobelet ou coupe peinte de tradition gauloise et gobelet et bol importés ou imités).

Un premier palier, qui regroupe les horizons 1 à 4, correspond à une période d'utilisation quasi exclusive des formes de tradition indigène avec des gobelets pansu haut (types 162, 163, 168).

L'horizon 3 voit apparaître les premières imitations de bols et de coupes imités du répertoire campanien. Leur assimilation dans le vaisselier local débute dès l'horizon 4, lorsqu'ils sont produits localement.

Un deuxième palier s'observe avec les horizons 5 à 7 : la part réservée aux formes de tradition méditerranéenne regroupe rapidement 40 % des effectifs. On observe une diminution sensible des formes hautes de tradition indigène (gobelets de type 161 à 163, 168), aux profits des formes basses et évasées, comme les coupes et les bols qui se substituent au répertoire de la période précédente dès l'horizon 5 (Fig. 109). Le bol évasé de type Lamb.31/33 est particulièrement fréquent dans les ensembles orléanais, comme d'ailleurs sur la plupart des sites de Gaule centrale (BARRAL 2002 : 162).

L'horizon 6 voit apparaître les premiers gobelets italiques fusiformes à décors de picots, puis les gobelets cylindriques à l'horizon 7, dont certains correspondent à des imitations en pâte claire d'origine gauloise.

Le dernier palier s'observe avec l'horizon 8, dans lequel les gobelets de tradition indigène ne comptent plus qu'un quart des effectifs. Le reste du corpus est essentiellement représenté par des importations d'origine italique ou gauloise, comme les gobelets cylindriques et les coupes en sigillée ainsi que des gobelets de type Beuvray. Dès l'horizon 9, leur part commence à régresser. C'est à cette période qu'apparaissent les bols peints de type Roanne, les coupes carénées et les vases-bobines en *terra nigra*, issus du fond indigène, mais dont les effectifs restent assez marginaux.

#### 2.3.4.4. Entre *dolia* et amphores...

On constate un parallèle entre l'augmentation régulière des importations d'amphores et la diminution régulière du *dolium* local, classé dans la catégorie stockage. Ce dernier devient très marginal dès l'horizon 5, peut-être concurrencé par le *dolium* de type Besançon.

Il est possible qu'une partie au moins de ces *dolia* (notamment les exemplaires poissés<sup>41</sup>), soit destinée à la préparation d'une boisson indigène, comme la bière<sup>42</sup>, qui pourrait expliquer ce parallèle.

Dans cette configuration, il pourrait s'agir de l'accroissement de la consommation du vin (attesté dans tous les ensembles) au détriment de la boisson indigène traditionnelle que représente la bière ou l'hydromel ?

---

<sup>41</sup> La poix se conservant assez mal, les quantifications demeurent difficile à établir. En l'état, la présence de poix à l'intérieur des vases représente environ 1/5<sup>e</sup> à 1/4 des effectifs.

<sup>42</sup> Les analyses effectuées sur des jarres du site de Tossal Montañes en Espagne, pour le Premier Âge du Fer, ont montré que ces vases contenaient de la bière et non pas du grain de stockage (JUAN-TRESSARAS, MORET 2002 : 204).



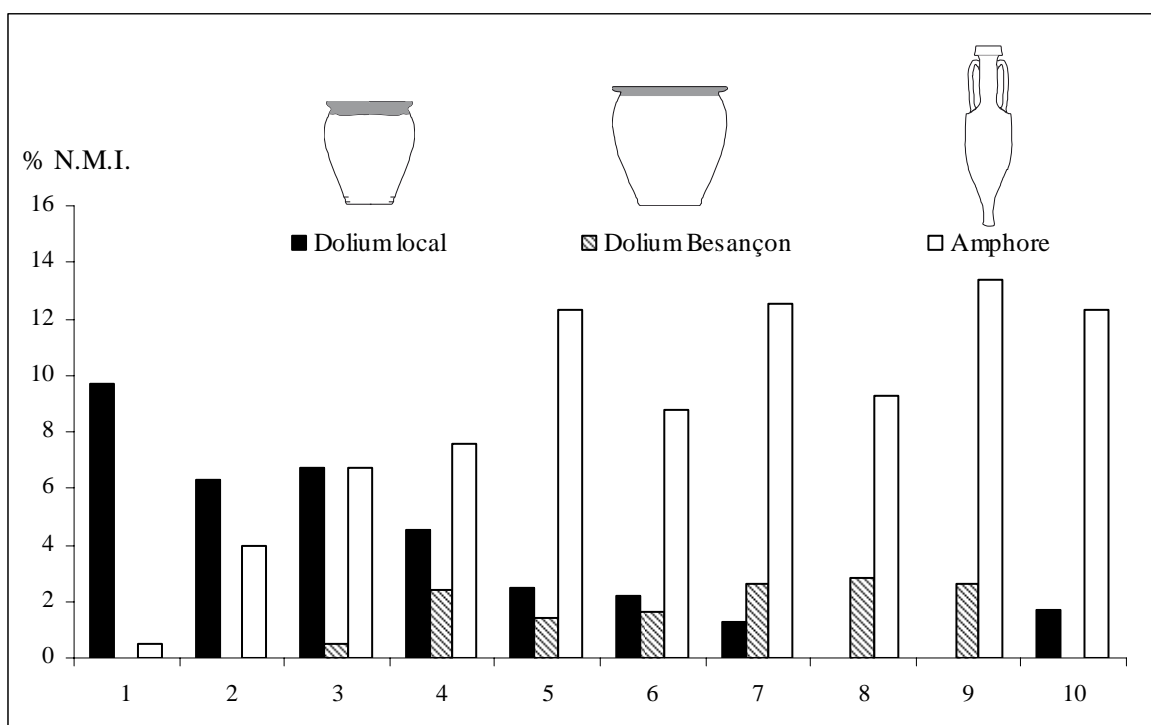


Figure 171 : comparaison de la fréquence des *dolia* (de production régionale et de type Besançon) et des amphores, exprimé en % N.M.I. par horizon.

### 2.3.5. Les ustensiles

D'une manière générale, les ustensiles sont peu représentés dans les contextes orléanais. Les couteaux sont peu nombreux ; le grill, la broche ou le croc à viande sont totalement absents. La faible représentation des éléments métalliques identifiables, en général, plaide en faveur d'une récupération des matériaux. Les meules rotatives sont régulièrement attestées dans les différents niveaux d'occupations, depuis l'horizon 1.

Comme sur la plupart des sites terrestres, aucun élément en matériau périssable, comme le bois, la peau, le cuir ou le textile n'est conservé.

#### 2.3.5.1. Les passoires

Les passoires en céramique se caractérisent par des perforations de petit diamètre (1 à 2 mm) pratiquées dans la pâte fraîche et concentrées sur le bas de la panse et le fond, aménagement indispensable à l'écoulement contrôlé du liquide filtré (ADAM 2002 : 150-152).

Il s'agit toujours de jattes à profil en S, à fond très étroit, plat (type 110) ou arrondi (type 109), réalisé dans une pâte mi-fine, identique à celle des autres vases de présentation. Il est donc possible qu'une partie d'entre elles ait été inventoriées parmi les jattes à profil en S. Leur profil évolue peu, si ce n'est une tendance à l'augmentation de leur profondeur pour une ouverture plus étroite (Fig. 96).

Les deux variantes – fond rond ou plat – semblent contemporaines. Le type 109 (à fond rond) est deux fois plus fréquent que la variante à fond plat.

Présentes dès l'horizon 1, ces passoires sont régulièrement attestées et augmentent jusqu'à l'horizon 6 et disparaissent totalement des contextes postérieurs (Fig. 172).

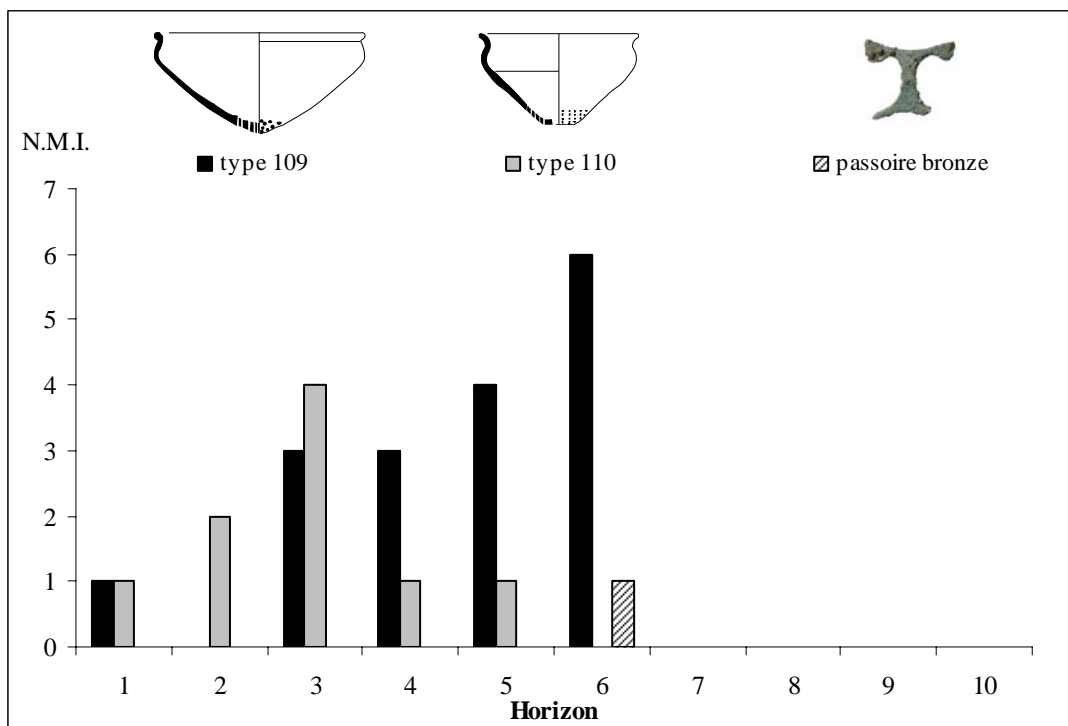


Figure 172 : effectifs des passoire à fond rond (type 109) et à fond plat (type 110), exprimé en N.M.I. par horizon.

La disparition de ce type de récipient pourrait s'expliquer par son remplacement par des exemplaires en bronze, comme le suggère un poucier dans un ensemble de l'horizon 6 (093-ph.1170, U.S. 10058), même si ce type d'élément reste exceptionnel sur le site.

Parallèlement, vers le milieu du Ier s. av. J.-C., on assiste à la réapparition des passoire en bronze qui se substituent aux exemplaires en terre cuite en contexte funéraire privilégié (ADAM 2002 : 152-153). Il est donc possible qu'il en soit de même dans les contextes orléanais.

En revanche, sur le site de Saumeray, les passoire en terre cuite restent en usage jusqu'à l'époque augustéenne au moins (Pl. 167 : n°10 et 16).

### 2.3.5.2. Les vases à perforation

Les passoire se distinguent clairement des récipients dont les fonds ont été perforés de un à six trous d'environ 1 cm de diamètre. Ces perforations ont manifestement été pratiquées après la cuisson du vase. Il s'agit la plupart du temps de pots à cuire pour lesquels la partie haute a souvent été éliminée au niveau du diamètre maximum de la panse. Il s'agit donc de vases réutilisés, dans une fonction différente de celle prévue à l'origine.

L'analyse de la composition du mobilier issu de la structure 101-F.287 de l'horizon 1 (Pl. 7 à 12) révèle un certain nombre de ces vases réaménagés, parmi un assemblage singulier de mobilier.

On remarque en premier lieu 24 % de formes complètes et une part importante de jattes (48 % du N.M.I), de deux modules distincts (Pl. 7 : n°6 et 8). Certains pots ont une surface interne anormalement usée, desquamée par plaques ou cupules, du fond à la base du col (Pl. 9 : n°16, Pl. 12 : n°13). Sept ont été découpés au niveau du diamètre maximum de la panse et leur fond a été perforé (Pl. 10 : n°1, 21, 23, 39). Deux autres fonds de petits pots découpés sont associés à un pied en bouton récupéré. Ils présentent tous des traces d'usure par abrasion (Pl. 10 : n°25, 26 et 27). La plupart de ces vases sont couverts d'une pellicule blanchâtre sur la surface interne (**Fig. 173**).

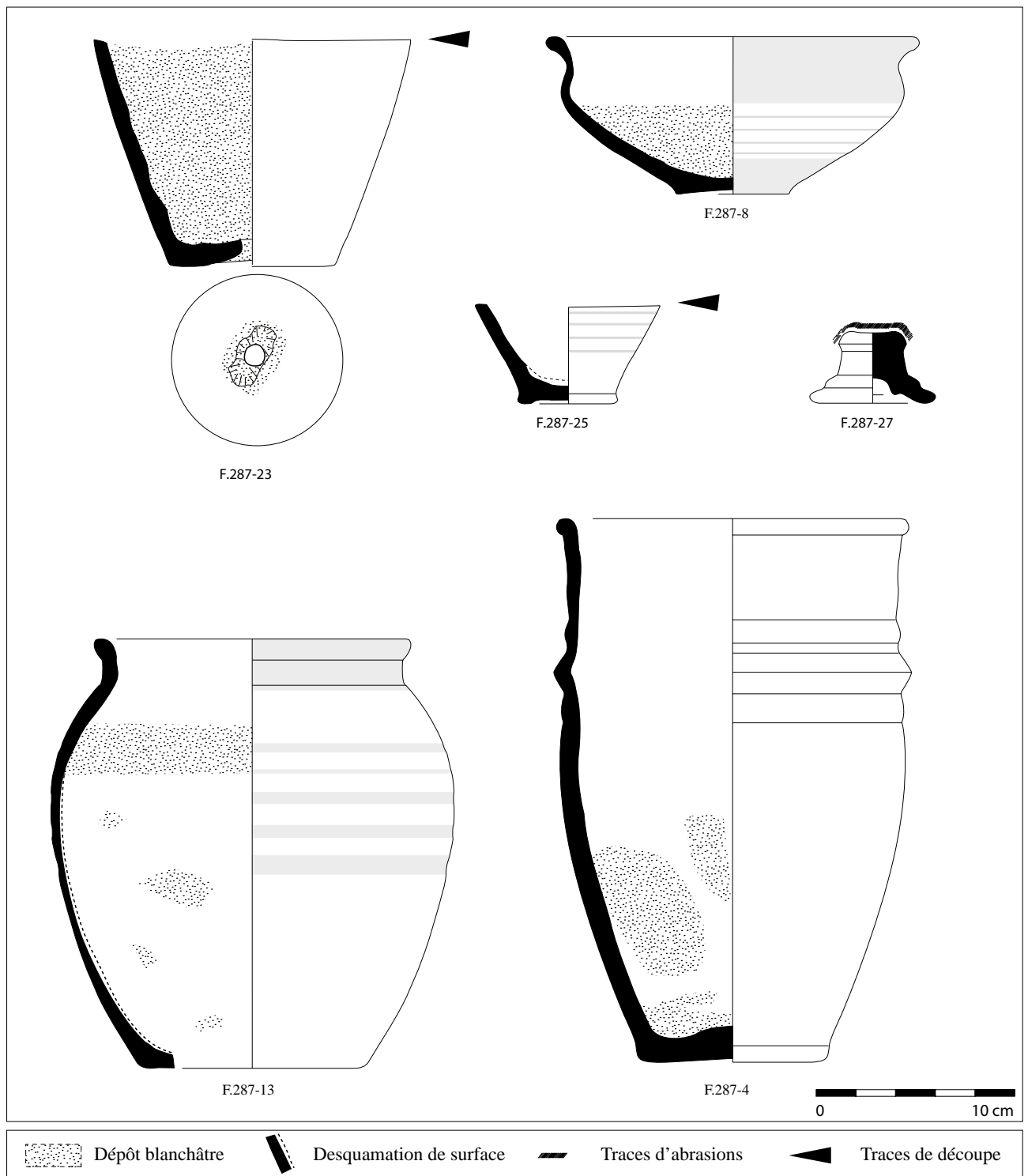


Figure 173 : ORLÉANS, les différentes traces d'utilisation des vases de la structure F.287 : dépôt, usures, coupes.

Cet assemblage spécifique permet d'envisager les modalités de traitement et de transformation d'un produit spécifique, qui reste à définir (organique ou minéral ?), et dont les étapes successives peuvent être reconstituées : une petite quantité de matière est broyée dans les fonds des petits pots à l'aide du pied en bouton. Elle est ensuite mélangée à un liquide (?), puis filtrée ou égouttée et enfin stockée dans les jattes (**Fig. 174**).

Les analyses par microspectrométrie Raman et spectrométrie infrarouge des vases en question, effectuées par F. Delorme, du Service des Analyses et de Caractérisation Minérale du BRGM à Orléans (DELORME, BÉNY 2003), n'ont donné aucun résultat. Faute de plus amples éléments, quelques hypothèses peuvent être formulées sur la nature de cette activité.

Un tel traitement évoque en premier lieu le caillage et le filtrage d'un produit laitier, en vue d'obtenir des produits consommables issus de la caillure du lait. L'opération de filtrage évoque la séparation du petit lait et du lait caillé. Le broyage pourrait correspondre à l'ajout d'une matière destinée à accélérer le processus de fermentation.

Les pesons et les chenets associés dans la structure présentent des résidus blancs similaires, ce qui suggère une seconde hypothèse : la fabrication d'un produit en relation avec la préparation d'une teinture, comme le broyage d'une matière végétale ou minérale employée pour mordancer les fibres<sup>43</sup>.

En tout état de cause, il s'agit d'une activité qui laisse peu de traces et qui reste difficile à identifier sans des assemblages spécifiques de mobilier. Il n'est pas certain que ces vases aient servi exclusivement à des fins culinaires.

### 2.3.5.3. Les mortiers

Les mortiers en terre cuite sont rares sur le site. Malgré une absence avérée, l'utilisation d'exemplaire en bois n'est pas à exclure, à l'exemple de celui exceptionnellement conservé de Zele (Belgique orientale). Ce dernier provient du fond d'un puits de la fin du Ier s. av. J.-C. ou du début du Ier s. ap. J.-C., dans un contexte antérieur à la romanisation (BOURGEOIS, DE CLERCQ 2003 : 588, fig. 4).

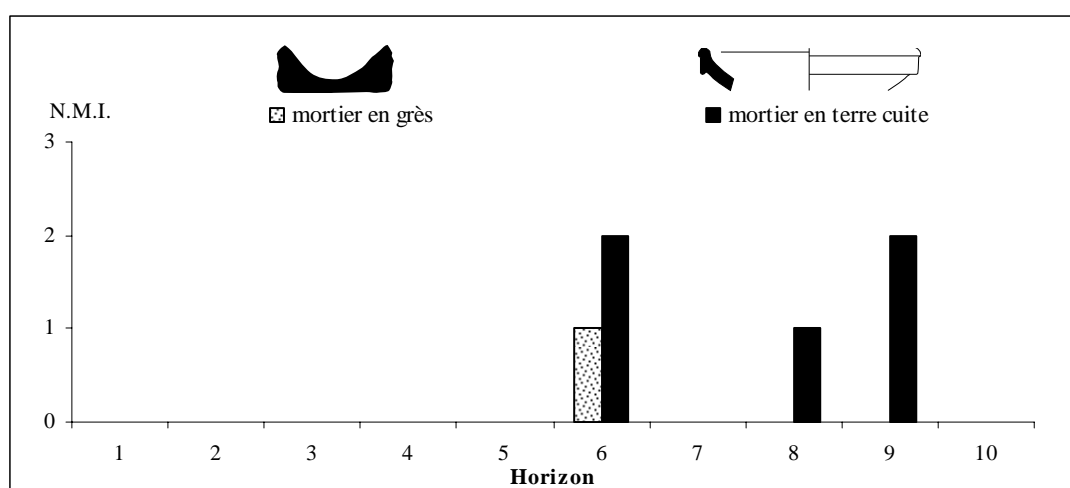
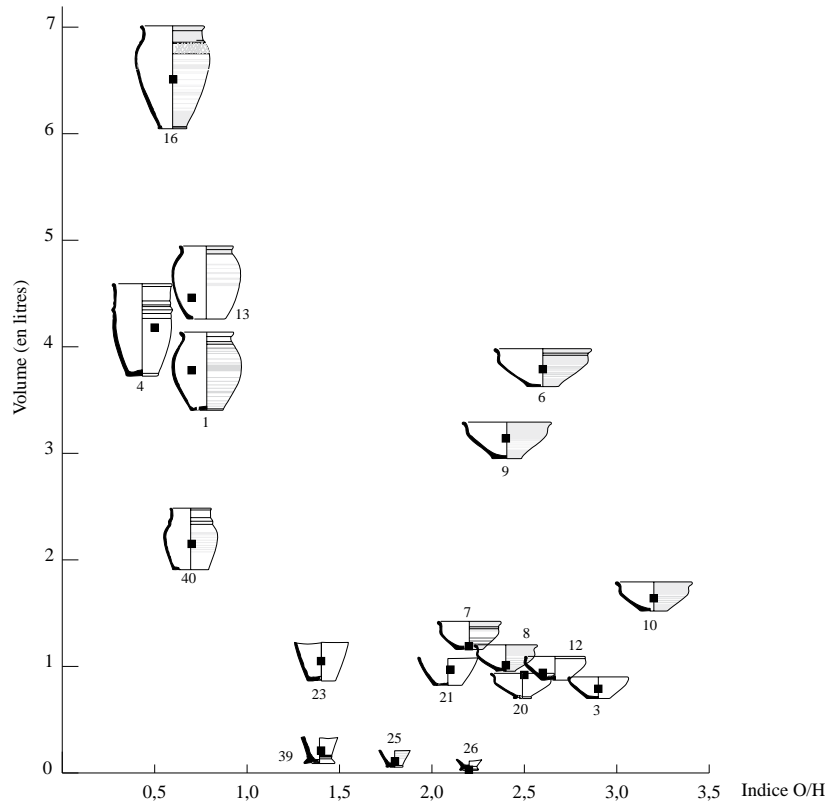


Figure 175 : effectifs des mortiers en pierre et en terre cuite, exprimé en N.M.I. par horizon.

<sup>43</sup> Je remercie Fabienne Médard qui a enrichi de ses propres réflexions les propositions présentées ici.



Distribution des vases en fonction de leur volume et de l'indice diamètre ouverture/hauteur.

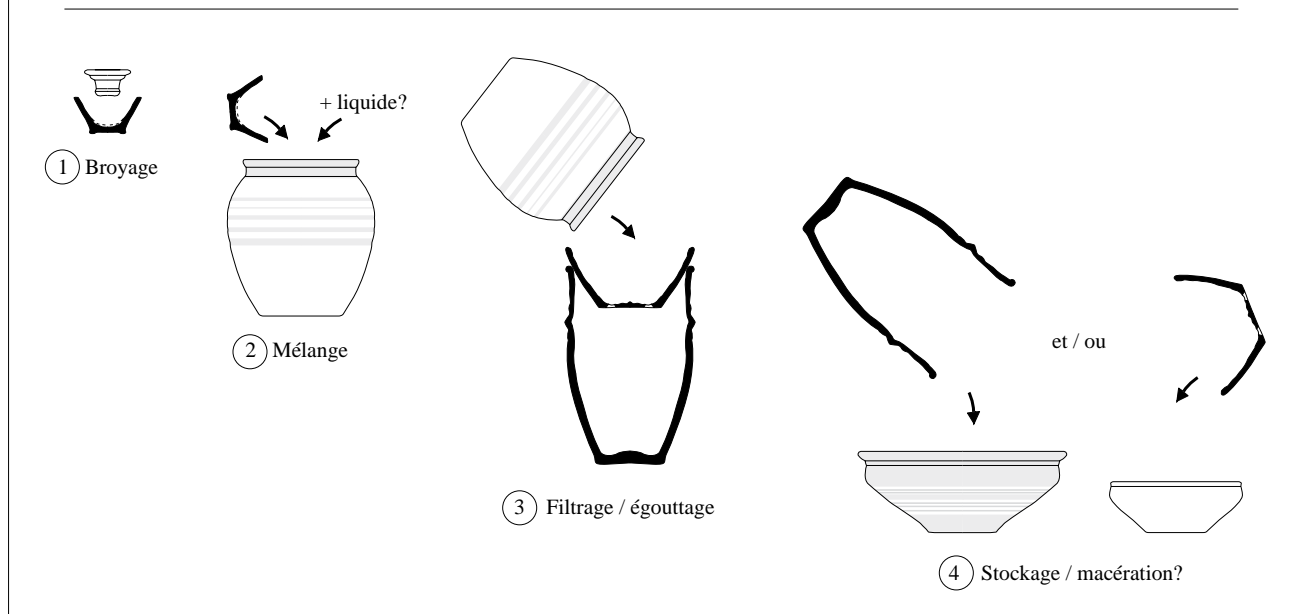


Figure 174 : Proposition d'utilisation des vases de la structure 101-F.287 : les différentes étapes de préparation proposées.

On relève cinq exemplaires dans les ensembles étudiés ici (Fig. 175). Ils apparaissent à partir de l'horizon 6, avec un exemplaire en pierre (grès). La forme est similaire aux exemplaires de l'*oppidum* de Gondole (DEBERGE *et al.* 2005 : pl. 37-38) d'où il pourrait provenir.

Dans les ensembles du même horizon, on dénombre deux fragments d'un mortier dont le type ne peut être précisé. La pâte grossière sableuse et légèrement micacée, de teinte beige-jaune à cœur rosé, semble désigner un produit originaire de Gaule du Sud. Un troisième exemplaire provient d'un ensemble de l'horizon 8. Il est en pâte grossière de teinte claire, proche des pâtes des amphores de Tarraconaise.

Deux exemplaires issus de l'horizon 9 permettent d'identifier au moins deux mortiers à pâte calcaire, à lèvre en bandeau, de type Haltern 59 (Pl. 72 : 4120-3).

À Lyon, quelques mortiers sont attestés dès les années 150-130 et commencent à être produits sur place dans les années 30 av. J.-C. (SAISON-GUICHON 2001 : 466-467). À Bibracte, ce type de mobilier apparaît ponctuellement dans les années 90-80 à 60-50 av. J.-C. (LUNGINBHÜL 1996 : 204) et ils ne sont présents à Besançon qu'à l'époque augustéenne (GUILHOT 1992 : 235), tout comme à Angers (MORTREAU 1997 : fig. 17, n° 3).

L'arrivée des mortiers à Orléans coïncide précisément avec celles des amphores orientales, des gobelets italiens, des imitations du service de cuisson de tradition méditerranéenne (marmite tripode et couvercle), ainsi qu'avec la multiplication des cruches et des *militaria*.

#### 2.3.5.4. Des pots à mesure ?

Dans les ensembles des horizons 5 et 6, des petits pots non tournés de type 290, de facture fruste apparaissent ponctuellement (Fig. 176).

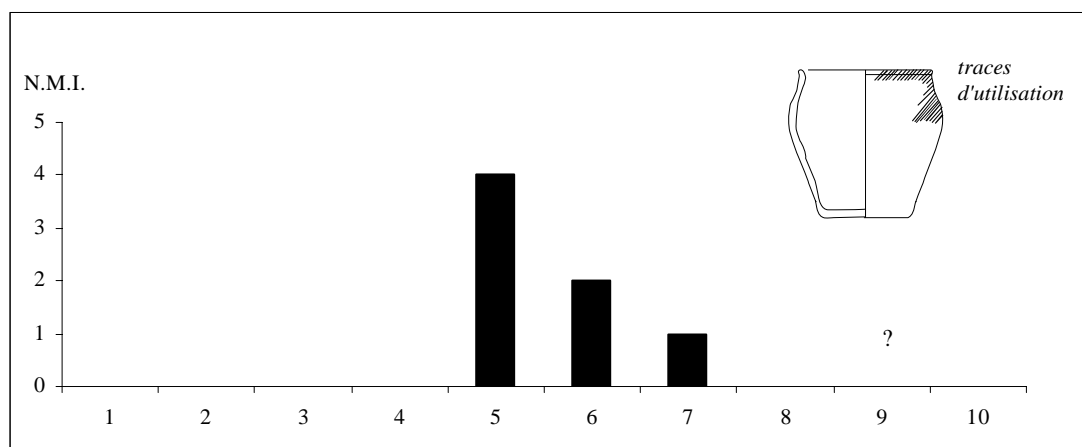


Figure 176 : effectifs des petits pots non tournés de type 290, exprimé en N.M.I. par horizon.

Leur gabarit des sept exemplaires dénombrés est très standardisé : leur hauteur est comprise entre 9,5 et 10,5 cm, pour un volume de 0.48 à 0,5 l. Les traces d'usure par abrasion précisément situées sur la lèvre et la surface externe, associées à un petit gabarit, suggèrent des pots à mesure. Ces petits pots étaient peut-être destinés à jauger des grains (?).

### 2.3.5.5. Les chenets

Ce mobilier n'ayant pas fait l'objet d'une étude spécifique, on s'en tiendra pour l'heure aux premiers constats. Ce type de mobilier apparaît régulièrement dans les dépotoirs. Au total, une cinquantaine de fragments de chenets, correspondant à 35-40 exemplaires, sont répertoriés sur la seule opération de La Charpenterie (GARDAIS 1999 : 17-22). Ils apparaissent sur le site à partir de l'horizon 3 (Fig. 177), mais il est possible que des tronçons de terre cuite de section quadrangulaire, issus d'un ensemble de l'horizon 2 (101-F.287), appartiennent à ce type d'objet. Leur état fragmentaire, comme l'absence de terminaison zoomorphe ne permet cependant pas d'être affirmatif.

Les exemplaires les plus anciens sont de type bas et allongé, au corps massif, de section presque semi-circulaire. L'une des extrémités est redressée et terminée par un protome assez fruste de bélier stylisé au mufler relevé. L'exemplaire le plus complet mesure 18 cm de haut pour 30 à 40 cm de longueur (GARDAIS 1999 : 19).

Les chenets de la seconde série sont beaucoup plus hauts et de section quadrangulaire. L'une des faces latérales est perforée. Seuls quatre des chenets peuvent être rattachés à ce type. Le plus ancien est issu d'un ensemble de l'horizon 6. Il est réalisé en pâte grossière recouverte d'un engobe micacé (Pl. 62 : 093-F.453-31).

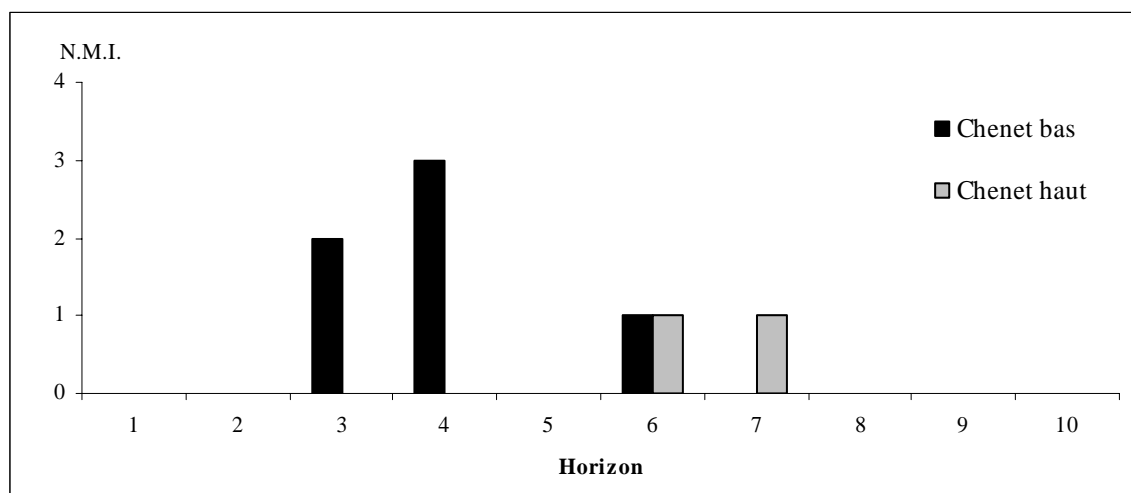


Figure 177 : effectifs des chenets, exprimés en N.M.I. par horizon.

Leur fréquence relative dans les dépotoirs d'Orléans contraste avec leur absence totale dans l'agglomération de Saumeray, comme sur la plupart des établissements ruraux régionaux. On constate par ailleurs que ces sites livrent rarement, mis à part les amphores, d'autres mobiliers d'importation (italique ou du domaine gaulois, comme les céramiques peintes ou de type Besançon) et que les répertoires ne semblent pas non plus influencés par des formes méditerranéennes.

Il ressort qu'en secteur carnute, l'utilisation des chenets semble en étroite relation avec une population coutumière des pratiques culinaires méditerranéennes. Ceci apparaît cependant contradictoire vis-à-vis d'un objet de tradition typiquement indigène.

Il pourrait s'agir d'ustensiles utilisés dans des bâtiments équipés d'une plaque de foyer aménagée, comme ceux observés à Orléans (*cf. supra* : 1.2.3.2) et cantonné en à un milieu urbain confiné et aisé.

### **2.3.6. Conclusion : les pratiques culinaires et des manières de table à Cenabum**

En premier lieu, on constate que, loin d'être figés, les répertoires évoluent tout au long de la période chronologique traitée. Il semble que cette évolution soit imputable à deux phénomènes parallèles, d'une part l'émergence de nouvelles pratiques culinaires et d'autre part l'assimilation de nouvelles manières de table, par la population locale.

#### **2.3.6.1. L'évolution des modes de préparation ?**

En premier lieu, la variété des vases de cuisson relevée dans les ensembles de l'horizon 1 tend à se restreindre dès l'horizon 2, pour être essentiellement représentée par deux types de formes ouvertes (une jatte et une écuelle) et deux pots (type 253 et Besançon).

De la même façon, la variété des vases de présentation/consommation tend à se restreindre, dès l'horizon 3. Les formes plates, apparues à l'horizon 5, s'imposent dès l'horizon suivant. Les formes issues du fond indigène tiennent une place marginale à partir de l'horizon 6, pour disparaître totalement dans les ensembles suivants.

Il semble que l'évolution de ces répertoires, engagé depuis l'horizon 2 traduise, dans un premier temps une standardisation autour d'un éventail plus restreint de formes. Ceci pourrait être l'indice du développement d'ateliers spécialisés.

Cependant, même si tel est le cas, on constate qu'elle concerne aussi bien les céramiques culinaires, que les céramiques de présentation / consommation. Leur évolution est parfaitement corrélée : cette dernière subit également une restriction de son répertoire, et montre également une nette tendance à l'abaissement des récipients pour aboutir à la prédominance des formes plates à partir de l'horizon 5.

Cette corrélation pourrait refléter une évolution dans les modes de préparation et les habitudes alimentaires des populations locales dès cette période. Cette production de vaisselle, mieux adaptée à un nouveau mode de consommation, pourrait accompagner la progression des aliments solides, comme les grillades, salaisons, fumages ou séchages des viandes et des poissons<sup>44</sup>. Ces préparations, qui ne nécessitent pas de vaisselle en terre cuite spécifique pour la cuisson, ont pour corollaire la régression de la consommation d'aliments liquides, tels que bouillies, soupes et potages.

Les premiers exemplaires de marmites tripodes à engobe micacé (d'origine méditerranéenne, mais de production gauloise) sont inventoriés dans les ensembles de l'horizon 6. Elles sont associées à un casque de type Alésia, dans le fossé F.250 du site des Halles-Châtelet (Pl. 23 à 28).

Avec seulement douze services dénombrés, dont sept concentrés dans les horizons 6 et 7 (Fig. 124), il est peu probable qu'ils aient été utilisés par la population locale. Ce n'est en effet qu'à partir de l'époque tibéro-claudienne que la production régionale de vases tripodes est plus largement attestée (COUVIN 2005 : 127). Ce mode de cuisson à l'étouffée d'origine méditerranéenne est donc assimilé tardivement.

On constate en parallèle, l'apparition des premiers mortiers, en terre cuite ou en grès. De même, les plats à cuire à revêtement interne imités des plats à enduit rouge pompéien, adaptés à la cuisson de galettes ou de pains au four de tradition méditerranéenne apparaissent dans les ensembles à partir de l'horizon 7.

---

<sup>44</sup> Les études archéozoologiques disponibles n'offrent pas d'argument supplémentaire, puisqu'ils n'ont pas été examinés dans cette perspective (FRÈRE 2002 : 80). Ce type de traitement est particulièrement difficile à mettre en évidence sans des conditions particulières de conservation ou de déposition (MÉNIEL 1998 : 192-197).



### 2.3.6.2. L'assimilation de nouvelles manières de table

L'évolution du répertoire des vases à boire montre des influences exogènes dès l'origine du site, avec des gobelets peints originaires du nord du Massif Central, qui seront produits sur place dès l'horizon 2.

Le processus de romanisation semble pour partie engagé dès l'horizon 3, avec l'apparition des premiers vases imités du répertoire campanien. Leur intégration au répertoire régional est effective dès l'horizon 4, lorsqu'ils sont produits sur place, preuve de l'appropriation d'une nouvelle mode par la population locale (si la manière – le mélange vin-eau à la mode grecque – n'est pas effective) (BATS 1988 : 233). Les formes du répertoire campanien se substituent au répertoire local pendant l'horizon 5. À partir de cette période, le fond indigène regroupe environ 60 % des effectifs, qui chutent à 30-40 % au cours des horizons 8 et 9, pour progresser de nouveau pendant le dernier horizon.

La progression rapide des formes dérivées du répertoire campanien et notamment du bol évasé Lamb.31/33, particulièrement fréquent dans les ensembles orléanais, pourrait s'expliquer par une prédilection pour le vin qui semblent gagner la population de *Cenabum* (les amphores sont inventoriées dans tous les dépotoirs et les passoires sont relativement fréquentes sur le site jusqu'à l'horizon 6), au détriment de la boisson indigène traditionnelle, la bière (si les *dolia* ou du moins d'une partie d'entre eux contiennent bien une boisson indigène selon mon hypothèse).

L'évolution du répertoire des vases à liquide apparaît la plus tardive. On constate en effet une régression des vases gaulois peints importés pendant les horizons 4 à 6, qui correspond à la chute de leur production dans leur secteur d'origine (ils regroupaient jusqu'à 60 % des effectifs de l'horizon 3). Les cruches, bien qu'attestées dès l'horizon 1, restent faiblement représentées et ne deviennent significatives qu'avec l'horizon 7, quand elles sont produites régionalement.

César (pour les Gaulois) et Strabon (pour les Ligures) notent que ce sont les contacts avec l'extérieur qui ont provoqué les changements au sein de cette communauté de mœurs (BATS 1988 : 214). Il semble cependant que des évolutions dans les pratiques culinaires soient amorcées antérieurement à la conquête de la Narbonnaise. Le développement du grand commerce et des contacts assidus avec les populations romaines accélèrent le phénomène, en proposant de nouvelles formes, assimilées au répertoire et donc aux manières de table locales, à partir de l'horizon 4 et surtout 5.

Au moment de la conquête césarienne (au cours de l'horizon 6), la présence des légions sur le site accentue encore le phénomène. Il semble en effet que les marmites tripodes, les mortiers, puis des plats à cuire à revêtement rouge, leur soient spécifiquement destinés à une population ciblée, fortement romanisée.

La présence, faible mais récurrente, de *militaria*, d'importations de gobelets à paroi fine, des sigillés italiques, des marmites lyonnaises, accompagnés de balsamares et de lampes, et d'éléments méditerranéens dans les modes de constructions des bâtiments (plan, mortier de chaux, plinthes en adobe), plaide en faveur d'une présence romaine effective depuis le milieu du Ier s. av. J.-C. dans les quartiers étudiés.

En revanche, l'horizon 10 se distingue par une régression de ces importations au profit du répertoire indigène, qui se confirme dans les ensembles de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., d'après les études conduites par F. Couvin (2002 ; 2005).

Vers le milieu du Ier s. av. J.-C., les mobiliers permettent donc de distinguer différents types de personnes demeurant à *Cenabum* : d'une part, les indigènes fortement influencées par les apports extérieurs ; les légionnaires, d'après les *militaria* et les services culinaires spécifiques et les négociants, perceptibles au travers de l'importance des importations, parfois antérieurement au développement du grand commerce, comme les amphores hispaniques (Fig. 178).

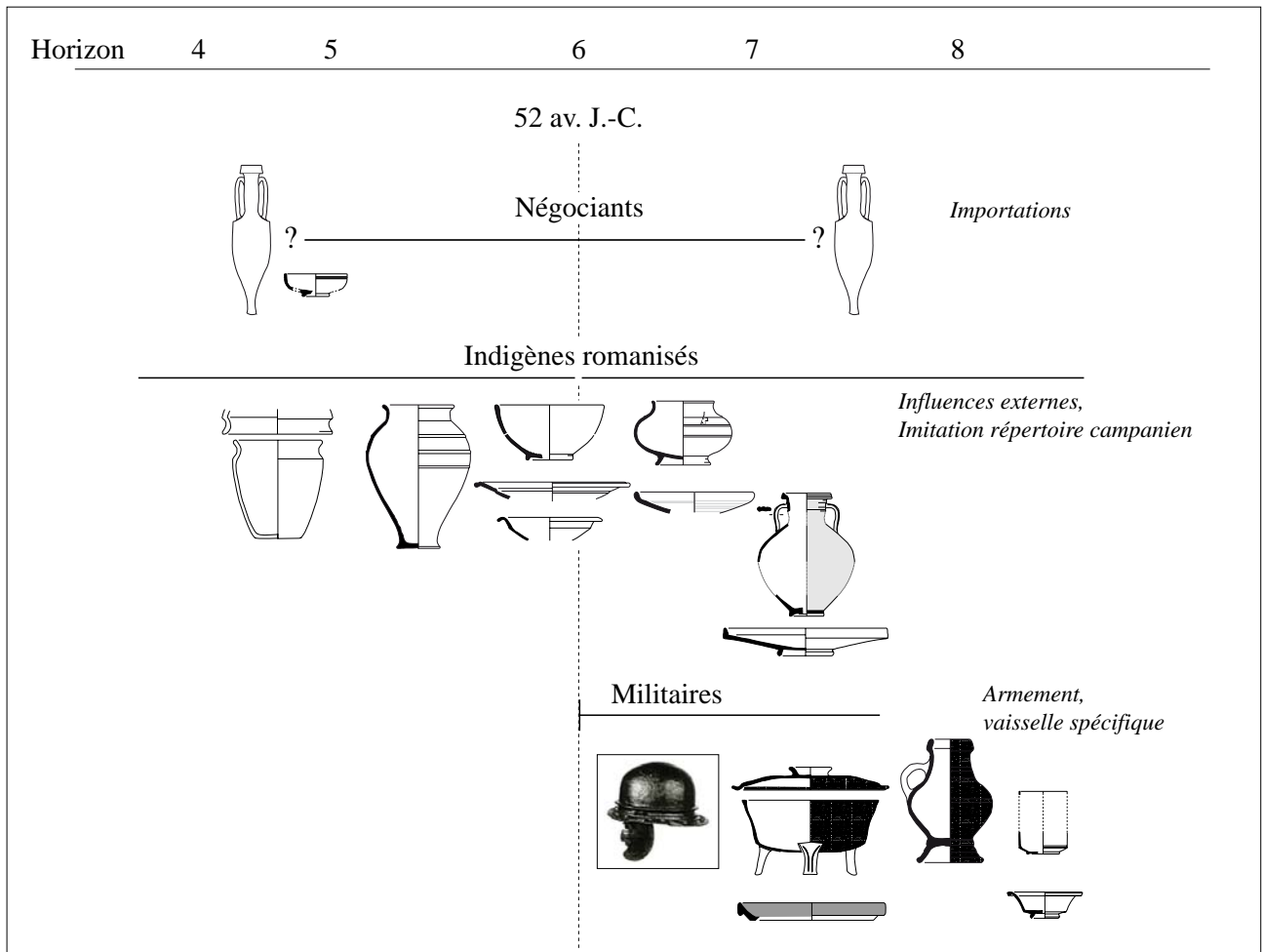


Figure 178 : ORLÉANS, les différents types de population perceptibles à travers les mobiliers.

## TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSE

### 3.1. CONTRIBUTION DES VAISSELIERS À LA CONNAISSANCE DE L'ÉVOLUTION DU SITE DE *CENABUM*

#### 3.1.1. *Évolution du site de Cenabum*

Replacés dans leur contexte et confrontés aux données textuelles et aux autres informations archéologiques, les assemblages de mobiliers contribuent pleinement à préciser les modalités de l'émergence et l'évolution de ce site, depuis ses origines à La Tène C1, jusqu'à l'époque augusto-tibérienne. Ils permettent d'identifier les temps forts qui marquent l'histoire de ce site.

En parallèle, l'examen de la circulation des mobiliers au sein du territoire carnute et l'intégration des données matérielles livrées par d'autres sites, qu'ils soient situés dans les environs immédiats ou non, permettent d'appréhender l'évolution de la fonction de ce site, depuis ses origines jusqu'au port de commerce mentionné par Strabon.

#### 3.1.1.1. Naissance et émergence de l'agglomération

Les rares mobiliers attribués à « l'horizon 0 » situent l'origine de l'occupation gauloise à La Tène C1, avec peut-être des prémisses dès La Tène A, d'après les découvertes du boulevard Rocheplatte (MUNOS 2006 et *supra*, Fig. 56).

Les mobiliers de La Tène C1 sont concentrés sur le site de la Place de Gaulle et sont inexistantes sur les autres quartiers explorés du site : ce secteur se présente donc comme le « noyau » originel de l'occupation.

Les éléments sont peu nombreux, mais le bracelet en verre de ce site (Fig. 56) revêt un aspect exceptionnel par sa rareté en Gaule. L'argument est fragile, mais il pourrait désigner une population plutôt aisée.

Dès l'horizon 1, le site prend une réelle ampleur : l'occupation domestique et les activités artisanales, notamment la forge et le tissage, se répartissent sur la plupart des secteurs explorés en ville haute (Place de Gaulle, Place du Martroi) et en ville basse, au plus près de la Loire (Halles-Châtelet, Ilot de la Charpenterie, Ilot Saint-Germain). L'occupation s'étend sur les terrasses au bord du fleuve, à la suite d'un très probable aménagement de berge : c'est manifestement avant tout l'accès direct au fleuve qui est recherché. La Loire constitue un lien naturel entre le sud, le centre et l'ouest de la Gaule.

Cet aspect est corroboré par les données dont on dispose, pour l'essentiel céramologique ; les autres sources d'information faisant pratiquement défaut (peu de mobilier métallique, disparition des produits périssables) : la composition du mobilier céramique montre dès cette période une proportion non négligeable d'importations, tant méditerranéennes que gauloises (8,3 % du N.M.I.). Les sépultures du 18 rue Porte Saint-Jean sont datées de cette période.

Le développement rapide de l'occupation orléanaise, implique *de facto* un regroupement de population. Les données en matière funéraire restent encore limitées à quelques individus, mais l'on

constate que ces tombes appartiennent spécifiquement à des enfants en bas âge. Cette population infantile, plus sensible à la mortalité, se retrouverait donc plus précocement dans les nécropoles. Ces tombes pourraient constituer un argument supplémentaire en faveur d'un déplacement d'une population en ce lieu<sup>45</sup>. Les tombes du 8-10 rue Porte Madeleine, attribuées à La Tène D1a, correspondent quant à elles à des adultes.

De même, le rassemblement et l'éloignement des tombes, situées à plus de 400 m à l'ouest de la Place de Gaulle et de la zone domestique, plaident en faveur d'un site organisé, dès son origine, par une communauté, à l'échelle d'un village, comme cela a par ailleurs pu être observé à Feurs, à Roanne et à Acy-Romance (VAGINAY, GUICHARD 1988 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 ; LAMBOT, FRIBOULET, MÉNIEL 1994).

Les différents bâtiments observés sur l'ensemble des sites dès cette période, semblent définir ou conditionner l'organisation spatiale. En effet, même si les surfaces décapées restent trop limitées pour préciser une éventuelle trame ou une organisation spatiale en îlots, il semble que ces bâtiments perdurent au même emplacement durant toute la période étudiée, tant sur le site de La Charpenterie que dans la partie nord du site des Halles-Châtelet (MASSAT, JOSSET 2002 : 94-95 et Fig. 7). Ce phénomène plaide en faveur d'un plan ou d'une distribution de l'espace, établie précisément dès cette période et qui perdure jusqu'à l'horizon 8.

Du milieu du IIe s. jusqu'au début du Ier s. av. J.-C., les importations de céramiques atteignent respectivement plus de 17 %, près de 22 % et 24 % dans les ensembles des horizons 2, 3 et 4 (Fig. 58). Le répertoire (proportions des importations de céramiques campaniennes, des cruches italiennes, des céramiques peintes, des céramiques de type Besançon, des céramiques dorées au mica) est proche de celui rencontré sur les sites proto-urbains du Centre-Est de la Gaule, en secteurs arverne (bassin clermontois), ségusiave (Roanne) et éduen (Bibracte). Il apparaît en revanche exceptionnel comparé au site de Saumeray qui ne livre que des importations d'amphores.

L'étude de la faune est en parfaite cohérence avec ces données : dès l'horizon 2, les assemblages sont dominés par les porcs (de l'ordre de 44 %), suivis des bœufs (30 %), au détriment des caprinés (25 %). Il en est de même tout au long de la période traitée (FRÈRE 2002 : 79-80). Selon Patrice Méniel, ce faciès de consommation est caractéristique des habitats groupés à caractère proto-urbain (MÉNIEL 1996).

L'apparition des imitations du répertoire italique, dès l'horizon 3 (La Tène D1a), illustre les premières influences exogènes perceptibles parmi la vaisselle. Elles totalisent dès lors 2,7 % du N.M.I. et ne cessent d'augmenter par la suite, avec 5 % pendant l'horizon 4 et 12,6 % pendant l'horizon 5 (Fig. 105).

### **3.1.1.2. De l'enclave isolée...**

#### ***L'affirmation d'un pouvoir central***

D'après différentes données, l'horizon 5 (La Tène D2a) se distingue à plus d'un égard. Les prémisses sont probablement à situer pendant l'horizon 4.

En premier lieu, c'est précisément pendant l'horizon 5 qu'une production monétaire est attestée sur le site de La Charpenterie (Fig. 8).

À la même époque, on relève des déchets de métallurgie du bronze, des fragments de moules à alvéoles et des fragments de creusets sur le site des Halles Châtelet, qui signalent la présence d'un atelier d'orfèvrerie (MASSAT 2003 : 97 et *supra* § 1.2.3.2).

---

<sup>45</sup> Les données anthropologiques des nécropoles du village d'Acy-Romance illustrent parfaitement le phénomène : le nombre de tombes de La Tène C2, contemporaines de la fondation du village, est nettement inférieur à celui des tombes de La Tène D1. Selon B. Lambot, ce décalage générationnel est probablement lié au vieillissement d'une population qui se rait déplacée (LAMBOT, FRIBOULET, MÉNIEL 1994 : 200 ; LAMBOT, MÉNIEL 1998 : fig. 15).

Les mobiliers recueillis dans le fossé observé sous le centre monumental romain au 191 rue de Bourgogne, caractérisés par une proportion anormalement élevée d'amphores italiques (plus de 40 % du N.R.), brisées volontairement et associées à de la vaisselle de table (assiettes et vases à boire) de façon quasi exclusive, permettent de proposer d'y localiser un espace à caractère communautaire. On peut dater l'utilisation de cet espace pendant le Ier s. av. J.-C. (horizon 5 et 6), avec un *hiatus* probable durant l'horizon 7 (cf. catalogue, notice site 072, Pl. 131 et 132). La dernière phase d'utilisation est marquée par une importante proportion de gobelets à paroi fine et notamment des gobelets d'Aco, par ailleurs particulièrement rares sur le site. La destruction de cet ensemble intervient à une date mal située, mais probablement à l'époque augusto-tibérienne (MASSAT 2002a).

Un regain d'activité se manifeste dans les espaces domestiques, avec un saut de près de 11 % du N.M.I. des importations de mobilier par rapport à l'horizon 4, qui atteignent désormais 34,7 % des assemblages, dont 13,4 % d'importation d'origine méditerranéenne et 21,3 % originaires du domaine gaulois. Parmi les répertoires, on constate que le processus d'acculturation, engagé depuis l'horizon 3, ne cesse de s'amplifier et concerne essentiellement le service de la boisson, et le prestige social qui lui est attaché (POUX 2004, BATS 2007), avec l'intégration de gobelets de type méditerranéen (imitations de bol Lamb. 31/33 et Lamb. 27b notamment produits localement). On note également que c'est précisément à cette période que sont attestées les premières amphores vinaires hispaniques. Elles pourraient être le signe, au même titre que les premières amphores gréco-italiques répertoriées en Gaule pour une période antérieure au développement du grand commerce, d'une distribution spécifiquement destinée à quelques personnages éminents, à l'image de celle destinée à l'aristocrate trévire de la tombe de Clémency (METZLER *et al.* 1991).

Enfin, le pont mentionné par César semble construit au cours cette période. En effet, la datation dendrochronologique a fourni un *terminus post quem* en 159 av. J.-C., auquel il convient d'ajouter au moins une cinquantaine d'années en raison de l'absence de l'aubier et d'une partie du bois de cœur (Annexe 7). Il serait donc construit au début du Ier s. av. J.-C. Cette datation semble confirmée par la chronologie d'une rue, récemment observée dans l'axe de l'ouvrage, au débouché de la rue actuel du Petit Puits. Le mobilier provenant du premier niveau de circulation, même s'il est peu fourni, est caractéristique de l'horizon 4 ou 5 (notamment un pied de balustre de type 6 à engobe blanc d'origine arverne). Les niveaux de recharges livrent des éléments caractéristiques de l'horizon 5 (bol à pâte jaune d'origine ségusiave), soit des années 80-60 av. J.-C. (Riquier, dans Méténier *et al.* en cours).

La convergence de tous ces éléments autour de l'horizon 5 semble traduire l'affirmation d'un pouvoir centralisateur implanté dans la place. D'ordre politique, il frappe monnaie et se montre capable de construire des infrastructures imposantes comme le pont<sup>46</sup>. Par répercussion, ceci implique l'aménagement et l'entretien des routes qui y mènent (si elles ne sont pas déjà existantes) et notamment celle implantée en rive gauche, menant directement vers les territoires biturige et arverne (*B.G.* VII, 3). Ceci confirme l'importance du site, perceptible dès le IIe s. av. J.-C.

On ne sait rien, en revanche, du rôle éventuel de ce site sur le trafic fluvial, qui paraît complexe selon César (*B.G.*, I, 18).

Par ailleurs, cela implique-t-il également la construction d'une fortification à la même période ? Quelques années plus tard (en 52 av. J.-C.), César précise que « des portes sont brûlées » et que « les habitants sortent de la ville » (*B.G.* VII, 11) : ces mentions impliquent-elles que l'agglomération deviendrait alors un *oppidum*<sup>47</sup> au sens antique du terme (qui implique un acte de fondation :

---

<sup>46</sup> La construction du pont de *Cenabum* serait à peu près contemporaine de celle des ponts d'Alzey (Rheinland-Pfalz, vers 116-106), de Cornaux (canton de Neuchâtel, vers 150-120-116), de Carouge et d'Onex (canton de Genève, respectivement vers 100 et vers 135-75) (JUD 2002). D'après la liste des ponts actuellement reconnus et datés (cf. Annexe 2) établie par P. Jud et aimablement communiquée par l'auteur, que je remercie. On notera par ailleurs que, pour la partie occidentale de l'Europe celtique, les principales phases de construction de ponts, et donc des infrastructures routières, semblent contemporaines de l'apparition des *oppida*.

<sup>47</sup> Cette agglomération serait donc l'une des rares, avec Manching, Besançon et Yverdon-les-Bains (FICHTL 2000) à devenir un *oppidum*.

TARPIN 2000 : 28) ? La documentation archéologique disponible reste actuellement muette à ce sujet<sup>48</sup>.

### ***L'oppidum de Cenabum, un centre de redistribution ?***

Au sein du territoire carnute, le vin semble circuler selon des axes intimement liés aux voies fluviales. La carte des principales concentrations d'amphores fait clairement apparaître une distribution sur les sites localisés dans le prolongement du couloir d'importation de la Seine, comme Jouars-Pontchartrain (BLIN 1997 ; BLIN *et al.* 2001), la *villa* de Richebourg (BARAT 1999), puis descendant sur les sites de la vallée de l'Eure, jusqu'à Chartres et son prolongement par la vallée du Loir, jusqu'à Saumeray (Fig. 179). Si l'on en croit cette répartition, le rôle tenu par *Cenabum* dans la redistribution du vin en pays carnute n'a rien d'évident.

De même, la distribution des céramiques de type Besançon semble révélatrice d'un système de diffusion par voie fluviale similaire et directement contrôlé par le peuple émetteur (BARRAL 2003 : 367-368) : cette céramique est abondamment illustrée à *Cenabum* (de l'ordre de 10 % du N.M.I) et attestée sur tous les sites de bord de Loire dans des proportions qui diminuent régulièrement, pour atteindre 1,5 % des effectifs sur le site de Clocheville à Tours, situé à une centaine de kilomètres en aval (Fig. 119). En revanche, force est de constater qu'elle est totalement inexistante au sein même du territoire carnute, dans les contextes antérieurs au milieu du Ier s. av. J.-C.

Les autres mobiliers importés sont recensés sur des sites comme La Chapelle-Saint-Mesmin (céramique peinte : Pl. 135), Meung-sur-Loire (imitation de campanienne à décor estampé : Pl. 136), Beaugency (campanienne, information A. Ferdière) et Blois (jatte d'Aulnat : Pl. 145). Ces sites sont précisément situés en bord de Loire, en aval d'Orléans<sup>49</sup>, mais ils sont en revanche totalement absents sur les sites localisés au sein même du territoire.

Les céramiques campaniennes, les cruches et les gobelets italiens qui devaient accompagner les cargaisons d'amphores, revêtent un certain prestige lié à leur rareté. De même, les productions locales de céramiques peintes ou dorées au mica attestées à *Cenabum* demeurent totalement inconnues en dehors de cet *oppidum*, même sur les établissements ruraux les plus proches, comme Ingré (MASSAT *et al.* 2003 : fig. 7), Saint-Denis-en-Val (Pl. 133), La Chapelle-Saint-Mesmin (Pl. 134-135), Saran ou encore Chevilly<sup>50</sup>.

On constate donc une concentration extrême de ces biens, à leur point d'arrivée : en l'état, *Cenabum* apparaît donc comme le principal site consommateur des importations remontant par la vallée du Rhône, puis la Loire (*via* Roanne probablement) et l'Allier, depuis La Tène C2. Cette centralisation des importations, comme celle des productions locales originales, montrent qu'elles étaient spécialement destinées à la population de cette agglomération<sup>51</sup>.

Il en ressort que, du point de vue archéologique, les relations de cette ville avec les établissements ruraux les plus proches paraissent donc particulièrement limitées. Cet aspect illustre un schéma unilatéral dans lequel *Cenabum* concentre toutes les richesses, sans les redistribuer. À l'aube de la Conquête, l'agglomération se présente, de ce point de vue, comme une enclave isolée au sein de la cité et son développement apparaît totalement indépendant de celui des campagnes environnantes.

---

<sup>48</sup> La construction de la seconde ligne de tramway (prévue dans les prochains mois) traversera la ville l'est en ouest, au sud de la rue Porte Madeleine, offrira l'occasion de vérifier l'existence d'une fortification.

<sup>49</sup> Les données sur ces sites restent cependant encore trop lacunaires pour définir leur nature et leur fonction, même si leur situation plaide en faveur d'éventuels sites portuaires.

<sup>50</sup> Sites en cours d'étude.

<sup>51</sup> Dans le domaine de la production métallurgique, on constate que la plupart des établissements ruraux du territoire, déjà mentionnés, livrent proportionnellement autant de déchets liés à la métallurgie du fer et notamment de la forge que les dépotoirs de *Cenabum* (Information L. Fournier, Inrap CIF) : en l'état, aucun élément ne permet de justifier une diffusion de produits finis dans l'*oppidum* vers les campagnes.

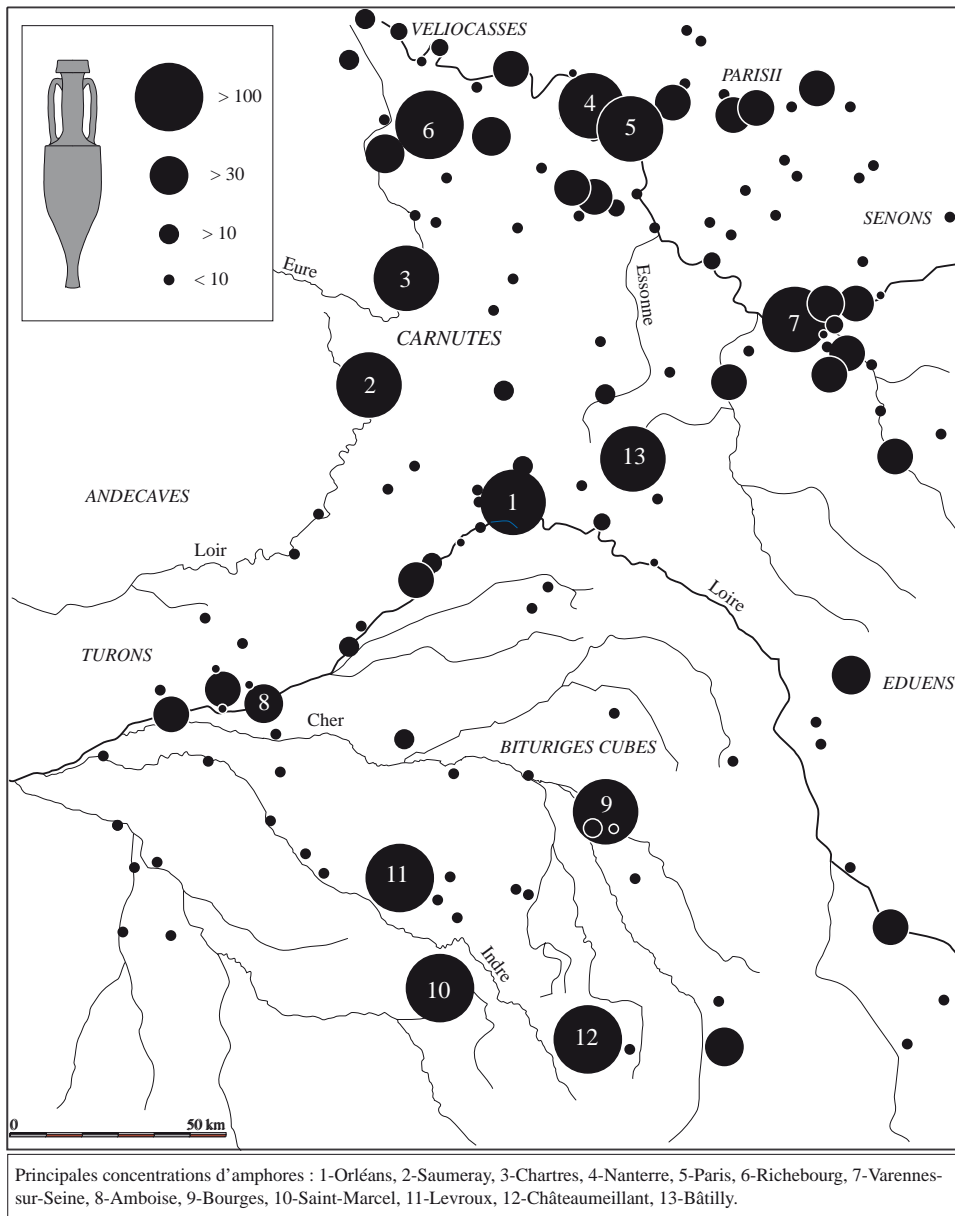


Figure 179 : répartition des amphores républicaines en secteur carnute et ses marges (d'après POUX 2002 : fig. 7 et BARTHÉLÉMY 2005 : fig. 3, SÉGUIER 2002 : fig. 3, complétées).

### 3.1.1.3. ... au pôle commercial

#### *Un point de ravitaillement des légions*

En 57, le peuple des Carnutes, se voit imposer un roi par César. Ce dernier souhaite « rendre à *Tasgetios* le rang de ses aïeux car dans toutes les guerres, il avait trouvé chez lui un concours particulièrement actif » (*B.G.*, V, 25). En contrepartie, des accords politiques et commerciaux ont dû être passés. Ce « cadeau » apparaît comme une manœuvre pour s'attacher une nouvelle enclave politique et économique : c'est sans doute à cette occasion que *Cenabum* devient un point de ravitaillement des légions stationnées en Gaule (*B.G.*, VII, 3)<sup>52</sup>.

On pouvait donc s'y procurer des vivres (*frumentare*), mais aussi des matériaux divers (fer, outils, ustensiles, peaux, textiles ?), prélevés probablement dans les campagnes de la cité, voire en provenance d'autres territoires et transitant par la Loire avant d'être rassemblés par les négociants romains installés dans la place. C'est probablement la position stratégique de l'*oppidum*, la richesse et la collaboration des élites – ou du moins d'une partie d'entre elles – qui ont prévalu au choix de ce site.

En 52 av. J.-C., selon César, cette population aurait été réduite en esclavage et la ville détruite, en représailles du massacre des citoyens romains de l'année précédente. En 51, la population, en partie revenue, fuit à l'approche de l'armée et deux légions hivernent à *Cenabum* (*B.G.*, VIII, 5).

Les assemblages de l'horizon 6 (vers 60-40 av. J.-C.) corroborent ces données. Ils se caractérisent par une forte part de mobilier d'origine ou de tradition méditerranéenne (gobelets, services de cuisson, cruches) et c'est précisément durant cette période qu'apparaissent les *militaria*, avec notamment un casque de type Alésia, de la vaisselle métallique, des lampes et des mortiers : il s'agit manifestement de mobiliers en relation avec le séjour des légionnaires dans l'*oppidum* mentionnés par César.

Les données archéologiques ne sont pas suffisamment explicites et les incendies trop fréquents pour être attribués à la destruction de la ville par César. Cependant, l'importante phase de remblai qui caractérise l'horizon 7 sur le site de La Charpenterie est sans doute à mettre en relation avec la reconstruction du quartier, qui est, d'après les éléments chronologiques, postérieure à la destruction de la ville en 52. Les bâtiments sont reconstruits sur le même emplacement que les précédents, mais selon une technique nouvelle. Les murs en pan de bois et torchis sur sablière basse sont élevés sur des soubassements de pierres sèches et des drains sont creusés entre les constructions. Des foyers en calcaire damé sont implantés au centre ou à proximité d'un mur. Les dépotoirs sont rejetés à l'arrière des bâtiments.

#### *Le pôle commercial*

À partir des années 40-30 av. J.-C., on constate que la distribution des différentes productions céramiques atteint les établissements ruraux. Elle illustre une différenciation moins marquée entre cet *oppidum* et les autres sites du territoire. En premier lieu, les vases de type Besançon pénètrent alors jusque dans les campagnes, dans des secteurs éloignés des principaux axes fluviaux.

Totalement absents dans les dépotoirs de Saumeray avant la Conquête, ils regroupent brusquement 10 % des formes à partir de cette période (RIQUIER 1997 : 345)<sup>53</sup>. De même, les *terra nigra* du Centre de la Gaule sont alors attestées jusqu'à Saumeray (Pl. 173 : F.67, n°10 à 14, 17) et Chartres (SELLÈS 1992). Il en est de même pour les productions ligériennes du début du Ier s. ap.

<sup>52</sup> Au moins deux autres sites semblent assurer cette fonction : *Cabillonum* / Châlon-sur-Saône (*B.G.*, VII, 42) et *Noviodunum* (*B.G.*, VII, 55) chez les Eduens.

<sup>53</sup> Leur proportion sur les sites implantés à l'ouest de *Cenabum*, atteint 5 à 8 % à Blois, Corseul, Angers ou Rennes, voire 14% à Rezé (GENIN, VAGINAY 1997 : 188). Ces vases ne sont présents dans la basse vallée de la Seine qu'à partir de la fin de La Tène D2 ou le début de l'époque augustéenne (DECHEZLEPRETRE 2005 : 257).



J.-C. (notamment les cruches à engobe blanc et les bouteilles-balustres engobées rouges), bien attestées jusqu'à Chartres au moins (SELLEÈS 2001).

Ceci reflète un système de diffusion élargie par rapport à celui de la période antérieure à la Conquête<sup>54</sup>, dans lequel l'*oppidum* de *Cenabum* ne constitue désormais plus le seul point d'aboutissement de l'ensemble des importations que l'on retrouve jusque sur les établissements ruraux. L'*oppidum* semble alors correspondre à un véritable centre de redistribution. Ce changement apparaît étroitement lié au contexte de la Conquête. Il est manifestement à mettre en relation avec la perte des prérogatives antérieures, de contrôle et de diffusion des marchandises. Ce système commercial est organisé à une échelle plus large, et orchestré selon un modèle fondé sur une logique plus économique que politique.

### *Une présence militaire constante ?*

Les structures de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. restent encore très mal illustrées (il s'agit de la période la moins bien représentée du corpus et d'une façon générale du site d'Orléans), mais ceux disponibles paraissent significatifs. Dans les dépotoirs et les remblais de l'horizon 7, on constate que la part réservée au répertoire indigène est réduite à sa portion congrue. Les importations, identiques à celles de l'horizon précédent, auxquelles il faut ajouter des plats à enduit rouge, regroupent alors 50 % du mobilier des ensembles et restent étroitement associés à quelques *militaria*.

Comme sur la plupart des sites, les éléments matériels qui illustrent une présence militaire sont particulièrement peu nombreux (FEUGÈRE, POUX 2001). Ils apparaissent à partir de l'horizon 6 et sont présents jusqu'à l'horizon 9 : un fragment de casque de type Alésia, ainsi qu'une paragnathide (information D. Lusson), trois agrafes de ceinture (deux en contexte résiduel), une petite boucle de baudrier bimétallique à charnière, deux fragments de bouterolle de *gladius* en alliage cuivreux, une pointe de lance (ph.10, U.S. 4843, non illustré) (**Fig.180**).

Les bâtiments de l'horizon 8 du site de La Charpenterie, dont l'architecture, avec les matériaux employés (plinthes en adobe, murs enduits de mortier de chaux), comme la dimension (il se développe sur au moins 130 m<sup>2</sup>) et l'organisation des différents espaces, (divisés en huit pièces au moins), la distribution autour de cours, l'absence de dépotoir associé<sup>55</sup>, manifestent indubitablement des indices de romanisation. Ceux-ci sont parfaitement corrélés au faciès du mobilier composés d'une part largement prédominante de mobilier importé (68,2 % du N.M.I. durant l'horizon 8 et 69,1 % durant l'horizon 9) : sigillées, gobelets et cruches, amphores italiennes, hispaniques et gauloises, céramiques culinaires de tradition méditerranéenne (plats à enduit rouge, marmites tripodes, marmites lyonnaises, balsamares, lampes à huile, boucle de baudrier et récipients en fer (Pl. 68 et 102). Il paraît manifeste que ces mobiliers appartiennent à une population spécifique, adjointe à la population locale.

Les importations, l'architecture et les matériaux de construction des bâtiments du site de La Charpenterie, la présence discrète, mais récurrente de *militaria*, et la mention augustéenne de Strabon d'une « population mélangée » dans la ville (*Géo.*, IV, 3), constituent autant d'indices pour identifier une présence (permanente ?) romaine ou des élites gauloises fortement romanisées et militarisées, depuis la Conquête et jusqu'à l'horizon 9 au moins.

---

<sup>54</sup> Ce constat n'est d'ailleurs pas spécifique au territoire carnute puisqu'il est largement constaté, à la même période, sur la plupart des sites de Gaule centrale, de l'Armorique et jusqu'en pays trévire. Même si certaines différences de composition (proportion plus ou moins importante d'amphores, de céramiques sigillées, de gobelets lyonnais, présence de *militaria* par exemple) peuvent être liées à des différences de statut ou d'importance des sites, on retrouve systématiquement associés, et jusque sur les établissements ruraux, des gobelets Beuvray, des cruches à engobe blanc, des assiettes, des coupes, des vases-bobines et des bols en terra nigra (*cf.* par exemple : SFÉCAG 1997 : 11-191).

<sup>55</sup> Malgré le plan partiel et les destructions postérieures, cet ensemble n'est pas sans évoquer le plan d'une *domus* (MASSAT : 113). Ils m'évoquent également des baraquements de type militaire, à l'image des premiers camps du Principat, comme à Haltern ou Oberaden (KÜHLBORN 2006 : fig. 79).

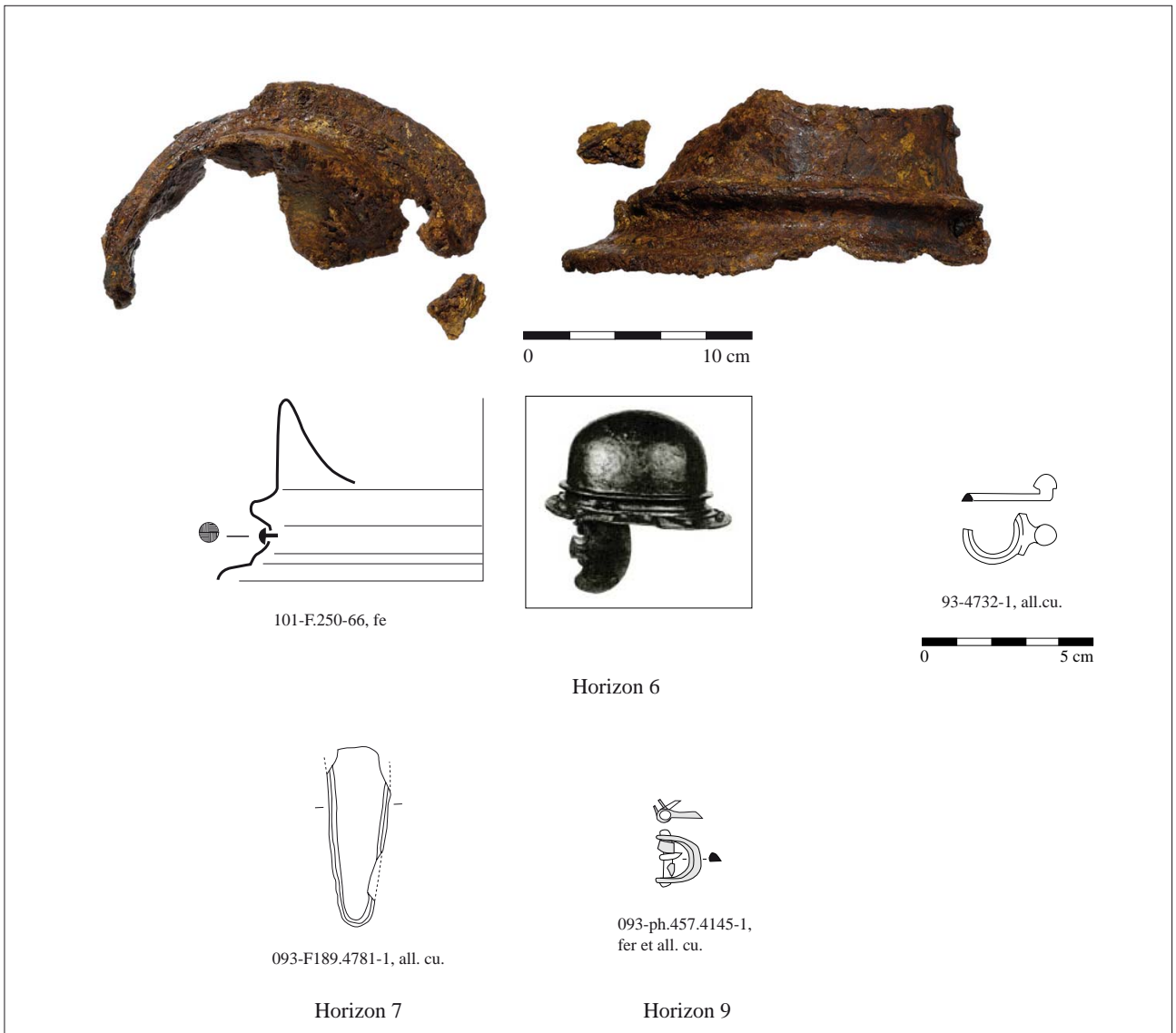


Figure 180 : *militaria* d'Orléans, 093 : Ilot de la Charpenterie, 101 : Halles Châtelet.

Tous ces éléments contribuent pleinement à identifier des bâtiments d'habitation d'une classe dirigeante, dans ce quartier de la ville. Il est alors possible que la mise en place de ce système de diffusion ait été placée, localement, directement sous l'autorité romaine<sup>56</sup>.

Est-ce à dire qu'il s'agit d'un véritable noyau de population étrangère installé à demeure dans la ville ? C'est plausible. Il pourrait alors être mis en relation avec la gestion des installations portuaires et des entrepôts observés dans le quartier Dessaux (MASSAT, RUFFIER 2001 : 52). Ceux-ci restent relativement mal connus (DUPONT 1996 et Fig. 11), mais présentent des infrastructures destinées à un port de commerce, ce qui corroborent pleinement la mention de Strabon<sup>57</sup>.

### ***La ville au Haut-Empire***

Les données sur l'époque augustéenne demeurent très partielles à ce jour. On remarque toutefois que la destruction de l'ensemble du quartier de La Charpenterie par un violent incendie intervenu dans la dernière décennie du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., marque une rupture totale avec l'organisation précédente. Les quelques fosses de l'horizon 9 semblent correspondre à des structures de fond de parcelles où le bâti est beaucoup moins dense et ne tient plus compte de l'organisation antérieure.

Aucun bâtiment de cette période n'a été identifié à ce jour, ce qui limite fortement nos connaissances de la ville pendant cette période. Le port observé dans le quartier Dessaux est actif durant cette période (DUPONT 1996).

Les données sur l'époque augusto-tibérienne sont plus fournies. On constate alors un changement radical dans l'organisation de l'occupation sur l'ensemble des opérations de fouille conduites à Orléans. Ce phénomène débute par la zone centrale du site (Charpenterie, Halles-Châtelet) et se poursuit jusqu'à l'époque tibéro-claudienne pour les plus éloignées (18 rue Porte Saint-Jean, 8-10 rue Porte-Madeleine) (MASSAT 2003 : fig. 41). De nouvelles rues et de nouveaux axes sont tracés et forment des maillages orthogonaux. La ville se dote d'un centre monumental peut-être dès l'époque tibérienne (MASSAT 2002). Les distributions urbaines relèvent d'une volonté de planification et de rationalisation des espaces qui témoignent d'une volonté politique forte.

Le statut de la ville durant le Haut Empire reste mal connu. Un document épigraphique, daté de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., mentionnant un *curator civitatis* de citoyenneté sénone indiquerait le statut de *municipium* pour la ville à la fin I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Annexe 1.2 et DEBAL 1974 : 69-71).

Elle n'accède cependant au statut de chef-lieu de Cité qu'à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., quand le territoire carnute est scindé en deux *civitas* (DEBAL 1998 : 74).

### ***3.1.2. Le réseau d'approvisionnement de Cenabum***

La fréquence des importations reflète un dynamisme économique qui, dès l'origine du site, est directement lié à la présence de la Loire et à ses potentialités économiques.

Les dépotoirs de *Cenabum* livrent une variété de produits et de formes rarement rencontrées en dehors de ce site. Il s'agit notamment de cruches (engobés ou non), de céramiques peintes à décor zoomorphe, géométrique ou à revêtement blanc, de céramiques de type Besançon, d'imitations de céramiques campaniennes à décor interne estampé ou peint, de céramiques à revêtement micacé, de vases décorés à la molette ou encore de quelques jattes d'Aulnat (particulièrement rares en dehors de

<sup>56</sup> Comme c'est le cas par ailleurs sur l'*oppidum* du Titelberg (METZLER 1995).

<sup>57</sup> En l'état, même si cet *emporion* est un site de première importance à l'échelle régionale, il est clair qu'il ne saurait rivaliser avec Lyon (Rue du Souvenir) et Toulouse, les deux seuls véritables *emporia* identifiés et précisément localisés aux portes de la *Provincia*, qui livrent des amphores, des deniers républicains, ainsi que des *militaria* en abondance (DESBAT 2003 : 134-139, POUX 2004 : 210-211).

la plaine de la Limagne) ; tous ces vases provenant du nord-est du Massif Central<sup>58</sup>. Les quelques amphores hispaniques acheminées sur le site dans le courant de l'horizon 5, soit une période antérieure à la Conquête, particulièrement isolées, ne présument pas d'un véritable commerce (qui ne se développera que quelques décennies plus tard), mais pourraient relever de colportages destinés à quelques personnages de haut rang.

L'origine de la plupart des importations privilégie sans conteste la Loire et l'Allier comme axe principal – sinon exclusif – d'approvisionnement de *Cenabum*, et ce dès La Tène C2, avec dès lors 7,5 % du N.M.I. (céramiques peintes et de type Besançon). Ce chiffre ne cesse d'augmenter dans les ensembles postérieurs et confère à cet affluent un rôle tout aussi important que celui de l'axe Rhône/Loire. Il illustre des contacts commerciaux assidus entre ces territoires depuis La Tène C2<sup>59</sup>.

Ces importations traduisent des liens étroits entre les Carnutes de *Cenabum* et le peuple Gaulois occupant l'actuel Bourbonnais (GUICHARD, PION, LALLEMAND 2002) – les Ambluarètes (?), clients des Éduens, selon la proposition de D. Lallemant (2007 : 165) – la plaine de la Limagne (Arverne), le Forez (Ségusiave) et le Morvan-Nivernais (Eduen), qui trouvent à *Cenabum* un débouché naturel à leurs productions.

La part réservée aux importations en provenance de la zone occidentale de la Bourgogne, ne semble prendre de l'importance qu'à partir de l'horizon 6, avec les céramiques à engobe micacé (notamment les marmites tripodes) et les quelques gobelets à enduit rouge (BARRAL, HUET 2007 ; SÉGUIER 1999 et *supra* § 2.2.3.7), si l'attribution de leur origine est exacte. On notera cependant que cette augmentation est essentiellement liée à l'apparition d'un répertoire spécifique que l'on peut mettre en relation avec une présence militaire sur le site. Les productions de la vallée du Rhône (parois fines) ou italiques (sigillées) sont présentes, mais restent assez marginales, hormis pendant l'horizon 8, qui concentre sept marmites et quelques gobelets lyonnais, associés à un unique calice caractéristique des productions d'Aquitaine.

La présence de marchands à *Cenabum* n'est attestée qu'en 52 av. J.-C., lorsque César mentionne des *negociatores* romains, installés dans la place pour faire du commerce, dont « l'honorable chevalier C. Fufius Cita, chargé de l'intendance des vivres » destinés aux troupes en campagne (*B.G.* VII, 17)<sup>60</sup>. La nécessité d'assurer un approvisionnement régulier des troupes en vivres, implique *de facto* un contrôle et une stricte intendance, placée directement sous l'autorité romaine. Il est fort probable que ces négociants aient cherché, en parallèle, à s'immiscer au commerce local pour leur propre compte, en se greffant aux réseaux commerciaux existants. Leur présence ne semble pas les avoir perturbés, puisqu'on ne constate aucune modification dans les origines des importations, si ce n'est une augmentation de leur fréquence (Fig. 58).

De ce point de vue, la guerre des Gaules se traduit plus par un changement de volume que de nature. Dès lors on peut se demander si les *negociatores* Romains n'étaient pas présents bien avant sur les principaux sites de commerce.

---

<sup>58</sup> Si ces mobiliers accompagnaient les cargaisons d'amphores, de céramiques campaniennes et des cruches italiques, qui transitent par le couloir rhodanien, il est très probable qu'elles aient gagné la Loire suite à un portage classique, *via* Feurs ou plus probablement Roanne (trajet plus long mais plus aisé : cf. FERDIÈRE 1977 : 169-170), comme l'atteste la présence de céramiques peintes à décor zoomorphe et les bols à pâte jaune décorés à la molette notamment. Par ailleurs, le secteur Biturige, mis à part le village de Levroux, demeure assez mal documenté pour le Ier s. av. J.-C., et aucune importation ne peut, à ce jour, lui être attribuée (LALLEMAND 1999 ; LALLEMAND, ORENGO 2007).

<sup>59</sup> Cette situation reste valable durant tout le Haut-Empire (COUVIN 2003 ; 2005).

<sup>60</sup> Comme cela semble également le cas à Besançon et Chalon-sur-Saône (*B.G.* VII, 42, 5).

## 3.2. APPROCHE CULTURELLE DU TERRITOIRE CARNUTE

### 3.2.1. Céramiques et faciès de consommation : les facteurs de conditionnement

Les différences de faciès de consommation et la composition des répertoires relevés sur les deux sites les mieux connus du territoire carnute, l'*oppidum* de *Cenabum* et l'agglomération de Saumeray, sont remarquables. Quelques éléments permettent d'apporter des pistes de réflexion sur l'origine de telles disparités, notamment la situation géographique du site par rapport aux axes de circulation, le niveau socio-économique, le type de population. Il semble également que les traditions culturelles – tabous alimentaires et manières de table – aient joué un rôle non négligeable sur la composition des assemblages des sites.

#### 3.2.1.1. Situation géographique, axes de circulation et diffusion

D'après le mobilier d'importation, les axes de circulation diffèrent entre le nord et le sud du territoire. L'examen de la distribution des amphores confirme pleinement les observations et les conclusions de M. Poux : la partie nord du territoire carnute semble alimentée par les circuits de distribution du cours de la Seine (GINOUX, POUX 2002 : fig. 7), alors que la partie sud relève d'une diffusion par l'axe de la Loire (Fig. 179). Le constat est identique pour la céramique de type Besançon, faiblement représenté sur les sites en aval d'Orléans (Fig. 119).

De même, en secteur turon, pour la période de La Tène D1, les répertoires se distinguent nettement de celui du secteur carnute (RIQUIER 2007 : fig. 13 ; RIQUIER *et al.* à paraître). Un verrou culturel, observé par le biais des mobiliers céramiques notamment (**Fig. 181**) semble se dessiner sur le cours de la Loire, dans le secteur d'Amboise (RIQUIER, TROUBADY 2007 : 106).

La distribution de certains vases, comme le gobelet-tonnelet de type 161 de La Tène D1, apparaît étroitement cantonnée à la partie méridionale du territoire carnute et reste exceptionnelle en dehors de ce secteur. Elle participe à l'individualisation d'un groupe culturel, dont l'épicentre semble situé à *Cenabum* (Fig. 181). Les vases à décor estampé de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. recouvrent globalement la même aire de diffusion, sans jamais atteindre le pays chartrain.

Certaines formes ouvertes, et notamment des coupes carénées de types 131 et 132, très marginales à Orléans, apparaissent nettement plus fréquentes à Saumeray (Pl. 155, 158, 161, 165) et Chartres (BRUNET 1985 : fig. 39b, n°6), à l'image de ce qui a pu être observé sur les sites de la confluence Seine-Yonne, comme Varennes-sur-Seine, en secteur sénon (SÉGUIER 1998 : fig. 14 et 15).

En revanche, à partir des années 40-30 av. J.-C., les circulations de céramiques apparaissent nettement plus ouvertes. Les cruches à engobe blanc, particulièrement fréquentes sur les sites du Val de Loire (mais dont les ateliers restent à localiser : COUVIN 2005 : 108-109), sont bien attestées à Chartres, à Évreux (Eure : ADRIAN 2001), voire jusque dans la plaine de Caen (Calvados : SIMON, JARDEL, MORTREAU 2002) et, ponctuellement le Nord, dans un contexte cependant particulier (une tombe de guerrier : *cf.* DERU 1999).

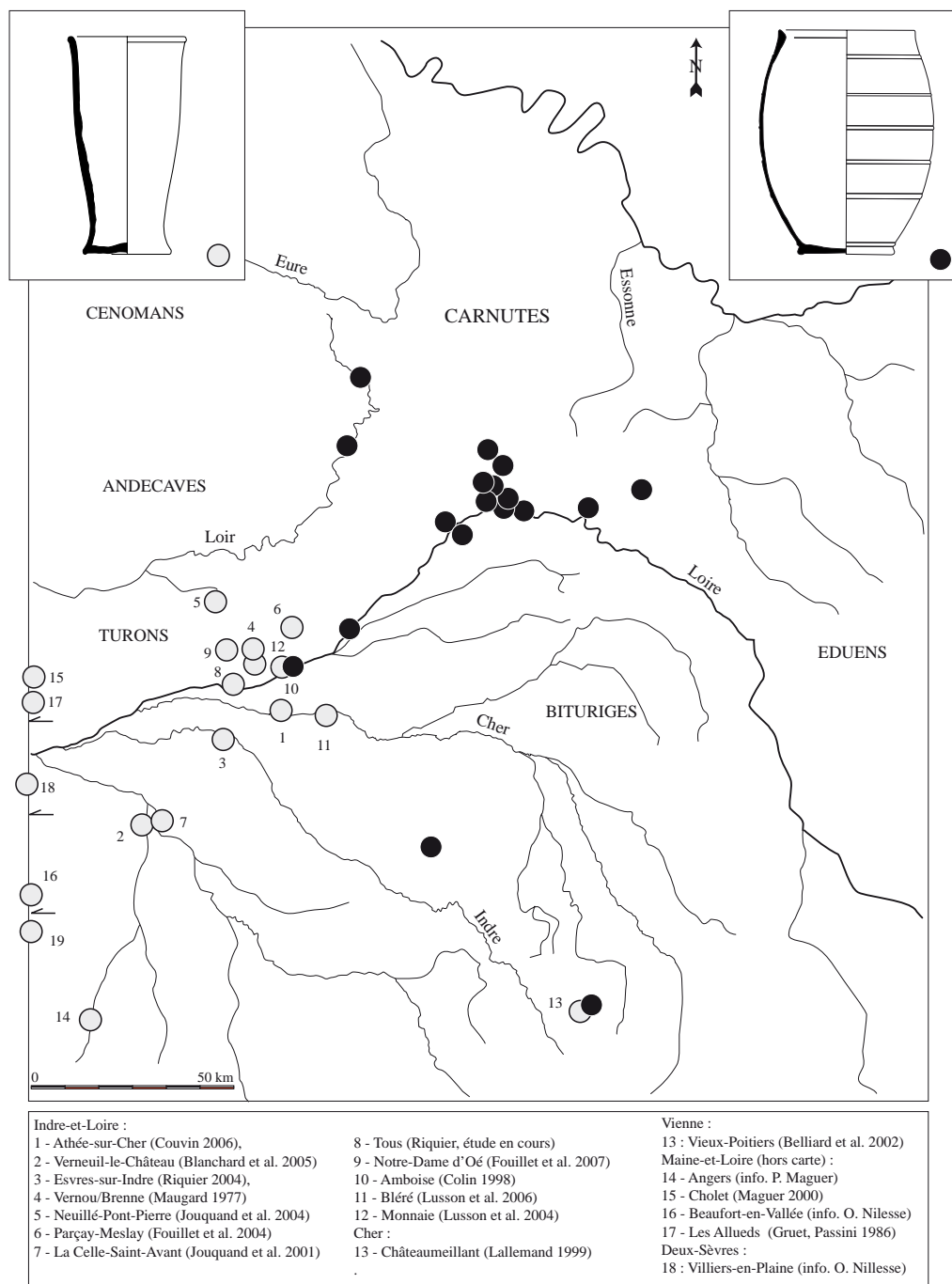


Figure 181 : répartition spécifique de deux formes de gobelets de La Tène D1 : le gobelet-tonnelet de type 161, essentiellement représenté en Orléanais (pour le détail des sites, voir *supra* : Fig. 88) et le gobelet-tulipiforme, préférentiellement répertorié dans une zone plus large et plus centro-occidentale.

À l'inverse, les productions du pays chartrain n'atteignent pas l'Orléanais. Tel est le cas des céramiques noires à pâte rougeâtre : originaire du sud-ouest de l'Ile-de-France. Dans une région comprise entre Dourdan et Auneau, cette production, apparue dès La Tène D2, regroupe environ 6 % du N.M.I. des ensembles gallo-romains précoces de Saumeray (RIQUIER 1997 : 345), alors qu'elle n'apparaît que très ponctuellement dans les ensembles orléanais des horizons 8 et 10, à raison d'un à deux vases. Leur diffusion concerne essentiellement l'Ile-de-France et la moitié nord du secteur carnute, le long des vallées de la Seine, de l'Essonne et du Loing à l'est, de l'Eure et du Loir à l'ouest (**Fig. 182**). Cette situation se prolonge durant le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (SELLÈS 2001a : 14).

De même, les produits champenois du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (notamment les *terra rubra*), présents jusqu'à Évreux (ADRIAN 2001) et Chartres, sont inexistant à Orléans (SELLÈS 2001a : 14). Les productions de l'ouest de la Gaule, sans doute défavorisés par une circulation amont sur le cours de la Loire (qui impliquent un halage) restent minoritaires, voire anecdotique sur le site (un calice aquitain est inventorié dans un ensemble de l'horizon 8). La situation est identique pour la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (COUVIN 2005 : 133-134).

Ces données reflètent une circulation terrestre nord-sud, depuis le bassin de la Seine nettement moins marquée qu'une circulation en sens inverse (COUVIN 2005 : 134-135), malgré l'existence reconnue d'une importante route à deux voies reliant Orléans à Chartres (SOYER 1971 : 15-21 ; FERDIÈRE 1977b : 167). Cette disproportion est probablement révélatrice d'une circulation de mobilier non perceptible par l'archéologie (comme les céréales ?).

L'importance de la route terrestre nord-sud, soulignée par le pont, reliant *Cenabum* au territoire biturige, reste difficilement perceptible en l'état des connaissances de la culture matérielle de ce secteur pendant la fin de l'Âge du Fer.

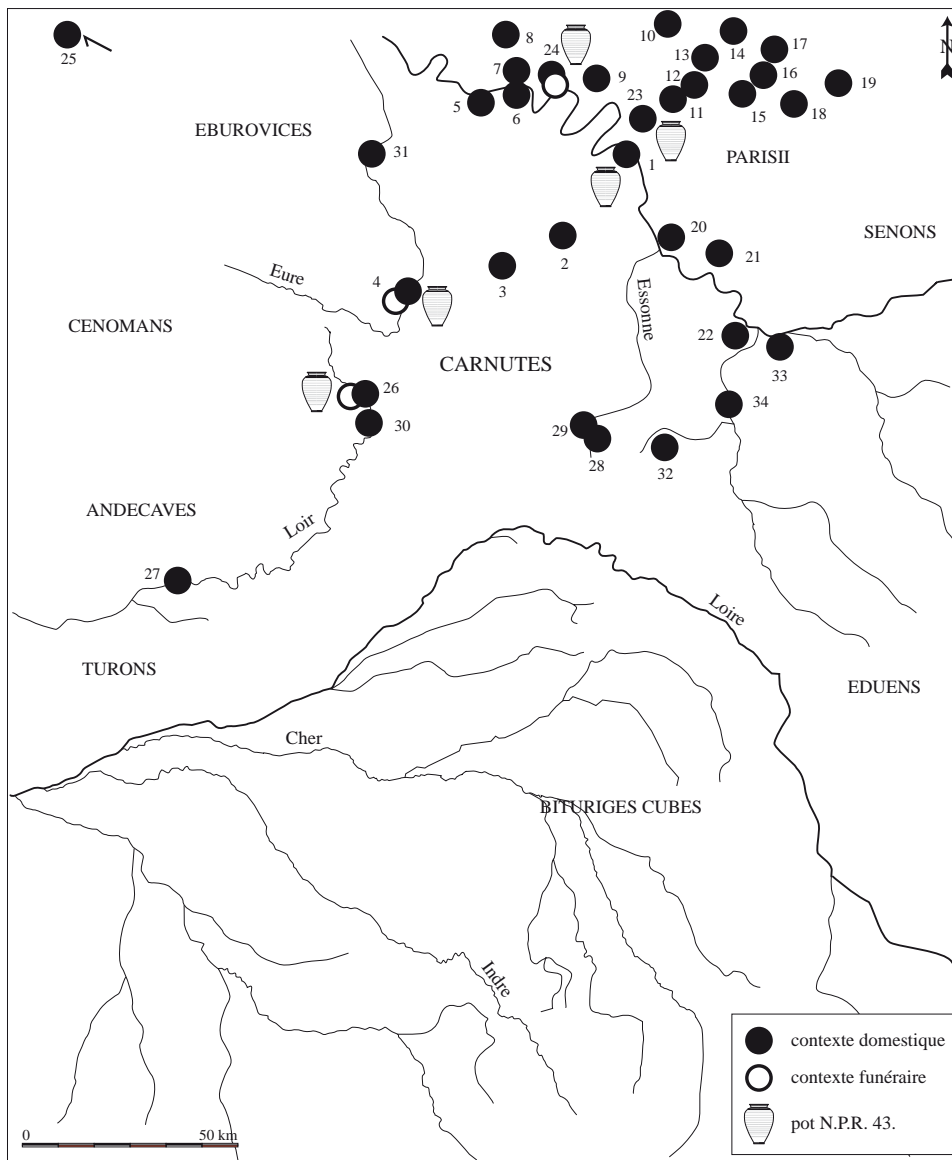
Les données matérielles traduisent l'existence d'un clivage entre le sud et le nord du territoire carnute et un approvisionnement économique partiellement dissocié. On a affaire à deux secteurs économiques qui occupent chacun une position stratégique dans les réseaux d'échanges, l'un axé sur la Loire et l'autre sur le bassin de la Seine et ses affluents (l'Eure et l'Essonne).

Pour autant, à l'époque gauloise, les céramiques importées proviennent des mêmes secteurs (Italie et nord du Massif central). Les différences de faciès entre les deux zones semblent, en partie du moins, tributaire des circuits empruntés. Les produits qui transitent par la Loire proviennent directement des zones de production du nord du Massif Central et marquent fortement les répertoires. En revanche, pour la partie septentrionale, les céramiques qui transitent par la Seine, passent par les secteurs éduen et sénon, qui constituent des « filtres » supplémentaires aux importations et aux influences. Celles-ci apparaissent déjà plus limitées en secteur sénon (BARRAL 2003 : 356). Par conséquent, ces influences apparaissent plus limitées dans la partie septentrionale du secteur carnute.

### **3.2.1.2. Les manières de table : des marqueurs socio-économiques ou socioculturels ?**

À *Cenabum*, la proximité de l'axe de circulation de la Loire implique *de facto* une ouverture du site et de ses composantes, induite par la fréquentation commerciale. Les répertoires sont fortement marqués par les influences exogènes, qu'elles soient d'origine gauloise ou méditerranéenne. Ils traduisent une intégration et une assimilation rapide des modes de consommation par la population locale, réceptive, dès l'origine du site, aux apports exogènes. Cette assimilation s'explique par des contacts anciens avec les usages romains, conduisant à un intérêt particulier pour les innovations, venues d'Italie ou d'ailleurs. Elles sont perceptibles dès l'horizon 3, et ne cessent de s'amplifier par la suite.

De plus ils peuvent témoigner de la présence d'individus romains sur le site, depuis l'époque de la Conquête au moins. Il s'agit d'une clientèle spécifique, pour laquelle certains vases semblent destinés.



1- Paris, 2- Gif-sur-Yvette, 3- Ablis, 4- Chartres, 5- Epône, 6- Les Mureaux, 7- Meulan, 8- Guiry-en-Vexin, 9-Taverny, 10- Beaumont-sur-Oise, 11- Dugny, 12- Gonesse, 13- Le Thillay, 14- Saint-Witz, 15- Tremblay-les-Gonesse, 16- Mitry-Mory, 17- Thieux, 18- Cluses-Souilly, 19- Trilbardou, 20- Saint-Germain-lès-Corbeil, 21- Meulun, 22- Fontainebleau, 23- Gournay-sur-Marne, Bobigny, 24-Épiais-Rhus, 25-Corseul (Côte d'Armor) (hors carte), 26- Saumeray, 27-Couture-sur-Loir, 28-Mareau-aux-Bois, 29-Attray, 30-Bonneval, 31-Dreux, 32-Corbeilles-en-Gâtinais, 33-Varenes-sur-Seine, 34- Souppes-sur-Loing.

Figure 182 : répartition des céramiques noires à pâte rougeâtre (N.P.R.) et du pot N.P.R.43, de la fin de La Tène D à l'époque augustéenne (d'après : JOBELOT, VERMEERSCH 1991 : fig.7 ; LARDY 1983 : pl. 24 ; KEREBEL, TARRETTE 1998 : fig.7, n°80 ; SEGUIER 2002 : 41) et compléments (études personnelles et informations de M.-P. Chambon, F. Couvin, L. Fournier, A. Fourré).



Cette situation est radicalement opposée à celle du site de Saumeray, malgré le statut économique élevé de cette agglomération. En effet, elle livre des amphores, de la vaisselle métallique, de l'armement, des parures et des monnaies (dont une partie semble produite sur place) en abondance. Pour autant, les répertoires ne sont marqués par aucune influence exogène (Pl. 154 à 182). Les dépotoirs ne livrent aucune céramique peinte, dorées au mica, céramique de type Besançon ou toute autre importation ou imitation avant l'époque augustéenne.

Ce répertoire, cantonné au secteur domestique, reflète un mode de consommation et des manières de table remarquablement homogènes depuis l'origine du site jusqu'à la conquête romaine (Pl. 153 à 172) ; la population restant à l'évidence attachée à un répertoire traditionnel ; les influences externes étant perceptibles uniquement dans les ensembles du secteur cultuel (**Fig. 183 et 184**).

### 3.2.1.3. Entre acculturation et conservatisme

#### *Les vases métissés de l'oppidum de Cenabum : un exemple remarquable d'intégration des innovations*

À l'aube de notre ère, l'importance de *Cenabum* dans la géographie humaine et économique de la Gaule était déjà soulignée par le géographe grec Strabon. Le fleuve, par sa disposition permet une communication relativement aisée entre le monde méditerranéen et la façade atlantique (*Géo.* IV, 1, 14), ce qui a manifestement conditionné son implantation en ce lieu, dans une optique de développement économique et commercial, comme le confirme la fréquence des importations sur le site, dès son origine.

Parallèlement aux importations de mobilier, les productions locales connaissent des évolutions morphologiques et décoratives. Les potiers travaillant dans ce secteur se sont manifestement inspirés des produits importés, d'aspect « exotique », pour réaliser des produits métissés originaux, qui témoignent d'un certain « éclectisme inventif » lié au savoir-faire des artisans locaux (MÜLLER 2002 : 389). Ces objets se singularisent par leur aspect hybride, situé au croisement des savoirs faire indigènes et méditerranéens, tels que l'on peut les percevoir au travers de la connaissance des répertoires locaux depuis La Tène C2.

Cette influence est perceptible dès l'horizon 2, avec l'apparition de revêtement (peint ou micacé) sur des vases de production locale, comme les gobelets de types 162 et 161a, le vase-balustre 204 et le service composé d'une jatte et d'un couvercle à revêtement mixte (engobe micacé / engobe rouge). Elle peut être mise en relation avec les vases peints à décor figuré et les vases à bandeau micacé des céramiques de type Besançon, toutes deux originaires du nord du Massif Central et d'origine typiquement celtique (GUICHARD 1987 : 136-138 ; BARRAL 1999).

La technique spécifique liée à la fabrication et à l'application d'un revêtement manifeste une innovation qui implique un transfert de connaissances suite à un apprentissage auprès de potiers exogènes au secteur carnute.

Les décors des vases produits localement correspondent à la technique la plus simple, les décors surimposés. La technique spécifique du décor en réserve ou celle dite du batik ne sont pas attestées dans cette production. Les essais de copies locales sont de moindre qualité et demeurent assez marginaux dans les ensembles.

La plus grande originalité réside sans doute dans la production d'un service composé d'une coupe et d'un couvercle sur lesquels sont associés un engobe rouge et un engobe micacé (horizons 2 et 3) et un bol décoré à la molette et recouvert d'un engobe micacé et d'un engobe blanc (horizons 6 et 7). Ce dernier est manifestement dérivé du bol à pâte jaune à bandeau micacé sur le col et décoré à la molette importé du Forez pendant l'horizon 5.

ORLEANS	SAUMERAY		ORLEANS	SAUMERAY	
	Secteur domestique	Secteur culturel		Secteur domestique	Secteur culturel

ORLEANS	SAUMERAY		ORLEANS	SAUMERAY	
	Secteur domestique	Secteur culturel		Secteur domestique	Secteur culturel
IMPORTATIONS MEDITERRANENNES			CÉRAMIQUE À ENGOBE MICACÉ		
CÉRAMIQUE PEINTE					
TYPE "BESANCON"			DÉCORS : MOLETTE, OCELLE		

Figure 184 : comparaison des importations d'Orléans et de Saumeray (secteur domestique et culturel).

Les premières formes imitées du répertoire campanien (patères Lamb.36, coupes Lamb.27 et bols Lamb.31/33) apparaissent dans les ensembles de l'horizon 3. Il s'agit alors d'importations probablement originaires du nord du Massif Central. Dès l'horizon 4, l'intégration de ces formes au répertoire local semble effective puisqu'elles sont à présent produites sur place. Ces premiers exemplaires sont modelés et grossièrement imités, maladresse qui semble liée à la nouveauté de la forme (notamment pour les patères Lamb.36). Ces formes finissent tout de même par tenir une place largement prépondérante au sein de la vaisselle de *Cenabum*.

Les décors lissés de La Tène C2 (horizon 1) tendent à disparaître et c'est vraisemblablement sous l'impulsion de l'arrivée des imitations des bols Lamb.31/33 et des assiettes Lamb.5, à décor lissé, que ce décor traditionnel réapparaît (horizon 4). En revanche, sur le site de Saumeray, où les influences externes sont inexistantes, ce type de décor reste fréquent (notamment sur les vases à liquide) jusqu'à l'époque augustéenne.

De même, les vases à décor estampé, dérivés des productions italiques, du milieu et du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (horizon 6 et 7), correspondent manifestement à une interprétation locale des ornements des productions campaniennes : partant de palmettes apposées sur le fond interne de coupes, ces motifs ornent finalement le col de gobelets et des coupes à boire de tradition indigène.

La mixité des influences s'exprime également par l'ajout d'une anse sur un vase-balustre (horizon 3) ou encore d'un piédouche (élément éminemment indigène) sur les cruches (de tradition italique), au milieu du Ier s. av. J.-C. (horizon 6).

Ces cruches à revêtement micacé semblent vouloir imiter la vaisselle métallique. De même, l'apparition conjointe d'une jatte carénée à marli et d'une cruche à fort diamètre, toutes deux recouvertes d'un engobe micacé, dans un ensemble de l'horizon 7, invite à les rapprocher du service à ablutions, composé d'une patère de type Aylesford et d'une œnochoé en bronze, présent dans les tombes aristocratiques, comme celle de Fléré-la-Rivière (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 48-52).

Ces quelques formes métissées, dans lesquelles se fondent cultures indigène et méditerranéenne, restent toutefois étroitement cantonnées à l'*oppidum* de *Cenabum*. Elles mettent en lumière une population ouverte aux apports extérieurs, d'origine gauloise ou méditerranéenne, habituée aux contacts extérieurs, et prompt à adopter leurs usages de table, ceci dès l'horizon 3 semble-t-il. Les répertoires témoignent d'une nette ouverture ou d'une forte volonté d'intégration de nouvelles composantes (**Fig. 185 et 186**).

### ***Le mobilier de l'agglomération de Saumeray : un exemple de conservatisme***

Rien de tel sur le site de Saumeray où les dépotoirs livrent un mobilier remarquablement homogène tout au long de l'occupation. La morphologie des céramiques évolue, mais dans la continuité des traditions indigènes : les vases sont plus élancés, les profils plus galbés mais « l'intégrité » des formes indigènes est respectée, de même que les ornements ou les traitements de surface (**Fig. 187**).

Sur cette agglomération, c'est dans le sillage de l'implantation de deux petits monuments à caractère cultuel dédiés à des guerriers que le site prend de l'ampleur, à partir de la fin de La Tène C2 (HAMON, LEJARS 2002 et étude, en cours). Ceux-ci ont manifestement joué un rôle prépondérant, à l'origine de la concentration de la population et du développement de l'agglomération. Dès le début de La Tène D1, ces monuments sont démontés et une vaste enceinte quadrangulaire est construite à proximité.

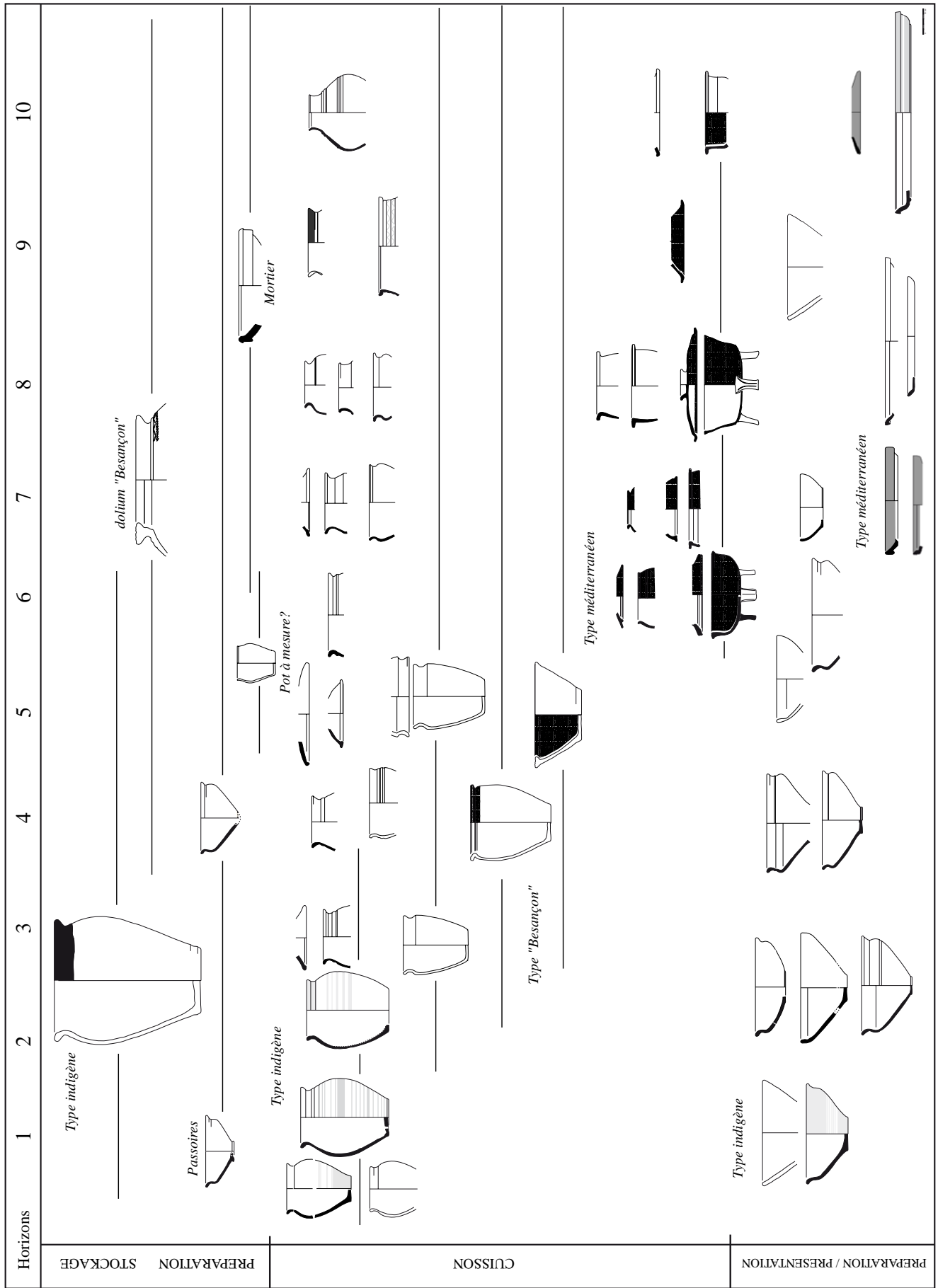


Figure 185 : ORLÉANS, aperçu et évolution de la composition des vases de stockage, de cuisson et de préparation/présentation.

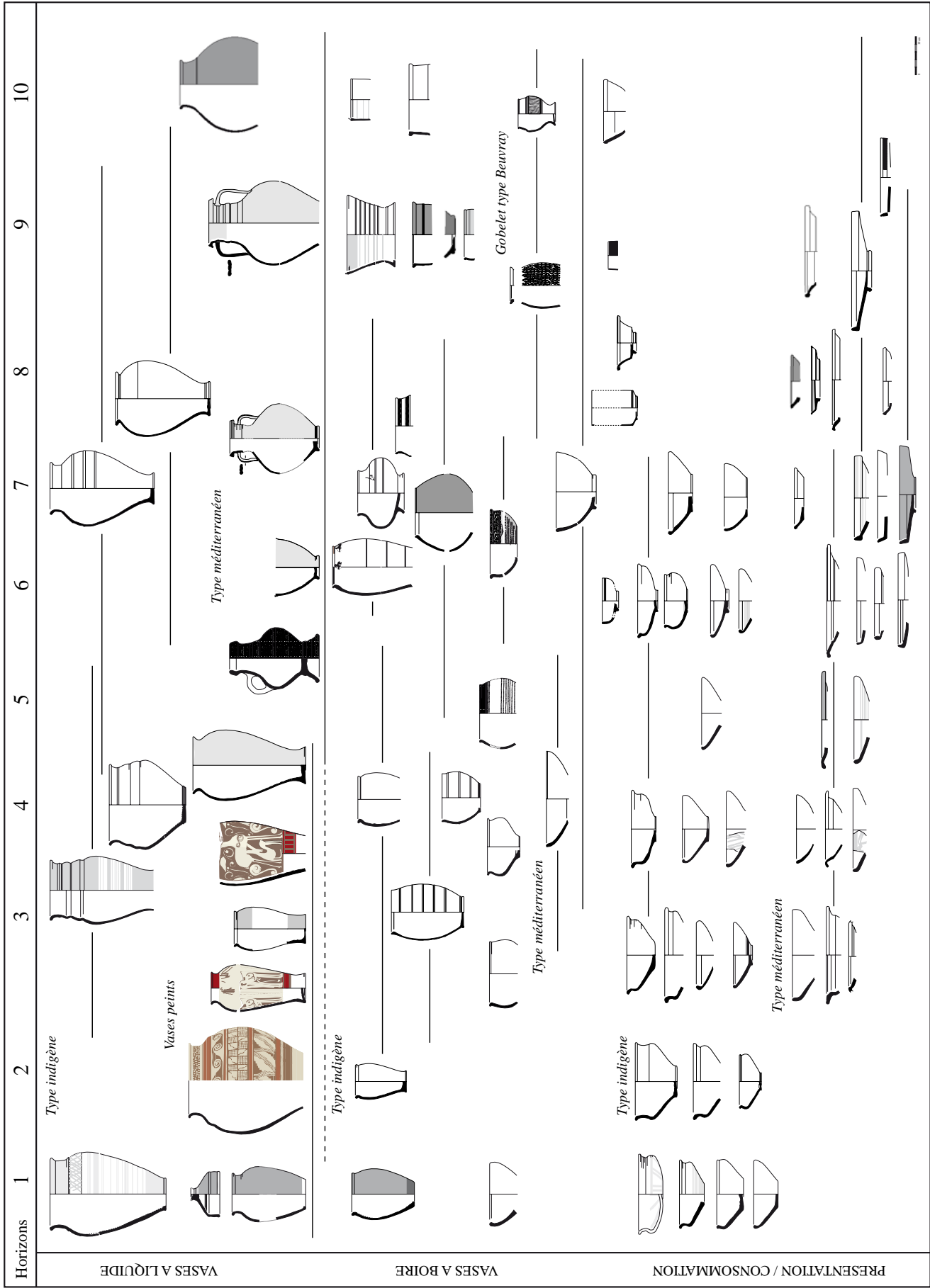


Figure 186 : ORLÉANS, évolution du répertoire des vases à liquide, des vases à boire et des vases de présentation et consommation.

Horizon	LTC2	LTD1a	LTD1b	LTD2	Augustéen
STOCKAGE					
CUISSON					
PREPARATION / PRESENTATION					
VASES A LIQUIDE					
VASES A BOIRE					
PRESENTATION / CONSOMMATION					

Figure 187 : SAUMERAY, une remarquable stabilité des répertoires, entre La Tène D1a à la fin de La Tène D2.

Le mobilier qu'elle a livré (crânes humains, vaisselle métallique, amphores, monnaies, fibules et céramiques en abondance), ainsi que ses dimensions (environ 100 m de longueur pour 40 à 50 m de largeur) permettent d'identifier un espace consacré, à caractère communautaire et politique, adapté aux assemblées nombreuses, à l'image des enceintes de l'agglomération d'Acy-Romance ou des *oppida* de Donnersberg, de Bibracte ou de Manching (FICHTL, METZLER, SIEVERS 2000 : 181-182).

Le faciès de la céramique qu'elle livre, très marqué par des influences exogènes (notamment des imitations de campaniennes : Pl. 180 à 184), est radicalement opposé de celui des ensembles domestiques (Pl. 151 à 179). Si l'on ignore à qui ces mobiliers appartenaient (aux élites locales ou des gens de passage ?), en revanche, ils sont radicalement exclus de la vie quotidienne.

Cette vaisselle reste à l'évidence utilisée dans un cadre extra-quotidien, en étroite relation avec des événements particuliers, à partir de La Tène D2. Les amphores n'y représentent que 4 % du N.R. et 9 % du N.M.I. (sur 1280 vases dénombrés).

Ces éléments semblent révélateurs de l'existence d'une puissance religieuse, héritière des valeurs guerrières ancestrales à l'origine de la fondation du site, exerçant un contrôle politique fort. Les produits exogènes, mis à part le vin qui souligne les capacités économiques de l'agglomération, sont volontairement exclus de la vie quotidienne, alors qu'ils sont abondamment illustrés dans le secteur culturel. Il s'agit manifestement d'un phénomène qui s'inscrit dans un contexte conditionné par le conservatisme culturel des élites locales, soucieuses de préserver les valeurs héritées de la génération précédente.

Les différences de faciès constatées entre l'*oppidum* de *Cenabum* et l'agglomération de Saumeray semblent conditionnées par des phénomènes qui dépassent le cadre purement chronologique ou socio-économique, mais s'inscrivant dans un carcan culturel : manger est un acte qui prend sa place dans un cadre culturel, avec ses tabous et ses obligations : les manières de cuisine et de table restant l'un des usages les plus résistants au cours d'un phénomène d'acculturation (BATS 1988 : 229).

### 3.2.1.4. Des chronologies distinctes des céramiques indigènes

Les modifications du vaisselier de l'*oppidum* de *Cenabum* sont remarquables et sans doute accentuées par une présence militaire romaine à partir de la Conquête (Fig. 185 et 186). Sa confrontation avec celui qui est en usage à la même période dans le secteur domestique de l'agglomération de Saumeray est tout à fait éloquente : le faciès de consommation général reste de tradition strictement indigène jusqu'à l'époque augustéenne (Fig. 187).

Les influences externes y étant quasi inexistantes, malgré l'importance de l'agglomération, la plupart des formes indigènes ne recouvrent pas la même chronologie que celle définie pour Orléans.

On constate en effet des différences remarquables entre les deux sites. En premier lieu, les écuelles et les jattes de types 102b, 104a et b, 105, 106, 107b, 108, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, les pots 201, 205, 206, 209, 253, 290, le gobelet 163 et les couvercles 300 et 301 sont absents sur le site de Saumeray, comme toutes les imitations de campaniennes. Seule l'assiette Lamb. 5/7 apparaît plus d'une génération après leur adoption sur l'*oppidum* de *Cenabum*.

A *contrario*, l'agglomération livre des formes qui ne sont pas représentées dans l'*oppidum*, comme des jattes à lèvre épatée (Pl. 153 : 10793-11, Pl. 184 : 2109-56), des pots à cuire à col cannelé (Pl. 156 : 3827-28, Pl. 170 : 3901-19) et des vases à liquide de type NPR 43 (Pl. 174 : 67-18, Pl. 184 : 2109-88) (Fig. 192).

Les jattes et les pots de type Besançon d'Orléans se substituent aux jattes à lèvre épatée et les pots à cuire de Saumeray. Quant au vase à liquide NPR 43, il apparaît plus spécifiquement cantonné au pays chartrain et au Bassin parisien, ceci dans des contextes de l'époque gallo-romaine précoce (Fig. 182).



Au sein du répertoire de la céramique commune, des décalages chronologiques se font jour. Ils concernent essentiellement la durée d'utilisation de certains vases à Saumeray. Les écuelles de type 104a, les jattes 128, les passoires à fond rond 109, les bols à baguettes 161b et les vases trapus 204b, perdurent pendant la majeure partie du Ier s. av. J.-C., jusqu'à l'époque augustéenne, puisqu'ils sont associés à des fibules de type Dollfus H (Pl. 166 à 171 : n° 3901-72), alors qu'à *Cenabum*, elles tendent à disparaître dès le début du Ier s. av. J.-C. (**Fig. 188 à 192**).

Sans le soutien des parures (fibules et bracelets en verre) et des amphores Dressel 1B, la datation précise des ensembles du Ier s. av. J.-C. apparaît donc nettement moins évidente sur le site de Saumeray que sur le site d'Orléans. De même, l'absence des imitations de céramiques campaniennes et des autres importations y rend particulièrement difficile l'identification de la période de La Tène D2, comme d'ailleurs sur la plupart des établissements ruraux.

En l'état, les éléments qui apparaissent les plus caractéristiques de cette période correspondent à des vases-balustres à pied très cintré ornés de décor lissé au brunissoir, compromis entre le vase-balustre et le pot ovoïde (Pl. 168 : 3901-18), les pots à cordons, une forte proportion de coupes carénées et de bols à panse ronde, lisses ou ornés de baguettes et une variante à panse lisse. Les gobelets pansu à lèvre à épaissement interne et les pieds surélevés restent particulièrement rares d'une façon générale.

Des différences dans les répertoires céramiques apparaissent donc clairement entre le nord et le sud du territoire carnute, en raison de la situation des sites vis-à-vis des axes de circulation des mobiliers, des types de population et des traditions culturelles qui dépassent largement le cadre économique.

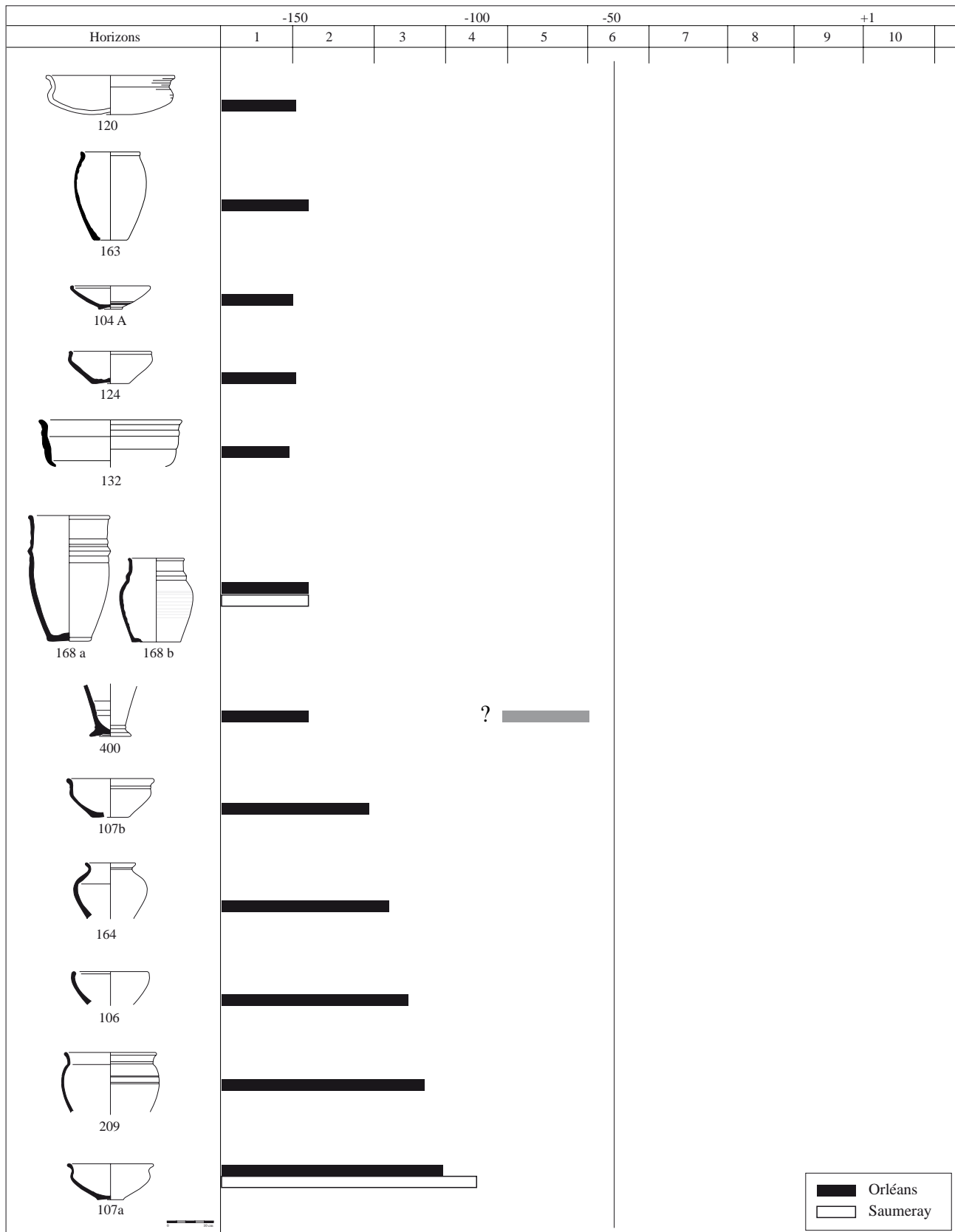


Figure 188 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc).

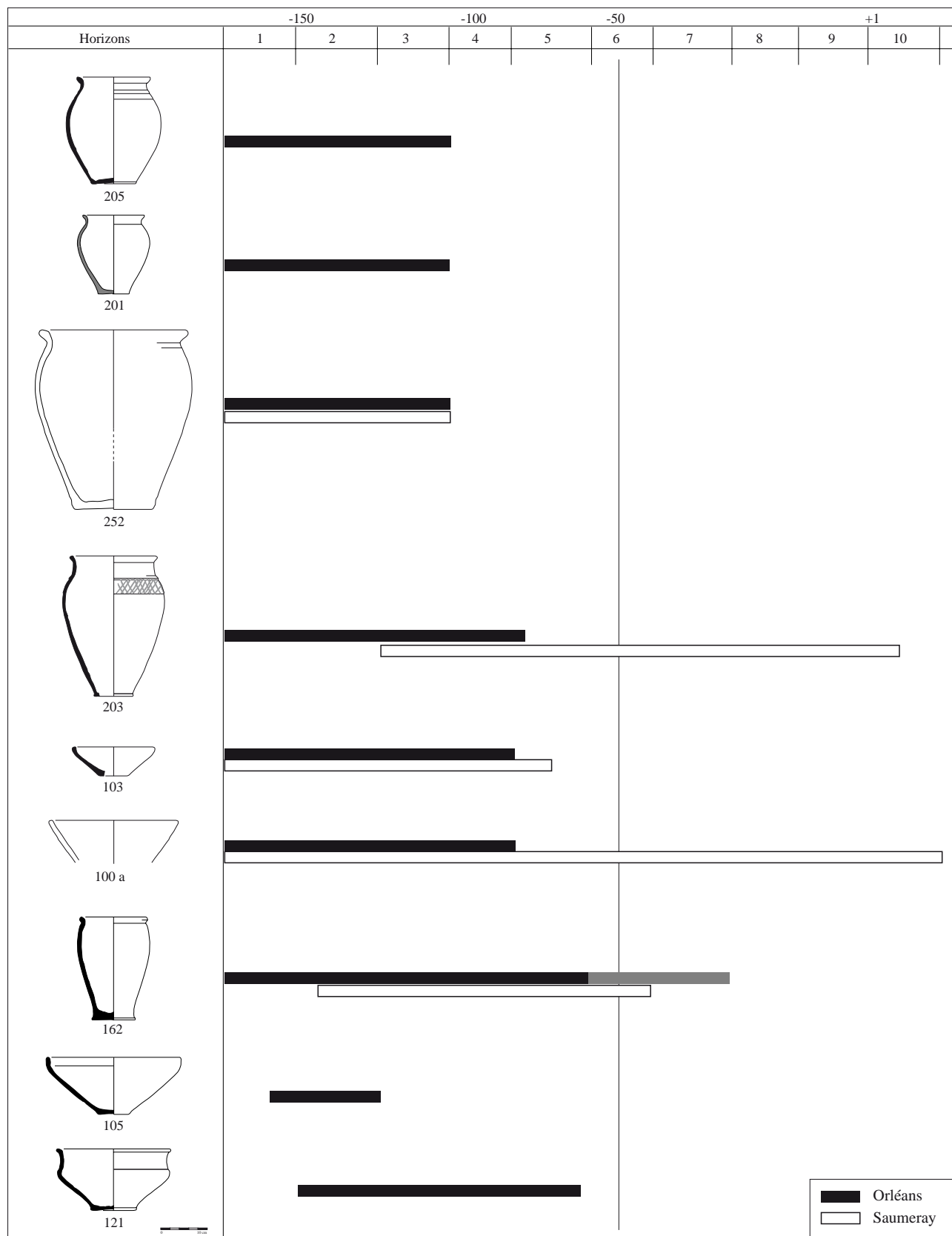


Figure 189 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).

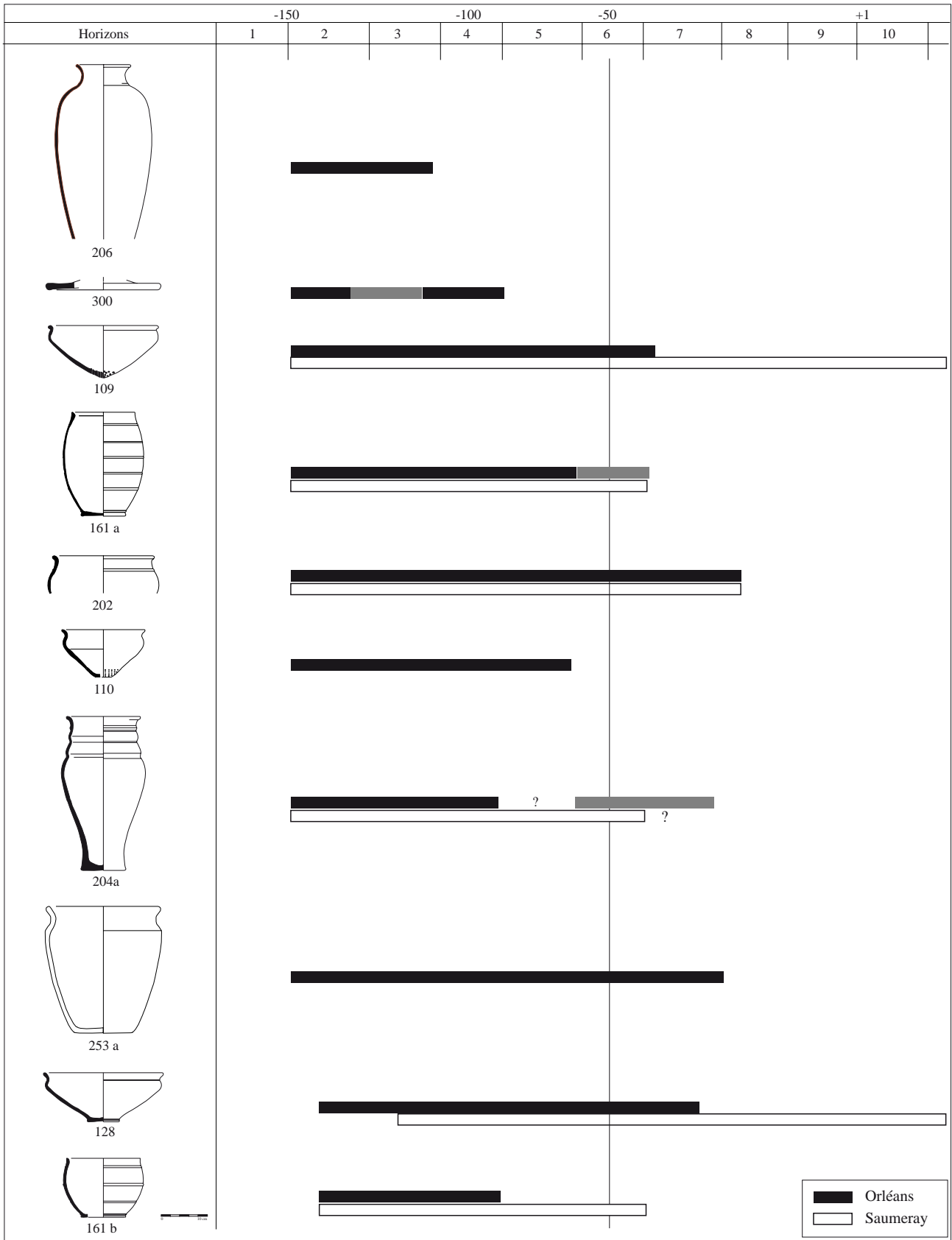


Figure 190 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).

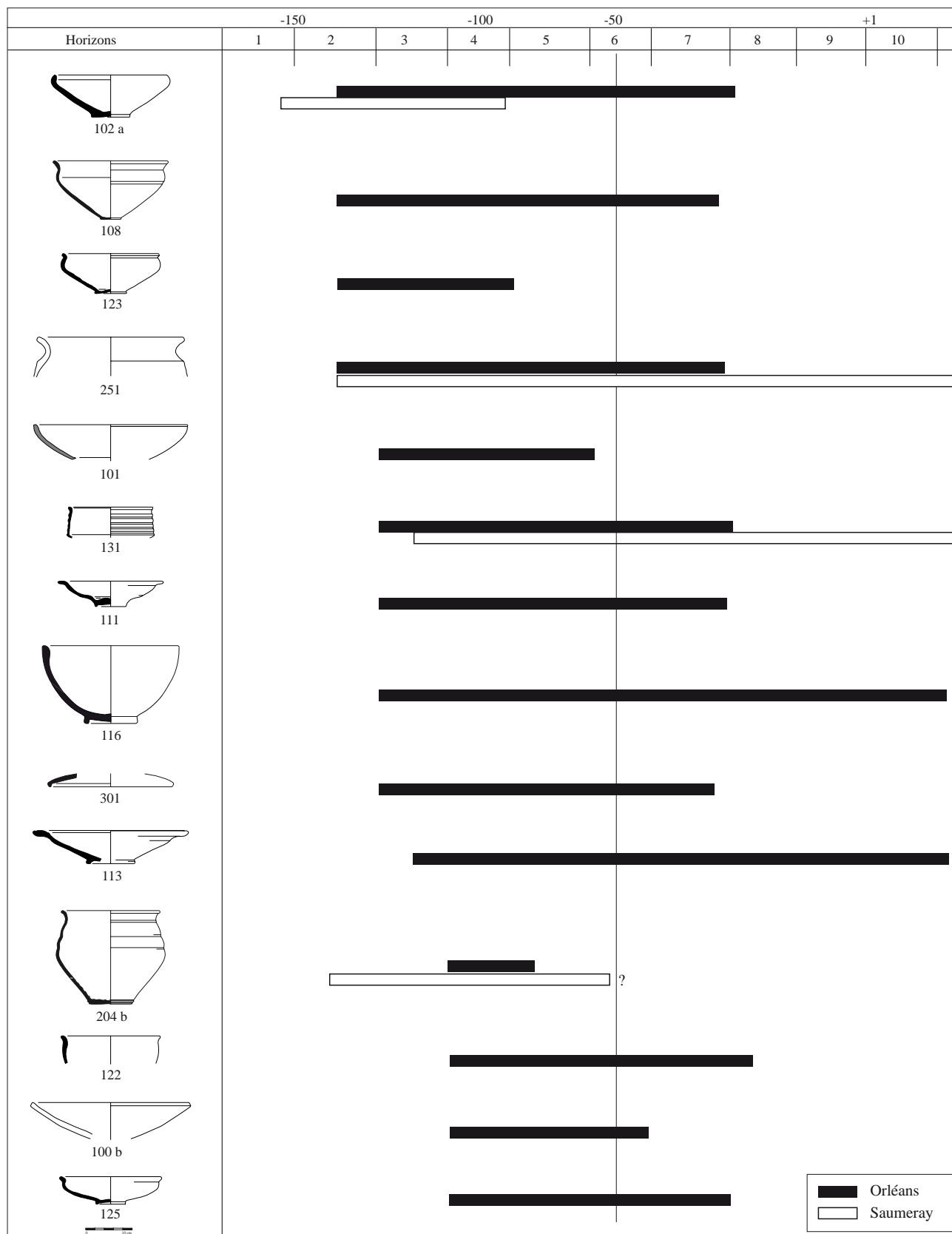


Figure 191 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).

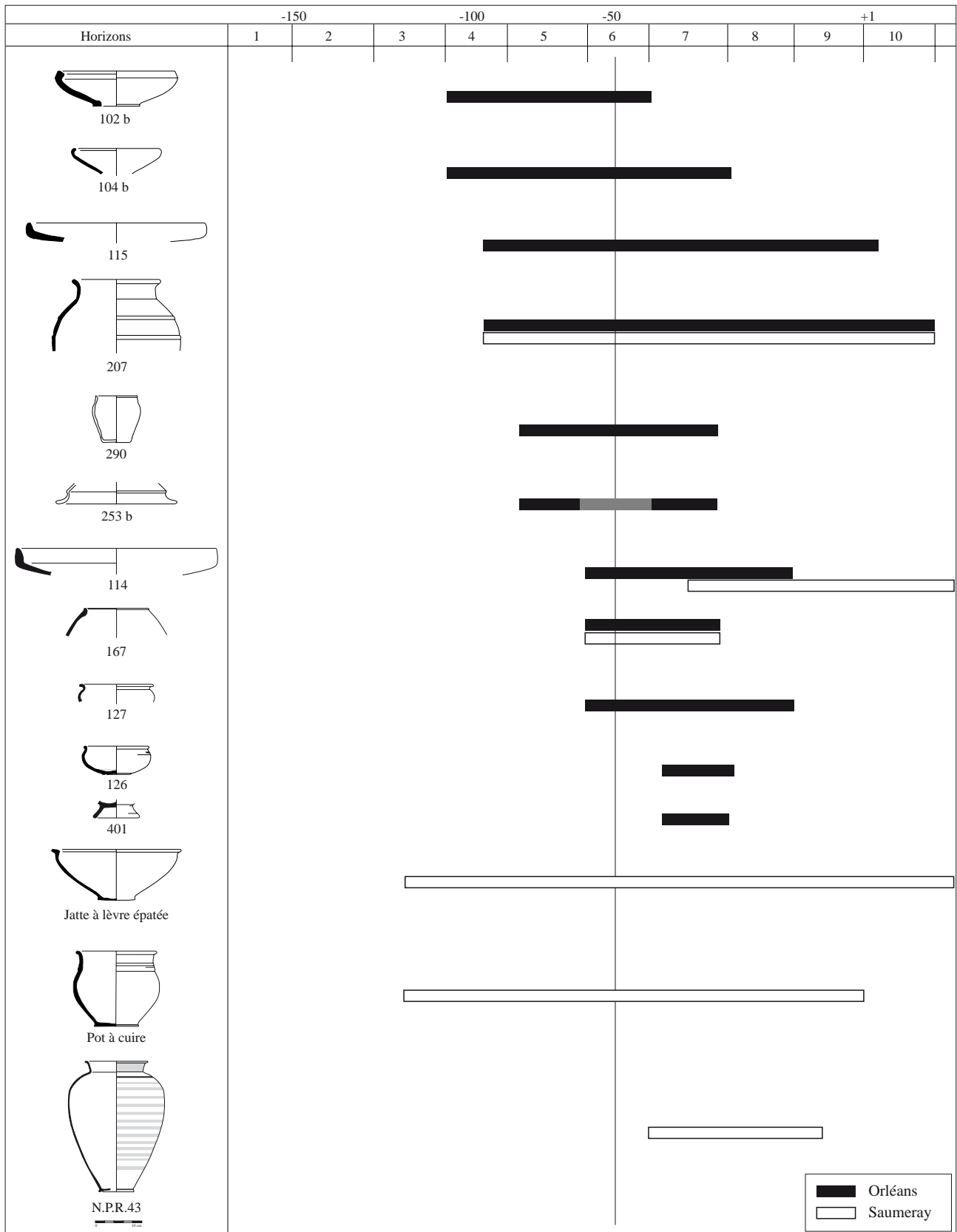


Figure 192 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).

## 3.2.2. Les pratiques funéraires

### 3.2.2.1. Les données funéraires de La Tène finale en secteur carnute

L'examen des pratiques funéraires dans le secteur carnute à la fin de l'Âge du Fer permet d'aborder le problème de la cohérence culturelle de ce territoire et de confirmer les différences de faciès observées entre le nord et le sud de ce territoire.

Avec une centaine de tombes répertoriées à ce jour, les données funéraires de La Tène finale dans ce secteur commencent à s'étoffer (*cf.* inventaire dans : Vol.III.1 et **Fig. 193**). Cependant, les nécropoles les plus importantes, celles de Chartres (Sellès, Morin *et al.* étude en cours et Joly *et al.*, en cours) et de Chevilly (Josset *et al.*, en cours), récemment découvertes, sont toujours en cours d'étude. La chronologie et le nombre exacte de tombe reste encore à préciser (*cf.* Vol. III.1 : n°28.18, 45.13). On se limitera donc aux premiers éléments, pour illustrer le propos.

À Orléans, les défunts sont inhumés et rassemblés par groupes de deux à trois individus, situés à environ 400 m de l'occupation domestique (**Fig. 194**). Les deux défunts situés dans l'habitat correspondent à des événements particuliers (un nourrisson sous le sol d'une maison et un jeune homme rapidement inhumé le long d'un fossé durant la période troublée de la Conquête et probablement quand la ville est désertée) (Vol.III.1 : n°45.05 à 45.12) (*cf. supra* § 1.2.3.2).

Sur le site de Chartres, les tombes prennent place dans un vaste espace funéraire, inscrit à l'intérieur de la circonvallation (**Fig. 195**). Une incinération de La Tène C2/D1a est apparemment isolée sur l'opération de la Place des Epars (n°28.14). Une nécropole, plus tardive, se développe à environ 500 m de l'occupation domestique supposé, située à l'extrémité nord-est de l'éperon. Les défunts (une quinzaine au total) sont incinérés pour la plupart (trois individus sont inhumés) (**Fig. 196**). Les restes incinérés sont déposés en pleine terre ou dans des vases, le plus souvent à l'extérieur d'enclos fossoyés et à proximité de dépôts de faune. Les premiers éléments observés permettent de dater cet ensemble entre de dernier quart du Ier s. av. J.-C. et le début du Ier s. ap. J.-C. (Vol.III-1 : n°28.14 à 28.18).

À Saumeray, un espace funéraire, implanté à proximité immédiate du site et borde sa limite nord-est. Il est implanté dès La Tène A et accueille des inhumations jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C. (**Fig. 197**). Au sud, dans l'espace culturel, des petits enclos fossoyés, très arasés, ont livré du mobilier calciné, notamment des services à boire, qui permettent de suggérer un espace à vocation funéraire, même s'il reste hypothétique en l'absence d'ossement (**Fig. 198**). Les éléments chronologiques sont plus tardifs, et datables de la fin de La Tène D2 et l'époque augustéenne (Vol.III-1 : n°28.09 à 28.13).

La nécropole de Chevilly regroupe 65 inhumations humaines (adultes et enfants) et trois inhumations de canidés, distribuées autour de deux petits enclos fossoyés. Ils apparaissent comme une reproduction miniature de l'enceinte de la zone domestique, située à une centaine de mètres au nord-est (**Fig.199**). Le site est implanté dès le IIIe s. av. J.-C. et perdure jusqu'à La Tène D1b (horizon « Nauheim »). L'une des tombes les plus anciennes a livré une épée, une lance et un *umbo* de bouclier (JOSSET 2007 : fig. 1) (Vol.III.1 : n°45.13).

Sur la ferme de Fréteval (Loir-et-Cher), comme sur l'établissement d'Allaines-Mervilliers (Loiret), les tombes (respectivement 6 et 8 inhumations) sont dispersées dans des fossés ou à proximité immédiate des enclos qui limitent l'espace domestique (**Fig. 200 et 201**). Elles n'ont la plupart du temps pas livré de mobilier et sont datées de La Tène D d'après les occupations domestiques attenantes (Vol. III.1 : n° 41.01 à 41.06 et n° 28.01 à 28.08).

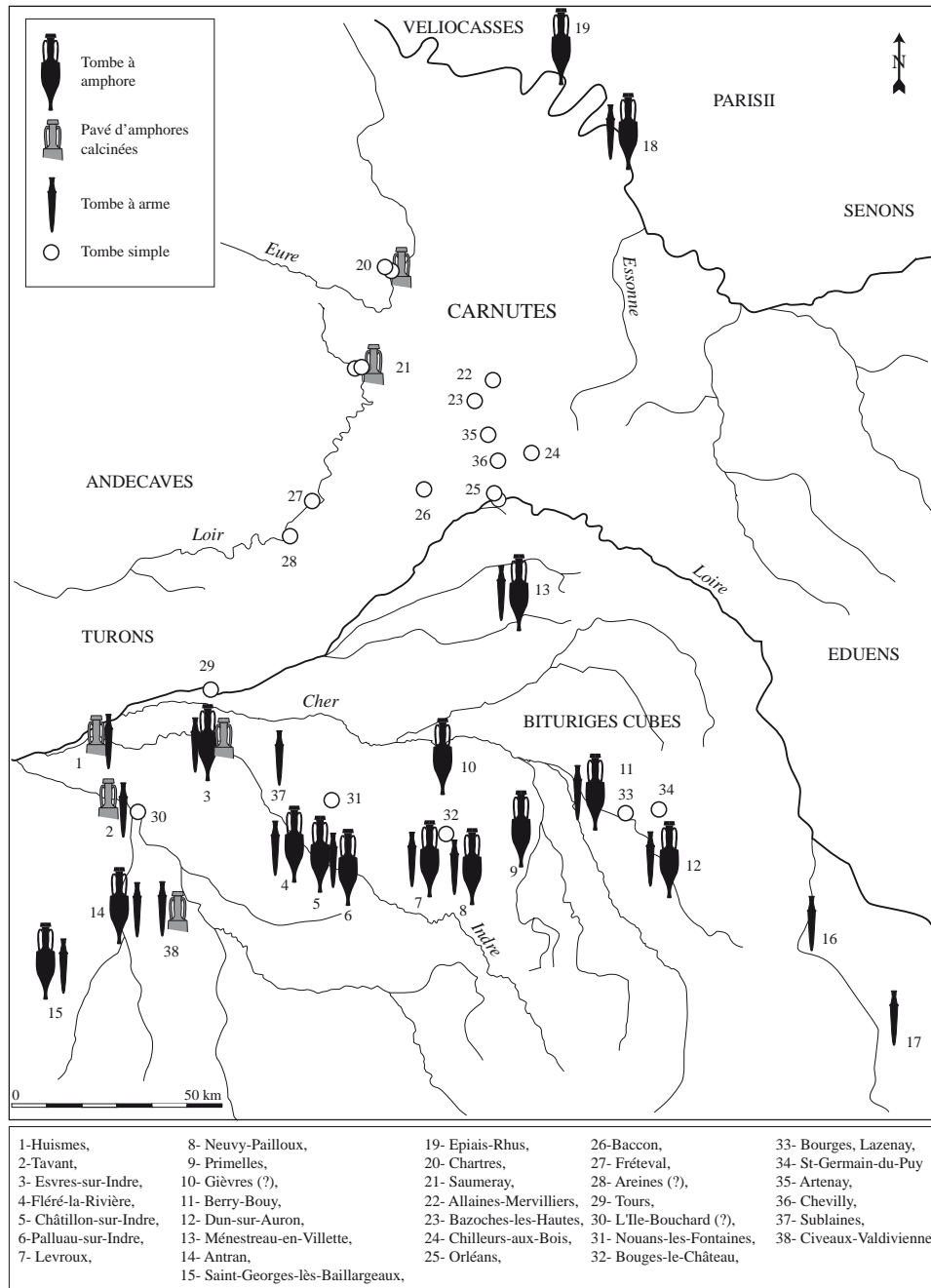


Figure 193 : cartographie des tombes de La Tène C2 à l'époque augustéenne dans le secteur carnute et ses marges (d'après FERDIÈRE, VILLARD 1993 : fig. 3-55, complétée).



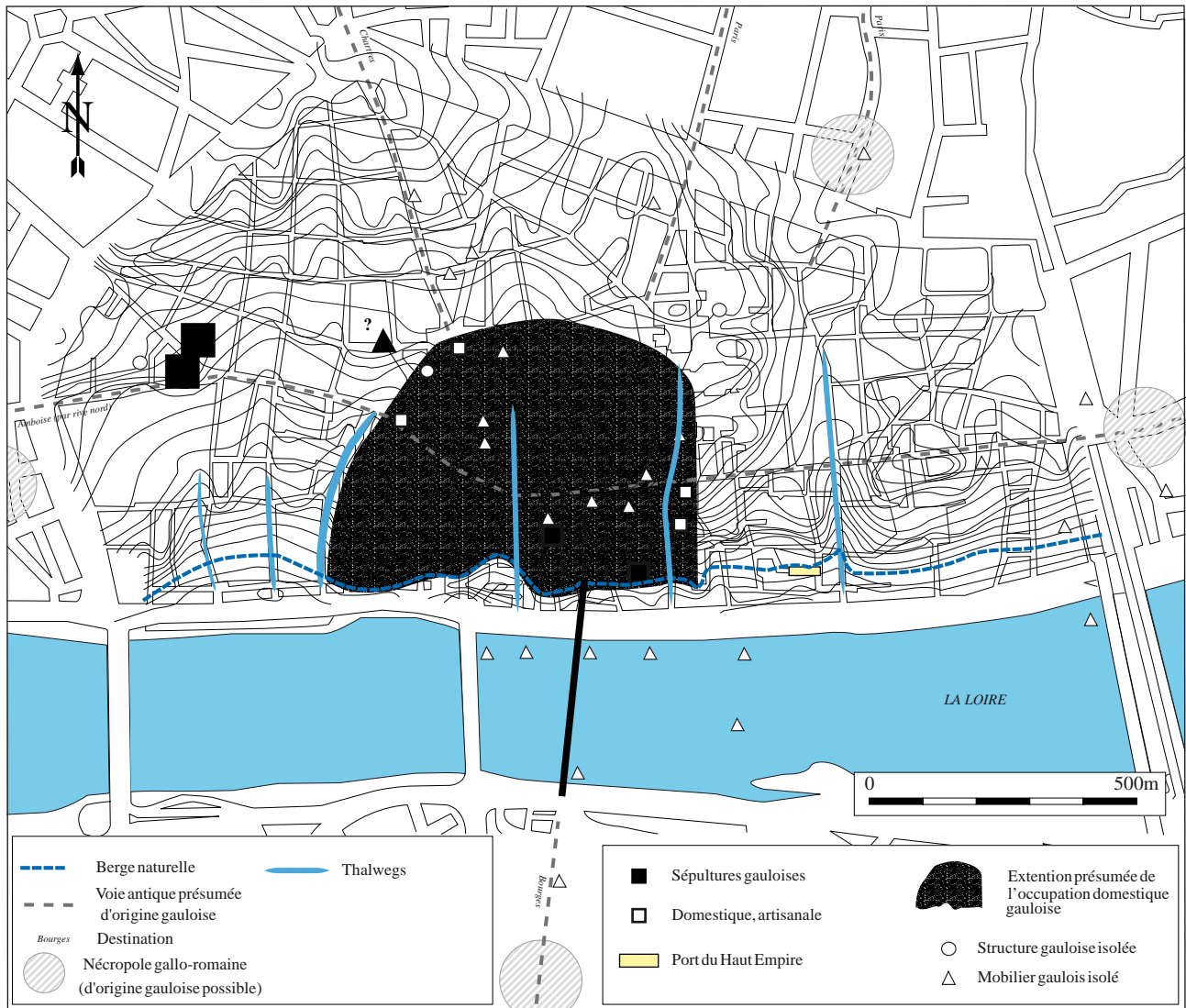
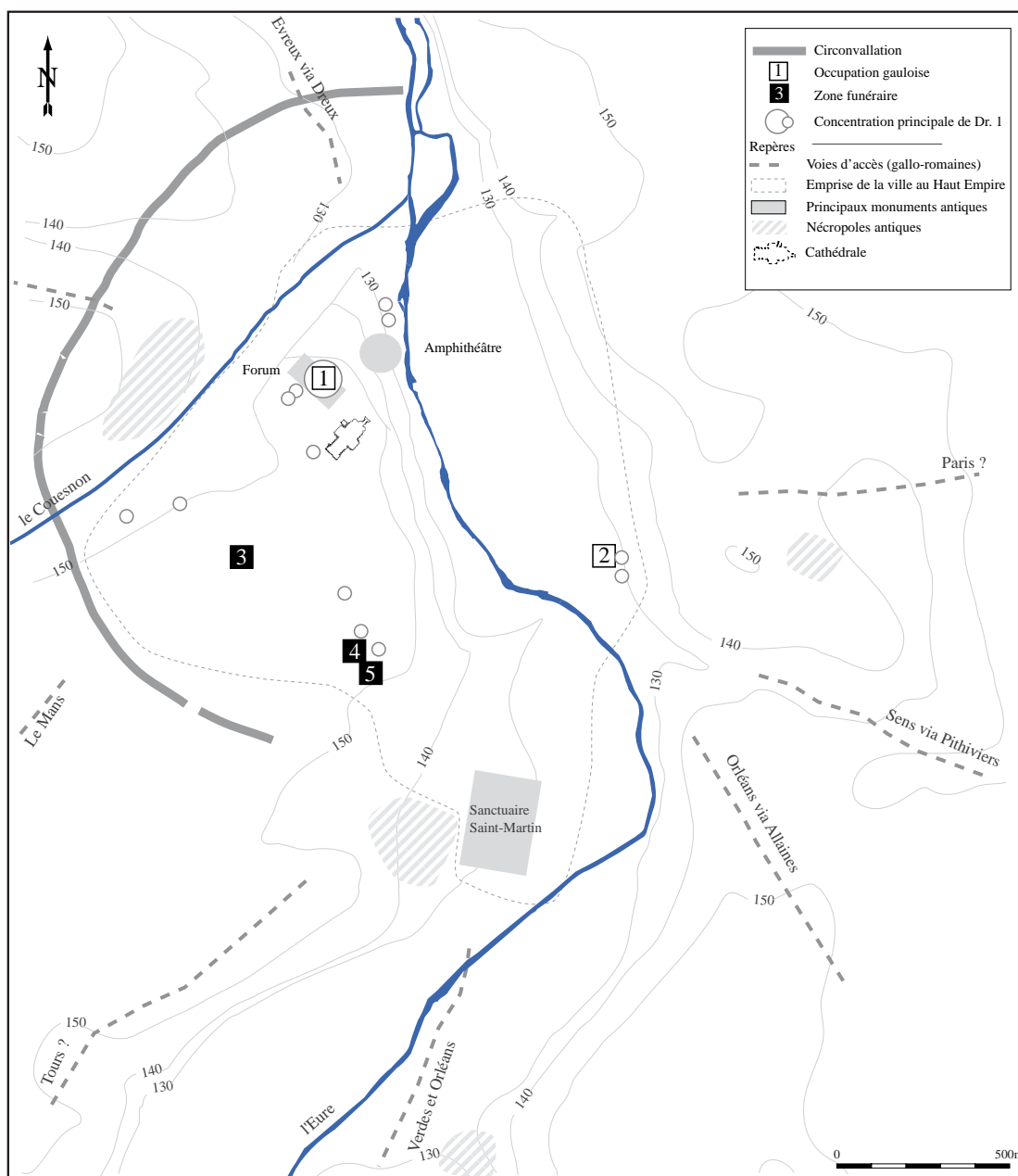


Figure 194 : ORLÉANS, situation des sépultures par rapport à l'occupation domestique (Gros carrés noirs : plusieurs individus, petits carrés noirs : 1 individu, triangle : datation gauloise incertaine).



Ville de Chartres. Service Archéologie / Equipe Inrap Coeur de Ville- 09/2006

1 - Rue Sainte-Thérèse (C050), 2 - Saint-Barthélémy (C077) , 3 - Place des Epars (C190), 4 - Boulevard Chasles (C191), 5 - Pasteur, Cinéma (C219).

Figure 195 : CHARTRES, état des connaissances de l'occupation gauloise (d'après Joly en cours, BARTHELEMY, SELLES 2003 : fig. 4)



Figure 196 : CHARTRES, Boulevard Chasles (C190) et Pasteur / Cinéma (C219) : plans des zones funéraires observées (documents établis d'après des plans aimablement communiqués par J.-M. Morin et D. Joly).



Figure 197 : SAUMERAY, Le Bas-des-Touches, plan de la nécropole laténienne et localisation des inhumations de la zone nord.

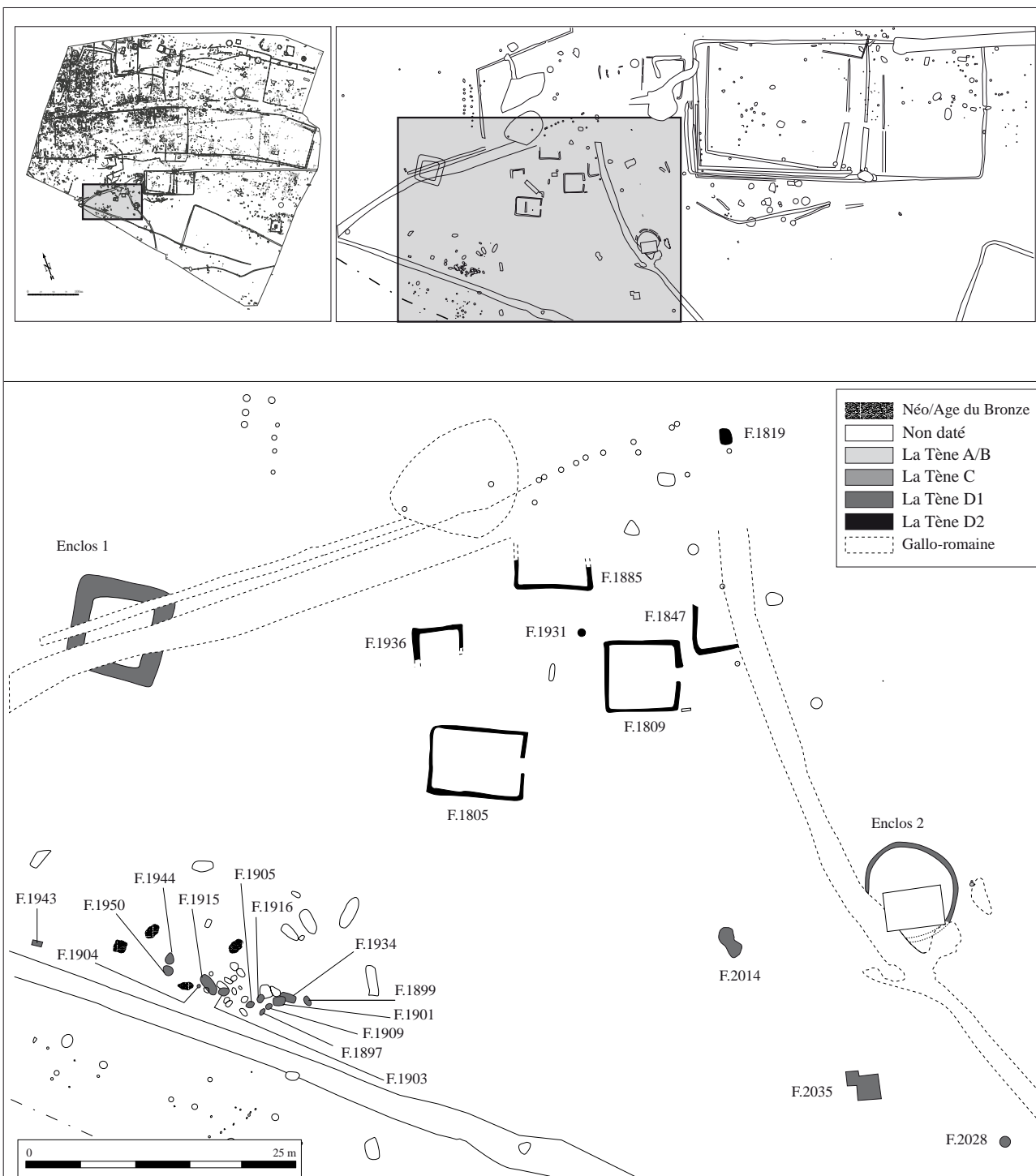


Figure 198 : SAUMERAY, Le Bas-des-Touches, plan de situation des enclos et des "fosses à céramiques" du secteur culturel (zone sud) (Enclos 1 et 2 : monuments dédiés à des guerriers).

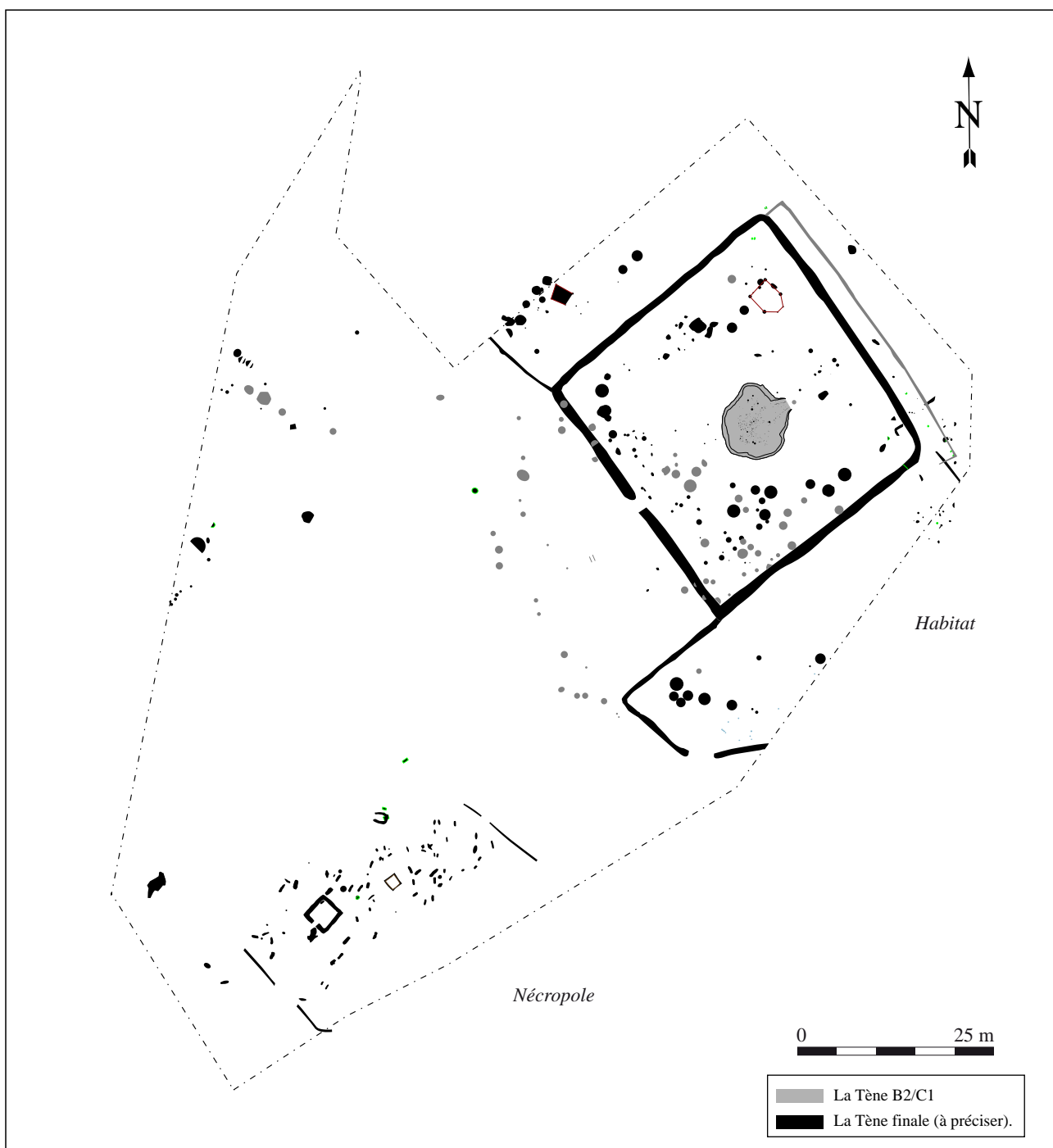


Figure 199 : CHEVILLY, La Pièce Chameul (Loiret), plan général préliminaire des structures (Plan : D. Josset).

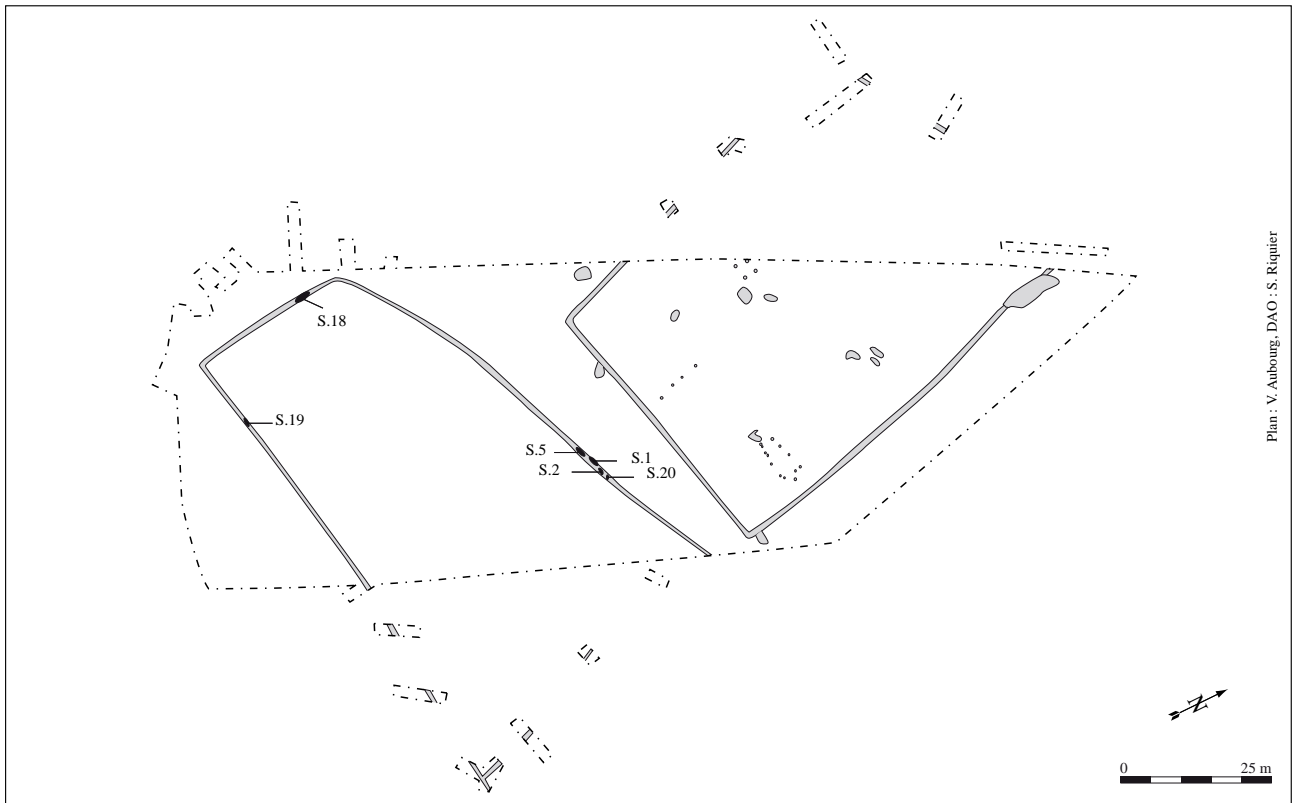


Figure 200 : FRETEVAL, Déviation de Fontaine, RN10 (Loir-et-Cher), localisation des sépultures (d'après : AUBOURG, JOSSET 1994 : fig.8), pour le détail des tombes, voir Vol. III-1).

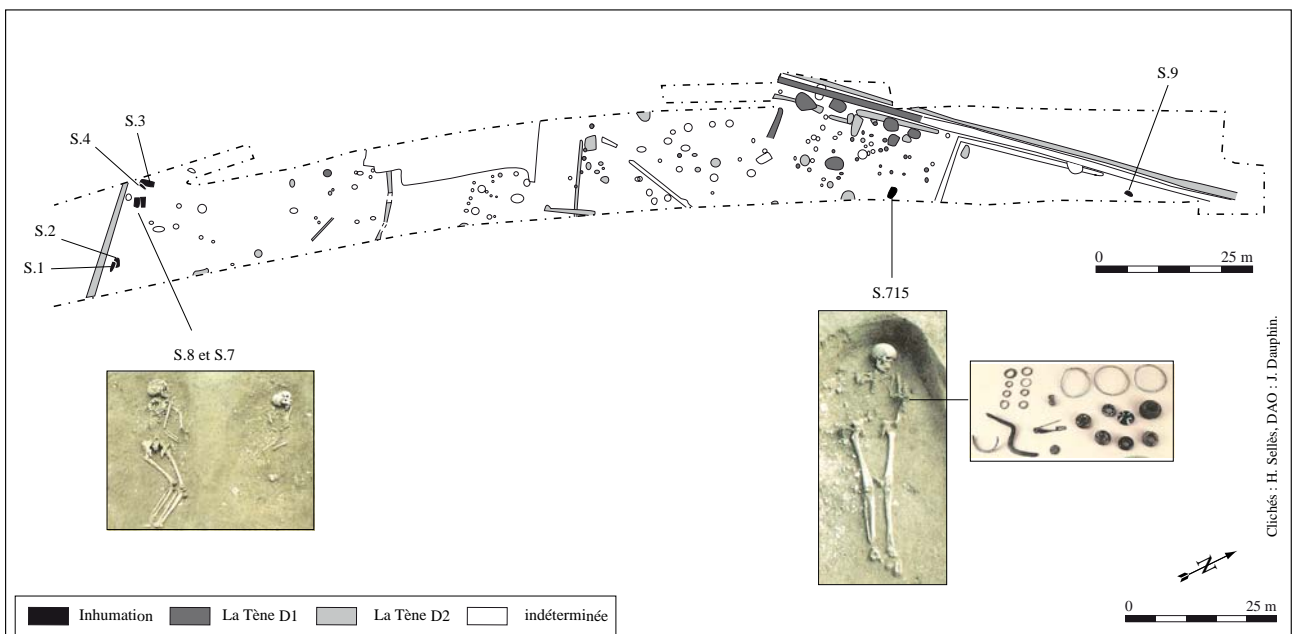


Figure 201 : ALLAINES-MERVILLIERS, Liaison RN154 / A.10 (Eure-et-Loir), localisation des sépultures (d'après : SELLES *et al.* 2000 : 6-7) (pour le détail des tombes, voir Vol. III-1).

Quelques tombes, découvertes anciennes, semblent isolées, à Artenay (n°45.01), Baccon (n°45.04) et Ménestreau-en-Villette (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 139-146 et n°45.04) ou restent hypothétiques face à l'indigence des informations disponibles, comme à Areines (n°41.07) et Gièvres (n°41.08).

Bien que les nécropoles de Chartres, de Chevilly et d'Orléans ne soient pas contemporaines, qu'elles se distinguent par leur superficie, que le rituel funéraire soit différent (incinération à Chartres, inhumation à Chevilly et à Orléans), ces trois nécropoles possèdent au moins un point commun : l'association d'hommes et d'animaux au sein d'un même espace à vocation funéraire. Il s'agit de canidés à Chevilly, de brebis et d'oiseaux de proie à Orléans, de porcs à Chartres. Les animaux sont déposés dans des fosses spécifiques, selon le même rituel que les humains : hommes et animaux sont incinérés à Chartres, inhumés à Chevilly et Orléans.

De telles associations sont peu courantes. On peut notamment évoquer les ensembles de Lelelleton à Pétosse (Vendée), où les hommes côtoient celles de chiens, de bœufs, de veaux et de chevaux (LOURDEAUX 1999), et les fosses associant hommes et chevaux de la plaine de la Limagne (CABEZUELO, CAILLAT, MÉNIEL 2007). Dans ces deux derniers cas, les animaux sont directement associés aux défunts, ce qui n'est pas le cas pour les nécropoles du secteur carnute.

Il s'agit manifestement, là aussi, d'un tout autre rituel que celui du dépôt de restes de banquets funéraires ou de « viatiques d'éternité ». Si un doute peut subsister pour la nécropole de Chartres (les incinérations sont très incomplètes), en revanche, les dépôts sont clairement identifiés pour Orléans et Chevilly.

Le sens de telles pratiques varie certainement en fonction des sites. La signification des dépôts de brebis reste obscure (font-ils référence à des biens de propriété, à un rite particulier ?), quelques hypothèses peuvent être formulées quant aux pygargues de l'espace funéraire du 8-10, rue porte Madeleine d'Orléans et aux chiens de Chevilly.

Les pygargues ne sont pas sans évoquer les légendes monétaires du territoire carnute, sur lesquelles figurent des rapaces identifiés à des aigles par la tradition numismatique (BN 6219, LT 6077, LT 6088, LT 6108...). L'oiseau de proie est également le thème du *graffito* de la structure F.466 du site de La Charpenterie. Il représente un oiseau aux ailes déployées, une ligne zigzagante prise dans son bec, à l'image d'un serpent (**Fig. 202**). Cette thématique récurrente à Orléans est sans doute à rapprocher de l'exemple arverne où, grâce aux textes et à l'onomastique, les renards et les loups ont pu être mis en relation avec la dynastie de Luern et de Bituit (POUX à paraître).

Dans le cas des grands canidés intégrés à la nécropole de Chevilly, il pourrait s'agir de chiens de garde, à l'image de ceux qui escortent un ambassadeur du roi arverne Bituit en 120 av. J.-C., mentionnés par Appien (*Gall. IV, 12*, cité dans POUX à paraître).

Parmi les sépultures inventoriées, on dénombre une nette majorité d'inhumations (environ 90), dans toutes les tombes et nécropoles de la partie méridionale du territoire carnute. L'incinération et l'épandage de mobiliers calcinés sont préférentiellement inventoriés dans la partie septentrionale du territoire, dans la nécropole de Chartres notamment. La zone médiane pourrait être bi-rituelle (Saumeray)<sup>61</sup>. Il semble donc se dessiner deux groupes aux pratiques funéraires propres au sein de ce territoire.

Le mobilier d'accompagnement est peu abondant, voire absent, aussi bien dans les tombes rattachées à des habitats importants (Chevilly, Saumeray, Orléans) qu'aux fermes (Fréteval, Artenay, Allaines). Il se compose, lorsqu'il est présent, de quelques céramiques, de fibules, plus rarement de parures en verre ou en bronze.

---

<sup>61</sup> La partie méridionale du territoire, avec une prédominance des inhumations se place donc dans la mouvance de ce qui est observé dans le Centre de la Gaule (Auvergne, Biturige, Turon) et chez les *Parisii* (DEBERGE, ORENCO 2007 ; FERDIÈRE, VILLARD 1993 ; BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 2001 ; RIQUIER à paraître ; Bobigny 2004, MARION 2004), tandis que la partie septentrionale du territoire s'insère dans ce qui est plus généralement observé en Gaule Belgique, en Normandie, en secteur Éduen et ses clients Ségusiaves (DECHEZLEPRETRE 2005 ; PION, GUICHARD 1993).



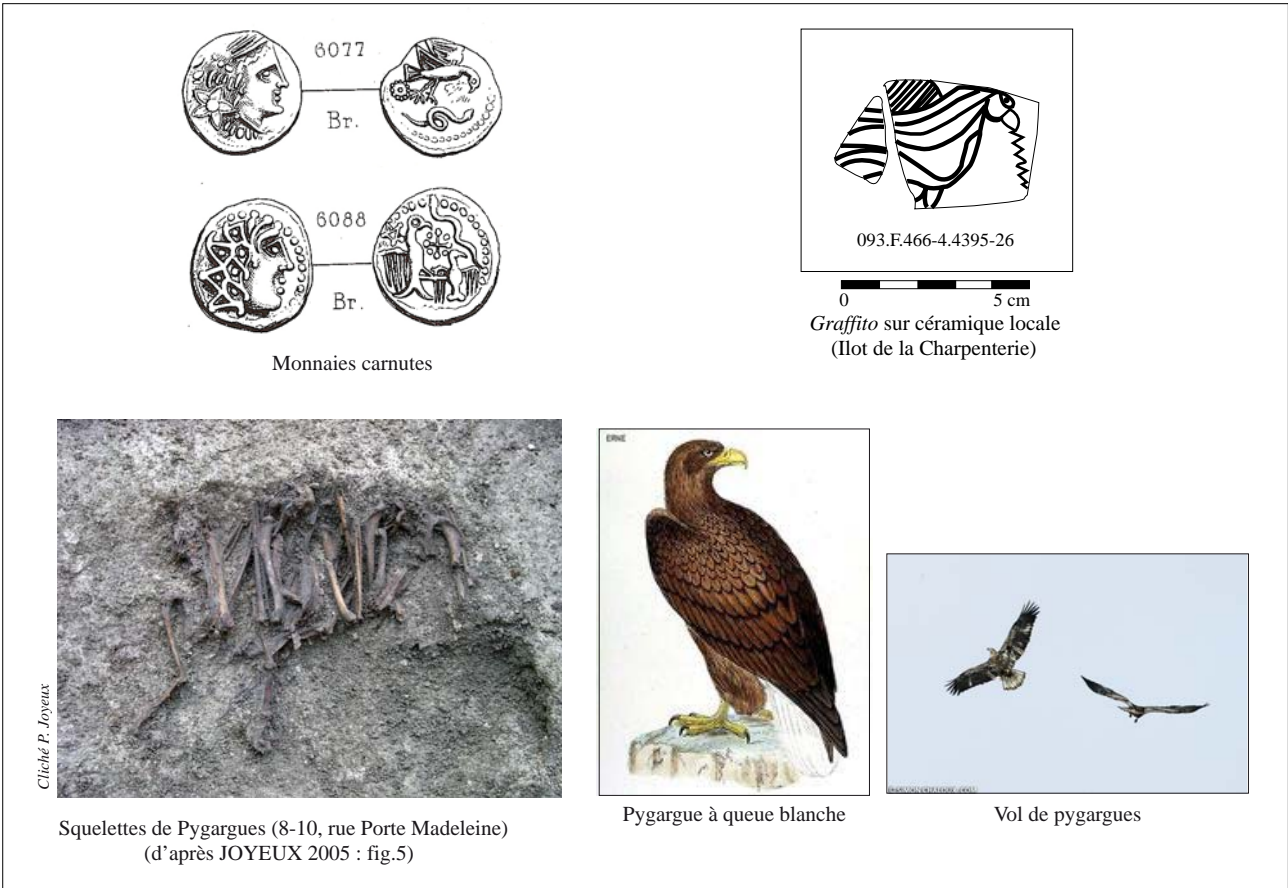


Figure 202 : l'oiseau de proie dans les contextes de *Cenabum* : légende monétaire, *graffito* sur céramique et dépôt de pygargues complets dans le secteur funéraire du 8-10, rue Porte Madeleine.

Mais la plupart sont dépourvues de mobilier et restent datées d'après le mobilier issu de l'habitat auquel elles se rattachent (Fréteval, Artenay, Allaines-Mervilliers). Au final, aucune hiérarchisation sociale n'est discernable entre ces différentes nécropoles.

Les pratiques funéraires prennent des formes radicalement différentes d'un site à l'autre et la plupart des tombes peuvent être rattachées à un établissement simple, à une agglomération ouverte ou un *oppidum*. Par ailleurs, force est de constater qu'aucune hiérarchisation sociale ne se distingue réellement entre ces différentes tombes, et aucune ne peut être rattachée à un personnage de haut rang, contrairement aux tombes des secteurs limitrophes.

La seule tombe qui se distingue est celle de Ménestreau-en-Villette, au sud du Loiret (Vol. III.1 : n°45.04). Elle a en effet livré une amphore de type Dressel 1B et une épée qui permet de la rapprocher culturellement du groupe biturige, tel que défini par A. Ferdière et A. Villard (1993 : 207-214)<sup>62</sup>.

### 3.2.2.2. Des tombes à armes en marge du secteur d'étude

La répartition des tombes à arme des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C. met en évidence un phénomène de concentration dans les territoires limitrophes des Sénons et des *Parisii* (Fig. 203). Le secteur carnute, qui ne compte qu'une occurrence à Chevilly se situe en marge de ce phénomène.

Pour la période de La Tène finale, les tombes à armes se répartissent plus à l'ouest, le long de la Basse vallée de la Seine (DECHEZLEPRÊTRE 2002 : fig.1) et plus au sud, dans les secteurs biturige, turon et dans la marge orientale pictonne, qui rassemblent une exceptionnelle concentration de tombes à amphores (Fig. 193).

Outre les tombes privilégiées du groupe Biturige (FERDIÈRE, VILLARD 1993), des découvertes récentes permettent d'élargir la zone concernée par les tombes à armes au sud de la Touraine, avec notamment l'incinération augustéenne de Huismes (T. Boucher, P. Georges, S. Riquier, étude en cours), et les tombes à armes de la nécropole de Sublaines (FRÉNÉE 2007), d'Esvres-sur-Indre (RIQUIER 2004 ; BLANCHARD, CHIMIER, RIQUIER 2006) et de Tavant (RIQUIER, SALÉ 2006).

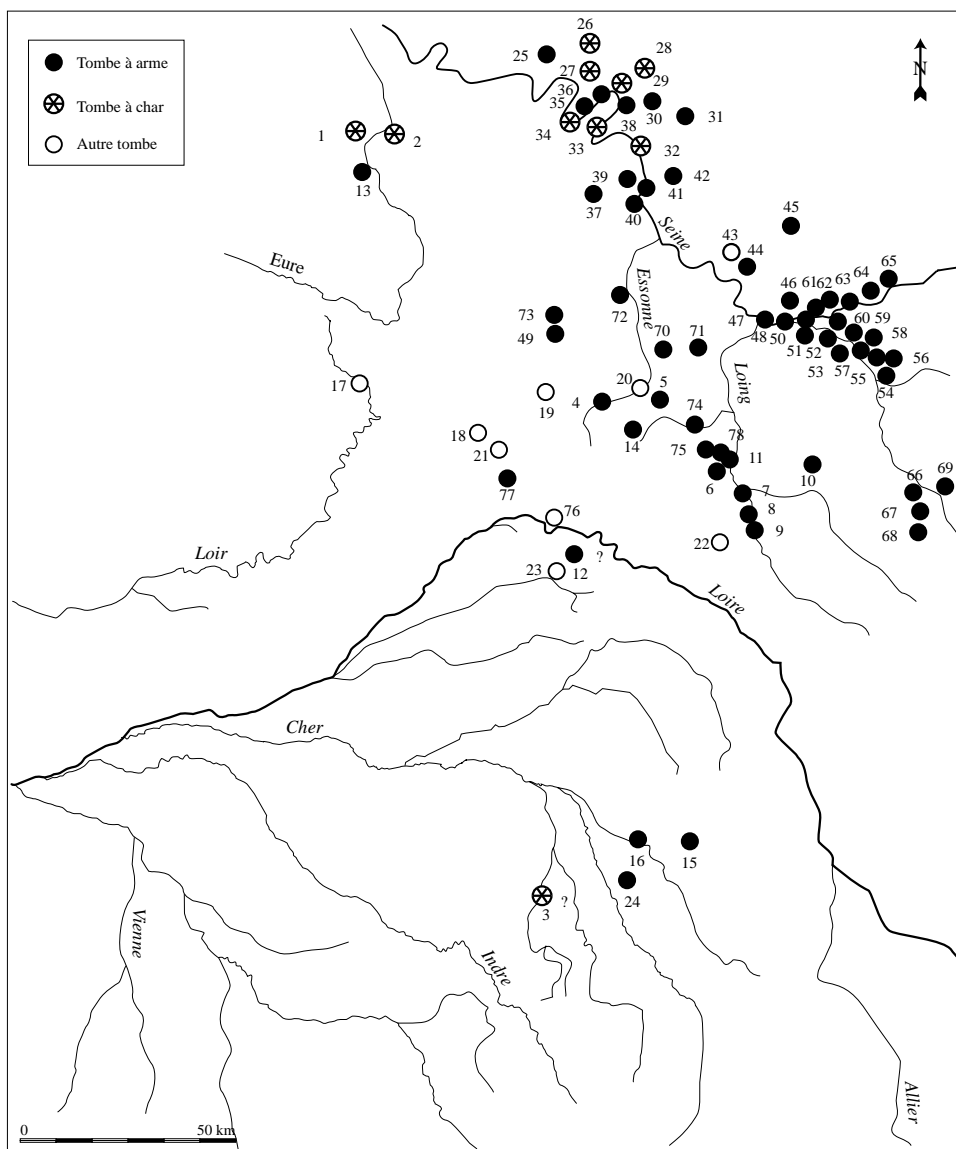
Sur le site d'Esvres, les tombes d'individus armés sont intégrées à une nécropole, contrairement à la plupart des tombes bituriges. La nécropole est fondée dans le courant de La Tène D1a et perdure jusqu'à l'époque augustéenne. Elle ne renferme, dans un premier temps, que des sépultures d'enfants. Celles de guerrier apparaissent vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (RIQUIER 2004 : fig. 87).

Les trois guerriers de la nécropole sont accompagnés d'une épée et d'un épieu, d'un javelot ou d'un poignard et d'une lance, systématiquement associés à une amphore. La tombe la plus ancienne, datée des alentours du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., est sans doute la plus prestigieuse, avec sa chambre funéraire boisée. Le dépôt de fragment de manipule de bouclier aux pieds de deux enfants illustre la filiation sociale qui les relie à la classe guerrière des adultes contemporains.

La tombe augustéenne de Huismes « Beaulieu », découverte fortuitement (BOUCHER 2003 : 166-168), correspond à l'une des rares incinérations inventoriées en Touraine. Les restes du défunt, un adulte de sexe indéterminé, sont déposés dans un *umbo* de bouclier circulaire, en bronze, identique de celui de Berry-Bouy. Un goulot de balsamaire en verre est planté à l'envers, au centre de l'amas osseux, qui n'est pas sans évoquer un dispositif à libation en miniature. Un second *umbo* identique, servant de couvercle, est riveté au premier. Cette incinération est déposée dans une petite fosse, au centre d'un amas de mobilier fracassé, composé d'amphores hispaniques de type Pascual 1, de céramiques communes et d'un denier d'Auguste frappé entre 2 av. J.-C. et 4 ap. J.-C.

---

<sup>62</sup> Elle a cependant livré deux vases à pâte brune de type 207, identiques à ceux répertoriés dans les horizons 6 à 8 d'Orléans.



1-Marcilly-en-Villette,	28-Roissy-en-France, 10t. dt 1 à char, début LTC1	55-Soucy, 27 t d 4 à arme, LTB2 et C1
2-Anet (?),	29-Le Thillay	56-Fontaine-la-Gaillarde, 23 t. dt x à armes, LTB2/C1
3- Issoudun (?),	30-Chelles, au moins 1 t. à arme, LTD2	57-Michery, 8t dt 1 à arme, LTC1
4- Pithiviers,	31-Dampmart, 25 t.dt 1à arme, LTB2	58-Sergines, 2 t., LTB2
5-Bromeilles, 4 t., LTB2/C1	32-Paris (?)	59-Serbonnes, 30 t. dt 1 à arme, LTB2
6-Saint-Maurice-sur-Fessard,	33-Nanterre	60-Gravon, 39t dt 4 à armet, LTB2
3t. dt 1 à arme1 t., LT	34-La Garenne-Bézons, 1 t. à char, LTC1 (250/225)	61-Châtenay-sur-Seine, 5t., dt 1 à arme, LTC
7-Solterre, 1t., LT	35-Argenteuil, 19t dt 1 à arme, LTC2/D1	62-Hermé, x t. dt x. à arme, LT
8-Cortrat, 8t. dt 4 à armes, LTA/B	36-Asnières, xt., 1 à arme, LT	63-Nogent-sur-Seine, ?t., LT
9-Montbouy, 1 t., LT	37-Rungis, 1 t. LTB2/C1	64-Saulsotte, 4 t., LTC
10-Courtenay, LTB	38-Bobigny, 272t. dt 2 à arme, LTB2/C1 et LTC2	65-Courtavant, t.3, LTB2/C1
11- Châlette-sur-Loing,	39-Vitry, xt., LT	66-Charmoy, t.14, LTA/B
12-Vienne-en-Val (?),	40-Choisy-le-Roi, xt., LTC?	67-Chichery, t.1, LTB2/C1
13-Montreuil (?),	41-Orly, xt., LT	68-Gurgy, 68 t. dt 1 à arme, LTC
14-Boynes,	42-Saint-Maur-des-Fossés, 130t. dt 13 à arme, LTB2/C1	69-Cheny, x t., LTB2/C1
15-Moulin-sur-Yèvres,	43-Rubelles, 1 t iso sans arme, LT	70-Amponville, 1 t., LT
16-Bourges ;	44- Vaux-le-Penil, 1t., LTB2/C1	71-Larchant, xt., LT
17-Saumeray,	45- Jouy-le-Châtel, 1t, LT	72-Maaise, xt., LT
18-Lumeau,	46- Montigny-Lencoup, 54 t dt 4 à armes, LTC	73-Congerville, 2t., LT
19-Outarville,	47- Cannes-Ecluses, 67t dt 1à arme, LTC	74 - Sceaux-en-gatinais, 1 épée dans labours (info. J. Vilpoux)
20-La Neuville-sur-Essonne,	48-Marolles-sur-Seine,40 dt 9 à arme, LTB2 à C1	75-Courtempierre (1 tb à épée)
21-Arthenay,	49-Thionville, xt., LT	76-Boigny-sur-Bionne
22-Nogent-sur-Vernisson,	50-Barbay, 23 t. dt 4 à arme, LTA/B, LTB2/C1	77-Chevilly, 1t à arme, LTC1
23-Marcilly-en-Villette,	51-Villeneuve-le-Guyard, 16 t dt 1 à arme, LTC	78-Treilles-en-Gâtinais (2 tb, LTB2)
24-Trouy,	52-Champigny-sur-Yonne, 2 t., LTC	
25-Epiais-Rhus, 185 t dt 3 à arme, LTA/B	53-Villeperrot, 33 t. dt 7 à arme, LTC	
26-Bouqueval, 14t dt 2 à arme, LTB2/C1	54-Saligny, 44t dt à arme, LTB2/C1	
27- Le Plessis-Gassot, dt 2 t. à char, LTB2		

Figure 203 : cartographie des tombes de La Tène ancienne et moyenne en secteur carnute et ses marges (d'après GINOUX, POUX 2002, PETIT 2003 ; PION, GUICHARD 1993 ; MARION 2004 et des données inédites de la Région centre).

La découverte d'un fragment d'os appartenant à un enfant, mêlé aux restes de l'adulte, laisse penser que d'autres tombes pourraient se situer à proximité (Riquier, Boucher, Georges, étude en cours).

Dans la nécropole de Tavant, la tombe fondatrice appartient à un individu décédé dans les années 40-20 av. J.-C. et armé d'un grand couteau (de 43,5 cm de long) et d'une lance. Le service funéraire se compose d'une cruche, de deux bols, d'une écuelle, d'une assiette, ainsi qu'un quart avant gauche de porc (RIQUIER, SALÉ 2006 : fig. 42 et 43). D'après la fouille, cette tombe, isolée dans un premier temps, semble à l'origine de l'implantation d'une nécropole à l'époque pré-flavienne et flavienne, spécifiquement réservée à des enfants en bas âge (18 fouillés au total). Trois d'entre eux sont accompagnés de deux coutelas en bronze de 5,5 et 7 cm de longueur, portés en pendentif et d'un glaive en fer à fourreau en os, de 9 cm de longueur, porté à la ceinture. Ces armes, d'une remarquable qualité d'exécution, ne correspondent pas à des miniaturisations *stricto sensu*, puisqu'elles ne sont manifestement pas fonctionnelles (les poignées mesurent moins de 2 cm : *idem* : fig. 95). Elles s'intègrent manifestement parmi les insignes d'appartenance sociale et rapprochent ces enfants de leur ancêtre armé, dont le statut social apparaît tout à fait particulier à l'échelle locale et d'autant plus accentué par l'important décalage chronologique qui les sépare de lui. Le grand couteau plaiderait en faveur d'un personnage préposé aux sacrifices, probablement un druide (RIQUIER 2004 : 100-101).

Quoiqu'il en soit, les offrandes conjointes d'arme et d'amphore soulignent le statut spécifique de ces guerriers et les distinguent au sein des nécropoles. Insignes de pouvoir, vin et arme comptent, en Gaule Centrale et en Belgique orientale, parmi les principaux critères retenus pour identifier les tombes privilégiées (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 208-209 ; METZLER *et al.* 1991 : 146 ; METZLER 2002). La cooccurrence arme/amphore est évaluée à moins de 4 % de l'ensemble des tombes gauloises connues (POUX 2004 : 216-219, note 688), alors même qu'il est manifeste que l'ensemble de la population n'avait pas accès à la sépulture (PION, GUICHARD 1993).

Même si le dépôt d'amphore revêt une valeur sociologique forte, d'autres marqueurs sont retenus pour leur caractère encore plus exceptionnel, comme la vaisselle métallique, qui caractérise sans doute le mieux l'appartenance à l'élite (METZLER 2002 : 182-185).

Reflets d'un niveau social, économique et politique équivalent à celui de certaines tombes trévires, les somptueuses tombes bituriges, comme Fléré-la-Rivière, Dun-sur-Auron, Neuvy-Pailloux, Berry-Bouy, Châtillon-sur-Indre et d'Antran sur sa marge pictonne (FERDIÈRE, VILLARD 1993 ; PAUTREAU 1999), apparaissent plus prestigieuses que celles de Ménestreau-en-Villette ou d'Esvres-sur-Indre. L'absence d'éléments de prestige (ustensiles de foyer, vaisselle métallique, outils), les distinguent sans ambiguïté des tombes à caractère aristocratique. Les défunts d'Esvres prennent place à la base de l'organisation pyramidale des élites, telle que définie par M. Poux (2004 : fig. 124).

Cette concentration de tombes à arme et amphore fait écho à celle de la Belgique orientale (METZLER 1991, FERDIÈRE, VILLARD 1993). Ces tombes appartiennent probablement à quelques chefs gaulois distingués par Rome, pour leur collaboration lors du conflit (FERDIÈRE, VILLARD 1993 : 281-282 ; FEUGÈRE 1996 : 165 ; POUX 1999 : 121). Ce phénomène est donc plus représentatif du rôle tenu par certains personnages majeurs de ces territoires lors de la Conquête et des troubles qui ont suivi, que de spécificités purement « culturelles ».

Rien de tel ne se profile dans les tombes du secteur carnute des IIe et Ier s. av. J.-C., qui ne livrent aucun des marqueurs de l'aristocratie (vaisselle métallique, armement, amphore). Simplement meublées de quelques vases indigènes, éventuellement de fibules, les tombes carnutes restent « anonymes » et dépourvues de mobilier propre à caractériser un statut sociale spécifique.

On ne dispose par ailleurs d'aucune information (d'ordre épigraphique ou textuelle) sur le devenir des élites carnutes après la Conquête et leur accession à la citoyenneté romaine (DEBAL 1974).

Les tombes des élites restent inconnues à ce jour dans ce secteur géographique. Cette absence signifie-t-elle pour autant que les membres de l'aristocratie locale n'aient pas participé au conflit aux côtés de l'armée césarienne ? Certainement pas puisque César signale « la participation active » de Tasgetios dans toutes les guerres (*B.G.*, V, 25). Ce personnage de haut rang, manifestement membre de l'ordre équestre (les *equites* dont parle César), dont les ancêtres auraient été rois de la cité Carnute et qui frappe monnaie à son nom, devait avoir une suite conséquente de clients. Le sort des quelques personnages importants mentionnés par César, que ce soit Tasgetios, massacré par ses propres concitoyens (qui furent eux-mêmes recherchés par L. Plancus et livrés à César) ou Cotuatos, le probable *Gutuater* (*B.G.*, VIII, 38 : GOUDINEAU 2000 : 167-168), promptement livré par la population soucieuse de se libérer au plus vite (*B.G.* VII, 3 ; VIII, 38) et le bannissement des autres, réduit d'autant les chances de retrouver leur sépulture<sup>63</sup>...

### 3.2.3. Contribution des données numismatiques

Les monnaies découvertes lors des différentes opérations récentes à Orléans ont été examinées en premier lieu par J.-L. Roche (Conservateur du Musée de Bourges). Les monnaies gauloises des sites de La Charpenterie et des Halles-Châtelet ont ensuite été confiées pour examen à B. Fischer (CNRS).

Murielle Troubaday reprend actuellement l'intégralité des données (découvertes anciennes et récentes), dans le cadre d'une thèse portant sur les monnayages turons et carnutes (Université de Tours). Les quelques commentaires qui suivent sont issus d'informations inédites et en cours d'analyse, aimablement communiquées par l'auteur.

#### 3.2.3.1. Données générales

Un corpus conséquent de monnaies gauloises a pu être rassemblé, avec 1 737 exemplaires au total à Orléans, dont 1 217 ont pu être identifiées : elles appartiennent selon une majorité écrasante, avec 1 137 pièces (soit 93,4 %) au monnayage local (Fig. 204).

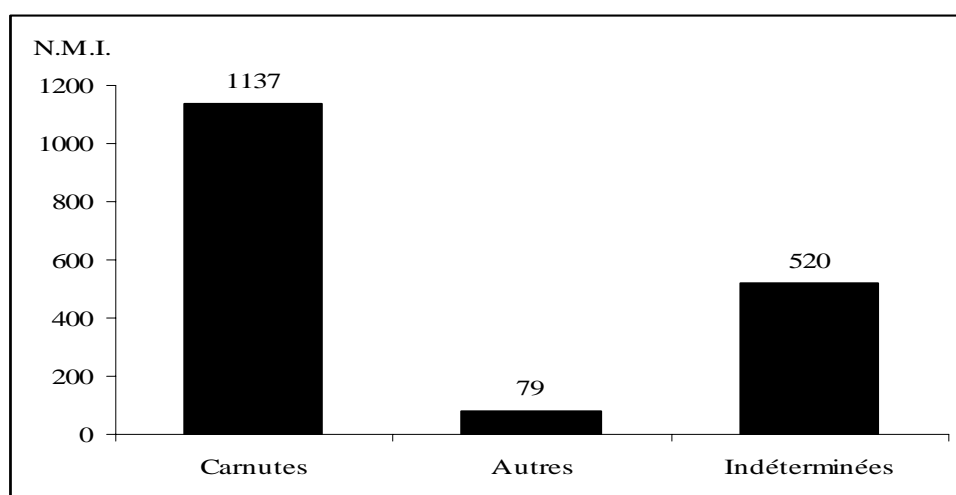


Figure 204 : répartition des effectifs globaux des monnaies gauloises d'Orléans, (d'après des informations de M. Troubaday).

<sup>63</sup> L'étude du mobilier céramique de la tombe à glaive gallo-romaine précoce de la nécropole de Ronchin (Nord), et notamment l'identification de leur provenance (neuf des dix vases proviennent manifestement du Val-de-Loire) laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un auxiliaire gaulois originaire du secteur carnute et gratifié par Rome de terres peu peuplées du nord après leur prises à l'ennemi. Il serait décédé peu de temps après son installation (DERU 1999).

L'examen des 79 monnaies attribuables aux autres territoires gaulois montre que la circulation monétaire n'est en rien proportionnelle avec les importations de céramiques. Malgré la présence de nombreuses importations en provenance du nord du Massif Central, les monnaies ne circulent que très secondairement entre ces différents territoires. *A contrario*, M. Troubady signale 15 monnaies carnutes à Bibracte, 19 à Levroux chez les Bituriges, 22 (sur 190) à Amboise (Turon), 10 chez les Sénon (informations personnelles).

Il est remarquable de constater qu'avec respectivement 25 et 21 monnaies, le Bassin Parisien (potins à la légende « MA ») et la Loire moyenne (potins à la « tête diabolique »), concernent surtout la phase ancienne de l'occupation. Ils sont prépondérants dans les effectifs, alors même que les monnayages au centre de la Gaule sont quasi inexistantes sur le site (Fig. 205) : ceci qui est en opposition avec les flux des importations, principalement originaires du nord du Massif central.

Ce phénomène renforce l'aspect fermé de la circulation monétaire et renforce le pouvoir local qui interdit manifestement l'usage de tout autre pièce de les siennes en exerçant un strict contrôle de la masse monétaire en circulation sur le site (GRUEL 2002 : 206-207).

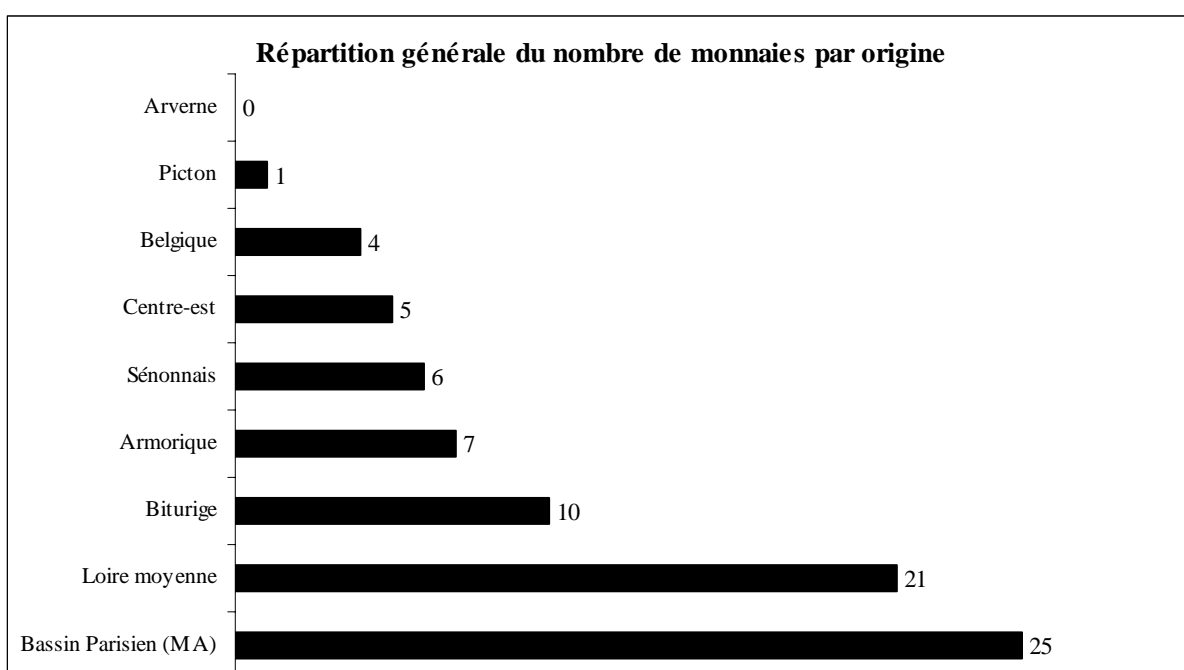


Figure 205 : répartition des monnaies (potins et bronzes frappés) découvertes à Orléans par secteur d'émission.

### 3.2.3.2. Chronologie des monnaies

Dès l'horizon 1, daté de La Tène C2, grâce à la présence de variantes de fibules de Mötschwil, des potins sont présents, à raison de six exemplaires dénombrés. Quatre d'entre eux ont pu être identifiés. Ils correspondent, aux types BN6219/6220 « au croissant » (3 exemplaires) et BN6151 « à l'aigle » (1 exemplaire).

L'apparition et la circulation de potins dès La Tène C2, est loin d'être un phénomène généralisé pour une période aussi haute. Elle est par ailleurs attestée pour la série LT5284/5314, au taureau chargeant à la légende « MA » : leur chronologie haute est confirmée par leur présence exclusive sur le site de Fontenay-en-Parisis « La Lampe » (12 exemplaires), comme sur le site de Bobigny « La Vache à l'Aise » (17 exemplaires) ou encore dans des contextes de la transition La Tène C1/C2

(MARION 2004 ; GRUEL, HASELGROVE 2006 : 129). Il en est de même pour le type LT9180 « au sanglier et à la tête coupée », qui se retrouve souvent associé au type précédant et le type LT9155, dont la diffusion est essentiellement centrée sur la Haute-Seine (BULARD, DROUHOT 2002 : 10).

Il en est de même pour les séries LT7388/7405, associées à des fibules à pied rattaché sur l'arc, des bracelets en verre bleu translucide à fond jaune, des perles bleues à décor spiralé jaune et un pontet de fourreau d'épée caractéristique de La Tène C2 (LAMBOT 2002b : 130-134).

Potin	Horizons									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
BN 6219/6220 « aux croissants »	3	2	1	2						
BN 6151 « à l'aigle »	1					1				
BN 6151/6156 « à l'aigle »			1			1				
BN 6151/6159 « à l'aigle »				2						
BN 6157 « à l'aigle »			1							
tête diabolique classe VIII			1				1			
BN 6157/6159 « à l'aigle »				1						
LT 7417/7445				1						
« au quadrupède et globules »				1						
LT 4628 (SELESV?)							1			
indéterminé	2		1			3	1		1	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Bronze	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
LT 6140/6147 à l'aigle				1						
LT 6147 à l'aigle			1			1				1
LT 6088/6108 « à l'aigle »			1		1	2	2			
LT 6108 « à l'aigle »						1	1			
LT 6088 « à l'aigle et à l'aiglon »							3			
LT 6132 « à l'aigle »						1				
LT 6117 « à l'aigle »						1	2			
LT 6117/6132 « à l'aigle »							1			
LT 6370 (CAMBIL)							2			
BN 10308/10309 (ATOIAM)							1			
LT 6361 TOVTOBOCIO/ATEPILOS			1							
indéterminé				1	4	10	9	1	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

Figure 206 : effectifs des monnaies par type et par horizon (exprimé en N.M.I.).

Les bronzes frappés apparaissent timidement dans les ensembles à partir de l'horizon 3, avec trois exemplaires dénombrés. Cet horizon, antérieur à l'apparition des fibules de Nauheim (attestées à partir de l'horizon 4), est daté de La Tène D1a récente. Les bronzes sont peu nombreux dans ces ensembles mais on y remarque des exemplaires de la série LT6088/6108 et peut-être un LT6147, dont l'identification reste incertaine en raison de l'état de conservation.

Quand à l'exemplaire épigraphe, LT6361 « TOVTOBOCIO/ATEPILOS », il semble particulièrement précoce dans son contexte. Selon les données de M. Troubady, il s'agit d'un type rare, douze exemplaires sont dénombrés à Amboise, un dans le Loiret et deux dans le secteur de Vendôme (Loir-et-Cher). S'agissant de découvertes anciennes, dont les contextes restent mal connus et en l'absence d'élément de datation par ailleurs, leur attribution à une période aussi haute reste sujette à caution. Comme me le souligne M. Troubady, une datation antérieure aux années 60-40 av. J.-C. pour une monnaie historiée, dont aucun prototype n'est connu, paraît fallacieuse. Le niveau de

remblais d'où provient la monnaie orléanaise est située dans une zone remaniée par les occupations postérieures, une intrusion est tout à fait probable et invite à la prudence.

L'état de conservation des monnaies de l'horizon 5, période au cours de laquelle un atelier est attesté sur le site de la Charpenterie, ne permet malheureusement aucune identification. Avec l'horizon 6 apparaît le type LT 6117/6132, relativement fréquent à Orléans, avec 24 exemplaires (Fig. 207).

	ORLÉANS	SAUMERAY	CHARTRES	FORT-HARROUARD
<i>Effectif total (en contexte)</i>	<b>582</b>	<b>392</b>	<b>400</b>	
<b>Potins</b>	<b>203</b>	<b>248</b>	<b>93</b>	
BN 6151-6157 « à l'aigle »	<b>79</b>	7	-	-
BN 6219/6220 « aux croissants »	<b>31</b>	2	3	-
Lyon 714-731 tête diab., cl. II à VIII	6	<b>31</b>	4	3
BN 6284-6294/ Lyon 818 « Swastika »	-	<b>19</b>	1	-
LT 6377 SNIA « au loup »	-	-	-	<b>24</b>
<b>Bronzes frappés</b>	<b>379</b>	<b>144</b>	<b>327</b>	
LT 6088-6108 « à l'aigle »	<b>130</b>	2	10	-
LT 6117-6132 « à l'aigle »	<b>24</b>	-	6	-
LT 6140-6147 « à l'aigle »	<b>27</b>	1	2	1
Bronzes au loup	-	17	22	<b>52</b>
TASGETIOS	3	-	9	
PIXTILOS	6	9	<b>13</b>	

Figure 207 : comparaison des séries monétaires dominantes sur les principaux sites du territoire carnute (Orléans et Chartres : d'après des informations inédites de M. Troubady, Saumeray : voir GRUEL *et al.* 2006, Fort-Harrouard : FISCHER 1981).

### 3.2.3.3. Fréquence et répartition des séries monétaires

Plusieurs centres de production monétaire sont reconnus régionalement, notamment à Orléans (MASSAT *et al.* 2002) et au Fort-Harrouard (FISCHER 1981) ou fortement pressentis comme à Saumeray. Ils témoignent d'un morcellement du pouvoir politique dans ce territoire, peut-être à l'échelle de *pagus* (Fig. 207) :

Les types prédominants à Orléans (BN 6151-6157, LT 6088-6108) sont quasi absents par ailleurs, tandis que les types Lyon 714-731 et Lyon 818 (« à la swastika ») de Saumeray et le type LT 6377 « SNIA » du Fort-Harrouard sont exceptionnels en dehors de ces sites.

De même, les monnaies à l'aigle et à l'amphore, à la légende CATAL connaissent une répartition essentiellement centrée sur le nord du Loiret et dans les Yvelines et notamment à Bennecourt (BOURGEOIS 1999). Une occurrence est inventoriée à Chartres, une autre à Orléans (information M. Troubady). Quelque soit la signification de cette figuration sur les monnaies, d'ordre commercial (OLMER 2002 : 297) ou à des fins politico-religieuses (POUX 2004 : 358-359), on constate que cette répartition spécifique apparaît plus en relation avec les circulations commerciales sur le cours de la Seine, et non la Loire.

Les monnaies de PIXTILOS, frappés dans les années 40-30 av. J.-C. (SCHEERS 1979), apparaissent plus largement sur le territoire : ils suivent le même schéma de décloisonnement des



diffusions observées à travers les mobiliers céramiques postérieurement à la Conquête, qu'elles soient d'origine régionale ou importées.

L'examen d'ensemble des séries monétaires attribuées aux Carnutes fait apparaître l'absence totale de perméabilité au sein du territoire. Ces données réaffirment pleinement celles perceptibles au travers du mobilier céramique et des pratiques funéraires.

### **3.2.4. Conclusion : un territoire bipolaire**

La confrontation de ces différentes données permet de scinder le territoire carnute en deux entités culturelles distinctes, à La Tène D1 (**Fig. 208**).

En premier lieu, les importations d'amphores semblent suivre les cours d'eau principaux, la Loire au sud, et la Seine, au nord, ainsi que leurs affluents (**Fig. 179**). Outre les aspects socioculturels, qui traduisent un choix délibéré d'adoption ou non d'un répertoire influencé par les apports et les contacts avec des populations exogènes, les formes du répertoire indigène manifestent en elles-mêmes des différences notables entre les sites du nord du secteur et les sites méridionaux.

On constate en effet que le gobelet-tonnelet de type 161a est essentiellement diffusé dans la partie méridionale du territoire, jusqu'à Saumeray (**Fig. 88**), tandis qu'au nord, les coupes carénées sont nettement plus nombreuses, à l'exemple du site de Saumeray. Cette forme se rencontre par ailleurs de façon récurrente en secteur sénon (SÉGUIER 1998 ; 2002), avec lequel le secteur nord-carnute entretient des relations plus soutenues, peut-être facilitées par les voies fluviales, comme la Seine et ses affluents (notamment le Loing et l'Eure).

De même, les données funéraires montrent que la pratique de l'incinération associée à des dépôts de mobiliers calcinés prédomine dans la partie septentrionale, tandis que la partie méridionale est caractérisée par l'inhumation et le dépôt d'animaux emblématiques dans les espaces funéraires. La zone « tampon » est illustrée par le site de Saumeray où l'inhumation et l'incinération semblent se côtoyer.

En matière de numismatique, on constate que la répartition par type reste cloisonnée et essentiellement distribuée dans les environs proches de leur point d'émission supposé pour certaines séries. L'apparition précoce des potins sur le site de *Cenabum* n'est sans doute pas uniquement en relation directe avec une utilisation dans un cadre économique, mais elle pourrait s'inscrire dans l'affirmation d'un pouvoir politique local (GRUEL 2002 : 210-211).

D'après les données matérielles, tant céramiques, funéraires que numismatique, il est possible de situer la limite entre ces deux entités dans le secteur de Saumeray à l'ouest, en passant par le site d'Allaines-Mervilliers, jusque vers la source du Loing à l'est (**Fig. 209**).

Dès le lendemain de la Conquête, les verrous observés par le biais de la culture matérielle semblent sauter et conduisent à une plus large diffusion des mobiliers (**Fig. 210**).

La situation a cependant dû être fluctuante, évoluant au gré des alliances ou des conflits d'intérêts, puisque cette limite ne correspond en rien à celle de la fin du IIIe s. ap. J.-C., qui passe selon une ligne transversale reliant grossièrement Étampes à Montrichard (**Fig. 210**).

En terme d'occupation, il semble que l'on puisse en outre distinguer deux pôles majeurs dans ce territoire : *Autricum* / Chartres au nord, se distingue par l'existence du vaste sanctuaire de Saint-Martin, de plus de 316 m de longueur (SELLÈS 2001b), qui signale la présence d'une puissance religieuse de première importance, et *Cenabum* / Orléans au sud, qui s'affirme comme le siège d'une puissance politico-économique. L'absence de perméabilité (notamment en matière numéraire) entre la partie nord et la partie sud du territoire laisse préjuger deux zones politiquement indépendantes.

La division politique et administrative du territoire carnute en deux *Civitas*, la *civitas Carnutum*, avec Chartres / *Autricum* pour capitale au nord et la *civitas Aurelianorum*, avec Orléans / *Cenabum* pour capitale au sud, à la fin du III<sup>e</sup> / début IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., entérinerait donc une situation effective depuis le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

	<b>Groupe septentrional</b>	<b>Groupe méridional</b>
<b>Axes commerciaux</b>	Bassin de la Seine	Bassin de la Loire
<b>Céramiques</b>	Décors lissés Coupes carénées Bols indigènes (type 161b) Pots à cuire spécifiques	Gobelets-tonnelets (type 161) Décors estampés Jattes à profil en S, Bols Lamb.31/33 Céramiques Besançon Céramiques peintes
<b>Pratiques funéraires</b>	Incinération majoritaires Epanchages de mobilier calciné Enclos funéraires	Inhumations exclusives Dépôts de faune -
<b>Monnaies</b>	? Monnaies épigraphes Bronzes au loup TASGETIOS PIXTILOS	Potins Peu de monnaies épigraphes Bronzes à l'aigle - PIXTILOS

Figure 208 : aperçu des caractéristiques spécifiques des deux entités culturelles perceptibles dans le territoire des Carnutes (et annexe 10).

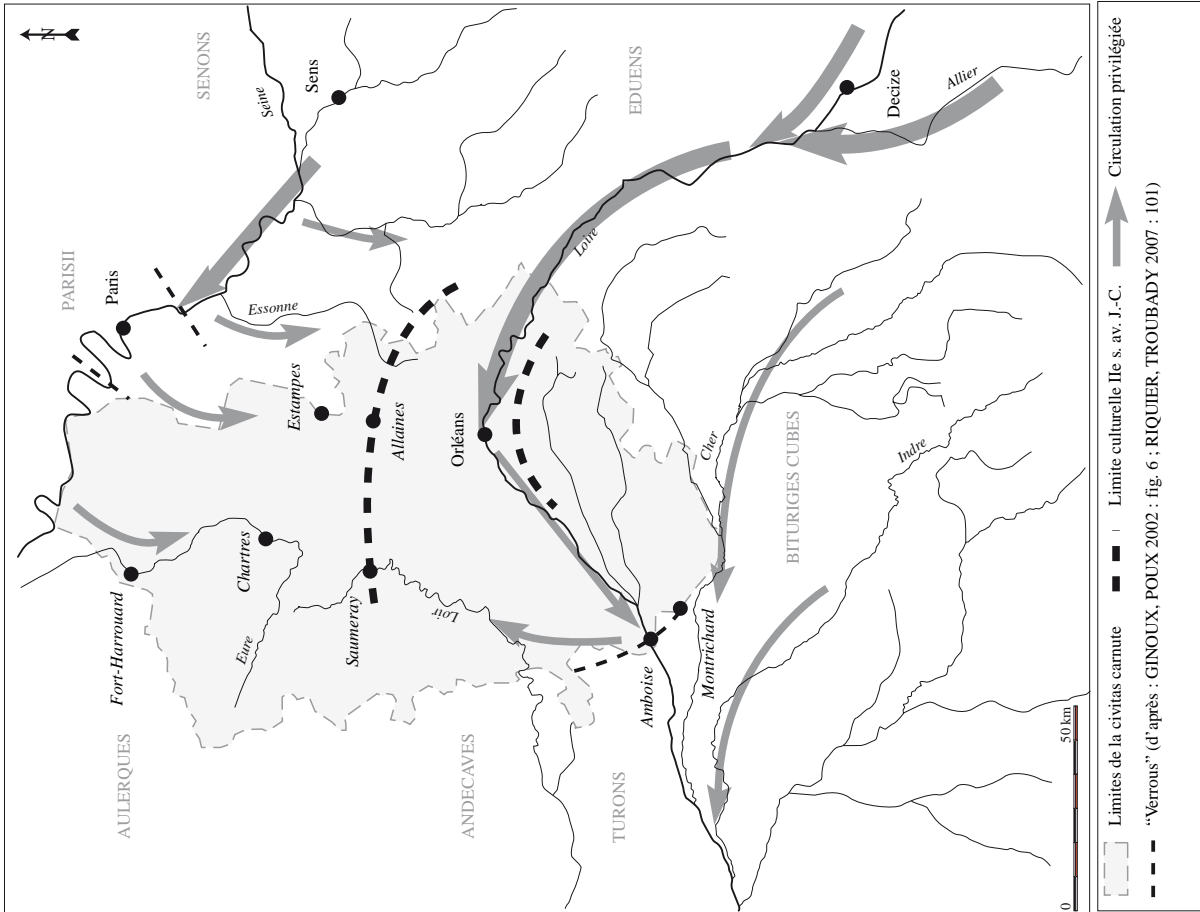


Figure 209 : limites des groupes culturels (pointillés) et flux principaux de mobiliers perceptibles au sein du secteur carnute, aux Ile et 1er s. av. J.-C. (la largeur des flèches est proportionnelle à l'importance des flux).

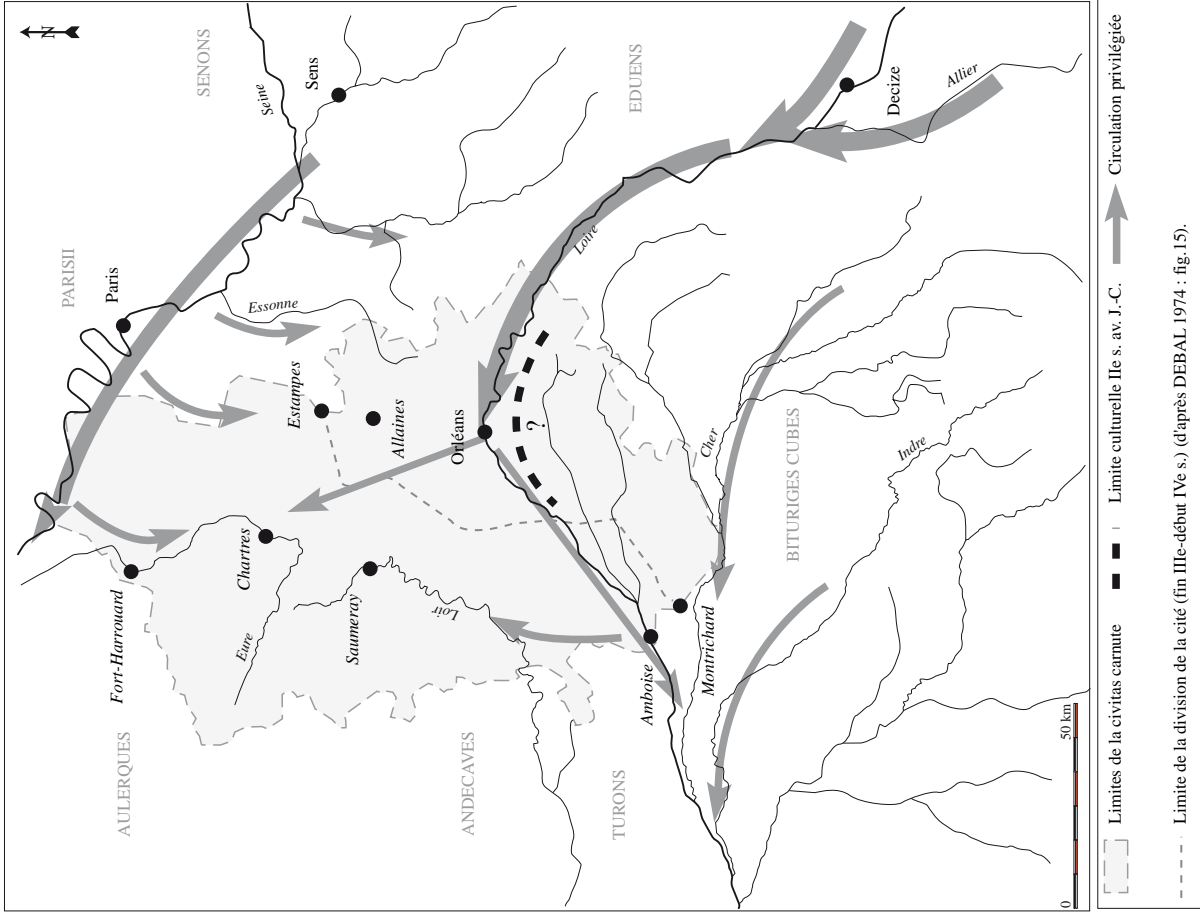


Figure 210 : situation perceptible au lendemain de la Conquête (seconde moitié du 1er s. av. J.-C.). Les mobiliers circulent plus largement (pour le secteur des Parisii, limotrophe au secteur d'étude : cf. DECHEZLEPRETRE 2002 ; 2005).

## CONCLUSION

La chronologie fine établie à partir de l'analyse du mobilier de *Cenabum* permet de suivre l'émergence et l'évolution de ce site, depuis ses origines. Dix horizons chronologiques ont pu être définis, mais certains peuvent être regroupés pour souligner les trois périodes principales de l'évolution de cette occupation.

La première correspond à l'émergence de cette agglomération, qui se situe dans une période antérieure à la conquête de la Narbonnaise (Horizons 1 à 3). Les prémices de l'occupation gauloise d'Orléans semblent remonter à La Tène C1, d'après les quelques éléments matériels recueillis sur le site de la Place de Gaulle. Dès La Tène C2, l'occupation prend une réelle ampleur, puisque l'ensemble des fouilles a livré du mobilier et des structures, sur une étendue estimée entre 20 et 25 d'hectares, ce qui place indubitablement le site dans le cortège des habitats groupés contemporains.

Les surfaces explorées restent limitées et ne permettent pas, à ce jour, d'en préciser l'organisation spatiale. On constate cependant que l'emplacement et l'orientation des bâtiments, qui apparaissent à la fin de La Tène D1a, est encore respectée jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C. L'espace semble donc contraint, probablement par un système parcellaire. Les activités domestiques et artisanales se situent sur le versant sud, l'espace funéraire est implanté près du sommet du coteau, à plus de 400 m. Cette organisation, définie dès cette période, relève d'une action collective et coordonnée. Les modalités et la nature d'une éventuelle tutelle politique qui présiderait à cette organisation restent à déterminer.

L'occupation domestique associée aux activités artisanales, se développe essentiellement sur le versant du coteau, jusqu'au plus près de la rive nord de la Loire : c'est donc avant tout l'accès aux potentialités économiques et les contacts commerciaux engendrés par le fleuve qui sont recherchés. De fait, dès La Tène C2, les importations de mobilier sont abondantes et elles ne cessent d'augmenter par la suite. Elles proviennent essentiellement du nord du Massif Central.

La seconde période regroupe les horizons 4 à 6. Pendant celle-ci l'agglomération prend d'avantage d'importance. Les données matérielles (atelier monétaire, construction du pont, et brusque augmentation des importations) permettent d'entrevoir ou d'évoquer l'existence d'un pouvoir politique fort au début du Ier s av. J.-C.

Le faciès particulier du mobilier, composé de nombreuses importations et fortement imprégné d'influences méditerranéennes et gauloises, est révélateur d'une population habituée aux contacts avec des populations étrangères.

À l'aube de la Conquête, l'examen de la distribution du mobilier archéologique, à l'échelle du territoire, révèle l'absence de diffusion des biens importés en dehors de *Cenabum*. Les mobiliers qui circulent par la Loire sont consommés sur place, à leur point de déchargement. Le vin et les céramiques de type Besançon, transitent selon des circuits de diffusion étroitement liés au fleuve, suivant un schéma de distribution qui paraît dirigé par le peuple producteur et dans lequel l'agglomération ne semble pas jouer un rôle prépondérant, au vu de leur répartition dans le territoire. De même, les productions locales de céramiques peintes et de céramiques dorées au mica, inexistantes en dehors de ce site, semblent spécifiquement destinées à la population locale.

Par ailleurs, les autres sites du territoire livrent des produits manufacturés (résidus de métallurgie et notamment de forge) dans des proportions équivalentes à celles de *Cenabum*. Aucun élément matériel recueilli sur les établissements ruraux situés en périphérie ne permet d'évoquer un pôle de redistribution. Tout ceci confère à *Cenabum* une spécificité qui ne se retrouve pas sur les autres sites du territoire.

D'un point de vue archéologique, les relations *oppidum*/campagne apparaissent donc pour le moins limitées. Le modèle économique théorique sur les relations bilatérales *oppidum*/campagnes proposé pour les grands *oppida*, tel que le Titelberg, ne saurait donc être appliqué au cas de l'*oppidum* de *Cenabum* (METZLER 1995). Si on perçoit bien le rôle centralisateur de l'*oppidum*, notamment au travers des importations, ses fonctions redistributrices théoriques demeurent intangibles. À l'aube de la Conquête, ce site se présente comme le siège d'un pouvoir économique et sans doute politique dont l'influence et le rayonnement semblent strictement local et dont le développement apparaît indépendant de celui des autres sites carnutes.

Le choix de ce site comme point de ravitaillement des légions, lors de la Conquête, a sans doute été dicté par sa position stratégique, la présence des infrastructures (notamment le pont), ainsi que les liens commerciaux entretenus avec la Gaule centrale, probablement facilité par la collaboration d'une partie des élites (locales ?), à l'image de l'attitude de Tasgetios. À cette période, un certain nombre de mobiliers typés (marmites tripodes, plats à enduit interne, mortiers et lampes), généralement associés à des *militaria*, semblent spécifiquement destinés à une population fortement romanisée et greffée à la population locale, que l'on pourrait identifier aux légions, voire aux négociants installés dans la place, selon César (*B.G.*, VII, 3).

La dernière période regroupe les horizons 7 à 10. Au lendemain de la Conquête, des « verrous » semblent avoir sautés dans l'organisation et la distribution des mobiliers. On constate une homogénéisation des répertoires céramiques, à l'échelle du nord de la Gaule, et une diffusion plus large, qui pénètrent jusque dans les campagnes. On assiste à un décloisonnement des distributions. Ce n'est qu'alors que *Cenabum* semble devenir un véritable « port de commerce ». Ce point de rupture de charge, sur la Loire, apparaît alors comme un relais fluvial privilégié, redistribuant les marchandises vers le nord, jusqu'à Chartres et probablement au-delà.

Le fonctionnement centralisateur de *Cenabum* semble se dissoudre, à la suite de l'anéantissement de sa population par les légions de César. Le commerce se fonde désormais sur des principes marchands, qui semblent passer outre des prérogatives strictement locales, et dont l'ampleur implique un plus grand nombre d'acteurs (dont les producteurs ?). D'après les éléments matériels, il est fort probable qu'elle ait été orchestrée par des Romains ou des Gaulois fortement romanisés, installés dans la place à la suite de la Conquête.

À l'échelle de la cité, deux entités culturelles se distinguent, au regard des éléments céramiques, numismatiques et funéraires disponibles, qui présume deux zones politiques indépendantes.

De même, sa configuration apparaît tout à fait singulière par rapport aux autres cités (GARCIA, VERDIN 2002 ; FICHTL 2000). Elle se caractérise par la présence de deux *oppida* principaux, d'étendues inégales et à vocation spécifique.

Situé à l'extrémité méridionale du territoire, l'*oppidum* de *Cenabum*/Orléans est manifestement régi par la dimension avant tout économique qui prévaut dès La Tène C2. Son étendue, comme son influence, semblent limitées. *Cenabum* constitue une exception au sein du territoire carnute. Il se distingue par bien des aspects, au premier rang desquels se placent les répertoires céramiques, composés d'une forte proportion de mobilier importé ou influencé par les productions méditerranéennes, depuis le IIe s. av. J.-C. Ceci confère à ce site un statut privilégié. Base stratégique du ravitaillement pour les armées césariennes, l'*oppidum* devient un point de rupture de charge, un site relais du commerce sud-nord au lendemain de la Conquête, mais n'accède au statut de capitale de cité qu'à la fin du IIIe ou au début du IVe s. ap. J.-C.

À l'autre extrémité du territoire prend place l'*oppidum* d'*Autricum*/Chartres, dont la surface enclose couvre plus de 200 ha. Son origine reste très mal connue, mais apparaît plus tardive que celle de *Cenabum*, d'après le faciès monétaire dominé par les bronzes épigraphes. Même si l'origine du vaste sanctuaire de Saint-Martin reste mal datée à ce jour, sa seule présence désigne une ville où le caractère religieux semble primordial.

De même, le faciès de consommation de l'importante agglomération ouverte de Saumeray, malgré une capacité économique comparable à celle de *Cenabum* – si l'on en croit les quantités d'amphores, de monnaies et d'armes découvertes sur le site – désigne une population nettement plus « conservatrice » et attachée aux valeurs ancestrales d'une aristocratie guerrière vénérée qui semble bien à l'origine du site. Le conservatisme culturel des élites a manifestement contribué à maintenir le répertoire indigène traditionnel.

On constate par ailleurs que ce secteur nord englobe une forte concentration de sanctuaires d'origine gauloise, comme celui de Jouars-Ponchartrain, Bû, Senantes, Condé-sur-Vesgre ou encore Bennecourt (BOURGEOIS 1999 : fig. 140).

Les données concernant la période de l'émergence de cette cité (IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) se heurtent largement aux lacunes de la documentation archéologique. Dans le domaine funéraire, on constate cependant que la quasi-absence de tombes à armes du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (une occurrence à Chevilly), la distingue de ses voisins Sénonis et *Parisii*. Elle donnerait l'image d'une cité qui prend place dans un contexte peut-être moins belliqueux que ses voisins (MARION 2004 : 350). Le constat est identique pour les tombes de La Tène finale, d'une façon générale dépourvues d'arme ou d'amphore, que ce soit sur les établissements ruraux ou sur les habitats groupés, qui révèlent une frange de la population qui n'appartient pas aux élites, pourtant mentionnées dans les textes.

Si l'on considère la production monétaire comme la marque d'une autonomie politique, son apparition, aussi bien à *Cenabum* qu'à Saumeray, remonte à La Tène C2. Ce site se place donc parmi les premiers secteurs qui frappent et utilisent la monnaie, comme certains sites des *Parisii* (Bobigny, Fontenay-en-Parisis) et des Rèmes (Acy-Romance). Cet aspect novateur est également corroboré par les techniques de fabrication des céramiques, pour lesquelles l'utilisation du tour rapide est prépondérante dès La Tène C2.

À l'aube du développement du grand commerce, la carte de répartition des amphores de type gréco-italique illustre la place prépondérante tenue par *Cenabum* lors des premières importations de vin en Gaule, au même titre que certains autres sites privilégiés, comme Lyon, Paule, Levroux, Amboise, Châteaumeillant et les sites de la plaine de la Limagne comme Aulnat et Le Pâtural (POUX 2004 : fig. 114), à la veille de l'émergence de l'empire éduen (OLMER 2002 : 295-296). Il en est de même, à l'aube de la Conquête, pour les amphores hispaniques.

Les richesses de cette cité (territoire fertile situé entre Loire et Seine, position médiane sur le cours de la Loire, centre politico-religieux de la Gaule selon César), ont peut-être, finalement, joué en sa défaveur au moment du développement du grand commerce, puisque la cité est située en seconde ligne des importations, filtrées et contrôlées par de puissants peuples tels que les Arvernes puis les Éduens, entraînant ainsi des divisions d'intérêt économique et sans doute politique, particulièrement exacerbées au moment de la Conquête.

## BIBLIOGRAPHIE

Les articles et les ouvrages sont classés par ordre alphabétique des auteurs et chronologique par année de parution, selon les normes de la *Revue Archéologique du Centre de la France*.

*Abréviations :*

AFÉÂF : Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer  
ARÂFA : Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne  
BSAHO : Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais  
BSAB : Bulletin de la Société Archéologique de Beaugency  
BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique Française  
BSR : Bulletin Scientifique Régional  
DAF : Document d'Archéologie Française  
DAM : Document d'Archéologie Méridionale  
DARA : Document d'Archéologie de Rhône-Alpes  
DFS : Document Final de Synthèse (consultables dans les SRA de la région concernée)  
FAL : Fédération Archéologique du Loiret  
MSAC : Mémoire de la Société Archéologique Champenoise  
RACF : Revue Archéologique du Centre de la France  
RAE : Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est  
RAL : Revue Archéologique du Loiret  
RAN : Revue Archéologique de Narbonnaise  
RAO : Revue Archéologique de l'Ouest  
RAP : Revue Archéologique de Picardie  
SAMO : Service Archéologique Municipal d'Orléans  
SFÉCAG : Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule.  
SRA : Service Régional de l'Archéologie

-----  
ADAM 2002

Adam A.-M. – Les passoires dans le monde celtique : formes, origine, usage, *in* : MÉNIEL, LAMBOT 2002 : 143-156.

ADRIAN 2001

Adrian Y.-M. – La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements, *RAO*, 18 : 95-143.

AGACHE 1976

Agache R. – Les fermes indigènes d'époque pré-romaine et romaine dans le bassin de la Somme, *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 3, Amiens : 117-138.

AGACHE 1978

Agache R. – *La Somme pré-romaine et romaine*, Mém. Soc. Antiquaires de la Picardie, série 4, 24, Amiens.

ALLAIN 1981

Allain J. – Le Vergobret des Bituriges à *Argentomagus*, *RACF*, 32, 3-4 : 11-32.

ALMGREN 1913

Almgren O. – Fibules d'Alésia et de Bibracte : deux dates fixes dans l'Histoire de la fibule en Gaule, *Opuscula Arch. Oscari Montelio septuagenario dedicat*, Holmiae, Haeggstroem : 241-248.

AMELIN, CHARTRAIN 1993

Amelin P., Chartrain A. – Présentation d'un atelier augusto-tibérien à Gièvres (Loir-et-Cher) : *terra nigra*, commune et Besançon, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Versailles* : 225-238.

ARCELIN, ARCELIN-PRADELLE 1981

Arcelin P., Arcelin-Pradelle C. – Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie, *DAM*, 4 : 189-192.

ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998

Arcelin P., Tuffreau-Libre M. (dir.) – *La quantification des céramiques, conditions et protocole*, Actes de la table-ronde du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), Bibracte 2.

ASKLUND 1972

Asklund J. – Découverte d'un site de l'Âge du Fer à Beaugency, *BSAB*, 1-2 : 2-3.

- AUBOURG *et al.* 1993  
Aubourg V., Josset D., Joyeux P., Ruffier O. – *Blois (Loir-et-Cher), Cour du Château, Rapport d'opération*, SRA Centre, Orléans.
- AUBOURG, JOSSET 1994  
Aubourg V., Josset Di. – Fréteval (Loir-et-Cher), *Déviation de Fontaine, R.N. 10, Rapport d'opération*, SRA Centre, Orléans.
- AUGIER, MOIRIN 2001  
Augier L., Moirin A. – Des tombes laténiennes à l'origine d'une nécropole antique, la fouille du « Chemin de la Rottée », 1991-1997, *in* : BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 2001 : 59-73.
- AUGIER *et al.* 2007  
Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y., Orengo L., Riquier S. – La France centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry, Orléanais), *in* : MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007 : 117-176.
- AULAS 1988  
Aulas C. – Les amphores, *in* : VAGINAY, GUICHARD 1988 : 87-91.
- BARAT 1993  
Barat Y. – Que peut-on savoir des productions de l'Est parisien ?, *in* : DUFAÏ 1993 : 143-153.
- BARAT 1999  
Barat Y. – La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines), *RACF*, 38 : 117-167.
- BARATIN 1977  
Baratin J.-F. – Les découvertes faites sur le chantier des Halles d'Orléans de 1973 à 1975, *BShAO*, nouvelle série, VII, 47 : 37-40.
- BARAY 2004  
Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table-ronde du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001), *Bibracte* 9.
- BARRAL 1994  
Barral P. – *Céramiques indigènes et faciès culturel à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de Doctorat de l'Université de Franche-Comté, Besançon.
- BARRAL 1998  
Barral P. – Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *in* : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 367-384.
- BARRAL 2002  
Barral P. – Quelques traits remarquables de la composition et de l'évolution du vaisselier céramique de La Tène finale en pays éduen, *in* : MÉNIEL, LAMBOT 2002 : 157-165.
- BARRAL 2003  
Barral P. – Céramique indigène et groupes culturels. La Bourgogne et ses marges à La Tène finale, *in* : PLOUIN, JUD 2003 : 353-374.
- BARRAL, HUET 1998  
Barral P., Huet N. – L'artisanat céramique, *in* : GRUEL K., VITALI D. (éd.) – *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherche (1984-1995)*, *Gallia*, 55, 1998 : 63-73.
- BARRAL, JOLY 2002  
Barral P., Joly M. – Aspects des céramiques augustéennes dans le Nivernais, *in* : MARANSKI, GUICHARD 2002 : 249-266.
- BARRAL *et al* 1998  
Barral P., Colin A., Gruel K., Lunginbühl Th., Olmer F., Schertlein O. – Les faciès de circulation du mobilier, *in* : GRUEL, VITALI 1998 : 88-130.
- BARRAL, GUILLAUMET, NOUVEL 2002  
Barral P., Guillaumet J.-P., Nouvel P. – Les territoires de la fin du l'Âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins. Problématiques et éléments de réponse, *in* : GARCIA, VERDIN 2002 : 271-296.
- BARRAL, VIDEAU 2005  
Barral P., Videau G. – Authumes « Le Tertre » (Saône-et-Loire), faciès matériel d'un établissement de la basse vallée du Doubs, *in* : KAENEL, MARTIN-KILCHER, WILD 2005 : 199-208.
- BARRAL, VAXELAIRE, VIDEAU 2005  
Barral P., Vaxelaire L., Videau G. – Besançon au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *in* : KAENEL, MARTIN-KILCHER, WILD 2005 : 171-197.
- BARTHÉLÉMY-SYLVAND 2005  
Barthélémy-Sylvand C. – *Les amphores de la moyenne vallée de la Loire, Commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons (III<sup>e</sup> s. av. – Ve s. ap. J.-C.)*, thèse de Doctorat, Paris, 3 vol., 1260 p.



- BARTHÉLÉMY -SYLVAND, CHAMBON, COUVIN 2005  
Barthélémy-Sylvand C., Chambon M.-P., Couvin F. – Les amphores ligériennes en Région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Blois* : 159-176.
- BATIGNE-VALLET 2001  
Batigne-Vallet C. – Les répercussions de la fondation d'une colonie romaine sur la fabrication de céramique à feu : l'exemple de Lyon-*Lugdunum*, in : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 2001 : 201-214.
- BATS 1988  
Bats M. – *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 – v. 50 av. J.C.) ; modèles culturels et catégories céramiques*, 18<sup>e</sup> suppl. à la RAN, éd. CNRS, Paris.
- BATS 1994  
Bats M. – La vaisselle culinaire comme marqueur culturel : l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande Grèce (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), in : *Terre cuite et société : la céramique, document technique, économique, culturel*, Actes des 14<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (21-23 octobre 1993), Juan-les-Pins, PCDA : 407-424.
- BATS 1996  
Bats M. – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I<sup>er</sup> s. av. – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), la vaisselle de cuisine et de table*, Actes des journées d'étude organisé par le centre Jean Bérard et la Soprintendenza archeologica per le province di Napoli et Caserta (Naples 27-28 mai 1994), Naples, coll. du centre Jean Bérard, 14.
- BATS 2007  
Bats M. – L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne, *Actes de la table-ronde de Budapest* (17-18 juin 2005), *Bibracte 12/3* : xx.
- BAUDOUX 1996  
Baudoux J. – *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, DAF, n°52, Paris.
- BAYARD, COLLART 1996  
Bayard D., Collart J.-L. (dir.) – *De la ferme indigène à la villa romaine*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque de l'Association AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *RAP*, 11<sup>e</sup> n° spécial, Châlons-sur-Marne.
- BELLET *et al.* 1999  
Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A., Krausz S. (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, 1, 17<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Tours.
- BENOÎT 1957  
Benoît F. – Typologie et épigraphie amphoriques : les marques de *Sestius*, *Revue des Études ligures*, XXIII : 247-285.
- BENOÎT 1961  
Benoît F. – *L'épave du Grand Congloué à Marseille*, Paris, CNRS, 14<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*.
- BERTRAND, MAGUER 2007  
Bertrand I., Maguer P. (dir.) – *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Catalogue d'exposition du Musée de Chauvigny (15 mai-14 octobre 2007), Association des Publications Chauvinoises, Mémoire XXX, Chauvigny.
- BESSOU 1976  
Bessou M. – Étude des vestiges de La Tène découverts à Roanne. Fouille de l'institution Saint-Joseph, Roanne, *Centre d'études foréziennes*, Archéologie, 3.
- BLANCHARD *et al.* 2005  
Blanchard P., Carlier M., Chimier J.-P., Couvin F., Riquier S., Roy G. – *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Derrière le parc », rue du chanoine Carlotti. Redécouverte du cimetière antique de la « Haute-Cour », Rapport d'évaluation archéologique*, SRA Centre, Orléans.
- BLANCHARD, CHIMIER, RIQUIER 2006  
Blanchard P., Chimier J.-P., Riquier S. – Nouvelles considérations sur les espaces funéraires protohistoriques et antiques du site d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), in : *Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre*, I, 29<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Tours : 109-121.
- BLIN 1997  
Blin O. – Sanctuaire et occupation précoce dans l'agglomération antique de « La Ferme d'Ithe » à Jouars-Pontchartrain (Yvelines), *Bilan Scientifique des Yvelines*.
- BLIN 2001  
Blin O. – Un sanctuaire de *vicus* : Jouars-Pontchartrain (Yvelines), in : *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Étienne : 91-117.

Bobigny... 2004

Bobigny, trésor gaulois. 10 ans de fouilles archéologiques, *Journal de la ville de Bobigny*, Hors Série n°2, septembre 2004.

BOCQUET 1998

Bocquet A. (dir.) – *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer*, Actes du 119<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Amiens, octobre 1994), éd. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris.

BOLLA 1991

Bolla M. – Considerazioni sulla funzione dei vasi in bronzo tardorepubblicani in Italia settentrionale, in : FEUGÈRE, ROLLEY 1991 : 143-153.

BOUCHER 2003

Boucher T. – La sépulture à incinération augustéenne, in : Hubert-Pellier M., Cordier G., Boucher T. – *Le Véron. Géographie physique. Préhistoire et Protohistoire. Des Celtes aux Carolingiens*, Écomusée du Véron : 166-168.

BOURDAIS-EHKIRCH 1998

Bourdais-Ehkirch A. – Le mobilier céramique de La Tène, « Le Porteau », Saint-Germain-du-Puy (Cher), *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 135 : 3-18.

BOURGEOIS 1999

Bourgeois L. – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, DAF, n°77, Paris.

BOURGEOIS, DE CLERCQ 2003

Bourgeois I., De Clercq W – Une imitation en bois du mortier précoce Haltern 59, provenant de Zele (Flandre orientale, Belgique), *SFÉCAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 585-588.

BOUYER, BUCHSENSCHUTZ 1983

Bouyer M., Buchsenschutz O. – La chronologie du village celtique des Arènes à Levroux, in : COLLIS, DUVAL, PÉRICHON 1983 : 72-89.

BRAEMER, CLEUZIQU, COUDART 1999

Braemer F., Cleusiu S., Coudart A. (éd.) – Habitat et société, Actes des 19<sup>e</sup> rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (22-24 octobre 1998), APDCA, Antibes.

BRUNAUX 1996

Brunaux J.-L. (dir.) – *La chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord*, Actes du colloque de Ribemont-sur-Ancre, RAP, 3-4.

BRUNAUX, LEMAN-DELARIVE, POMMEPUY 1998 : 271-329.

Brunaux J.-L., Leman-Delarive G., Pommeputy C. (éd.) – *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (décembre 1997), RAP, 1/2.

BRUNAUX, GRUEL 1987

Brunaux J.-L., Gruel K. (dir.) – *Les monnaies gauloises découvertes en fouille*, Dossier de Protohistoire, 1, Errance, Paris.

BRUNAUX, MÉNIEL 1997

Brunaux J.-L., Méniel P. – *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, DAF, n°64, Paris.

BRUNET 1985

Brunet P. – Chartres (Eure-et-Loir), in : VILLES 1985 : 64-69.

BRYANT 2006

Bryant S. – *La Chapelle-Saint-Mesmin, Avenue des Grands Clos (Loiret)*, DFS, SRA Centre, Orléans.

BUCHSENSCHUTZ 1981a

Buchsenschutz O. (éd.) – *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée, l'évolution de l'habitat en Berry*, Actes du colloque de Levroux, Bouges-le-Château, 1978, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

BUCHSENSCHUTZ 1981b

Buchsenschutz O. – Le problème des structures semi-enterrées, méthodes d'approches, in : BUCHSENSCHUTZ 1981a : 37-44.

BUCHSENSCHUTZ 1981c

Buchsenschutz O. – L'apport des habitats à l'étude chronologique du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., in : *L'Âge du Fer en France septentrionale*, MSAC, 2, Reims : 331-337.

BUCHSENSCHUTZ 2000

Buchsenschutz O. – Les *oppida* celtiques, un phénomène original d'urbanisation, in : GUICHARD, SIEVERS, URBAN 2000 : 61-64.

BUCHSENSCHUTZ 2002

Buchsenschutz O. – Vers une analyse spatiale de la cité des Bituriges, *in* : GARCIA, VERDIN 2002 : 261-270.

BUCHSENSCHUTZ 2006

Buchsenschutz O. – Le monde rural et ses productions (IIe-Ier s. av. J.-C.), *in* : HASELGROVE 2006 : 55-65.

BUCHSENSCHUTZ, KRAUSZ, SOYER 1992

Buchsenschutz O., Krausz S., Soyer C. – Le village celtique des Arènes à Levroux (Indre), état des recherches, *in* : VUAILLAT 1989 : 245-252.

BUCHSENSCHUTZ, OLIVIER 1989

Buchsenschutz O., Olivier L. (dir.) – *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrangulaires en Europe celtique*, Actes du 9<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Châteaudun, 1985), Errance, Paris.

BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 1986

Buchsenschutz O., Ralston I. – En relisant la Guerre des Gaules, AFÉÂF, Actes du 8<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Angoulême, 1984), 1<sup>er</sup> suppl. à *Aquitania* : 383-387.

BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 1987

Buchsenschutz O., Ralston I. – Réflexions sur l'économie de la Gaule d'après César et les données archéologiques, *in* : *Mélanges offerts au docteur Colbert de Beaulieu*, Paris, Le Léopard d'or : 163-171.

BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 2001

Buchsenschutz O., Ralston I. – *L'occupation de l'Âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et cultuelles (Xe-Ier siècles avant J.-C.)*, BITURIGA, Monographie 2001-2, Bourges/Tours, Service Archéologique Municipal, Ville de Bourges, FERACF, 22<sup>e</sup> suppl. à la RACF, 2002.

BUCHSENSCHUTZ *et al.* 1994

Buchsenschutz O., Colin A., Krausz S., Lévery M., Soyer C., avec la collaboration de Enault J.-F. et Leburrier D. – *Levroux 3 : Le village celtique des Arènes à Levroux. Description du mobilier*, 10<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Levroux.

BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000

Buchsenschutz O., Colin A., Firmin G., Fischer B., Guillaumet J.-P., Krausz S., Lévery M., Marival P., Orellana L., Pierret A. – *Levroux 5 : Le village celtique des Arènes à Levroux. Synthèse*, 19<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERAC, ADEL.

BUCHSENSCHUTZ, BULARD, LEJARS 2005

Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. (éd.) – *L'âge du Fer en Ile-de-France*, thème régional, Actes du 26<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Saint-Denis, 2002), 26<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Tours.

BULARD, DROUHOT 2002

Bulard A., Drouhot C. – Monnaies en bronze des Gaulois d'Ile-de-France : questions de territoires, *in* : *Actes des Journées Archéologiques d'Ile-de-France (30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2002)*, Institut d'Art et d'Archéologie, Paris : 9-23.

BURNS 1993

Burns R. – Warrior burials in Guernsey, *in* : *Les Celtes en Normandie : les rites funéraires du III<sup>e</sup> siècle au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Évreux, 1990), 6<sup>e</sup> suppl. à la RAO : 165-171.

CABEZUELO, CAILLAT, MÉNIEL 2007

Cabazuelo U., Caillat P., Méniel P. – La sépulture multiple de Gondole, *in* : MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 365-384.

CAHEN-DELHAYE *et al.* 1984

Cahen-Delhayé A., Duval A., Leman-Delérive G., Leman P. (dir.) – *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France : Les fortifications de l'Âge du Fer*, Actes du 11<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Bavay et Mons), Revue du Nord, n<sup>o</sup> spécial hors série, Lille.

CARLIER, SALÉ 2005

Carlier M., Salé P., avec la collaboration de M.-P. Chambon, H. Froquet, C. Galtier, S. Jesset, M. Liard, S. Riquier, A. Schmitt – *Dry, Les Bourreuses et Le Haut-Midi, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*, SRA Centre, Orléans.

CERDAN 1993

Cerdan M. et A. – La nécropole gauloise et gallo-romaine de Pîtres, La Remise (Eure), *in* : *Les Celtes en Normandie : Les rites funéraires du III<sup>e</sup> siècle au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Évreux, 1990), 6<sup>e</sup> suppl. à la RAO : 149-153.

CÉSAR

César J. – *La Guerre des Gaules*, traduction L.-A. Constans, 7<sup>e</sup> édition bilingue, Les Belles Lettres, 1962, 2 volumes.

CHAIDRON, DUBOIS 2004

Chaidron C., Dubois S. – Les céramiques tardo-républicaines du fortin d'Actiparc-Arras (commune de Saint-Laurent Blangy, Pas-de-Calais), *SFÉCAG, Actes du Congrès de Vallauris* : 351-379.

CHAUSSÉ 2002

Chaussé C. – Orléans, La Charpenterie, approches micromorphologiques, *in* : MASSAT *et al* 2002 : 91-108.

CHAMPAGNE, COUVIN 1996

Champagne F., Couvin F. – Amboise, *Les Châtelliers, Village-Vacances-Familles*, DFS de sauvetage urgent, SRA Centre, Orléans.

CHIMIER, TOYER à paraître

Chimier J.-C., Toyer G. – Gièvres-Gabris (Loir-et-Cher, Indre), *Atlas des agglomérations secondaires, Projet Collectif de Recherche sur les agglomérations secondaires antiques de la Région Centre*, 2<sup>e</sup> volume, suppl. à la RACF, à paraître.

CHOEL *et al.* 1989

Choel F., Goy C., Guilhot J.-O., Humbert S. – L'agglomération celtique de Besançon (Doubs). Fouille du « Parking de la mairie » 1989-1990, *in* : *Les Celtes dans le Jura. L'Âge du Fer dans le massif jurassien (800-15 av. J.-C.)*, Catalogue de l'exposition de Pontarlier, 1989 : 90-94.

CHOSSENOT 1991

Chossenot M. – La céramique peinte champenoise de La Tène Finale, *in* : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen*, Actes du symposium international d'Hautvillers, octobre 1987, MSAC, n°5, suppl. au bull. n°1, Reims, 1991 : 173-190.

CHOSSENOT, ROUALET 1989

Chossenot M., Roualet P. – La Champagne de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Auguste, *Bull. de la Soc. Archéol. Champenoise*, 82, 4 : 15-24.

CLIQUET *et al.* 1993

Cliquet D., Rémy-Watte M., Guichard V., Vaginay M. (éd.) – *Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>- I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Évreux, 1990), 6<sup>e</sup> suppl. à la RAO, Rennes.

COLBERT DE BEAULIEU 1973

Colbert de Beaulieu J.-B. – *Traité de numismatique celtique*, Annales littéraires de l'université de Besançon, 135, Paris.

COLIN 1998

Colin A. – *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne. Contribution à l'étude des oppida à la fin de l'Âge du Fer*, DAF, n°71, Paris.

Collectif 1983

Collectif – *Orléans I : Archéologie de la ville*, n° spécial Archéologie de la ville, RAL, 9.

Collectif 1994

Collectif – *Orléans V : l'enceinte du Bas-Empire, archéologie de la ville*, n° spécial Archéologie de la ville, RAL, 19-20.

COLLS *et al.* 1977

Colls D., Étienne R., Lequément R., Liou B., Mayet F. – L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, *Archæonautica*, 1, Paris, CNRS, 144 p.

COLLIS 1983

Collis J. – La stratigraphie du chantier sud d'Aulnat, *in* : COLLIS, DUVAL, PÉRICHON 1983 : 48-56.

COLLIS 2003

Collis J. – Grands groupes et petits groupes : l'étude de la culture matérielle de l'Âge du Fer, *in* : PLOUIN, JUD 2003 : 207-216.

COLLIS, KRAUSZ, GUICHARD 2000

Collis J., Krausz S., Guichard V. – Les villages ouverts en Gaule centrale aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *in* : GUICHARD, SIEVERS, URBAN 2000 : 73-82.

COLLIS, DUVAL, PÉRICHON 1983

Collis J., Duval A., Périchon R. (éd.) – *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les Régions voisines*, Actes du 4<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Clermont-Ferrand, 1980), Université de Sheffield, Centre d'Études Foréziennes, Saint-Etienne.

COMAS SOLÀ 1998

Comas Solà M. – Présence et absence des amphores léétaniennes en Gaule, *SFÉCAG, Actes du Congrès d'Istres* : 225-234.

*Conspectus ...* 1990

ETTLINGER E. *et al.* 1990 – *Conspectus Fornarum Terrae Sillitatae Italico Modo Confectae*, Röm. Germ. Komm. Des Deutschen Archäologisschen Instituts zur Frankfurt a. M., Materialien zur römisch-germanischen Keramik, Heft 10, Bonn.

- CORNU 1996  
Cornu S. – *Céramiques de la moyenne vallée de la Loire à la fin de l'Âge du Fer*, Thèse de Doctorat, sous la direction de J.-R. Jannot, Université de Nantes, faculté des Lettres, 2 vol.
- COUDERC 1998  
Couderc A. – *Amboise, oppidum des Châtelliers, rue du Petit Bonheur et rue du vallum. Surveillance archéologique de travaux d'assainissement*, DFS de sauvetage urgent, SRA Centre, Orléans.
- COULON, ODIOT 1980  
Coulon G., Odier T. – Un atelier de potiers de La Tène finale à Villedieu-sur-Indre (Indre), *RACF*, 73-76 : 81-94.
- COUVIN 2002  
Couvin F. – La céramique du Ier s. ap. J.-C. de la fouille de l'Îlot de la Charpenterie à Orléans (Loiret). Typo-chronologie et sources d'approvisionnement, *Mémoire de Maîtrise*, sous la dir. de M. Joly et C. Mordant, Univ. de Bourgogne, Dijon, 2 vol., 134 p., 66 pl.
- COUVIN 2005  
Couvin F. – Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au Ier s. de notre ère, au regard de fouilles récentes d'Orléans, Blois et Tours, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Blois* : 99-138.
- COUVIN, MASSAT, RIQUIER 2000  
Couvin F., Massat T., Riquier S. – Orléans, fouilles de l'îlot de la Charpenterie. La céramique gauloise et gallo-romaine : quelques données préliminaires en vue d'une étude des échanges commerciaux, *in* : *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des Régions voisines*, Actes du colloque d'Orléans (novembre 1999), *Caesarodunum*, n° 33-34 : 29-53.
- CRIBELLIER *et al.* 2005  
Cribellier C., Jesset S., Riquier S., Couvin F. – Aperçu des décors sur céramique en Région Centre de La Tène à la fin de la période carolingienne : éléments pour une synthèse diachronique, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Blois* : 337-376.
- CUNLIFFE 1993  
Cunliffe B. – *La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'Antiquité*, Antiquités/Synthèse, 4, Picard, Paris.
- CURDY, KLAUSENER 1985  
Curdy P., Klausener M. – Yverdon-les-Bains VD, un complexe céramique du milieu du IIe s. av. J.-C., *Archäologie der Schweiz*, 8 : 236-240.
- DAVEAU, YVINEC 2001  
Daveau I., Yvinec J.-H. – L'occupation protohistorique du site de Fontenay-en-Parisis, La Lampe (Val-d'Oise) : un lieu de consommation collective à La Tène C1/C2, *RACF*, 40 : 69-102.
- DE KISCH 1979  
De Kisch Y. – Orléans, fouilles de 1977-78, *Archéologia*, 131 : 18-31.
- DEBAL 1974  
Debal J. – *Les Gaulois en Orléanais. Des invasions celtiques à l'occupation romaine*, 2<sup>e</sup> éd., BSHAO, numéro hors série, Orléans.
- DEBAL 1980  
Debal J. – *Le plan d'Orléans à travers les siècles*, Orléans, BSAHO, 45 p.
- DEBAL 1983  
Debal J. – *Histoire d'Orléans et de son terroir*, Roanne, Horvath, 3 vol.
- DEBAL 1998  
Debal J. – *Orléans, une ville, une histoire*, Orléans, 1 : des origines à la fin du XVIe s., Orléans.
- DEBERGE *et al.* 2000  
Deberge Y., Guichard V., Loughton M., Orengo L. – La structure 5557 (La Tène D1) sur le site du Patural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *in* : MENNESSIER-JOUANNET 2000 : 151-186.
- DEBERGE 2002  
Deberge Y. – Cournon, Sarliève, puits 2474/2485 (La Tène D2a), *in* : MENNESSIER-JOUANNET 2002 : 136-155.
- DEBERGE, ORENGO 2002  
Deberge Y., Orengo L. – La nécropole de Sarliève à Cournon, *in* : MENNESSIER-JOUANNET 2002 : 99-119.
- DEBERGE, ORENGO 2007  
Deberge Y., Orengo Y. – Les mobiliers en contextes funéraires en Basse-Auvergne (du IIIe au Ier s. avant notre ère), *in* : MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 333-364.
- DEBERGE *et al.* 2002a  
Deberge Y., Guichard V., Lallemand D., Orengo L., Loughton M. – Détermination des phases récentes de La Tène, le II<sup>e</sup> s. av. J.-C., *in* : MENNESSIER-JOUANNET 2002 : 35-61.

- DEBERGE *et al.* 2002b  
Deberge Y., Guichard V., Lallemand D., Wittmann A., Izac-Humbert L., Orengo L., Loughton M., Pasquier D. – Détermination des phases récentes de La Tène, le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *in* : MENNESSIER-JOUANNET 2002 : 62-98.
- DEBERGE *et al.* 2005  
Deberge Y., Foucras S., Loughton M., Blaizot F., Cabanis M., Dunkley J., Orengo L., Verrier G., Prat B., Wittman A. – *Gondole 2005 : recherches aux abords de l'oppidum. Le faubourg artisanal gaulois*, ARAFA/SRA de la Région Auvergne, Mirefleurs/Clermont-Ferrand.
- DEBERGE *et al.* 2007  
Deberge Y., Orengo L., Loughton M., Verrier G. – La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *in* : MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 167-204.
- DEBORD 1982  
Debord J. – Premier bilan de huit années de fouilles à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *in* : *La vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques*, n° spécial de la RAP : 213-264.
- DEBORD, ROBERT 1986  
Debord R., Robert B. – Aperçu sur l'occupation du sol à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) à La Tène tardive, *Bull. intérieur de l'AFÉÂF*, 4 : 16-20.
- DÉCHELETTE 1904  
Déchelette J. – *Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*, Picard, Paris.
- DÉCHELETTE 1914  
Déchelette J. – *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique, IV : le 2<sup>d</sup> Âge du Fer ou l'époque de La Tène*, Paris, Picard, rééd. 1927, 776 p.
- DECHEZLEPRÊTRE 2002  
Dechezleprêtre T. – L'organisation du territoire autour de la basse vallée de la Seine au second Âge du Fer : première esquisse, *in* : GARCIA, VERDUN 2002 : 244-255.
- DECHEZLEPRÊTRE 2005  
Dechezleprêtre T. – *La basse vallée de la Seine au second Âge du Fer : une approche du territoire, Thèse de doctorat (nouveau régime)*, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 3 vol.
- DECHEZLEPRÊTRE, PERNET, MERLUZZO 2005  
Dechezleprêtre T., Pernet L., Merluzzo P. – L'ensemble funéraire de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure) « La Coulinière », *Antiquités Nationales*, 37 : 1-15.
- DE FILIPPO 2007  
De Filippo R. – La fouille du site de l'Hôpital Clocheville, *in* : GALINIÉ 2007 : 199-208.
- DEHEN 1964  
Dehen W. – Les oppida celtiques de La Tène II et III en Bohême et en Moravie, *Celticum*, 9 : 77-89.
- DELÉTANG 1975  
Delétang H. – Hypothèses sur la frontière de la Lyonnaise en Sologne et ses Rapports avec les voies d'eau, *Caesarodunum*, 10 : 159-170.
- DELÉTANG 1995  
Delétang H. – Vestiges gaulois (La Tène III) au théâtre antique de Neung-sur-Beuvron, *in* : Delétang H. (dir.) – *Archéologie en Sologne*, *Bull. du Groupe de Rech. Archéol. et Hist. de Sologne*, 17, 3-4, juillet-décembre : 75-87.
- DELÉTANG 1999  
Delétang H. – Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), *in* : BELLET *et al.* 1999 : 167-174.
- DELORME, BÉNY 2003  
Delorme F., Bény C. – *Analyse par microspectrométrie Raman et spectrométrie infrarouge de poteries gauloises afin de déterminer leur fonction*, Document interne, BRGM, Orléans.
- DERU 1999  
Deru X. – À propos de la tombe de Ronchin. Un auxiliaire gaulois en terre étrangère, *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, LXXXI, 333 : 183-186.
- DESBAT 1997  
Desbat A. (dir.) – *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Deuxième partie : Les ateliers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.*, Gallia, 54.
- DESBAT 2005  
Desbat A. – Lyon-Lugdunum : structures et mobilier à la fin de La Tène et aux premiers temps de la romanisation, *in* : KAENEL, MARTIN-KILCHER, WILD 2005 : 241-272.
- DESBAT *et al.* 1989  
Desbat A., Genin M., Laroche C., Thirion P. – La chronologie des premières trames urbaines de Lyon, *in* : GOUDINEAU 1989 : 95-118.

DESBAT, DRANGÉAUX 1997

Desbat A., Drangéaux B. – La production d'amphore à Lyon, *in* : DESBAT 1997 : 73-104.

DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996

Desbat A., Genin M., Lasfargues J. (éd.) – Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1<sup>ère</sup> partie : Les ateliers précoces, *Gallia*, 53, 1996 : 1-249.

DESBAT, FOREST, BATIGNE-VALLET 2006

Desbat A., Forest V., Batigne-Vallet C. – La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine, *in* : PAUNIER 2006 : 167-192.

DESNOYERS 1884

Desnoyers F.-E. – *Catalogue du Musée Historique d'Orléans*, Orléans, 247 p.

DEVAUGES, CAZAURAN 1981

Devauges J.-B., Cazauran M.-C. – Les céramiques ocellées en Gaule de la fin de l'Indépendance à l'époque gallo-romaine, *RAE*, 32 : 89-119.

*Dicocer* 2001

Py M., Adroher-Auroux A.-M., Sanchez C. – *Dicocer 2, corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattara 14, Lattes, 2 tomes, 1306 p.

D'ILLIET 1954

D'Illiet L. – *L'histoire d'Orléans*, Orléans.

DOLLFUS 1973

Dollfus M.-A. – *Catalogue des fibules de bronze de Haute-Normandie*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 258 p.

DU BOUTIEZ 1993

Du Boutiez E. – La céramique des I<sup>er</sup> av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. de la Rue Pierre et Marie Curie, Paris 5e, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Versailles*, : 137-158.

DUBOIS, LEMAIRE 1998

Dubois S., Lemaire P. – Un exemple de céramique en usage au début de l'époque augustéenne dans la Région amiénoise, *in* : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 113-227.

DUFAÏ 1993

DufaÏ B. (dir.) – Trésors de terre : céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine, Catalogue d'exposition, Versailles 1993.

DUPONT 1996

Dupont P. – Orléans, interventions archéologiques de 1922 à 1996, *BSHAO*, XIV, 112 : 3-44.

DUPONT 1994

Dupont P. – Quartier Dessaux, résultat des fouilles de l'îlot du Jeu-de-Paume, *in* : Collectif 1994 : 121-125.

DUPONT 1996

Dupont P. – Interventions archéologiques de 1992 à 1996, *BSAHO*, nouvelle série, XIV, 112 : 3-44.

DUPONT 1997

Dupont P. – Quartier Dessaux, îlot Nazareth, Cahier d'archéologie, 3, Orléans : Ville d'Orléans.

DURAND 1998

Durand S. (dir.) – Le site antique du Moulin d'Arrivée à Fossé (Loir-et-Cher), DFS, SRA Centre, Orléans.

DUVAL 1974

Duval A. – Un type particulier de fibule gallo-romaine précoce, la fibule « d'Alésia », *Antiquités Nationales*, 6 : 67-76.

DUVAL 1975

Duval A. – Le casque gaulois de Notre-Dame-du-Vaudreuil, *Nouvelles de l'Eure*, 56 : 62-69.

DUVAL 1976

Duval A. – Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin Parisien, *BSPF*, 73 : 457-484.

DUVAL 1993

Duval A. – Les dépôts funéraires, un document ethnographique ?, *in* : CLIQUET *et al.* 1993 : 299-309.

DUVAL 1994

Duval A. (dir.) – *Vercingétorix et Alésia*, Catalogue d'exposition du Musée des Antiquités Nationales (28 mars-18 juillet 1994), Réunion des Musées Nationaux.

DUVAL, BUCHSENSCHUTZ 1976

Duval A., Buchsenschutz O. – Les civilisations de l'Âge du Fer dans le Bassin Parisien et la France du nord, *in* : Guilaine J. (dir.) – *La Préhistoire Française, II Les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France* : 789-800.

DUVAL, MOREL, ROMAN 1990

Duval A., Morel J.-P., Roman Y. (éd.) – *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C. : confrontations chronologiques*, Actes de la table-ronde de Valbonne (11-13 novembre 1986), 21<sup>e</sup> suppl. à la RAN, Paris, 350 p.

DUVAL, LE BILHAN, MENEZ 1990

Duval A., Le Bihan J.-P., Menez Y. (éd.) – *Les gaulois d'Armorique. La fin de l'Âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du 12<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Quimper, 1988), 3<sup>e</sup> suppl. à la RAO, Quimper.

DUVAL, GOMEZ de SOTO 2007

Duval A., Gomez de Soto J. – *Sites et mobiliers de l'Âge du Fer entre Loire et Dordogne*, Association des Publications Chauvinoises, XXIX, Chauvigny.

EMPEREUR, PICON 1989

Empereur J.-Y., Picon M. – Les régions de production des amphores impériales en Méditerranée orientale, *in* : *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, Actes du 10<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Sienne, 1986), École Française de Rome, 114 : 223-248.

FERDIÈRE 1969

Ferdière A. – *Fouille de sauvetage de l'îlot de la Charpenterie à Orléans, Rapport*, Orléans, SRA Centre.

FERDIÈRE 1970a

Ferdière A. – Les fouilles de l'îlot de la Charpenterie à Orléans, *BSAHO*, VI : 40-45.

FERDIÈRE 1970b

Ferdière A. – *Introduction à l'étude des lieux des cultes des Carnutes*, Mémoire de Maîtrise, Paris, 2 vol., dactylographiés.

FERDIÈRE 1972a

Ferdière A. et M. – Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines, *RACF*, 23 : 77-88.

FERDIÈRE 1972b

Ferdière A. – Informations archéologiques, Circonscription du Centre, *Gallia*, 30.2 : 316.

FERDIÈRE 1974

Ferdière A. – Informations archéologiques, Circonscription du Centre, *Gallia*, 32.2 : 301.

FERDIÈRE 1977

Ferdière A. – La vallée du Cher comme voie de relation est-ouest à l'intérieur de la Gaule, *Actes du 97<sup>e</sup> Congrès Nat. des Soc. Sav.* (Nantes, 1972), Paris : 165-179.

FERDIÈRE 1985

Ferdière A. – Informations archéologiques, Circonscription du Centre, *Gallia*, 43, 2 : 297-356.

FERDIÈRE 1988

Ferdière A. – Les campagnes en Gaule romaine, 2 vol., Paris, Errance.

FERDIÈRE 1989

Ferdière A. – Le « lieu consacré » des druides chez les Carnutes : mythes et réalités, *in* : BUCHSENSCHUTZ, OLIVIER 1989 : 145-160.

FERDIÈRE 1993

Ferdière A. – Chronique. Voyage à travers les campagnes de la Gaule Romaine, IV, *RACF*, 32 : 187-204.

FERDIÈRE 2004

Ferdière A. – Archéologie funéraire et société en Gaule romaine. Interprétation ou surinterprétation ?, *in* : BARAY 2004 : 121-130.

FERDIÈRE 2005

Ferdière A. – *Les Gaules, IIe s. av. J.-C. – Ve s. ap. J.-C.*, Paris.

FERDIÈRE, VILLARD 1993

Ferdière A., Villard A. – *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 7<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Tours.

FEUGÈRE 1985

Feugère M. – *Les fibules de Gaule Méridionale, de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.*, 12<sup>e</sup> suppl. à la RAN, Paris.

FEUGÈRE 1989

Feugère M. (dir.) – *Le verre préromain en Europe occidentale*, éd. M. Mergoïl, Montagnac, 191 p.

FEUGÈRE 1991

Feugère M. – *Les passoires*, *in* : FEUGÈRE, ROUALLET 1991 : 89-95.

FEUGÈRE, de MARINIS 1991

Feugère M., de Marinis R. – *Les poêlons*, *in* : FEUGÈRE, ROUALLET 1991 : 97-112.

FEUGÈRE, POUX 2001

Feugère M., Poux M. – Gaule pacifiée, Gaule libérée ? Enquête sur les *militaria* en Gaule civile, *in* : Deschler-Erb E. (dir.) – *Römisches Militär und Militaria im zivilen Umfeld Roman Military Equipment in civil settlements* : International Roman Military Equipment Conference (ROME) XIII, Vindonissa/Brugg, 2001. *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 2001 (paru 2002) : 79-95.



- FEUGÈRE, ROUALLET 1991  
 Feugère M., Rouallet C. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes de la table-ronde de Dijon (1990), Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les Techniques gallo-romaine, Dijon.
- FICHTL 2000  
 Fichtl S. – *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Errance, Paris.
- FICHTL 2004  
 Fichtl S. – *Les peuples gaulois, IIIe-Ier s. J.-C.*, Errance, Paris.
- FICHTL 2006  
 Fichtl S. – L'émergence des *civitates* en Gaule et dans le monde celtique, *in* : HASELGROVE 2006 : 41-55.
- FICHTL 2005  
 Fichtl S. – *Murus et pomerium* : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques, *RACF*, 44 : 55-72.
- FICHTL, METZLER, SIEVERS 2000  
 Fichtl S., Metzler J., Sievers S. – Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation, *Bibracte 4* : 179-186.
- FISCHER 1981  
 Fischer B. – Les monnaies gauloises du Ford-Harrouard, *Antiquités Nationales*, 12/13 : 46-55.
- FLOUEST 1990  
 Flouest J.-L. – La datation de la céramique indigène aux IIe et Ier s. av. J.-C. dans la Gaule « non-méditerranéenne », *in* : DUVAL, MOREL, ROMAN 1990 : 113-131.
- FOURNIER 2002  
 Fournier L. – *Étude préliminaire du mobilier métallurgique du Châtelet à Orléans*, *in* : MASSAT, JOSSET 2002 : 125-127.
- FOURNIER 2006  
 Fournier L., avec la collaboration de C. Barthélémy, M. Bovagne, M.-P. Chambon, S. Riquier, D. Josset, S. Jesset, J. Musch, F. Périllaud et P. Poullu – *Autoroute A19, section Artenay-Courtenay, Tranche E (Attray, Escrennes, Santeau et Mareau-aux-Bois (Loiret))*, Rapport de diagnostic, Orléans, SRA Centre.
- FRÉNÉE 2007  
 Frénée É. – Sublaines, Le Grand Ormeau (Indre-et-Loire), *in* : BERTRAND, MAGUER 2007 : 137-139 et 279-281.
- FRÈRE 2002  
 Frère S. – Étude archéozoologique des contextes gaulois du site d'Orléans, La Charpenterie, *in* : MASSAT *et al.* 2002 : 73-80.
- FURGER-GUNTI 1979  
 Furger-Gunti A. – Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.), *Basler Beiträge zur Ur-Und Frühgeschichte* 6, Derendingen-Solothurn.
- FURGER-GUNTI, BERGER 1980  
 Furger-Gunti A., Berger L. – *Katalog und tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*. Derendingen-Solothurn, Habegger Verlag.
- GALINIÉ 2007  
 Galinié H. (dir.) – *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, 30° suppl. à la *RACF*, n° spécial, Recherches sur Tours, 440 p.
- GARCIA, VERDIN 2002  
 Garcia D., Verdin F. (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Martignes, 2000), Errance, Paris 420 p.
- GARDAIS 1999  
 Gardais C., avec la collaboration de J.-L. Roche – Le mobilier non céramique, *in* : MASSAT *et al.* 1999, vol. 5.
- GEBHARD 1989a  
 Gebhard R. – Le verre de Manching : données chronologiques et apport des analyses, *in* : FEUGÈRE 1989 : 100-106.
- GEBHARD 1989b  
 Gebhard R. – Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre, *in* : FEUGÈRE 1989 : 73-83.
- GEBHARD 1989c  
 Gebhard R. – *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching, Bd 11, Stuttgart.
- GENIN 1997  
 Genin M. – Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse, *SFÉCAG, Actes du Congrès du Mans* : 13-36.

- GENIN, LAVENDHOMME, GUICHARD 1992  
 Genin M., Lavendhomme M.-O., Guichard V. – Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., *SFÉCAG, Actes du Congrès de Tournai* : 181-188.
- GENIN, VAGINAY 1997  
 Genin M., Vaginay M. – Points forts de la discussion et premiers éléments de synthèse, *SFÉCAG, Actes du Congrès du Mans* : 187-191.
- GEORGES JOYEUX, RIQUIER 2006  
 Georges P., Joyeux P., Riquier S. – Une mandibule dans une fosse gauloise du site de la Place de Gaulle à Orléans : anecdote ou information archéologique ?, *RAL*, 29 : 39-42.
- GIBUT, JOLY 2007  
 Gibut P., Joly D. – *Le site Pasteur – Vieux Capucins – Châteaudun. L'espace culturel et funéraire et la mise en place de l'urbanisation (éléments issus de l'étude en cours)*, note interne, Chartres.
- GINOUX, POUX 2002  
 Ginoux N., Poux M. – Les *Parisii*, entre Gaule Belgique et Gaule Celtique : peuplement et territoire, in : GARCIA, VERDIN 2002 : 226-243.
- GIRARDCLOS, PERRAULT 2004  
 Girardclos O., Perrault C. – Datation par dendrochronologie d'un bois du pont gallo-romain d'Orléans (45), Rapport interne d'étude, laboratoire du Centre d'Étude en Dendrochronologie et de Recherche en Écologie et Paléoécologie, Besançon, 18 p.
- GOUDINEAU 1968  
 Goudineau C. – *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'école française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 1962-1967*, 4, École Française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire, suppl.6, Paris.
- GOUDINEAU 1970  
 Goudineau C. – Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien (« Pompejanisch-roten platten »), *Mélanges de l'École Française de Rome*, 82 : 159-186.
- GOUDINEAU 1989  
 Goudineau C. (dir.) – *Les origines de Lyon*, Lyon, Circonscription des Antiquités Historiques, DARA, 2 : 95-118.
- GOUDINEAU 2000  
 Goudineau C. – *César et la Gaule*, Paris.
- GOURVEST, 1969  
 Gourvest J. – Étude de céramologie, II, *Ogam*, XXI, 1-6, fasc. 121-126 : 211-225.
- GOURVEST, HUGONOT 1957  
 Gourvest J., Hugoniot H. – Un *emporium* gaulois à Châteaumeillant (Cher) : l'*oppidum* de *Mediolanum*, *Ogam*, IX, 1 : 343-346 et 357-358.
- GRAUE 1974  
 Graue J. – *Die gräberfelder von Ornavasso – Ein studien zur chronologie der späten Latène – und frühen Kaiserzeit*, Hamburger Beitr. Z. Archäol., Beiheft 1, v. H. Bushe, Hambourg.
- GRUEL 2002  
 Gruel K. – Monnaies et territoires, in : GARCIA, VERDIN 2002 : 205-212.
- GRUEL, VITALI 1998  
 Gruel K., Vitali D. (éd.) – L'*oppidum* de Bibracte, un bilan de onze années de recherche (1984-1995), *Gallia*, 55 : 1-140.
- GRUET, PASSINI 1985  
 Gruet M., Passini B. – Le village ouvert des Pichelots. La Tène III, *Journées d'études de l'association PROLOG*, avril 1985, Direction des Antiquités Historiques des Pays de la Loire, Angers.
- GRUEL *et al.* 2006  
 Gruel K., Lejars T., Barthélémy-Sylvand C., Delangle P., Elmoznino R., Lusson D., Herment H., Josset Da., Jozeau-Marigne F, Riquier S. – *Élaboration d'un corpus raisonné du mobilier des habitats carnutes des trois derniers siècles avant notre ère, céramiques, métalliques et monétaires. Constitution d'un référentiel, typologie et chronologie*, Action collective de recherche, Rapport d'activité, UMR 8546, CNRS-ENS, Paris.
- GUICHARD 1987  
 Guichard V. – La céramique peinte à décor zoomorphe des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en territoire ségusiave, *Études Celtiques*, XXIV : 103-143.
- GUICHARD 1994  
 Guichard V. – La céramique peinte des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans le nord du Massif central : nouvelles données, *Études Celtiques*, XXX : 103-136.

GUICHARD 2003

Guichard V., avec la collaboration de Arnaud P., Dunkley J., Loison G., Richard V., Vermeulen C. – Un dernier moment de folie créatrice : le répertoire ornemental de la céramique dans le nord-est du Massif central au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., in : *Décors, images et signes de l'Âge du Fer européen*, Actes du 26<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Paris, Saint-Denis, 2002), 24<sup>e</sup> suppl. à la RACF, Levroux : 91-112.

GUICHARD, ORENGO 1999

Guichard V., Orenge L. – Le fossé 12/13 du site de « La Grande Borne » à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), in : MENNESSIER-JOUANNET 1999 : 67-91.

GUICHARD, PERRIN 2002

Guichard V., Perrin F. (dir.) – *L'aristocratie celte à la fin de l'Âge du Fer (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999), Bibracte 5.

GUICHARD, PICON, VAGINAY 1991

Guichard V., Picon P., Vaginay M. – La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. notre ère, in : *La céramique peinte...* 1991 : 211-227.

GUICHARD, SIEVERS, URBAN 2000

Guichard V., Sievers S., Urban O. (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'Âge du Fer*, Actes du colloque du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998), Bibracte 4.

GUICHARD, PION, LALLEMAND 2002

Guichard V., Pion P., Lallemand D. – Aux confins des cités arvernes, bituriges et éduenne: le Bourbonnais aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., in : MARANSKI, GUICHARD 2002 : 159-177.

GUICHARD *et al.* 1993

Guichard V., Pion P., Malacher F., Collis J. – À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., RACF, 32 : 25-55.

GUILHOT, GOY 1992

Guilhot J.-O., Goy C. (dir.) – *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire : les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, catalogue d'exposition (23 mai-5 octobre 1992), Besançon, 1992, 400 p.

GUYARD 1998

Guyard L. – Les céramiques antiques précoces découvertes à l'emplacement du *cardo* rue Saint-Martin (Paris, IV<sup>e</sup>), in : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 305-316.

HAEVERNICK 1960

Haevernick T.-E. – *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn.

HAFFNER 1974

Haffner A. – Zum Ende der Latènezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des Trierer Landes, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 4 : 53-58.

HAFFNER 1979

Haffner A. – Zur absoluten Chronologie der Mittellatènezeit, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 9 : 409.

HAFFNER 1989

Haffner A. – *Gräber Spiegel des Lebens, Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belgium*, Rheinisches Landesmuseum Trier, Mainz.

HAGENDORM, PAULI-GABI 2005

Hagendorm A., Pauli-Gabi T. – Holzbauweise in den Provinzen, ein Produkt römischer Innovation? Ein Vergleich zwischen Vondonissa und Vitudurum, in : KAENEL, MARTIN-KILCHER 2005 : 99-118.

HALDIMANN 1991

Haldimann M.-A. – Un ensemble céramique pré-augustéen mis au jour à Saint-Gervais, Genève, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Cognac* : 263-266.

HAMON 1992

Hamon T. – *Saumeray, Le-Bas-des-Touches, opération 1991-1992*, DFS, SRA Centre, Orléans.

HAMON *et al.* 1997

Hamon T., Agogué O., Chimier J.-C., Riquier S. – *Saumeray, Le bas-des-Touches*, DFS, SRA Centre, Orléans.

HAMON, LEJARS, JOSSET 2002

Hamon T., Lejars T., Josset Da. – Saumeray, lieu-dit Le Bas-des-Touches (Eure-et-Loir). Les enclos culturels d'époque gauloise, RACF, 41 : 111-127.

HAMON, RIQUIER 1997

Hamon T., Riquier S. – Le site de Saumeray, Le Bas-des-Touches (Eure-et-Loir), *Bull. de l'AFÉÂF*, 16 : 35-39.

- HASELGROVE 1996  
 Haselgrove C – Roman impact on rural settlement and society in southern Picardy, in : Roymans N. (dir.) – *From the Sword to the Plough : Three studies on the earliest romanisation on northern Gaul*, Amsterdam Archeological Studies, 1 : 127-187.
- HASELGROVE 2006  
 Haselgrove C. (dir.) – *Celtes et Gaulois : l'Archéologie face à l'Histoire : les mutations de la fin de l'Âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Cambridge (7-8 juillet 2005), Bibracte 12/4.
- HATT 1945  
 Hatt J.-J. – Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie, *Bull. Soc. Hist. et Sc. de l'Auvergne*, LXV : 151-174.
- HATT 1945  
 Hatt J.-J. – Aperçu sur l'évolution de la céramique gallo-romaine, principalement dans le nord-est de la Gaule, *Revue des Études Anciennes*, LI, Bordeaux : 100-128.
- HATT, ROUALET 1977  
 Hatt J.-C., Roualet P. – La chronologie de La Tène en Champagne, *RAE*, XXVIII, 1-2 : 7-36.
- HERVÉ 1992  
 Hervé C – *Les limites orientales de la civitas Turonorum*, Mémoire de DEA, sous la dir. de N. Gauthier, DEA Sciences de la Ville, Université de Tours.
- HERVÉ, RIQUIER, TROUBADY à paraître  
 Hervé C., Riquier S., Troubaday M. – Les limites orientales de la *civitas Turonorum*, in : *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, Actes de la table-ronde du Projet Collectif de Recherches (Orléans, 18-19 novembre 2004), RACF, n° spécial, à paraître.
- HESNARD 1990  
 Hesnard A. – Les amphores, in : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C.*, 21° suppl. à la RAN : 47-57.
- HOLLSTEIN 1980  
 Hollstein E. – *Mittleuropäische Eichenchronologie*, Trierer Grabungen und Forschungen, 11.
- HUGONIOT 1963  
 Hugoniot H. – Un nouveau dépôt d'amphores à Châteaumeillant (Cher), *Celticum*, VI, 1963 : 171-181.
- HUGONIOT, GOURVEST 1961  
 Hugoniot H., Gourvest J. – L'*oppidum* de Châteaumeillant (Cher) : fouilles de 1956-1960, *Celticum*, I : 193-204.
- JESSET, JOSSET, SALÉ 1996  
 Jesset S., Josset D., Salé P. – Saint-Aignan-des-Gués « Les Vallées », *BSR Centre* : 143-146.
- JESSET, CASTANET 2004  
 Jesset S., Castanet C. – *Saint-Denis-en-Val, l'Ormet*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, SRA Centre, Orléans.
- JESSET, COUVIN, JOSSET 1999  
 Jesset S., Couvin F., Josset Da. – *Orléans, 18 Rue Porte Saint-Jean*, Rapport préliminaire, SRA Centre, Orléans.
- JESSET *et al.* 2005  
 Jesset S., Chambon M.-P., Yvernault F., Lardé S., Méténier F., Noël M., Yvernault F. – *Orléans, La Motte Sanguin (Loiret)*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA Centre, Orléans, 2 vol.
- Jeu de plans...* 2005  
 Collectif – *Jeu de plans. Atlas archéologique*, Cahiers d'archéologie, n°11, 12 et 13, SAMO, Orléans, Ville d'Orléans, 100 p.
- JIGAN 1987  
 Jigan C. – Le potier ERIDUBNOS dans l'ouest de la Gaule, *RAO*, 4 : 111-112.
- JOBELOT 2000  
 Jobelot N. – À propos de la céramique noire, pâte rougeâtre (NPR), *SFÉCAG, Actes du Congrès de Libourne* : 263-264.
- JOBELOT, ROBIN 1999  
 Jobelot N., Robin S. – La céramique augustéenne de Lutèce : les fosses de la rue des Mines de Paris, in : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1999 : 291-304.
- JOBELOT *et al.* 1998  
 Jobelot N., Marion S., Métrot P., Vermeersch D. – La céramique à l'époque gallo-romaine précoce dans le nord de l'Ile-de-France, in : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 269-290.
- JOBELOT, VERMEERSCH, 1991a  
 Jobelot N., Vermeersch D. – La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Cognac* : 291-302.

- JOBELOT, VERMEERSCH, 1991b  
 Jobelot N., Vermeersch D. – Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Cognac* : 267-278.
- JOBELOT, VERMEERSCH, 1993  
 Jobelot N., Vermeersch D. – La céramique « noire à pâte rougeâtre », esquisse d'une chronologie, *in* : DUFAY 1993 : 158-166.
- JOLLOIS 1825  
 Jollois M. – Notice sur les nouvelles fouilles entreprises dans l'emplacement de l'Étuvée et sur les antiquités qu'on y a découvertes, *Annales de la Société Royale des Sciences savantes*, Belles Lettres et Arts d'Orléans, 7 : 143-167.
- JOLLOIS 1830  
 Jollois M. – Mémoire sur l'exploitation d'un ancien cimetière romain situé à Gièvres, département du Loir-et-Cher, et sur la découverte de l'emplacement de l'ancienne *Gabris*, *Annales de la Société Royale des Sciences savantes*, Belles Lettres et Arts d'Orléans, 94, non paginé.
- JOLLOIS 1831  
 Jollois M. – *Antiquités du Grand Cimetière d'Orléans*, Paris, Orléans.
- JOLLOIS 1836  
 Jollois M. – *Mémoire sur les antiquités du département du Loiret*, Orléans.
- JOLY 1996  
 Joly M. – *Terra nigra, terra rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Dijon* : 111-138.
- JOLY, BARRAL 1992  
 Joly M., Barral P. – Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Tournai* : 101-130.
- JOLY, MOUTON 2003  
 Joly M., Mouton S. – Les productions céramiques en Bourgogne occidentale : le Nivernais au Ier s. ap. J.-C., *SFÉCAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 255-277.
- JOLY *et al.* en cours  
 Joly D. (dir.) – *Chartres, Site Pasteur, Vieux Capucins (C219)*, DFS, SRA Centre, Orléans, en cours.
- JOSSET 2007  
 Josset Da. – Chevilly (Loiret), le site de la Pièce Chameul, *RAL*, 30-31 : 100.
- JOSSET, MAZUY 2004  
 Josset Da., Mazuy L. – Géographie d'Orléans au XIe siècle, *in* : *Lumières de l'an mil en Orléanais, Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, Catalogue d'exposition, Turnhout, Brepols : 51-57.
- JOSSET *et al.* 2004  
 Josset Di., Aubourg V., Couvin F., Riquier S. – Topographie et constitution de l'espace urbain à Blois (Loir-et-Cher), de La Tène finale à l'an mil. Apport des recherches archéologiques préventives depuis 1990, *in* : *Actes du colloque « l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien (Orléans, 14-16 novembre 2002) »*, FAL, Études Ligériennes : 199-234.
- JOUELLIER 1946  
 Jouvellier M. – Les fouilles de la rue Ducerceau à Orléans, *BSHAO*, 25.
- JOYEUX 2002  
 Joyeux P. – *Orléans, Place Charles de Gaulle*, DFS, SRA Centre, Orléans.
- JOYEUX à paraître  
 Joyeux P. – Les rues antiques d'Orléans, *in* : *La rue dans l'antiquité, définition, aménagement et devenir*, Actes du colloque de Poitiers (7-9 septembre 2006), à paraître.
- JOYEUX *et al.* 2005  
 Joyeux P., avec la collaboration de Herment H., Frère S., Riquier S. – Ovins et rapaces : des dépôts d'animaux à Orléans (Loiret), *Bull. intérieur de l'AFÉÂF*, 23 : 23-25.
- JOYEUX, RUFFIER 1993  
 Joyeux P., Ruffier O. – *Blois, 6 rue Anne de Bretagne*, Rapport d'opération, SRA Centre, Orléans.
- JUAN-TRESSARAS, MORET 2002  
 Juan-Tessarar J., Moret P. – Cuisiner au premier Âge du Fer : l'exemple de Tossal Montañès (Bas-Aragon, Espagne), *in* : MÉNIEL, LAMBOT 2002 : 201-208.
- JULLIAN 1909  
 Jullian C. – *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette.
- JUD 2002  
 Jud P. – Latènezeitliche Brücken und Strassen der Westschweiz, *in* : Lang A., Salac V. – Hrsg – *Fernkontakte in der Eisenzeit*. Konferenz Liblice 2000, Praha. Praha : Archäologisches Institut der Akademie der Wissenschaften der Tschechischen republic, 2002 : 134-146.

- JUD, KAENEL 2002  
Jud P., Kaenel G. – Helvétès et Rauriques : quelle emprise territoriale ?, in : GARCIA, VERDIN 2002 : 297-305.
- KAENEL 1990  
Kaenel G. – *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale, analyse des sépultures*, Cahiers d'Archéologie Romande, 50, Lausanne, 458 p.
- KAENEL 2006  
Kaenel G. – Agglomérations et *oppida* de la fin de l'Âge du Fer. Une vision synthétique, in : HASELGROVE 2006 : 17-40.
- KAENEL, MÜLLER 1989  
Kaenel G., Müller F. – À propos de certains types de bracelets en verre du plateau suisse, in : FEUGÈRE 1989 : 121-127.
- KAENEL, MARTIN-KILCHER, WILD 2005  
Kaenel G., Martin-Kilcher S., Wild D. (ed.) – *Colloquium Turicense. Sites, structures d'habitat et trouvailles du Ier s. av. J.-C., entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône*, Actes du colloque de Zurich (17-18 janvier 2003), Cahiers d'Archéologie Romande, 101, Lausanne.
- KEREBEL, FERRETTE 1998  
Kerebel H., Ferrette R. – La céramique précoce sur le site de Monterfil II à Corseul (Côtes d'Armor), chef-lieu de la cité des Coriosolites, in : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 209-222.
- KRÄMER 1962  
Krämer W. – Manching II, Zu den Ausgrabungen in den Jahren 1957-1961, *Germania*, 40: 293-317.
- KRÄMER, SCHUBERT 1986  
Krämer W., Schubert F. – Die Ausgrabungen in Manching 1955-1961, Einführung und Fundstellenübersicht, *Germania*, 64 : 1-43.
- KRUTA 2000  
Kruta V. – *Les Celtes. Histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, R. Laffont, Paris.
- La céramique ...* 1991  
*La céramique peinte celtique dans son contexte européen*, Actes du Symposium international d'Hautvillers (9-11 octobre 1987), MSAC, 5, suppl. au bull. n°1, Reims.
- LALLEMAND 1999  
Lallemand D. – *Contribution à l'étude de la céramique du second Âge du Fer dans le centre de la France. La céramique de l'oppidum de Châteaumeillant à travers les fouilles et les publications d'E. Hugoniot et de J. Gourvest (1956-1973)*, Mémoire de DEA, Clermont-Ferrand.
- LALLEMAND 2005  
Lallemand D. – L'origine et l'évolution de la *terra nigra* dans la basse vallée de l'Allier, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Blois* : 39-62.
- LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005  
Lallemand D., Tuffreau-Libre M. – La céramique « type Besançon » en Gaule centrale, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Blois* : 63-82.
- LALLEMAND, ORENGO 2007  
Lallemand D., Orenge L. – Les ensembles de mobiliers de La Tène moyenne de l'habitat groupé de Varennes-sur-Allier (Allier, Bourbonnais) : premières analyses, in : MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 135-166.
- LAMBOGLIA 1952a  
Lamboglia N. – Ceramica « presigillata » a Ventimiglia, a Minorca e in Sicilia, *Archivi Español de Arqueologia*, XXIV : 35-41.
- LAMBOGLIA 1952b  
Lamboglia N. – Per la classificazione preliminare della ceramica campana, in : *Atti del 1<sup>er</sup> Congresso Internationzional di Studi Liguri*, 1950, Bordighera : 138-206.
- LAMBOGLIA 1952c  
Lamboglia N. – La nave Romana di Albenga, *RSL*, XVIII, Bordighera, 3-4 : 131-236.
- LAMBOGLIA 1955  
Lamboglia N. – Sulla chronologia delle anfore romane di eta repubblicana (UU-I secolo a.c.), *Rivista di Studi Liguri*, 21 : 241-270.
- LAMBOT 1999  
Lambot B. – Organisation spatiale et sociale du village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes), in : BRAEMER, CLEUZIQU, COUDART 1999 : 383-404.
- LAMBOT 2002a  
Lambot B. – Maisons et société à Acy-Romance (Ardennes), in : MÉNIEL, LAMBOT 2002 : 115-124.

- LAMBOT 2002b  
Lambot B. – L'argent perdu des Rèmes d'Acy-Romance, *in* : MÉNIEL, LAMBOT 2002 : 125-142.
- LAMBOT, FRIBOULET 1996  
Lambot B., Friboulet M. – Essai de chronologie du site de La Tène Finale d'Acy-Romance (Ardennes), *RAP*, 3/4 : 123-151.
- LAMBOT, MÉNIEL 1992  
Lambot B., Méniel P. – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). I- L'habitat gaulois (1988-1990)*, MSAC, 7, suppl. au bull. n°2, Reims.
- LAMBOT, MÉNIEL 1998  
Lambot B., Méniel P. – Le site gaulois d'Acy-Romance (Ardennes, France). Morts et vivants, rites et sacrifices humains chez les Rèmes, *in* : *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel – und Westeuropa*, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf. : 361-387.
- LAMBOT, FRIBOULET, MÉNIEL 1994  
Lambot B., Friboulet M., Méniel P. – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). II- Les nécropoles dans leur contexte Régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*, MSAC, 8, suppl. au bull. n°2, Reims.
- LARDY 1983  
Lardy J.-M. – La nécropole d'Épiais-Rhus (Val d'Oise). Approche chrono-stratigraphique. Partie protohistorique, *in* : *Les celtes dans le nord du Bassin Parisien (VIe-Ier siècles avant J.-C., AFÉÂF, Actes du 5<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Senlis, 1981), RAP, n°1 : 127-158.*
- LASCOUX, WIDLAK 1996  
Lascoux J.-P., avec la collaboration de W. Widlak – Une production lyonnaise d'olpés : l'atelier de Saint-Vincent, *Gallia*, 53 : 13-18.
- LAVENDHOMME, GUICHARD 1997  
Lavendhomme M.-O., Guichard V. – *Rodumna (Roanne, Loire) : le village gaulois*, DAF, n°62.
- LAUBENHEIMER 1985  
Laubenheimer F. – *La production des amphores en Gaule narbonnaise sous le Haut-Empire*, Besançon, 327, 202 p.
- LAUBENHEIMER 1992  
Laubenheimer F. – Emballages perdus, objets trouvés : les amphores, *in* : GUILHOT, GOY 1992 : 188-212.
- LAUBENHEIMER 1991  
Laubenheimer F., avec la collaboration de C. Rodriguez – *Les amphores de Bibracte. Le matériel des fouilles anciennes*, DAF, n°29.
- LAURENCEAU, SANTROT 1988  
Laurenceau N., Santrot M.-H. et J. – Nouveautés dans la céramique commune, *in* : Laurenceau N. (dir.) – *Les fouilles de « Ma Maison » : études sur Saintes antique*, 3<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania* : 199-278.
- LEJARS 1996  
Lejars T. – L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise, *in* : BRUNAUX 1996 : 79-103.
- LELONG 1985  
Lelong A. – La prospection aérienne en Eure-et-Loir, *in* : VILLES 1985 : 78-83.
- LEMAÎTRE, DESBAT, MAZA 1998  
Lemaître S., Desbat A., Maza G. – Les amphores du site du « sanctuaire de Cybèle » à Lyon, étude préliminaire, *SFÉCAG, Actes du Congrès d'Istres* : 49-60.
- LERAT 1957  
Lerat L. – Catalogue des collections archéologiques de Besançon, II – Les fibules gallo-romaines, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Archéologie, 3, Besançon.
- LERAT, BLIN 1956  
Lerat L., Blind F. – Catalogue des collections archéologiques de Besançon, II : Les fibules gallo-romaines, *ALUB*, III.
- LOESCHCKE 1909  
Loeschcke S. – *Keramische Funde in Haltern*, Mitt. D. Altertums Kommission f. Westalen.
- LONGNON 1878  
Longnon A. – *Géographie de la Gaule au VIe s.*, Paris.
- LONGNON 1912  
Longnon A. – *Atlas historique de la France, depuis César jusqu'à nos jours*, 1, Paris.
- LÓPEZ MULLOR, MARTÍN MENÉNDEZ 2006  
López Mullor A., Martín Menéndez A. – La production d'amphores gréco-italiques, Dressel 1, Lamboglia 2 et Tarraconaise 1 à 3 en Catalogne, typologie et chronologie, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 441-460.

- LOUGHTON 2000  
Loughton M. – La morphologie des amphores républicaines en Auvergne, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Libourne* : 243-256.
- LOUGHTON 2005  
Loughton M. – *Les amphores*, in : DEBERGE *et al.* 2005 : 97-99.
- LOURDEAUX 1999  
Lourdaux S. – Mobilier de la tombe de Le Lelleton, à Pétoisse (Vendée), in : *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, Nantes, Musée Dobrée, notice 287 : 147-148.
- LUNGINBHÜL 1996  
Lunginbhül T. – Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne, des fouilles de la *Domus PCI*, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Dijon* : 197-209.
- MALRAIN *et al.* 1996  
Malrain, F., Pinard E., Gaudefroy S., Lambot B.- Contribution à la mise en place d'une chronologie du second Âge du Fer dans le département de l'Oise, in : Lejars T. (éd.) – *Le Nord de la Gaule et la chronologie du second Âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), RAP, 3/4 : 41-70.
- MANDY, de SAULCE 2003  
Mandy B., de Saulce A. (dir.) – *Les marges de l'Armorique à l'Âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et source écrite*, Actes du 23<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Nantes, 2000), 10<sup>e</sup> suppl. à la RAO, Rennes.
- MANDY *et al* 1990  
Mandy B, Monin M., Krausz S. – L'hôpital Sainte-Croix à Lyon : un quatrième fossé, *Gallia*, 47 : 79-102.
- MARABINI-MOEVS 1973  
Marabini-Moevs M.-T. – *The Roman thin-walled pottery from Cosa (1948-1954)*, American Academy in Rome.
- MARANSKI, GUICHARD 2002  
Maranski D., Guichard V. (dir.) – *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental, Regards européens sur les âges du Fer en France*, Actes du 17<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Nevers, 1993), Bibracte 6.
- MARION 2004  
Marion S. – *Recherches sur l'Âge du Fer en Ile-de-France. Entre le Hallstatt et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, BAR International Series 1231, 2 vol.
- MARION, MÉTROT, LE BÉCHENNEC 2005  
Marion S., Métrot P., Le Béchenne Y – L'occupation protohistorique de Bobigny (Seine-Saint-Denis), in : BUCHSENSCHUTZ, BULARD, LEJARS 2005 : 97-126.
- MÁRTON 2004  
Márton A. – La fibule de type Mötschwil, *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum, Hung.* 55 : 279-322.
- MASSAT 2000a  
Massat T. – La fouille archéologique de la place du Châtelet, Cahier d'archéologie, n°9, Orléans, Ville d'Orléans, 8 p.
- MASSAT 2000b  
Massat T. – 30 ans d'archéologie à La Charpenterie, Cahier d'archéologie, n°9, Orléans, Ville d'Orléans, 10 p.
- MASSAT 2002  
Massat T. – Sondage dans le centre monumental d'Orléans antique, *RAL*, 22 : 13-18.
- MASSAT 2003  
Massat T. – *L'oppidum de Cenabum, emporium des Carnutes, état des connaissances de l'agglomération gauloise d'Orléans*, Mémoire de maîtrise d'archéologie, sous la dir. de Cl. Mordant et le tutorat de V. Guichard et O. Ruffier, Université de Bourgogne, Dijon.
- MASSAT 2004  
Massat T.- Quelques éléments nouveaux sur l'émergence du fait urbain à Orléans, in : *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien*, Actes du colloque d'Orléans (14-16 novembre 2002), FAL, Études ligériennes, Orléans : 91-104.
- MASSAT, CHIMIER, JUGE 1997  
Massat T., Chimier J.-P., Juge P. – *Orléans (Loiret), Cinéma Le Rio, 191 rue de Bourgogne*, DFS de fouille préventive, SRA Centre, Orléans, 2 vol.
- MASSAT, DUPONT, RUFFIER 1998  
Massat T., Dupont P., Ruffier O., avec la collaboration de Josset Da. et Mazuy L. – À Orléans, un quartier gaulois en bord de Loire, *Archéologia*, 350 : 52-59.



- MASSAT, JOSSET 2002  
 Massat T., Josset Di., avec la collaboration de Bryant S., Canny D., Chambon M.-P., Chaussé C., Dauphin J., Dietrich A., Fournier L., Herment H., Jesset S., Juge P., Riquier S. – *Orléans, Halles Châtelet (Loiret)*, DFS, SRA Centre, Orléans.
- MASSAT, RUFFIER 2001  
 Massat T., Ruffier O., avec la collaboration de Blanchard P. et Josset Di. – Les fouilles de La Charpenterie à Orléans (1997-2000). Présentation synthétique, *BSHAO*, nouvelle série, XVI, 129 : 29-54.
- MASSAT *et al.* 1999  
 Massat T., Josset D., Josset D., avec les contributions de Blanchard P., Couvin C., Lallet C., Champagne F., Gardais C., Jesset S., Riquier S. – Orléans, Ilot de la Charpenterie (Loiret), DFS, SRA Centre, Orléans, 7 vol.
- MASSAT *et al.* 2002  
 Massat T., Blanchard P., Fay M., avec la collaboration de Beck G., Bryant S., Canny D., Chambon M.-P., Chaussé C., Dauphin J., Dietrich A., Fournier L., Herment H., Jesset S., Juge P., Riquier S. – Orléans, Ilot de la Charpenterie (2ème campagne), DFS, SRA Centre, Orléans, 216 p.
- MASSAT *et al.* 2003  
 Massat T., Bouilliot J., Bourdais-Ehkirsch A., Froquet H., Josset Da. – Le site protohistorique et médiéval de la ZAC des Varennes à Ingré (Loiret), *RAL*, 28 : 17-31.
- MASSY, MOLIÈRE 1979  
 Massy J.-L., Molière J. – Céramiques sigillées arétines lisses précoces à Amiens, *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 6 : 109-129.
- MASSY *et al.* 1986  
 Massy J.-L., Mantel E., Méniel P., Rapin A. – La nécropole de Tartigny (Oise), *RAP*, 3-4 : 13-81.
- MARLIÈRE 2001  
 Marlière E. – Le tonneau en Gaule romaine, *Gallia*, 58 : 181-201.
- MATTERNE 2002  
 Matterné V. – Étude carpologique des occupations laténiennes et gallo-romaines du quartier de « La Charpenterie » à Orléans, *in* : MASSAT *et al.* 2002 : 81-84.
- MAZA 1998  
 Maza G. – Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon, II-  
 Ier siècles avant J.-C., *SFÉCAG, Actes du Congrès d'Istres* : 11-29.
- MAZA *et al.* 2002  
 Maza G., Saison A., Vallet C., Becker C. – Un dépotoir d'atelier de potiers du Ier s. de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Bayeux* : 275-330.
- MENEZ 1986  
 Menez Y. – *Les céramiques fumigées (« Terra Nigra ») du Bourbonnais. Étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant*, *RACF*, 28, 2 : 118-175.
- MENEZ 1989  
 Menez Y. – Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, *Cahiers Archéologiques de Quimper Antique*, n°2.
- MENEZ 1996  
 Menez Y. – *Une ferme de l'Armorique gauloise : La Boissanne à Ploüer-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, *DAF*, n°58.
- MÉNIEL 1998  
 Méniel P. – Les restes osseux, *in* : LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 183-197.
- MÉNIEL 1999  
 Méniel P. – Histoire de l'alimentation carnée et de l'organisation sociale du village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes, France), *in* : BRAEMER, CLEUZIQU, COUDART 1999 : 405-418.
- MÉNIEL, LAMBOT 2002  
 Méniel P., Lambot B. (dir.) – *Repas des vivants, nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du 25<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Charleville-Mézières 24-27 mai 2001), *Bull. de la Soc. Archéol. Champenoise*, 16, suppl. au bull. n° 1, Reims.
- MENNESSIER-JOUANNET 1999  
 Mennessier-Jouannet C. (dir.) – *Les mobiliers du second Âge du Fer en Auvergne*, PCR, ARAFA, Rapport annuel 1999, Mirefleurs.
- MENNESSIER-JOUANNET 2000  
 Mennessier-Jouannet C. (dir.) – *Les mobiliers du second Âge du Fer en Auvergne*, PCR, ARAFA, Rapport annuel 2000, Mirefleurs.
- MENNESSIER-JOUANNET 2002  
 Mennessier-Jouannet C. (dir.) – *Les mobiliers du second Âge du Fer en Auvergne*, PCR, ARAFA, Rapport annuel 2002, Mirefleurs.

MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007

Mennessier-Jouannet C., Deberge Y. (éd.) – *L'archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne*, Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Clermont-Ferrand, 2003), Thème Régional, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, Lattes.

MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007

Mennessier-Jouannet C., Deberge Y. (éd.) – *L'archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne*, Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Clermont-Ferrand, 2003), Thème Régional, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, Lattes.

MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007

Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (éd.) – *La Gaule dans son contexte européen au IV et IIIe s. av. J.-C.*, Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Clermont-Ferrand, 2003), Thème spécialisé, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, Lattes.

MENEZ, ARRAMOND 1997

Menez Y., Arramond J.-C. – *L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes-d'Armor)*, DAF, n°58, Paris.

MÉNIEL, LAMBOT 2002

Méniel P., Lambot B. – *Repas des vivants, nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du 25<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Charleville-Mézières, mai 2001), Soc. Archéol. Champenoise, 16, suppl. au bull. n°1.

METZLER 1995

Metzler J. – *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und frühromischen Zeit in Nord-Gallien*, Doss. d'Arch. du Mus. Nat. d'Hist. et d'Art, Lux., III, 2 vol.

METZLER 1996

Metzler J. – La chronologie de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire, in : BRUNAUX 1996 : 153-163.

METZLER 2002

Metzler J. – Réflexions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire, in : GUICHARD, PERRIN 2002 : 175-188.

METZLER et al. 1991

Metzler J., Warango R., Bis R., Metzler-Zens N. – *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule belge*, Doss. d'Arch. du Musée Nat. d'Hist. et d'Art, I, Luxembourg.

METZLER, METZLER-ZENS, MÉNIEL 1999

Metzler J., Metzler-Zens N., Méniel P. – *Lamadelaide, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Doss. d'Arch. du Musée Nat. d'Hist. et d'Art, VI, Luxembourg.

MIÉJAC 2007

Miéjac E. – La Loire à Orléans, recherche archéologique : ponts, mottes et duits, in : De Saulce A., Sernat V., Gallicé A. (éd.) – *Archéologie en Loire : actualité de la recherche dans les régions Centre et Pays de la Loire*, Fleuves et Archéologie, 2, Estuarium, 2007 : 207-236.

MILCENT 2004

Milcent P.-Y. – *Le premier Âge du Fer en France centrale*, Mémoire XXXIV, SPF, 2 vol.

MILLIÈRE 2003

Milière J. – Fouille préventive d'évaluation dans le cadre de l'extension du cimetière actuel de Meung-sur-Loire (Loiret), *RAL*, 28 : 39-53.

MIRON 1986

Miron A. – Das Graben von Horath, Untersuchungen zur Mittel und spätlatènezeit im Saar-Mosel-Raum, *Trierer Zeitschrift*, 49 : 7-198.

MIRON 1989

Miron A. – Zur Chronologischen Gliederung der Stufe Latène D2, in : HAFFNER 1989 : 33-40.

MILLIÈRE, VILLES 1985

Millière J., Villes A. – Meung-sur-Loire, Le Caillou, in : VILLES 1985 : 73-74.

MOHEN, ROUSSOT-LARROQUE, VILLES 1985

Mohen J.-P., Roussot-Larroque J., Villes A. – L'éperon barré du Fort-Harrouard, à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir), in : VILLES 1985 : 50-55.

MOREL 1992

Morel J.-P. – La céramique à vernis noir du parking de la mairie, in : GUILHOT, GOY 1992 : 213-216.

MORTREAU 1997

Mortreau M., avec la collaboration de Bouvet J.-P., et Siraudeau J. – Ensembles céramiques précoces d'Angers : Le jardin du Quadrilatère, *SFÉCAG, Actes du Congrès du Mans* : 37-65.

MOREL, PICON 1994

Morel J.-P., Picon M. – Les céramiques étrusco-campaniennes : recherches en laboratoire, in : Olcèse G. – *Ceramica romana e archeometria : lo stato degli studi*, Sienna : 23-46.

MÜLLER 2002

Müller C. – Conclusion : archéologie et identité dans la perspective de l'anthropologie constructiviste, *in* : *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Hist. Anc. et Méd., 69, Paris : 385-395.

MUNOS *et al.* 2006

Munos M., avec la coll. de Barret M., Fournier L., Jesset S., Josset Da., Riquier S. – *Orléans, 24 boulevard Rocheplatte (Loiret)*, Rapport final de diagnostic archéologique, SRA Centre, Orléans.

*Nos ancêtres...* 1999

Santrot J. et Meuret J.-C. (dir.) – *Nos ancêtres les gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue d'exposition, Musée Dobrée, Nantes.

ODIOT, POUPET 1980

Odiot T., Poupet P. – Analyse des Rapports entre centre de production et lieux d'utilisation, *Figlina*, 4 : 61-68.

OLANIER-RIALLAND 1994

Olanier-Rialland B. – Inventaire des vestiges du rempart gallo-romain, *in* : Collectif 1994 : 53-63.

OLMER 1997

Olmer F. – *Les amphores romaines en Bourgogne. Contribution à l'histoire économique d'une région de La Tène finale au Haut-Empire*, Thèse de Doctorat, Univ. de Bourgogne, Dijon.

OLMER 2002

Olmer F. – Les aristocrates éduens et le commerce, *in* : GUICHARD, PERRIN 2002 : 289-298.

OLMER 2003

Olmer F. – *Les amphores de Bibracte, 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues : les timbres de Bibracte (1984-1998), les timbres de Bourgogne (2003), Bibracte 7. Orléans gaulois 2002*

Collectif 2002 : *Orléans gaulois*, Catalogue d'Exposition, Orléans, Ville d'Orléans, 24 p.

PARIS 1998

Paris P. – Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la ZAC de Ther à Allonne (Oise), *in* : BRUNAUX, LEMAN-DELARIVE, POMMEPUY 1998 : 271-329.

PASQUIER 1997

Pasquier I. – La céramique peinte d'un habitat de La Tène finale : les Guignons à Nanterre (Hauts-de-Seine), *RACF* : 23-37.

PASSELAC, VERNHET 1993

Passelac M., Vernhet A. – Céramique sigillée sud-gauloise, *Lattara*, 6, Lattes : 569-580.

PAUNIER 1981

Paunier D. – *La céramique gallo-romaine de Genève de La Tène finale au royaume Burgonde (Ier s. av. J.-C. / Ve s. ap. J.-C.)*, Mém. et Doc. de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève, 9.

PAUNIER 2006

Paunier D. (dir.) – *Celtes et Gaulois : l'Archéologie face à l'Histoire : la romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table-ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Bibracte 12/5.

PAUNIER, DESBAT, MEYLAN 2002

Paunier D., Desbat A., Meylan F. – Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-Est, un témoignage de l'aristocratie indigène ?, *in* : GUICHARD, PERRIN 2002 : 271-287.

PAUTREAU 1999

Pautreau J.-P. (dir.) – *Antran, un ensemble aristocratique du premier siècle*, Musée de Poitiers – Regard sur les collections, Cognac.

PAVOLINI 1990

Pavolini C. – Les lampes romaines en Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C., *in* : DUVAL, MOREL, ROMAN 1990 : 99-112.

PÉNÉLA 1996

Pénéla S. – *Les monnaies gauloises en territoire Sénon*, Mémoire de Maîtrise, Université de Bourgogne, sous la dir. de C. Mordant et B. Fischer, Dijon 1996.

PÉRICHON 1977

Périchon R., avec la collaboration de Ranchon C. et Sanial B. – *Céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du nord-est du Massif Central, essai de typologie*, Centre d'Études Foréziennes, Archéologie, 6, Saint-Etienne, 280 p.

PÉRICHON 1987

Périchon R. – L'imagerie celtique d'Aulnat, *in* : *Mélanges offerts au Dr. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu*, Le Léopard d'or, Paris : 677-695.

PÉRICHON 1991

Périchon R. – La céramique peinte du deuxième Âge du Fer dans le Massif central, *in* : *La céramique peinte 1991* : 229-236.

PERRIER 1984

Perrier J., avec la coll. de Marquaire J. – Fosse funéraire augustéenne à Saint-Gence (Haute-Vienne), *Bull. Soc. Arch. et Hist. Limousin*, CXI : 17-51.

PERRIN 1990

Perrin F. – Un dépôt d'objets gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère), *DARA*, 4.

PETIT 1983

Petit D. – Orléans, Saint-Pierre-Lentin, 1977-1978, Rapport préliminaire, *RAL*, 9 : 1983 : 11-38.

PETIT 1984

Petit D. – *Orléans, îlot Saint-Germain*, Rapport de fouille, Orléans, SRA Centre.

PETIT 1985

Petit D. – Orléans, Ilot Saint-Germain (Loiret), *in* : VILLES 1985 : 71-72.

PETIT 1986

Petit D. – *Orléans, Place du Martroi*, Rapport de fouille, Orléans, SRA Centre.

PETIT 1988

Petit D. (dir.) – *Truelles et palissades, 10 ans d'archéologie à Orléans*, catalogue d'exposition, Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier (17 décembre 1988- 12 mars 1989), Ville d'Orléans, Orléans, 162 p.

PETIT 1994

Petit D. – Les franchissements, *in* : Collectif 1994 : 101-102.

PÉTORIN, SOYER 2003

Pétorin N., Soyer C. – Une sépulture de La Tène finale, à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Note préliminaire, *in* : MANDY, de SAULCE 2003 : 241-250.

PLANCK 1982

Planck D. – Eine neuentdeckte keltische Viereckschanze in Fellbach-Schmidlen, Rems-Murr-Kreis, *Germania*, 60 : 105-150.

PLANCK 1985

Planck D. – Die Viereckchanze von Fellbach-Schmidlen, *Der Keltenfürst von Hochdorf* : 340-375.

PLOUIN, JUD 2003

Plouin S., Jud P. (éd.) – *Habitats, mobiliers et groupes Régionaux à l'Âge du Fer*, Actes du 20<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Colmar-Mittelwihr, 1996), 20<sup>e</sup> suppl. à la *RAE*.

PICON 1992

Picon M. – Ethnographie et recherche en laboratoire : le cas des techniques céramiques, *in* : *Ethnographie : justification, problèmes, limites*, Actes des 12<sup>e</sup> rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (17-19 octobre 1991), APCDA, 12, Juans-les-Pins : 115-126.

PION 1996

Pion P. – *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second Âge du Fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2-Période augustéenne précoce, IIe-Ier s. av. J.-C.*, Thèse de l'Université de Paris 1, 5 vol.

PION 1998

Pion P. – L'évolution de la céramique indigène dans la vallée de l'Aisne aux IIe et Ier s. av. J.-C. : perspectives d'anthropologie économiques, sociale et culturelle à partir des faciès de consommation, *in* : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 141-156.

PION, GUICHARD 1993

Pion P., Guichard V. (dir.) – Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le IIIe et le Ier siècle av. J.-C. Essai d'inventaire, *in* : CLIQUET *et al.* 1993 : 175-200.

PION *et al.* 1997

Pion P., Pommepuy C., Auxiette G., Hénon B., Gransar F. – *L'oppidum* de Condé-sur-Suipe/Variscourt (Aine) (fin IIe-début Ier s. av. J.-C.), approche préliminaire de l'organisation fonctionnel d'un quartier artisanal, *in* : BOCQUET 1998 : 275-309.

POUX 1998

Poux M. – Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik, Bâle-Münsterhügel) : nouvelles données, *in* : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 385-416.

POUX 2004

Poux M. – *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Protohistoire Européenne, 8, Montagnac.

POUX 2006

Poux M. – Religion et société à la fin de l'Âge du Fer. Systèmes (en)clos et logiques rituelles, *in* : HASELGROVE 2006 : 181-200.

POUX à paraître

Poux M. – Du nord au sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante, *Saturnia tellus, definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*,

- Convegno internazionale di studi (Roma, 10-12 novembre 2004), Collections de l'École Française de Rome, à paraître.
- POUX 1999  
 Poux M. – *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, Protohistoire Européenne, 4, Montagnac.
- POUX, SELLES 1998  
 Poux M., Sellès H. – Vin italique en pays carnute : à propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, *SFÉCAG, Actes du Congrès d'Istres* : 207-224.
- PROVOST 1988  
 Provost M. – *Carte archéologique de la Gaule, Loiret (45)*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris.
- PY 1978  
 Py M. – *L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (fouilles 1958-1974)*, 35<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris.
- PY 2001  
 Py M. – Rosettes sur campaniennes A, in : *Dicocer 2001* : 534-541.
- RAFTERY 1992  
 Raftery B. – Les bois de l'Âge du Fer en Irlande, in : VUAILLAT 1992 : 59-68.
- REINECKE 1902  
 Reinecke P. – Zur Kenntnis der La Tène Denkmäler, in : *Festschrift des Röm. – Germ. Centralmuseums in Mainz*, Mayence.
- RIQUIER 1996  
 Riquier S. – La céramique de La Tène finale et du gallo-romain précoce du site de Saumeray, Le Bas-des-Touches (Eure-et-Loir). Sauvetages urgents de 1992 et 1995, *Mémoire de Maîtrise de Sciences et Techniques*, sous la direction d'A. Ferdière, Univ. de Tours.
- RIQUIER 1997  
 Riquier S. – Contribution à l'étude d'ensembles augustéens précoces en pays carnute, Saumeray, Le Bas-des-Touches (Eure-et-Loir), *SFÉCAG, Actes du Congrès du Mans* : 345-356.
- RIQUIER 1999  
 Riquier S. – Le mobilier céramique gaulois, in : MASSAT *et al.* 2002, DFS, SRA Centre, Orléans.
- RIQUIER 2003  
 Riquier S. – Le faciès chrono-culturel carnute à la fin du second Âge du Fer : le mobilier céramique de *Cenabum*, *Mémoire de D.E.A.*, École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société, Univ. de Tours, Tours, 50 p.
- RIQUIER 2004  
 Riquier S. – La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *RACF*, 43 : 21-113.
- RIQUIER 2005  
 Riquier S. – Évolution des répertoires céramiques à Orléans / *Cenabum* (Loiret), entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et l'époque augustéenne. Aperçu préliminaire, *Actes du Congrès de Blois, SFÉCAG* : 21-38.
- RIQUIER 2007  
 Riquier S. – L'occupation gauloise vue à travers le mobilier céramique et quelques éléments singuliers, in : GALINIÉ 2007 : 202-203.
- RIQUIER, FRÉNÉE 2004  
 Riquier S., Frénée E. – Un dépôt de vases au fond d'un silo de la fin du IV<sup>e</sup> ou début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à La Chaussée-Saint-Victor, ZAC A.10 (Loir-et-Cher), *Bull. de l'AFÉAF*, 22 : 37-38.
- RIQUIER, SALÉ 2006  
 Riquier S., Salé P., avec les contributions de Blanchard P., Moreau A., Yvinec J.-H. – La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire), in : *Ensembles funéraires gallo-romains de la Région centre*, I, 29<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Tours : 7-108.
- RIQUIER, TROUBADY 2007  
 Riquier S., Troubaday M. – Confrontations de quelques données : monnaies, céramiques et tombes privilégiées, des territoires carnutes, bituriges cubes et turon, in : DUVAL, GOMEZ de SOTO 2007 : 103-107.
- RIQUIER *et al.* à paraître  
 Riquier S., Ducongé S., Gomez de Soto J., Guitton D., Landreau G., Lintz G., Maguer P., Nillesse O., Pautreau J.-P., Payne N., Sireix C., Soyer C., Troubaday M. – Confrontation de quelques données mobilières à la fin du Second Âge du Fer, entre Loire et Gironde : premiers éléments d'enquête, *Actes du 31<sup>e</sup> colloque de l'AFÉAF (Chauvigny, 2007)*, à paraître.

- ROBERT 1998  
Robert I. – *La céramique de l'habitat de La Tène finale : Saint-Aignan-des-Gués (Loiret)*, Mémoire de Maîtrise, sous la dir. d'O. Buchsenschutz, Paris I.
- ROBREAU à paraître  
Robreau B. – Territoires et frontières des cités antiques de la Région Centre, in : *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, Actes de la table-ronde du Projet Collectif de Recherches (Orléans, 18-19 novembre 2004), RACF, n° spécial, à paraître.
- ROBREAU, BARBE 1989  
Robreau B., Barbe H. – L'*oppidum* de Châteaudun : premier état de la question, RACF, 28 : 34-46.
- ROUALET  
Roualet P. – Cimetières à incinération d'Hauviné et Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes), Troisième, *Mém. Soc. Agric., Comm. Sc. et Arts départ. Marne*, XCIV, 17-30.
- ROYO 1994  
Royo M. – Les villes chez les géographes antiques, in : Galinié H., Royo M. (dir.) – *Atlas des villes et des réseaux de villes en Région Centre*, Archéa, Tours.
- SAISON-GUICHON 2001  
Saison-Guichon A. – Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay* : 465-477.
- SALÉ, CARLIER 2005  
Salé P., Carlier M., avec la collaboration de Chambon M.-P., Riquier S. – *Meung-sur-Loire, rue du Chemin Vert du Blénois*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, SRA Centre, Orléans.
- SANDOZ 1997  
Sandoz G. – *Vimory, Les Petits Noyers I (Loiret)*, DFS, SRA Centre, Orléans.
- SANTROT 1979  
Santrot M.-H. et J. – *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, Paris.
- SAUVÉ 1902  
Sauvé C. – Informations archéologiques : Orléans, RAL, 3 : 7.
- SCHAAFF 1988  
Schaaff U. – Keltische Helme, in : Bottini A. et al. *Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikemuseums Berlin*, Mainz, Römisch-Germanisches zentral-Museum : 293-317.
- SCHEERS 1979  
Scheers S. – Un monnayage post-césarien des années 40-30 av. J.-C. : les monnaies à légende PIXTILOS, *Revue numismatique*, 6<sup>e</sup> série, 21 : 51-83.
- SÉGUIER 1998  
Séguier J.-M. – Un aspect de la romanisation en pays sénon, in : TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998 : 335-366.
- SÉGUIER 2002  
Séguier J.-M. – Importations méditerranéennes et circulation de céramiques celtiques dans l'espace francilien au deuxième âge du Fer, in : *Actes des Journées Archéologiques d'Île-de-France (30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2002)*, Institut d'Art et d'Archéologie, Paris : 35-49.
- SÉGUIER, HUET 1995  
Séguier J.-M., Huet N. – Production et consommation de céramiques non tournées au Haut-Empire en territoire sénon (Seine-et-Marne, Yonne), *SFÉCAG, Actes du Congrès de Rouen* : 235-250.
- SÉGUIER, MALLET 2005  
Séguier J.-M., Mallet F., avec la collaboration de Clavel B., Frère S., Laubenheimer F., Pilon F., Vian A. – Le faciès augustéen de la plaine de France d'après le mobilier des établissements de Charny et de Compans (Seine-et-Marne), *SFÉCAG, Actes du Congrès de Blois* : 529-560.
- SELLÈS 1992  
Sellès H. – Premières caractérisations des productions de *terra nigra* et de *terra rubra* à Chartres au I<sup>er</sup> siècle, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Tournai* : 163-180.
- SELLÈS 1995  
Sellès H. – Saumeray, Le Bas-des-Touches, étude céramologique de la zone funéraire gallo-romaine, Orléans, DFS, SRA Centre, Orléans.
- SELLÈS 1998  
Sellès H. – La céramique gallo-romaine précoce à Chartres, in : TUFFREAU-LIBRE-JACQUES 1998 : 317-334.
- SELLÈS, COUVIN 1993  
Sellès H., Couvin F. – Les officines céramiques de Chartres et les amphores produites localement, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Versailles* : 53-68.

SELLÈS *et al.* 1999

Sellès H., Casadei D., Cottiaux R., Hervé C. – Une agglomération secondaire pré-romaine et romaine : Allaines-Mervilliers, Liaison RN154-A10 (Eure-et-Loir), DFS, SRA Centre, Orléans, 2 vol.

SELLÈS *et al.* 2000

Sellès H. (dir.) – *Allaines : carrefour routier de l'Antiquité à nos jours. Présentation des résultats de fouilles archéologiques menées sur la liaison RN 154 – Autoroute A 10*, Plaquette réalisée à l'occasion de l'exposition à la Maison de la Beauce, Orgères-en-Beauce (6 février – 10 mars 2000), Alpha Graphic, Orléans, 12 p.

SELLÈS 2001a

Sellès H. – *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays charnute, catalogue typologique*, 16<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Chartres, 254 p.

SELLÈS 2001b

Sellès H. – La place centrale et le portique nord de l'ensemble cultuel de Chartres, Chartres, Zac des Bas-Bourgs, zone 4, DFS, SRA Centre, Orléans.

SELLÈS *et al.* en cours

Sellès H., Morin J.-M. (dir.) – Chartres, Place des Epars (C190), Boulevard Chasles (C191), DFS, SRA Centre, Orléans, en cours.

SERRE, CASTANET 2006

Serre S., Castanet C. – Orléans, Quai du Châtelet (Loiret, Centre), Projet Loire verte, Rapport de diagnostic, SRA Centre, Orléans.

SFÉCAG 1997

Rivet L. (dir.) – Ensembles précoces dans l'ouest de la Gaule, Thème spécialisé I, *SFÉCAG, Actes du Congrès du Mans* : 11-194.

SILVINO 2001

Silvino T. – Les importations d'amphores à huile de Bétique à Lyon, du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Etude préliminaire, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay* : 331-346.

SIMON, JARDEL, MORTREAU 2002

Simon L., Jardel K., Mortreau M. – Première approche des horizons céramiques de la plaine de Caen (Calcados), de la Conquête à l'époque claudienne, *SFÉCAG, Actes du Congrès de Bayeux* : 11-50.

SIMONNET, QUINQUETON, LABORDE 1983

Simonnet L., Quinqueton A., Laborde A. – Aspects du gisement de La Tène de Marcilhac (commune de Saint-Paulien, Haute-Loire), *in* : COLLIS, DUVAL PÉRICHON 1983 : 97-105.

SIMONIN 1989

Simonin D. – Un fossé comblé à La Tène finale à Échilleuses (Loiret), *RACF*, 28 : 23-35.

SOYER 1925

Soyer J. – *Noviodunum* des Bituriges (Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher), *Revue des Études Anciennes*, XXVII : 214-227.

SOYER 1971

Soyer J. – *Les voies antiques de l'Orléanais*, BSAHO, hors série, Orléans : 15-21.

SOYER 1984

Soyer C. – La céramique du village des Arènes à Levroux : méthodologie, état des travaux et objectifs de recherche, *in* : *Recherches sur la naissance de l'urbanisation au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans le centre de la France d'après les nouvelles données archéologiques*, ADEL, CNRS : 93-105.

SOYER 1990

Soyer C. – La céramique des Arènes de Levroux (Indre), chronologie du site, *in* : DUVAL, LE BILHAN, MENEZ 1990 : 305-312.

SOYER 1991

Soyer C. – La céramique peinte de Levroux (Indre), *in* : *La céramique peinte ...* 1991 : 237-239.

STÖCKLI 1974

Stöckli W. – Bemerkungen zur räumlichen und zeitlichen Gruppierung der Funde im *oppidum* Manching, *Germania*, 52 : 368-382.

STRABON

Strabon – *Géographie*, traduction F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

STRIEWE 1996

Striwe K. – *Studien zur Nauheimer Fibel und ähnlichen Formen der Spätlatènezeit*, Verlag Marie Leidorf GmbH, Espelkamp, 312 p.

TARPIN 2000

Tarpin M. – *Urbs et oppidum* : le concept urbain dans l'Antiquité romaine, *in* : GUICHARD, SIEVERS, URBAN 2000 : 27-30.

- TARPIN 2006  
Tarpin M. – « Territoires celtiques », *civitates* gallo-romaines : quelle continuité ?, in : PAUNIER 2006 : 29-50.
- TCHERNIA 1990  
Tchernia C. – Contre les épaves, in : DUVAL, MOREL, ROMAN 1990 : 291-301.
- TCHERNIA, POMEY, HESNARD 1978  
Tchernia C., Pomey P., Hesnard A. – *L'épave romaine de la Madrage de Giens (Var), campagnes 1972-1975, fouilles de l'Institut d'archéologie méditerranéenne*, 34<sup>e</sup> suppl. à Gallia.
- TENDILLE 1978  
Tendille C. – Les fibules protohistoriques de la région nîmoise, *DAM*, 1 : 77-112.
- TISCHLER 1885  
Tischler O. – Ueber Gliederung der La Tène-Periode, in : *Correspondenzblatt d. deutsch. Gesellschaft für Anthropologie*.
- TROADEC 1983  
Trodec J. – Orléans : occupation gallo-romaine sur la rive gauche de la Loire, in : Collectif 1983 : 135-144.
- TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1998  
Tuffreau-Libre M., Jacques A. (dir.) – *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les Régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, Actes de la table-ronde d'Arras (14-17 octobre 1996), Nord-Ouest Archéologie, 9, Berck-sur-Mer.
- TRUFFREAU-LIBRE, JACQUES 2001  
Tuffreau-Libre M., Jacques A. (dir.) – *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation*, Actes de la table-ronde d'Arras (23-25 octobre 1998), Nord-Ouest Archéologie, 12, Berck-sur-Mer.
- TUFFREAU-LIBRE 2005  
Tuffreau-Libre M. (dir.) – *Céramiques antiques en Val de Loire*, Catalogue d'exposition, Saint-Laurent-Blangy, 108 p.
- TYERS 2001  
Tyers P.-A – *Camulodunum* type 262. Central Gaulish coarse wares in Iron Age Britain, in : TRUFFREAU-LIBRE, JACQUES 2001: 87-106.
- Un port... 1990*  
*Un port de 2000 ans aux Mureaux. Des Gaulois à Charlemagne*, Catalogue d'exposition, Médiathèque des Mureaux (9-27 janvier 1990), Versailles, 90 p.
- VAGINAY 1984  
Vaginay M. – Une fosse de La Tène moyenne à Goincet (Porcins, Loire), *RAE*, XXXV, 3-4 : 191-226.
- VAGINAY, GUICHARD 1988  
Vaginay M., Guichard V. – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fouilles récentes (1978-1981)*, DAF, n°14, Paris, 1988.
- VEGAS 1990  
Vegas M. – Vases à paroi fine, in : DUVAL, MOREL, ROMAN 1990 : 89-97.
- VENCLOVÀ 1989  
Venclovà N. – La parure celtique en verre en Europe centrale, in : FEUGÈRE 1989 : 85-97.
- VERNEAU 2006  
Verneau F. (dir.) – *Orléans, Zac du Clos de la Fontaine (Loiret)*, Rapport de diagnostic, SRA Centre, Orléans.
- VILLES 1982  
Villes A. – Le matériel protohistorique de Dambron « La fosse Dieppe » (Eure-et-Loir), *RAL*, 8 : 69-92.
- VILLES 1985a  
Villes A. (dir.) – *La civilisation gauloise en pays carnute*, Catalogue de l'exposition de Châteaudun (mai-juin 1985).
- VILLES 1985b  
Villes A. – Meung-sur-Loire, Le Caillou (Loiret), in : VILLES 1985a : 73-74.
- VIOLLIER 1916  
Viollier D. – *Les sépultures du second Âge du Fer sur le plateau suisse*, Genève.
- VUAILLAT 1992  
Vuaillet D. (dir.) – *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques*, Actes du 13<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Guérêt, 1989), Assoc. pour la Rech. Archéol. en Limousin, Limoges.
- WERNER 1955  
Werner J. – Die Nauheimer Fibel, *Jahrbuch der Römischgermanischen Zentralmuseums Mainz*, 2 : 143-160.
- WILLAUME 1985  
Willame M. – La nécropole de Baccon (Loiret), in : VILLES 1985a : 13-15.



WOIMANT 1983

Woimant G.-P., avec la collaboration de Méniel P. – Un site de La Tène à Beauvais (Oise), Les Aulnes du Canada, *in* : *Les Celtes dans le nord du Bassin-parisien (IVe-Ier siècle avant J.-C.*, Actes du 5<sup>e</sup> colloque de l'AFÉÂF (Senlis, 1981), RAP, 1 : 219-225.

# ANNEXES :

## Liste des annexes :

Annexe 1 : Les Carnutes dans les sources (textes et données épigraphiques)

Annexe 2 : Liste des ponts gaulois

Annexe 3 : Inventaire des ensembles utilisés dans l'analyse matricielle.

Annexe 4 : Confrontation des résultats du classement des ensembles.

Annexe 5 : Confrontation des résultats du classement des critères d'analyse.

Annexe 6 : Matrice finale classée par type de mobilier.

Annexe 7 : Inventaire des datations en laboratoire d'Orléans / *Cenabum*

Annexe 8 : Détail des effectifs de vases par catégorie de production (exprimé en N.M.I. par horizon)

Annexe 9 : Détail des effectifs de vases par groupe fonctionnel.

Annexe 10 : Comparaison des éléments constitutifs de trois sites majeurs du territoire des Carnutes : Orléans, Chartres et Saumeray.

## ANNEXE 1 : Les Carnutes dans les sources

### 1. LES TEXTES

---

#### **César : La Guerre des Gaules**

Traduction : L.-A. Constans, éd. 1996

Edition bilingue : 7<sup>e</sup> édition, Les Belles Lettres, 1962, 2 volumes.

Termes désignant *Cenabum* :

VII, 3: *Cenabum*

VII, 11 : *Cenabum Carnutum; oppidum; oppidum Cenabum; oppido; oppido; oppidum*

VII, 14, 17, VIII, 6 : *Cenabi*

VII, 28 : *Cenabensi*

VIII, 5: *Oppido Carnutum Cenabo*

#### **Livre II (57 av. J.-C.)**

##### **II, 35 :**

« Il [César] amena ses légions prendre leurs quartiers d’hiver chez les Carnutes, les Andes, les Turons et les peuples voisins des régions où il avait fait la guerre et partit pour l’Italie ».

#### **Livre V (54 av. J.-C.)**

##### **V, 25 :**

« Il y avait chez les Carnutes un homme de haute naissance, Tasgetios, dont les ancêtres avaient été rois dans leur cité. César, pour récompenser sa valeur et son dévouement, car dans toutes les guerres, ils avaient trouvé chez lui un concours singulièrement actif, avait rendu à cet homme le rang de ses aïeux. Il était, cette année là, dans la troisième année de son règne, quand ses ennemis secrètement l’assassinèrent ; plusieurs de leurs concitoyens les avaient d’ailleurs encouragés publiquement. On apprend la chose à César. Craignant, en raison du nombre des coupables, que leur influence n’amenât la défection de la cité, il fait partir en hâte L. Plancus, avec sa légion, de Belgique chez les Carnutes, avec ordre d’hiverner là, d’arrêter ceux qu’il savait coupables du meurtre de Tasgetios et de les lui envoyer ».

##### **V, 29 :**

« César était parti en Italie, autrement les Carnutes n’auraient pas résolu l’assassinat de Tasgetios (...) ».

##### **V, 56 :**

« Devant un pareil empressement, et quand il [Indutionmaros] vit que d’un côté les Sénons et les Carnutes étaient poussés à la révolte par le souvenir de leurs crimes (...), il convoque l’assemblée armée. (...) »

Dans cette assemblée, il déclare Cingétorix ennemi public (...). Après cela Indutionmaros fait connaître à l’assemblée qu’il est appelé par les Sénons et les Carnutes et par beaucoup d’autres cités de la Gaule : il se propose d’y aller en traversant le pays des Rèmes, dont il dévastera les terres, et, auparavant, il attaquera le camp de Labiénus (...).

#### **Livre VI (53 av. J.-C.)**

##### **VI, 2 :**

« Un certain nombre consentent : on se lie par serment (...) ; on fait entrer Ambiorix (roi des Eburons) dans la ligue. Informés de ces intrigues, et comme il [César] ne voyait de tous côtés que

préparatifs de guerre – les Nerviens, les Atuatuques, les Ménapes en armes avec tous les Germains cisrhérans, les Sénon s’abstenant de répondre à sa convocation et se concertant avec les Carnutes et les cités voisines, les Trévires ne cessant de députer aux Germains pour tâcher de les gagner-, César pensa qu’il ne devait pas attendre la saison pour entrer en campagne ».

**VI, 3 :**

« Aux premiers jours du printemps, il [César] convoqua, selon la règle qu’il avait établie, l’assemblée de la Gaule ; tous y vinrent sauf les Sénon, les Carnutes et les Trévires ; il interpréta cette abstention comme le début de la révolte ouverte et pour faire voir qu’il subordonnait tout à sa répression, il transporte l’assemblée à Lutèce, ville des Parisii (...) ».

**VI, 4 :**

« A la nouvelle de son approche, Acco, qui était l’instigateur de la révolte, ordonne que les populations se rassemblent dans les places fortes [oppida]. La mesure était en cours d’exécution quand on annonce que les Romains sont là. Les Sénon ne peuvent faire autrement que de renoncer à leur projet et d’envoyer des députés à César (...) ; les Héduens, qui étaient depuis longtemps leurs protecteurs, les introduisent. Volontiers César, à la prière des Héduens, leur pardonne et accepte leurs excuses (...). Les Carnutes lui envoient aussi chez les Sénon députés et otages ; ils font plaider leur cause par les Rèmes, dont ils étaient les clients, et obtiennent semblable réponse. César va achever la session de l’assemblée ; il commande aux cités de lui fournir des cavaliers ».

**VI, 13 :**

« Chaque année, à date fixe, ils [les druides] tiennent leurs assises en un lieu consacré [*loco consecrato*], dans le pays des Carnutes [*in finibus Carnutum*], qui passe pour occuper le centre de la Gaule ».

**VI, 44 :**

« (...) César ramena son armée, moins les deux cohortes perdues, à Durocortorum des Rèmes ; ayant convoqué dans cette ville l’assemblée de la Gaule, il entreprit de juger l’affaire de la conjuration des Sénon et des Carnutes : Acco, qui en avait été l’instigateur, fut condamné à mort et supplicié selon la vieille coutume romaine\*. Un certain nombre, craignant d’être également jugés, prirent la fuite. César leur interdit l’eau et le feu (...) ».

**Livre VII : (52 av. J.-C.)**

**VII, 1 :**

« L’occasion [César est retenu par des troubles en Italie] excite ces hommes qui déjà ne supportaient qu’avec impatience d’être soumis au peuple romain : ils commencent à parler de la guerre avec plus de liberté et de hardiesse. Les chefs gaulois s’entendent pour tenir des conciliabules dans des lieux écartés, au milieu des bois : là, ils se plaignent de la mort d’Acco ; ils montrent que ce sort peut devenir le leur ; ils déplorent le malheur commun des Gaulois ; en promettant toutes sortes de récompenses, ils demandent instamment qu’on entre en guerre et qu’on joue sa vie pour la liberté de la Gaule. « (...) et puis il vaut mieux mourir en combattant que de ne pas recouvrer l’antique honneur militaire et la liberté que les aïeux ont légué ».

- Dans ce passage, les Carnutes ne sont pas explicitement cités, mais ils prennent vraisemblablement une part importante aux discussions (cf. VII, 2).

**VII, 2 :**

« Après des discussions passionnées, les Carnutes déclarent que pour le salut de la patrie il n’est pas de danger qu’ils n’acceptent, et ils promettent d’être au premier rang des révoltés. « Puisque pour le moment on ne peut garantir le secret par un échange d’otages, que du moins, disent-ils, on s’engage par des serments solennels, autour des étendards réunis en faisceau – cérémonie qui noue, chez eux, le plus sacré des liens – à ne pas les abandonner une fois les hostilités commencées. » On

félicite à l'envie les Carnutes ; le serment est prêté par toute l'assistance, et on se sépare après avoir fixé la date du soulèvement ».

### **VII, 3 : Massacre de *Cenabum***

« Quand arrive le jour convenu, les Carnutes, entraînés par Cotuatos et Conconnétodumnos, hommes dont on ne pouvait rien attendre que des folies, se jettent, à un signal donné, dans *Cenabum*, massacrent les citoyens romains qui s'y étaient établis pour faire du commerce, mettent leurs biens au pillage ; parmi eux était C. Fufius Cita, honorable chevalier romain, que César avait chargé de l'intendance des vivres. (...) et ce qui s'était passé à *Cenabum* au lever du jour fut connu avant la fin de la première veille chez les Arvernes, à une distance d'environ cent soixante milles ».

### **VII, 11 :**

« Il laisse C. Trébonius, son légat, pour terminer le règlement de cette affaire, et part – car il désirait achever sa route au plus vite – se dirigeant vers *Cenabum*, ville des Carnutes [*Cenabum Carnutum*].

« Ceux-ci, qui venaient à peine d'apprendre que Vellaunodunum était assiégé, pensant que l'affaire traînerait quelque temps, s'occupaient de rassembler des troupes pour la défense de *Cenabum*, et se disposaient à les y envoyer. Mais en deux jours César y fut. Il campe devant la ville, et l'heure avancée lui interdisant de commencer l'attaque, il la remet au lendemain ; il ordonne à ses troupes de faire les préparatifs ordinaires en pareil cas, et, comme il y avait sous les murs de la place un pont qui franchissait la Loire [comme il y avait un pont sur la Loire qui touche l'*oppidum* de *Cenabum*]\* craignant que les habitants ne prissent la fuite à la faveur de la nuit, il fait veiller deux légions sous les armes. Les gens de *Cenabum*, peu avant minuit, sortirent en silence de la ville et commencèrent à passer le fleuve. César, averti par ses éclaireurs, introduit, après avoir fait incendier les portes [*portis*], les deux légions qu'il tenait prêtes, et se rend maître de la place : il s'en fallut d'un bien petit nombre que tous les ennemis ne fussent faits prisonniers, car l'étroitesse du pont et des chemins qui y conduisaient avait bloqué cette multitude en fuite. César pille et brûle la ville, fait don du butin aux soldats, passe la Loire et arrive dans le pays des Bituriges.

\* Traduction du passage révisée par O. Buchsenschutz, que je remercie.

### **VII, 17 :**

« Ils [les légionnaires] considéraient comme un déshonneur d'abandonner le siège commencé ; ils aimèrent mieux souffrir plutôt que de ne pas venger les citoyens romains qui à *Cenabum*, avaient été victimes de la perfidie des Gaulois ».

### **VII, 75 :**

« Les Gaulois (...) décident (...) de demander à chaque cité un contingent déterminé, afin d'éviter que dans la confusion d'une telle multitude il devienne impossible de maintenir la discipline, de distinguer les troupes des divers peuples, de pourvoir au ravitaillement. On demande (...) aux Carnutes, douze milles hommes (...) ».

## ***Livre VIII (51 av. J.-C.)***

### **VIII, 4 :**

Les Carnutes auraient déclaré la guerre aux Bituriges. César, qui séjournait (quartiers d'hiver chez les Eduens (à Bibracte), tire de ses quartiers d'hiver sur la Saône des XIV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> légions, pour aller châtier les Carnutes.

### **VIII, 5 :**

« Quand ceux-ci [les Carnutes] entendent parler de l'approche d'une armée (...) ils abandonnent leurs villages et leurs villes, où ils habitaient dans d'étroites constructions de fortune qu'ils avaient bâties rapidement pour pouvoir passer l'hiver (car leur récente défaite leur avait coûté un grand nombre de villes), ils s'enfuient dans toutes les directions. César ne voulant pas exposer ses soldats aux rigueurs de la mauvaise saison qui était alors dans son plein, campe dans la capitale des

Carnutes, Cénabum, où il entassa ses troupes [*installe ses campements dans l'oppidum carnute de Cenabum*]\* partie dans les maisons des Gaulois, partie dans des abris qu'on avait formés en jetant rapidement du chaume sur les tentes. Toutefois, il envoie la cavalerie et l'infanterie auxiliaire partout où l'on disait que l'ennemi s'était retiré (...) ».

« Les difficultés de l'hiver, la crainte du danger accablaient les Carnutes ; chassés de leurs demeures, ils n'osaient nulle part d'arrêt prolongé, et leurs forêts ne les protégeaient pas contre l'extrême violence des intempéries : ils finissent par se disperser chez les peuples du voisinage, non sans avoir perdu une grande partie des leurs ».

\* Traduction du passage révisée par A. Ferdière, que je remercie.

#### **VIII, 6 :**

« César (...) confie ses deux légions à C. Trébonius, avec ordre d'hiverner à Cenabum ».

#### **VIII, 31 :**

« Les Carnutes, qui, bien que souvent éprouvés, n'avaient jamais parlé de paix, donnent des otages et se soumettent ; les autres cités, situées aux confins de la Gaule, touchant à l'océan, et qu'on appelle armoricaines, entraînés par l'exemple des Carnutes, remplissent sans délai, à l'approche de Fabius et de ses légions, les conditions imposées ».

#### **VIII, 38 :**

« Arrivé chez les Carnutes, dont César a raconté (...) comment la guerre avait pris naissance dans leur cité, voyant que leurs alarmes étaient particulièrement vives, parce qu'ils avaient conscience de la gravité de leur faute, afin d'en libérer plus vite l'ensemble de la population, il demande qu'on lui livre, pour le châtier, Gutuater\*, principal coupable et auteur responsable de la guerre. Bien que le personnage dérobât le secret de son existence à ses concitoyens eux-mêmes, néanmoins, chacun s'appliquant à le chercher, on l'amène promptement au camp. César, malgré sa naturelle clémence, est contraint de le livrer au supplice par les soldats accourus en foule : ils mettaient à son compte tous les dangers courus, tous les maux soufferts au cours de la guerre, et il fallut qu'il fût d'abord frappé de verges jusqu'à perdre connaissance, avant que la hache l'achevât ».

### **Strabon**

**Géographie IV, 2, 3 :** (rédigée entre 18 et 23, initié peut-être dès -7 ?)

« Les Arvernes sont établis sur le Liger : leur métropole Nemossus est située sur ce fleuve, qui passe ensuite à Cenabum, emporium (le centre de commerce) des Carnutes et ville à la population mélangée bâtie à peu près au milieu de son cours (...) »

### **Tite-Live**

**Hist. Rom., V, 34 :**

Carnutes (alors soumis au Bituriges), font parti de l'expédition légendaire de Bellovèse en Italie du nord.

Les Carnutes ne sont plus mentionnés par la suite.

### **Ptolémée :**

**Géographie., II, 8, 10 :**

Au IIe s. ap. J.-C., *Autrikon* (Chartres) est désignée comme la capitale. Elle est appelée *polis*, au même titre que *Kenabon* (Orléans). (ROYO 1994 : 10).

## 2. DONNÉES EPIGRAPHIQUES :

---

Deux inscriptions funéraires, mentionnant le vocable CENAB permettent d'identifier la *Cenabum* mentionnée par César à Orléans :

1. Inscription funéraire sur plaque en marbre, découverte dans le secteur de la nécropole du faubourg Saint-Vincent en 1843 ou 1846 :

[Lucius Corn] **ELIUS MAG**[nus]  
[Ate] **POMARI**[filius]  
[civis] **SENONI**[us]  
[cu] **R. CENAB**[ensium]  
[vi] **VOSSIBI**

« Licius Cornelius Magnus, fils d'Atepomar, citoyen sénon, curateur de Cenabum, [a fait élever ce monument] de son vivant » (cf. DEBAL 1974 : fig.23).

2. Inscription découverte en 1985 au 3-5 quai du Châtelet (fragment de plaque funéraire en emploi dans la construction de l'enceinte du Bas-Empire) (OLANIER-RIALLAND 1994 : 60) :

**]RO CENA**[

## ANNEXE 2 : Liste des ponts gaulois

Commune/Lieu-dit	Rivière	Datation (av. J.-C.)
<b>France</b>		
ORLEANS (Loiret)	Loire	Dendro : <i>T.P.Q.</i> : - 159
Warcq (Ardennes)	Meuse	+/- 176
Etival-Clairefontaine (Vosges)	Meurthe	Dendro : 56 av. – 6 ap. J.-C.
<b>Luxembourg</b>		
Stadtbredimus	Moselle	Dendro : 168 et 149
<b>Suisse</b>		
Marin-Epagnier (canton de Neuchâtel) La Tène, Pont Desor	Thielle	Non daté
Marin-Epagnier (canton de Neuchâtel) La Tène, Pont Vouga	Thielle	Dendro : 254+/-8 // 251+/-8
Cornaux (canton de Neuchâtel) Les Sauges	Thielle	Dendro : 150/120-116
Gals (canton de Berne), Pont de la Thielle	Thielle	Non daté
Bas-Vully (canton de Fribourg), Les Mottes	Broye	Dendro : +/- 330
Ins (canton de Berne), Standboden (2 ponts)	Broye	Non daté
Payerne (canton de Vaud), Les Aventuries	-	Dendro : 70/69
Carouge (canton de Genève), Auberge du Cheval-Blanc	Arve	+/- 100
Onex (canton de Genève), Le Vieux Moulin	Aire	C14 cal : 135-75 (à 87.3%)
<b>Allemagne</b>		
Alzey (Rheinland-Pfalz)	Selz	Dendro : 116-106

Liste des ponts gaulois, établie et communiquée par P. Jud, en février 2007.



### ANNEXE 3 : Inventaire des ensembles utilisés dans l'analyse matricielle.

Ensembles	N.R.	N.M.I.	Relations stratigraphiques			Type de structure
			Sous	Sur	Séries strati.	
<b>45.234.093 - ORLÉANS "Ilot de la Charpenterie I"</b>						
F.466-1	294	23	F.466-2	?	093-1	Doline / dépotoir domestique
F.466-2	638	70	F.466-3	F.466-1	093-1	Doline / dépotoir domestique
F.466-3	1 358	155	F.466-4	F.466-2	093-1	Doline / dépotoir domestique
F.466-4	758	78	F.466-5	F.466-3	093-1	Doline / dépotoir domestique
F.466-5	576	52	F.466-6	F.466-4	093-1	Doline / dépotoir domestique
F.466-6	751	55	F.441	F.466-5	093-1	Doline / dépotoir domestique
F.295	455	57	F.290, ph.8	Terrain naturel	093-2	Cellier / dépotoir domestique
F.290	501	57	ph.8	F.295, F.292	093-2	Carrière / dépotoir domestique
ph.8	148	21	F.189, ph.17	F.290 - F.295	093-2	Remblais
F.189	844	55	Ph. 35	ph. 8	093-2	Fossé / dépotoir domestique
ph.17	152	22	Ph. 35	ph. 8	093-2	Remblais
F.462	769	48	F.465 - ph. 441-445	F.464	093-3	Cellier / dépotoir domestique
F.464	95	10	F.462	Terrain naturel	093-3	Fosse / dépotoir domestique
F.451	161	20	ph 454	4429	093-4	Fosse / dépotoir domestique
F.453	436	62	ph. 454	4429	093-4	Fosse / dépotoir domestique
ph.454/455	1 711	120	ph. 457	F.451 - ph. 441	093-2/3/4	Remblais
ph.457	614	46	F.486	ph. 454	093-2/3/4	Occupation
F.486	92	27	Fosse (Gallo-romain)	Ph. 457	093-2/3/4	Fosse / dépotoir domestique
F.434	177	38	Fosse (Gallo-romain)	ph.432/434	093-5	Fossé / dépotoir domestique
ph.432/434	182	25	ph. 446	ph.431	093-5	Remblais
ph.426/431	595	24	ph. 434	Terrain naturel	093-5	Remblais et occupations
ph.1170	559	44	ph.1205	ph.1134	093-6	Remblais
F.999	2 550	195	ph. 1134	ph.1124	093-6	Silo / dépotoir domestique
F.1087	224	34	str.24	ph.1124	093-6	Silo / fosse dépotoir
ph.1134	316	45	ph.1170	sép. I et F.999	093-6	Épandage, remblais
F.747	662	85	Bâtiment (Str.53)	F.454 (non daté)	.	Silo ? / dépotoir domestique
F.187	340	52	F.475 (Gallo-romain)	ph. 10	.	Fosse / dépotoir domestique
F.341	495	46		Terrain naturel	.	Fosse / dépotoir domestique
F.755	1 167	117	Bâtiment (Str.53)	F.454 (non daté)	.	Silo / dépotoir domestique
<b>Total</b>	<b>17 620</b>	<b>1 683</b>				
<b>45.234.093 - ORLÉANS "Ilot de la Charpenterie II"</b>						
F.1248	86	19	ph. 1406	Terrain naturel	093.II-1	Fosse / dépotoir domestique
U.S.12289/12291	362	45	12283	ph.1406	093.II-1	Remblais
U.S.12283	124	20	12282	12291	093.II-1	Remblais
U.S.12599	91	29	Str. 114 (H.M.A)	F.1283	093.II-1	Occupation
F.1283	62	14	12599	12283	093.II-1	Fosse / dépotoir domestique
U.S.11443	164	17	11436	F.1174, F.1175	093.II-2	Remblais
U.S.11436	251	27	F.1171, 11435	11443	093.II-2	Remblais
F.1171	941	45	ph.1626	11435, 11436	093.II-2	Fossé / dépotoir domestique
U.S.12523	69	11	F.1405		093.II-3	Remblais
F.1405	163	15		12523	093.II-3	Fosse / dépotoir domestique
<b>Total</b>	<b>2 313</b>	<b>242</b>				
<b>45.234.101 - ORLÉANS "Halles Châtelet"</b>						
F.329	140	19	F.213	Terrain naturel	.	Cellier / dépotoir domestique
F.287	994	92	séq. 1510	Terrain naturel	101-1	Cellier / dépotoir domestique
Séq.1510	88	16	F.253	F.287	101-1	Construction/occupation
F.250	1 377	134	ph.554 (Moyen-Age)	ph.535 (non daté)	.	Fossé / dépotoir domestique?
Séq.1497	498	43	F.256 / sépulture 1	séq. 1502	101-1	Remblais
F.251	869	59	F.241 (Haut-Empire)	Str.31 (non daté)	.	Fossé / dépotoir domestique
F.474	61	11	séq.814	terrain naturel	.	Fosse / dépotoir domestique
Séq.1502	200	19	seq. 1497	F.253	101-1	Occupation
F.253	104	14	séq. 1502	séq. 1510	101-1	Fosse / dépotoir domestique
<b>Total</b>	<b>4 331</b>	<b>407</b>				
<b>45.234.018 - ORLÉANS "Ilot Saint-Germain"</b>						
F.46		22	1556, 1557	1563	018-1	Atelier ? / dépotoir domestique
F.47		15	1562, 1553, 1560, 1556	1563	018-1	Fosse / dépotoir domestique
1576		33	1563	1580, 1577	018-1	Remblais
1556, 1557		21	1552, 1553	F.46, US 1557	018-1	Épandage (occupation)
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>91</b>				
<b>45.234.161 - ORLÉANS "Clos de la Fontaine"</b>						
F.301	115	32	Décapage	Terrain naturel	.	Fossé / dépotoir
U.S.1301	60	22	Décapage	Terrain naturel	.	Épandage
F.502	234	32	Décapage	Terrain naturel	.	Fosse / dépotoir domestique
<b>Total</b>	<b>409</b>	<b>86</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>24 764</b>	<b>2 509</b>				

## ANNEXE 4 : confrontation des résultats du classement des ensembles.

Matrice stratigraphique combinée	Matrice typologique
101.F.329	101.F.329
101.F.287	101.F.287
101.seq.1510	101.seq.1510
101.F.253	101.F.253
093.F.466-1	093.II.F.1248
093.II.F.1248	093.F.466-1
018.U.S.1576	018.U.S.1576
101.F.474	101.F.474
093.F.466-2	093.F.466-2
093.F.341	093.F.341
093.F.464	093.F.464
018.47	018.47
093.ph.426 à 431	093.ph.426 à 431
093.F.466.3	018.46
018.46	093.ph.432 à 434
093.ph.432 à 434	093.F.466.3
<b>093.II.U.S.12289, 12291</b>	093.F.295
093.F.466.4	<b>093.F.1087</b>
<b>093.F.466.5</b>	101.seq.1502
093.F.295	<b>093.II.U.S.12289, 12291</b>
101.seq.1502	101.seq.1497
101.seq.1497	093.F.466.4
<b>093.F.1087</b>	<b>093.F.466.5</b>
018.U.S.1556, 1557	018.U.S.1556, 1557
093.F.462	093.F.290
093.F.290	093.F.462
093.F.466.6	093.F.999
093.ph.8	093.ph.8
093.F.999	093.F.466.6
093.ph.1134	093.ph.1134
161.U.S.1301	093.II.U.S.11443
093.II.U.S.11443	093.II.U.S.11436
093.II.U.S.11436	161.U.S.1301
093.F.187	<b>093.F.755</b>
093.II.U.S.12283	093.ph.17
093.ph.17	093.F.187
<b>093.F.755</b>	093.II.U.S.12283
093.F.747	093.II.F.1283
093.II.F.1283	093.II.U.S.12523
093.II.U.S.12523	093.F.747
101.F.250	101.F.250
093.ph.1170	093.ph.1170
093.F.453	093.F.453
093.II.F.1405	093.II.F.1171
093.II.F.1171	093.II.F.1405
093.F.451	093.F.451
093.F.189	093.F.189
093.ph.454/455	093.ph.454/455
093.ph.457	093.II.U.S.12599
093.II.U.S.12599	093.ph.457
161.F.502	161.F.502
093.F.486	093.F.434
093.F.434	093.F.486
161.F.301	161.F.301
101.F.251	101.F.251

## ANNEXE 5 : Confrontation du résultat du classement des critères d'analyse.

Matrice stratigraphique combinée	Matrice typologique
Fib. var. Mötsch.	Fib. var. Mötsch.
Fib. Feu1	Fib. Feu1
120	120
DLIR	106
106	DLIR
201	201
107a	107a
Potin	252
252	Potin
164	164
400	Par. MOF
Par. MOF	<b>168</b>
124	<b>Peint fond rouge</b>
<b>168</b>	209
205	205
<b>103</b>	124
203	400
100 a	203
209	100 a
107b	<b>103</b>
<b>Peint fond rouge</b>	107b
105	105
104 a	104 a
132	132
C.C. italique	G.I.
109	109
162	C.C. italique
G.I.	162
163	163
253 a	253 a
202	202
102 a	Par. Ver.
204a	102 a
Par. Ver.	204a
Décor géométrique	Cr.1
110	110
128	décor géométrique
161a	128
Cr.1	161a
251	251
108	123
121	108
123	121
161b	161b
décor zoo. résilles (style 1?)	décor zoo. résilles (style 1?)
Peint fond blanc	300
300	Peint fond blanc
Par. Bz tub.	DEI
DEI	206 peint
111	116
206 peint	111
116	301
301	Par. Bz tub.
D.P.	Amp. clas 2
Bronze frappé	DEE
131a	101
décor zoo.baroque (style 4)	Camp. A
101	D.P.
Chenet	Bronze frappé
Amp. Clas 2	113
Camp. A	131a
113	décor zoo.baroque (style 4)
DEE	Chenet

Matrice stratigraphique combinée	Matrice typologique
122	122
100 b	100 b
204b	Par. Bz plein
125	102 b
décor zoo. métope (style 2?)	204b
Par. Bz plein	125
102 b	décor zoo. métope (style 2?)
Fib. Nauh.	115
104 b	207
115	104 b
207	Fib. Nauh.
Amp. classe 3	DLIC
DLIC	Amp. Classe 3
D.R.	D.R.
Dr.1B	Bét.
Bét.	290
290	Dr.1B
Camp.B-oidé	Dr.2/4
Tarr	253 b
Cr.EM	P.F. Italique
Dr.2/4	Cr.EM
253 b	Camp.B-oidé
P.F. italique	Tarr
401	M.96
167	BEM
Mortier	401
126	126
DEL	DEL
M.77	167
M.96	Mortier
BEM	M.77
127	114
M.T.	M.T.
114	Camp. grise
Camp. grise	127
P.F. gauloise autre	P.F. gauloise autre
M.22/27	Fib. Alm.65
Fib. Alm.65	M.22/27
Gau Su	Camp. tardive
M.103	Gau Su
Camp. tardive	M.103
Orie	Orie
Halt.16	Halt.16
M.63	M.63
M.40/42	Se.it. P.
Dr.7/11	M.40/42
Se.it. P.	Dr.7/11
M.37	M.37
Cr.6	M.59
M.59	Cr.3
Cr.3	Cr.6
M.128	P.1
Se.it.lb	Dr.20
Dr.20	Se.it.lb
P.1	M.128
Go.Be.	Go.Be.
Bol type "Roanne"	Cr.ca
Cr.ca	Bol type "Roanne"
Fib. Doll.A	Fib. Doll.A
Fib. Alm.241	Fib. Alm.241
P.F. lyonnaise	P.F. lyonnaise
Se.II	Se.II
Sig.gaul	Sig.gaul



**ANNEXE 6 : Matrice finale classée par type de mobilier (suite)**

	AMPHORES	CRUCHES	CAMPANHIENNE	SIGILLÉE	PAROI FINE	AUTRES	TERRA-NEGRA	USTENSILE	MONNAIES	FIBULES	PARURES
	GI	C.C. Habque	Ce1	CeEM	Ce6	Ce3					
	Amp. Class 2										
	Amp. Class 3										
	Dc. IB										
	Bd.										
	Tar										
	Dc.2/4										
	Gau Su										
	Ore										
	Dc.7/11										
	Dc.20										
	P.1										
<b>HORIZON 1</b>											
101.F.329											
101.F.287											
101.sq.1510											
101.F.253											
093.F.666-1											
093.IIF.1248											
018.G.S.1576											
<b>HORIZON 2</b>											
101.F.474											
093.F.666-2											
093.F.341											
093.F.664											
018.47											
025.IB.4263.431											
<b>HORIZON 3</b>											
093.F.666-3											
018.46											
093.II.L.S.12289.12291											
093.pn.523.4.454											
025.46664											
093.F.666-4											
093.F.205											
011.sq.1502											
101.sq.1497											
093.F.1087											
018.I.S.1556.1557											
<b>HORIZON 4</b>											
093.F.662											
093.F.208											
093.F.4666											
093.pn.8											
093.F.999											
093.pn.1134											
<b>HORIZON 5</b>											
161.U.S.1301											
093.II.L.S.11443											
093.II.L.S.11436											
093.F.187											
093.II.L.S.12283											
093.pn.17											
093.F.755											
<b>HORIZON 6</b>											
093.F.747											
093.IIF.1983											
093.II.L.S.12523											
101.F.250											
093.pn.1170											
093.F.453											
093.IIF.1405											
<b>HORIZON 7</b>											
093.IIF.1171											
093.F.451											
093.F.189											
093.pn.454/455											
<b>HORIZON 8</b>											
093.pn.457											
093.II.L.S.12599											
161.F.502											
<b>HORIZON 9</b>											
093.F.486											
093.F.434											
161.F.301											
<b>HORIZON 10</b>											
101.F.251											

## ANNEXE 7 : Inventaire des datations en laboratoire d'Orléans - *Cenabum*

Les datations au radiocarbone ont été effectuées par le Laboratoire de Lyon 1 (UMR 5138), les datations dendrochronologiques, par le laboratoire d'anthropologie et d'archéobotanique de Rennes 1 (UMR 6566) et du C.E.D.R.E. à Besançon.

### **- « Halles Châtelet », U.S. 2282 (F.239 / Sépulture 3) :**

---

Analyse effectuée sur un ossement

Âge 14C BP : -2015 +/- 35

Intervalle de confiance (à 95% ) : de -91 à 59 ap. J.-C.

Date de probabilité maximum : -37, -31, -20, -11, 0

Référence : MASSAT, JOSSET 2002 : annexe 8.

*Commentaire* : Cette sépulture (phase 553), découverte au décapage, est implantée sur la phase 528, qui est elle-même sur la phase 525 / séq.1497, attribuée à l'horizon 3 (La Tène D1a). Elle est par ailleurs implantée parallèlement au fossé F.250 dont le comblement est situé vers le milieu du Ier s. av. J.-C. (horizon 6).

### **- « Ilot de la Charpenterie I », U.S. 4491 (F.466-2) :**

---

Analyse d'un charbon de bois

Âge 14C BP : -2200 +/- 45 ans

Intervalle de confiance (à 95%) : de -368 à -111.

Date de probabilité maximum : -337, -322, -229, -201

Référence : MASSAT *et al.* 1999, vol. 6 : 122.

*Commentaire* : Ces niveaux sont attribués à l'horizon 2, soit la fin de La Tène C2 ou le début de La Tène D1a. On notera cependant que cette structure (une doline naturelle ?) a connu un comblement lent, depuis au moins l'horizon 1 (le fond n'a pas été atteint) jusqu'à l'horizon 4. Il est donc possible que des éléments résiduels soient mêlés à ce niveau de comblement.

### **- « Ilot de la Charpenterie I », U.S. 10301 (sépulture 1) :**

---

Analyse effectuée sur un ossement

Age 14C BP : -2085 +/- 45 ans

Intervalle de confiance (à 95% ) : de -185 à +8.

Date de probabilité maximum : -149, -89, -63

Référence : MASSAT *et al.* 1999, vol. 6 : 122.

*Commentaire* : Cette sépulture d'enfant en bas-âge est implantée sur un remblai (ph.1134), attribué à la fin de l'horizon 4 et sous un petit bâtiment en pierre sèche (str.34) qui semble fonctionner en même temps que les structures 35 et 36, implantées rapidement après l'aménagement d'un drain (F.189), attribué à l'horizon 7. Elle peut donc être stratigraphiquement située dans la première moitié du Ier s. av. J.-C.

### **- « Ilot de la Charpenterie I », U.S. 4632 a, b, c, d (str.13/33) :**

---

Datation par dendrochronologie d'une sablière basse, en chêne

Mesure sur 73 cernes : -128/-56

Après correction (manque bois de cœur et aubier), date d'abattage : entre -36 et -6.

Référence : BERNARD, *in* MASSAT *et al.* 1999, vol.6.

*Commentaire* : L'étude du mobilier livré par la pièce 7 de ce bâtiment incendié (ph.457) a permis de l'attribuer à l'horizon 8, soit aux années 30/20 avant J.-C., ce qui cadre parfaitement avec cette datation.

### **- Le pont**

---

Datation par dendrochronologie d'un pieu en chêne prélevé en Loire, à l'endroit présumé du pont gaulois (MIÉJAC 2007)

Mesure sur 58 cernes : -217/-159

Manque l'aubier et une partie indéterminée du bois de cœur.

Référence : GIDARDCLOS, PERRAULT 2004

*Commentaire du laboratoire* : « En résumé, il faut ajouter à -159 un minimum d'une vingtaine d'années de cernes d'aubier et une partie du bois de cœur, estimée au plus à quelques décennies. Un abattage au cours du Ier s ; av. J.-C. est alors envisagé ».

**ANNEXE 8 : Détail des effectifs de vases par catégorie de production (exprimé en N.M.I. par horizon)**

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
<b>TOTAL N.R.</b>	1706	1884	4613	5035	2258	3328	3657	939	384	869	<b>24673</b>
<b>TOTAL N.M.I.</b>	216	176	551	421	277	365	240	107	97	59	<b>2509</b>
<b>Importations méditerranéennes</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>47</b>	<b>33</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>262</b>
<i>Amphore</i>											<i>0</i>
<i>italique</i>	1	7	37	32	30	26	18	5	4	3	<i>163</i>
<i>hispanique</i>					4	2	7	3	7		<i>23</i>
<i>orientale</i>						3					<i>3</i>
Campanienne A			3	4		1			1		<i>9</i>
Campanienne B-oïde					1	3				1	<i>5</i>
Campanienne grise						1					<i>1</i>
Campanienne tardive						2	3			1	<i>6</i>
Commune claire	1	1	1			2				1	<i>6</i>
Engobe blanc italique			1		1						<i>2</i>
Claire calcaire engobe blanc						2					<i>2</i>
Commune sombre				1							<i>1</i>
Paroi fine italique					1	3	2	6		3	<i>15</i>
Pré sigillée							2				<i>2</i>
Sigillée italique								9	3	1	<i>13</i>
Lampe						1		2			<i>3</i>
Mortier						1		1	2		<i>4</i>
Balsamaire								1		1	<i>2</i>
Indéterminée	1						1				<i>2</i>
<b>Importations gauloises</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>78</b>	<b>63</b>	<b>59</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>46</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>534</b>
Peinte	6	12	34	22	7	10	1	2	3	2	<i>99</i>
Besançon	9	11	42	40	29	43	29	14	17	5	<i>239</i>
Engobe rouge lustrée					4	5	10	4	4	1	<i>28</i>
Ardoisée (kaolinitique)					6	5	7	1			<i>19</i>
Claire, engobe blanc arverne					5	2					<i>7</i>
Pâte jaune engobe micacé molette					2						<i>2</i>
Fine claire siliceuse décor molette					4			1			<i>5</i>
Fine sombre arverne					2	1	1			1	<i>5</i>
Engobe micacé						9	19	3	4	2	<i>37</i>
Beuvray (Nevers?)						1		3	5	3	<i>12</i>
<i>Terra nigra</i>						9	10	8	12	12	<i>51</i>
Fine claire siliceuse							3	7	1		<i>11</i>
Grossière coquillée			1								<i>1</i>
Jatte d'Aulnat				1			1				<i>2</i>
Noire très micacée			1								<i>1</i>
<i>Amphore gauloise</i>						1		2	2		<i>9</i>
Paroi fine indéterminée							2				<i>2</i>
Paroi fine lyonnaise								1	2		<i>3</i>
Sigillée gauloise										1	<i>1</i>
<b>Productions régionales</b>	<b>198</b>	<b>145</b>	<b>431</b>	<b>321</b>	<b>181</b>	<b>232</b>	<b>120</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>1713</b>
Non tournée	10	4	18	27	18	18	6	3	2	2	<i>108</i>
<i>Dolium</i>	27	19	52	34	15	17	12	1	4	3	<i>184</i>
Com.som.Tournée enfumée	108	101	288	198	115	128	73	10	11	6	<i>1038</i>
Com.som.Tournée	52	13	56	51	25	55	19	8	4	3	<i>286</i>
Peinte	1	2	3	1							<i>7</i>
Com. Claire régionale		6	7	4	3	6			4	1	<i>31</i>
Engobe micacé			7	6	5	5	5	5			<i>33</i>
Engobe mixte						3	3			1	<i>7</i>
Engobe blanc							2	6	5	2	<i>15</i>
Noire à pâte rouge								1		1	<i>2</i>
Engobe rouge lustrée										2	<i>2</i>





**ANNEXE 10 :**  
**Comparaison des éléments constitutifs de trois sites majeurs du territoire des Carnutes, Orléans, Chartres et Saumeray.**

	<b>CHARTRES / <i>Autricum</i></b>	<b>ORLEANS / <i>Cenabum</i></b>	<b>SAUMERAY</b>
<b>Chronologie</b>	depuis LTD1a	Prémisse LTC1	Prémisse LTC1/C2 Jusqu'au Ier s. ap. J.-C.
<b>Bas-Empire</b>	capitale de Cité		abandon
<b>Topographie</b>	éperon dominant l'Eure	pente de coteau, en bord de Loire	plaine alluviale
<b>Rempart / Emprise</b>	circonvallation / 225 ha	oui (César) 20 à 35 ha ?	non
<b>Occupation domestique</b>	1 à 2 ha	20 ha	35 ha
<b>« Vocation » du site</b>	centre d'un pouvoir religieux	pouvoir économique et politique	centre d'un pouvoir religieux et guerrier
<b>Statut/fonction au Haut-Empire</b>	capitale de Cité (IIe s. ap. J.-C)	<i>emporion</i>	
<b>Origine de l'occupation</b>	puissance religieuse?	puissance économique	puissance religieuse et guerrière
<b>Organisation de l'habitat</b>	?	en îlots, le long de rues	
<b>Nécropole</b>	dans l'enceinte ?	à 400 m de l'occupation domestique	jouxte l'occupation domestique
<b>Pratiques funéraires</b>	Incinération majoritaire	inhumations	Inhumation (et incinération ?)
<b>Sanctuaire</b>	lieu de rassemblement (sous le centre monumental romain)		- monuments dédiés à des guerriers, - vaste enceinte communautaire - fosses à offrandes
	316 m de long, au pied de l'éperon	A 1 km du nord-est (Fontaine de l'Étuvée)?	
<b>Production monétaire</b>	?	attestée	probable
<b>Artisanat</b>	?	fer, bronze, orfèvrerie	fer, bronze
<b>Vaisselle métallique</b>	?	X	XX
<b>Armement</b>	?	X	XX
<b>Ustensiles</b>	?	chenets, mortiers	-
<b>Répertoire céramique</b>	?	mixte (très influencé)	strictement indigène
<b>Importation méditerranéenne</b>	amphores	amphores, campaniennes, cruches, gobelets	amphores
<b>Importation gauloise</b>	?	abondante	-

## Table des figures

- Fig. 1 : situation du territoire carnute et d'Orléans.
- Fig. 2 : ORLÉANS, plan le plus ancien connu et vue de la ville au XVIe s.
- Fig. 3 : localisation des opérations archéologiques dans le centre d'Orléans (d'après MASSAT 2003 : fig. 14, complétée). Liste des opérations réalisées dans le centre d'Orléans, de 1902 à 2005.
- Fig. 4 : ORLÉANS, localisation des opérations ayant livré des niveaux d'occupation gaulois (d'après MASSAT 2003 : fig. 14).
- Fig. 5 : schéma d'évolution de l'organisation spatiale du site des Halles Châtelet (101) (d'après MASSAT, JOSSET 2002 : fig. 103, 105, 106).
- Fig. 6 : secteur Châtelet/Charpenterie, topographie primitive du site, situation des thalwegs et des rues observées (d'après MASSAT 2003 : fig. 25).
- Fig. 7 : évolution des bâtiments du secteur sud-est de La Charpenterie, entre l'horizon 5 et l'horizon 8 (d'après des documents de T. Massat).
- Fig. 8 : ORLÉANS: La Charpenterie : flancs monétaires liés par leur queue de coulée, creuset et four de bronzier (d'après : MASSAT *et al.* 2002 : photo 19 et MASSAT *et al.* 1999 : photos 19 et 20), Halles Châtelet : vue générale du four F.472 et situation du vase réutilisé en bac de trempage.
- Fig. 9 : ORLÉANS, quartier ouest : interventions archéologiques et localisation des structures et des sépultures gauloises (d'après CANNY 2001 : fig.2 ; JOYEUX *et al.* 2005 : fig.2 ; JESSET, COUVIN, JOSSET 1999 : fig.4).
- Fig. 10 : ORLÉANS, situation du pont gaulois (d'après MIÉJAC 2007).
- Fig. 11 : les quais gallo-romains d'Orléans, Quartier Dessaux, fouilles de l'Ilot du Jeu de Paume (site 80) et de l'Ilot Nazareth (site 81) (d'après DUPONT 1996, MAZUY 2005).
- Fig. 12 : ORLÉANS, situation topographique des opérations mentionnées dans le texte (restitution d'après les courbes hypsométriques du XIXe s. (d'après MASSAT 2003 : fig. 14 ; MASSAT *et al.* 2002 : fig.2 et 4) et superficie occupée par l'occupation domestique et artisanale.
- Fig. 13 : Critères distinctifs des lèvres d'amphores selon C. Aulas (1988 : 88), V. Guichard (1998), M. Loughton (2002 a : 57), datation : d'après POUX 2004 : 45-50, 196-199, avec inventaire des marques consulaires).
- Fig. 14 : ORLÉANS, typologie des formes ouvertes simples.
- Fig. 15 : ORLÉANS, typologie des formes ouvertes segmentées.
- Fig. 16 : ORLÉANS, typologie des formes hautes et variantes trapues.
- Fig. 17 : ORLÉANS, typologie des formes hautes, des dolia, des fonds et des couvercles.
- Fig. 18 : ORLÉANS, aperçu des séries stratigraphiques utilisées pour l'analyse chronologique sur les différents sites.
- Fig. 19 : Combinaison des différentes séries stratigraphiques.
- Fig. 20 : Analyse matricielle des ensembles sans tenir compte des informations stratigraphiques.
- Fig. 21 : Matrice finale combinant les séries stratigraphiques et les ensembles déconnectés de la stratigraphie
- Fig. 22 : Définition des horizons chronologiques.
- Fig. 23 : correspondance chronologique des séries stratigraphiques prises en comptes.
- Fig. 24 : histogramme de répartition des effectifs de mobiliers céramiques par horizon, exprimé en % N.R. et % N.M.I. et détail des effectifs de mobilier par horizon chronologique.
- Fig. 25 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 1, exprimée en N.M.I.
- Fig. 26 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 2, exprimée en N.M.I.
- Fig. 27 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 3, exprimée en N.M.I.
- Fig. 28 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 4, exprimée en N.M.I.
- Fig. 29 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 5, exprimée en N.M.I.
- Fig. 30 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 6, exprimée en N.M.I.

- Fig. 31 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 7, exprimée en N.M.I.
- Fig. 32 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 8, exprimée en N.M.I.
- Fig. 33 : Effectif des vases par catégorie céramique des ensembles de l'horizon 9, exprimée en N.M.I.
- Fig. 34 : Effectif des vases par catégorie céramique de l'ensemble F.251 définissant l'horizon 10, exprimée en N.M.I.
- Fig. 35 : Aperçu de la composition typo-morphologique des différents horizons.
- Fig. 36 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 1, en % N.M.I.
- Fig. 37 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 1 (vers 180 ?-150 av. J.-C.).
- Fig. 38 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 2, en % N.M.I.
- Fig. 39 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 2 (vers 150-130 av. J.-C.).
- Fig. 40 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 3, en % N.M.I.
- Fig. 41 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 3 (vers 130-110 av. J.-C.).
- Fig. 42 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 4, en % N.M.I.
- Fig. 43 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 4 (vers 110-80 av. J.-C.).
- Fig. 44 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 5, en % N.M.I.
- Fig. 45 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 5 (vers 80-60 av. J.-C.).
- Fig. 46 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 6, en % N.M.I.
- Fig. 47 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 6 (vers 60-40 av. J.-C.).
- Fig. 48 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 7, en % N.M.I.
- Fig. 49 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 7 (vers 40-30 av. J.-C.).
- Fig. 50 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 8, en % N.M.I.
- Fig. 51 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 8 (vers 30-10 av. J.-C.).
- Fig. 52 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 9, en % N.M.I.
- Fig. 53 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 9 (vers 10-1 av. J.-C.).
- Fig. 54 : Répartition des catégories céramiques de l'horizon 10, en % N.M.I.
- Fig. 55 : ORLÉANS, répertoire caractéristique de l'horizon 10 (vers 1-20 ap. J.-C.).
- Fig. 56 : Mobiliers laténiens les plus anciens d'Orléans, provenances diverses.
- Fig. 57 : confrontation des chronologies relatives des habitats de la fin du second âge du Fer. (en italique, les chronologies établies à partir de données stratigraphiques).
- Fig. 58 : proportion des importations par horizon (exprimé en % N.M.I.).
- Fig. 59 : détails des importations (exprimé en % N.M.I. par horizon).
- Fig. 60 : fréquence des importations par horizon (exprimé en % N.M.I.).
- Fig. 61 : évolution de la fréquence du mode de façonnage des céramiques régionales.
- Fig. 62 : comparaison du mode de façonnage entre quelques sites de Gaule Centrale à La Tène C2/D1a (d'après BARRAL 2002 : 159 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1998 : 147 ; VAGINAY, GUICHARD 1988 : 80 ; DEBERGE *et al.* 2007 : 169 et des données personnelles inédites pour Saumeray et Tours).
- Fig. 63 : comparaison du mode de façonnage entre quelques sites de Gaule Centrale durant La Tène D1a d'après : *cf.* légende Fig. précédente).
- Fig. 64 : fréquence cumulée des différents modes de cuisson des vases de production régionale, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 65 : fréquence des céramiques non tournées, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 66 : détails des effectifs des céramiques non tournées par horizon.
- Fig. 67 : effectifs des pots de type 253a (en gris) et de la jatte couvercle 253b (en noir).
- Fig. 68 : ORLÉANS, évolution des dolia de types 253 a et 253 b.
- Fig. 69 : fréquence des *dolia* de types 251 et 252, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 70 : détails des effectifs des *dolia* de type 251 et 252, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 71 : ORLÉANS, évolution des dolia de types 251 et 252.
- Fig. 72 : effectifs des pots de type 201, 205 et 209, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 73 : détails des effectifs des pots de types 201, 205, 209, 253a et des couvercles 253b par horizon.
- Fig. 74 : ORLÉANS, évolution des vases dérivés de la céramique de type Besançon.
- Fig. 75 : effectifs des pots de type 203.
- Fig. 76 : fréquence des vases-balustres de type 204a (en gris) et du pot de type 204b (en noir), exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 77 : effectifs des vases de type 204a et 204b par horizon.

- Fig. 78 : ORLÉANS, évolution du profil du vase balustre de type 204 a et de sa variante 204 b.
- Fig. 79 : histogramme de distribution des pots de type 207, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 80 : effectifs des pots de type 207 par horizon.
- Fig. 81 : histogramme de répartition des effectifs de gobelets de types 163, 162 et 163, exprimés en N.M.I. par horizon.
- Fig. 82 : détails des effectifs des gobelets de types 161, 162, 163 et 168 exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 83 : ORLÉANS, filiation (?) et évolution morphologique du gobelet de type 162.
- Fig. 84 : fréquence des gobelets de type 161a (en noir) et de sa variante trapue 161b (en gris), exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 85 : effectifs des gobelets de type 161a par horizon (exprimé en N.M.I.).
- Fig. 86 : ORLÉANS, évolution du gobelet tonnelet de type 161a et sa variante trapue 161 b.
- Fig. 87 : ORLÉANS, gobelet-tonnelet 161a et bol de type 161b : catégories de productions et dispersion des diamètres à l'ouverture.
- Fig. 88 : répartition du gobelet-tonnelet (gros cercle : forme fréquente, petit cercle : forme rare).
- Fig. 89 : effectifs des vases à décor estampé, exprimé en N.M.I. par type de forme.
- Fig. 90 : répertoire des vases à décor estampé.
- Fig. 91 : aperçu des différents poinçons. N°1, 8, 11, 12, 15, 26, 27, 39, 40 : Blois ; n°2, 3, 9, 10, 14, 18, 24, 25, 29, 30, 34, 36, 37, 38, 47, 48 : Amboise ; n°4, 5, 6, 7, 17, 20, 21, 22, 23, 28, 32, 42, 43, 44, 45, 46 : Orléans ; n°13,16, 33, 35, 41 : Saumeray ; n°31 : Angers ; (le poinçon n°19 : attesté sur tous les sites).
- Fig. 92 : les différents schémas d'organisation des décors estampés. Les n° AMB.008 et AMB.014 sont réalisés avec les mêmes poinçons.
- Fig. 93 : répartition des vases à décor estampé (pour le détail, voir Vol. III.3, sauf Briou-Mancelon : information A. Ferdière).
- Fig. 94 : comparaison des fréquences des trois principales formes ouvertes de type indigène (écuelle à bord rentrant, jatte à profil en S et coupe carénée) et des imitations du répertoire campanien, en céramique commune sombre qui tend à remplacer l'ensemble des formes indigènes.
- Fig. 95 : détails des effectifs des formes ouvertes (exprimé en % N.M.I.).
- Fig. 96 : ORLÉANS, répertoire et évolution des formes ouvertes basses de tradition indigène, céramique commune sombre, enfumée ou non.
- Fig. 97 : évolution comparée des effectifs des écuelles de types 105, 103 et 102b, attribuées au service de la préparation/consommation.
- Fig. 98 : évolution comparée des effectifs des écuelles de types 106, 104a et b et 102a, attribuées au service de la consommation/présentation.
- Fig. 99 : évolution comparée des effectifs des jattes de types 107a, 107b, 108 et 128.
- Fig. 100 : évolution comparée des effectifs des jattes de types 124, 123, 125 et 126.
- Fig. 101 : effectifs des jattes de type 121.
- Fig. 102 : effectifs comparés des coupes de types 131, 132 et de la coupe de type Menez 103 réalisée en *terra nigra*.
- Fig. 103 : comparaison des effectifs des céramiques campaniennes et de leurs imitations en céramique commune enfumée, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 104 : récapitulatif de la chronologie des principales imitations du répertoire campanien dans le bassin clermontois (d'après DEBERGE *et al.* 2002a : 56 et 2002b : 90).
- Fig. 105 : évolution de la fréquence des imitations du répertoire campanien en céramique commune enfumée, exprimé en % N.M.I. sur l'ensemble du mobilier, par horizon.
- Fig. 106 : fréquence comparées des formes imitées du répertoire campanien, en pâte commune sombre, exprimé en % N.M.I. par type de forme.
- Fig. 107 : effectifs des imitations du répertoire campanien en pâte commune sombre, par horizon (exprimé en N.M.I.).
- Fig. 108 : ORLÉANS, répertoire et évolution des imitations de céramiques campaniennes par horizon.
- Fig. 109 : effectifs des bols de type 161b (en gris) et du bol de type 116 (en noir) dérivé de la forme campanienne Lamb. 31/33 : le second type semble se substituer au premier, exprimé en N.M.I. par horizon.

- Fig. 110 : céramique campanienne A à décor estampé ("Place de Gaulle", site 106) et imitations provenant d'Orléans.
- Fig. 111 : imitations de céramiques campaniennes à décor estampé interne d'Amboise et de Meung-sur-Loire.
- Fig. 112 : effectif des vases décorés à la molette, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 113 : ORLÉANS, vases importés à décor de molette.
- Fig. 114 : fréquence des céramiques de type Besançon, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 115 : fréquence des formes des céramiques de type Besançon, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 116 : effectifs des céramiques de type Besançon, par horizon.
- Fig. 117: ORLÉANS, évolution des céramiques de type Besançon.
- Fig. 118 : fréquence cumulée des ornements sur les pots de type Besançon, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 119 : effectifs et fréquence de la céramique de type Besançon sur quelques sites du Val de Loire situés en amont et en aval d'Orléans (d'après ROBERT 1998 : 75 pour Saint-Aignan-des-Gués ; CORNU 1996 : 112-113 ; et des données personnelles inédites).
- Fig. 120 : fréquence des céramiques mi-fines tournées à engobe micacé.
- Fig. 121 : détails des effectifs de céramique dorée au mica, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 122 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques à engobe micacé d'Orléans.
- Fig. 123 : effectifs des bols décorés à la molette, en noir : les bols à pâte jaune originaires du nord du Massif Central, en gris : les bols à pâte brune de production probablement régionale qui semblent dérivés des précédents.
- Fig. 124 : effectifs des vases de cuisson en céramique mi-fine à engobe micacé.
- Fig. 125 : effectifs des cruches et des vases à boire en céramique mi-fine à engobe micacé.
- Fig. 126 : fréquence des céramiques peintes, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 127 : détails des effectifs des céramiques peintes par horizon, exprimés en N.M.I.
- Fig. 128 : effectifs des différentes pâtes des céramiques peintes, exprimé en N.M.I.
- Fig. 129 : ORLÉANS, répertoire morphologique de la céramique peinte.
- Fig. 130 : effectifs des formes des céramiques peintes, exprimé en N.M.I. par type.
- Fig. 131 : répartition des effectifs de vases peints, par type de décor, exprimé en N.M.I.
- Fig. 132 : effectifs des types de décors, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 133 : ORLÉANS, céramiques peintes importées : fond blanc homogène et décors géométriques simples.
- Fig. 134 : ORLÉANS, céramiques peintes importées : décors géométriques complexes et décors zoomorphes.
- Fig. 135 : ORLÉANS, céramiques peintes de production locale.
- Fig. 136 : fréquence de la provenance présumée des vases peints (détermination proposée après examen typo-morphologique et du type de décor).
- Fig. 137 : fréquence des céramiques à engobe rouge, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 138 : effectifs des céramiques à engobe rouge par horizon, exprimé en N.M.I. et % N.M.I.
- Fig. 139 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques peintes des horizons 1 à 4.
- Fig. 140 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques peintes et à engobe rouge des horizons 5 à 10 d'Orléans.
- Fig. 141 : effectifs des céramiques ardoisées par type de forme, exprimé en N.M.I. et % N.M.I. par horizon.
- Fig. 142 : ORLÉANS, évolution des répertoires des céramiques ardoisées et des terra nigra.
- Fig. 143 : effectifs des *terra nigra* par type de forme, exprimé en N.M.I. et % N.M.I. par horizon.
- Fig. 144 : fréquence des céramiques ardoisées et des *terra nigra*, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 145 : détails du dénombrement des amphores italiques des opérations de La Charpenterie I et II (d'après un document communiqué par C. Barthélémy).
- Fig. 146 : fréquence des amphores, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 147 : détail des effectifs d'amphores par provenance et par type (exprimé en N.M.I. par horizon).
- Fig. 148 : ORLÉANS, amphores Dressel 1 des ensembles pris en compte et diagramme de distribution des hauteurs des lèvres (HL) classé par ordre croissant et du contexte de découverte (par horizon).

- Fig. 149 : fréquence cumulée des amphores selon leur origine, effectifs corrigés (sans les mobiliers résiduels), exprimé en % de N.M.I. par horizon.
- Fig. 150 : effectifs en N.M.I. corrigés des importations d'amphores (sont considérées comme résiduelles, les amphores gréco-italiques et Dressel 1A à partir de l'horizon 5 et les Dressel 1 B dans l'horizon 10).
- Fig. 151 : inventaire des céramiques campaniennes d'Orléans.
- Fig. 152 : effectifs des types de céramiques campaniennes découvertes à Orléans, exprimé en N.R. et N.M.I.
- Fig. 153 : effectifs des céramiques campaniennes, en N.M.I. par horizon.
- Fig. 154 : répartition des céramiques campaniennes par type et par horizon dans les ensembles étudiés (exprimé en N.M.I).
- Fig. 155 : récapitulatif des céramiques campaniennes répertoriées dans les ensembles.
- Fig. 156 : ORLÉANS, répertoire et évolution des céramiques campaniennes et des céramiques sigillées italiques.
- Fig. 157 : effectifs des céramiques pré-sigillées (en noir) et des sigillés italiques (en gris), exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 158 : effectifs des céramiques pré-sigillées et des sigillées italiques par horizon, exprimé en N.M.I. et % N.M.I.
- Fig. 159 : effectifs des cruches par groupe de production.
- Fig. 160 : détail des effectifs des différents groupes de productions de cruches, exprimé en N.M.I. et % N.M.I. par horizon.
- Fig. 161 : ORLÉANS, évolution des provenances et des types de cruches représentés dans les contextes orléanais.
- Fig. 162 : effectifs des céramiques à paroi fine, par provenance, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 163 : effectifs des céramiques à paroi fine (exprimé en N.M.I)
- Fig. 164 : ORLÉANS, évolution des provenances et des types de céramiques à paroi fine.
- Fig. 165 : fréquence cumulée des vases répartis d'après leur groupe fonctionnel (pour le détail des effectifs, voir Annexe @@ détails des effectifs fonctions).
- Fig. 166 : moyenne de la répartition fonctionnelle de la vaisselle en terre cuite pendant la période traitée (classé par ordre décroissant).
- Fig. 167 : évolution du répertoire des vases à cuire, fréquences cumulées des trois types principaux du répertoire culinaire : pots et jattes du répertoire régional, pots et jattes de type Besançon et vases de tradition ou d'importation méditerranéenne.
- Fig. 168 : évolution du répertoire des vases de présentation / consommation, fréquences cumulées des formes du répertoire régional (jattes, écuelles) et des formes de tradition méditerranéenne (assiettes, patères).
- Fig. 169 : évolution du répertoire des vases à liquide, fréquences cumulées des trois types de vases à liquide (formes indigènes locales, vases peints et cruches) exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 170 : évolution du répertoire des vases à boire, fréquences cumulées des trois types de vases à boire (formes indigènes locales, gobelet ou coupe peinte de tradition gauloise et gobelet et bol importés ou imités).
- Fig. 171 : comparaison de la fréquence des *dolia* (de production régionale et de type Besançon) et des amphores, exprimé en % N.M.I. par horizon.
- Fig. 172 : effectifs des passoires à fond rond (type 109) et à fond plat (type 110), exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 173 : ORLÉANS, les différentes traces d'utilisation des vases de la structure F.287 : dépôt, usures, découpes.
- Fig. 174 : Proposition d'utilisation des vases de la structure 101-F.287 : les différentes étapes de préparation proposées.
- Fig. 175 : effectifs des mortiers en pierre et en terre cuite, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 176 : effectifs des petits pots non tournés de type 290, exprimé en N.M.I. par horizon.
- Fig. 177 : effectifs des chenets, exprimés en N.M.I. par horizon.
- Fig. 178 : ORLÉANS, les différents types de population perceptibles à travers les mobiliers.

- Fig. 179 : répartition des amphores républicaines en secteur carnute et ses marges (d'après POUX 2002 : fig. 7 et BARTHÉLÉMY 2005 : fig. 3, SÉGUIER 2002 : fig. 3, complétées).
- Fig. 180 : *militaria* d'Orléans, 093 : Ilot de la Charpenterie, 101 : Halles Châtelet.
- Fig. 181 : répartition spécifique de deux formes de gobelets de La Tène D1 : le gobelet-tonnelet de type 161, essentiellement représenté en Orléanais (pour le détail des sites, voir supra : Fig. 88) et le gobelet-tulipiforme, préférentiellement répertorié dans une zone plus large et plus centro-occidentale (Touraine, Anjou, Poitou).
- Fig. 182 : répartition des céramiques noires à pâte rougeâtre (N.P.R.) et du pot N.P.R.43, de la fin de La Tène D à l'époque augustéenne (d'après : JOBELOT, VERMEERSCH 1991 : fig.7 ; LARDY 1983 : pl. 24 ; KEREDEL, TARRETTE 1998 : fig.7, n°80 ; SÉGUIER 2002 : 41) et compléments (études personnelles et informations de M.-P. Chambon, F. Couvin, L. Fournier, A. Fourré).
- Fig. 183 : comparaison des répertoires de La Tène D d'Orléans et de Saumeray (secteur domestique et culturel).
- Fig. 184 : confrontation des importations d'Orléans et de Saumeray (secteur domestique et culturel).
- Fig. 185 : ORLÉANS, aperçu et évolution de la composition des vases de stockage, de cuisson et de préparation/présentation.
- Fig. 186 : ORLÉANS, évolution du répertoire des vases à liquide, des vases à boire et des vases de présentation et consommation.
- Fig. 187 : SAUMERAY, une remarquable stabilité des répertoires, entre La Tène D1a à la fin de La Tène D2.
- Fig. 188 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc).
- Fig. 189 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).
- Fig. 190 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).
- Fig. 191 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).
- Fig. 192 : chronologie comparée des céramiques communes d'Orléans (en noir) et de Saumeray (en blanc) (suite).
- Fig. 193 : cartographie des tombes de La Tène C2 à l'époque augustéenne dans le secteur carnute et ses marges (d'après FERDIÈRE, VILLARD 1993 : fig. 3-55, complétée).
- Fig. 194 : ORLÉANS, situation des sépultures par rapport à l'occupation domestique (Gros carrés noirs : plusieurs individus, petits carrés noirs : 1 individu, triangle : datation gauloise incertaine).
- Fig. 195 : CHARTRES, état des connaissances de l'occupation gauloise (répartition des Dressel 1 : d'après BARTHÉLÉMY, SELLÈS 2003 : fig. 4).
- Fig. 196 : CHARTRES, Boulevard Chasles (C190) et Pasteur / Cinéma (C219) : plans des zones funéraires observées (documents établis d'après des plans aimablement communiqués par J.-M. Morin et D. Joly).
- Fig. 197 : SAUMERAY, Le Bas-des-Touches, plan de la nécropole laténienne et localisation des inhumations de la zone nord.
- Fig. 198 : SAUMERAY, Le Bas-des-Touches, plan de situation des enclos et des "fosses à céramiques" du secteur culturel (zone sud) (Enclos 1 et 2 : monuments dédiés à des guerriers).
- Fig. 199 : CHEVILLY, La Pièce Chameul (Loiret), plan général préliminaire des structures (Plan : D. Josset).
- Fig. 200 : FRETEVAL, Déviation de Fontaine, RN10 (Loir-et-Cher), localisation des sépultures (d'après : AUBOURG, JOSSET 1994 : fig.8), pour le détail des tombes, voir Vol. III-1).
- Fig. 201 : ALLAINES-MERVILLIERS, Liaison RN154 / A.10 (Eure-et-Loir), localisation des sépultures (d'après : SELLES et al. 2000 : 6-7) (pour le détail des tombes, voir Vol. III-1).
- Fig. 202 : l'oiseau de proie dans les contextes de Cenabum : légende monétaire, graffito sur céramique et dépôt de pygargues complets dans le secteur funéraire du 8-10, rue Porte Madeleine.



- Fig. 203 : cartographie des tombes de La Tène ancienne et moyenne en secteur carnute et ses marges (d'après GINOUX, POUX 2002, PETIT 2003 ; PION, GUICHARD 1993 ; MARION 2004 et des données inédites de la Région centre).
- Fig. 204 : répartition des effectifs globaux des monnaies gauloises d'Orléans, (d'après des informations de M. Troubady).
- Fig. 205 : répartition des monnaies (potins et bronzes frappés) découvertes à Orléans par secteur d'émission.
- Fig. 206 : effectifs des monnaies par type et par horizon (exprimé en N.M.I.).
- Fig. 207 : comparaison des séries monétaires dominantes sur les principaux sites du territoire carnute (Orléans et Chartres : d'après des informations inédites de M. Troubady, Saumeray : voir GRUEL *et al.* 2006, Fort-Harrouard : FISCHER 1981).
- Fig. 208 : aperçu des caractéristiques spécifiques des deux entités culturelles perceptibles dans le territoire des Carnutes.
- Fig. 209 : limites des groupes culturels perceptibles au sein du secteur carnute, aux IIe et Ier s. av. J.-C. (la largeur des flèches est proportionnelle à l'importance des flux commerciaux).
- Figure 210 : situation perceptible au lendemain de la Conquête (seconde moitié du Ier s. av. J.-C.). Les mobiliers circulent plus largement (pour le secteur des *Parisii*, limitrophe au secteur d'étude : cf. DECHEZLEPRETRE 2002 ; 2005).